NKA
Avantcour

L'AVANTCOUREUR,

FEUILLE

HEBDOMADAIRE,

Où sont annoncés les objets particuliers des Sciences & des Arts, le cours & les nouveautés des Spectacles, & les Livres nouveaux en tout genre.

ANNÉE M. DCC. LXI.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

A PARIS,

Chez MICHEL LAMBERT, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse.

M. DCC. LXI.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 1.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 5 Janvier.

SCIENCES.

Chirurgie.

LE public est extrêmement intéressé aux progrès d'un art aussi utile à l'humanité. Les chirurgiens de Versailles viennent de donner des marques de leur émulation, par l'établissement de leçons publiques sur l'anatomie & la chirurgie, qui ont été suivies avec beaucoup de zèle par les élèves, & qui ont mérité des applaudissements aux différents maîtres qui ont professé.

Persuadée de l'avantage de la connoissance des

plantes, cette compagnie fait cultiver dans un jardin qui lui appartient, toutes celles qu'on employe ufuellement dans le traitement des maladies chirurgicales; & elle fe propofe de nommer un de fes membres, pour en faire l'année prochaine la démonftration aux élèves.

Non contents de pourvoir à l'inftruction des jeunes gens qui font leurs coadjuteurs dans le fervice du public, MM. les chirurgiens de Verfailles ont réfolu par délibération de fe faire part réciproquement dans leurs affemblées, des faits de pratique intéreffants qu'ils auront obfervés: elles deviendront par là des conférences académiques, dont il ne peut que réfulter beaucoup de fruit. Les principales obfervations qui y ont été lues depuis le 3 Décembre 1759, font énoncées dans la lifte fuivante qu'on nous a remife, & dont nous croyons devoir faire part au public.

M. Marrigues a lu en différentes féances: un difcours fur les connoiffances fcientifiques relatives à la chirurgie; l'éloge funèbre de M. Alary, lieutenant de M. le premier chirurgien du roi, chirurgien major de l'hôpital royal de la charité à Verfailles, & affocié de l'académie royale de chirurgie de Paris, mort en 1759; une obfervation fur la déglutition empêchée par une tumeur de la partie externe de la trachée-artère qui comprimoit l'œfophage; des réflexions fur une groffeffe où l'enfant refta mort pendant environ cinq mois; un mémoire fur l'offification des mufcles & des tendons, & une obfervation fur la colique néphrétique dont les accès revenoient à temps égaux.

M. Charriere, ancien chirurgien-major des troupes du roi, a communiqué l'observation d'une plaie d'arme à feu, compliquée d'accidens considérables, & guérie par ses soins.

M. Gauthier, chirurgien-major des chevaux-légers de la garde ordinaire du roi, a fait part d'une opération d'abscès à la poitrine qu'il a pratiquée avec succès.

M. André, de l'académie de Bologne, a lu des remarques sur les maladies de l'urêthre. L'on sçait par les cures qui s'opérent par ses remédes & par sa méthode, dans les hôpitaux militaires du royaume, combien il doit être versé dans le traitement de ces sortes de maladies.

M. Nazaret a fait la lecture de remarques intéressantes sur l'abscès du foie, qu'on ne doit opérer qu'avec grande circonspection, & seulement dans le cas où ce viscère est adhérent au péritoine.

Annoncer le travail d'une année, c'est prendre des engagements avec le public, pour se rendre de plus en plus utile par la continuation de travaux aussi méritoires; c'est le but que les chirurgiens de Versailles se proposent, & ce louable désir ne peut que leur concilier l'estime & la confiance de leurs concitoyens.

Botanique.

On a trouvé divers moyens de conserver aux feuilles des fleurs leurs couleurs en les collant comme on colle les plantes dans un herbier; mais une nouveauté qui doit surprendre les natu-

raliſtes, c'eſt de voir la fleur entière, avec toutes ſes parties & même ſa tige & ſes feuilles, ſéchée & conſervée avec tout ſon éclat & ſa parure. C'eſt un ſecret qu'a trouvé M. Andry, étudiant en médecine, fils de M. Andry, épicier-droguiſte, demeurant à Paris *rue de la Harpe*. Les curieux pourront voir chez lui de ces fleurs préparées qu'on peut appeller des bouquets éternels.

Hydraulique.

M. Bourgeois, ingénieur au ſervice d'Eſpagne, connu par pluſieurs machines utiles, entr'autres, par celle dont on a vu le modèle à Paſſy, qui en 12 heures avec quatre hommes, élève juſqu'à 1100 muids d'eau à 50 pieds de hauteur, a tenté ſur cette utile partie pluſieurs expériences qui lui ont fait découvrir des moyens ſûrs pour deſſécher les terreins inondés & marécageux & tarir les eaux qui s'y épanchent des lieux plus élevés. Il eſt ſi aſſuré du réſultat de ſon opération, qu'il offre de faire faire les machines néceſſaires par des entrepreneurs qui ſe contenteront pour leur ſalaire de l'abandon d'une portion du produit des terreins qu'ils auront deſſéchés. Il eſt à ſouhaiter qu'on ſe ſerve de cette utile invention. La cultivation ne peut qu'y gagner & l'abondance en augmenteroit conſidérablement, ces terreins inondés étant très-communs en France.

Coſmétique.

On ſe ſert parmi nous de pâte d'amande pour ſe laver les mains, & on connoît une infinité de

liqueurs inventées pour décrasser la peau sur le reste du corps. Chez les Lévantins & presque tous les Orientaux, dont les femmes sont aussi soigneuses de leur beauté que les nôtres, on fait usage dans tous les harems d'une composition nommée *Guzellik* ou *Ekmecq*. La propriété de cette pâte est de nétoyer, blanchir, adoucir & parfumer la peau. Il faut, pour s'en servir, la faire tremper un instant dans l'eau, & ensuite on s'en frotte à volonté. Le sieur Eagonde, marchand parfumeur, *rue S. Denis, près de la rue des Lombards, à la toilette*, débite de cette pâte. Il en vend les pains 24 sols pièce. Un pain suffit pour trois mois, si l'on n'en fait usage que pour les mains. On n'en trouve que chez lui à Paris, & à Versailles, chez le sieur Jodot, apothicaire, *rue du Vieux-Versailles*. Tout ce qui sera acheté ailleurs, doit être regardé comme contrefait.

Cette pâte, au reste, a une odeur très-agréable & qui s'évapore peu; mais pour la conserver jusqu'à la fin, il n'y a qu'à serrer le pain, lorsqu'on s'en est servi, dans un petit coffret doublé d'étain; on en trouve de la juste grandeur des pains, chez le même sieur Fagonde, à 24 sols pièce.

Commerce.

Les Srs Saugrain & compagnie, privilégiés par arrêt du conseil, font faire dans leur manufacture de la Courtille des tentures de siamoise, brochées sur des desseins du meilleur goût; on

les fait de commande & sur des échantillons qu'on choisit, ou sur les modèles qu'on en donne. Le prix est depuis 3 livres 10 sols l'aûne de petite largeur, jusqu'à 9 livres. Ces derniers prix sont pour les desseins chargés comme les colonnes autour desquelles tourne une riche guirlande. Les fleurs sont bien nuées & bien brochées & ces tapisseries peuvent se passer de doublure. Le sieur Saugrain a aussi à sa manufacture un rouleau pareil à celui de Lyon, pour presser les étoffes d'or & applatir la chaînette de la broderie en or ou en argent, de manière à lui faire faire corps avec l'étoffe.

Etrennes.

Le sieur de Villiers, marchand confiseur, *rue S. Honoré, au grand navire, près le caffé de Dupuys*, a garni cette année son magasin d'un très-grand nombre de nouveautés de son art, propres à offrir en étrennes. Les bonbonières à boussole, les bibliothèques, les bouquets d'artifice enfermés dans un étui, les falots de Paris renfermant de jolies figures en sucre bien grouppées, sont des inventions de l'année. Les navires, les pyramides & sur-tout les fleurs d'artifice ont paru agréables au public. Il a aussi animé plusieurs de ses figures, au moyen d'un sable qui, par sa chûte, fait tourner & mouvoir divers grouppes. On trouve chez lui d'excellentes pastilles à la dauphine, transparentes & ambrées.

Le sieur Chervain, confiseur, *rue Tiquetonne*, a aussi orné sa salle de galanteries de

sa façon, comme tambours, timbales, écritoires, tablettes, boëtes de toute espèce ornées de paille, artistement travaillées. Les œufs en paille & vernis, garnis d'or & d'argent, ont été en vogue chez lui cette année, ainsi que les bergamottes tant en fruit qu'en camayeux de toute espèce. Mais parmi les diverses bagatelles qui ont servi d'amusement & de présents cette année, il n'en est point qui aient pris plus de faveur & qui se soient distribuées plus généralement qu'un petit sauteur qui se débite chez le sieur Dulac, *rue S. Honoré, & rue de la Monnoye, à la Chaire*. Ce sauteur descend plusieurs gradins toujours en faisant la culbute, & cela par un méchanisme qui ne s'apperçoit point. Cette petite magie a flatté nos dames & leur a fait donner leur agrément à cette figure qu'on peut appeller le pantin du jour.

Les annonces qu'ont fait courir à l'envi des tailleurs pour offrir au rabais leurs services au public, ont paru nuire à l'intérêt & au maintien de leur communauté. Il a été fait des saisies qui ont constaté la malfaçon des habits chez quelques-uns de ces tailleurs à bas prix. En conséquence, la communauté a obtenu au parlement un arrêt qui défend aux maîtres, sous peine d'amende, & d'être déchus de la maîtrise, de distribuer dans le public de pareils avis.

ARTS.

Gravure.

ECRANS nouveaux ou écrans de la poste de Paris. La nouveauté est tellement en possession d'attirer & même de fixer nos regards, que le moindre événement, le moindre établissement, soit utile, soit ridicule, devient au même instant l'objet du travail des artistes en tout genre. En attendant que l'on voie paroître quelque comédie sous le titre de *Poste de Paris*, la gravure nous en procure le spectacle dans une suite de six écrans. Le bureau général forme le sujet des deux premiers, où l'on voit représentées les deux parties du service, la levée & la distribution des lettres & paquets. Différents événements arrivés, ou supposés arrivés, à l'occasion du nouvel établissement, forment les sujets des quatre autres. L'un représente un petit maître *en chenille*, qui, dans l'instant où il se fait décroter, remet au facteur un billet-doux : l'autre une petite fille à moitié vêtue qui, au bruit de la claquette, descend dans l'état où elle est, entr'ouvre sa porte, & regarde, avant de remettre sa lettre, si sa mere n'est point à la fenêtre. Le troisiéme représente le combat des facteurs & des savoyards. La scène se passe dans la place du Palais Royal, & l'artiste a choisi l'instant où la garde arrive & où les savoyards prennent la fuite. Les specta-

teurs ont l'expression de l'intérêt le plus vif. Le quatrième enfin représente l'étude d'un procureur : un facteur lui apporte de l'argent ; (remise qu'embrasse le nouvel établissement) on voit la femme du procureur feindre de saisir quelques écus, afin que l'attention de son époux se porte toute entière de ce côté, & que profitant du moment, elle puisse remettre une lettre au facteur de l'autre main. Son grand clerc est dans l'enfoncement, & laisse voir dans son geste que cette intrigue ne se terminera pas, sans qu'il en tire parti.

Tous ces différents sujets sont traités avec l'esprit, & avec le caractère propre à chacun d'eux. Les ornements qui servent de bordure, sont d'un très-bon goût & relatifs au nouvel établissement. Au dos de chaque écran est l'explication du sujet représenté. L'auteur n'a rien épargné pour porter l'exécution au degré de perfection dont elle est susceptible. Les couleurs sont brillantes, les bâtons d'une forme élégante & peints en différens camayeux, pour assortir aux différens ameublements. Le prix est de 12 livres.

Ils se vendent à Paris, chez *Huquier fils, graveur, rue S. Jacques, au grand S. Remi, dans la porte cochere, vis-à-vis le teinturier, au rez-de-chaussée.*

On trouvera chez le même graveur un assortiment considérable de vues d'optique d'Angleterre, collées sur carton avec une bordure noire pour augmenter l'effet du coloris.

SPECTACLES.

Comédie Françoise.

On continue à donner sur ce théâtre *les Mœurs du Temps*, comédie en un acte & en prose de M. Saurin. On voit avec plaisir que le même pinceau qui a sçu si bien peindre les héros de l'ancienne Rome, *atroces animæ*, ait saisi & rendu avec la même vérité les ridicules de ses contemporains. Dorante, jeune gentilhomme de province, qui a reçu une éducation saine, que son séjour dans la capitale n'a pas eu le tems d'altérer, a en conséquence, la sottise d'être bon, ingénu, sincère, de n'être point méchant, point médisant, point flatteur. Il aime & il est aimé de Julie, dont le caractère est assorti au sien. Geronte, pere de Julie, est un financier, c'est un bonhomme; Dorante lui plaît assez; & quoiqu'il lui trouve des défauts, il consentiroit volontiers à lui donner sa fille; mais Geronte a une sœur veuve d'un homme titré, & qui en conséquence a pris un tel ascendant sur le foible esprit de son frere, qu'il ne lui sçait pas résister. Cette comtesse est une de nos petites-maîtresses, elle rassemble en elle tous les ridicules du temps qu'on est bien bon de n'appeller que ridicules. Elle s'est coëffée d'un marquis du bel air, qui, à titre de parent de Dorante, s'est introduit dans la maison de Geronte, & y a si bien fait sa cour à

la comtesse de qui tout dépend, qu'elle ne jure plus que par lui. Les vues de notre marquis sont de supplanter Dorante & d'épouser Julie. Ce n'est pas qu'il l'aime; si donc, l'amour est une passion bourgeoise qu'il faut laisser à son *petit parent de province*; mais Julie est un riche parti, ce mariage raccommoderoit ses affaires, & c'est là ce qui le détermine à faire l'effort de lui donner *son nom & sa livrée.* Ce marquis est aimé de Cydalise, femme sensée & estimable, mais qu'est-ce qu'une infidélité ou qu'un vice de plus ou de moins pour un homme de cour? Tout lui eût réussi sans le maudit *quiproquo* qu'il fait, dans un bal masqué, de Cydalise qu'il prend pour la comtesse & de la comtesse qu'il prend pour Cydalise. Il dit à l'une & à l'autre tout ce qu'il peut dire, vrai ou faux, de méchant contre les deux. La comtesse, furieuse d'avoir appris ses vérités, se démasque; Cydalise désabusée en fait autant, & tandis que notre marquis est désolé de se voir découvert, Géronte, pour l'achever de peindre, vient lui dire qu'il a entendu une conversation dans laquelle le marquis, en s'égayant sur son compte, avoit dit qu'il ne prétendoit faire de son beau-pere futur qu'une espèce d'intendant. Géronte le prie d'en chercher un ailleurs, & tous les esprits étant réunis, on conclud l'hymen de Dorante avec Julie.

Voilà à-peu-près le canevas de cette pièce qui est écrite avec feu & légèreté; qui est pleine de saillies d'autant plus heureuses, qu'il n'en est pas une qui ne peigne ou un ridicule ou la nuance d'un ridicule. Elle est d'ailleurs très-bien faite,

point de longueurs, point de scènes de remplissage, tout court rapidement à la fin. L'intrigue en est simple & telle qu'il la falloit à une pièce dont le principal but étoit de peindre des caractères, dont malheureusement on ne trouve que trop d'originaux. Elle a été très-applaudie ainsi qu'elle le méritoit.

NOUVELLES LITTERAIRES.

HISTOIRE D'ANGLETERRE depuis la descente de Jules-César, jusqu'au traité d'Aix-la Chapelle, en 1748. Traduite de l'Anglois de M. Smolett, par M. Targe. *A Paris, chez Lambert, rue de la Comédie Françoise.* Tom. 1.

En annonçant cet ouvrage, nous avons promis de rendre compte de chaque volume en particulier. Nous allons remplir nos engagements.

M. Targe, dans une préface qui suit immédiatement celle de l'auteur Anglois, donne une notice exacte & bien divisée, des provinces, villes & bourgs des trois royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, ainsi que de leurs productions, particularités, objets de commerce, monuments, &c. Par là le lecteur est instruit des lieux où l'historien le fait voyager, & l'intérêt augmente.

M. Smolett ouvre son histoire par quelques recherches sur l'origine de l'Angleterre & finit par ne rien prononcer sur cette question épineuse. Il faudroit, pour lui en sçavoir mauvais gré, être de bien mauvaise humeur & ignorer que la connoissance de tout ce qui s'appelle origine, est couvert d'un voile impénétrable. Cette obscurité est d'autant plus difficile à dissiper dans ce qui regarde en particulier l'Angleterre, que l'usage des lettres y a été longtems inconnu, & que l'on n'a d'autre guide que l'incertitude des diverses traditions dont le caractère est d'altérer nécessairement la vérité qui ne peut que recevoir une teinte différente des différences d'humeurs, de passions, de lu-

mières ou d'ignorance dans ceux qui la transmettent. Tout ce qu'on sçait de l'Angleterre, c'est qu'elle étoit déja fort peuplée lorsqu'elle fut visitée par les Phéniciens qui paroissent y avoir commercé les premiers. Ils l'appellerent *Barat-anac*, qui dans leur langue signifioit *terre d'étain*; d'où le *Britannia* des Latins & notre mot de *Bretagne*.

Aprés avoir parlé de la situation de l'Angleterre, de sa température & de ses avantages naturels, l'auteur décrit les mœurs de ses premiers habitans. Là se trouve une description fort curieuse des Druïdes, de leurs coutumes, de leurs opinions, de leur crédit chez les Bretons; ils y possédoient la suprême magistrature; les chevaliers commandoient dans les armées, & le reste de la nation n'avoit aucune part au gouvernement. D'ailleurs, le pays étoit divisé en plusieurs tribus toutes indépendantes l'une de l'autre & c'est à cette division que M. Smolett attribue la facilité avec laquelle ils devinrent la proie de ceux qui tenterent de les asservir. Braves, mais sans connoissance de l'art militaire; robustes, mais nuds, & aussi mal pourvus d'armes offensives que de défensives; ils ne pouvoient, sans prodige ne point succomber. Ce fut dans cet état que Jules César les trouva. Les préparatifs qu'il fit, la conduite qu'il tint dans son débarquement & la résistance de Cassivellaune sous lequel les Bretons s'étoient réunis, sont décrits exactement. Après le départ de ce grand capitaine on voit les Bretons entretenir correspondance avec les Romains dont ils tâchent à différentes fois de secouer le joug. Quelquefois vainqueurs, plus souvent vaincus, c'est désormais avec le premier empire du monde qu'ils figurent & l'on imagine l'intérêt qui en résulte pour leur histoire, & les effets qu'ont dû produire sur ce théâtre particulier les vices ou les vertus, l'habileté ou l'impéritie des Tibere, des Claude, des Caligula, des Néron, des Galba, des Vespasien, des Titus, des Domitien, des Adrien, &c. jusqu'au regne d'Honorius II. sous lequel, pour emprunter l'expression de l'auteur, les Romains dirent adieu pour toujours à la grande Bretagne. Après eux paroissent sur la scene les Saxons & le tableau de leurs premières dévastations, termine ce premier volume.

ALMANACH ECCLÉSIASTIQUE, *pour l'année* 1761, petit in-12 de 300 pages. *A Paris, chez Duchesne, rue S. Jacques.*

Ce petit livre contient, 1° une suite chronologique des papes & une liste des patriarches connus d'Antioche, de Constantinople, &c. On y donne ensuite une idée des dignités ecclésiastiques & de ce qui leur est relatif, avec une notice abrégée des archevêchés & évêchés de tous les états chrétiens. Suit un état du clergé de France. On entre ici dans un assez grand détail. Le tems de l'érection des archevêchés & évêchés de ce royaume, les choses remarquables qui sont dans les villes épiscopales, les hommes célèbres qu'elles ont produit, &c. tous ces objets sont rapprochés avec assez de méthode. Les matières qui regardent le temporel terminent ce qui a rapport au clergé du premier ordre. Ce qui concerne le second ordre, embrasse l'établissement des ordres religieux, les noms de leurs fondateurs, l'objet de leur institut, la liste des abbayes, &c. On traite ensuite des études des ecclésiastiques, des universités, des diverses facultés de théologie, des bénéfices, des gradués & de leurs droits, & des privilèges des ecclésiastiques. L'ouvrage est terminé par une notice très-détaillée du clergé séculier & régulier de Paris, &c.

ETAT MILITAIRE DE FRANCE, *pour l'année* 1761. MM. de Montandre-Longchamps. *A Paris, chez Guillyn, quai des Augustins.* L'utilité de ce petit livre est reconnue. C'en est la quatriéme édition soigneusement revue & augmentée des détails concernant la marine.

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelque article concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard: autrement ils seront retardés de huit jours.

ON souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 2.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 12 Janvier.

SCIENCES.

Prix de l'Université.

LE sujet donné pour le prix des maîtres ès-arts, fondé par M. Coignard, & qui de tous ceux qu'on eût pu proposer est le plus convenable pour le tems présent, n'ayant pas été traité d'une maniere satisfaisante, l'université propose le même sujet pour l'année 1761. Voici la question qu'il faut développer : *Quantum, & litteris & sibi, mutuis odiis noceant viri litterati ?*

Astronomie.

Les nations sçavantes s'empressent à l'envi les unes des autres, pour observer le passage de

Vénus sur le disque du Soleil, qui doit arriver le 6 Juin 1761. Des astronomes répandus sur toute la surface de la terre, ne laisseront rien échapper d'un événement si rare dont les avantages négligés une fois, ne sçauroient être ensuite compensés ni par les efforts du génie, ni par la constance des travaux, ni par la magnificence des plus grands rois.

La France a fait partir trois académiciens, ainsi que nous l'avions déja annoncé; M. le Gentil, pour Pondichéry; le P. Pingré, pour l'Isle Rodrigue & M. l'abbé de Chapt d'Auteroche, pour la Sibérie.

L'Angleterre a envoyé dans l'Isle de Sumatra MM. Charles Maxon & Dixon, & dans l'isle Sainte-Hélène MM. Maskelyne & Robert Waddington. Après l'observation, M. Maskelyne doit passer une année dans cette isle; il y fera une suite d'observations sur les fixes, & principalement sur *Sirius*, pour déterminer si cette étoile a réellement la parallaxe que les observations que M. l'abbé de la Caille a fait au Cap de Bonne-Espérance, semblent indiquer.

La Suéde aura plusieurs observateurs: MM. Schenmarck, à Lunden; Gisler, à Hernosand; Wikstrom, à Calmar; Instander, à Abo; Helland, à Tornn; Kullin, à Gothenbourg, Bostrom, à Skara; Planman, au Nord-Est de la Finlande, comme à Cajanebourg, ou Cusarno; Klingenstiern & Wargentin, à Stockholm; Stromer, à Carlscroon; Mallet, à Upsal.

La Russie envoye deux Académiciens de Pétersbourg, l'un M. Roumoswk à Irkoürk (Irkutskoi) chez les Kumi-Tongusi près le lac

Baïkal ; l'autre M. Kourganow, maître de mathématiques & de l'académie de marine, à Nertchinsk (Nerzinskoi).

Le pere Ruggier Boscowich, Ragusien, ira dans l'Asie mineure sous les auspices du grand-seigneur. Il fera son observation sur les montagnes de Schamachie à 40 lieues de Derbent, & se propose de mesurer un dégré du méridien dans la province de Schirwan.

Médecine.

Le 31 du mois dernier, M. Roux, docteur en médecine de la faculté de Bordeaux & bachelier de celle de Paris, a soutenu une thèse sous la présidence de M. Mauduit de la Varenne, médecin de la même faculté, sur cette question : *Si tous les phénomènes de l'æconomie animale peuvent se déduire d'un seul systême ?*

Selon ce bachelier, toutes les opérations animales se peuvent expliquer par les loix méchaniques seules, comme quelques-uns l'ont prétendu jusqu'ici. Il prouve ensuite qu'il faut avoir recours aux loix de la chymie, pour la l'explication de la manière dont se prépare tout ce qui sert à l'accroissement & à la nourriture du corps animal. Mais il admet un troisiéme ordre de loix qu'il appelle organiques & qui sont celles que suit le principe vivifiant & moteur de tous les organes de l'animal qui, sans ce principe, ne seroit qu'un pur automate. Les loix méchaniques, dit-on, ont été depuis long-tems soigneusement examinées ; les loix

chymiques le sont de nos jours avec plus d'attention, qu'elles ne l'ont jamais été ; mais pour le troisième ordre de loix, en vertu desquelles le principe sensitif de l'animal agit sur les organes, quoiqu'il soit moins connu, & que l'on invite les observateurs à l'étudier, il n'en est pas moins réel, & nécessaire pour rendre raison des opérations qui en dépendent, ainsi que l'établit, avec toute la vraisemblance possible, l'auteur de cette thèse, aussi solide qu'ingénieuse.

L'EAU de fougère antivermineuse, trouvée par feu M. Andry, médecin de la faculté de Paris, se fait avec le plus grand soin chez les héritiers de ce médecin, *rue neuve S. Roch, cul-de-sac de la Corderie.* Cette eau est bonne contre les vers des intestins, & même contre le ver solitaire.

Optique.

ON trouve chez M. Sayde, opticien du roi, *quai de l'horloge du Palais*, des lorgnettes d'opéra qui ont plus de portée que celles dont on se sert ordinairement. Il en fait monter en or & en argent. Ces lorgnettes sont très-commodes, elles se recouvrent d'elles-mêmes, & tiennent par ce moyen le verre à l'abri des coups qui le pourroient casser.

M. Pereire, pensionnaire du roi & membre de la société royale de Londres, qui a poussé aussi loin qu'il soit possible le talent de faire par-

ler les muets, a mis une jeune fille, dont l'éducation lui avoit été confiée par M. le comte de S. Florentin, en état de lui adresser un petit compliment qu'elle a prononcé très distinctement & de manière à étonner son protecteur, & tous ceux qui assistoient Lundi dernier au Louvre, à l'audience de ce ministre.

ARTS.

Sculpture.

Dans l'attelier de M. Pigalle, auteur du mausolée du maréchal de Saxe, monument qui immortalisera la mémoire & du héros & du sculpteur, on voit le modèle en grand d'une statue pédestre du roi qui doit être érigée à Rheims dans une place que l'on y construit à cet effet. Cette statue, qui est pleine de vie & d'expression, a dix pieds de hauteur; son piedestal est rond & sur les gradins sont deux figures de la plus grande beauté. L'une représente la ville de Rheims, & l'autre, qui a été particulierement admirée, est un emblême de la sureté publique; elle représente un citoyen qui repose dans une attitude pleine de sécurité quoiqu'il ait autour de lui des sacs d'argent ouverts; ces figures & les attributs qui les accompagnent doivent être exécutés en plomb; la statue du roi sera jettée en bronze.

Gravure.

On vient de graver, d'après Nollekens, le portrait du frere Jean de St. Côme, connu par son Lithotome caché. Cette estampe est bien exécutée & les ornemens en sont simples & de bon goût. Elle se vend chez *la veuve Chereau, rue St. Jacques aux deux pilliers d'or*, & chez *Buldet rue de Gêvres, au grand cœur.*

On trouve chez le sieur Moyreau, graveur, une nouvelle estampe représentant la vue d'une église dans la belle architecture gothique, d'après un tableau de M. de Grevenbroek.

Le sieur Rigaud, vient aussi de graver deux belles vues du château de Maisons, faisant pendant l'une à l'autre.

Le sieur le Camus, *rue S. Jacques, vis-à-vis le Plessis*, fait graver d'après M. Petitot, architecte de l'infant dom Philippe, des vues d'édifices & maisons royales. Cette collection est déja de 132 vues, & s'augmentera à mesure que les desseins s'acheveront sur les lieux.

Musique.

M. le Febvre, organiste de l'église de S. Louis en l'isle, vient de mettre au jour un ouvrage qui a pour titre, *l'Amour justifié, concert;* premier divertissement à deux voix, pour un dessus

& une haute-contre, avec symphonie, se vend aux adresses ordinaires & chez l'auteur, *rue & isle S. Louis, maison de M. Musnier de Bouville.*

M. le Jay, maître de musique, vient de publier *le Rossignol & la Fauvette*, 2° cantatille Françoise avec symphonie, dédiée à Mlle Godefroy. Cette piéce se trouve à Paris aux adresses ordinaires & chez l'auteur, *rue de Guénégaud, aux bains de la Seine*; & à Rouen, chez le sieur *l'Aigle, rue des Carmes.*

2e livre de vioncelle de M. Taillard. Prix 6 livres.

1er livre de vioncelle de M. Gratiani. Prix 7 livres 4 sols.

Recueil de petits airs ajustés pour le violoncelle de M. Cupis, prêt à paroître. Prix 6 livres.

Quatuor de Talon. Prix 9 livres.

Almire, cantatille de M. Legat de Eurcy pour un dessus. Prix 1 livre 16 sols.

On trouvera dans peu deux cantatilles intitulées *le Retour d'Aminte* & la *Délicatesse* mis au jour par M. le Menu, marchand de musique,

rue du Roule, à la clef d'or, chez lequel on trouvera aussi toutes les pièces ci-dessus & toutes sortes d'assortiments de musique.

Serrurerie.

La serrurerie a produit pour le dessein & pour l'exécution des morceaux d'une très-grande beauté. On voit à S. Denys des grilles faites par un frere de la maison, qui sont très-bien travaillées. Mais cet art est un peu négligé aujourd'hui parmi nous, & si les églises ou les communautés ne le soutenoient pas, nos habiles serruriers ne pourroient montrer leurs talents. Monsieur le curé de saint Roch qui avoit déja fait valoir cet art, en ordonnant le morceau précieux qui sert de rampe à l'escalier de la chaire, a voulu que la grille qui ferme l'entrée du chœur répondît à la magnificence des autres parties de l'église. Le sieur Doré chargé de cet ouvrage, a parfaitement répondu aux vues de M. Marduel, & son grillage est de la plus grande beauté, pour le goût & pour l'exécution ; les masses y sont distinctes & font très-bien sortir toutes les parties. Les deux pilastres sont saillants & les deux panneaux paroissent ne former qu'un accompagnement pour le médaillon suspendu par un anneau à des guirlandes. Ce médaillon porte le chiffre de S. Roch. La base, qui est en guillochis, a la masse & la proportion convenables, &c. En un mot, les détails de cette grille sont traités avec soin ; les feuillages dorés qui sortent des enroulements, ne font point confusion & on ne trouve point d'ornement minutieux. Le sieur

Doré a poli toutes les parties de fer découvertes & les a enduites d'une préparation qui leur conservera long-tems leur éclat.

Industrie.

Le sieur Bonvoisin, maître peintre & doreur, *place du vieux Louvre*, vient d'inventer de nouvelles garnitures de cheminées, propres à contenir des fleurs de toute espèce. La forme de ces sortes de vases est très-variée & le goût en est très-agréable. Il en est de toutes grandeurs & de tout dessein. Le prix dépend de la plus ou moins grande richesse de ces vases. Les fleurs naturelles y végétent très-bien, au moyen d'une terre préparée qui fait pousser l'oignon & éclorre la fleur. Les personnes qui n'aiment pas les odeurs, pourront y substituer des fleurs artificielles, & on en trouvera chez le sieur Bonvoisin. Nous avons déja annoncé qu'il fournissoit, montées fort proprement sous verre, les estampes gravées par MM. Cochin & le Bas, d'après les marines du célèbre Vernet. Les quatre pendants coûtent 84 livres.

La manufacture du sieur Compigné établie à Paris, *rue Grenetat*, continue à donner tous les mois des nouveautés dans la tabletterie. On a trouvé chez lui pour le nouvel an des poignées de cannes en écaille blonde incrustées d'or, des navettes, &c. du meilleur goût.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Essais historiques sur l'Angleterre. Ista studia ingenioſorum, curioſorum. *Cic. A Paris, chez les freres Etienne, rue S. Jacques* 1761. *in-12*. de 190 pages.

M. de Saint-Foix nous a donné des *Eſſais hiſtoriques ſur Paris*, ouvrage inſtructif, utile, agréable, & qu'on lit avec un plaiſir toujours nouveau. Le ſuccès mérité des eſſais de M. de S. Foix, a vraiſemblablement donné l'idée de l'ouvrage dont nous annonçons la première partie. On ne peut que ſçavoir gré au judicieux compilateur qui veut bien conſacrer ſes veilles à nous faire connoître les mœurs, l'hiſtoire & les uſages, paſſés & préſents, de l'Angleterre. Chaque partie des eſſais dont il s'agit ici, préſentera ces trois objets, ſous les titres de *Mœurs*, *Fragments hiſtoriques*, *Objets de l'émulation*.

Dans le premier article on rapportera tous les traits qui peuvent dépendre de l'hiſtoire des mœurs & de l'humanité, on ſe livrera rarement aux réflexions qu'un ſujet auſſi abondant pourroit faire naître, on ſe contentera d'expoſer les faits; d'un certain nombre de faits raſſemblés & rapprochés, doivent néceſſairement réſulter des lumières qui aideront beaucoup à développer le caractère de ce peuple. Dans le même article, on parlera de la littérature & des théâtres, non pour apprécier le mérite des productions de l'eſprit, ni pour les annoncer, mais parce que des traits iſolés, choiſis dans les ouvrages que produit une nation, peuvent jetter beaucoup de jour ſur le tableau de ſes mœurs.

Le ſecond article raſſemblera tous les faits rélatifs à l'hiſtoire, aux loix, aux finances, aux armes, en un mot à tout ce qui peut donner des connoiſſances ſur le gouvernement intérieur de l'Angleterre. Les faits que les nouvelles publiques auront fait connoître, ſeront rappellés ici lorſqu'on les pourra préſenter ſous un nouveau point de vue ou dans un plus grand détail. Les phé-

nomènes de la nature qui pourront concourir aux progrès de l'histoire naturelle, seront placés à la fin de ce second article.

Le troisième présentera les Anglois dans tous les rapports d'intérêts qui les ont rendus les rivaux de toutes les nations commerçantes. On y verra les différents objets d'émulation qu'une attention constante tend toujours à encourager. On y décrira leurs efforts plus ou moins heureux dans l'agriculture, dans le commerce & dans les arts; en un mot, on n'oubliera rien de ce qui peut contribuer à nous faire connoître cette nation & à instruire la nôtre.

C'est ainsi à-peu-près que s'annonce cet ouvrage, & si les parties suivantes sont aussi intéressantes que la premiere, on peut lui promettre un succès proportionné à son utilité. Parcourons rapidement cette première partie. L'article des *Mœurs* contient des faits relatifs, à l'usage, tyrannique pour la société, de distribuer de l'argent aux domestiques des personnes chez qui l'on a dîné, à la curiosité des Anglois, à leur goût pour les paris, au respect que le peuple a pour la célébration du dimanche, au patriotisme généralement répandu dans la nation & à ses effets, à la crédulité vulgaire qui a longtems fait regarder les sorciers comme existants, crédulité punie de mort en Angleterre depuis les progrès qu'a faits la raison humaine; aux traits d'humanité dont la nation entière se distingue, aux projets que publiant de temps en temps de bons citoyens, &c. Le second article, qui est tout historique, nous présente d'abord des anecdotes sur la vie de Henri, fils aîné de Jacques I. jeune prince de grande espérance, mort à l'âge de dix-neuf ans. On trouve ensuite des détails sur le juste supplice du lord comte de Ferrers, condamné à être pendu & disséqué pour avoir tué un de ses domestiques, & exécuté le 5 du mois de Mai dernier. Exemple à jamais mémorable, très-propre à contenir les grands & à leur apprendre à respecter dans les malheureux que la fortune leur soumet des hommes que la nature a créé leurs égaux. Le reste de cet article contient des descriptions de diverses cérémonies, des remarques sur le règne de Georges II. le seul de tous les souverains d'Angleterre, seconds de leur nom, qui ait régné

heureusement. Une lettre singulière d'un Juif aux gardes du cabinet Britannique, & deux morceaux relatifs à l'histoire naturelle. Dans le troisiéme article, qui doit présenter les objets de l'émulation, on nous donne un précis des travaux de plusieurs sociétés établies, à Londres, à Edimbourg & à Dublin pour l'encouragement des arts, des manufactures, de la marine & du commerce. Le patriotisme le plus éclairé a dirigé presque toutes les vues de ces sociétés. Suit un parallèle du commerce des Anglois dans l'Inde avec celui des autres peuples de l'Europe, & un état du commerce particulier des navires-baleiniers de cette nation. Des observations sur l'agriculture, terminent cet article : M. Patullo a prouvé dans son excellent *Essai sur l'amélioration des terres*, combien la méthode d'enclorre les champs, étoit utile, & on rapporte ici des faits, qui à cet égard, augmenteroient, s'il étoit possible, la force de ses démonstrations.

DISSERTATION SUR L'EXCELLENCE DE LA LANGUE ITALIENNE; par M. Deodati de' Tovazzi. Formas se vertet in omnes. *VIRG. A Paris, quai des Augustins, chez le Clerc & chez Bauche ; & , rue de la Comédie Françoise, chez Lambert.* 1761. petit *in*-8°. de 60 pages.

L'auteur de cette dissertation est connu par l'élégante traduction des *Lettre d'une Péruvienne*, qu'il a donnée il y a quelque temps. Dans l'ouvrage que nous annonçons, il entreprend de détruire les idées qu'ont la plûpart des gens de lettres étrangers, sur la langue de son pays, qu'ils ne croient propre qu'à certains sujets. M. Deodati voulant examiner la chose philosophiquement, commence d'abord par établir les qualités que doit avoir une langue quelconque. Ces qualités sont, incontestablement, l'*abondance*, la *netteté*, la *flexibilité*, l'*harmonie*, la *noblesse* & l'*énergie*. Il s'agit donc de prouver que l'on trouve dans la langue Italienne tous ces avantages réunis dans un degré supérieur à toutes les autres langues ; mais comme on ne peut s'assurer de la vérité des preuves de ce genre que par la voie de la comparaison & des exemples, & qu'il falloit choisir une langue polie avec laquelle on pût mettre l'Italien en parallèle, notre auteur compare la langue Ita-

lienne avec la Françoise, qui, dit-il, paroît être la plus estimée de toutes celles de l'Europe, puisqu'elle est la plus répandue : car, ajoute-t-il, avec une politesse dont les François doivent lui sçavoir beaucoup de gré, » quand j'aurai démontré que la langue Françoise le céde de beaucoup à la » notre, je crois que tout sera dit par rapport aux autres » nations : les François vaincus, qui peut-on avoir encore » à craindre ?

L'abondance est déja une qualité qu'on ne peut refuser à l'Italien, pour peu qu'on connoisse cette langue ; or l'abondance ne consiste pas à avoir plusieurs mots, strictement synonymes, pour exprimer la même idée ; mais à avoir beaucoup de demi-synonymes, c'est-à-dire des mots qui en exprimant l'idée générale de la chose qu'ils représentent y ajoutent ou en diminuent quelque nuance qui les rend propres à telle ou telle acception plutôt qu'à tout autre. Les exemples que notre auteur cite, ne laissent rien à desirer à ce sujet. De cette abondance naît nécessairement la netteté & la précision, & des objets de comparaison qu'a choisis notre auteur, il résulte que les Italiens ont un mot pour chaque idée, & même pour chaque modification d'idée, au lieu que les François sont obligés de prendre le même mot dans une infinité d'acceptions différentes. A cela, si l'on ajoute l'équivoque des tours qui gênent perpétuellement l'écrivain François & que l'Italien ne connoît pas, on sera forcé de convenir de la supériorité de celui-ci.

Quant à la flexibilité, on sçait qu'aucune langue ne peut se comparer à l'Italienne à cet égard. Elle est propre à les représenter toutes. Et, pour ne citer que la langue Françoise, à l'exemple de notre auteur, y a-t-il en François une traduction supportable, même en prose, d'aucun poëte Grec ou Latin ? Peut-on en lire aucune ? Au lieu que les Italiens possédent, rendus avec vérité & fidélité & avec la même beauté de poësie, Virgile, Lucrece, Homere, Théocrite, Euripide, &c. &c.

La flexibilité est la mere de l'harmonie ; on ne peut pas plus disputer à la langue Italienne cette qualité que les autres ; M. Deodati cite à ce sujet l'autorité & l'aveu de MM. de Port-royal ; mais il ne falloit en appeller qu'à quiconque a des oreilles.

L'harmonie produit l'air de noblesse dans une langue ; mais ce qui leur en donne véritablement le caractère, dit notre auteur, c'est l'aptitude à exprimer heureusement les petites choses ; or qu'on ouvre le Tasse, l'Arioste, Metastasio, on sera étonné de voir avec quelle facilité ces poëtes *passent du grave au doux, du plaisant au sévère*, comment tout prend une forme agréable entre leurs mains, &c. & qu'on ne dise pas que c'est le seul effet du génie ; c'est encore celui de la langue, qui dans le Tasse, par exemple, a tout annobli, *jusqu'à la peinture d'une procession*.

Nous voici parvenus au grand reproche qu'on fait à la langue Italienne à laquelle on accorde volontiers la douceur & l'harmonie, mais à qui on dénie l'énergie, comme si l'énergie avoit d'autres sources que la briéveté, la précision, l'abondance, la hardiesse des tours, la facilité des inversions, l'onomatopée, &c. M. Deodati a prouvé précédemment que la langue Italienne possédoit tous ces avantages ; c'est de leur réunion que dépend la force & la vigueur, n'y a-t-il pas de la stupidité à les lui refuser ? Aux exemples que notre auteur a cités, qu'il nous soit permis d'ajouter cette ariette de Metastasio où l'on verra la peinture la plus riante du séjour des champs, unie à l'effrayant tableau d'une cour orageuse, avec un art dont rien ne peut approcher. C'est une princesse infortunée qui parle :

Non vi piacque, ingiusti Dei,
Ch'io nascessi pastorella ;
Altra pena or non avrei
Che la cura d'un'agnella
Che l'affetto d'un pastor :
Ma chi nasce in regia cuna
Più nemica hà la fortuna,
Che nel trono ascosi stanno
E l'Inganno, ed il Timor.

Cette ariette est assez connue, pour que nous soyions dispensés de la traduire.

Enfin le résultat des démonstrations de M. Deodati est : « 1°. Que la langue Italienne étant de la plus grande clarté » connue, elle est très-propre aux sciences & à la philoso- » phie. 2°. Que cette langue étant tout à la fois abondante, » claire, flexible, harmonieuse, noble & énergique ; il » s'ensuit qu'on n'en sçauroit trouver de plus propre aux » belles-lettres en général & à la poësie en particulier. » Il ajoute, après avoir peint d'un trait les langues vivantes de l'Europe, que l'on pourroit dire de la poësie, ce qu'un homme célèbre a dit de la musique ; *qu'il n'y a que les Italiens qui en aient véritablement une.*

La dissertation dont nous venons de rendre compte est très-bien raisonnée, & très-bien écrite ; les preuves nous paroissent sans replique, mais elles ne persuaderont pas ; car, comme a dit un homme d'esprit, quand il s'agit de prouver des choses si claires, on est sûr de ne pas convaincre.

L'ARTE DELLA GUERRA, in ottava rima Italiana, tratta dal poema Francese del filosofo di Sans-Souci ; dal signore di San-Severino. Unde prius nulli velarunt tempora Musæ. 1761. (L'art de la guerre, poëme, traduit du François du philosophe de Sans-Souci, en stances Italiennes, par M. de San-Severino.) *A Naples* & se vend *à Paris*, chez *Delormel*, *rue du Foin.*

Tout le monde connoît le poëme François dont nous annonçons la traduction. Tout le monde a appliqué à son auteur ce qu'on avoit dit de César : *Eodem animo scripsit quo bellavit.* Il nous suffit de dire que la traduction de M. de San-Severino n'est pas indigne de l'original. On y trouve beaucoup de poësie. On est étonné même de voir que la gêne des *Ottaves* qui veulent être terminées par un sens complet, ne l'ait point écarté de la fidélité qu'il devoit à son modèle. Mais, quoiqu'en dise M. de San-Severino dans sa préface & quelle qu'ait été son exactitude à cet égard, il nous paroît que si ce poëme eût été traduit en vers blancs, (*versi sciolti*) la rapidité, le feu, la vigueur de l'original eût été mieux conservée.

Donnons, pour exemple de la manière de notre traducteur, l'octave suivante, prise au hasard :

D'Attila a quella tua tenera mente
L'esempio ad imitar io nò non vanto ;
Ma ben di Tito l'anima clemente ;
Ma del buon Marco-Aurelio il genio santo.
Ti propongo Trajan , che della gente
Mortal fù il grande onor , il più bel vanto.
Sfrondato cada pur senza decoro ,
Pria che macchiato il militare alloro.

Voici les vers de l'original :

Je ne vous offre point Attila pour modèle ;
Je veux un héros juste, un Tite, un Marc-Aurele ,
Un Trajan , des humains & l'exemple & l'honneur ,
Que la vertu couronne ainsi que la valeur :
Tombent tous les lauriers du front de la victoire
Plutôt que l'injustice en ternisse la gloire.

Ces deux derniers vers sur-tout sont très-bien rendus dans la traduction.

Ceux qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelque article concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard : autrement ils seront retardés de huit jours.

On souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Les Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 3.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 19 *Janvier.*

SCIENCES.

Académies.

MONSIEUR de la Condamine, choisi par l'académie Françoise pour remplacer M. de Vauréal, ancien évêque de Rennes, y a pris séance dans l'assemblée publique de Lundi dernier, 12 de ce mois. Le discours de réception de ce nouvel académicien a été fort applaudi, ainsi que celui de M. de Buffon qui lui a répondu.

On y a lu un *discours en vers sur l'étude*, par M. Marmontel, poëme qui a été couronné par l'académie.

C

L'ACADÉMIE impériale de Péterſbourg propoſe pour les prix des années 1761 & 1762 les ſujets ſuivants : 1°. *Déterminer la théorie des irrégularités des mouvemens des comètes, cauſés par l'attraction des planètes, & démontrer juſqu'à quel point cette théorie s'accorde avec les obſervations faites ſur la comète de 1759.* 2°. *Trouver les moyens de corriger ou de diminuer par le concours de pluſieurs lentilles les défauts qu'on reproche aux lunettes d'optique & aux microſcopes, ſoit que ces défauts viennent des différentes réfractions des rayons viſuels, ou qu'ils ſoient produits par la figure ſphérique des verres ; & indiquer juſqu'à quel point on peut pouſſer la perfection dans ces inſtrumens.* Les preuves doivent être appuyées ſur l'expérience. Les mémoires doivent être envoyés à l'académie avant le mois de Juin de chaque année.

Nous avons annoncé l'établiſſement d'une nouvelle académie à Metz. Cette ſociété, dont les vues portent ſur des objets vraiment utiles, propoſe pour ſujet du prix, conſiſtant en une médaille d'or de la valeur de 400 liv. qu'elle donnera le 25 d'Août prochain, la queſtion ſuivante : *Quel eſt le vrai principe de la fécondité des terres ?* Les conditions ſont les mêmes que celles que preſcrivent toutes les académies. Les mémoires doivent être remis, francs de port, avant le premier de Juillet, à M. *Dupré de Geneſte, ſecrétaire perpétuel de l'académie des*

ſciences & des arts, place de Sainte-Croix à Metz.

Le prix de l'inſtitut de M. Stolpe, conſiſtant en une médaille d'or de la valeur d'environ 500 liv. argent de France, ſera délivré à l'auteur du mémoire qui aura le mieux traité le ſujet ſuivant ; il s'agit d'examiner *combien la révélation divine a rendu la morale plus parfaite dans ſes principes, dans ſes motifs & dans ſes fins.* Les mémoires doivent être écrits en Latin ou en Hollandois, & adreſſés à *M. Gaubius, profeſſeur de médecine à Leyde ;* on n'en recevra aucun après le premier de Juillet.

Phyſique.

M. Sigaud de la Fond a commencé un cours public de phyſique, le 10 de ce mois. Dans ce cours, qui ſera compoſé de trente leçons, on donnera une théorie des loix du mouvement qu'on tâchera de développer. La ſtatique ſurtout ſera traitée avec ſoin, en général & dans ſes diviſions, comme la méchanique, l'hydroſtatique, l'aréoſtatique, &c. Des expériences ſur le feu & ſur l'électricité termineront ce cours, dans lequel on parcourra rapidement, mais avec ordre & méthode, toutes les parties de la phyſique expérimentale, qui eſt la ſeule vraie phyſique. M. Sigaud de la Fond donne, outre ces cours publics, des leçons particulières. Il demeure *à l'Eſtrapade, maiſon de madame Thomas,*

Médecine.

Lundi dernier, on a commencé aux écoles de médecine un cours d'opérations de chirurgie : la leçon est faite par M. Bertrand, docteur-régent de la faculté ; la démonstration des méthodes d'opérer se fait sur le corps humain par M. Ruffel le fils, maître en chirurgie, & chirurgien-major en survivance d'une compagnie des gardes du roi. Ces exercices commencent à deux heures & demie après-midi.

La dame *Turben* continue, avec succès, le débit de son suc de réglisse & de guimauve, connu par ses bons effets depuis plus de trente ans. Son usage ne se borne pas aux rhumes, pour la guérison desquels il est très-efficace : il est encore recommandé pour les toux & âcretés de gorge, & utile aux pulmoniques. L'approbation constamment donnée à ce remède par la commission royale de médecine, & le brevet de M. le premier médecin du roi, sont une preuve de la confiance avec laquelle on peut en user ; preuve encore plus fortement établie par l'usage qu'en font Mgr le duc de Bourgogne & Mesdames de France. La dame Turben en vend de deux sortes, du blanc & du brun : c'est de ce dernier qu'elle a l'honneur de fournir la famille royale. Un avantage de ce remède qui n'est point à mépriser, c'est que ni le transport, ni le laps de temps ne lui font rien perdre de sa qualité. La dame Turben demeure présentement

rue des vieilles-Etuves S. Honoré, vis-à-vis l'hôtel de Carignan.

Chirurgie.

M. *Dupleſſis*, profeſſeur d'anatomie, fait dans l'amphithéâtre des écoles de chirurgie, ſes leçons & démonſtrations ſur la ſtructure du corps humain, à onze heures du matin; & M. Sue, ſon adjoint, profeſſe l'après-midi à trois heures. Ces cours, curieux & inſtructifs, attirent une grande foule d'auditeurs.

Géographie.

L'on vient de mettre au jour une mappemonde, & les quatre grandes parties de la terre, bordées d'ornemens qui renferment ce que l'hiſtoire, tant ſacrée & profane, a de plus intéreſſant. Ces cartes ont cinq pieds de longueur ſur quatre de hauteur; & l'on n'a rien négligé pour les rendre dignes de la curioſité du public: elles ſe trouvent chez le ſieur *Longchamps*, *géographe*, *à l'enſeigne de la place des Victoires*, *au bas de la rue S. Jacques.*

Commerce.

L'INDUSTRIE de nos voiſins nous a ſouvent ouvert une route que nous avons ſuivi enſuite avec plus de ſuccès qu'eux-mêmes. La quinquaillerie en Pinſback d'Angleterre a été fort répandue parmi nous. Il vient de s'établir à la Charité-ſur-Loire une manufacture qui nous fera déſormais paſſer des ouvriers Anglois. MM.

Kleok & compagnie, entrepreneurs de cette manufacture, y font fabriquer des boutons, boucles, & toutes sortes de bijouteries en Pinsback doré & non doré. On y trouve des modèles à choisir, soit pour uniformes d'officiers, soit pour autres fournitures. Le bureau de distribution est *rue Montorgueil, chez le sieur Evrat, vis-à-vis la rue Beaurepaire, maison du sieur Gilbert, marchand de fer.* Les boutons fins & dorés sont de 18 liv. la grosse.

Industrie.

La sieur Quesnel, de Rouen, pelletier du roi, qui l'année dernière eut l'honneur de présenter à S. M. un tapis de peaux de tigres rapportées si artistement, que leurs jonctions & leurs nuances formoient un dessein régulier, vient de finir, dans un tout autre genre, un nouveau chef-d'œuvre qui est encore plus digne d'admiration. C'est la garniture entiere d'une robe de femme, en plumes, qui par l'agencement singulier avec lequel elles sont disposées, par la variété des couleurs & la délicatesse des nuances, représentent, dans la dernière vérité, des fleurs naturelles avec tout leur éclat & toute leur fraîcheur. Ces fleurs forment une guirlande qui serpente autour d'une colonne torse à fond blanc. On ne peut louer ce bel ouvrage plus dignement, qu'en disant qu'il a mérité l'approbation & les éloges de M. Boucher, si bon juge de toutes les productions où l'art tend à imiter la nature qu'il sçait lui-même faire respirer dans ses tableaux.

Le sieur Quesnel se fera un plaisir de montrer ce morceau aux curieux, & même il seroit charmé que ce modèle pût produire de belles copies. Le sieur Quesnel offre d'en exécuter en hermine teinte.

Le sieur Quesnel demeure *Cloître S. Honoré, à côté de M. Gauthier, géographe*, chez qui on pourra s'adresser en l'absence du sieur Quesnel.

ARTS.

Sculpture.

M. Pigalle, dont l'attelier a été transporté à cause des travaux du Louvre au bout de la chaussée d'Antin, près Magny, est occupé actuellement à finir la figure du maréchal de Saxe sur le modèle qu'on a admiré dans son attelier du Louvre : les autres figures sont achevées, la France, l'Hercule, la Mort, le Génie de la guerre, toutes ces parties rassemblées & qui forment un ensemble touchant & plein d'expression, seront exposées à la S. Louis prochain au sallon ; ce morceau de sculpture, qui est un des plus poëtiques que nous ayons vu depuis long-temps sortir du cizeau de nos artistes, doit être, après l'exposition, transporté à Strasbourg, au temple de S. Thomas, où est inhumé le maréchal.

L'ÉGLISE de S. Merry, déjà ornée & richement décorée par les soins de l'ancien curé, &

sur les desseins de M. Slodz, manquoit encore d'une chaire qui répondît à la magnificence du chœur. Celle qu'on vient d'y placer, exécutée sur les desseins du même M. Slodz, ne répond pas tout-à-fait aux autres parties de décorations dont il est auteur ; mais elle a quelques beautés. On ne s'est point écarté de l'usage ancien pour la forme de la chaire ; on a seulement placé aux côtés, pour remplir le vuide de l'arcade, deux grands palmiers qui soutiennent l'abat-voix, sur lequel on voit la Religion, figure assez bien posée, & qui couronne tout l'ouvrage : l'escalier à double rampe qui vient joindre les palmiers, est très-roide & d'une petite manière. La sculpture de cette chaire est d'ailleurs assez bien traitée dans le simple, & le tout fait un assez bon effet.

SPECTACLES.

Comédie Italienne.

On a vu avec plaisir sur ce théâtre *l'Isle des Foux* ; petite pièce, dont la musique a été applaudie. Cette isle est supposée destinée à recevoir les foux qu'on y envoie de divers pays & qui ne doivent obtenir leur rappel que lorsqu'ils seront guéris de leur folie. La pièce a peu ou point d'intrigue, on la peut regarder comme une de ces bagatelles de mode qui n'exigent aucune vraisemblance, c'est une suite de scènes à

tiroir qui peignent agréablement les travers du siècle. On y voit passer en revue, avare, prodigue, coquette, prude, faux-brave, &c; le sieur Cailleau qui a joué le rôle de l'avare, a très-bien réussi; on a sur-tout applaudi à une ariette que cet acteur chante avec beaucoup de grace & dont la composition a paru charmante.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Histoire d'Angleterre, &c. *par M. Smolett. Tome II.*

Quoique M. Smolett fasse suivre l'histoire politique par l'histoire ecclésiastique, nous n'avons point parlé de cette dernière, parce que les accroissements plus ou moins lents de la religion chrétienne, les obstacles ou les facilités qu'elle a trouvés & ses différentes situations n'appartiennent pas plus à l'histoire de l'Angleterre qu'à celle des autres pays où cette religion s'est introduite; il n'en sera donc question, qu'autant que les affaires de l'église se trouveront mêlées avec celles de l'état, ce qui a souvent occasionné des révolutions dans la Grande-Bretagne.

Le second volume de M. Smolett offre d'abord l'histoire de l'heptarchie, c'est-à-dire, des sept royaumes formés par différents chefs Anglo-Saxons. Après avoir ravagé les plus belles provinces du pays au secours duquel ils avoient été appellés, ils s'y établirent. La résistance que leur opposerent les naturels du pays resserrés dans quelques cantons peu considérables de l'isle, n'aboutit qu'à des efforts impuissants, de sorte qu'à compter de l'établissement de l'heptarchie jusqu'à l'arrivée des Danois, l'histoire de la Grande-Bretagne, n'est plus que celle des Anglo-Saxons. Leurs princes souvent divisés entr'eux se firent la guerre avec avantage tour-à-tour, & tour-à-tour de même chacun d'eux obtint la supériorité sur les autres, quelquefois par choix, plus

souvent par la force des armes. Ces temps de troubles intestins n'auroient par eux-mêmes rien de bien intéressant, & ne présenteroient qu'une liste longue & affligeante pour l'humanité, des lieux où il s'est donné des batailles & des noms des princes qui les ont livrées : mais les beaux règnes d'Alfred, d'Edouard, d'Athelstan, d'Edmond, d'Edred, & d'Edgar, méritent l'attention du lecteur. Sous ces princes, qui auroient dû naître sur un plus grand théâtre, & dans des circonstances moins orageuses, l'Angleterre commença à avoir des loix, l'importance d'entretenir une marine fut sentie, des manufactures s'établirent, les sciences & les arts furent protégés. Ce fut aussi sous ces princes que les prétentions ecclésiastiques s'annoncerent avec éclat. On voit un Dunstan, pour lors simple abbé de Glaston, sommé de rendre compte des deniers qu'Edred lui avoit confiés & qu'il répandoit pour s'acquérir une popularité dangereuse, se contenter de répondre qu'ils avoient été employés en œuvres pies & l'on ne jugea pas à propos de le pousser plus loin, quoiqu'Edwi qui lui redemandoit ce compte, fût mal disposé contre lui : preuve du crédit dont jouissoit cet abbé ; on voit un Odon, archevêque de Cantorbery, ordonner solemnellement la séparation de ce prince & d'Athelviga, la reléguer en Irlande, après l'avoir fait marquer au visage, renverser Edwi du trône & faire couper les jarrets à sa maîtresse. Mais c'est dans l'ouvrage qu'il faut lire ces particularités & les notes du traducteur.

Les Danois qui avoient déja fait une descente sous le règne d'Ethelred reparurent enfin avec un dessein plus formé de s'établir en Angleterre. La fortune se déclara alternativement pour les deux partis, jusqu'à l'élévation de Canut-le-grand sur le trône. La domination Danoise ne fut pas de longue durée, on ne compte que trois rois de cette nation, auxquels succéda Edouard, prince de race Saxonne ; Harold qui le suivit, fut tué dans une bataille contre Guillaume, duc de Normandie, & la couronne passa au vainqueur. La conquête de l'Angleterre, faite avec une armée de soixante mille hommes, l'assujettissement de la nation, ses efforts pour sortir d'esclavage, les démêlés de Guillaume avec son fils Henri, sa mort &

les particularités de ses funérailles, terminent ce volume dans lequel il nous paroît que M. Smolett soutient parfaitement le caractère d'impartialité qu'il avoit annoncé dans sa préface, & qui est le premier mérite d'un historien.

TRAITÉ DE LA CULTURE DES TERRES, par M. Duhamel du Monceau, de l'académie des sciences, &c. Tome VI. contenant les expériences & réflexions sur la culture des terres & sur la conservation des grains, faites pendant les années 1757, 1758, & 1759. *A Paris, chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques.* in-12. *fig.* 550 pages. Prix, 3 livres *relié.*

Les tomes précédents de cet important ouvrage sont si connus, que nous sommes dispensés d'en donner une notice. Une simple annonce même suffiroit pour celui-ci, il y a long-temps que le public sçait ce qu'il doit de reconnoissance au digne citoyen qui a consacré ses veilles à procurer l'utilité générale; mais nous ne pouvons priver nos lecteurs de l'idée sommaire du plan que M. Duhamel donne lui-même de son ouvrage.

Ce volume est composé de sept chapitres. Le premier roule sur les préparations qu'on doit donner aux terres, & après avoir rappellé ce qui avoit été dit dans les tomes précédents, on traite des différentes sortes de labourer les terres, de la manière de les disposer en planches régulières, &c. On recherche ensuite quelle est la plus avantageuse division dans l'exploitation des terres, & quelles sont les pratiques de culture à cet égard; quelques remarques sur le système de M. Pattullo, le récit des succès de quelques cultivateurs & des observations sur la nouvelle culture, terminent ce chapitre. Dans le second, il s'agit des prés artificiels & du bétail; on fait encore ici une excursion rapide sur les volumes précédents & on entre ensuite dans les plus grands détails sur la culture du trefle & des autres plantes qui servent à former ces sortes de prés. On examine les conseils de M. Patullo & ceux de l'auteur des *prairies artificielles*, & on indique les cas où les uns sont préférables aux autres. Le troisiéme chapitre a pour objet les engrais, & contient plusieurs expériences intéressantes à ce sujet, quelques ré-

flexions sur sa marne, une digression sur les bêtes à laine, & un exposé des avantages qui résultent tant pour les troupeaux que pour les terres de l'usage de faire parquer les bestiaux. La description & l'examen des divers instruments du labourage, remplit le 4e chapitre. Les semences, leur choix, les préparations préliminaires qu'elles exigent, ce qui est relatif à la récolte des grains, & la manière de faucher le froment, sont le sujet du chapitre 5e. La conservation des grains, lorsqu'ils ont été recoltés, les usages de plusieurs pays à cet égard, des réflexions sur les insectes nuisibles aux bleds, &c, sont l'objet du dernier chapitre qui est terminé par des observations météorologiques.

RECUEIL DE MÉMOIRES CONCERNANT L'ŒCONOMIE RURALE, par une société établie à Berne en Suisse. Tome I. 3e partie. *A Zurich, & se trouve à Paris, chez Humblot, rue S. Jacques.*

Nous avons annoncé dans notre feuille du 13 Octobre 1760, N°. 39. les deux premières parties de cette utile collection. Celle-ci ne déroge point à ses aînées. Elle contient, 1°. La suite du *mémoire sur l'agriculture*, relativement à la Suisse, par M. le marquis de Mirabeau. 2°. Un *traité sur la disette de bois & sur les moyens d'y remédier*; dans lequel on indique la manière d'établir des forêts & de cultiver les arbres sauvages. Ce traité, dont on ne donne dans ce volume que la première partie, est très-bien fait, très-détaillé; les inconvénients & les ressources, les maux & les remèdes, tout est ici exposé avec beaucoup de méthode & de netteté, & les préceptes que donne l'auteur de ce mémoire, ont d'autant plus de force, qu'il n'en est pas un qui ne soit fondé sur l'expérience. 3°. Un *essai sur la végétation*; ce morceau est tiré en partie du *dictionnaire universel des arts & des sciences, par le Dr. Jean Harris.* Le 4e article de ce recueil contient la première partie du *mémoire de M. le marquis de Turbilly sur les défrichements*, dont nous avons rendu compte dans l'Avantcoureur du 7 Juillet 1760, N° 25. 5° Suit un *mémoire sur le hêtre* dans lequel on examine la nature

de cet arbre & où l'on traite de sa culture & de ses usages. Enfin le volume est terminé par des tables météorologiques.

Les Folies, ou Poesies diverses de M. Fl.... *A Avignon, & à Paris*, chez Duchesne, *rue S. Jacques*. 1761. in-12 de 410 pages. Prix 2 livres 8 sols.

L'auteur de ce recueil en auroit pû retrancher bien des choses, & son livre n'en eût été que meilleur. Il est des vers de société qui, quoiqu'ingénieux & bien tournés, doivent mourir dans le cercle pour lequel ils ont été faits. L'allusion, l'à-propos, les circonstances qui les rendent délicieux pour les personnes qui les ont vû naître, sont perdus pour les lecteurs indifférents. Un auteur *trop indulgent au feu de son génie*, pour emprunter l'expression de Rousseau, a malheureusement une égale complaisance pour tous les enfants de sa plume & n'en sçait sacrifier aucun. C'est précisément la foiblesse qu'on peut reprocher à M. Fl... Dans ce qu'il appelle *ses Folies*, il y a de jolies choses pour tout le monde; mais il y en a beaucoup qui ne le sont que pour un très-petit nombre de personnes, & le public pourra s'impatienter à les parcourir, parce qu'il ne lit que ce qui peut l'intéresser & que les objets qui ne sont relatifs qu'à une société particulière, ne peuvent amuser la société générale.

Ce recueil est divisé en trois parties; la première contient des *Fables*; la seconde, ce qu'on est convenu d'appeller *Œuvres mêlées*; la troisième, des *Chansons*.

A l'égard de ses fables, notre auteur se juge lui-même dans sa préface avec une équité, dont on ne sçauroit lui tenir trop de compte. Il sent combien grande est la distance qu'il y a entre la Fontaine & lui. Mais nous devons ajouter qu'il doit être compté parmi les heureux imitateurs de ce grand fabuliste. Dans les sujets d'invention sur-tout, il nous paroît avoir saisi le genre, quoiqu'il manque souvent de cette exacte & minutieuse justesse qui fait la perfection de cette sorte de poëmes. Nos lecteurs connoîtront sa manière par la fable suivante:

La Lampe, la Mèche, l'Huile & le Feu.

La Lampe s'écrioit, d'un ton présomptueux,
Mortels, c'est moi qui vous éclaire
Au défaut du flambeau des cieux :
Toi ? reprit la Mèche en colere,
Eh quelle autre que moi dispense la lumière ?
Tu n'es, sans mon secours, qu'un vase ténébreux.
L'Huile, à son tour, interrompant la Mèche,
Prétend de la clarté lui disputer l'honneur;
Car, dit-elle, sans ma liqueur,
Toi-même ne serois qu'une filasse séche :
Eh! qui suis-je donc, dit le Feu,
Si l'Huile la nourrit, moi je la vivifie;
Chacun a son talent; mais, d'un commun aveu,
L'ame de tout c'est le Génie.

On distingue dans la seconde partie plusieurs épigrammes très-bien tournées & dont pas une, (ce qui n'est pas un petit mérite actuellement) ne contient aucune personnalité. Les bornes de cette feuille nous forcent, quoiqu'à regret, d'en priver nos lecteurs.

La plûpart des chansons qui font la dernière partie de ce recueil, sont connues de tout le monde, & ont paru, gravées avec la musique, dans les recueils intitulés *les Tributs de la toilette*, *les Soirées de Comus*, &c.

Qu'il nous soit permis de transcrire encore les vers suivants, adressés à l'auteur par un de ses amis sur le titre qu'il a donné au recueil de ses poësies :

Pour ton livre, ah quel titre heureux!
Que d'argent pour ton libraire,
Si chaque fou, grand, petit, jeune ou vieux
En achete un exemplaire!

L'ESPRIT DE SAINT-EVREMONT, par l'auteur du GÉNIE DE MONTESQUIEU. A Amsterdam, & se trouve *à Paris, chez Vincent ; rue S. Severin.* in-12 de 416 *pages*. Prix 2 livres, *broché*.

Si l'on peut faire un crime à l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons d'avoir osé abréger Montesquieu dont il faut tout lire, on lui doit de la reconnoissance d'avoir extrait de Saint-Evremont ce qu'on en peut lire. La réputation de cet écrivain a été si grande, que des éditeurs avides de gain, avoient cru ne pouvoir trop multiplier les tomes de ses ouvrages vrais ou supposés (*). Le public qui enfin apprécie au juste les productions pour lesquelles on avoit extorqué son admiration, laissoit depuis long-temps le volumineux recueil des œuvres de Saint-Evremont combattre tristement les vers & la poussière, & les lecteurs qui aiment à s'occuper utilement, regrettoient le temps qu'on étoit forcé de perdre à parcourir l'immense compilation de Desmaiseaux, pour trouver un article bien fait & intéressant. L'ouvrage dont il s'agit ici leur épargnera cette peine. Les différents fragments qui le composent, nous paroissent choisis avec goût & rangés avec méthode. Ils sont placés chacun sous un titre générique, comme *Amour, Amitié, Drames, Histoire, Portraits, Mélanges, &c.*

ESSAI sur la déclamation tragique. 1761. Brochure de 40 *pages in*-8°. C'est une nouvelle édition d'un petit poëme qui parut il y a environ trois ans, & auquel l'auteur a fait beaucoup de changements, d'additions & de corrections. Les acteurs & actrices y trouveront de bonnes leçons, & les gens de lettres n'y verront que peu d'intérêt, beaucoup de vers médiocres, quelques vers heureux, & peu d'ensemble ; mais c'est un essai qui est susceptible encore de perfection, & nous conseillons à l'auteur de polir son ouvrage, d'en développer & d'en remplir le plan, dont ce qu'il nous offre actuellement ne paroît être que l'esquisse.

(*) On sçait que *Barbin* disoit à quelques écrivains qui travailloient pour lui : *Messieurs, faites-moi du Saint-Evremont, je vous prie.*

Journal de Metz, *pour l'année* 1781. *A Metz, chez Joseph Collignon* ; & se trouve à Paris, *chez Herissant, rue S. Jacques.*

Cet ouvrage est pour la ville de Metz, ce que l'almanach royal est pour Paris. On y trouve plusieurs traits historiques particuliers au pays Messin. On y donne une notice de l'état civil, militaire & ecclésiastique, tant de la ville de Metz, depuis sa réunion à la couronne de France, que des places des trois évêchés ; les différentes jurisdictions, la nouvelle société royale des sciences & des arts, dont nous avons annoncé l'établissement ; la milice bourgeoise, la communauté des Juifs, les mesures usitées pour la vente des grains, & leurs rapports à la mesure de Paris ; rien en un mot de ce qui a rapport à l'administration publique, &c, &c, n'est oublié. Quoique la connoissance de ces différents détails intéresse plus particulièrement les habitants de Metz, & les personnes qui y ont des bénéfices, des charges & des emplois, ou que des affaires amènent dans cette ville ; on peut regarder ce journal comme un livre instructif pour toute espèce de lecteurs. Il seroit à souhaiter qu'on en eût un pareil, du moins pour les villes principales. Il survient souvent des occasions de faire des affaires dans des lieux qu'on ne connoît pas, & par le moyen de ces sortes de répertoires, on est dans l'instant informé de l'état des choses, ce qui est d'un grand secours.

Ceux qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelque article concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard : autrement ils seront retardés de huit jours.

On souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Les Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

No 4.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 26 Janvier.

SCIENCES.

Médecine.

JEUDI 22 de ce mois, sous la présidence de M. Coste, médecin de la faculté de Paris, M. Boyrot de Jonchères, docteur de la faculté de Montpellier & bachelier de celle de Paris, a soutenu une thèse sur la question : *Si la rétine est le principal organe de la vûe.*

Après avoir décrit la délicate structure des organes de la vûe & la prodigieuse variété que la nature a mise dans les yeux des animaux, & sur-

tout dans ceux des insectes, dans l'un desquels le fameux Lewenhoek a compté jusqu'à 8000 ramifications du nerf optique; le bachelier est passé ensuite à la liaison qui se trouve entre les divers ébranlemens de ces filets nerveux dans l'œil & la perception que l'ame reçoit des objets. Ces perceptions sont, en vertu des loix naturelles, une suite constante des divers trémoussemens des parties nerveuses : d'où il suit que la rétine étant une expansion du nerf optique, & la choroïde n'étant, au contraire, qu'une membrane formée de vaisseaux sanguins & lymphatiques & parsemée de peu de nerfs, membrane qui manque même dans certains animaux, & n'a de communication avec le cerveau que par la pie-mère & l'arachnoïde, ce ne peut être elle mais bien la rétine qui fasse ici l'office du *sensorium*. Il réfute l'opinion de l'illustre Mariotte qui prétendoit attribuer cette fonction à la choroïde, se fondant sur la noirceur de celle-ci & la blancheur de la rétine, & sur ce que le centre du nerf optique n'est pas sensible : le bachelier a appuyé son sentiment sur les observations qui prouvent que la choroïde devient blanche à un certain âge (à 20 ans) comme la rétine; il a ajouté qu'à l'égard de l'insensibilité du nerf optique vers le centre, elle ne sçauroit être attribuée à l'absence de la choroïde, parce que ce qui la produit, c'est que ce centre est percé par une petite artère qui l'occupe.

La grosseur & la mollesse de la rétine ne fournissent aucune objection raisonnable, puisque, dans les animaux les plus forts, elle n'excède pas

l'épaisseur d'une carte. On sçait d'ailleurs que tous les nerfs ont cette mollesse lorsqu'ils sont arrivés aux extrémités qui doivent recevoir les impressions ; l'auditif, les mammelons de la peau, &c. sont dans cet état. Donc, &c. Car ceux qui l'ont attribué au cristallin ne méritent aucune réfutation, puisqu'on se passe très-souvent de celui-ci.

Botanique.

Il est une multitude de plantes dont on connoît les classes les espèces & même les variétés, tandis qu'on en ignore totalement les propriétés. M. le président de Clairon demeurant à Paris, *rue du Plâtre S. Jacques*, s'est appliqué particulièrement à cette utile partie; il a découvert des qualités spécifiques dans plusieurs plantes négligées & bonnes contre les maladies inflammatoires, obstructions, &c. Il offre en bon moyen de faire part de ses observations aux chirurgiens & gens de l'art, pour en appliquer l'usage suivant leurs lumières & les circonstances.

Méchanique.

Le sieur Genneté, premier méchanicien de sa majesté impériale, connu par plusieurs ouvrages utiles, entr'autres par le livre qui a pour titre : *Expériences sur le cours des fleuves*, qu'il a publié dernièrement & dont nous avons rendu compte, & par celui qu'il avoit donné précédemment sur les cheminées, vient d'inventer une machine qu'il nomme *Tabouret d'équitation*,

qu'on peut voir chez lui, *rue de l'Hirondelle*
& qui l'emporte de beaucoup sur le trémou
soir de M. l'abbé de S. Pierre. Ce tabouret e
suspendu au plancher, & au moyen de différen
leviers & de poulies de renvoi, on fait, lor
qu'on est assis dessus, tous les mouvements c
l'homme de cheval, saut, galop, trot, &c
Cette machine peut être très-utile aux perso
nes qui, sans courir les risques du cheval, ve
lent s'en procurer l'exercice; il est un grand nor
bre d'incommodités qui accablent aujourd'h
les citoyens trop indolens; la plûpart de n
dames, qui ne sont malades que par trop d
repos, pourroient prévenir, au moyen de ce ta
bouret d'équitation, les vapeurs & autres ind
positions de cette espèce, qu'elles ne doive
qu'à la trop grande commodité de leur bergè

Commerce-Industrie.

Les diverses tentatives qu'on a faites po
perfectionner les manufactures de fayence, so
aujourd'hui d'autant plus utiles, qu'elle re
place à présent sur la plûpart des tables la tr
grande quantité d'argenterie dont elles étoi
chargées. Le sieur Roussel privilégié du roi, d
meurant à Paris, *rue Basfroy*, vient d'é
blir une manufacture dont il doit se promet
un grand succès; sa fayence est très-blanche
dedans & feuille-morte ou olive en dehor
elle va au feu, elle est très-légère & beauco
moins chere que la terre d'Angleterre; la m
dicité du prix jointe à la finesse & à la bo

de cette terre, est un motif pour lui faire donner la préférence sur beaucoup d'autres.

Le verd-de-gris que les fontaines de cuivre sont sujettes à contracter & les dangers qui conséquemment résultoient de leur usage, avoient fait préférer à bien des gens les fontaines de terre ou de grais. Mais la fragilité de ces dernières qui rarement souffroient un ou deux déménagements, faisoit toujours regretter les fontaines de cuivre, de sorte qu'on y revenoit malgré la crainte toujours subsistante des effets du verd-de-gris. Le sieur Houel a trouvé le moyen d'obvier à tous les inconvénients en doublant les fontaines de cuivre avec des lames de plomb unies l'une à l'autre, de façon que l'eau ne puisse jamais toucher le cuivre. Par ce moyen, on est exempt du soin & on évite la dépense de faire reétamer les fontaines. Celles que le sieur Houel construit, ont deux robinets, l'un placé à l'ordinaire, sert à tirer l'eau; l'autre placé au-dessous, s'ouvre pour faire écouler le limon qui s'attache aux parois du vase, d'où on l'enlève facilement au moyen de quelques potées d'eau qu'on jette dans la fontaine par la ventouse, ce qui évite encore le déplacement qui peut causer des chocs dangereux & faire bossuer le cuivre. L'académie des sciences a approuvé ces fontaines.

Au reste, le sieur Houel double les vieilles fontaines, en tel état de vétusté qu'elles puis-

font être, du même plomb laminé, elles font alors aussi bonnes que les neuves.

Le sieur Houel fait aussi toutes sortes d'ustenciles de cuisine en cuivre blanc étamé en dedans & en dehors, à la façon du Levant, qui conséquemment n'est point sujet au verd-de-gris, & est beaucoup plus propre; ces ustenciles n'ont ni clouds, ni inégalités, pas même aux manches, de sorte qu'il ne s'y peut faire aucun amas de graisse. Il étame aussi la vieille baterie.

On trouve chez lui des cuisinières dans lesquelles on peut faire cuire de la volaille; elles sont très-propres & portatives, & peuvent être utiles aux voyageurs.

Le sieur Houel demeure *au milieu du marché neuf, aux trois caffetières du Levant.*

Le parapluye porté sous le bras, embarasse & gêne au point que pour peu que la pluye paroisse éloignée, on se dispense de le porter; défaut de précaution dont on est souvent la dupe; ce qui fait qu'on a cherché plusieurs moyens de soulager les gens qui vont à pied de ce poids incommode, & leur procurer l'aisance d'avoir toujours leur parapluye sous la main. On a mis les parapluyes dans des cannes, on les a brisés, &c, & nous avons souvent fait mention des découvertes de nos artistes à cet égard. Voici une nouvelle manière de sauver l'embarras qu'ils causent. Le sieur Curot a construit des parapluyes à manche plat, dont le taffetas est tendu sur des fils d'acier au lieu de baleines; ces fils

font arrêtés par des cordons de soie qui les empêchent de se relever. Ces parapluyes qui sont très-légers, se mettent dans un sac de feutre, dont la forme est triangulaire, le taffetas s'étend entre deux angles, sur lesquels se rabat un chaperon qui s'attache avec une ganse & un bouton, ensorte que cela ressemble à un chapeau à mettre sous le bras. Le tout se vend 30 & 36 livres, suivant la finesse du chapeau & la grandeur du parapluye.

Le sieur Curot demeure *rue Greneta*.

ARTS.

Peinture.

M. Vien, professeur de l'académie royale de peinture, a fini depuis peu un petit tableau d'environ deux pieds de haut, sur un pied & demi de large. Ce tableau représente une Vestale qui orne de guirlandes de fleurs un vase destiné aux sacrifices. Ce morceau est d'une composition sage & noble, & d'un pinceau gracieux quoique mâle; la figure est bien posée, & le dessein correct; la draperie & l'ajustement sont bien entendus. M. Vien fera incessamment le pendant de ce tableau qui fait honneur à son auteur. On a déja vu de lui plusieurs tableaux de cabinet, entr'autres, une *Mélancolie* qui semble annoncer un talent particulier pour ce genre de composition sage & douce.

Les Etoffes peintes de la Chine & des Indes, sont depuis long-temps en possession de charmer les yeux par l'éclat, la vérité & la fraîcheur de leur coloris; mais le dessein toujours incorrect & la composition peu agréable, déplaisoit aux gens de goût. Madame Doré, femme d'un sculpteur, demeurant *au Roule, vis-à-vis la croix du Roule*, a trouvé une manière particulière de peindre sur étoffes, qui surpasse de beaucoup les Pekins, &c. tant pour la vivacité du coloris, que pour la correction & le goût du dessein; cette peinture ne fait point pâte & s'incorpore avec l'étoffe en laissant le grain des soiries tout-à-fait découvert; c'est une espèce de composition qui sans être à l'huile, en a toute la solidité & ne s'efface point à l'eau. Nous avons vû des meubles peints par la dame Doré, qui ont un très-grand éclat, & font un plus bel effet que le plus beau broché: elle peint de même sur gaze & sur taffetas pour robes; elle se charge aussi de peindre ces vestes qui sont aujourd'hui si fort de mode, dont la peinture se marie avec une broderie d'or ou d'argent qu'on passe ensuite au rouleau. Les morceaux qui sortent de la main de cette artiste, sont d'un bon ton de couleur, & ne ressemblent point à ces petites enluminures qu'on donne si souvent pour de la peinture; elle réussit également dans le goût Chinois & dans le goût François, & son talent mérite d'être encouragé.

Musique.

Le sieur de la Chevardiere continue de donner ses symphonies périodiques qui font une suite de morceaux des meilleurs maîtres tant étrangers que François, distribuées par feuilles hebdomadaires. Pour varier ce recueil & réveiller le goût du public, il donnera pendant quelques semaines des ariettes connues mises en symphonie. La feuille, N° 19, qui a paru la semaine dernière, contient trois ariettes tirées de *Ninette à la Cour*, & de *Blaise le savetier*. Le prix est de 1 livre 16 sols, chez ledit sieur *de la Chevardiere*, *rue du Roule*, *à la Croix d'or*.

SPECTACLES.

Comédie Françoise.

Mlle Daipinay a débuté Mercredi, 21 de ce mois, sur le théâtre François, par le rôle de *Cénie*, dans la pièce de ce nom. Elle a continué son début le 24 & le 25, par le même rôle, & par ceux d'*Isabelle* dans *l'Ecole des Maris*, & de *Lise* dans l'*Enfant prodigue*.

Le jeu de cette actrice est naïf & simple, point maniéré, point gêné; elle a pourtant encore du chemin à faire avant d'arriver à la perfection de son art: on voit qu'elle manque d'usage, & cela n'est pas étonnant, puisqu'elle n'avoit encore paru sur aucun théâtre. Mais elle mérite d'être encouragée; les dispositions qu'on

ne peut s'empêcher de lui trouver, donnent de grandes espérances, qu'il est à souhaiter qu'elle remplisse. A ces dispositions, du côté du talent, Mlle Dapinay joint une figure intéressante & aimable.

Opéra comique.

L'opéra comique commencera son spectacle le Samedi, 31 Janvier, quoiqu'ordinairement l'ouverture de ce théâtre ne se fasse que le 3 Février, lendemain de la purification, Un *Prologue* nouveau servira de compliment ; on prépare une pièce nouvelle en prose mêlée de quelques ariettes, intitulée : le *Cady dupé*. Les paroles sont du sieur Lemonnier, & la musique du sieur Monsigny, auteur des *Aveux indiscrets* & du *Maître en droit*.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

L'ART DES ACCOUCHEMENTS, démontré par des principes de physique & de méchanique, pour servir d'introduction & de base à des leçons particulières ; par M. Levret, accoucheur de madame la dauphine. *Seconde édition corrigée & considérablement augmentée tant dans le corps de l'ouvrage que dans le supplément, avec addition de deux planches, & d'un abrégé du sentiment de l'auteur sur les aphorismes de Mauriceau.* A Paris, *chez* Le Prieur, *rue S. Jacques.* 1761. in-8°. de 480 *pages.*

Le nom de l'auteur suffit pour l'éloge de cet ouvrage. Il n'est point de gens de l'art qui ignorent que M. Levret a poussé les découvertes dans l'art des accouchements plus loin qu'on n'eût osé l'espérer, même dans un siècle où la physique fait des progrès journaliers & dont chaque instant est éclairé par la lumière de quelque vérité nouvelle.

Cet ouvrage n'avoit d'abord été destiné que pour les élèves de M. Levret, & la première édition n'a point été publique. Vraisemblablement l'auteur a senti que tout concis que sont les préceptes contenus dans son livre, ils ne pouvoient qu'être d'une grande utilité, même à ceux qui n'ont pas été à portée d'écouter les explications qu'il en donne dans ses cours particuliers, & en conséquence il s'est déterminé à le publier, en y joignant, dans l'édition que nous annonçons, tout ce qui pouvoit ajouter à la netteté, à la simplicité avec laquelle les préceptes sont exposés; soit en entrant dans un plus grand détail, soit en développant les principes qu'ils contiennent.

La forme de ce traité, qui n'est autre chose qu'un corps d'aphorismes, le rend peu susceptible d'analyse. Nous nous contenterons donc de dire qu'il est divisé en quatre parties. La première traite des parties de la génération dans les femmes; la seconde du méchanisme de la grossesse; la troisième, du méchanisme de l'accouchement, des suites des couches, &c. & la quatrième, des maladies des femmes enceintes & de celles des petits enfants. Suit une explication des figures qui servent à démontrer le méchanisme de la grossesse & de l'accouchement. Le supplément contient un extrait de plusieurs mémoires lus par M. Levret dans différentes séances de l'académie de chirurgie, dont quelques-uns sont relatifs aux accouchements & dont les autres contiennent les découvertes que l'auteur a faites dans d'autres branches de l'art de guérir. L'examen des aphorismes de Mauriceau qui termine ce volume, est l'ouvrage d'un critique judicieux, d'un habile praticien, & d'un observateur à qui rien n'échappe. En un mot, les gens de l'art devront beaucoup à M. Levret, mais c'est de l'humanité entière qu'il doit attendre une reconnoissance & des éloges dignes de lui.

NOUVEAU TRAITÉ DE NAVIGATION, contenant la théorie & la pratique du pilotage; par M. Bouguer, de l'académie royale des sciences, &c, ci-devant hydrographe du roi, &c. *revu & abrégé par M. l'abbé de la Caille, de la même académie*, &c. *A Paris*, chez Guérin & Delatour, *rue S. Jacques*, in-8°. de 500 *pages. fig.* 1761.

On peut diviser l'art de naviger en trois parties : *l'architecture navale* ou la construction des vaisseaux, *le pilotage* & la *manœuvre*. Le pilotage, dont il s'agit ici, apprend à connoître les particularités de la route du vaisseau, à déterminer en quel endroit de la mer on se trouve & à établir la direction précise que l'on doit suivre. On distingue deux sortes de navigation ; l'une est appellée *Hauturiere* lorsqu'on avance en pleine mer, & que, n'étant plus dirigé par la vue des côtes, on est obligé de prendre hauteur. L'autre est le *Cabotage*, qui consiste à aller de cap en cap ou le long des côtes. Le pilotage, de même que toutes les autres parties de la marine, emprunte plusieurs termes & diverses connoissances de la géométrie ; il étoit donc indispensable de donner quelques notions de cette science. La définition du cercle, l'indication d'une méthode pour le diviser en degrés, l'exposition des différentes situations que peuvent avoir deux lignes l'une par rapport à l'autre, la manière de mesurer les angles sur le papier, de tirer des lignes paralleles, des perpendiculaires, &c, les principes généraux de la trigonométrie & les règles pour le calcul des triangles, sont la matière du premier livre. On donne dans le second des notions particulières de la sphère, on y traite du calcul des triangles sphériques, de la construction de la boussole & de son usage, de la manière de mesurer le chemin que fait le navire, de la construction des cartes marines & de tout ce qui y est relatif, de la manière de s'approcher de terre, de sonder, de dresser un journal, du flux & reflux, de l'établissement des marées & de l'usage de la boussole pour déterminer le gisement des côtes. Le troisiéme livre renferme les connoissances astronomiques nécessaires au pilote, la situation des étoiles fixes, leur mouvement apparent du levant au couchant, le mouvement particulier aux planètes d'Occident en Orient, les calculs du Soleil & des étoiles, &c. Tout s'y trouve expliqué avec clarté & précision. L'application des connoissances astronomiques à la pratique, remplit le quatriéme livre, & le cinquième contient la résolution des routes & des différents problêmes relatifs à la navigation. Un ample recueil de tables logarithmiques dressées à l'usage des gens de mer, termine cet ouvrage important.

Essai sur la tactique de l'infanterie; (*) *ouvrage méthodique où l'on trouve en détail & par ordre, les principes, les règles & les maximes qui sont propres à cette partie de l'art de la guerre, avec des applications continuelles de la théorie à la pratique.* A Genève, chez Duvillard, *& se trouve à Paris, chez* Lambert, *rue de la comédie Françoise.* 1 vol. in-4°. *fig.* 1761.

La tactique de l'infanterie est la première de toutes les parties de la science militaire & par son importance & par sa nécessité; cependant il n'a paru jusqu'à présent aucun traité complet & détaillé sur cette matière, tandis qu'on en possède plusieurs excellents sur les autres branches de l'art de la guerre, comme les fortifications, l'attaque & la défense des places, l'artillerie, &c. L'ouvrage dans lequel on trouve le plus d'instruction à ce sujet, est celui de M. le maréchal de Puysegur, mais ce livre excellent dans son genre est plus propre à former des généraux que des officiers d'infanterie, parce que son auteur a passé rapidement sur les premiers éléments, ne s'y étant arrêté qu'autant qu'il le falloit pour établir des règles sur les mouvements des armées & les opérations de la guerre. Au lieu que dans l'ouvrage dont il s'agit ici, on n'a eu pour objet que la science de l'officier d'infanterie, qu'on développe & qu'on suit depuis les premiers principes jusques dans leurs dernières conséquences.

Cet ouvrage est divisé en trois livres. Après avoir donné dans l'avant-propos une idée générale de la tactique, on traite dans le premier des opérations de la tactique simple. Le fondement de la tactique étant, selon l'auteur, dans la nature des armes, il la considere dans le second livre, sous les deux points de vue que ce principe lui présente, c'est-à-dire, relativement aux combats de près ou de loin, & entre à cet égard dans tous les détails que le sujet comporte. Le troisième livre contient l'application de la théorie à la pratique & acheve de développer les règles données précédemment.

(*) Nous avons annoncé le prospectus de cet ouvrage, l'année derniere.

ÉTAT OU TABLEAU DE LA VILLE DE PARIS, *considérée relativement au nécessaire, à l'utile, à l'agréable, & à l'administration.* Nouvelle édition, revue & corrigée. *A Paris, chez* Prault pere & Valatte-la-Chapelle, *quai de Gêvres*; Guillyn, *quai des Augustins*; Duchesne, *rue S. Jacques*; Lambert, *rue de la comédie Françoise.* 1761. in-8°. de 690 *pages.*

Cet ouvrage, dont l'utilité est généralement reconnue, & qui, par l'ordre & la méthode singulièrement claire avec laquelle les objets y sont présentés, est infiniment supérieur à tous les autres du même genre, acquiert tous les ans de nouveaux degrés de perfection. L'édition que nous annonçons est considérablement augmentée & corrigée avec soin, on a profité de tous les avis, on a fait de nouvelles informations, on s'est piqué de la plus scrupuleuse exactitude, de sorte qu'il n'est peut-être aucun des objets de la curiosité des habitans de cette immense ville, qui n'y soit indiqué.

ESSAI SUR UNE TRADUCTION LIBRE DES COMÉDIES DE PLAUTE, *par M. Girauld.* A Amsterdam, & à Paris, *chez Duchesne, rue S. Jacques, & chez Dufour, quai de Gesvres.* 1761. *in*-8°. de 210 pages.

C'est vraisemblablement, parce que M. Girauld a dessein de traduire toutes les comédies de Plaute, qu'il a donné le titre d'*Essai* au volume que nous annonçons, qui contient l'*Avare* & *Amphitrion.* Ces deux piéces nous paroissent traduites avec assez de fidélité, pour que les lecteurs François puissent juger l'auteur Latin, & cependant elles sont rendues avec l'aisance & la liberté nécessaires pour donner à la traduction un air original.

MÉMOIRES *pour servir à l'histoire de la vie & des ouvrages de M. l'abbé* **LENGLET DU FRESNOY.** *A Londres,* & à Paris, *chez Duchesne, rue S. Jacques.*

Le titre seul de cet ouvrage suffit pour le faire connoître; mais nous devons dire que son auteur nous paroît mériter un des premiers rangs de l'utile classe des biographes littéraires. Il a sur-tout un mérite qui se trouve

assez rarement chez cette sorte de commentateurs, c'est de ne s'être pas enthousiasmé de son héros, & d'avoir exposé simplement, sans adulation ni satyre, les faits qui pouvoient faire connoître celui dont il écrit la vie. En un mot, il nous paroît qu'il a parfaitement bien suivi le précepte d'Horace qu'il a choisi pour épigraphe: *Nil admirari, &c.*

Les antiquités de Metz, ou recherches sur l'origine des Médiomatriciens; leur premier établissement dans les Gaules, leurs mœurs, leur religion. Etiam non assequutis voluisse pulchrum. Plin. Lib. 1. *A Metz, chez Collignon, imprimeur ordinaire du Roi, & se trouve à Paris, chez Hérissant, rue S. Jacques.*

Les amateurs des antiquités Romaines trouveront de quoi satisfaire leur goût par l'examen des monuments que ces maîtres du monde ont laissé dans une ville qui a été l'un de leurs plus beaux établissements dans les Gaules. L'auteur du livre que nous annonçons (dom Joseph Cajot, bénédictin de l'abbaye de S. Arnould de Metz) s'est occupé de la recherche pénible des fondemens de l'histoire de cette ville. Rien de si difficile que de découvrir dans l'obscurité des temps, les traces de l'origine des différents peuples: l'auteur a senti tout le poids de la tâche qu'il s'imposoit, & le premier chapitre de son ouvrage est destiné à prouver l'impossibilité de traiter avec certitude des villes de la Belgique ultérieure, avant les conquêtes de Jules-César. On traite dans les chapitres suivants de l'établissement de Metz, de l'origine de ses citoyens, de leurs mœurs, de leur religion; des monuments qui constatent l'antiquité de Metz; des limites du pays des Médiomatriciens. On fixe l'époque de l'introduction de la religion chrétienne dans le pays Messin; on établit que Metz a été le séjour des rois d'Austrasie: l'auteur termine son ouvrage par une dissertation sur les premières [illegible], & l'origine des lettres au pays Messin. Ce livre, au reste, est imprimé en beau papier avec de beaux caractères & un soin qui marque les progrès qu'a faits l'art de l'imprimerie, & avec quel succès il se perfectionne dans

les provinces, par l'émulation des artistes qui le cultivent.

TABLE ALPHABÉTIQUE des noms des auteurs & des ouvrages sans nom d'auteur, contenus dans le catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. le maréchal duc d'Estrées A Paris, *chez Prevost, quai des Augustins*. Prix 2 livres 8 sols, broché.

Fautes à corriger dans la dernière feuille.

Page 43, article du *Traité de la culture des terres*; lisez, *prix 3 livres, broché*.

Page 45, article des *Folies ou poësies de M. Fl*... lisez, *prix 3 livres*.

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelque article concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard: autrement ils seront retardés de huit jours.

ON souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

No 5.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 2 Février.

SCIENCES.

Académies.

MONSIEUR le marquis de Montmirel ayant été élu honoraire de l'académie royale des sciences à la place de M. de Sechelles, y a pris séance dans l'assemblée du Samedi, 24 de Janvier.

Le docteur Etienne Hales, associé étranger de la même académie, est mort le 3 de Janvier. C'est à cet illustre Anglois qu'on doit l'invention du ventilateur, qui après avoir essuyé de la part des sçavants bien des contradictions, a été

enfin généralement adopté. Ce célèbre physicien a laissé plusieurs ouvrages dont quelques-uns ont été traduits, entr'autres, un *Traité des plantes*, fort estimé.

Jurisprudence.

IL a été jugé en la grand'chambre, Mardi dernier, 27 de Janvier, une cause entre les apothicaires & les épiciers de cette ville. La contestation élevée depuis huit jours seulement, demandoit à être vuidée promptement. Il s'agissoit de décider lequel de l'apothicaire-épicier ou de l'épicier simple, monteroit cette année au consulat de Paris; en conséquence de l'élection qui devoit se faire le 29 du même mois. On n'imaginoit pas qu'il pût y avoir là-dessus le moindre doute, le corps de l'épicerie étant formé d'épiciers simplement dits, & d'épiciers qui, à ce titre, joignent la qualité distinctive de maîtres apothicaires. Tous les emplois & charges de ces deux espèces de communautés réunies, sont & ont toujours été remplis alternativement, tantôt par un simple épicier, tantôt par l'apothicaire-épicier. Conformément à cet usage, aussi ancien que la jurisdiction consulaire même, c'est aux apothicaires à donner cette année un consul. Me Dandasne qui portoit la parole pour eux, a fortement reclamé cet usage, & s'est encore fondé sur les délibérations du corps de l'épicerie & apothicairerie: aussi la cause a-t-elle été jugée à son avantage.

La réunion de ces deux communautés donne de temps en temps naissance à différentes con-

testations qui viennent toutes de ce qu'on perd de vue la différence distinctive de ces deux corps confondus. Tous les membres qui les composent au nombre de plus de six cent, ont leurs lettres de marchand épicier, mais on en compte environ quatre-vingt qui sont, de plus, reçus apothicaires, caractère dont l'adjonction les distingue essentiellement de ceux qui n'en sont point revêtus. Les épiciers simples ne sont point astreints à l'étude des langues sçavantes, de la botanique, des autres parties de l'histoire naturelle, de la thymie, &c. étude indispensablement nécessaire aux épiciers-apothicaires, encore obligés de subir plusieurs examens pour parvenir à la maîtrise. Ces derniers artistes ne montent donc au consulat qu'en qualité de marchands épiciers; mais, distingués par un titre particulier, en même temps que confondus par un titre commun, leur petit nombre balance le plus grand, & ils jouissent de l'exercice alternatif des emplois à la faveur de l'espèce de primatie que leur donne leur double caractère.

VENDREDI 23 janvier, à l'audience de la police, on jugea la trop fameuse cause de Ramponneau contre Gaudon. M. Caze de la Bauve, avocat du roi, y porta la parole, & conclut à l'enthérinement des lettres de rescision contre l'engagement qu'on avoit fait contracter à Ramponneau, qu'il soutint nul dans son principe; ses conclusions furent suivies, & M. le lieutenant général de police, en enthérinant les lettres

de rescision, remit les parties au même état où elles étoient avant l'acte, qu'il déclara nul, & sur le surplus de leurs demandes respectives, mit les parties hors de cour, tous dépens entr'elles compensés.

Histoire naturelle.

M. Bomare de Valmont, connu par ses leçons publiques d'histoire naturelle, a ouvert le 27 de Janvier, un cours particulier en faveur d'un petit nombre d'amateurs, devant lesquels il fait toutes les expériences qui ménent à la connoissance de la nature, & il en déduit les principes & les conclusions que ces mêmes expériences indiquent. Les leçons se font à 4 heures après midi, heure commode aux gens du monde.

M. Bomare de Valmont demeure *rue de la Verrerie, à la rose blanche.*

Botanique. Palingénésie.

Il est peu de gens à Paris qui ne connoissent M. Comus, & qui ne l'aient vû à la foire; mais ses différents tours, quoique connus, ont toujours droit d'étonner. Il promet, dans un petit imprimé qu'il vient de publier, de nous faire voir cette année une *palingénésie* ou *résurrection des plantes par leurs cendres.* Voici comment on verra ce phénomène. » Je présente, dit M. Comus, un bocal de verre blanc rempli d'une eau » assez claire, jusqu'à un pouce du fond où se » trouve une matière épaisse, limoneuse & d'une

» couleur bleuâtre ; je pose ce vaisseau sur un pe-
» tit feu lent : à mesure que l'eau reçoit la cha-
» leur, on voit sortir de cette matière épaisse
» des parties de différentes couleurs ; ce qui n'est
» pas propre à former la rose, se précipite au fond ;
» le reste s'élève & circule, & les particules pro-
» pres à former cette fleur, se placent dans la
» même situation, & prennent la même figure
» que la nature leur auroit donnée, &c. » Ce
phénomène nous paroît mériter d'être vu, & nous
ne le regardons point comme un tour de gibe-
cière, quoique ce pût fort bien n'en être qu'un.
Ce que l'abbé de Vallemont & les mémoires de
Berlin ont dit de la palingénésie, doit au moins
nous laisser supposer possible ce phénomène,
qui favoriseroit merveilleusement le système de
M. de Buffon sur la génération.

La *machine équitante*, purement statique, que
nous avons annoncée dans notre dernière feuille,
page 51, sous le nom de *Tabouret d'équitation*,
n'est point à voir publiquement, comme beau-
coup de monde l'a cru. M. Genneté, premier
physicien & méchaniste de S. M. I. ne l'a fait
construire & placer dans le cabinet où il travaille,
que pour y faire des exercices de santé & pour
son amusement personnel, mais nullement pour
en tirer profit en en faisant construire pour per-
sonne. Cependant, comme il a vû avec surprise
combien on étoit curieux de voir cette machine,
il se fera de temps en temps, & quand ses occu-
pations le lui permettront, un vrai plaisir de la
montrer aux amateurs de la méchanique, pour-

vu qu'on l'avertiſſe d'avance, & qu'il ſçache qui lui fait l'honneur de venir voir cette machine telle qu'elle eſt.

COMMERCE.

Manufactures.

LES différentes villes du royaume tâchent à l'envi de former des établiſſements utiles qui nous mettent en état

> De fruſtrer nos voiſins de ces tributs ſerviles
> Que payoit à leur art le luxe de nos villes.

Il y a à Sens une filature de coton à l'Angloiſe, établiſſement unique en France, entrepris par l'ordre de M. de Trudaine. Le roi, pour étendre les progrès de cette branche de commerce, a déclaré exempts de tous droits les cotons filés qui circuleront dans le royaume. Il y a encore dans cette ville une manufacture royale de velours de coton, où l'on fabrique des velours pleins, des velours cannelés qui ſont très-jolis, des draps, des moletons, des couvertures de coton, des futaines, des bazins & des toiles de coton à l'inſtar de celles de Troyes; une autre de velours d'Utrecht, établie à l'Hôpital général par les ſoins de M. Megret d'Erigny, & enfin une blanchiſſerie. Il eſt à ſouhaiter que ces exemples fructifient & que juſques dans les moindres hameaux, le ſurplus des bras qui ne feront point employés à l'agriculture (le premier, le plus utile & le plus noble des arts) s'occupent à des travaux qui attirent de nouvelles richeſſes à la nation.

ARTS.

Peinture.

On voit actuellement exposé au salon du Louvre un grand tableau, que quelques-uns de nos plus célèbres artistes croient être de *Luc Jourdan,* dit *Fa presto*, & quelques-autres du père *André Pozzi*; mais il ne se trouve personne qui conteste son originalité.

Il a pour sujet le meurtre de Thomas Becker, archevêque de Cantorbery, tué sur les marches de l'autel. Le prélat revêtu de ses habits sacerdotaux, est représenté dans une attitude noble & simple, levant les yeux vers le ciel, & entouré de ses meurtriers.

Des anges d'un dessein svelte, vêtus de draperies légères, & peints dans la plus grande manière, descendent du haut de la gloire, & lui présentent une couronne. Ils forment par leur disposition une chaîne qui lie toutes les parties du tableau, & grouppe admirablement bien sur le devant de l'architecture en avant-corps, qui, s'élevant somptueusement derrière l'autel, remplit le fond du tableau.

Tous les autres personnages qui concourent à former cette riche composition, sont distribués avec art sur différens plans, & dans des attitudes contrastées, qui expriment les divers mouvements dont leur ame est remplie.

La grandeur de ce morceau qui est de vingt-sept pieds de haut sur quinze de large, & la manière libre dont il est peint, prouvent qu'il

n'a pas été fait pour être regardé de près. Il faut donc se placer à une distance où l'œil puisse saisir l'ensemble ; on jouit alors, avec la plus grande satisfaction, de la disposition des plans & des grouppes, de la variété des attitudes, de la dégradation des parties fuyantes, de l'intelligence des lumières, de la richesse de l'architecture, & de la majesté du sujet principal.

Ce morceau précieux a été apporté en France par M. le Marquis de Manchini, & appartient présentement à M. Girard, à qui peuvent s'adresser ceux que leur goût pour les chefs-d'œuvre de l'art pourra intéresser au sort de celui-ci.

M. Girard demeure au coin de la rue des Petits-champs, après la rue S. Roch.

SPECTACLES.

Opéra.

L'Académie royale de musique a donné hier Dardanus pour la derniere fois : cet opéra a été repris trois fois depuis Pâques.

Vendredi prochain elle donnera la premiere représentation de Jephté, tragédie, tirée de l'histoire de la Bible, dont les paroles sont de feu M. l'abbé Pellegrin, & la musique de M. Colasse. Cet opéra n'a point été joué depuis vingt-sept ans.

Elle continuera les jeudis le prologue de Platée, le Devin de village, & Pygmalion, où M. Joly se fait admirer de plus en plus.

Comédie Françoise.

Les comédiens François ont remis au théâtre *Tancrède*, tragédie de M. de Voltaire, qui paroît enfin imprimée chez *Prault, petit fils, quai des Augustins*, avec des figures en taille-douce.

Lorsque cette tragédie fut représentée pour la première fois, nous en rendîmes compte rapidement, mais imparfaitement. Le succès soutenu de ce drame brillant, nous engage à le faire connoître d'une manière plus détaillée. La scène, comme on sçait, est à Syracuse. *Argire*, *Loredan*, *Orbassan & Catane*, chevaliers Syracusains, ouvrent le premier acte. *Argire*, pere d'*Aménaïde* & l'un des premiers du sénat, expose l'état malheureux de la Sicile, désolée par les Grecs & les Arabes. *Sölamir*, prince Sarrazin, est aux portes de Syracuse; il est temps d'éteindre les divisions intestines qui empêchent d'agir contre l'ennemi commun; & l'hymen d'*Aménaïde*, offert par *Argire* à *Orbassan*, doit réunir ces deux guerriers trop long-temps divisés. On prononce encore dans cette assemblée le bannissement de *Tancrède*, chevalier Syracusain, qui a servi l'empereur de Gréce, & ses biens sont donnés à *Orbassan.* Mais cet illustre banni est aimé d'*Aménaïde* qu'il a vûe à la cour de Bysance, où les malheurs de sa famille l'avoient forcée, ainsi que sa mere, de chercher un azyle. Aussi montre-t-elle un éloignement invincible pour l'union que son pere lui annonce; & restée seule avec *Fanie*, sa confidente, elle jure de n'être jamais qu'à *Tancrède*: rien de plus no-

ble que les vers qui motivent son attachement pour ce chevalier :

> On dépouille Tancrède, on l'exile, on l'outrage ;
> C'est le sort d'un héros d'être persécuté ;
> Je sens que c'est le mien de l'aimer davantage.

Il s'agit d'avertir *Tancrède* qui est depuis peu arrivé dans Messine. C'est un secret qu'*Aménaïde* révèle à sa confidente avec qui elle sort pour lui faire part des moyens qu'elle veut employer pour éviter un hymen odieux. Voilà le premier acte. *Aménaïde* ouvre le second par ses craintes sur le succès de son entreprise ; elle a chargé un esclave de porter une lettre à *Tancrède*. Cet esclave est surpris par un parti Syracusain, près du camp de *Solamir* ; il est tué & meurt avec le secret d'*Aménaïde* dont le billet reste ; on croit qu'il s'adresse à *Solamir*, on sçait que ce Sarrazin a soupiré pour elle ; tout concourt à faire croire qu'elle est d'intelligence avec lui pour perdre sa patrie. C'est *Argire* qui lui apprend par ses reproches, que ses desseins sont avortés ; scène admirable ; *Aménaïde* avoue son billet & se défend avec noblesse sans chercher à se justifier, ce qu'elle ne pourroit sans exposer *Tancrède*. La mort de notre héroïne est résolue ; *Orbassan* lui propose de combattre pour elle en champ-clos, mais il veut être aimé d'elle. Ses offres sont rejettées & les plaintes d'*Aménaïde* terminent le second acte. *Tancrède* paroît enfin avec un vieux soldat nommé *Aldamon*; les écus des chevaliers, ornés de leurs devises, suspendus autour de la scène, offrent un spectacle nouveau. *Aldamon* qui les examine, dit à *Tancrède* que son nom seul

manque parmi ceux qu'il y lit ; *Tancrède* lui répond :

> Que ce nom soit caché, puisqu'on le persécute ;
> Peut-être en d'autres lieux il est célèbre assez.
>
> (*à ses écuyers.*)
>
> Vous, qu'on suspende ici mes chiffres effacés ;
> Aux fureurs des partis qu'ils ne soient plus en butte ;
> Que mes armes sans faste, emblême des douleurs,
> Telles que je les porte au milieu des batailles,
> Ce simple bouclier, ce casque sans couleurs,
> Soient attachés sans pompe à ces tristes murailles ;
> Conservez ma devise, elle est chere à mon cœur,
> Elle a dans les combats soutenu ma vaillance,
> Elle a conduit mes pas & fait mon espérance ;
> Les mots en sont sacrés ; c'est *l'amour & l'honneur.*

Il frémit en apprenant qu'*Orbassan* aspire à la main d'*Aménaïde*, & l'on peut se peindre sa situation, lorsque le soldat qu'il a envoyé vers elle ne revient que pour lui dire & le crime dont on l'accuse, & le sort auquel elle est destinée. *Argire* qui paroît, vient encore redoubler l'intérêt ; & *Tancrède* qui jusqu'à ce moment ne doutoit pas de l'innocence de sa maîtresse, ne peut s'empêcher de la croire coupable, lorsque son pere l'accuse ; il ne se charge pas moins d'entreprendre sa défense. Vient *Aménaïde* que l'on méne au supplice ; elle voit *Tancrède*, elle n'ose le nommer ; il prend son trouble pour un aveu, & cependant jette son gant à *Orbassan* qu'il défie. On peindroit difficilement tout ce qu'a de touchant cette situation.

Une marche guerrière ouvre le 4e acte. *Orbassan* a été vaincu & tué, & l'on porte en triom-

phe les armes de *Tancrède* qui consent à se mettre à la tête des Syracusains pour attaquer *Solamir*. *Aménaïde*, délivrée par la victoire de son amant, vient se jetter à ses genoux. Persuadé de sa perfidie, il la reçoit avec froideur. » J'ai rem» pli mon devoir, lui dit-il,

> Trop de reconnoissance est un fardeau peut-être :
> Mon cœur vous en dégage, & le votre est le maître
> De pouvoir à son gré disposer de son sort :
> Vivez.... heureuse.... & moi je vais chercher la mort.

Ce moment vraiment pathétique donne occasion à *Aménaïde* de développer toute la grandeur de son caractère ; quels vers! que ceux qu'elle dit à *Fanie*, lorsque cette confidente cherche à excuser l'erreur où *Tancrède* paroît être :

> Rien ne peut l'excuser.
> Quand l'univers entier m'accuseroit d'un crime,
> Sur son jugement seul un grand homme appuyé,
> A l'univers séduit oppose son estime.
> Il aura donc pour moi combattu par pitié !
> Cet opprobre est affreux, & j'en suis accablée :
> Hélas ! mourant pour lui, je mourois consolée ;
> Et c'est lui qui m'outrage & m'ose soupçonner !
> C'en est fait, je ne puis jamais lui pardonner, &c.

Elle veut voler après lui au milieu de la mêlée, & son pere qui apprend que l'inconnu est *Tancrède*, a peine à l'arrêter & sort confondu par les reproches de sa fille.

On apprend enfin successivement dans le 5e acte la défaite des Sarrazins & la mort de *Solamir*. *Tancrède* lui-même est rapporté mourant sur le théâtre, il reconnoît l'innocence d'*Aménaïde* ; il exige

qu'*Argire* les unisse & leurs mains se sont jointes à peine, qu'il rend le dernier soupir & que son amante expire de douleur. Il est inutile de dire que la beauté des détails relève encore celle des situations; la touche sçavante & le brillant coloris de M. de Voltaire sont trop connus, pour que nous ne soyons pas dispensés d'un éloge que les spectateurs & les lecteurs feront aussi bien que nous.

Comédie Italienne.

Le Mercredi 21 de ce mois, la Dlle *Collet* débuta dans *le Maître de musique* & dans *la Fille mal gardée*. Le public en parut fort content, sur-tout dans la seconde pièce. Cette actrice est très-jeune, bien faite, d'une figure très-intéressante, & promet beaucoup. On a remarqué dans son jeu une finesse qui indique beaucoup d'intelligence, des talens naturels, de ces traits, en un mot, qui ne s'apprennent point. Enfin, si cette jeune actrice veut s'appliquer, on doit concevoir sur son compte les plus grandes espérances; on lui conseille pourtant de se tenir plus droite, de rendre son maintien plus facile & moins gêné, d'étudier beaucoup la musique, parce que quelquefois elle manque de précision. Sa voix n'est pas considérable, mais le son en est juste & flatteur; & le volume de cette voix augmentera, si l'actrice a soin de moins renfermer le son, & de le filer avec un peu plus d'art.

Toutes ces observations n'ont pour but que de contribuer au progrès d'un talent pour lequel la nature a déja fait beaucoup, & auquel l'art & l'étude peuvent ajouter encore davantage.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Julie, ou la nouvelle Héloyse : Lettres de deux amants habitants d'une petite ville au pied des Alpes, recueillies & publiées par J. J. Rousseau. *A Amsterdam, chez M. M. Rey*. 6 vol. in-12. 1761.

Nous l'annonçons enfin ce roman tant attendu de cet austère philosophe, si connu par ses vertus & par son éloquence, qui fuit les hommes qu'il aime, pour ne pas trouver à chaque instant dans leur commerce des sujets de les haïr. Cette nouvelle production de sa plume, ne déroge point à ses aînées. Parcourons rapidement les faits que ce roman nous présente & plaignons-nous de ne pouvoir nous arrêter sur les réflexions qu'il contient & qu'il inspire.

La nouvelle Héloyse ne ressemble à l'ancienne qu'en ce qu'elles ont toutes les deux été éprises de leur maître. A cela près, rien de si dissemblable. On voit dans l'une une femme sensible, mais vertueuse; dans l'autre on ne voit guère qu'une femme sensible. Julie, fille unique du baron d'Etange, a reçu des leçons de philosophie, &c. d'un jeune homme estimable nommé S. Preux. Beaucoup de vertus & des qualités aimables dans l'un & l'autre, ont disposé facilement leurs ames à une tendresse réciproque; cette passion, d'abord voilée, même à leurs yeux, sous les apparences de l'amitié, augmente à tel point, que nos amants ne peuvent plus ni lui résister ni la combattre. Ils s'y livrent tout entiers sans aucun espoir de la voir couronnée de l'aveu de leurs parents; car quoique citoyens d'un pays où la vertu bannie du reste de l'univers semble s'être retirée, l'intérêt & la vanité y font assez entendre leur voix pour qu'il ne suffise pas seulement d'être vertueux pour aspirer a la fille d'un homme titré. S. Preux n'est pas gentilhomme, & le baron d'Etange, quoique Suisse, ne peut soutenir l'idée d'avoir un tel gendre. Tous les motifs capables de l'y déterminer lui sont proposés par un ami de S. Preux : rien ne le persuade, & S. Preux sacrifiant son amour au repos de sa Julie, consent à s'arracher de ses bras ou plutôt à se laisser enlever par ce vertueux ami qui se flatte de lui faire oublier son malheureux amour

dans les dissipations d'un voyage. Le pere de Julie la force, malgré sa répugnance, de donner la main à un M. de Wolmar, & dès cet instant tout est dit pour S. Preux. Aussi vertueuse épouse qu'elle avoit été foible amante, Julie se promet de n'être plus qu'à ses devoirs, le caractere estimable de son mari achève de l'y déterminer. Par une résolution unique, elle ose même au bout de quelque temps, lui faire l'étrange aveu & de son amour pour S. Preux & de ses foiblesses pour lui & de toutes les circonstances qui auroient pû les rendre accablantes pour un autre. Wolmar (chose non moins étrange) s'attendoit à cet aveu qui pourtant ne lui apprenoit rien, il sçavoit tout il y avoit long-temps, mais il connoissoit sa femme & l'amant aimé de sa femme, & il avoit formé le projet de les réunir l'un & l'autre, de s'unir lui-même en tiers avec eux, par les chastes liens de l'amitié & de leur faire oublier dans le sein de la vertu & de la philosophie, les égarements de l'amour. Que faisoit pendant ce temps le malheureux S. Preux? Il parcouroit l'univers & écrivoit à Julie, ou à une digne amie de Julie lorsqu'il ne lui fut plus permis de lever les yeux sur sa maîtresse. De retour de ses voyages & préparé par dégrés à se prêter aux projets du sage Wolmar, il revoit Julie, cette Julie qui fut sienne autrefois. Son ame vertueuse la respecte, une seule de Julie ressent du plaisir à le voir. Enfin, lorsque tout sembloit promettre à ces trois personnes & à leurs amis la vie la plus douce, la plus tranquille, la plus heureuse, Julie meurt à la fleur de son âge & sa mort est pure & noble comme sa vie.

Voilà l'esquisse grossièrement tracée de ce Roman. Nous avons omis les détails & c'est à notre grand regret, car il n'en est aucun qui ne concoure à l'action générale & qui ne serve à développer les caractères. Il y a même plus: dans un livre dont le principal but est de peindre les mœurs, les détails fournissent non-seulement les nuances qui décident le caractère, mais quelquefois encore les traits essentiels qui l'établissent.

Il faut dire un mot des voyages de S. Preux. Il parcourt les quatre parties du monde connu & nous pensons qu'on verra avec plaisir les mœurs des Indiens, des Africains, &c. opposées à celles des Européens; les mœurs naturelles des Valaisans opposées aux mœurs fac-

tices des François; la noble liberté de certains peuples, contrastant avec le vil esclavage qui oppresse d'autres contrées. On y trouvera même quelquefois des tableaux assez gais. Le portrait de l'opéra de Paris, par exemple, est d'une ressemblance frappante quoiqu'il soit un peu fait en *caricature*, &c.

Il y a de l'intérêt dans ce roman, mais peut-être cet intérêt ne sera-t-il pas senti par certaines gens. Ces mêmes personnes y trouveront peut-être des longueurs & trop peu d'action. Les sentiments des différents personnages paroîtront, à coup sûr, pis que romanesques aux têtes bien poudrées & bien frisées; mais de tous ces jugements là, qu'en conclurre contre la bonté du livre?

ALMANACH HISTORIQUE DE SENS, pour l'année 1761. *A Sens, chez* Lavigne, *& à Paris, chez* Duchesne, *rue S. Jacques.* Petit in-24.

On nous apprend ici le temps de la fondation de la ville de Sens, les exploits des peuples de ce canton, quels sont la fertilité du terroir & le génie des habitants, les prérogatives des personnes élevées aux dignités civiles, militaires, de police, de finance, &c. & généralement tout ce qui peut faire connoître l'état passé & actuel de cette ville. L'exposition de ces différents objets, est le but général de tous les ouvrages de ce genre, & avoir dit qu'ils existent, c'est avoir annoncé tout ce qu'ils contiennent (*).

(*) On trouve dans cet *almanach*, à l'article des postes, une erreur qui mérite d'être relevée. Le prix des guides y est porté à 10 sols par poste, tandis qu'il n'est fixé qu'à 5 sols par la déclaration du roi: sur quoi l'on peut voir le livre des postes du sieur Jaillot, fait pour servir de règles sur cette matière.

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelque article concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard: autrement ils seront retardés de huit jours.

ON souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 6.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 9 Février.

SCIENCES.

Histoire naturelle.

*Extrait d'une lettre aux éditeurs de l'*Avantcoureur.

MM.

» . . . . Vous avez dit dans votre dernière feuille,
» à l'article de la *Palingénésie* du sieur Comus,
» que l'existence de ce phénomène *favoriseroit*
» *merveilleusement le système de M. de Buffon sur*

» *la génération* : on vous prie de vouloir bien, » dans la prochaine feuille, développer & éta- » blir cette assertion, &c.

Je suis, &c.

MM.

*** *souscripteur de l'Avantcoureur.*

Réponse.

Nous avons dit, il est vrai, dans notre dernière feuille, que la palingénésie favoriseroit le systême de M. de Buffon sur la génération, & nous avons cité sur la possibilité de ce phénomène, les mémoires de l'académie de Berlin & l'abbé de Vallemont : un de nos souscripteurs nous invite maintenant à développer & à établir notre assertion ; nous ne pouvons nous dispenser de répondre à une invitation aussi flatteuse pour nous, & quoique nous soyions très-éloignés de nous croire les lumières & les connoissances qu'on veut bien nous supposer, nous allons tâcher de donner une réponse satisfaisante ; mais comme l'*Avantcoureur* n'est point un ouvrage polémique, & que nous ne pouvons nous écarter de notre plan, nous prions à notre tour de nous excuser, si ce que nous allons dire à ce sujet n'a pas toute l'étendue dont l'explication demandée seroit susceptible.

» Les liqueurs séminales du mâle & de la » femelle sont toutes deux un extrait de toutes » les parties du corps de l'animal : celle du mâle » est un extrait de toutes les parties du corps du

» mâle, celle de la femelle est un extrait de toutes
» les parties du corps de la femelle ; ainsi, dans
» le mêlange qui se fait de ces deux liqueurs,
» il y a tout ce qui est nécessaire pour former un
» certain nombre de mâles & de femelles. Plus
» cette liqueur est abondante en molécules orga-
» niques *analogues à toutes les parties du corps*
» *dont elles sont l'extrait*, plus le nombre des
» fœtus est grand ». Voilà ce que dit M. de
Buffon ; voici de quelle maniére s'opere le phé-
nomène végétal de la résurrection des plantes :

» Dans un bocal de verre blanc, rempli d'une
» eau assez claire, jusqu'à un pouce du fond ;
» se trouve une matiere épaisse, limoneuse, &
» d'une couleur bleuâtre. On pose ce vaisseau
» sur un petit feu lent : à mesure que l'eau re-
» çoit la chaleur ; on voit sortir de cette ma-
» tiere épaisse des vapeurs de différentes couleurs,
» le tout s'éleve & circule comme un tourbil-
» lon dans le vase ; les petites parties propres à
» former la rose, se placent dans la même si-
» tuation, & forment la même figure que la na-
» ture leur auroit donnée. Celles qui auroient
» composé le haut de la tige, s'y portent ; il en
» en est de même de celles qui doivent être au
» pied, tout s'arrange selon sa destination pri-
» mitive. »

En rapprochant le phénomene de la palingé-
nésie (dont nous supposons toujours la possibilité)
du systême de M. de Buffon, on y trouve la so-
lution d'une difficulté que souffre le systême de
cet illustre naturaliste. De ce que la liqueur sé-
minale est un composé de molécules organiques

analogues à toutes les parties du corps, il s'ensuit qu'il se trouve dans cette liqueur tout ce qui est nécessaire à la formation de l'individu ; mais on ne voit pas pourquoi l'animal ne naîtroit pas avec les pieds placés où les mains le sont ordinairement, & ainsi, *vice versâ*, de toutes les autres parties du corps. Il faut donc, pour ne point abandonner la supposition, recourir à une nouvelle ; & dire que non-seulement ces molécules, en vertu de leur analogie, ont une détermination de conformation particuliere, mais qu'elles en ont encore une de localité. Au moyen du phénomene de la palingénésie, on ne peut s'empêcher d'admettre cette solution ; ce qui n'étoit qu'une virtualité hypothétique, devient une virtualité réelle & reconnue, quoique le principe en demeure caché & l'on est en droit d'en conclurre l'existence par analogie ; la différence que la nature a mise entre le régne végétal & le régne animal n'empêchant point qu'elle n'ait un procédé commun dans les productions de ces deux genres, en même temps qu'elle en a de particuliers. Il est question, dans les mémoires de l'académie de Berlin que nous avons indiqués, de la révivification des métaux. L'argent, détruit & mort en apparence, recouvre sa forme premiere & constitutive, si l'on joint à ses cendres des matieres grasses, qui non-seulement le ressuscitent, mais encore s'assimilent à lui, ce qui prouve à la fois & la possibilité de la palingénésie & l'existence du moule intérieur imaginé par M. de Buffon.

On a découvert à cinq milles de Lancastre en Angleterre, une caverne dont la singularité est remarquable. On y descend à la profondeur de trente pieds, par le moyen de crevasses & d'arbrisseaux qui naissent dans la caverne. On y voit toutes sortes de minéraux; la voûte est d'une hauteur prodigieuse, les côtés offrent mille couleurs brillantes, un ruisseau qui tombe par cascades, se trouve au milieu. La bouche de l'antre est un amas de roches bizarrement entassées. Cette caverne est un des jeux de la nature qui réunissent à la fois l'agréable & le terrible.

Médecine.

M. le Lievre, apothicaire, distillateur ordinaire du roi, connu par son *baume de vie*, s'étant apperçu que l'on avoit contrefait ses étiquettes, pour débiter du baume falsifié, vient d'en changer la forme; de sorte qu'à l'avenir, les bouteilles auront autour du cartouche ces mots BALSAMUM VITÆ, & *Privilège exclusif*. Cependant pour prévenir tous les abus, le plus sûr parti est de lui écrire à lui-même, *rue de Seine, fauxbourg S. Germain*.

Botanique.

Lettre aux éditeurs de l'Avant-coureur.

MM.

Il y a des moyens de conserver aux fleurs naturelles leur éclat & leur fraîcheur primitive ; ces moyens sont très-simples, & il est surprenant qu'on en ait fait un secret. Les curieux peuvent se former, très-aisément & à peu de frais, un assortiment de fleurs séchées & parfaitement conservées. La méthode qu'il faut suivre est détaillée dans une dissertation qui a pour titre : *Instructio Musæi rerum naturalium, quam, sub præsidio Caroli Linnæi, proponit David Hultman. Upsaliæ*, 1753. Cette dissertation a été réimprimée dans un ouvrage intitulé: *C. Linnæi, Amœnitates academicæ. vol. 3. Amstelod. & Lugd. Bat.* 1756. *in-8°.*

Voici cette méthode telle qu'elle est décrite dans le chap. 2, §. 14. » Mettez la plante dans » un vaisseau de terre, versez dessus peu à peu » une assez grande quantité de sable volant ou » de sablon, pour que la plante soit entièrement couverte. Le sable dont on se sert, doit » avoir été séché. Ce vaisseau sera mis dans un » four où la plante doit éprouver une chaleur » de trente degrés, pour être séchée comme il » faut, après quoi elle doit être retirée du sable » avec précaution. Vous aurez une plante qui » semblera être dans son état naturel & se con-

» servera ainsi autant qu'elle ne prendra point
» l'humidité de l'air.

Je vous prie, MM. d'insérer ma lettre dans votre journal, & je pense que les amateurs me sçauront gré de leur avoir indiqué une manière simple & facile de conserver des fleurs, sans avoir recours à d'autres qu'eux-mêmes.

Je suis, &c.

MM.

Votre, &c.
EUGEBEL D. M.

Géométrie.

Les courbes géométriques qui sont employées dans quelques arts, comme la spirale de la volute de la colonne Ionique, &c. sont difficiles à tracer avec une certaine régularité. Le secteur & le compas de proportion sont plutôt des instruments arithmétiques que des instruments géométriques. Le secteur fut imaginé il y a environ 200 ans, & présenté à l'empereur Maximilien II, comme une heureuse découverte par Fabrice Mordente en 1572 : on a trouvé depuis le régulateur & le compas elliptique qui sont des instruments vraiment géométriques. Mais M. Lyle, mathématicien Anglois, vient d'en inventer un nouveau, particulier pour la spirale, propre à décrire géométriquement toutes les courbes de ce genre. On est sûr avec cet instrument de la plus grande exactitude. On en trouvera quelques modèles chez nos fabricateurs, *quai de l'Horloge.*

Population.

Suivant les régistres des baptêmes des églises de Londres, il y a eu de 1740 à 1760, quarante mille baptêmes de moins que de 1720 à 1740. Cette prodigieuse diminution dans un espace de 20 années, ne peut être attribuée qu'à la diminution des mariages qui est toujours une suite de la corruption des mœurs, l'usage devenu général dans les grandes villes, de substituer au mariage un commerce de galanterie passagere, ne peut opérer qu'un décroissement de plus en plus grand de l'espèce humaine; & ce qui se passe chez nos voisins peut servir de leçon pour cette capitale où la légèreté & les travers dangereux ne règnent pas moins qu'à Londres.

Suivant les régistres publics des paroisses de Paris, il est mort dans l'année 1760, 18531 personnes, il s'y est fait 3787 mariages, 17991 baptêmes, & le nombre des enfants trouvés monte à 5031.

Cette même année il est mort à Londres 19830 personnes & il s'est fait 14951 baptêmes; c'est 3040 baptêmes de moins & 1300 morts de plus qu'à Paris.

COMMERCE.

Industrie.

Le sieur Houel dont nous avons parlé au sujet de ses fontaines doublées de plomb laminé, est aussi l'inventeur du fauteuil de propreté au dossier duquel est un reservoir que l'on remplit d'eau ou de telle autre liqueur parfumée que l'on souhaite, & par le moyen d'une clef qui est à l'un des bras du fauteuil, on laisse échapper l'eau du réservoir qui lave la personne qui est assise dans le fauteuil. Il vend aussi & loue des baignoires très-commodes avec un cylindre pour faire chauffer l'eau. Ce cylindre procure de l'eau chaude au degré qu'on souhaite, & cela très-promptement; elles ne se louent guère plus cher que celles de bois qui contractent de l'odeur & s'imprégnent des ferments des maladies de ceux qui s'en servent; & elles occasionnent moins de dépense au moyen du cylindre.

ARTS.

Gravure.

Il paroît une nouvelle estampe, gravée par M. Fessard, graveur du roi, d'après le célèbre Poussin. Cette estampe qui est vivement touchée, est intitulée *le Bal de S. Cloud.* Elle est dédiée

à M. le duc de Chartres; on la trouve chez l'auteur, *à la bibliothéque du roi*, chez la veuve Chereau, *rue S. Jacques*, & chez Joullain fils, *quai de la Mégisserie.*

On trouve chez le même Joullain, une suite curieuse de belles vues, gravées en Angleterre d'après les meilleurs maîtres. Ces estampes offrent des sites heureux & très-variés.

Musique.

Principes de violon pour apprendre le doigté de cet instrument & les agréments dont il est susceptible. Cet ouvrage, qui est de M. Labbé le fils, est très-clairement rendu. Il contient deux suites d'air d'opéra à 2 violons, plusieurs leçons dans le genre de sonates avec la basse chiffrée pour le clavessin, des exemples relatifs à ces leçons, des préludes dans le ton majeur & mineur & une suite de jolis airs variés pour un violon seul.

La Vielleuse habile, par M. Bouin, maître de vielle, *œuvre* 3e. Prix en blanc 6 livres, chez l'auteur, *rue & isle S. Louis, près la rue Regratiere*, & aux adresses ordinaires.

SPECTACLES.

Opéra.

C'est par erreur que nous avons attribué dans notre dernière feuille la musique de l'opéra de *Jephté* à Colasse; elle est de Montéclair. C'est aussi par erreur que nous avons dit que cette pièce n'avoit pas été jouée depuis 27 ans. Cet opéra fut joué en 1732 pour la première fois, & a été repris sept fois depuis, dans les années 1733-34-35-37-38-40 & 44. On l'a toujours revu avec plaisir; mais comme depuis dix ans le goût de la nation paroît avoir changé, il ne seroit pas étonnant qu'on en trouvât le chant monotone & foible.

Opéra comique.

L'opéra comique a ouvert son spectacle le 31 Janvier par *Blaise le Savetier* & le *Soldat magicien*, pièces dont nous avons parlé dans le temps, & qui sont vues par le public avec la même faveur, parce qu'il y trouve toujours le même mérite. Elles étoient précédées d'un compliment en forme de prologue (ouvrage, qui quoique de société, n'en étoit pas meilleur (*)). Vieux rébus, bien usés, bien rebattus; quelques couplets où le sarcasme se sentoit plus que la pointe épigrammatique. L'intrigue de ce prologue étoit fondée sur une évocation de l'ancien Opéra comique, par la toute puissance du

(*) Peut-être même est-ce parce que c'est un ouvrage de société. Rarement en a-t-on vu de passables.

Carnaval ennuyé & affadi des pompons & maintien efféminé du nouvel Opéra comiq Ces deux freres s'appareilloient, se réun soient, devenoient amis; la Muse foraine pour mériter en quelque chose son droit présence épisodique, restoit sur la scène po examiner les sujets nécessaires à ce spectacle aux plaisirs du public. Deux machinistes étoie examinés par la muse, lui détailloient les sub mes & merveilleuses choses qu'ils avoient vi & opérées à l'opéra, dans le temps de leur n viciat: première scène. Un souffleur sourd ven demander la place d'un autre souffleur (il é été plaisant que c'eût été d'un souffleur muet c'étoit la scène la mieux faite de la pièce. un mot, ce prologue a été vu sans plaisir retiré sans regret. Beaucoup de vaudevilles m diocres en accompagnoient deux ou trois q étoient bons.

Le 4 Février, on a donné la première repr sentation du *Cadi duppé*, pièce en un acte, prose mêlée de vaudevilles & d'ariettes. Les p roles sont de M. Lemonnier, auteur du *Maî en droit*; la musique de M. Monsigny, conn suffisamment par les *aveux indiscrets* & le *Maî tre en droit.* Le sujet du *Cadi duppé* est pris da le second volume des *Mille & un jour*. Un Ca instruit de la béauté de *Zelmire*, avoit vou l'épouser pour en faire une compagne de *Fati* sa femme; refusé dans son projet amoureux résolu de se venger d'une façon singulière, prend dans une des rues de sa ville un jeu mendiant qu'il fait habiller superbement,

vient à bout de le donner pour époux à *Zelmire.*
L'infortune de ce jeune mendiant n'étoit que momentanée, & son sort, ainsi que son éducation, le destinoient à plus haut peut-être que la main de sa nouvelle épouse. La jeune *Zelmire* instruite de la méchanceté du Cadi, jure de se venger aussi. Elle fait avertir secrétement *Fatime* d'une future infidélité du Cadi, & elle va se présenter au Cadi sous le nom d'*Alie*, fille d'*Omar* le teinturier, fille que toute la ville connoissoit sur le rapport de son pere, pour un monstre d'horreur. La fausse *Alie* se jette aux pieds du méchant juge, & lui demande vengeance contre un pere qui la décrie; en cachant son artifice sous le dehors de la simplicité, elle lui fait voir les traits de sa beauté, avec d'autant plus de réussite, que le Cadi les contrastoit avec ces traits de difformité dont toute la ville parloit; il projette de l'épouser, fait venir *Omar*, le contraint à lui accorder sa fille pour épouse, moyennant une dot de mille sequins que le pere exige. *Omar* court chercher sa fille; elle est apportée en cul de jatte, fait horreur au Cadi, & donne à la fois pleine vengeance à la jeune *Zelmire* & à la jalouse *Fatime*, qui un instant auparavant s'alloit voir répudiée pour un pareil objet. Le rôle épisodique de la femme du Cadi, rend la pièce plus vive qu'elle n'est dans les *Mille & un jour.*

Quant à l'effet que cette pièce a fait sur le public, depuis long-temps aucune n'a eu un succès aussi égal & aussi complet; cependant on a trouvé la scène entre *Zelmire* & le Cadi,

un peu trop longue. Il y a dans cet opéra comique huit à dix morceaux de musique, dont l'éloge sera établi sur la promptitude avec laquelle les amateurs du chant les saisiront & les chanteront. Dans le style on a remarqué quelques légères négligences, & plusieurs choses contraires au costume oriental.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

DAIRA : *histoire orientale*. En quatre parties. *Se trouve à Paris, chez* Bauche, *quai des Augustins*. 2 petits vol: in-12.

Daïra élevée dans la maison d'un marchand de Scio; dont elle se croit la fille, est destinée par ce marchand à devenir une des femmes du pacha d'Alep, & quelque répugnance qu'elle marque, elle y est conduite. Entrée dans le serrail, elle se refuse à tous les services que veulent lui rendre les eunuques qui lui sont destinés; elle les charge eux & leur maître des plus cruels outrages & parvient à se faire regarder par le Pacha, comme une femme indigne de ses bontés; il se flatte pourtant qu'elle reviendra à lui, & en attendant, la fait garder dans un lieu désert & sauvage du serrail. Dans cette prison, Daïra déploroit son infortune & pleuroit Belzek; c'est l'amant qu'elle s'étoit choisi, & auquel on l'avoit arrachée. Succombant enfin sous le poids de la douleur, Daïra tombe malade & le pacha qui en est instruit, introduit dans son serrail un médecin célèbre, c'étoit Belzek qui sous le nom & par les lumières du médecin, avoit peu auparavant tiré le pacha d'une dangereuse maladie. Nos deux amants se reconnoissent sans se voir; mais le pacha qui s'apperçoit de la trahison, prêt à punir les coupables qui avoient tenté de profaner son harem, se contente d'en chasser Belzek, & malgré les fureurs de Daïra, il lui pardonne & la donne avec la liberté à Zoah, eunuque noir

qui s'intéressoit à elle. Cet eunuque devenu libre & maître de Daïra, sort du serrail avec elle. La foiblesse où elle étoit la mettant hors d'état de se traîner jusqu'à la ville, l'eunuque est obligé de la laisser pour aller lui chercher une voiture. Tandis que Daïra l'attendoit, surviennent des voyageurs qui, surpris de voir une femme mourante seule au milieu d'une campagne déserte, lui offrent place dans leur voiture. L'imprudente Daïra l'accepte, au lieu d'attendre, comme elle le devoit, son fidèle noir. Elle est conduite dans la maison d'un vieillard où Zoah vient la réclamer, & lui apprendre que loin d'être fille d'un marchand de Scio, elle l'étoit d'un prince Arabe à qui il étoit attaché. Il lui conte son histoire & celle de l'Emir son pere. Le vieillard qui avoit accueilli Daïra, se trouve être son ayeul qui, sous un nom emprunté, se déroboit à la haine persécutrice d'un Muphti qui avoit causé tous les malheurs de sa famille. Enfin Daïra après bien des vicissitudes, est rendue à son pere qu'une heureuse révolution avoit réintégré dans ses états; elle est unie à son cher Belzek & le roman finit.. Il y a quelques situations intéressantes dans cet ouvrage, quelques détails heureux, mais l'ordonnance générale paroit pécher en quelques endroits, & le style sort quelquefois de la nature. Les quinze premières pages qui sont une espèce d'avant-propos, auroient très-bien pu se réduire à une seule, car on ne voit pas trop ce qu'elles veulent dire.

ALMANACH DE LA VILLE DE LYON ET DES PROVINCES DE LYONNOIS, FOREZ ET BEAUJOLOIS. A Lyon, chez Aimé Delaroche, & se trouve à Paris, chez Desaint & Saillant, *rue S. Jean de Beauvais.* Prix 3 livres, *broché.*

Nous avons déja annoncé bien des livres de ce genre, ce qui nous dispense de rien dire de celui-ci, car ils se ressemblent tous. Ce qui distingue pourtant l'almanach de Lyon, & le rend peut-être supérieur à tous les autres, c'est une description topographique, qui paroît très-exactement faite, de tous les lieux contenus dans les trois provinces du gouvernement de Lyon.

QUELQUES LETTRES *écrites en 1743 & 1744, par une jeune veuve au chevalier de Luzeincour.* 1761. Brochure de 112 *pages.*

Tout le monde connoît les *lettres de la marquise de M... au comte de R...* par M. de Crébillon. Celles de la jeune veuve, pourroient bien n'en être qu'une imitation, mais elles ont un air d'originalité qui fera qu'on ne les regardera pas comme une copie. Le sujet en est le même. La jeune veuve ne veut d'abord point aimer & ensuite aime à la folie le chevalier de Luzeincour. Elle le lui dit avec beaucoup de graces & rarement avec de l'esprit, ce qui rend son ton très-aimable. Le style de ces lettres est aisé, coulant, tel que le genre épistolaire l'exige & que la nature l'ordonne.

MÉMOIRE SUR LA PRATIQUE DU SEMOIR, *dont les avantages sont démontrés par le résultat des produits de plusieurs champs ensemencés avec cet instrument d'agriculture, comparés avec ceux d'autres champs ensemencés suivant l'usage ordinaire.* A Lyon, chez Aimé Delaroche, *& se trouve à Paris, chez* Lambert, *rue de la Comédie Françoise.*

Il résulte de la brochure que nous annonçons & qui n'est point susceptible d'analyse que le semoir de M. de Chateauvieux de Genève, est le plus favorable de tous les instruments qui ont été imaginés dans ce genre. On ne pouvoit en démontrer les avantages plus clairement qu'en mettant en parallèle le produit des terres ensemencées par le semoir, avec le produit des terres de même nature, qui l'ont été selon l'ancien usage.

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelque article concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard: autrement ils seront retardés de huit jours.

ON souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

No 7.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 16 Février.

SCIÆNCES.

Médecine.

LE Jeudi, 5 de ce mois, on a soutenu une [...]se aux écoles de médecine, sur *la certitude & [le]s lumières que l'hygiène tire des connoissances [ch]ymiques.* M. Lezurier, bachelier de la faculté, [l'a s]outenu sous la présidence de M. le Roy de [S]. Aignan. L'hygiène est cette partie de la mé[de]cine qui a pour objet les choses extérieures à [l'h]omme, & dont le bon ou le mauvais usage les [r]endent utiles ou nuisibles à la santé. L'auteur

G

de la thèse parle principalement des aliment:
& il prouve que c'est par la décomposition ch
mique qu'on a des notions précises sur les qu
lités nourricières des substances alimentaire
qu'on sçait que la mucosité acquiert par l'att
nuation, une disposition à l'alkalescence,
qu'on connoît par le plus ou le moins d'alkal
volatiles qu'on en retire, relativement au d
gré d'atténuation. On prétend que c'est la ch
mie qui a appris à faire le meilleur pain; q
c'est aux travaux chymiques qu'on doit les l
mières qu'on a sur la propriété de l'eau, & s
les moyens de la purifier lorsqu'elle est charg
de parties étrangères; que par la chymie on d
couvre les substances nuisibles dont les vins so
altérés, &c. La chymie, dit-on, détermine
choix qu'on doit faire des vaisseaux dans lesque
on prépare & l'on conserve les aliments. El
proscrit ceux de cuivre, de plomb, & les terr
enduites de vernis composé essentiellement
plomb en dissolution. L'étain même, à ce qu'o
assure, contient des parties arsenicales q
rendent son usage fort suspect; mais comn
l'argent n'est pas assez commun pour que la pl
grande partie des hommes puisse en faire usag
nous pouvons demander au répondant dans que
vases il prétend que nous préparions & co
servions les aliments, puisqu'en médecin ch
miste, il rejette tous ceux dont on est dans l'h
bitude de se servir.

Physique.

Manière de se procurer une forte électricité à peu de frais.

Les moyens les plus simples sont souvent ceux qu'on trouve les derniers. On a inventé & employé des tubes, des globes, des cylindres de verre pour exciter l'électricité. Les tubes opéroient trop foiblement, & avec trop de peine pour celui qui les frottoit. Les globes ont aussi leurs inconvénients. S'ils sont d'un verre trop mince, ils peuvent créver & sauter en éclats comme il est arrivé plus d'une fois. Si le verre en est plus épais, l'effet en est moins prompt & souvent plus foible. On ne peut guère les multiplier & en faire tourner trois ou quatre par le moyen de la même roue. S'ils sont fermés par les deux poles, ils s'échauffent trop vîte & perdent aussi-tôt leur vertu. S'ils sont ouverts, l'air humide s'y insinue. Si on les achette au hazard & sans les avoir éprouvés, il est assez rare d'en trouver de bons. Si on s'adresse à ceux qui doivent s'y connoître & qui en ont à vendre, ils ne les donnent qu'à un prix excessif & rebutant. Mais pour avoir une électricité prompte, forte & à peu de frais, il n'y a qu'à prendre une plaque de verre d'Alsace ou de Bohême, ou une glace taillée en rond d'un pied de diamètre, & mastiquer au centre d'un côté une petite poulie de bois de 15 ou 16 lignes de diamètre, sur laquelle passera la corde de la roue, & de l'autre côté,

une petite pièce de bois tournée de même di
mètre que la poulie ; cela étant ainsi, on fe
tourner la platine entre deux pointes comme u
globe. On la frottera avec un coussinet de peau
& on fera toucher la frange du conducteur à l
surface frottée, on aura par ce moyen de forte
étincelles, dont on pourra augmenter la force e
mastiquant de la même manière, 6, 7, 8, 1
platines, &c, à la distance d'un pouce les une
des autres, & en établissant de petits coussinet
dans les entre-deux.

Cet article nous a été communiqué par le P. d
la Borde, auteur du CLAVESSIN ÉLECTRIQUE
ouvrage excellent dont nous avons rendu comp
l'année dernière. Nous pensons que ceux qui cu
tivent la physique expérimentale sçauront bea
coup de gré au P. de la Borde de leur avoir com
muniqué cette découverte importante. A notre égar
nous sommes très-sensibles au choix qu'il a fait d
nos feuilles pour contribuer à la répandre.

Voici un phénomène digne d'attirer l'atten
tion des naturalistes. Le 23 Décembre dernie
à huit heures du soir, on vit paroître à Owest
en Angleterre, un arc-en-ciel lunaire. Ce météo
nouveau a surpris & il étoit en droit de su
prendre : sa forme étoit parfaite & l'arc tre
sensible. Les couleurs étoient seulement d'un t
plus foible que celles de l'arc-en-ciel solair
ce qui n'ôte au phénomène rien de sa singu
rité. On conçoit aisément que les rayons réf
chis de la lune venant encore à souffrir une no

velle réfraction dans les gouttes de pluie, ne sçauroient donner des couleurs aussi vives que ceux qui partent immédiatement du corps du soleil.

Méchanique.

La cloche à plonger est une des plus utiles inventions pour réparer les pertes trop fréquentes qu'occasionne la navigation. M. de Villeneuve a travaillé à perfectionner cette cloche & à en rendre l'usage plus facile & plus sûr. Le double tuyau qu'il y adapte pour faire l'effet d'un ventilateur & renouveller l'air que doit respirer le plongeur, est une heureuse invention ; mais cette machine n'est pas encore sans inconvénients, & il est à craindre qu'une grande masse d'eau, lorsqu'on descend la cloche à une grande profondeur, n'applatisse les tuyaux de cuir, & n'intercepte l'air au plongeur. Si d'ailleurs on les soutient avec du laiton, ils peuvent couper le cuir à la longue & se charger de verd-de-gris, ou de rouille, si le fil est de fer. M. Pomier, ingénieur, promet de remédier à ces inconvénients, & de rendre l'usage de la cloche absolument assuré, on l'invite à donner ses soins à cette utile machine.

Métallurgie.

Le ministère, attentif à tout ce qui peut être utile au commerce & servir à la conservation des matières d'or & d'argent, a recompensé les travaux des sieurs Favre & Cossin, en leur ac-

cordant un privilège & des lettres patentes (
les autorisent à faire valoir les nouveaux m(
lins qu'ils ont fait construire pour faire p
commodément & avec plus de profit la sépa
tion des métaux dans les cendres des orfévre
autres ouvriers dont l'art a quelquefois bes
du secours de la métallurgie. Au moyen
cette machine, les lavures des cendres ou te
chargées d'or & d'argent se font beaucoup mie
en moins de tems & à meilleur compte, (
par les moulins à bras. Cette machine mue
un cheval, fait tourner 48 moulins & une ba
rie de pilons pour pulvériser les creusets, ce qu
fait aussi lentement & aussi régulièrement qu
l'exige. Les croisées de fer qui triturent le merc
pesent dans ces moulins jusqu'à 60 livres, &
cône de fer qui roule continuellement entre
croisées, remue sans cesse le mercure & les (
dres, de manière qu'elles ne tassent poi
qu'aucune parcelle de matière n'échappe, &
l'amalgame s'en fasse exactement. Ces moul
sont de fer & posés très-solidement; au-de
sont des réservoirs qui se distribuent par des
binets dans tous les moulins, & fournissent ab
damment l'eau nécessaire pour laver & dégrai
les cendres. Les 48 moulins sont divisés e
chambres ce qui est très-commode pour les parti
liers qui ont la clef de leur chambre où perso
n'entre qu'eux & leurs gens, ils peuvent mê
y mettre un cadenas pour plus de sûreté, &
n'a besoin d'entrer dans le moulin que de 4 heu
en 4 heures pour le charger. Cette machine (
chacun peut voir, est à Paris, *quai d'Orsay*,

coin de la rue de Bellechasse. On prend 30 sols par jour pour l'usage de chaque moulin.

Odontotechnie.

Les dents qui n'avoient été considérées pendant très-long-temps que comme un simple ornement de la figure, le sont depuis quelques années, sous un point de vue plus important. C'est de la perfection plus ou moins grande avec laquelle elles font la première trituration des aliments, que dépend la facilité de la digestion, & leur conservation devient par là nécessaire à celle de l'œconomie animale. Le sieur Bunon, ci-devant dentiste des enfants de France, s'est distingué parmi les artistes de ce genre, & sa capacité, soit pour l'entretien de la bouche, soit pour la guérison des maladies qui y surviennent, a été généralement reconnue. La mort nous l'a enlevé, mais ses découvertes nous restent. Il avoit trouvé différentes préparations, entr'autres, celles d'un elixir, d'une opiate & d'une poudre de corail; sa veuve continue à distribuer ces recettes dont la bonté a été prouvée par des effets constants.

La dame Bunon demeure chez M. Georget, son frere, chirurgien, *rue du Braque, au Marais.* Son elixir se vend 30 sols la bouteille; le prix de l'opiate & de la poudre de corail est de 24 sols le pot. Elle indique la manière de s'en servir.

COMMERCE.

Industrie.

On a travaillé cette année à Lyon des étoff
à bordure pour habits qui se marient agréabl
ment avec les pelisses qui doivent leur servir
doublure. Ces nouveaux habillements sont br
dés sur le métier en or, argent & chenille,
manière que le tout fait autour de l'habit u
campane où la dorure & la fourure semble
être unies pour la richesse & pour le goût.
chenille couleur de martre fait très-bien so
l'or, & les desseins sont disposés pour favo
ser cette union. Ces habits complets coûtent e
viron 600 à 800 livres, suivant la richesse
travail. On en trouve chez le sieur Barbier, *r*
des Bourdonnois, à la barbe d'or.

Horlogerie.

Le sieur Quinette, horloger, demeurant da
l'abbaye S. Martin, vient de construire u
pendule, dont la suspension est destinée à cor
ger l'allongement des métaux. Le sieur Quine
s'est proposé d'abord de remédier dans un écha
pement à ancre à l'inégalité de vibration q
produiroit l'allongement de l'ancre & du roch
en augmentant la levée. Il a en outre appliq
un pendule de correction qui est égal à l'autre
agit de la même manière. L'académie des scie

ces ayant nommé MM. le Monnier & de la Lande pour examiner & rendre compte de cette pendule, les connoiſſeurs ont trouvé que le ſieur Quinette avoit rempli l'objet qu'il s'étoit propoſé, & que ſa pièce méritoit l'approbation de l'académie.

Le ſieur Stollewerk, horloger, dont nous avons parlé à l'occaſion de la belle pendule aſtronomique qu'on a vue chez lui, a auſſi un talent particulier pour diſpoſer des carillons d'une juſteſſe & d'une préciſion ſingulière. Cet artiſte joint une grande théorie à une parfaite exécution, & ſa main eſt toujours guidée par un calcul antécédent. Il demeure *dans la place Dauphine.*

ARTS.

Architecture.

On va enfin voir bientôt achevés les embelliſſements & les réparations auxquelles on travaille depuis plus de deux ans dans l'égliſe royale de S. Germain l'Auxerrois. Il étoit plus facile de réparer cet édifice, que de le décorer, & le contraſte frappant entre ſon architecture gothique & l'architecture moderne, y mettoit une eſpèce d'impoſſibilité. Cet obſtacle n'a point arrêté M. Bacari, & ſon génie s'eſt affranchi des entraves. Il a d'abord réparé le clocher qu'il a repris ſous œuvre, & la hardieſſe ſeule de cette exécution eſt faite pour étonner. On a percé le

massif qui le soutenoit, & formé en place une arcade dont on a refait successivement trois piliers à neuf, sans que le clocher ait tassé d'un demi-pouce.

La décoration du chœur qui est la seule partie de l'église qu'on ait eu jusqu'à présent dessein d'embellir, est bien entendue, & s'accorde parfaitement avec l'ancienne architecture dont on a tiré parti. On a formé de chaque pilier des colonnes cannelées au moyen de la suppression des baguettes du gothique. Elles n'ont été conservées qu'au-dessus de la voûte d'ogive où elles ont servi à former d'autres colonnes soutenues par une base en console que porte un chérubin. Des panneaux & quelques fleurons occupent la distance des cintres aux croisées, dont on a supprimé les meneaux pour y substituer des chassis de fer. Il seroit à souhaiter qu'on en fît autant dans toutes les anciennes églises que ces meneaux obscurcissent beaucoup. Un balustre qui tourne autour du chœur à la hauteur des croisées, sert de repos à l'œil & supplée aux corniches. Cette décoration fait honneur à l'artiste par sa sagesse & sa simplicité. La table du maître autel est déja placée, & offre de même un beau simple. Elle est de la composition de M. Vassé, & nous en rendrons compte lorsqu'elle sera exécutée.

Peinture.

Six tableaux, représentant la *Nativité de J. C.* une *Descente de croix*, une *Sainte Geneviève recevant une médaille des mains de S. Germain*,

un *S. Pierre délivré des liens*, le *Baptême de J. C.* & un *S. Vincent de Paule*, sont destinés à servir d'ornement aux chapelles de l'église de S. Louis, à Versailles. Ces tableaux seront exécutés, le premier, par M. *Restout*; le 2e, par M. *Pierre*; le 3e, par M. *Vien*; le 4e, par M. *Deshayes*; le 5e, par M. *Vanloo le jeune*; & le 6e, par M. *Jeaurat*. Les deux premiers seront placés aux chapelles collatérales, les quatre autres, aux chapelles inférieures. M. de Jarente, évêque d'Orléans, chargé par le roi de veiller à la décoration de cette église, qui depuis long-temps étoit l'objet des soins de M. Baret, curé de cette paroisse, a reçu les artistes célèbres que nous venons de nommer, avec la distinction qu'exigeoit la supériorité reconnue de leurs talents. Il y a d'autant plus lieu d'espérer qu'ils les développeront tout entiers, que le prélat s'est borné à les consulter, s'en est remis à leurs lumières, & n'a point assujetti leurs idées à des idées particulières; conduite sage qui laisse une libre carrière au génie.

Nous ne devons pas oublier de dire que M. Loriot, professeur de l'académie d'architecture, concourt avec MM. de l'académie de peinture, pour les desseins de la décoration des chapelles, ce qui nous promet un ensemble parfait.

La peinture en émail qui a toujours fait le plus bel ornement de la bijouterie, est aujourd'hui un peu négligée. Le peu de goût & de variété de quelques peintres en émail qui se co-

vient sans cesse, peut en être cause. Le sieur Liot, connu par son goût en ce genre, compose & exécute tous les jours de nouveaux sujets pour l'embélissement de montres, chaînes, cassolettes & autres bijouteries d'or, dont le peu de surface qu'en offrent les petites parties, laisse peu de ressources aux dessein. Sa demeure est *cloître S. Merry, à côté de la rue Brisemiche.*

Musique.

Duo de M. de Lusse pour la flûte traversière, & l'art de la flûte traversière, par le même auteur. Prix 7 livres 4 sols.

Le Rossignol & la Fauvette, cantatille pour dessus avec symphonie, par M. le Jay, chez l'auteur, *rue Guénégaud.*

L'Amour justifié, concert à deux voix, dessus & haute-contre, par M. Lefevre, organiste de S. Louis. Prix 6 livres.

Six symphonies à 4 parties, obligées avec hautbois, flûtes, cor-de-chasse, de divers auteurs, mises au jour par le sieur Huberty.

Six sonates à violon seul & basse, par Domenico Ferrari, œuvre 4e. Prix 7 livres 4 sols, mises au jour par M. Huberty.

4e œuvre pour le claveſſin, par Vagenſeil, 4. concerto, avec accompagnements. Prix 12 livres.

SPECTACLES.

Opéra.

L'ACADÉMIE royale de muſique a donné Vendredi, 6 Février, la première repréſentation de Jephté, opéra que nous avons déja annoncé; ſans nous arrêter à rien dire de la pièce ni de la muſique, nous croyons devoir dire un mot de la façon dont elle a été jouée. Les rôles de *Jephté* & du *grand Prêtre*, ont été très-bien rendus par Mrs Gelin & Larrivée. Celui d'*Almaſie* eſt joué par Mlle Chevalier, avec trop de chaleur, ce qui la contraint à forcer ſa voix, & qui ôte à ſon rôle toute la vérité dont il eſt ſuſceptible : en ſe modérant un peu, elle peut être certaine de le rendre tel qu'il doit être. On ne peut donner trop d'éloges à Mlle Arnoult qui rend le rôle d'*Iphiſe* avec une nobleſſe, une vérité, & un pathétique, dont elle eſt ſeule capable; ce rôle où elle a pluſieurs paſſions à ménager, eſt très-difficile à remplir; malgré ſes talents, elle s'eſt défiée d'elle-même, & le public s'eſt bien apperçu de ſa crainte. M. Pillot a joué ſupérieurement le rôle d'*Ammon*, & y a été très-applaudi. Tous les ballets ſont très-bien deſſinés, & on a revu Mlle Lany avec la plus grande ſatisfaction. M. Gar-

del a fait le plus grand plaisir, dans son pas du troisième acte; ce jeune danseur acquiert de plus en plus, & donne les plus grandes espérances.

Quoique l'on n'ait point fait de grandes dépenses en décorations nouvelles, nous ne pouvons néanmoins nous dispenser de dire que cet opéra est très-bien décoré. Le camp qui est tout neuf, fait un très-bel effet, & présente un beau tableau. L'arc de triomphe du 3e acte est d'une belle & sage composition & d'une bonne proportion; il est peint d'un ton mâle & vigoureux. Le dessein est de M. Girault, architecte & machiniste de l'académie.

Opéra comique.

Le Mardi, 10 Février, Mlle Rosaline, qui pendant plusieurs années avoit fait le plaisir du public par son talent dans l'*opéra comique*, a reparu dans *Bertholde à la ville* & dans le *Diable à quatre*, on lui a trouvé la voix aussi belle qu'autrefois, le jeu vif & sans langueur & la plus grande attention à la scène: les applaudissements en sa faveur ont été unanimes.

On prépare une nouvelle pièce de M. Sedaine & du sieur Philidor: c'est *le Jardinier & son Seigneur*, (Fable 4 du 4e livre de la Fontaine). Si ces deux auteurs travaillant ensemble, & se réunissant une bonne fois pour ne se plus séparer, ont mis dans cet opéra comique la chaleur qu'on trouve dans le total de *Blaise le savetier*, les amateurs du comique animé seront de leur côté, & l'envie n'aura pas beau jeu.

Le *Cadi dupé* que le public avoit accueilli, vient d'être interrompu par l'indiſpoſition de Mlle Neſſel qui faiſoit un rôle très-eſſentiel.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

DISCOURS PRONONCÉS DANS L'ACADÉMIE FRANÇOISE, à la réception de MM. de la Condamine & Watelet, les 12 & 19 Janvier 1761. A Paris, chez Brunet, *au Palais.* Deux brochures in-4°.

Il nous ſuffiroit de donner une ſimple annonce du nom des récipiendaires, pour que nos lecteurs ſe formaſſent une idée juſte de ce qu'ils ont pu dire dans cette occaſion; mais nous nous croirions coupables de négligence, ſi nous ne tranſcrivions les lignes ſuivantes de la réponſe de M. de Buffon à M. de la Condamine. Nous devons cet hommage à la gloire de l'un & à l'éloquence de l'autre.

» Avoir parcouru l'un & l'autre hémiſphère, traverſé » les continents & les mers, ſurmonté les ſommets ſour» cilleux de ces montagnes embraſées, où des glaces » éternelles bravent également & les feux ſouterreins & » les ardeurs du midi; s'être livré à la pente précipitée » de ces cataractes écumantes, dont les eaux ſuſpen» dues ſemblent moins rouler ſur la terre, que deſcendre » des nues; avoir pénétré dans ces vaſtes déſerts, dans ces » ſolitudes immenſes où l'on trouve à peine quelques » veſtiges de l'homme, où la Nature en ſilence dut être » étonnée de s'entendre interroger pour la première fois; » avoir plus fait en un mot, par le ſeul motif de la » gloire des lettres, que l'on ne fit jamais par la ſoif de » l'or: voilà ce que connoît de vous l'Europe, & ce que » dira la poſtérité.

RÉPONSE DE M. DE VOLTAIRE A M. DÉODATI DE TOVAZZI, auteur du livre de l'excellence de la langue Italienne. Feuille de 16 pages *in*-8°.

Nous avons rendu compte de la *dissertation* de M. Deodati & nous n'avons pu nous refuser d'acquiescer à ses raisons. M. de Voltaire entreprend ici de défendre la langue Françoise contre l'Italienne, dont M. Deodati a démontré la supériorité sur toutes les langues vivantes. M. de Voltaire devoit cette défense à une langue qu'il a enrichie de tant de chefs-d'œuvres; & au defaut de raisons, il emploie pour combattre le sentiment de M. Deodati, tout l'art & toute l'adresse imaginables; de sorte qu'on est obligé de convenir que jamais mauvaise cause n'a été mieux plaidée. Cette réponse au reste est écrite avec cette politesse & cette aménité qui devroient caractériser toutes les disputes des gens de lettres.

ELÉVATIONS DU CHRÉTIEN MALADE ET MOURANT, conforme à Jésus-Christ dans les différentes parties de sa passion & de sa mort, contenant 1°. » la passion » de N. S. J. C. distribuée par lectures & une prière à la » fin de chacune. 2°. Une paraphrase morale du pseaume XXI, jointe au texte & à la traduction. 3°. Les » prières pour l'agonie en Latin & en François. » *Par M. Peronnet, chanoine régulier, prieur-curé de S. Ambroise de Melun.* A Paris, *chez* A. M. Lottin, *rue S. Jacques.* 1761.

Le titre seul de cet ouvrage en donne la notice; il nous suffit de dire que c'en est une seconde édition.

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelque article concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard: autrement ils seront retardés de huit jours.

ON souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 8.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 23 Février.

SCIENCES.

Médecine.

LE Jeudi, 12 de ce mois, sous la présidence de M. Vasse, docteur de la faculté de Paris, M. Sallin, bachelier de la même faculté, a soutenu une thèse dans laquelle il prouve qu'il faut donner à manger aux enfants le matin, usage assez ordinairement suivi. L'auteur de la thèse se fonde sur la prompte dissipation que font les enfants, des aliments qui servent non-seulement à les réparer comme les adultes, mais encore à leur ac-

croissement, & plus la consommation est prompte, plus l'on doit substituer promptement de nouveaux aliments, pour réparer la déperdition & fournir au besoin de la crue. L'âge, le pays, le régime, tout influe sur le tempérament; ce qui a manqué dans l'enfance, dit le soutenant, est presque irréparable dans les âges qui suivent; & l'enfant a plus besoin d'aliments renouvelés que l'adulte, pour fournir au développement & à l'accroissement des parties. Le soir il dort & ne s'éveille avec d'autre soin que de remplir les veines lactées vûides de chyle. Loin d'ici, ajoute le bachelier, ce ridicule proverbe, *Qui dort dîne*, & les scrupules déplacés de ces pédants qui soumettent leurs élèves à des abstinences forcées, soit pour vacquer davantage à l'étude, soit pour remplir des préceptes que l'église n'impose point à cet âge. Il faut d'abord vivre avant de philosopher & de s'instruire, & le premier âge a besoin dès le matin d'assouvir sa faim. Cette thèse est écrite d'un style coupé où les idées se succédent rapidement & avec une vivacité qui doit faire plaisir aux lecteurs qui aiment la précision.

Chirurgie.

CETTE feuille étant en partie destinée à annoncer les succès d'un art aussi utile que la chirurgie, nous croyons devoir faire mention d'une cure faite par le sieur Durand, ancien chirurgien-major du régiment de la Morliere, breveté du roi, pensionné & résident à Arras. La dame

Reytor, femme d'un officier major de la citadelle, s'étant cassée la rotule en trois pièces, accident qui lui étoit arrivé il y avoit vingt ans au même genou, on n'avoit pu la guérir radicalement; les chirurgiens mandés jugerent après 38 jours de soins, que le calus n'étoit pas possible. Le sieur Durand ayant été appéllé, se servit d'un bandage de son invention, qui assujettit la partie pendant 40 jours; c'est à la manière dont il dispose ce bandage, qu'est dû le succès qui a toujours suivi ses traitements dans ces cas de fracture. La dame Reytor fut entièrement guérie & marche aussi bien qu'avant sa première chûte. Nous invitons M. Durand de donner au public la description de son bandage, afin que dans les lieux où l'on ne pourra recourir à lui, on puisse profiter de sa découverte.

Le 24e traitement dans l'hôpital de M. le maréchal de Biron, vient d'être achevé. M. Keyser prie le public d'observer, que de 600 sujets qui ont été traités & guéris dans cet hôpital suivant sa méthode, il a été assez heureux pour qu'il n'en soit pas mort encore un seul; que toutes les compagnies y envoyent successivement leurs soldats, & que ceux qui ont été manqués ailleurs plusieurs fois, sont aussi facilement guéris chez lui que les autres.

Œconomie animale.

On semble avoir proscrit les aliments maigres comme contraires aux tempéraments dé-

ricats ; c'eſt cependant cette foibleſſe même, aujourd'hui trop commune parmi nous, qui doit faire un motif de plus pour accréditer ces aliments. Toutes les obſervations faites ſur cette matière, prouvent & la ſalubrité de cette nourriture, & qu'elle eſt plus convenable aux perſonnes valétudinaires. On a remarqué que la plûpart de ces perſonnes qui ſe ſoumettoient au maigre, ſe portoient mieux pendant le carême, & empiroient après Pâques. En effet, les aliments les plus ſalutaires, ſont ceux qui cuiſent le mieux & ſe convertiſſent plus aiſément en une ſubſtance douce, gélatineuſe & nutritive ; la viande dont les fibres ſont plus fortes, d'une nature ſulphureuſe & ſaline, donne un ſuc qui tient de ſa qualité & cauſe beaucoup de maladies par ſon abondance. *Carnivoram animam non amat valetudo*, dit le proverbe, au lieu que le poiſſon offrant à l'eſtomac des fibres plus molles, s'atténue avec facilité & fournit un chyle plus léger. Une preuve de la bonté de ce chyle eſt la prodigieuſe fécondité que produit l'uſage habituel du poiſſon qui eſt lui-même très-fécond. A la Chine & au Japon (*) on ne vit preſque que de poiſſon, & le peuple y eſt innombrable ; on voit beaucoup plus d'enfants dans nos ports de mer, qu'en aucun autre lieu du royaume, parce que l'uſage habituel du poiſſon favoriſe la population qui diminue de plus en plus dans les grandes villes où l'on rejette les aliments maigres & où l'on ſe remplit de viande. Cette préférence qu'on donne à la viande, s'eſt fondée

(*) Voyez l'*Eſprit des Loix*.

sur une analogie entre la chair des animaux & notre propre substance; mais la conséquence que l'on en tire, est bien fautive, puisque si elle pouvoit être admise, il faudroit regarder le pain qui est une substance végétale, très-peu analogue avec nous, comme une mauvaise nourriture, & le remplacer par de la viande crue & même par de la chair humaine, ce qui est absurde.

Distillation.

Le sieur Maille, distillateur renommé, vend toujours avec succès deux liqueurs, dont l'une est connue sous le nom de *Cassis blanc*, l'autre sous celui de *Ratafia des dames*. Ces deux liqueurs sont douces, n'échauffent point la bouche & n'envoyent aucunes fumées à la tête. Il vend encore plusieurs vinaigres, très-agréables & très-salubres. Son magasin est à Paris, *rue S. André des Arts, la troisième porte cochère en entrant par le pont S. Michel.*

SPECTACLES.

Comédie Françoise.

Mercredi, 18 de ce mois, on a donné sur ce théatre, la première représentation du *Pere de Famille*, par M. Diderot. Il y a environ deux

ans que cette piéce a paru imprimée, (*) & elle est connue de tout le monde. Elle a fait sur les connoisseurs l'effet qu'on en devoit attendre. Elle est trop bien écrite pour que l'auteur n'ait pas souvent sacrifié les occasions des situations aux occasions de style; elle est trop rafinée sur la morale pour qu'un siécle de morale relâchée ne soit pas étonné, peut-être même étourdi, d'y entendre prêcher la vertu. Elle a trop peu d'action & de tableaux pour qu'un public qui aime les coups frappants pour se réveiller de sa léthargie habituelle, puisse se contenter de réflexions, de sentiments amoncelés les uns sur les autres, sans faire grace d'une minute au cœur des auditeurs. On a applaudi certains traits; on en a négligé beaucoup qui étoient faits pour l'être. On y a trouvé des longueurs qui disparoîtront vraisemblablement à la seconde représentation. Le succès de cette piéce pourra, s'il est bien décidé, enrichir notre scène d'un nouveau genre; mais malheur à nous s'il nous faisoit oublier celui de Molière.

Au reste, cette pièce eût eu un succès plus complet si les rôles eussent été mieux distribués. Les sieurs Brisard & Belcourt, & madame Préville ont seuls intéressé, parce que seuls ils sont à leur place. Nous ne réfléchirons pas plus longtemps sur cette mauvaise distribution, qui a souvent occasionné les revers des auteurs, par leur condescendance trop foible & toujours nuisible dans ces moments. Une autre circonstance

(*) Elle se vend à Paris, chez *Lambert*, *rue de la comédie Françoise*, vol. in-8°. 3 livres, broché.

qui peut avoir empêché de voir ce qu'on devoit voir, ce sont les bruits sourds & les mouvements tumultueux. On sçait assez que le sort d'un homme de mérite, lorsqu'il a une certaine réputation, c'est de se voir souvent la victime des cabales de ses inférieurs.

Opéra comique.

Le Mercredi, 18 Février, on a donné sur ce théâtre la première représentation *du Jardinier & son Seigneur*, sujet fort connu par la 4e fable du IVe livre de la Fontaine. M. Sedaine a conservé de cet apologue toute la vivacité & la gaieté qu'on y rencontre. Pour prêter plus de jeu à son poëme, il a divisé le héros de son sujet en deux personnes : un maître *Simon*, grosse dupe qui ne s'apperçoit qu'à la catastrophe combien la connoissance des grands est onéreuse & leur visite écrasante; une Me *Simon*, sa femme, dragon de vertu, ennemie du faste, & voyant néanmoins dans son gros bon-sens, les objets comme il faut les voir; un seigneur, petit maître, qui pour aller tuer un liévre, mène avec lui un train capable de dépeupler *la forêt noire* de toutes les bêtes qui l'habitent; qui par air de bon ton, conduit deux filles entretenues pour voir sans doute ce brillant exploit & dont le maintien est celui d'un homme qui ne se gêne nulle part ; un perruquier, amoureux de *Fanchette*, fille du manant; des paysans qui viennent complimenter le seigneur dans un style à faire mourir de rire, si les comparaisons qui font la base de leur compliment n'avoient

déja sur d'autres théâtres fait périr de rire ou d'ennui par leur déraisonnement : voilà le fonds de la pièce. Elle est pleine d'action, de chaleur & de saillies, sans qu'il paroisse y avoir aucune prétention au style & à ses fleurs. M. Philidor, dans cette pièce, s'est rempli de son sujet : les morceaux de musique sont d'une vérité qui ne se trouve pas ordinairement dans la simple connoissance des règles de l'harmonie. Il faudroit faire remarquer trop d'ariettes ou de traits de chant, si l'on vouloit annoncer ce qui est dans ce genre. Les acteurs qui la jouent, prouvent qu'avec du soin & de l'étude, on vient à bout de rendre fidelement les idées des auteurs. On demanderoit seulement qu'une actrice voulût prononcer plus distinctement. Cela lui sera d'autant plus facile, qu'elle a l'organe très-libre & la voix très-nette. On trouve aussi que l'orquestre n'observe pas aussi scrupuleusement les *piano*, les *forte* & les *crescendo*, qu'un orquestre aussi bien composé le devroit.

Vendredi, 20 Février, on a donné la 5[e] représentation du *Cadi dupé*, qui avoit été interrompu par l'indisposition de la D[lle] Nessel. Ainsi le public est à même de juger des sieurs Philidor & Monsigny, par ces deux pièces que les entrepreneurs de ce spectacle donnent ensemble.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Histoire de Jean Sobieski, *roi de Pologne* ; par M. l'abbé Coyer. *A Paris*, *chez* Duchesne, *rue S. Jacques.* 3 vol. in-12. 1761.

On retrouve dans cet ouvrage le même amour de l'humanité, le même patriotisme, le même esprit philosophique qu'on a vu avec tant de plaisir dans les *Dissertations sur le vieux mot de Patrie*, & *sur la nature du Peuple* ; mais parcourons l'histoire que nous présente M. l'abbé Coyer avant de hazarder aucun jugement.

L'exposition de l'état de la Pologne devoit naturellement précéder celle des faits d'un de ses princes. » Les » Polonois, a dit le grand Montesquieu, usent si mal de » leur liberté & du droit qu'ils ont d'élire leurs rois, » qu'ils semblent vouloir par là consoler les peuples leurs » voisins, qui ont perdu l'une & l'autre. » M. l'abbé Coyer ne s'éloigne point là dessus de cet oracle de la politique, & tout ce qu'il rapporte du pouvoir des noncés, de la violence qui règne dans les diétes où le sabre assure l'unanimité des suffrages, de l'oppression des serfs, &c. prouve l'assertion de l'auteur de l'esprit des loix. C'est dans l'ouvrage même qu'il faut contempler ce tableau politique de la Pologne, & qu'il faut s'y instruire des différentes positions de ses habitants dans leur état de Sarmates & sous le gouvernement des princes qui précéderent Sobieski. Voisine des Russes, des Tartares & des Turcs, les démêlés les plus fréquents de la Pologne sont avec ces nations. Elle étoit en guerre avec les deux dernières, lorsque Sobieski fut porté sur le trône. Mahomet IV. regnoit en Turquie, Léopold à Vienne, & Louis XIV. en France. On voit par là que les faits qui le regardent ne se perdent point dans la nuit des temps, ce qui redouble l'intérêt, déja bien établi sur la nature des mémoires (*) dont l'historien s'est servi.

(*) Le manuscrit d'un officier François, ingénieur en chef de l'armée, & les lettres familières du sénateur Zaluski, chancelier de Pologne.

* Sobieski descendoit du côté de sa mere, du fameux Zolkiewski, qui en 1620, s'étoit ouvert un passage à travers cent mille combattants; son ayeul paternel, Marc Sobieski, Palatin de Lublin, après la défaite des Dantzickois, s'étoit jetté dans la Vistule à la poursuite de leur général, l'avoit atteint & tué de sa propre main au milieu des flots. L'effet de ces grands exemples de vertu militaire que Sobieski trouvoit dans sa famille, fut encore soutenu par l'éducation qu'il reçut de ses parents. Lorsqu'ils partirent son frere & lui pour voyager en France, *Mes enfants*, leur dit Jacques Sobieski, *instruisez-vous de tout ce qui est utile; quant à la danse, vous l'apprendrez ici avec les Tartares.* Lorsqu'ils revinrent, l'armée Polonoise avoit lâché pied à Pilawieck : *Venez-vous nous venger?* leur dit leur mere; *je ne vous reconnois point pour mes fils si vous ressemblez aux combattants de Pilawieck.* Ses premières armes annoncerent tout ce qu'il fit depuis, lorsqu'il se vit à la tête des troupes; la disgrace de Lubomirski l'éleva à la place de grand-maréchal, & la mort de Potoçki à celle de grand-général. Il soutint l'éclat de ces deux charges par la défaite des Tartares & des Cosaques qui lui fit donner en pleine diéte le titre de libérateur de la patrie. Chef de l'armée confédérée contre le roi Michel, on le voit encore repousser les ennemis de l'état, tandis que l'armée royale reste dans une honteuse inaction. Il monte enfin sur le trône, & sans s'occuper de procéder à son couronnement, chose essentielle pour un roi de Pologne, il vole sur les frontières contre les Turcs & les Tartares. Après bien des combats, une paix avouée de la nation termine enfin la guerre & la Pologne est tranquille jusqu'au temps du traité défensif & offensif fait contre les Turcs avec l'empereur Léopold. C'est ici que l'on va voir figurer sur la scène, d'un côté, le duc Charles de Lorraine, Stahremberg, le comte de Kapliers, ceux de Daun, de Trantmansdorff, & de Cinq-Eglises, & de l'autre côté, le grand visir Kara-Mustapha suivi de Tekeli, chef des mécontents de Hongrie, de Selim-Géraï, Kan des Tartares, de cinq souverains, de trente-un bachas, assiégeant Vienne avec trois cent mille hommes & trois cent pièces de canon. C'étoit fait de cette place, si Sobieski

s'eût volé à son secours. Il laisse son armée en arrière, traverse cent lieues de pays à la tête de deux mille chevaux, & n'arrive que pour trouver dans la personne de Charles de Lorraine un général sans soldats. *L'empereur me prend-il pour un avanturier?* dit-il à ce prince; *je quitte mon armée, parce qu'il m'assure que la sienne n'attend que moi, est-ce pour lui ou pour moi que je viens combattre?* Le duc l'appaisa, l'armée Polonoise joignit, les Turcs furent défaits & Vienne délivrée. La vertu de Charles de Lorraine fut aussi grande que la valeur de Sobieski; conduit par l'amour de la véritable gloire, il fit taire tout sentiment de rivalité, agit d'un concert admirable, & voyant Léopold chercher dans les minuties de l'étiquette un prétexte pour se dérober à la reconnoissance, vertu que les princes,

Ces illustres ingrats
Sont assez malheureux pour ne connoître pas,

il répondit à l'empereur qui lui demandoit après le succès, comment il devoit recevoir un roi électif: *A bras ouverts*, dit l'illustre Lorrain, *A bras ouverts, s'il a sauvé l'empire.*

La délivrance de Vienne ne fut pas le seul avantage que l'empereur retira de la confédération; il en recueillit tous les fruits; & les travaux & les dégoûts furent le partage de Sobieski. Malgré le penchant qu'inspirent pour lui ses qualités éclatantes, on ne doit point le plaindre, puisqu'il vit moins dans cette alliance le bien de l'état que l'élévation particulière de sa maison; deux choses que les souverains ne veulent que trop souvent faire confondre ensemble; mais trop distinctes, pour qu'on n'en fasse pas la différence. Les troubles & les mécontentements qui empoisonnerent la fin de son règne, ne doivent donc être rapportés qu'à lui seul, puisqu'il ne tint qu'à lui d'en faire cesser la cause & qu'il ne le voulut point. L'histoire en est trop chargée de circonstances, pour être susceptible d'extrait.

Nous avons promis de parler de la manière de M. l'abbé Coyer. Son style n'est peut-être point celui de l'histoire. Entraîné par son mouvement philantropique, il se livre peut-être trop souvent à des réflexions, au lieu de

glisser dessus pour arriver aux faits, mais on le lui pardonnera d'autant plus volontiers, que ces réflexions sont presque toujours justes & utiles. Il seroit à souhaiter que les mots de *gloire*, de *héros*, d'*héroïsme* ne se trouvassent jamais dans cet ouvrage, que pour réveiller l'idée que notre auteur y attache lui-même, & qu'on ne les y vît point employés dans l'acception vulgaire qui profane & le nom de *héros*, en l'appliquant plutôt à un Alexandre qu'à un Lycurgue, & l'idée de *gloire* en la joignant à l'idée de *guerre*, au lieu de l'unir à celle de *bienfaisance*, &c. La noblesse des principes de M. l'abbé Coyer, est trop connue, pour que nous soyions en doute sur la façon dont il a pensé à cet égard; mais il falloit avoir un ton plus marqué, car dans le langage sévère du philosophe, tout, jusqu'à la ponctuation, doit être philosophique, & chaque terme doit avoir une valeur immuable & individuelle, sans quoi, au lieu de rectifier les idées du lecteur, on ne fait qu'y jetter de la cacophonie. Nous sentons bien que cela met dans le cas d'user de périphrases ou de peiner beaucoup pour les éviter, mais M. l'abbé Coyer étoit plus capable que personne, de surmonter ces difficultés, & il est trop éclairé, pour ne point sentir la justesse d'une réflexion dont nous ne craignons pas qu'il se trouve offensé.

HISTOIRE D'ANGLETERRE, &c. traduite de l'Anglois de M. Smolett, par M. Targe. Tome III.

On a vu dans l'analyse que nous avons donnée des deux premiers volumes de cet ouvrage (*) les diverses positions de l'Angleterre jusqu'à la fin du règne de Guillaume le conquérant. La mort de ce prince n'apporta d'autre changement en Angleterre que celui de la main qui devoit appesantir sur les Anglois le joug de la servitude. Guillaume surnommé *le Roux* son second fils, lui succéda, & l'espèce de droit que l'aînesse donnoit à Robert, duc de Normandie, ne put prévaloir sur le crédit de Lanfranc, archevêque de Cantorbery, qui porta Guillaume sur le trône. Plus d'activité de la part de Robert, eût fait repasser

(*) *Voyez l'Avantcoureur*, 1761, N° 1, & N°. 3.

sur sa tête la couronne encore mal affermie sur celle de son cadet; mais il perdit par sa négligence le fruit d'une conspiration presque générale formée en sa faveur & elle n'eut d'autre effet que d'attirer sur son duché les armes de Guillaume. En sa qualité de seigneur suzerain de la Normandie, le roi de France prit part à leurs démêlés, & à compter de ce moment, les affaires d'Angleterre commencent à figurer avec les nôtres; la scène historique s'aggrandit & l'intérêt devient plus général. Les querelles de Robert, de Guillaume & de Henri, leur troisième frere, les mouvements des Gallois, les irruptions de Malcolm, roi d'Ecosse, & les différentes oppressions des Anglois, remplissent un règne de treize ans pendant lesquels Guillaume se montra, fier, emporté, brutal & ingrat, manquant également de connoissances, de principes & d'humanité. En conséquence du traité fait entr'eux par lequel il étoit dit que le survivant hériteroit des états du prédécédé, Robert devoit succéder à Guillaume, mais il n'étoit pas encore revenu de la Palestine, lorsque ce dernier mourut & Henri profitant de son absence, lui enleva encore la couronne d'Angleterre. Henri I. fut un prince froid, réservé, politique & pénétrant, d'une valeur reconnue, mais vindicatif, cruel & inexorable pour ses ennemis. Il s'empara des états de son frere, & lui fit éprouver pendant vingt-six ans une dure captivité dans laquelle mourut ce prince infortuné. Ses alliances furent éclatantes, il épousa la fille de Malcolm, roi d'Ecosse & maria Mathilde, sa propre fille, avec l'empereur Henri V. Mathilde restée veuve & sans enfants, son pere se voyant privé par la mort de son fils Guillaume, d'hériters mâles, lui fit épouser en secondes nôces Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou. Elle eut de cet époux un fils nommé Henri auquel, ainsi qu'à la mere Henri, son ayeul, fit prêter serment de fidélité par le peuple Anglois. Toutes ces précautions pour leur assurer sa succession, furent long-temps sans effet. A peine fut-il mort, qu'Etienne, fils du comte de Blois & petit-fils du conquérant, par sa mere Adele, se fit couronner à Westminster. Ce nouveau règne fut fertile en événements. Il se forme d'abord une conspiration pour renverser Etienne du trône & y placer David, roi d'Ecosse. A peine cette conjuration

est-elle appaisée, que Robert, comte de Glocester, paroît sur les rangs, & réclame la succession à la couronne pour sa sœur Mathilde & pour son neveu Henri. La fortune changea plusieurs fois de face, & dans le cours de dix-neuf ans, on vit Etienne pris & détrôné ; le comte de Glocester, prisonnier à son tour, échangé contre le roi, Mathilde obligée de repasser dans le continent, l'évêque de Winchester prêter alternativement serment aux divers prétendants, & enfin le feu des guerres civiles s'éteindre par le couronnement de Henri en qualité d'héritier présomptif de la couronne. A son installation sur le trône, Henri II. possédoit l'Angleterre, la Normandie & l'Anjou : le divorce de Louis-le jeune & d'Eleonor de Guyenne, augmenta encore son domaine & le mariage qu'il contracta avec cette princesse, le rendit maître de presque toutes les provinces situées entre la Loire & les Pyrénées. Son règne trop chargé d'événements pour que nous puissions en esquisser le tableau, fut glorieux quoique fort agité, & ce prince eut fait le bonheur de l'Angleterre, sans ses longs démêlés avec Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, & les dissentions domestiques qui empoisonnerent ses derniers jours. Si M. Smolett charge vivement la mémoire du prélat, son traducteur ne fait pas moins d'efforts pour le disculper. Sans entrer dans l'examen respectif des choses dites de part & d'autre, nous nous contenterons de citer un fait & la remarque du traducteur. *Becket*, dit M. Smolett, *écrivit à Henri une lettre audacieuse où il lui marquoit que le roi tenoit toute sa puissance de l'église, que les prêtres étoient exempts des loix humaines, & que les séculiers étant sujets à la puissance ecclesiastique, Henri devoit renoncer aux anciennes coûtumes & prérogatives de la couronne.* Voilà la lettre, voici la remarque : » Cette lettre qui est la 64e du premier livre » dans les épîtres de S. Thomas, se ressent beaucoup » de la cour du pape Alexandre III. auprès duquel étoit » alors l'archevêque. On y trouve, ainsi que dans la plus » grande partie des auteurs du même temps, cette con- » fusion des deux puissances qu'on a distinguées depuis » d'une façon si lumineuse. Quelque respect que nous de- » vions à la mémoire de S. Thomas, nous ne pou-

» vous que condamner les principes répandus dans » cette épître ; mais il paroît qu'on doit les regarder com» me des vices d'un siècle ignorant, plutôt que comme » les sentiments particuliers du prélat. » Ou ces derniers mots ne veulent rien dire, ou ils signifient que S. Thomas n'étoit pas le seul qui pensât ainsi. Cela peut bien servir d'excuse au prélat, mais cela ne peut former un grief contre Henri II. il soutenoit ses prérogatives & il étoit fondé à les soutenir ; Becket croyoit qu'il pouvoit les attaquer, & il se trompoit ; l'entêtement & le fanatisme étoient donc de son côté, quelque pures que fussent ses intentions ; parce que la fermeté ne peut se trouver qu'où se trouvent le droit & la vérité.

Les principes de l'agriculture et de la végétation ; ouvrage traduit de l'Anglois de M. François Home, *&c. A Paris, chez* Prault pere, *quai de Gesvres.* 1761. petit in-12.

Les *Tillet*, les *Tull*, les *Duhamel*, les *Patullo*, les *Chateauvieux*, &c. ont déja enrichi l'humanité de leurs découvertes ; chaque jour en amenera de nouvelles, & il ne sera point de science qui ne dispute aux autres l'honneur de contribuer aux progrès de l'agriculture, le premier & le plus noble des arts. La chymie paroît ici sur les rangs, & c'est elle que M. Home (physicien trop célèbre pour avoir besoin d'éloges) employe pour parvenir à établir des principes certains pour la cultivation. A la faveur de l'analyse chymique, il entreprend de faire connoître la nature & les qualités des divers sols & amendements, la nourriture des végétaux & la manière la plus sûre de la leur procurer. Tout chez lui porte sur des faits, sa théorie est lumineuse, solide & féconde en conséquences utiles pour la pratique.

On a joint à l'ouvrage de M. Home, deux mémoires ; l'un traite de la manière de préserver le froment de la corruption ; l'autre a pour objet de connoître ce qui produit le bled noir & les remèdes propres à prévenir ou à extirper cette maladie.

Progné, tragédie, jouée sur les théâtres bourgeois en 1760. *A Paris, chez* Duchesne, *rue S. Jacques.*

» Je finis, dit l'auteur dans sa préface, par une ré» flexion qui peut être utile. Ce n'est qu'en encourageant

» la jeunesse que ses talents peuvent se développer. »
Nous pensons là-dessus comme l'auteur ; mais nous croyons qu'on doit à la jeunesse de détourner ses pas d'une route où l'on sent qu'elle n'atteindra jamais le but. Avec beaucoup d'esprit & une aptitude à beaucoup de choses & même à de grandes choses, il est possible qu'il n'existe point en nous la moindre étincelle de ce feu qui caractérise les poëtes. Des éloges donnés inconsidérément à des essais qui n'en méritoient aucuns, nous jettent dans une carrière qui n'est point la notre, nous abandonnons notre destination véritable, & nos talents enfouis restent perdus pour les autres & pour nous. Heureux encore si cette méprise ne cause point le malheur de notre vie ; on sçait que le goût de la poësie est un goût impérieux qui éloigne de toute autre occupation, & si de grands talents ont peine à procurer la célébrité & le bonheur, quel sera le fruit des talents médiocres ? Nous prions l'auteur de *Progné* de ne point perdre de vue cette réflexion qui seule a motivé le jugement que nous portons de sa pièce. Des caresses perfides seroient sans doute plus agréables ; mais leur douceur produiroit tôt ou tard l'amertume & il n'est point permis d'être cruel même en plaisant à celui envers qui on l'est. Il est vrai que c'est au jugement du public, & non pas au nôtre, que s'en remet l'auteur de *Progné* ; mais comme la voix du public n'est ordinairement, pour un homme dont l'ouvrage n'est point représenté, que la voix de quelques amis, nous avons cru devoir remplir son intention, bien persuadés que ses lecteurs prononceront comme nous.

Tout le monde, au reste, connoît la fable de *Progné* & *Philomèle*, ce qui nous dispense de rien dire du sujet de la tragédie.

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelque article concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard : autrement ils seront retardés de huit jours.

ON souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Les Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 9.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 2 Mars.

SCIENCES.

Académies.

M. l'ancien évêque de Limoges, précepteur de M. le duc de Bourgogne, & M. l'abbé le Batteux, professeur de philosophie au collége royal, & membre de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres, ont été choisis par l'académie Françoise pour remplir les places vacantes par la mort de M. l'abbé de S. Cyr, & de M. l'abbé Sallier.

Médecine.

Le Jeudi, 19 de ce mois, sous la présidence de M. Paris, docteur de la faculté de Paris, faisant pour M. Duverney, M. Gautier, docteur de la faculté de Montpellier, & bachelier de celle de Paris, a soutenu une thèse sur la question: *S'il vaut mieux pour la santé suer que d'avoir froid.* Il tient pour le premier. Que les solides soient flexibles, les liquides bien fluides, dit le bachelier, les fonctions alors se font bien & il n'y a point de vice dans la machine, ou s'il en est, la nature attentive à se débarrasser, sçait bien chasser ce qui lui nuit par la transpiration au travers des pores, par la respiration, &c. Heureux ceux dont les pores s'ouvrent facilement, & dont les organes d'un tissu souple favorisent en tout temps l'expulsion des parties nuisibles. Car dès que les humeurs s'épaississent, que les solides se roidissent, l'état de maladie ne tarde pas à suivre. C'est cette dureté des fibres & cet épaississement des fluides qui caractérise particulièrement la vieillesse, & elle ne se prolonge pas bien avant, si l'on n'est attentif à aider une transpiration devenue plus difficile par un régime salutaire. L'auteur de cette thèse après avoir établi les avantages de la sueur qui prévient ou guérit presque toujours nos maladies, fait sentir qu'on ne peut rien espérer d'avantageux du grand froid qui attaque les fondements de la vie. Le froid détruit le mouvement intestin des fluides, il unit leurs parties, il resserre même les corps

les plus solides, ce qui détruit toute coction & toute réaction des solides & des fluides entr'eux, & conséquemment le mouvement animal. On peut en voir le triste effet dans les fiévres, où le tremblement des membres, les secousses convulsives, l'épaississement du sang, l'interruption des secrétions, &c. accompagnent toujours le froid. Enfin on peut appeller le froid un degré de mort, sur-tout lorsque les corps sont organisés pour un climat chaud. Car à l'égard des régions Septentrionales, tout est relatif au climat, & les tempéraments y sont tellement disposés, que les sueurs qui nous sont si salutaires, seroient très-dangereuses pour ces peuples.

Mercredi, 25 Février, M. Malouet a commencé aux écoles de médecine, *rue de la Bucherie*, le cours gratuit d'anatomie qu'il est d'usage que le professeur de physiologie fasse pendant sa seconde année. M. Malouet démontrera sur un sujet, dans l'amphithéâtre, les principales parties & leur usage, autant que le permettra la brieveté de ce cours, dont les leçons se feront tous les jours.

Chirurgie.

Le ſervice des hôpitaux militaires exigeant, à l'entrée de la campagne, de nouveaux approviſionnements de charpie & draps à panſements, nous croyons devoir apprendre à ceux de nos lecteurs que cet avis peut intéreſſer, que l'on recommence à prendre, *rue des Bourdonnois, à l'Annonciation*, de vieux draps en échange contre de la toile neuve, aux mêmes conditions que les années dernières; la deſtination de ces draps exige qu'ils ſoient très-propres. Cet échange eſt avantageux pour celui qui le fait & ceux pour qui on le fait. On convertit des effets inutiles, & qui ne ſont d'aucun uſage, en toutes ſortes de linges néceſſaires dans un ménage, & l'on aſſure des ſecours aux malheureuſes victimes du fléau qui déſole l'Europe.

Géographie.

M. Maclot, connu par ſes cours complets de géographie, a ouvert, le 19 Février, un cours particulier en faveur des perſonnes qui veulent apprendre les détails de cette ſcience en peu de temps. Ce cours durera trois mois & les leçons s'en feront tous les jours à deux heures & demie l'après midi. Il y raſſemblera ſous un point de préciſion commode, tout ce qu'offrent d'intéreſſant la géographie & les ſciences qui y ont rapport. Sa demeure eſt *au caffé du fort, au coin de la rue de la Verrerie, près S. Merry.*

Atlas portatif pour les opérations de l'armée, en 26 feuilles. Prix 13 livres 10 sols.

Petit Atlas contenant le journal de l'armée Françoise & les camps qu'elle a occupés, en six feuilles, y compris la carte des limites des Hanovriens, suivant la capitulation de Closterseven, *in*-4°. publié par le sieur Dubois, ingénieur. Prix 30 livres, broché.

Commerce.

Manufactures.

Les draps de castor ont été quelque temps en faveur; mais comme cette draperie très-délicate perdoit bientôt son poil & montroit la trame, bien des personnes s'en sont dégoûtées, malgré la chaleur & la douceur de ces espèces de draps. Il étoit donc question d'unir les avantages de la solidité à ceux qu'avoit déja cette étoffe : c'est ce que vient de faire le sieur Mauger, chapelier-feutrier. Il fabrique dans sa manufacture des draps de poil de castor foulés & non tissus, qui sont beaucoup plus soyeux & plus doux que les anciens; ces draps ont deux tiers de large, largeur plus grande que celle des anciens draps tissus qui n'ont que demie aune, & ils ne montrent pas la corde comme eux, puisqu'ils n'en ont point & sont foulés comme les chapeaux. Le sieur Mauger peut faire de ces

à nos lecteurs que M. Loriot est de retour d'une longue absence que des travaux analogues à son état l'avoient obligé de faire. Nous croyons même en faveur de ceux qui ignoreroient encore le mérite du secret de M. Loriot, devoir rappeller ici les témoignages que lui a rendus l'académie royale de peinture, lorsque notre artiste soumit à son examen les pastels qu'il avoit fixés. Par un certificat du 6 Octobre 1753, cette compagnie après avoir vu & examiné les différentes épreuves qui lui furent présentées, reconnut les principaux avantages du secret de M. Loriot, & déclara, *comme un témoignage de l'excellence de cette découverte*, que le sieur Loriot, *fixoit le pastel sans tomber dans le mat*, *conservoit la fleur & la fraîcheur des couleurs sans la moindre altération*, & par conséquent *perpétuoit la durée des ouvrages au pastel & des desseins.* L'académie atteste en même-temps, *que de toutes les tentatives qui ont pu être faites jusqu'ici pour découvrir un pareil secret; il n'en est venu aucune à sa connoissance qui puisse entrer en comparaison avec la réussite du sieur Loriot.* Dans ce certificat, l'académie disoit en termes assez exprès, que le secret du sieur Loriot n'altéroit point la peinture, néanmoins il se répandit dans le public un bruit contraire à ce témoignage; de sorte que pour anéantir ce bruit, M. Loriot présenta le mois de Décembre suivant, de nouvelles épreuves à l'académie, & voici ce qu'elle prononça:
» La compagnie, après l'examen le plus sérieux,
» a jugé lesdites épreuves, non-seulement con-
» formes à son premier certificat, en date du

» 6 Octobre dernier, mais elle a vu avec plai-
» sir comme un nouveau mérite, que ledit se-
» cret ôte les taches de moisissure & fait re-
» vivre les couleurs qui ont changé, telles que
» le bleu qui a noirci & le rouge qui a perdu
» sa vivacité, &c. ce que l'assemblée a connu
» par un pastel de Mlle Rosalba Carriera, que le
» sieur Loriot a fixé. De plus, ledit sieur Loriot
» a montré des tableaux au pastel, tant anciens
» que modernes, fixés par moitié, sans qu'il
» soit possible à l'œil de distinguer la partie
» fixée d'avec celle qui ne l'est pas, le tact
» seul peut la faire connoître.

Il suffit de ces témoignages pour convaincre le public de l'excellence du secret au moyen duquel M. Loriot fixe, 1° toute sorte de pastels, tant anciens que modernes, soit sur papier, vélin, peau ou chamois, pourvu que les tableaux n'aient pas déja reçu quelque apprêt. 2°. Toutes sortes de desseins à un ou plusieurs crayons, ce qui embrasse une multitude d'ouvrages précieux dont la conservation est dès-lors assurée.

Les prix sont à raison du N° des toiles pour les tableaux, c'est-à-dire, qu'il en coûte 6, 8 ou 10 livres pour les toiles de six, huit ou dix & ainsi à proportion pour les autres grandeurs; pour les desseins à plusieurs crayons, 1 livre, & pour ceux à un seul crayon, 10 sols par pièce.

M. Loriot demeure au *Château des Thuileries, avant-cour des princes, la seconde porte cochère à gauche en entrant.*

On peut voir chez lui les modèles en petit de plusieurs machines de son invention, exécutées pour la mine du Pontpéan en Bretagne.

Gravure.

M. Fessard, connu par plusieurs excellentes pièces, & entr'autres par son beau morceau de la chapelle des enfants trouvés, vient de donner quatre estampes nouvelles d'après MM. Boucher, Natoire & Lagrenée. Ces estampes sont dignes de l'auteur, & ne démentent pas ses autres ouvrages; son burin est fort & bien senti. On trouve ces estampes chez l'auteur *à la bibliothèque du roi*, & chez Chereau, *rue S. Jacques*, & Joullain, *quai de la Mégisserie.*

Le sieur Petit, chez lequel on trouve de très-beaux canons d'autel, vient de réunir à son fonds celui du feu sieur Bonnart qui étoit bien assorti dans ce genre de marchandises. On en trouvera chez lui de 40 sortes différentes à choisir, soit en carte ordinaire, en veau, en cadre doré sous verre blanc, enluminés, peints, &c. Il a entr'autres celui qui a été gravé par Drevet & qui est un des plus estimés. Le sieur Petit demeure *rue du petit Pont, à l'image Notre-Dame.*

SPECTACLES.

Opéra comique.

Les représentations réunies du *Cadi dupé* & du *Jardinier & son Seigneur*, paroissent faire un très-grand plaisir au public : on compare les deux genres de faire de ces deux musiciens : l'un plaît par une quantité de jolis airs tendres & d'autant plus faciles à retenir, que leur tournure est conforme au chant à la mode : l'autre étonne par les tableaux hardis qu'il met continuellement sous les yeux ; huit tons ou semi-tons dans la musique, deviennent entre ses mains huit crayons, dont il tire autre chose que de légères esquisses. Les amateurs de ce spectacle profitent de la louable émulation qui règne entre les D^lles^ Nessel & Rosaline. Chacune, sans contredit, est très-estimable, sur-tout parce que chacune a des qualités que l'autre n'a pas. Si la première a dans son chant un art & une exécution inimitable, l'autre donne tant de chaleur à tout ce qu'elle dit, qu'elle ôteroit au spectateur la possibilité d'appercevoir ses fautes, si elle en faisoit. Jeudi, 26 Février, le sieur Allard parut dans un ballet Anglois : il surprit & mérita généralement les applaudissements dans les pas qu'il dansa avec la D^lle^ Menassier. Il est des familles si entièrement vouées aux talents, que le hazard semble n'être pas assez fort pour y porter quelque exception.

On répète, pour la donner incessamment, une pièce intitulée : *les bons Amis.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

PRÉFACE DE LA NOUVELLE HÉLOYSE, ou entretien sur les romans entre l'éditeur & un homme de lettres. Par J. J. Rousseau, citoyen de Genève. *A Paris, chez* Duchesne, *rue S. Jacques.* 1761. Brochure de 90 pages.

Il est singulier qu'on publie la préface d'un livre longtemps après que le livre a paru; mais ceci doit moins être regardé comme une préface que comme un développement des principes contenus dans les *lettres de deux amants*. On a rapproché ces principes, on en a tiré des conséquences; & à la honte du siècle, il résulte de ces conséquences, que non-seulement il n'est plus de vertus, mais que peut-être même l'aptitude aux vertus est perdue.

MÉMOIRES SUR LA VIE DE M. DE PIBRAC, avec les pièces justificatives, ses lettres amoureuses & ses quatrains. A Amsterdam, *chez* M. M. Rey. 1761. *in*-12 de 308 *pages*.

On ne peut que sçavoir gré à l'auteur de ces mémoires, de nous avoir fait connoître plus particulièrement un homme qui dans les divers emplois qu'il a rempli, a toujours mérité & la confiance de ses rois & l'estime de sa patrie. Tant en France, qu'en Italie & en Pologne, où il suivit le duc d'Anjou (depuis Henri III. roi de France) on voit dans M. de Pibrac un ami vrai, un sujet fidèle, & un citoyen vertueux. Il est pourtant une tache qui dégrade une si belle vie; c'est la lâche complaisance qu'il eut pour Charles IX. & qui lui fit écrire une apologie de la S. Barthelemy. On conçoit comment une ame noire, un scélérat confirmé, ose approuver une telle horreur, mais qu'un homme vertueux ait pû s'oublier jusqu'à ce point, c'est ce que l'on ne peut imaginer. *Excidat illa dies!* disoit l'illustre de Thou: Pibrac étoit fait pour penser comme ce grand homme, & cependant Pibrac écrit le contraire: c'est bien le lieu de s'écrier: *Inexplicables Humains!*

CODE DES TERRIERS, ou principes sur les matières féodales, avec le recueil des réglements sur cette matière. Ouvrage utile à tous seigneurs de fiefs, notaires, commissaires à terriers & commis des domaines. *A Paris, chez* Prault pere & Valat-la-Chapelle, *quai de Gêvres.* 1761. vol. *in*-12. de 380 pages.

On trouve rassemblées dans ce volume les règles concernant la confection des papiers terriers, les modèles des différents actes relatifs à cet objet, les droits, les obligations des seigneurs, ce en quoi les coûtumes différent, &c. Le gouvernement féodal, ce chef-d'œuvre de déraison & de barbarie, a malheureusement rendu nécessaires les livres de l'espèce de celui que nous annonçons. *Nulle terre sans seigneur* : ce principe qui est la base de toutes les loix modernes concernant les possessions, est devenu un axiôme inconresté. Les Grecs & les Romains en auroient ri; ils l'auroient même trouvé absurde; c'étoit assez pour ces peuples sages, d'appartenir à la patrie.

LES CHARMES DE L'ÉTUDE, Epître aux poëtes, par M. Marmontel. *A Paris, chez* la veuve Brunet, *au Palais.* 1761.

L'académie Françoise a couronné cet ouvrage le 12 Janvier dernier. M. Marmontel débute ainsi en s'adressant aux poëtes :

Mes bons amis, mes compagnons, mes guides,
Illustres morts, parmi vous je reviens
Goûter en paix, dans vos doux entretiens,
Des plaisirs purs, délicats & solides.
Je viens jouir, je viens charmer le temps;
Ce temps si court a des langueurs mortelles,
Quand l'ame oisive en compte les instants,
C'est le travail qui lui prête des aîles.
L'homme veut être, & ne peut résister
Au sentiment de sa propre durée;
L'heure où l'on vit se passe à s'éviter;
La peine active est souvent préférée

Au froid plaisir de se voir exister.

. . . .

De deux soleils abréger la distance,
Est tout le soin dont on est occupé ;
Et dans la foule à soi-même échappé
L'on se dérobe à sa triste existence.
Livres chéris, ah ! qu'il m'est bien plus doux
De m'oublier, de me perdre avec vous. *&c.*

Ce début est naturel & conforme au sujet ; mais c'est aussi tout ce qui se trouvé y avoir rapport, & les portraits vrais ou faux d'Homere, de Virgile, de Lucain, de Corneille, &c. remplissent le reste de l'épître. Que dire d'un tableau que la draperie occupe en entier, & où le sujet principal se trouve à l'écart légèrement esquissé ? Au reste, on trouve dans ce poëme quelques vers heureux mais très-peu de poësie ; beaucoup de jugements hazardés & même de paradoxes.

EPITRE AU PEUPLE. Ouvrage présenté à l'académie Françoise en 1760. *Par M. Thomas, professeur en l'université de Paris, au collège de Beauvais.* 1761.

» Le but de cette épître, est de rendre le peuple res-
» pectable aux yeux des autres, & de le consoler lui-
» même. On l'envisage ici dans ses travaux, dans ses
» vertus & dans la portion de bonheur qu'il peut avoir. »
Tel est le plan que l'auteur du poëme que nous annonçons, a tracé lui-même de son ouvrage. Ce plan est parfaitement rempli ; mais ce n'est pas seulement la justesse de l'ensemble que nous admirons, ce sont encore les beautés de détail qui rendent les tableaux de M. Thomas pleins de vie & de vérité. Depuis un certain temps, le langage de la poësie s'est ennobli en servant d'interpréte à la philosophie, & il est très-peu d'ouvrages où la réunion de l'une & de l'autre brille avec autant d'éclat que dans le poëme de M. Thomas. Citons-en quelques vers :

Les rois ont des états, les grands ont des honneurs;
Le riche a des trésors, & le peuple a des mœurs,
La tranquille innocence est son heureux partage.

. . . .

Croit-on que le bonheur habite les palais,
Soit traîné dans un char ou porté sous le dais?
Ces biens, ces dignités & ces superbes tables
Ne font que trop souvent d'illustres misérables.
Le germe des douleurs infecte leur repas,
Et dans des coupes d'or ils boivent le trépas.
Un poison plus flatteur & plus cruel encore
Vient flétrir leurs beaux jours obscurcis dès l'aurore:
Vois ces spectres dorés s'avancer à pas lents,
Traîner d'un corps usé les restes chancelants,
Et sur un front jauni qu'a ridé la molesse,
Etaler à trente ans leur précoce vieillesse:
C'est la main du Plaisir qui creuse leur tombeau;
Et bienfaiteur du monde, il devient leur bourreau.
Le chagrin les poursuit; le démon de l'intrigue
De ses soins éternels les trouble & les fatigue.
Pour eux l'Ambition a des feux dévorants,
La Haine a des poignards, l'Envie a des serpents;
Sous l'or & sous la pourpre ils sont chargés d'entraves,
On les adore en dieux, ils souffrent en esclaves.

Peuple, les passions ne brûlent pas ton cœur,
Le travail entretient ta robuste vigueur;
Hélas! sans la santé, que m'importe un royaume?
On veille dans les cours, & tu dors sous le chaume;
Tu conserves des sens: chez toi le doux plaisir
S'aiguise par la peine & vit par le desir;
Le souris d'une épouse, un fils qui te caresse,
Des fêtes d'un hameau la rustique allégresse,

Les rayons d'un beau jour, la fraîcheur d'un matin
Te font benir le ciel & charment ton destin;
Tes plaisirs sont puisés dans une source pure,
Ce n'est plus que pour toi qu'existe la nature.

Quelle beauté dans ce dernier vers ! mais quel coloris, quelle vérité & quel contraste dans les deux tableaux que ce morceau nous présente ! nous nous serions reproché d'en priver nos lecteurs.

Cette épître n'a pourtant eu que l'*Accessit* du prix donné à l'ouvrage de M. Marmontel.

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelque article concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard: autrement ils seront retardés de huit jours.

ON souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 10.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 9 Mars.

SCIENCES.

Jurisprudence.

VOICI une cause qui intéressera non-seulement tous les curés des paroisses de cette grande ville, mais qui peut avoir des influences sur toutes celles du royaume. Nous en donerons l'espèce, & nous rapporterons presque en entier l'arrêt qui l'a terminée.

Feu M. de Rausnay, curé de S. Germain l'Auxerrois, avoit, par son testament, fait les

pauvres honteux & les pauvres malades ses légataires universels. Lorsque les marguilliers demanderent l'homologation de ce testament, ils déclarerent qu'ils s'en rapportoient à la prudence de la cour, pour faire tel réglement qu'elle jugeroit à propos sur l'administration des biens destinés à l'assistance des pauvres honteux & des pauvres malades. M. le procureur général, à qui la requête des marguilliers fut communiquée, proposa en conséquence un projet de réglement que la cour adopta & dont elle ordonna l'exécution.

L'interprétation de ce réglement a donné lieu à la contestation dont il s'agit entre le curé actuel de S. Germain l'Auxerrois & les marguilliers.

Suivant l'usage observé jusqu'au décès de M. de Rausnay, le curé, en qualité d'administrateur né des compagnies de charité, étoit dépositaire des titres concernant les pauvres, stipuloit pour eux dans les affaires où ils avoient intérêt, & faisoit le recouvrement des revenus qui leur étoient affectés. Il remettoit ensuite au trésorier des compagnies de charité les sommes dont la distribution leur appartenoit, & retenoit celles dont l'administration lui étoit confiée.

Le nouveau réglement porte qu'à l'avenir les titres concernant les biens des pauvres seront mis dans l'armoire de la fabrique, & que les revenus tant fixes que casuels, même le produit des quêtes & les deniers qui auront été trouvés dans les troncs, seront reçus par le trésorier des pauvres, & qu'il sera tenu de les remettre à la trésorière au fur & mesure qu'il les recevra.

C'est principalement sur ces dispositions du

réglement que rouloit la contestation. Le curé demandoit, 1° Que ceux qui sont préposés aujourd'hui à la recette, fussent tenus de remettre entre ses mains les revenus dont l'administration lui est affectée, pour en disposer selon sa prudence. 2° Que le produit des troncs qui tiennent au presbytère, fût pareillement abandonné à sa disposition. Le curé & les marguilliers étoient encore divisés sur la manière dont devoit être administré le produit des quêtes & celui des offrandes ou aumônes que sont dans l'usage de faire ceux qui obtiennent la permission de manger gras pendant le carême.

Tous ces objets ont été réglés par un arrêt en forme de réglement, rendu à l'audience, le 14 Février dernier, sur les conclusions de M. le Pelletier de S. Fargeau, & conformément à icelles. En voici les dispositions:

Il ordonne,

1° Que tous les titres, contrats & papiers concernant les biens & revenus des pauvres, seront remis & demeureront sans aucune exception ni réserve dans la même armoire que ceux de la fabrique.

2° Que tous les biens & revenus fixes & casuels, à quelque titre & de quelque façon qu'ils soient perçus, même toutes sortes d'émoluments destinés à la subsistance des pauvres en quelque manière que ce soit, seront reçus par le trésorier des compagnies de charité, ainsi qu'il est porté en l'article 12 du réglement.

3° Que conformément à l'article 9 du même réglement, la distribution desdits émoluments

& revenus sera ordonnée dans les assemblées de charité, si ce n'est dans les cas ci-après spécifiés.

4° Que, les sommes mobiliaires manuelles, ensemble celles données par acte pour les pauvres de la paroisse, sous condition de la part des donataires que la distribution en soit faite par les mains des curés, seront distribuées par lesdits curés, selon leur discrétion, prudence & fidélité, sans être tenus d'en rendre compte aux assemblées de charité de la paroisse.

5° Qu'à l'égard des revenus fixes qui ont été donnés ou légués par le passé, ou qui le seront à l'avenir, aux conditions spéciales de la part des donataires que la distribution s'en fasse par les mains du curé & de ses successeurs, le trésorier préposé à la recette desdits revenus, sera tenu de les remettre aux curés, présent & à venir, sur leur simple quittance, pour être la distribution desdits revenus faite par lesdits curés selon leur prudence, discrétion & fidélité. Quant aux revenus fixes donnés ou légués sous la simple condition que la distribution s'en fasse par les mains du curé, sans aucune mention ou vocation de ses successeurs en la cure, ladite condition n'aura d'effet que pour le temps pendant lequel aura été ou sera titulaire de la cure le curé en place lors de la date de l'acte portant legs ou donation desdits revenus, & passé ledit temps lesdits revenus entreront dans la masse commune dont la distribution est réglée par l'assemblée de charité, &c.

Me Rouhette, avocat de M. le curé, & Me

Dandasne ; avocat des marguilliers, se sont distingués par la manière dont ils ont exposé les raisons, chacun de leurs parties, dans les mémoires qu'ils ont faits pour cette cause.

Médecine.

Le 26 Février dernier, sous la présidence de M. Bourdelin, docteur de la faculté, de l'académie royale des sciences, de celle de Berlin, &c. M. Roux, docteur de la faculté de Bordeaux, & bachelier de celle de Paris, a soutenu aux écoles une thèse sur cette question : *Si l'homme en pleine santé doit se soumettre à la loi du régime.* On distingue dans cette thèse deux états de santé. Celui d'un homme fort & très-sain qui fait toutes ses fonctions, non-seulement sans peine, mais avec plaisir ; dans un homme de ce tempérament, la nature est assez forte pour chasser ce qui peut lui nuire ; & alors on n'a besoin de s'astreindre à aucune loi particulière : l'homme vigoureux & très-sain doit même, d'après Celse, n'embrasser aucun genre de vie particulier, mais s'habituer successivement à tous. Ici, le bachelier observe que c'est dans l'enfance particulièrement qu'on peut habituer le corps à supporter toutes ces variétés dans la manière de vivre ; & la manière dont on règle les enfants n'est pas propre à les endurcir, si ce n'est peut-être que nés de parents trop délicats, ils sont eux-mêmes trop foibles : & c'est la seconde classe de gens sains, dont parle l'auteur de la thèse. Ceux-ci, quoiqu'ils fassent leurs fonctions & soient en état

de santé, sont cependant d'une complexion que le plus léger excès dérange : leur santé est si fragile, qu'ils ne sçauroient la conserver qu'en observant un régime & des ménagements dont l'homme robuste n'a pas besoin; mais ces ménagements, lorsqu'ils ne sont point outrés, ne peuvent pas les rendre malheureux, & on ne doit pas leur appliquer l'axiôme *qui vivit medicè, miserè vivit.* Cette thèse est d'une très-belle latinité & semée d'expressions qui font voir que l'auteur est très-familier avec les auteurs du siècle d'Auguste & sur-tout avec Horace.

Voici encore une thèse de médecine dont nous croyons devoir rendre compte, à cause de l'utile application qu'on peut faire du sujet; il s'agit de sçavoir : *Si une habitude de vie oisive & tranquille qui succéde à un genre de vie laborieuse & pénible, n'est pas périlleuse.* M. Jeauroy, docteur de la faculté de Reims & bachelier de celle de Paris, a soutenu Jeudi dernier aux écoles, sous la présidence de M. de Vernage, le danger qu'il y avoit dans ce promt changement que quelques personnes croyent avantageux. Il a prouvé, d'après Hippocrate, que tous les changements subits nuisoient à la machine humaine. La grande chaleur succédant promtement à un grand froid, peut produire la gangrène & même le sphacele : une foule de catharres suivent le passage contraire du chaud au froid. Celui de la douleur à la joye a souvent été mortel; du jeûne, à l'usage ordinaire des ali-

ments il faut des degrés ; & enfin l'habitude qui devient une seconde nature, doit être rompue avec beaucoup de précaution. Le bachelier, passant ensuite au changement dont il s'agit, examine ce qui arrive dans un homme dont la vie est une suite de violents exercices. Les solides toujours secoués vivement produisent une réaction plus vive sur les fluides ; de ce concours naît une forte chaleur, un cours rapide du sang qui donne de copieuses excrétions ; les huiles, les sels s'exaltent, les parties aqueuses s'exhalent, l'estomac desire beaucoup & digere promtement, & conséquemment il se fait une grande dissipation. Cet état est violent ; mais il devient fâcheux si on y fait succéder immédiatement une vie paisible & tranquille. Les fibres alors se relâcheront d'autant plus, qu'elles auront été plus tendues : la circulation languira ; les solides n'ayant plus la même élasticité, ne pourront plus empêcher l'épaississement des fluides ; & dès-lors naîtront les obstructions, les secrétions ne se feront plus, l'estomac privé de son mouvement habituel n'aura plus la même action, & toute la machine dépérira. Le soutenant apporte pour exemple le soldat, souvent plus malade en quartier d'hyver qu'au milieu de la campagne où il essuye les plus grandes fatigues. Il cite encore ces hommes nouveaux qu'une fortune inopinée a transportés presque subitement d'un état pénible au sein de l'opulence, & chez lesquels une foule de maux a succédé à une santé vigoureuse qu'entretenoit le grand mouvement auquel les forçoit la pauvreté.

Chirurgie.

On commencera aujourd'hui Lundi, 9 Mars, deux cours d'opérations de chirurgie dans l'amphithéâtre des écoles de S. Côme. L'un de ces cours sera fait par M. de la Faye, professeur & démonstrateur royal, & l'autre par M. Goursaud, son adjoint. Les heures pour les leçons & démonstrations sont 11 heures du matin & trois heures de relevée.

Exposition anatomique de la structure du corps humain en vingt planches imprimées avec leur couleur naturelle, pour servir de supplément à celles qu'on a déja données au public. Par M. *Gautier.*

On connoît depuis long-temps les planches anatomiques de M. Gautier. La première édition étant épuisée, on se prépare à en donner une nouvelle, à laquelle les vingt planches que nous annonçons pourront servir d'introduction pour ceux qui n'ont pas la première édition, & de supplément pour ceux qui l'ont. Les anciennes planches qu'on a vues étoient au nombre de 46, dont les 8 premières avoient pour objet l'angeiologie de la tête & du cerveau; les 20 suivantes représentoient la myologie complette; & les 18 autres exposoient les parties de la génération dans les deux sexes & la splanchnologie. Chacune de ces planches est suivie d'une table explicative, au moyen de laquelle, & par

le ſecours des planches, ceux qui ne peuvent ſe procurer des ſujets palpables, pourront ſe former, quoique obſcurément, une idée de la ſtructure du corps humain & de la configuration de ſes parties.

Le prix de la ſouſcription des 20 nouvelles planches eſt de 84 livres. Le prix des 46 anciennes planches de cette ſeconde édition eſt de 168 livres, & 252 livres pour ceux qui n'auront pas ſouſcrit.

On diſtribue actuellement les ſix premières planches avec leurs tables explicatives; & en Avril prochain on aura les ſix ſuivantes. La ſouſcription ſera ouverte juſqu'au 15 du même mois. Le bureau de diſtribution eſt *rue S. André-des-arcs, au chat d'Eſpagne*; il eſt ouvert les Mercredi & Samedi tout le jour, & tous les matins juſqu'à dix heures, excepté les fêtes & Dimanches.

Cours de langue Italienne.

M. Déodati de Tovazzi, auteur de l'élégante traduction des *Lettres d'une Péruvienne*, & d'une très-bonne *Diſſertation ſur l'excellence de la langue Italienne*, commencera, le 30 Mars prochain, ſon troiſiéme cours; ceux qui voudront profiter de ſes leçons, auront ſoin de ſe faire inſcrire avant qu'il ſoit ouvert. Ce cours dure quatre mois. On donne trois leçons par ſemaine.

M. Déodati demeure *rue de Buſſy, à l'hôtel impérial.*

ARTS.

Architecture hydraulique.

Nos Parisiens vont avoir un spectacle tout neuf pour la plûpart d'entr'eux. Cette frégate commencée & interrompue & qui a attiré les regards de tous nos curieux, va enfin être lancée à l'eau; elle est actuellement sur son ber, en état d'être mise à flot. Elle a 90 pieds de quille, & sera armée de 18 canons. Nous rendrons un compte plus détaillé des proportions de ce petit bâtiment & du moment précis où il sera lancé. Il est intéressant pour bien des personnes de prendre une notion de cette opération qu'on n'est pas à portée de voir souvent à la Grenouillere; & c'est sauver un voyage que de s'y trouver.

Musique.

On a entendu, avec le plus grand plaisir, le célèbre M. Desmazures toucher de l'orgue Mardi dernier à S. Roch. Tous les auditeurs ont été étonnés, & les connoisseurs avouent que jamais on n'a rien entendu de semblable au jeu profond & harmonieux de cet incomparable organiste. On pourra l'entendre encore mardi prochain dans l'église de l'abbaye de S. Germain-des-Prés, depuis trois heures après midi jusqu'à cinq.

Six quatuor pour un violon, hautbois, vio-

loncelle obligés, & une basse continue. Prix 9 livres.

Six sonates à deux violons & basse qui peuvent s'exécuter à grande symphonie, de J. B. Cardoni. Prix 6 livres.

Ariettes Italiennes tirées de la Bohémienne & du Diable à quatre, mises en symphonie périodique, N° 20. Prix 36 sols. Chez le sieur de la Chevardiere, *rue du Roule, à la Croix d'or.*

SPECTACLES.

Opéra.

L'ACADÉMIE royale de musique a donné pour les acteurs *Pyrame & Thisbé*, tragédie dont les paroles sont de M. l'abbé *Pellegrin*, & la musique de Mrs *Rebel* & *Francœur*. On ne peut qu'applaudir à l'exécution de cet opéra. Mlle Arnoult y a chanté le rôle de *Thisbé* avec une vérité, un sentiment & des graces qu'on trouve rarement réunies sur ce théâtre; Mlle Chevalier a très-bien rendu *Zoraïde*; & les sieurs Larrivée & Gelin ont mérité les applaudissements du public dans les rôles de *Pyrame* & de *Zoroastre*.

Opéra comique.

JEUDI 5 Mars, on a donné la première représentation des *Bons Amis*. Voici à-peu-près le sujet de cette pièce. *Nicaise*, fiancé à la jeune

veuve *Mathurine*, est obligé d'aller voir son frère malade à quelques lieues de son village, le jour qu'il comptoit se marier. Un coucou, par ses cris, lui a jetté du noir dans l'ame ; il prie *Lucas*, son intime ami, de veiller sur son ménage, pendant son absence, & sur-tout sur *Mathurine*. *Lucas*, sourdement épris de la jeune niaise, veut employer les momens ; & profitant de sa réputation d'homme sçavant, il détaille des dangers de ménage à *Mathurine*, & lui offre un secret pour les détruire, secret dont il doit donner la recette le soir. *Nicaise*, qui a trouvé, à quelques pas du village, des nouvelles de son frere, assez bonnes pour le tranquilliser, revole près de sa future, la voit inquiete & boudeuse, lui tire l'aveu de la conversation de *Lucas*, & n'est pas trop content de sa prétendue amitié. *Lucette*, femme de ce coquin de *Lucas*, vient gémir de la perte d'une bague, & des maltraitements qu'elle doit en craindre de son mari. *Nicaise* a trouvé cette bague ; il propose à la désolée de lui faire rendre l'objet de son inquiétude par magie. Pour l'avoir, elle consent à tout. Lui, de son côté, remet cet anneau à un butord de valet, qui le soir doit avoir l'honneur de faire le rôle de Diable ; le valet rencontre *Lucas*, à qui il confie le secret de *Nicaise* ; celui-ci se met à la place du valet, dans l'important rôle dont cet imbécile étoit chargé. Opérations magiques, fortes conjurations, forte instance de *Nicaise* au diable de rendre la bague ; forte résistance de la part de l'animal cornu, qui jette ses cornes & son masque, & fait con-

toire *Lucas*. La double supercherie se découvre; le pardon s'en accorde de part & d'autre, à charge de plus de précaution dans tous les deux à l'avenir. Le Poëte & le Musicien sont anonymes. Les paroles ne sont pas d'un style assez frappant, pour permettre qu'on apperçoive l'attache de quelqu'auteur connu dans ce genre : il y a des choses assez gayes, d'autres assez tristes, beaucoup de déplacées ; les scènes sont mal liées, l'intérêt lâche & diffus, faute impardonnable causée par le froid terrible que jette dans cette pièce la coupure en deux actes, quoique ce Poëme n'exige qu'un acte par sa longueur & la situation de sa scène. Règle générale ; il ne faut jamais détourner un seul instant de l'intérêt, surtout quand c'est un intérêt d'Opéra-Comique, si mince par lui-même, qu'un ménuet d'entr'acte est capable de le faire oublier entièrement. La musique, par son genre, a fait connoître la source dès le premier morceau; & tout le monde nommoit un auteur, connu par la parade de *Gilles Peintre amoureux*, & par un millier de jolis airs, &c. Les accompagnemens en ont paru très sçavans, plusieurs *duo* & *trio* fort difficiles, quelques morceaux sublimes, mais hors du terrein. En total, la musique a été jugée une collection de très-belles choses, sur-tout un morceau d'*Audinot* en sorcier, & un de *Rosaline* inquiette pendant la nuit.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

De l'homme et de la reproduction des différents individus. Ouvrage qui peut servir d'introduction & de défense à l'histoire des animaux, par M. de Buffon. 1761. *Se vend à Paris, chez* Lambert, *rue de la Comédie Françoise.*

Comment l'approche des deux sexes concourt-elle à la reproduction de notre espèce ? Le créateur en formant le premier homme, auroit-il mis en lui toute sa postérité ? Ou plutôt le sein de notre première mere n'auroit-il pas été la première demeure commune de tous les hommes ? Les deux sexes enfin ne concourroient-ils pas à la reproduction de leurs semblables ? Voilà le secret de la nature & l'objet des recherches des philosophes. M. de Buffon après avoir démontré l'insuffisance du systême des œufs & de celui des vers spermatiques, a établi le concours actif des deux sexes sur l'expérience & sur l'analogie qu'il prouve par les faits exister entre le règne animal & le règne végétal, quoiqu'il ait plu aux naturalistes de ranger sous différentes classes des êtres qui n'ont aucun point réel & distinctif qui les sépare. Quelques philosophes avoient pensé long-temps avant lui, que les animaux, mâles & femelles, avoient chacun leur liqueur séminale, & que cette liqueur étoit un extrait de toutes les parties du corps de l'un & de l'autre; mais cette opinion n'étoit chez eux qu'une idée jettée au hasard, au lieu que dans le systême moderne, c'est une vérité appuyée sur l'observation. Il étoit réservé au génie vraiment créateur de notre illustre académicien de faire voir que la nutrition, le développement & la reproduction des êtres organisés s'operent par un seul & même principe. Il est un nombre presqu'infini de corps mouvants qui circulent répandus dans l'univers : ces corps, auxquels M. de Buffon donne le nom de molécules organiques, forment les parties constitutives de tout ce qui a vie; reçus dans les individus au moyen de l'inglutition ou de l'absorption, ils en augmentent le volume, en réparent les pertes, &c, par l'action d'un moule intérieur qui agissant en tous sens sur

toutes leurs parties ; les force de s'aſſimiler aux diverſes parties des individus. Mais qu'eſt-ce que ce moule intérieur? Une qualité des corps qui ne peut tomber ſous nos ſens, en ce qu'ils n'appréhendent que les ſurfaces ou même que les images qu'elles nous envoyent ; nul rapport entr'eux à l'intérieur des corps ; mais auſſi nulle contradiction, à ſuppoſer une propriété ſans laquelle tout reſte inexplicable, & au moyen de laquelle tout s'explique ; lors, ſur-tout, que l'on ne peut nier l'exiſtence d'une autre propriété qui n'eſt pas plus du reſſort des ſens que celle dont il s'agit ici, nous voulons dire la peſanteur. On ne peut diſconvenir que cette dernière qualité ne pénétre intimement toutes les parties des corps, & cependant il ne nous eſt pas poſſible d'en avoir d'idée nette. Telle ſera l'action du moule intérieur, & il modélera les molécules organiques, comme un fondeur forme une infinité de figures ſemblables dans un même moule, avec cette différence, que les êtres n'étant pas ſeulement composés de ſurfaces, & ayant une ſolidité organiſée, chaque partie aura beſoin d'être pénétrée dans toutes ſes dimenſions tant extérieures qu'intérieures. Les parties modélées qui ſont inutiles au développement ou à la nutrition & de pure ſurabondance, ſe portent dans les réſervoirs propres à les contenir, & y forment la ſemence qui n'eſt ainſi qu'un composé de toutes les parties du corps informées, & douées, par leur information même, de la vertu informatrice. Nulle reproduction ne peut ſe faire dans ces réſervoirs, bien que tout l'extrait de l'individu s'y trouve contenu, parce que toutes les molécules organiques y ſont dans un égal dégré de mouvement qui les empêche de ſe fixer. Mais lorſque, dans la copulation, les liqueurs ſéminales viennent à ſe rencontrer, à la force d'action ſe joint une force de réaction ; il ſe forme un point d'appui ; les parties diſſemblables ſervent de baſe & produiſent l'établiſſement local des parties qui ſe fait ſelon les loix de l'affinité qui ſe trouve entr'elles. Il y a grande apparence donc que l'édifice de la reproduction commence à s'élever par les parties ſexuelles, qui dans le mêlange ſont les ſeules qui ne ſoient pas abſolument communes aux individus.

Il ne nous eſt pas poſſible de préſenter d'une manière plus étendue le ſyſtême de M. de Buffon ; il eſt entièrement développé dans l'ouvrage que nous annonçons. Ce

n'est qu'un extrait de l'*Histoire naturelle*, relativement à la génération, mais c'est un extrait bien fait où se trouvent les principes de l'auteur, la clarté de ses idées & le fil de ses conséquences. Quelques objections sur la supposition des moules intérieurs y sont exposées avec fidélité, entr'autres les difficultés du célèbre M. Haller. La manière dont l'auteur de l'extrait les résoud, nous paroît solide & lumineuse. La crainte seule d'affoiblir, en les abrégeant, les objections de M. Haller & les réponses de notre auteur, nous impose silence sur cette partie de l'ouvrage, qui est digne d'attention par l'habileté avec laquelle elle est traitée.

On vient de réimprimer la *dissertation de M. Déodati sur l'excellence de la langue Italienne*, & l'on y a joint la *Lettre* que M. de Voltaire lui a écrite a ce sujet, avec la *Réponse* de M. Déodati. Nous devons faire connoître cette réponse.

Après avoir rendu au génie de M. de Voltaire les hommages que tout homme de lettres lui doit, M. Déodati répond à ses objections, & il nous paroît qu'il seroit difficile de lui répliquer. M. de Voltaire avoit reproché à la langue Italienne la ressemblance des terminaisons qui paroît rendre cette langue monotone : M. Déodati convient qu'effectivement les yeux sont frappés de la ressemblance des désinences des mots Italiens ; mais il nie avec raison que l'oreille le soit ; or, est-ce pour les yeux ou pour les oreilles qu'on parle ? Les étrangers estropient la langue Italienne lorsqu'ils la prononcent ; » grace, douceur, » quantité, accent, tout périt, tout expire dans leur bou» che », Mais qu'on entende causer deux dames Romaines, ou l'on voudra absolument être injuste, où l'on conviendra que nul idiôme n'a autant d'harmonie. M. de Voltaire reproche encore à l'Italien les diminutifs : M. Déodati passe condamnation, & se consolant avec les langues Grecque & Latine qui en avoient, il plaint la langue Françoise d'être réduite à les dépriser pour se consoler de n'en pas avoir. Il faudroit copier entièrement cette lettre pour en faire connoître tout ce qu'il y a d'excellent. Style, ton, légèreté, politesse, urbanité, raisons, démonstrations même, tout s'y trouve ; & M. de Voltaire qui s'est déclaré l'*amant* de la langue Italienne, aura peut-être à rougir de *n'être plus qu'un infidèle.*

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 11.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 16 *Mars*.

SCIENCES.

Académies.

NOS états littéraires vont bientôt s'ouvrir. L'académie royale des inscriptions & belles-lettres fera sa rentrée publique le Mardi, 31 Mars; celle des sciences, le Mercredi, premier Avril; & celle de chirurgie, le Jeudi, 2 Avril. Nous rendrons compte de ce qui s'y sera passé d'intéressant.

L

Médecine.

Jeudi, 12 de ce mois, sous la présidence de M. Renard, docteur-régent de la faculté de Paris, M. Boirot de Jonchere, docteur de Montpellier, soutint une thèse sur cette singulière question : *Si les gens de lettres doivent rester dans le célibat* ? En voici le précis.

L'amour enflamme la jeunesse, réchauffe la vieillesse engourdie, & fait naître dans le cœur d'une jeune fille ce feu secret qui l'étonne, qui lui plaît & qu'elle craint. Jusqu'aux animaux, il soumet tout ; & cet empire universel, il le tient de la nature même. Craignons pourtant ce maître impérieux ; craignons les plaisirs séduisants qu'il nous offre. Leur excès est funeste à tous les hommes ; leur usage même le plus modéré est pernicieux à beaucoup de gens. Avec l'essence vivifiante que ces plaisirs nous enlevent, nous perdons un principe fécond de force & de vigueur. Voyez toutes les parties du corps s'affermir & le tempérament se former, aux approches de la puberté ; c'est à la formation de cette essence vivifiante, qu'est dû ce grand changement. Voyez la maigreur, la foiblesse & l'abattement qui suivent l'intempérance ; c'est à la dissipation de cette même essence qu'est dû ce dépérissement ; ainsi ceux dont l'état & les occupations n'ont rien de contraire à la santé, ne doivent que rarement user de ces plaisirs ; ceux dont le genre de vie affoiblit la constitution, doivent totalement s'en abstenir, Dans laquelle de

tes deux classes placerons-nous les gens de lettres ? Toujours livrés à leurs recherches laborieuses, leurs esprits se dissipent sans cesse, & à proportion que leur ame s'éleve ; les forces tombent & la santé chancelle. Ce sont des flambeaux qui éclairent les autres hommes ; mais qui en éclairant se consument. Affoiblis par tant de travaux & de veilles, pour peu qu'ils s'épuisent encore d'ailleurs, ils succombent. Qu'ils imitent les philosophes de l'Inde, d'Egypte, de Gréce & nos anciens Druïdes : ils se priverent des douceurs du mariage, & leur sagesse fit toute leur volupté.

COMMERCE.

Le succès qu'ont les toiles peintes de nos manufactures, doit naturellement multiplier les magasins de distribution. Il vient de s'en établir un, *rue Thibotodée, au bout de celle des Bourdonnois*. On trouvera à s'y assortir dans toutes les espèces, tant en siamoises & toiles de coton, que toiles fil & coton, batistes peintes, teintes & imprimées ; ces batistes sont de la plus grande beauté, & on en a fait faire sur de nouveaux desseins qui surpassent beaucoup ceux de l'Inde. Ce magasin est fourni de toutes sortes de pièces & pour meubles & pour vêtements, & tout y est d'un très-bon teint, tel qu'on le reconnoît aux toiles de cette nouvelle fabrique.

Industrie.

On vient de renouveller sur les tabatières une espèce de magie qui a droit d'étonner ceux qui ignorent la manière dont le miracle s'opere. Ces boëtes qui sont d'écaille ou d'autre matière, ont sur leur couvercle une espèce de pierre qui ressemble à une agathe herborisée sur laquelle on distingue quelques traits. En échauffant cette pierre, elle change de couleur, devient transparente & laisse voir un portrait, ou, si l'on veut, une pierre d'une autre couleur. On remet la tabatière à plat & en se refroidissant, elle reprend sa couleur primitive. Tout ce beau mystère est dans un chaton serti dans l'épaisseur de la tabatière. Ce chaton embrasse deux verres entre lesquelles est un portrait, & une certaine quantité de cire composée qui se fond à la chaleur de la main ou d'une bougie, & tombe dans le bas de la sertissure tant qu'on la tient relevée, & lorsqu'on la pose horisontalement & qu'on la laisse refroidir, la cire s'étend & se fige de manière à recouvrir le portrait & à opérer une nouvelle métamorphose. On trouve de ces boëtes *au Palais*; c'est une bagatelle de mode qui a droit d'amuser quelque temps comme quantité d'autres.

ARTS.

Architecture hydraulique.

La frégate Parisienne a été lancée à l'eau Mercredi, 11 de ce mois, ainsi que nous l'avions annoncé. L'eau étoit grosse & le temps favorable, aussi y a-t-il eu un concours prodigieux de curieux. Les deux parties du ber ont coulé avec la frégate, & le constructeur avoit si bien pris ses mesures & ménagé une pente si douce, que ce petit bâtiment a coulé à l'eau avec une facilité & une lenteur qui l'ont dérobé à tout danger. Pour peu que le mouvement eût été accéléré, il risquoit de se briser contre le parapet opposé ou de s'enfoncer sous l'eau, & c'est dans la manière dont la chûte a été ménagée, qu'on a reconnu l'adresse du constructeur.

Musique.

Depuis que la harpe est en faveur, avantage que lui mérite le gracieux de ses sons qui peuvent être dégradés de manière à faire sentir les deux parties, on en fabrique ici d'aussi parfaites que celles qui nous viennent d'Italie ; le sieur Louvet s'est attaché particulièrement à cet instrument, il en fabrique de fort belles à pédales & très-complettes. Nous avons déja dit qu'il avoit trouvé le moyen d'empêcher la roue de la

vielle de se déjetter. Le sieur Louvet demeure *rue des Petits-champs.*

Le triomphe de Florize ; cantatille ; cette pièce convient également à un dessus & à une haute-contre. Elle est de M. Milman, organiste de la Madelaine de la Ville-l'évêque. On la trouve chez l'auteur, *au coin de la rue d'Anjou, fauxbourg S. Honoré*, & *aux adresses ordinaires.* Prix 1 livre 4 sols.

Lindor, & *Ah! vous dirai-je, maman.* Divertissement champêtre ajusté en duo, pour deux violons, flûtes, haut-bois, pardessus de viole, vielles & musettes. Prix 1 livre 4 sols. *Se vend aux adresses ordinaires.*

Peinture.

M. Vien est actuellement occupé à donner la derniere touche à un grand tableau qui a pour sujet l'*Assomption de la Vierge*, & qui est destiné pour l'église d'Arras. Ce morceau est traité avec la correction qui caractérise principalement M. Vien ; la composition en est sage & noble ; les jours & les contrastes y sont bien ménagés & l'ensemble a beaucoup d'effet.

Sculpture.

Le sieur Levasseur, artiste connu par la propreté & la précision avec laquelle il sçait mou-

ler les plus belles antiques, tient actuellement son magasin, *au vieux Louvre, dans l'escalier à gauche en entrant par la place, du côté de l'académie.* On y trouvera un assortiment complet de belles figures parfaitement moulées sur les originaux des plus habiles maîtres tant de France que des pays étrangers.

Etiquette.

Il paroît un journal d'une nouvelle espèce, & qui peut remplir les conditions qu'il propose à très-peu de frais & sans beaucoup de travail. On ne peut même guère lui donner le nom de *Journal* qu'improprement, puisque son objet n'est que d'annoncer exactement les deuils de cour, & qu'il y a apparence qu'il n'aura pas tous les jours lieu. Moyennant 3 livres par an, on donnera avis à chaque souscripteur du jour où l'on prendra & où l'on quittera les deuils, le moment du demi-deuil & autres annonces aussi importantes & relatives à cet objet.

SPECTACLES.

Opéra.

Mlle Victoire Titinon, jeune danseuse agée de 15 ans, a débuté le 12 du mois dernier dans l'acte de *Pigmalion*, où elle a exécuté avec beaucoup d'applaudissements le rôle de la principale

Grâce. Elle a continué avec le même succès dans les représentations du Jeudi. On lui a trouvé les plus heureuses dispositions ; sa taille est élégante, son oreille juste, sa danse facile & pleine d'agrément. Ce seroit un sujet pour notre opéra ; mais on assure qu'elle est destinée au théâtre de Bruxelles.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Réponse de M. DE VOLTAIRE, *à la seconde lettre de M.* DÉODATI (*).

ETALEZ moins votre abondance,
Votre origine & vos honneurs ;
Il ne sied pas aux grands seigneurs
De se vanter de leur naissance.

❀

L'Italie instruisit la France ;
Mais par un reproche indiscret,
Nous serions forcés à regret
A manquer de reconnoissance.

❀

Dès long-temps sortis de l'enfance
Nous avons quitté les genoux
D'une nourrice en décadence,
Dont le lait n'est plus fait pour nous.

❀

(*) Voyez l'*Avantcoureur*, 1761. N° 2, N° 7, & N° 10.

Nous pourrions devenir jaloux
Quand vous parlez notre langage;
Puiſqu'il eſt embelli par vous;
Ceſſez donc de lui faire outrage.

L'égalité contente un ſage;
Terminons ainſi le procès:
Quand on eſt égal aux Français,
Ce n'eſt pas un mauvais partage.

Nous avions dit, en annonçant la *lettre de M. Déodati*, qu'il étoit difficile d'y répondre; & les vers qu'on vient de lire ſont auſſi la ſeule réplique que pût faire M. de Voltaire.

EXTRAIT DU PROJET DE PAIX PERPÉTUELLE DE M. L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE, par J. J. Rouſſeau, *citoyen de Genève.* 1761.

» Je ne doute pas que beaucoup de lecteurs ne s'arment » d'avance d'incrédulité, pour réſiſter au plaiſir de la per- » ſuaſion, & je les plains de prendre ſi triſtement l'en- » têtement pour la ſageſſe: mais j'eſpere que quelque » ame honnête partagera l'émotion délicieuſe avec la- » quelle je prends la plume ſur un ſujet ſi intéreſſant » pour l'humanité. Je vais voir, du moins en idée, les » hommes s'unir & s'aimer; je vais penſer à une douce » & paiſible ſociété de freres, vivants dans une concorde » éternelle; tous conduits par les mêmes maximes, tous » heureux du bonheur commun: &, réaliſant en moi- » même un tableau ſi touchant, l'image d'une félicité » qui n'eſt point, m'en fera goûter quelques inſtants une » véritable. Je n'ai pu, ajoute M. Rouſſeau, refuſer ces » premieres lignes au ſentiment dont j'étois plein ». Nous n'avons pu de même refuſer au ſentiment dont elles nous ont rempli le plaiſir de les tranſcrire, bien per- ſuadés que nos lecteurs partageront avec nous les mou- vements de tendreſſe & de gratitude que tous les hom- mes en particulier doivent aux amis du genre humain,

à ces ames vraiment cosmopolites qui embrassent l'univers entier dans leur bienveillance (*).

Les obstacles à la perfection d'un gouvernement quelconque, naissent moins de sa constitution que de ses relations externes; de sorte que la plûpart des soins qu'il faudroit consacrer à sa police, on est contraint de les donner à sa sûreté, & que l'on songe plus à le mettre en état de résister aux autres, qu'à le rendre parfait en lui-même. Chacun de nous étant dans l'état civil avec ses concitoyens, & dans l'état de nature avec tout le reste du monde, nous n'avons prévenu les guerres particulières que pour en allumer de générales qui sont mille fois plus terribles, & en nous unissant à quelques hommes, en formant ce qu'on appelle une nation, nous devenons réellement les ennemis du genre humain. Une forme de gouvernement confédérative, qui, en unissant les peuples par des liens semblables à ceux qui unissent les particuliers, soumette également les uns & les autres à l'autorité des loix, est le seul moyen propre à lever ces déplorables contradictions. Les anciens n'ont point ignoré cette forme de gouvernement, les Grecs eurent leurs amphictions, les Etrusques leurs lucumons, &c. &c. La confédération générale de toute l'Europe peut être supposée sommairement contenue dans les cinq articles suivants:

Par le *premier*, les souverains contractants établiront entr'eux une alliance perpétuelle & irrévocable, & nommeront des plénipotentiaires pour tenir, dans un lieu déterminé, une diéte ou un congrès permanent dans lequel tous les différends des parties contractantes seront réglés & terminés.

Par le *second*, on spécifiera le nombre des souverains dont les plénipotentiaires auront voix à la diéte, ceux qui seront invités d'accéder au traité; l'ordre, le temps, la manière dont la présidence passera de l'un à l'autre par intervalles égaux, &c.

Par le *troisième*, la confédération garentira à chaçun de ses membres, ce qu'il posséde, & la possession actuelle sera prise pour base de tous les droits mutuels des puissances

(*) Ces expressions nobles & tendres sont de M. Rousseau, *Disc. sur l'inégalité des conditions.*

contractantes, sans que, pour les successions futures, il soit permis de se faire raison par voies de fait.

Par le *quatrième*, on spécifiera les cas où tout infracteur seroit mis au ban de l'Europe; sçavoir, s'il refusoit de se soumettre aux jugements de la grande alliance, ou qu'il fit des préparatifs, &c.

Enfin, par le *cinquième*, les plénipotentiaires du corps Européen auront toujours le pouvoir de former dans la diete (à la pluralité des voix, pour la provision; &, aux trois quarts des voix, pour la définitive;) les réglements jugés importants pour procurer à la république générale tous les avantages possibles.

Conclusion : la confédération proposée iroit-elle à son but, & seroit-elle suffisante pour donner à l'Europe une paix solide & perpétuelle? Est-il de l'intérêt des souverains d'établir cette confédération & d'acheter une paix constante à ce prix? M. Rousseau examine ces deux questions & se déclare pour l'affirmative; après avoir démontré que la raison & la folie sont également intéressées à cet établissement. Nous disons *la folie*, parce que le desir d'étendre sa puissance, au risque de perdre celle que l'on a ne mérite pas d'autre nom.

Au reste, tout le monde sçait que le bonheur général fut toujours l'objet des écrits, des vues, des pensées, & même des *rêves* de M. l'abbé de Saint-Pierre: il est à souhaiter que l'excellent morceau que vient de publier le digne interpréte de ce vertueux citoyen, encourage ceux qui leur ressemblent & qui sont animés par cette philantropie qui les caractérise, à donner des ouvrages qui accoutument les yeux des peuples & ceux des souverains à se fixer sur l'objet le plus important pour l'humanité.

Contes moraux, par M. Marmontel, *suivis d'une apologie du théâtre*. 2 vol. *in*-12.

La plûpart de ces contes ont orné le mercure de France, & nous pensons qu'on les verra rassemblés avec le même plaisir qu'on a eu en les lisant séparément; le but de chacun de ces contes est de rendre la vertu aimable & de détruire quelques-uns des préjugés qui nous empêchent souvent de

l'appercevoir. Le style en est clair & rapide, & les réflexions dont ils sont parsemés, sont judicieuses & agréablement présentées.

Quant à l'*Apologie du théâtre*, nous nous contenterons de dire que c'est une réponse à la fameuse lettre de M. Rousseau à M. d'Alembert, sur les spectacles.

APPEL A TOUTES LES NATIONS DE L'EUROPE DES JUGEMENTS D'UN ÉCRIVAIN ANGLOIS, ou Manifeste au sujet des honneurs du pavillon entre les théâtres de Londres & de Paris. 1761. Brochure de 112 pages, *in*-8°.

Si l'on en croit deux petits livres Anglois, dont l'extrait se trouve inséré dans le *Journal encyclopédique*, Shakespear *laisse Corneille bien loin derrière lui*, & le tendre Racine *est bien inférieur au tendre Otway*. Cette manière de penser étant une affaire de goût, il semble qu'il n'y ait rien à répliquer aux Anglois : on ne peut prouver à tout un peuple qu'il a du plaisir mal-à-propos, mais on peut faire les autres nations juges entre le théâtre de Paris & celui de Londres. Pour cet effet, on met ici les pièces sur le bureau, en donnant le précis fidèle d'*Hamlet*, l'une des tragédies les plus estimées de Shakespear, celui d'*Othello*, drame du même auteur, & le plan de l'*Orpheline* d'Otway. On ne dit rien d'aucune pièce Françoise, elles sont assez connues, pour qu'on ait été dispensé d'en retracer le plan aux lecteurs. Comme c'est au jugement des nations que l'appel s'adresse, nous n'en porterons aucun. Un petit morceau curieux & bien écrit sur les divers changements arrivés à l'art tragique, concourt merveilleusement au but de l'auteur. Il y parle de l'enfance de notre théâtre & de nos représentations informes connues sous le nom de *mystères*; il est aisé de saisir toute la ressemblance qu'elles ont avec plusieurs endroits de Shakespear, si ce n'est par la conformité des pensées ou des situations, du moins par celle du ton qui est au même dégré d'élévation. Cette manière de prononcer en demandant à être jugé, est fort adroite. Elle l'est d'autant plus, que l'intention est déguisée, & que ce morceau a plus l'air d'une dissertation historique, que de toute autre chose.

Il est encore question dans cette brochure des épîtres & des satyres Angloises & Françoises. Les grands talents de M. Pope y sont loués avec justice ; mais nous devons aussi des éloges à la manière dont le fondement de son plus bel ouvrage, se trouve renversé dans l'espace de six lignes. » Nous osons, dit l'auteur de la brochure, au sujet de l'*Essai sur l'homme*, » nous osons demander comment il » faut expliquer ce vers qui est le précis de tout l'ouvrage.

» *All partial evil a general good*,

» Tout mal particulier est le bien général.

» Voilà un étrange bien général que celui qui seroit com» posé des souffrances de chaque individu ! Entendra celà » qui pourra. Que veut dire : *Tout est bien* ? Est-ce pour » nous ? Non, sans doute. Est-ce pour Dieu ? Il est clair » que Dieu ne souffre point de nos maux. Quelle est donc, » au fond, cette idée Platonicienne ? » On auroit pu ajouter qu'il étoit encore plus clair que Dieu ne jouit point de nos maux. Jamais rien n'a été dit de plus pressant que ce peu de lignes. Qu'importe en effet à toutes les parties qui composent le rouage d'une montre, que l'heure se trouve marquée par leur concert, si cet effet admirable n'est produit qu'au détriment de ces parties qui s'usent en s'engrenant les unes dans les autres ?

On donne cette brochure à M. de Voltaire. Une digression inutile sur Rousseau & peu avantageuse pour ce fameux poëte, nous empêche de le croire. M. de Voltaire est trop grand pour être envieux, & trop plein d'honnêteté pour troubler les cendres d'un de ses confreres. *On doit*, dit un auteur Espagnol, *du respect aux morts & aux malheureux, & c'est en conséquence de ce sentiment, que l'on se détourne du chemin d'un aveugle avec autant d'égard que de celui d'un roi.*

LA MORT DE L'AMIRAL BYNG, *Poëme* qui se trouve à Paris, chez les libraires qui vendent les nouveautés de ce genre.

Le sujet de ce petit poëme est trop connu pour qu'il soit besoin d'en rien dire ; la versification en est un peu trai-

nante, & le discours de l'amiral Byng pourroit être moins long. Les vers suivants sont assez bien faits :

Il dit, & de la mort donne l'affreux signal :
Le feu brille aussi-tôt ; le salpêtre fatal
S'embrase, le coup part, & le Héros expire.
L'Innocence le voit, en frémit & soupire,
La Haine satisfaite applaudit dans les airs,
Fait siffler ses serpents & retourne aux enfers.

ABAILLARD A HÉLOYSE. 1761.

Cette épître pleine de chaleur peut servir de pendant à celle d'*Héloyse à Abaillard*, traduite de Pope par M. Colardeau, dont le plaisir avec lequel le public l'a reçue, nous dispense de faire aucun éloge. Dans celle que nous annonçons, nous avons trouvé beaucoup de force dans cette peinture de la situation d'Abaillard. *Toi*, dit-il,

Toi, dont la voix forma tous les êtres divers,
Et du sein du chaos appella l'univers ;
Accorde à mes soupirs la grace que j'implore :
Qui m'a déja créé, peut bien le faire encore.
Brise ces fers honteux dont mes sens sont liés :
Rends-moi mes droits, la vie, & je tombe à tes pieds.
Ainsi toujours en proie à ce trouble funeste,
Je vois s'évanouir des jours que je déteste.
Séparé des humains dans les sombres réduits,
Je dévore en secret mes pleurs & mes ennuis.
Tels des feux resserrés au centre de la terre
Dans ces abymes sourds font gronder leur tonnerre ;
Se détruisent enfin par leurs propres ardeurs,
Et s'exhalent dans l'air en stériles vapeurs.

Nous devons citer encore les vers où Abaillard, après avoir dit qu'il veut retourner près d'Héloyse, s'écrie :

Que dis-je ? Tout fuiroit un mortel déplorable
Que le desir dévore & que son être accable ;

Et toi-même évitant la trace de mes pas,
Tu maudirois l'amour, expirant dans mes bras.
Sous un chêne brisé par les coups du tonnerre,
Voit-on se reposer la timide bergere?
Voit-on dans la prairie un essain attaché
Sur le pavot mourant, ou le lis desséché?

L'AMI DES ARTS, ou lettre d'un vieux comédien. Toute cette lettre roule sur l'état présent de la poësie, & l'auteur y examine les tragédies mises au théâtre depuis 1757, ainsi que quelques héroïdes. *Iphigénie* en Tauride, *Astarbé*, *Hypermnestre*, *Briséis*, *Zulica*, *Spartacus*, & *Tancrède*, sont les pièces sur lesquelles l'auteur porte son jugement. Il faudroit un extrait aussi long que l'ouvrage, pour mettre nos lecteurs à portée de sçavoir le cas qui doit être fait de cette brochure. Nous y avons trouvé des décisions un peu hazardées & quelques réflexions justes, mais ces réflexions particulières aux sujets qui les occasionnent, & il y a peu de principes généraux.

TRAITÉ DES MALADIES DES FEMMES, où l'on a tâché de joindre à une théorie solide, la pratique la plus sûre & la mieux éprouvée; avec un catalogue chronologique des médecins qui ont écrit sur ces maladies. Par J. Astruc, *professeur royal de médecine, & médecin consultant du roi* avec cette épigraphe: *In hoc gaudeo aliquid discere, ut doceam: nec me ulla res delectabit, licet eximia sit & salutaris, quàm mihi uni sciturus sim.* SENEC. lib. 1. epist. 6. *A Paris, chez* Cavelier, *rue S. Jacques.*

L'ouvrage que nous annonçons étoit attendu depuis long-temps: l'auteur a fait des leçons sur cette matière au collège royal; elles ont été recueillies par un grand nombre d'auditeurs, on les a même fait imprimer en Anglois; c'est un préjugé bien favorable & qui marque le cas qu'on en faisoit: publiées par l'auteur même, elles doivent avoir un tout autre prix que la compilation informe que présentoient les cahiers des étudiants. Il y a un grand nombre de traités sur les maladies des femmes, où M. Astruc n'a pas laissé de trouver la matière mal débrouillée & peu

éclaircie, tant pour la théorie que pour la pratique. Personne, dit l'auteur dans sa préface, n'a encore songé à en fonder la théorie sur la véritable structure de la matrice & sur le méchanisme des fonctions propres à cette partie; & quant à la pratique, on s'est contenté de se copier servilement, & de suivre son imagination dans le choix des remedes qu'on a proposés, sans les rapporter aux indications certaines que la nature des maladies présentoit. M. Astruc a connu ces défauts, & a tâché d'y remédier. C'est le desir d'être utile qui l'a engagé à donner ce traité en François, pour le mette à la portée de tout le monde. Il n'a pas laissé que d'être embarrassé, quand il a fallu parler sur certains sujets; mais il a eu soin de n'employer que des expressions qui n'eussent rien de choquant. Ce moyen n'a pu lui servir à l'égard de la *fureur utérine*, les obscénités qui sont comme essentielles à cette maladie, & dont il falloit parler indispensablement, l'ont forcé d'écrire ce chapitre en Latin.

Nota. Le N° 12 ne paroîtra qu'après les fêtes de Pâques.

Ceux qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelque article concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard: autrement ils seront retardés de huit jours.

On souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Les Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

N° 12.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 23 Mars.

SCIENCES.

Académies.

L'ACADÉMIE de Caen qui propose toujours, pour les sujets des prix qu'elle distribue, des questions relatives au bien de la province, demande, *Quelles sont les branches d'agriculture qui sont ou seroient le plus avantageuses en basse Normandie?* Ce prix sera adjugé, l'année prochaine, à l'auteur qui aura mieux rempli cet objet en un discours en prose, d'une demi-heure

de lecture, qui doit être adressé à *M. de Clav*
secrétaire de l'académie.

Le prix de l'année dernière a été adjugé à
Dorlier, docteur en médecine & aggrégé
l'université de Caen. Son discours a été lu d
la dernière séance publique.

LA société établie à Madrid pour l'avan
ment de la médecine & de la chirurgie, n'ay
pas été satisfaite des mémoires qui lui ont
envoyés pour les prix qu'elle devoit distrib
cette année, elle les a réservés, & s'est dé
minée à doubler ces prix pour l'année procha
Elle propose pour 1762, deux questions, l'
de médecine-pratique, l'autre de chirurgie.
première est de déterminer : *Si l'usage du l*
pendant une année ou un temps plus considér
est un remède efficace pour guérir non-seulem
les douleurs de rhumatisme vagues & invétér
mais encore la goutte; comment il produit ses e
& quelles règles on doit observer dans l'admi
tration de ce remède? La seconde question
siste à examiner, *Dans quels cas l'usage de*
piques est utile pour la guérison des anevrism
quels sont les cas où l'usage des machines
vention moderne est préférable, & enfin quels
ceux où il faut nécessairement recourir à la
ture de l'artère? On laisse à ceux qui vou
concourir aux prix, la liberté d'écrire en l
ou en Espagnol. Ils adresseront leurs pièces a
le premier de Novembre prochain, à Dom
dore Rodriguez, licentié, secrétaire de la so
à Madrid.

Astronomie.

L'ARC-en-ciel de lune que nous avons annoncé avoir été observé en Angleterre, est un de ces phénomènes qui s'offrent en tout pays, lorsqu'on y prête attention. Il en a été observé un dernièrement près Fécamp en Normandie, & le 24 Juillet dernier, il en avoit paru un à Paris qui fut très-sensible entre onze heures & minuit; il étoit très-bien formé & blanchâtre comme le corps de la lune; un des bouts de l'arc étoit au Sud & l'autre au Nord. Le couchant étoit chargé d'un rideau de nuages sur lequel la réflection des rayons de la lune formoit cet arc. Il y a tout lieu de croire que si l'on examine ce phénomène, un observateur attentif sera bientôt en état d'en donner toutes les particularités qui le distinguent de l'arc solaire.

Médecine.

Nous avons déja donné plusieurs recettes contre la morsure des bêtes enragées. Voici un nouveau remède qui a, dit-on, été éprouvé avec succès sur plusieurs personnes mordues par des loups enragés, aux environs de Montfort & de Rambouillet.

1. Une poignée de rhue, une poignée de pâquerelles des prés, une poignée de bouts de ronces, une poignée d'absynthe, deux blancs de poireaux, deux gousses d'ail; piler le tout, le mettre dans un pot, y jetter une cuillerée de

gros sel & un verre de vinaigre, laisser infuser sur la cendre chaude, deux heures, en exprimer le jus qu'on prendra en trois potions le matin à jeun, & on mettra le marc sur la playe.

On a imaginé une sorte de calottes de plomb propres à préserver des intempéries de l'air ceux dont la moindre variation dans l'athmosphère affecte la tête. Ces calottes sont d'un plomb préparé & dégagé autant qu'il se peut de ses parties arsénicales; elles prennent très-bien la forme de la tête, & ne pèsent guère plus qu'un bonnet piqué. Si ce remède est efficace, on ne verra plus de gens enrhumés & tous les états y gagneront. Les auteurs des pièces nouvelles, sur-tout, pour qui la toux du parterre est d'un si funeste augure, devront une reconnoissance éternelle à l'inventeur de ces calottes.

On en trouve, *place du vieux Louvre, près la rue du Chantre.*

Chymie.

Le cours gratuit de chymie qui depuis 1759, se fait annuellement au jardin des apothicaires, va bientôt s'ouvrir. Il commencera dans le mois prochain, nous en indiquerons le jour précis qui dépendra du plus ou moins de célérité des ouvriers qui sont employés aux réparations du laboratoire que l'on a été obligé d'aggrandir, vu le concours des étudiants & des curieux qui s'empressent de profiter des utiles leçons qu'on y donne.

On connoît depuis long-temps l'*opiat philosophique* & les *gouttes* du feu sieur Mutelé, apothicaire du Roi. Le premier de ces deux remèdes est un fondant propre à dissoudre les glaires, les obstructions, &c. Le second est un stomachique propre à faciliter la coction des aliments & la digestion. Comme il n'entre dans ces préparations aucun corrosif, elles ne peuvent être nuisibles à aucune sorte de tempérament. Le sieur Mutelé, fils de l'inventeur, en continue la distribution. Les prix tant de l'*opiat* que des *gouttes*, sont différents selon la quantité que l'on en achète, & vont depuis 3 livres jusqu'à 24 livres. L'on donne aux acheteurs un imprimé qui indique la manière de s'en servir.
Le sieur Mutelé demeure *dans l'abbaye S. Germain, cour des Religieux, chez madame Lybessard, évantailliste.*

Cosmétique.

La véritable eau des Sultanes du sieur Richard de Marolles, dont les vertus sont reconnues pour le teint, se trouve chez le sieur Garrot, *rue des deux Ponts, isle S. Louis.* Le prix est de 6 livres flacon; il a aussi une eau pour les rougeurs des yeux, à 15 sols le rouleau.

Commerce.

Manufacture de Fayence.

Nous avons parlé dans nos précédentes feuille de la manufacture du sieur Roussel pour le fayences blanches en dedans & olive en dehors voici les prix des différentes piéces qui s'y trou vent. Assiettes, de 3 livres à 5 livres la dou zaine; plats ronds & ovales de quatre grandeurs de 15 sols à 3 livres; saucieres & plateaux, livres; oilles & plateaux, 6 livres; terrines, d 5 à 12 livres; terrines rondes tournées, de 3 sols à 3 livres; écuelles, de 8 sols à 3 livres casseroles, de 2, 3 & 6 livres; bouillotes, d 6 sols à 24 sols; gobelets Saxons brodés, de sols à 8 sols; brocs, de 10 sols à 6 livres; po à l'eau & jattes, de 3 livres à 6 livres; mouta diers, 10 sols; coquetiers, 6 sols; huiliers, livres; sceaux, de 2 livres à 6 livres, & tout sortes de pièces de toutes grandeurs & de tout façons à proportion. La manufacture est *rue Baffroy, près la Roquette, fauxbourg S. An toine.*

Superstition.

Quelqu'éclairé que soit un siécle, il res toujours un grand nombre d'hommes faciles

[illegible]ser. La foule suivra toujours ce qui a l'air [illegible]singularité. Ce goût pour le merveilleux vient [a]ccréditer deux vénérables charlatants qui ont [p]u depuis peu à Cologne. Les lettres parti[cu]lieres, tous les cercles, ont parlé de ces deux [im]posteurs. Ils disent venir de Damas, d'où ils ont [pass]é à Cracovie, de là à Cologne où ils sont arri[vés n]ud-pieds, mal vêtus, ne vivant que de pain [&] d'eau, & ne prédisant que des malheurs, en[tre] autres la fin du monde en 1773, & d'ici là, [gu]erres, submersions, incendies, &c. On a [m]is ces malhonnêtes prédicants en prison & le [vul]gaire n'a pas manqué de publier qu'ils avoient [ro]mpu leurs chaînes en présence de tout le mon[de]; ils parlent Latin, Grec, Hébreu, Chaldéen, [&] prêchent la pénitence. Ces ridicules pro[phe]tes qui, pour comble d'impertinence, [di]sent avoir chacun 700 ans, ont été emmenés pour être conduits à Rome. C'est les traiter avec [tr]op d'attention, on eût pu abréger le voyage [e]n les conduisant à l'hôpital des foux.

ARTS.

Gravure.

M. Demarteaux vient de mettre au jour [qua]tre planches dans le goût du crayon. Une [tê]te ovale en hauteur, d'après M. Boucher, & [tro]is académies, d'après M. Vanloo.

M iv

Le ſujet eſt l'*Education de l'Amour*, les[...] ces & le goût reſpirent dans cet ouvrage inté[...] ſant, fait pour plaire également aux jeunes[...] tiſtes & aux amateurs. Il ſe vend trente [...]

Les trois académies ſont précieuſes pa[...] pureté du deſſein, le moëlleux du crayon &[...] brillant du coloris, elles ſe vendent vingt [...] pièce.

M. Demarteaux joint à un deſſein cor[...] une imitation fidèle des différentes manières[...] auteurs dont il reproduit les ouvrages. Il [...] meure *rue de la Pelleterie, à la cloche.*

Deſſein.

Le ſieur Breſſon de Maillard, marchand d[...] tampes, breveté de M. le duc de Bourgog[...] fait non-ſeulement des caractères à jour en cuiv[...] comme en faiſoit ci-devant le ſieur Malo, m[...] il a imaginé de plus des deſſeins formés éga[...] ment par des plaques de cuivre percées à j[...] qui ſervent à peindre ſur des étoffes & dont[...] peut orner des ſacs à ouvrage, des veſtes, [...] Au moyen de ces deſſeins qu'on peut varie[...] l'infini, tant pour l'aſſemblage que pour la di[...] rence des couleurs & des nuances, on peu[...] procurer un amuſement agréable, & nos da[...] pourront par ce moyen multiplier leurs oc[...] pations.

Le ſieur Breſſon invite les perſonnes verſ[...] dans la maniere d'extraire les couleurs des [...] néraux, &c. à lui communiquer leurs lumi[...] pour empêcher que les couleurs ne ſe détache[...]

il se fera en revanche un plaisir de faire part de ses desseins aux personnes qui voudront concourir avec lui à la perfection de son art.

On trouve chez lui un très-grand assortiment de vignettes, &c. & une suite d'emblêmes de piété & de morale, dont les bordures sont fort jolies.

Le sieur de Maillard demeure *rue S. Jacques, proche la rue des Mathurins, maison de M. Lambon, avocat.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE D'ANGLETERRE, &c. *traduite de l'Anglois de M. Smolett, par M. Targe.* Tome IV.

L'histoire du règne de Richard Cœur de Lion, ouvre ce quatrième volume. On voit ce prince partir pour la Syrie, s'emparer sur sa route de la Sicile & du royaume de Chypre, défaire Saladin & le forcer à une trève avec les chrétiens. Arrêté à son retour d'une manière indigne par le duc d'Autriche, & rançonné d'une manière plus indigne encore par l'empereur Henri, contre lequel devoit éclater son ressentiment, Richard fut obligé de tourner ses armes contre Philippe-Auguste : les succès furent variés & le récit de ces faits sera par là fort agréable à ceux qui, aimant à rencontrer dans leurs lectures des objets qui les remuent fortement, se plaisent à feuilleter les régistres des malheurs de l'humanité. Ceux qui ne regardent l'histoire que comme le champ des réflexions verront avec plaisir Richard excepter d'une amnistie publiée en faveur des criminels, ceux d'entr'eux qui avoient fourni des preuves contre leurs complices.

M. Smolett remplit avec dignité les fonctions d'historien, lorsqu'il dit, après avoir décrit la vie de ce prince:

« .... Les qualités brillantes de ce monarque ne doivent
» pas nous éblouir jusqu'à nous faire perdre de vue un
» grand nombre de taches dont aucun historien n'a pu
» justifier la mémoire de ce prince célèbre. Rien ne peut
» excuser son ingratitude envers son pere ; il fut orgueil-
» leux, fier, ambitieux, colere, vindicatif & livré à la
» débauche : ses profusions égalerent son avarice, & en
» furent même le principe. Tyran de sa femme & de ses
» sujets, le peuple gémissoit tellement sous le poids des
» taxes, que malgré la *gloire* que ses victoires lui pro-
» curerent, il en fut toujours l'exécration. Enfin, c'est
» avec justice qu'on l'a comparé au lion, puisqu'il res-
» sembloit à ce roi des animaux, non-seulement en cou-
» rage, mais encore en férocité ».

Le régne de Jean sans terre qui lui succéda, offre un tableau encore plus odieux. Mêmes démêlés avec la France, des dissensions civiles, des entreprises de la part de Rome, des cruautés, de l'orgueil & des lâchetés sans nombre de la part du monarque. Ce fut sous lui que les papes, auxquels il fit hommage de sa couronne, se virent les maîtres de l'Angleterre. Le détail de tous ces événements est curieux & nous a paru très-bien fait.

Henri n'avoit que dix ans lorsque son pere mourut ; malgré l'horreur de la nation pour Jean sans-terre, son fils fut porté sur le trône d'un consentement unanime. Louis, fils de Philippe-Auguste, avoit été appellé en Angleterre sous le régne précédent par un grand nombre de barons, son parti étoit encore considérable, & il s'agissoit de lui faire repasser la mer ; Henri y parvint. Il eut des guerres avec la France, il en eut avec l'Ecosse : il mécontenta ses sujets, & ce qui étoit encore plus inévitable, se brouilla plusieurs fois avec la cour de Rome. La proposition que fit le légat Othon au nom du pape, offre quelque chose de bien singulier. Dans une assemblée convoquée sur la demande, il commença sa harangue en observant que le saint siége étoit accusé depuis long-temps d'accorder ses faveurs pour de l'argent, il représenta que le devoir de tout bon chrétien, étoit de contribuer à ôter la cause de cette imputation qui ne venoit que de l'extrê-

me indigence de l'église Romaine, & conclut que pour secourir le saint siége dans ses nécessités pressantes & le mettre en état de distribuer généreusement & à un prix modéré, ses indulgences, il falloit accorder au pape deux prébendes dans chaque cathédrale, & autant de cellules dans chaque monastère. La proposition fut rejettée sans qu'on daignât même y faire aucune réponse.

DE L'AIR, DE LA TERRE ET DES EAUX de Boulogne sur mer & des environs, &c. Par M. Desmars, médecin pensionnaire de la Ville. Nouvelle édition. *A Paris, chez la veuve* Pierres, *rue S. Jacques.* 1761. *in*-12 de 150 pages.

Hippocrate exige qu'un médecin nouvellement arrivé dans une ville, en observe la situation, l'exposition, tant par rapport au soleil, que par rapport aux vents, les alentours de tout genre, les qualités & les productions du sol, la manière de vivre des habitants, &c. Sans ces notions préliminaires, rarement le médecin parviendra-t-il à guérir ses malades par des principes fondés sur la nature de leur tempérament. Il paroît par la brochure que nous annonçons, que M. Desmars n'a rien omis pour se procurer une connoissance parfaite de tout ce qui est relatif à la ville dont il est médecin en titre. Son mémoire n'est point susceptible d'extrait, il nous suffira de dire qu'il nous paroît être l'ouvrage d'un bon & exact observateur.

Ce mémoire est suivi de quelques dissertations qui traitent, 1° De la constitution épidémique observée à Boulogne en 1759. 2°. De la maladie noire. 3° Des eaux du Mont-Lambert & de l'origine des fontaines en général. On y trouve par-tout de la bonne & saine physique.

L'ARITHMÉTIQUE MÉTHODIQUE ET DÉMONTRÉE, avec un traité des changes étrangers & arbitrages opérés par la règle conjointe. A Paris, chez Desaint & Saillant, *rue S. Jean de Beauvais*; Durand, *rue du*

Foin; Desspilly & Lottin l'aîné, *rue S. Jacques*. 1761. *in*-8° de 230 pages.

M. Ouvrier de Lisle, expert-juré-écrivain à Paris, est auteur de cet ouvrage. Sa marche nous a paru effectivement très-méthodique & ses démonstrations fort claires; seules qualités qu'on puisse desirer dans de semblables traités. Ce qui augmente encore l'utilité de son livre, c'est le grand nombre de questions qu'il y traite. Nous croyons cependant devoir l'avertir qu'au lieu de dire simplement (*page 7*) que *6 est commune mesure de* 18 *& de* 24, il seroit à propos dans une seconde édition, qu'il mît que *6 est commune* mesure de 18, de 24, de 30 & de tous les autres nombres qui se divisent exactement par 6. Il évitera par là de donner lieu à la fausse idée que les commençants pourroient se faire, que 24 & 18 sont les seuls nombres desquels 6 soit la commune mesure. Nous avertissons de même ceux de nos lecteurs qui se serviront de ce livre, de redresser à la page 79 une erreur considérable oubliée dans l'*errata*. L'auteur suppose qu'il y a dans une ville assiégée 1200 hommes de garnison & des vivres pour six mois, mais la place ne peut être ravitaillée que dans neuf; il demande combien il faut *renvoyer* d'hommes afin que sans diminuer les rations, les vivres puissent durer neuf mois. Sa solution est.... *6 mois sont à* 1200 *hommes, comme 9 mois à* 800 *hommes*. Ce qui ne peut être vrai qu'en substituant le terme de *garder* à celui de *renvoyer*. En conservant ce dernier terme, il faudroit poser 400 hommes au lieu de 800. Nous invitons l'auteur à examiner s'il ne s'est point glissé ailleurs quelques fautes semblables qui peuvent échapper à l'attention la plus grande & qui sont essentielles dans un ouvrage de cette nature.

Les doux et paisibles délassements de l'amour. 1760.

Les *Lettres Turques* de M. de Saint-Foix, les *Egarements du cœur & de l'esprit* de M. de Crébillon, les *Lettres Péruviennes* de madame de Graffigny, l'obscur *Journal en forme*

de lettres de madame B... &c, ont fourni les matériaux de la brochure que nous annonçons. Le mal-adroit plagiaire qui l'a publiée n'a pas même déguisé ses personnages ; il a cru que pourvu qu'il changeât les noms propres, il n'avoit qu'à copier le reste mot pour mot. Ces différents fragments d'auteurs dont le style n'a nul rapport, offrent la plus bizarre & la plus singuliere bigarrure qu'on puisse imaginer. Il y a quelque temps que nous avons parlé de *l'Amour décent & délicat*, brochure tirée aussi mot pour mot des *Egarements du cœur & de l'esprit*. Celle dont il s'agit ici paroît venir de la même source, nous sommes d'autant plus fondés à le conjecturer, que telle que puisse être l'impudence dans les plagiaires, il est difficile d'imaginer qu'il en existe deux qui la poussent jusqu'à ce dégré.

RECUEIL DE POESIES FUGITIVES, par M. Feutry. A Rennes, chez Nicolas-Paul Vatar, imprimeur-libraire, *rue Royale.*

Les Tombeaux, le Temple de la Mort, un Fragment de Prior, une Ode aux nations, & l'Epître d'Héloïse à Abélard, traduite de Pope, composent ce recueil. Il règne dans toutes ces pièces un ton triste & lugubre : on y trouve cependant de beaux vers : la manière dont est décrite, dans les tombeaux, la mort d'un jeune enfant est vraiment pathétique :

Quel est ce monument dont la blancheur extrême
De la tendre innocence est sans doute l'emblême ?
C'est celui d'un enfant qu'un destin fortuné
Enleva de ce monde aussi-tôt qu'il fut né.
Il goûta seulement la coupe de la vie ;
Mais, sentant sa douceur d'amertume suivie,
Il détourna la tête, & regardant les cieux,
A l'instant pour toujours il referma les yeux.

Il y a de même beaucoup de sublimité, & l'on ne peut ex-

primer plus fortement le pouvoir que la Mort exerce sur tout ce qui respire, qu'en disant avec l'auteur, lorsqu'il en décrit le temple,

Le Temps qui détruit tout, en affermit les murs.

Au reste ces vers ne sont pas les seuls qui méritent d'être cités; mais en général il y a un peu trop de monotonie dans le dessein & dans le coloris.

ETRENNES D'UN MEDECIN A SA PATRIE.... Mole parvum, gravem materie. *Boerhaave.* 1761. Brochure *in*-24 qui se trouve chez les libraires qui débitent les nouveautés.

L'auteur de ce petit livre porte un coup d'œil rapide sur presque toutes les maladies qui peuvent affliger l'espèce humaine, & prescrit des remèdes connus ou propose des essais. C'est aux gens de l'art à apprécier ses ordonnances. Nous nous contenterons de dire que l'avertissement qui est à la tête de son ouvrage est un morceau de philosophie & d'histoire relatif à la médecine, très-bien fait & très-instructif, quoique court. Nous pensons qu'on le lira avec plaisir.

LETTRES SUR LA MALADIE DE LA GOUTTE; par M. Loubet, *pensionnaire du roi, ancien chirurgien-major des régiments de Senneterre & de Touraine, & chirurgien-major de l'hôpital royal & militaire d'Ostende* : nouvelle édition. A Paris, chez *Despilly*, libraire, *rue S. Jacques, à la vieille poste.* 1761. *in*-12.

La forme épistolaire permet à l'auteur de ce livre, de parler incidemment & sans gêne de tous les sujets qu'il croit avoir trait aux questions qu'il se propose de résoudre. Ses lettres sont au nombre de vingt. Il s'agit dans les premières des différentes parties qui peuvent être le siége de la goutte, à la tête, à la poitrine, au bas-ventre & aux extrémités : on prélude toujours par la description anatomique & par l'explication des usages de la partie.

Dans les lettres suivantes, on examine quelles sont les causes de la goutte, & l'on combat le préjugé que l'usage du vin & des femmes y donnent lieu. Si cela étoit, la maladie attaqueroit les trois quarts & demi des hommes. L'éloge du vin, d'après les meilleurs auteurs, montre que M. Loubet est versé dans la philologie : selon lui, jamais ivrogne n'a été attaqué de la goutte & n'en est mort. L'on voit au contraire des buveurs d'eau & des gens dévoués au célibat, exposés aux plus cruelles atteintes de cette maladie. M. Loubet croit que la goutte est principalement causée par les nourritures animales, & à ce sujet, il y a une comparaison curieuse entre le chien & le cheval. Le chien ne boit que de l'eau ; mais il mange de la viande : en vieillissant il devient sujet à la goutte ; elle lui donne des douleurs très-aiguës, & il finit par en mourir. Le cheval qui ne mange que des végétaux, n'a point la goutte : on remarque en outre que cet animal transpire beaucoup & que le chien ne sue jamais. Le lait est le remède le plus vanté contre la goutte, & le quinquina est regardé comme le moyen de faire réussir la diete blanche. Parmi les préservatifs, on met la nourriture tirée des végétaux, les bains, & l'exercice modéré : la paume, le billard, les armes, la danse, l'usage du tour & du métier à faire des bas, sont loués par l'auteur. Il met au rang des exercices familiers les plus utiles, l'action de se chausser & de se déchausser soi-même, de mettre son col, enfin de prendre la peine de s'habiller & de se deshabiller soi-même. » Femmes de chambre, dit-il par apostrophe, » valets de chambre, laquais, que de tort » vous faites à vos maîtres. Ah ! monsieur, chaussez-vous » & déchaussez-vous vous-même, cette action est d'un » prix infini ». A la bonne heure ; mais cette action est si courte, qu'il faudroit passer une partie de la journée à se chausser & à se déchausser, pour en tirer du fruit. Ce livre contient de très-bonnes choses. Il est fâcheux qu'il soit si mal soigné du côté typographique. Le nom des auteurs est par-tout si défiguré qu'on ne les reconnoît plus. On est encore plus fâché que le célebre Sydenham qui a si bien écrit sur la goutte, y soit appellé auteur de peu

de lumières, que de voir écrire ainsi son nom *S'iden n kon*. On croiroit qu'on a joué ridiculement aux anagrammes. La première édition des lettres sur la goutte ayant été attaquée par M. Chavi de Mongerbet, médecin de Bourg-en-Bresse, auteur d'un remède contre la même maladie, M. Loubet, sans égard pour la qualité de docteur en médecine, traite son adversaire avec peu de ménagement. Ne pourroit-on pas lui reprocher de s'être fait justice trop sévèrement ?

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelque article concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard : autrement ils seront rétardés de huit jours.

ON souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

N° 13.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 30 Mars.

SCIENCES.

Jurisprudence.

L*A société entière des Jesuites doit-elle être regardée comme solidairement engagée au payement des lettres de change tirées par le supérieur d'une de leurs maisons ?* Cette question forme l'objet de plusieurs contestations toutes pendantes en la grand'chambre en vertu d'un arrêt d'attribution.

N

Elle est assez importante pour que les partie n'aient négligé aucun des moyens propres à établir le droit qu'elles prétendent respectivemen avoir; aussi paroît-il depuis quelques jours deu écrits imprimés & signés d'avocats, l'un sous l titre de *Mémoire à consulter & consultation pou les Jésuites de France*; l'autre, sous celui de *Mémoire sur les demandes formées contre le génér & la société des Jésuites, au sujet des engagemen qu'elle a contractés par le ministère du P. de Valette, pour le sieur Cazotte, commissaire génér de la marine, & pour la demoiselle Fouque.* Voi l'exposition sommaire du fait.

Le *P. de la Valette*, supérieur général & pr fet des missions de la compagnie dans les isl Françoises du Vent en Amérique, est dans l' sage depuis plusieurs années, de tirer des lett de change pour sommes qui lui ont été com tées par-delà la mer, sur différents négocian & il en a particulièrement tiré plusieurs sur *P. de Sacy*, procureur-général de ces mêm missions. Ces lettres ont été exactement acqu tées jusqu'à ce que la perte de quelques va seaux ait occasionné le défaut de payement. D cette dernière circonstance, la *veuve Grou Louis Grou*. son fils, négociants de Nantes, p teurs d'une lettre de change de 30000 livr firent assigner au consulat de Paris, au moi Janvier 1760, *la compagnie & société géné des Jésuites en France, isles, & pays de l'obéissa du roi, en la personne du P. de Sacy, & au procureurs généraux de l'ordre en leur grand*

vent & maison commune à Paris, pour être condamnés solidairement au payement desdites 30000 livres. Le *P. de Sacy* comparut ; &, sur ce qu'il convint que *l'administration du temporel de tout l'ordre étoit subordonnée à l'autorité d'un supérieur général*, sentence intervint qui adjugea aux demandeurs le profit de leur demande. Les Jésuites sont appellans de cette sentence, ainsi que de toutes celles qui ont été rendues depuis à Paris & à Marseille dans les mêmes circonstances, & le roi leur a accordé une attribution générale à la grand'chambre du parlement de Paris, pour toutes les contestations relatives à cette affaire. Tel est l'état des choses, & demain matin on plaidera l'incident sur lequel il doit être décidé si la cause est susceptible de l'audience ou de l'appointement.

Exposé de l'affaire d'entre le tribunal du châtelet de Paris, & la communauté des commissaires.

Les commissaires du châtelet publierent au mois de Juillet de l'année 1758, un mémoire sur les contestations qui s'étoient élevées entre eux & MM. les conseillers au châtelet, touchant les fonctions qu'ils croient leur appartenir exclusivement. Ce mémoire écrit d'une façon interessante, fut fort recherché & il s'en distribua un grand nombre d'exemplaires. Comme cette feuille ne paroissoit pas encore dans ce temps-là, nous ne fumes point à portée de l'annoncer & d'en rendre compte.

La réponse à ce mémoire vient de paroître

sous ce titre : *Exposé de l'affaire d'entre le tribunal du châtelet de Paris, & la communauté des commissaires, contenant des recherches sur ce tribunal & cette communauté*. C'est un *in*-4° de 239 pages, sans y comprendre la table qui en contient 12. On y dit en commençant, que jamais le tribunal du châtelet n'a mis sous les yeux de la cour une affaire plus importante pour lui ; qu'elle intéresse tout à la fois son état, ses fonctions & son intégrité. On ajoute qu'il auroit pu répondre au mémoire des commissaires aussi-tôt qu'il parut, mais que préférant le parti de la modération, & se proposant d'ailleurs d'apporter toute la maturité possible dans cette affaire, il a laissé les commissaires jouir pendant quelque temps du triomphe qu'ils s'étoient décerné, qu'il convenoit au châtelet de ne parler que d'après les titres & d'après les loix, & de n'opposer à l'aigreur & à la hauteur avec lesquelles les commissaires proposent leurs prétentions, que le sens froid de la recherche longue & pénible des monuments qui doivent en décider. Nous nous servons des termes employés dans le mémoire du châtelet, sans porter de jugement sur le fond. Les objets primitifs de la contestation sont de sçavoir, 1°. Si les commissaires ont le droit d'informer & d'interroger les décrétés d'ajournement personnel, exclusivement au tribunal réuni, & aux lieutenants & conseillers personnellement. 2°. Si dans le serment que prêtent les commissaires, on doit faire entrer l'engagement *de porter honneur & respect aux juges*. L'espèce d'accusation intentée par les commissaires contre le

châtelet d'avoir altéré une de ſes ſentences relative à la formule de leur ſerment, forme un troiſiéme chef qui, dit-on, intéreſſe l'honneur même du tribunal.

On ſe propoſe dans le mémoire que nous annonçons, de développer ces trois objets, & de rapprocher de chacun d'eux les circonſtances qui y ont donné lieu, mais avant tout, on a penſé qu'il étoit eſſentiel de connoître exactement le tribunal du châtelet & la communauté des commiſſaires. C'eſt une queſtion d'état qui influe manifeſtement ſur toutes les parties de l'affaire. Cette diſcuſſion hiſtorique, dans laquelle les auteurs du mémoire aſſurent n'avoir parlé que d'après les plus anciens titres, & les monuments les plus inconteſtables, ne peut manquer d'intéreſſer & doit faire rechercher ce mémoire à ceux-mêmes qui ne prendroient aucune part à la conteſtation.

Botanique.

M. Deſmerz, docteur en médecine, va ouvrir un cours ſur la théorie des plantes, dans lequel il détaillera les différentes découvertes faites dans cette partie de l'hiſtoire naturelle. Il ſe propoſe d'y développer les trois grands ſyſtêmes. Ce cours ſe fera au jardin des apothicaires, *rue de l'Arbalête*. Toutes les plantes ſeront diſpoſées dans un ordre méthodique propre à les faire reconnoître, & à aider l'action de la mémoire que fatiguent dans cette ſcience la quantité des objets & la difficulté de ſaiſir des

différences presqu'insensibles. Nous indiquerons la distribution des leçons qui seront données dans ce cours.

Nous avons donné dans une de nos feuilles la description d'un procédé facile pour dessécher les fleurs sans altérer leurs couleurs, ni déranger la structure de leurs parties. Ce secret a été expérimenté par plusieurs personnes d'après notre énoncé. Nous apprenons que M. de Monti en a fait avec succès l'épreuve en Italie. Les fleurs sur lesquelles il l'a faite, ont conservé toute leur vivacité; mais elles ont perdu de leur odeur qui a été fort affoiblie. Il n'est point au-dessus des forces de l'art de remédier à ce léger inconvénient; il ne faut, pour y parer, qu'arroser plusieurs fois les fleurs qu'on voudra conserver, d'huile essentielle de bois de rose, d'essence de girofle, & d'autres huiles essentielles : le tissu bien desséché des pétales présentant dans cet état de dessiccation un réseau de pores très-ouverts & disposés à absorber les essences dont on les impregne; la couleur ne perdra rien de son éclat primitif, & les huiles ne feront que communiquer une odeur suave qui durera très-long-temps. Il est à propos d'observer qu'il faut avoir soin de choisir une odeur analogue à la qualité naturelle de la plante.

Topique habituel.

La flanelle d'Angleterre portée immédiatement sur la peau, entretient la transpiration d'une manière douce & dans un degré convenable. Cette propriété, reconnue généralement, vient d'être élevée à un plus haut degré d'action. On fabrique depuis peu chez nos voisins une sorte de flanelle à laquelle une teinture bleue d'une composition particulière, donne la vertu d'étendre les fibres, & d'attirer au dehors les humeurs rhumatismales, & les autres molécules vicieuses qui proviennent d'épaississement, & auxquelles la texture trop serrée de la peau ne permet point de s'échapper par les pores.

On trouve de ces flanelles chez M. *Quatremer, rue S. Denis, & à l'Apport-Paris.*

Météorologie.

Depuis l'invention des baromètres, on en a construit d'une infinité de façons différentes; baromètres courbes, baromètres à deux liqueurs & à plusieurs branches, baromètres renversés, baromètres à poids & à cadran, baromètres en équerre, &c, &c. Quoique tous ces divers genres de baromètres aient leur utilité ou leur agrément, ils le cèdent tous au baromètre de Torricelli, le premier qui ait été fait & le seul dont puisse se servir & sur lequel puisse compter un observateur. On ne peut néanmoins qu'applaudir à l'esprit d'invention qui en imagine de

nouveaux. Qu'ils soient d'une plus ou moins grande utilité; n'importe : comme il reste encore bien des choses à desirer en ce genre, & qu'on est bien éloigné de la perfection, tous les essais qu'on fera doivent être encouragés, parce que bien souvent, en ne cherchant qu'à embellir la chose, il peut arriver qu'on la perfectionne. C'est précisément ce qu'a fait M. de Musy, ingénieur-méchanicien, dont nous avons souvent parlé, au sujet des baromètres à cadran. On sçait que ces baromètres marquent les variations de l'athmosphère par une aiguille qui se meut au moyen de poids qui portent sur le mercure dans le tube, & s'élevant ou s'abaissant tour-à-tour selon les différentes oscillations de cet agent, font avancer ou rétrograder l'aiguille. M. de Musy vient d'en construire un de ce genre dont l'idée peut être regardée comme neuve: on peut l'appeller un baromètre à répétition, car il indique non-seulement les variations du temps par l'aiguille & même par une sonnerie, en ce que dès que l'aiguille passe d'un degré à un autre on entend un coup frappé sur un timbre; mais de plus, on peut dans la nuit, au moyen d'un cordon, faire sonner ce timbre comme on peut faire sonner une pendule, & un certain nombre de coups indique le temps qu'il fait. Le carillon d'où partent ces coups n'est point sujet à être remonté, le mercure seul le faisant agir. Cette ingénieuse invention peut orner agréablement un cabinet, & d'autant mieux, que M. de Musy a enrichi son baromètre d'une boëte élégante, &c, dans laquelle est aussi ren-

fermé un thermomètre d'une nouvelle construction qui peut-être vaut mieux que ceux qu'on connoît déja, ou qui du moins vaut tout autant. Ce n'est pas beaucoup dire.

Méchanique-Pyrurgie.

Nous avons déja annoncé les flambeaux à réveil de M. de Mussy, ingénieur-méchanicien, il les perfectionne de jour en jour, & l'exactitude avec laquelle ses flambeaux remplissent leur destination qui est de tenir lieu d'une montre à réveil en même temps qu'ils éclairent, contribue beaucoup à en augmenter le débit. Quant à l'exécution extérieure, le sieur Boulanger, maître doreur & argenteur, n'a rien négligé pour embellir ces flambeaux, soit par l'élégance des formes, soit par les ornements dont ils ont pu être susceptibles. Il y en a de bronze doré d'or moulu, &c. De sorte que l'on peut s'en servir dans tel appartement que ce soit, sans craindre qu'ils le déparent.

On n'en trouve que chez l'inventeur, *rue des Tournelles, au cerceau d'or*, & chez le sieur Boulanger, *rue de la Verrerie, au coin de la rue des Coquilles.*

COMMERCE.

Manufactures.

Le sieur Saugrain, déja connu par la manufacture de siamoise brochée qu'il a ouverte à la Courtille, & que nous avons annoncée dans nos feuilles précédentes, vient d'établir au même endroit une presse pour les étoffes, à l'imitation des presses d'Angleterre. Cet établissement autorisé par un privilège du roi, est un de ceux au succès duquel nos fabriquants doivent le plus s'intéresser, puisqu'il met un nouveau prix à leurs productions. Aucune manufacture étrangere de ce genre ne donne, à ce qu'on nous assure, un plus beau moiré que celle-ci; les dorures en sortent parfaitement applaties, sans rien perdre de leur richesse & de leur somptuosité apparentes, & le broché léger, ainsi que la broderie à chaînette, y acquierent ce luisant & ce glacé qui fait rechercher les étoffes brochées en or & en argent qu'on nous apporte du Levant. Nos fabriques vont donc, au moyen de cette presse, réunir un nouvel avantage à l'élégance & à la variété des desseins. Cette presse, au reste, ne cause aucune altération aux étoffes, leur qualité reste la même, & ce qui est presqu'inévitable dans le moiré de la soyerie, elles ne prennent dans le passage à la presse, aucune disposition à se graisser.

Bijouterie.

La perfection dans laquelle le sieur Cheron fait mettre en œuvre les pierres de sa composition nommées *éclatantes*, a beaucoup contribué à les mettre en vogue, & le succès l'a porté à faire de nouvelles tentatives. Il vient de faire exécuter des chaînes de montre pour femme avec leur crochet; le modèle qu'il a choisi, est nouveau & joint le bon goût à la magnificence. On trouve chez lui des agraffes de toutes façons, des aigrettes, des bouquets de brillants, & comme la progression de l'industrie doit suivre la progression du luxe, jusqu'à ce que ce vice corrosif dans ses excès absorbe tout & l'industrie même, le sieur Cheron a imaginé de faire monter ses pierres en rubans de tête, en crevées, nœuds, coliers, prétentions, &c. Toutes ces parures sont bien assorties; il y en a où les brillants sont entremêlés de pierres de couleur, & le tout est monté artistement, a tout le jeu du fin & en soutient la comparaison. Cette circonstance est de nature à lui procurer le plus grand débit: les pierreries sont devenues un objet de parure si indispensable, & on les étale avec tant de profusion, que dans les occasions d'éclat, les personnes qui en ont le plus, ne dédaigneront pas la ressource que leur offre le sieur Cheron, pour y ajouter un supplément.

Son magasin est toujours *place du Louvre*. Les dames qui voudront faire réaliser des idées particulières relatives à leur ajustement, peuvent se reposer sur lui du soin de l'exécution.

ARTS.

Musique.

SONATE di varj autori Alberti, Galuppi, Legrand, Bach, Hasse, Lorenzini, Martini Schaffrath, &c. *Opéra* 2ᵉ. Prix, 9 livres.

L'Inconstance forcée, cantatille pour un dessus ou haute-taille, avec accompagnement de deux violons & une basse ; par M. Ethys, amateur. L'auteur de cette cantatille l'est aussi d'une jolie ariette intitulée : *la Bergere timide*. On reconnoît dans ces pièces le goût & le besoin que la plûpart de nos compositeurs auroient, de consulter des amateurs éclairés.

Ces pièces se trouvent chez le sieur le Menu de S. Philbert, *rue du Roule*, *à la clef d'or*.

SPECTACLES.

Nous nous préparions à rendre compte de ce qu'on a exécuté au concert spirituel, lorsque ce spectacle a été interrompu par la mort de Mgr le duc de Bourgogne. Une maladie longue & douloureuse avoit préparé la nation à la

perté de ce prince. Elle affecte cependant autant que si elle eût été imprévue. Il étoit l'objet de nos espérances, & le nom de ce jeune héritier du trône rappellant à la mémoire le souvenir de l'auguste pere de notre monarque, fait naître un double regret dans les ames qui sentent de quel prix sont les bons rois.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA VIE ET DES OUVRAGES DE M. DE FONTENELLE, par M. l'abbé Trublet. *A Amsterdam, chez* Rey, *& se trouvent à Paris, chez* Desaint *&* Saillant, *rue S. Jean de Beauvais.* 1761, *in*-12 de 450 pages.

C'est ici un *Fontenelliana*, & s'il étoit fait avec goût, si les choses excellentes qu'il contient n'étoient pas noyées dans une épaisse mare de commentaires dont la longueur assomme; si à propos d'un mot de M. de Fontenelle ou d'une anecdote qu'on eût pu raconter en deux lignes, on ne se fût point appesanti sur des détails inutiles & des minuties insipides; si, en un mot, ce gros volume étoit réduit au quart, ce seroit le premier des *Ana*. On achete bien cher un trait fin, quand il faut le déterrer dans dix pages de discours superflus Cependant le nom de M. de Fontenelle fera rechercher cette compilation. On aime tout ce qui peut servir à nous faire connoître dans le particulier les grands hommes que leurs ouvrages ont rendu chers au public, & voilà pourquoi presque tous les biographes ont réussi.

EPITRE A UN JEUNE PRINCE. Par M. des Boulmiers. *A Paris, chez* la veuve Bordelet, *rue S. Jacques.* 1761.

La versification de cette épître est un peu foible & lan-

guissante : mais l'auteur a le mérite si rare parmi les faiseurs d'épîtres, d'avoir plus donné de leçons que d'éloges ; il le promet dans son envoi, mais souvent les poëtes sont sujets à manquer de parole. Voici cet envoi.

> Esclave de ton rang, ma muse intéressée,
> Prince, ne t'offre point un encens imposteur ;
> Le plaisir de t'instruire a séduit ma pensée,
> Quand celui de t'aimer est entré dans mon cœur.

OEUVRES DE M. ***. *A Londres, & se trouve à Paris, chez* Durand, *rue du Foin.* 1761. Vol. *in*-12 de 500 pages.

Ce volume contient *la Suivante généreuse*, comédie représentée sur le théâtre François, au mois de Mai 1759. Cette pièce est du genre sérieux qu'on a nommé *comique larmoyant*, & que ces deux mots dont l'assemblage est ridicule, définissent on ne peut mieux. La *Suivante généreuse* est une imitation de Goldoni, dont la pièce n'est rien moins que *larmoyante*. Nos mœurs qui à force de se polir ne ressemblent plus à rien, ont forcé l'imitateur à négliger les grands traits de son modèle, pour ne point révolter des oreilles à qui la voix simple & forte de la nature ne se peut plus faire entendre. De sorte qu'il n'a fait qu'une copie très-froide & sans vigueur d'un original plein de chaleur & de vie. La *Suivante généreuse* est suivie d'une traduction prétendue littérale de *la Serva amorosa* de Goldoni, & des *Mécontents*, du même auteur. On peut juger par ces deux traductions du mérite de l'original, comme on peut, d'après une estampe, juger du coloris d'un tableau.

L'AMI DES FILLES. *A Paris, chez* Dufour, *quai de Gêvres*, 1761. Brochure de 236 pages.

Cet ouvrage est divisé en plusieurs chapitres dont chacun porte un titre relatif à divers points de l'éducation des jeunes filles. On y trouve tous les lieux communs de morale, tous les vieux préceptes usés & rebattus de nos pédadogues subalternes, &c. Chaque chapitre est terminé par une historiette en guise d'apologues, que vrai-

semblablement l'auteur a cru propres à servir de véhicule à ses leçons. On sçait qu'il faut *emmieller la liqueur salubre à l'enfant*; mais quand le miel est mal choisi, le déboire est toujours le même. Au reste, c'est le siècle des *amis*, on ne voit que des livres avec ce titre, & presque tous ils prouvent que

Rien n'est si commun que le nom
Rien n'est si rare que la chose. LA FONTAINE.

LE DÉCAMERON DE BOCCACE. *Nouvelle édition, en Italien & en François, séparément, avec figures. A Paris, chez* Tilliard, *quai des Augustins*, Durand, *rue du Foin*, Prault, *quai de Conti.*

Cette magnifique édition, si long-temps attendue, paroît enfin. Elle répond parfaitement à l'idée qu'en avoit donné le *prospectus*. La beauté du caractère & du papier, le goût qui brille dans l'exécution typographique, l'élégance des ornements, des fleurons, des vignettes, des culs-de-lampes, & la beauté des estampes gravées par nos meilleurs artistes d'après les desseins des plus habiles maîtres, tout est digne de BOCCACE; nous sommes dispensés de rien dire sur cet illustre écrivain. Quatre siècles d'une réputation soutenue, suffisent pour faire son éloge, & sont des garants sûrs des suffrages de la postérité. L'édition que nous annonçons est distribuée en cinq volumes *in*-8°, & ornée de cent seize planches, sçavoir: cent, pour les cent nouvelles; dix, pour les dix prologues des dix journées; cinq, pour les frontispices de chacun des cinq volumes; une pour le portrait de l'auteur. Les cent dix planches employées pour les nouvelles & les prologues, sont accompagnées de 110 titres gravés dans des bordures pareilles à celles des planches, & les nouvelles & les prologues sont terminés par cent culs-de-lampes en figures, de différente grandeur; ce qui fait environ 330 planches. En faveur de ceux qui n'entendent pas l'Italien, on a imprimé le *Décameron de Boccace* traduit en François par Maçon. Sa traduction est la plus exacte de toutes celles qui ont paru; son style est élégant, si on veut avoir égard au temps dans lequel il a vécu. La traduction Françoise

n'est pas jointe au texte Italien ; elle forme une édition à part, distribuée de même en cinq volumes, & enrichie des mêmes planches, titres & culs-de-lampes qui sont dans l'édition Italienne. Le *Décameron de Boccace* étant divisé en dix journées & chaque journée en dix nouvelles, chacun des cinq volumes contient deux journées & vingt nouvelles. L'édition Italienne est toute en papier d'Hollande carré fin double ; l'édition Françoise est partie en papier d'Hollande, de la même qualité, partie en beau papier d'Auvergne grand raisin ; qui fait le grand papier. Les cinq volumes du *Décameron* Italien se vendent 100 livres argent de France, brochés ou en feuilles. L'édition Françoise, tirée sur le même papier d'Hollande, se vendra le même prix, & l'édition Françoise, tirée sur du beau papier d'Auvergne grand raisin, 84 livres.

JOURNAL DU CAMP DE COMPIEGNE DE 1739, *augmenté des épreuves des mines faites en présence du roi, par M. de Turmel d'Antoniazzi, rédigé sur les lieux, par ordre de M. Dangervilliers, ministre de la guerre ;* par le sieur le Rouge, ingénieur-géographe du roi. *A Paris, chez le sieur le Rouge, rue des grands Augustins, la seconde porte cochere à droite en entrant par la rue S. André* Volume *in*-8° avec 36 planches. *Prix, relié, 6 livres ; 5 livres, broché.*

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 14.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 6 Avril.

SCIENCES.

Agriculture.

ON vient de réimprimer pour la troisiéme [illegible]is l'excellent Mémoire de M. le marquis de [illegible]urbilly sur les Défrichements. Cette édition [illegible] enrichie de quelques éclaircissements, 1°. [illegible] *la manière de placer les gazons, pour qu'ils [illegible]chent aisément.* 2°. *Sur la façon d'écobuer ou [illegible] péler les terreins en friche dans lesquels on [illegible]contre de fortes productions sauvages entremê-*

Iles d'autres moins considérables. 3°. *Sur les précautions à prendre, quand on fait brûler un défrichement situé dans le voisinage d'un bois ou de quelqu'autre endroit combustible.* 4°. *Sur les attentions qu'on doit avoir, lorsqu'on se sert tant de la sonde que de l'écobue.* Afin que ceux qui ont acheté la premiere ou la seconde édition ne soient pas privés des lumières qu'ils pourront puiser dans ces éclaircissements, M. le marquis de Turbilly les a fait imprimer en un cahier séparé, qui se distribuera *gratis* chez les libraires qui ont vendu les éditions précédentes aux porteurs des exemplaires de ces Editions.

Académies.

L'ACADÉMIE des inscriptions & belles-lettres a fait sa rentrée publique, Mardi dernier.

La séance a commencé par l'éloge de M. l'abbé Sallier. Il étoit né à Saulieu & avoit été élevé dans le collège de cette ville, que, depuis, il a enrichi d'une bibliothèque, se ressouvenant du chagrin que lui avoit causé la disette de livres. Ce sçavant appellé à la capitale entra en 1715 à l'académie des belles-lettres, ensuite fut admis à celles de Londres & de Berlin, & enfin nommé garde de la bibliothèque du roi. Il y mit en ordre les manuscrits de celle de M. Colbert, que M. l'abbé Bignon venoit d'y faire réunir. Il a formé depuis 10 volumes du grand catalogue de cette bibliothèque, a augmenté d'un cinquième les livres imprimés, & les manuscrits d'un tiers.

Il nous laisse une belle édition de l'histoire de Joinville qui est actuellement sous la presse de l'imprimerie royale, enrichie des notes de feu M. Melot & des siennes. Il est mort le 9 Janvier dernier, âgé de 75 ans.

M. l'abbé Mignot, son successeur, a lu un mémoire sur les anciens philosophes de l'Inde, connus sous le nom de Gymnosophistes. L'objet de ce mémoire est de prouver que ce sont de ces philosophes que les Ethiopiens, les Egyptiens, les Syriens & même les Grecs, ont reçu les premiers éléments de la philosophie, ainsi que les Chinois. Ces Indiens ne la doivent qu'au seul prêtre *Goutta*, chef de leur secte & leur instituteur qui vivoit à-peu-près du tems de Salomon, 1000 ans avant J. C. La secte des Gymnosophistes s'est divisée en deux branches; celle des Bracmanes dont le nom est pris de Bracman, ancien roi du pays, où ses seuls descendants étoient admis, ils étoient tous célibataires jusqu'à 37 ans; & celle des Sammanéciens, composée de différentes familles, on y entroit à 18 ans.

M. de Chabanon a lu un mémoire sur Pindare qu'il défend contre les accusations injustes que lui font quelques sçavants. Ce mémoire écrit avec un feu qui répond à celui du poëte dont on fait l'apologie, donne une grande idée de la traduction que nous annonce M. de Chabanon; quelques fragments de cette traduction libre ont été généralement applaudis.

M. le Beau le jeune a terminé la séance par la lecture d'un mémoire de M. de Bougainville, sur l'origine de l'histoire des Grecs. Le com-

mencément du mémoire traite de la chronologie en général, & n'est qu'un supplément au discours préliminaire qu'il a mis à la tête de l'ouvrage de M. Freret, contre la chronologie de Newton. Quant aux Grecs, M. de Bougainville prétend qu'ils sont une colonie sortie d'Egypte sous les rois pasteurs, colonie qui s'étant mêlée avec les habitants du Peloponèse encore sauvages, a fondé Argos sous la conduite d'Inachus. L'obscurité de ces temps est très-difficile à percer & peut donner lieu à bien des systêmes.

L'ACADÉMIE des sciences a tenu aussi sa séance publique pour la rentrée de Pâques, Mercredi dernier, premier de ce mois.

M. Granjean de Fouchy a ouvert la séance par l'éloge de feu M. Godin. Né en 1704, il fut reçu à l'académie en 1725, à l'âge de 21 ans, pour l'astronomie. Dès l'année suivante, il se distingua à l'occasion de l'apparition de la fameuse aurore boréale qui lui fit composer son *histoire des apparitions*. La grande dispute sur la figure de la terre s'étant élevée peu à-près, il proposa les moyens de la terminer & partit pour Londres pour en conférer avec M. Halle, & en rapporter des instruments. La société royale le choisit pour un de ses membres. En 1735, il passa en Amérique, & accepta en 1738, la chaire de mathématique à Lima au Perou, ce qui fit penser qu'il abandonnoit l'académie & l'en fit exclure. Quelques années après il partit pour Cadix où il remplit un emploi considéra-

ble. Il revint enfin en France & fi[illegible] avec l'académie à laquelle ses talents fu[illegible] jours chers. Mais quelques restes d'affaires [illegible]t forcé de faire un nouveau voyage à Ca[illegible]x, il y fut surpris d'une attaque d'appoplexie qui l'enleva à 56 ans.

Cet éloge a été suivi d'un mémoire de M. Clairaut, sur les moyens de perfectionner, par l'usage d'objectifs composés de plusieurs matières réfractives, les télescopes & lunettes d'approche, & d'éviter les iris & les couleurs qu'elles ajoutent à l'objet. M. Clairaut y rend compte des opérations de MM. Fuler, Dolon & Pleuhotern, d'après lesquelles on peut espérer de travailler utilement dans cette partie de l'optique.

M. Malouin a lu ensuite un mémoire sur la morve des chevaux, mal qui détruit notre cavalerie & qu'on a regardé jusqu'ici comme incurable. M. Malouin y rend compte du siége de cette maladie & de ses progrès ; le siége est d'abord dans la membrane pituitaire, le mal gagne ensuite les poumons, puis le foye, & enfin toute l'habitude du corps. Les progrès ne sont ignorés d'aucun maréchal, mais la guérison est ignorée de tous, & c'est ce qu'a tenté M. Malouin, d'intelligence avec le sieur Servier, maréchal de la petite écurie ; de trois chevaux morveux, le premier a été traité & ouvert & trouvé très-sain, à l'exception de la membrane pituitaire encore un peu affectée ; le second est guéri depuis 7 mois, & un troisiéme est actuellement dans les mains du sieur Servier.

Ce mémoire a été suivi d'un autre de M. de la Lande, sur plusieurs phénomènes produits par l'attraction que les planètes exercent sur la terre; d'après cette attraction, l'auteur forme un système où la terre & les autres planètes s'attirent mutuellement & sont en même-temps toutes attirées par le soleil dans lequel elles iront enfin se perdre.

M. Buache a fait succéder ses observations sur Peutinger, dont la carte a été mal-à-propos regardée comme le fruit de l'ignorance de son temps, tandis que ce n'est qu'une vue perspective du monde ancien dont le point est Carthage & où tous les degrés de latitude sont raccourcis. M. Buache a fait à-peu-près la même chose en prenant son point des sources du Gange, & c'est ce qui l'a conduit à justifier Peutinger.

M. l'abbé Nollet a terminé cette séance par un mémoire sur l'électricité, dans lequel il rend compte de plusieurs nouvelles expériences très-curieuses qu'il a faites d'après Symmer.

Le prix sur *la théorie de l'arrimage*, a été partagé entre M. l'abbé Bossut, professeur aux écoles de génie à Mezières, & M. Jean Albert Euler, de l'académie de Berlin.

L'ACADÉMIE royale de chirurgie a tenu sa séance publique, le Jeudi, 2 Avril. Le prix sur *les contrecoups dans les lésions de la tête*, a été réservé pour une autre année, & sera double. Le prix d'émulation, qui est une médaille d'or

de la valeur de 200 livres, a été adjugé à M. Buttet, chirurgien-gradué à Etampes. Les cinq petites médailles du prix de 100 livres chacune, ont été accordées à MM. Berdolin, Berthe & Thomas, académiciens de la classe des libres, à M. Roze, maître en chirurgie, & en chef de l'hôtel-dieu à Nemours, & à M. Trecourt, chirurgien-major du régiment de Piedmont infanterie, docteur en médecine & chirurgien-major de l'hôpital de Cambray.

M. Bordenave a lu un mémoire sur le parallèle des différentes méthodes d'ouvrir la vessie dans les rétentions d'urine. M. Foubert, un mémoire sur la fracture du col du fémur. M. Sabatier, une observation sur une playe à la vésicule du fiel. M. Brasdor, un mémoire sur la fracture de la clavicule; & M. Thomas, un mémoire sur la description & les succès d'une nouvelle méthode de tailler. MM. Goursaud & Fabre devoient lire, le premier, un mémoire sur la cataracte; & le second, un mémoire sur les effets des pillules de cigue; le temps ne le leur a pas permis.

Méchanique.

Nous avons annoncé dans le temps le *bras artificiel* que M. Laurent, Ingénieur en Flandres, avoit adapté au moignon d'un Invalide, qui par ce moyen avoit de quoi se consoler de la perte du bras naturel que la guerre lui avoit enlevé. Nous avons rendu hommage au mérite de ce chef-d'œuvre, & c'est par une suite de

ce ſentiment que nous croyons aujourd'hui devoir inviter M. Laurent à nous donner les éclairciſſemens néceſſaires pour confondre l'envie qui s'acharne toujours contre les talens célébres. On prétend que cet ingénieur n'eſt rien moins que l'inventeur de cette utile machine, ſi propre à conſoler les militaires des malheurs inévitables de leur noble & cruel métier. On affirme dans un petit écrit, intitulé les folies du temps, que pluſieurs artiſtes avoient déja opéré le miracle qui vient d'étonner tout Paris. M. Kriegſeiſſen avoit, dit-on, préſenté en 1732 un bras artificiel à l'Académie des Sciences : ce bras avoit deux doigts mobiles & faiſoit les mêmes mouvemens que celui de M. Laurent. M. Bourgeois, habile Arquebuſier, avoit en 1734 perfectionné cette invention, en conſtruiſant des bras de différentes grandeurs, ſelon la longueur des moignons auxquels ils devoient être adaptés. Ces faits paroiſſent prouvés; mais doivent-ils diminuer la gloire de M. Laurent? Doit-on le regarder comme copiſte & plagiaire, ou comme inventeur? Quoiqu'il en ſoit, en attendant que la vérité ſe montre dans tout ſon jour, nous croyons devoir encourager les méchaniciens à ne point ſe rebuter par cet exemple, nous les exhortons à travailler toujours; car, dans le fonds, qu'importe à l'humanité que telle ou telle invention appartienne à l'un plutôt qu'à l'autre? Ne ſuffit-il pas que la choſe ſoit utile en ſoi? Quoiqu'il ſoit douloureux, & peut-être humiliant de faire moins bien que ſes prédéceſſeurs, on doit toujours eſſayer; car les

essais, si médiocres qu'ils soient, peuvent amener à des découvertes utiles.

Méchanique-Serrurerie.

Les nouvelles découvertes que des hommes appliqués font dans tout art ou métier utile à la société, sont toujours dignes de considération. C'est en conséquence de ce principe, que nous annonçons la machine que le sieur Durand, maître serrurier à Paris, a inventée pour tailler dans la plus grande perfection de grosses limes, des rapes pour le bois & des carreaux, à l'imitation de ceux qui se font en Allemagne & en Angleterre, depuis la taille la plus rude jusqu'à la plus douce. Et quoique les outils qu'il fabrique soient bien supérieurs en qualité à ces derniers, il les vend cependant beaucoup moins qu'on ne les vend ordinairement. Le sieur Durand retaillera également avec la même machine les carreaux qui seront sortis de chez lui, lorsqu'ils seront usés, ainsi que les vieux qu'on lui apportera, pourvû qu'on les fasse auparavant reforger de la longueur des siens.

Le sieur Durand, Maître Serrurier, demeure *rue & enclos de Saint Victor.* La vente des carreaux se fera chez lui en gros & en détail, & chez M. Berroand, Marchand de fer, *rue du Fauxbourg Saint Jacques, vis-à-vis celle de Saint Dominique.*

Cosmétique.

Nous avons parlé, il y a quelques mois, du projet formé par le sieur Poitevin, baigneur, d'établir des bains sur la Seine. Ce projet, à l'utilité duquel nous avons applaudi, va être exécuté au premier jour, & les bains s'ouvriront le 15 de ce mois. Il paroît une estampe représentant le plan, le profil & la coupe du bateau destiné à cet usage. On ne peut rien voir de plus ingénieusement imaginé en ce genre. Le bateau est divisé transversalement en deux parties semblables, dont l'une est destinée pour les hommes & l'autre pour les femmes; dans chacune sont plusieurs baignoires doublées de plomb, & vis-à-vis, des cabinets dans lesquels on trouve un lit & les commodités nécessaires pour se sécher, &c. Au milieu de ces deux espèces d'appartements (& c'est ce qui en fait la séparation) est un fourneau destiné à échauffer l'eau pour ceux qui veulent prendre des bains chauds; cette eau est échauffée naturellement & sans le secours d'aucun cylindre dont l'usage peut être mal sain. Nous ne devons pas oublier de dire que les pompes n'aspireront l'eau qu'à un pied & demi de profondeur, ce qui est un sur garant de la limpidité & de la propreté du bain. En un mot, le sieur Poitevin n'a rien négligé pour justifier l'approbation que lui a donné la faculté de médecine & mériter les suffrages du public.

Le prix de ces bains sera de *trois livres*, prix assez modique pour que tout le monde s'empresse à en profiter.

ARTS.

Musique.

Le sieur Henri Silbernam, auteur d'orgues & de clavessins à Strasbourg, fabrique des clavessins à *piano e forte* d'une structure particulière & très-avantageuse.

1°. Les cordes sont frappées en dessous par le moyen de petits marteaux ronds & garnis de peau, ce qui produit un son moëlleux qui n'a point le sec de celui des clavessins ordinaires. Premier avantage.

2°. Un renvoi de trois leviers donne au marteau plus ou moins de jeu & présente plus ou moins de vibration à la corde, suivant qu'on appuye sur la touche. Second avantage.

3°. Des sautereaux d'une forme particulière & drappés, dont on empêche l'effet si l'on veut, affoiblissent ou font durer le son à volonté. Troisième avantage.

4°. En poussant le clavier du côté des basses, on recule les marteaux qui ne frappent plus la même corde, mais celle au-dessous. Par ce moyen on baisse l'instrument d'un demi-ton pour la commodité des voix. Quatrième avantage qui remédie à l'inconvénient de la transposition.

Le tout est exécuté dans la plus grande propreté & avec tant de précision, que l'ouvrage, quoique compliqué, ne paroît pas susceptible de se déranger, & ne fait aucun bruit étranger à l'harmonie.

Le prix eſt de 1500 livres, il n'y a encore à Paris que quatre de ces claveſſins dont M. le prince Louis en poſſéde un. Celui que nous avons vu eſt chez *M. Sahum, place des Victoires, maiſon de M. Papelier, banquier.* Ce claveſſin ſur lequel nous avons entendu exécuter les morceaux de muſique Italienne & Allemande les plus difficiles, a une harmonie qui réunit le mérite de pluſieurs inſtrumens; il a les dégradations de ſon & les lointains de la harpe, & les ſons renflés de l'orgue.

MON cœur volage; ſecond divertiſſement champêtre, ajuſté en duo, avec des variations pour deux violons, flûtes, haut-bois, pardeſſus de violle, vielles & muſettes. *Par M. Bouin.* Prix, 1 livre 4 ſols. *Se vend aux adreſſes ordinaires.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

EPITRE A M. LAURENT, chevalier de l'ordre de S. Michel, à l'occaſion du bras artificiel qu'il a fait pour un ſoldat invalide. 1761. Brochure de 16 pages *in*-4°. qui ſe vend à Paris, chez *la veuve Damonneville, quai des Auguſtins.*

Il y a de belles choſes dans cette épître. Après avoir jetté un coup d'œil rapide ſur les ouvrages de méchanique par leſquels M. Laurent s'eſt diſtingué; à l'exemple de Simonide qui joignoit les louanges de la Gymnaſtique & de Caſtor & Pollux, à celles de l'athlete qu'il chantoit, notre poëte fait une digreſſion ſur la puiſſance de l'art,

parcourant tous ses effets, il nous offre des tableaux dont la variété est piquante & qui nous paroissent faits pour plaire, quoique souvent on puisse y remarquer de l'incorrection :

Ici, l'or, en habits, se file avec la soie;
En des tableaux tissus la laine se déploie;
Là le sable dissous par les feux dévorants,
Dans les palais des rois, brille en murs transparents;
Sur un papier muet la parole est tracée;
Par un mobile airain on grave la pensée,
Mille fois reproduite elle vole en tous lieux.
Le temps a pris un corps, & marche sous mes yeux.
. . . .
Vois ces doubles canaux où par l'air appellées
Pour jaillir en torrents les ondes sont fondées,
Si le feu dans la nuit irrité par les vents,
Se roule en tourbillons dans des palais brûlants,
Mille fleuves soudain s'élancent jusqu'au faîte,
L'onde combat la flamme & sa fureur s'arrête.

Il seroit difficile de décrire plus rapidement les manufactures de draps & de tapisseries, les glaces, l'art de l'écriture, celui de l'imprimerie, l'horlogerie & les pompes à feu.

On distingue encore dans cette épître une description du systême de l'univers qui a beaucoup de majesté & dont l'application est on ne peut pas plus heureuse. Nous ne pouvons en priver nos lecteurs. Après avoir fait l'éloge de la simplicité, notre poëte s'écrie :

Mortels, de la nature industrieux rivaux,
Dans leur majesté simple, imitez ses travaux,
Avec le grand Newton, admirant sa puissance,
Par un rapide essor jusqu'au ciel je m'élance;
Là, mon œil voit nager dans l'océan des airs
Tous ces corps dont l'*amas* compose l'univers.

Autour du dieu des ans tranquille dans sa sphère ;
Les astres *vagabonds* poursuivent leur carrière :
Notre globe qu'entraîne une commune loi,
S'incline sur son axe & roule autour de soi,
La mer aux temps marqués & s'éleve & s'abaisse ;
(*) La lune croit, décroit, fuit & revient sans cesse ;
Autour de leurs soleils que de mondes flottants !
Un seul ressort produit tous ces grands mouvements :
De la simplicité, quel sublime modèle !
Sans elle rien n'est beau ; tout s'embellit par elle.

Il nous paroît que malgré quelques légers défauts, on peut appeller ces vers de la belle poësie.

ROMANS TRADUITS DE L'ANGLOIS. 1761: Petit in-8° *de 270 pages.*

Ce volume contient trois pièces dont les deux premières sont tirées des *Lettres Persannes* de M. Littleton, & la dernière fait partie d'un recueil de romans & de pièces fugitives de madame Behn, connue par *Oronoko*, par *Inkle & Iarico* & plusieurs autres morceaux dans lesquels le sentiment & les graces se montrent à chaque page.

Un Mahométan natif d'Alep résidoit à Londres en qualité d'agent des marchands de cette Ville: Il s'appelloit Abderamen. Il apprend que son pere a été pris par un vaisseau Maltois. Il n'hésite point. Il vend tout ce qu'il posséde pour aller le racheter, & sur le point de partir de Londres pour Malthe, il fait inviter Selim, Persan avec lequel il est lié d'amitié, à passer chez lui. L'objet de cette invitation d'Abderamen, est de remettre sa femme entre les mains de son ami & de le prier de l'accepter pour la sienne. Zélis pleure, gémit & ne peut consentir à cette séparation que sur l'assurance de Selim, qui

(*) Ce vers est beau, c'est dommage qu'il rappelle un peu trop vivement le souvenir de ceux-ci :

Ce globe qui des nuits blanchit les sombres voiles,
Croit, décroit, fuit, revient & préside aux étoiles.
M. DE VOLTAIRE, disc. sur l'homme.

promet à Abderamen de la traiter comme sa sœur & de ne la regarder que comme un dépôt qui lui est confié. Abderamen part, arrive à Malthe, & lorsqu'il veut traiter de la rançon de son pere, il apprend que ce malheureux vieillard est condamné au dernier supplice pour avoir osé tenter de se procurer la liberté, & en conséquence avoir fait révolter avec lui les autres esclaves compagnons de son infortune. Les prières du fils n'obtiennent rien pour le pere. Le grand maître reste inflexible, & Abderamen se retiroit désespéré lorsqu'un esclave l'arrête & l'introduit dans une maison où il trouve Zoraïde, sœur de Zelis, qui ayant été prise dans un combat où son mari avoit été tué, étoit depuis devenue la maîtresse du grand maître. Elle se sert de son crédit pour dérober le pere de son beau-frere au supplice, mais sous condition que celui-ci la servira dans une entreprise qu'elle médite. Le pere d'Abderamen expire de joie dans les bras de son fils en apprenant qu'il est libre. Zoraïde déguisée en homme vient trouver ce dernier, exige de lui qu'il l'enlève de Malthe, ils font voile vers Alep. La peste désoloit cette ville. A cette nouvelle, Zoraïde quitte Abderamen sans l'avertir, pour voler au secours de ses enfants. La mort est le fruit des soins qu'elle leur donne. Un fils de seize ans qui lui survit, en instruit Abderamen & lui remet un legs considérable de la part de sa belle sœur. Ils quittent l'Asie tous les deux & s'embarquent pour Londres, où Abderamen reçoit sa chere Zelis des mains de Selim.

Le second morceau est intitulé *Polydore & Emilie*. Polydore marié au sortir de l'enfance avec Emilie dont l'âge encore moins avancé ne permettoit pas que leur mariage fut consommé, la quitte pour aller voyager. De retour en Angleterre, il ne peut s'accoutumer à un lien dans lequel il se trouve engagé sans que sa volonté y ait eu part. Il tente de faire dissoudre son mariage, & ne pouvant y réussir, il quitte l'Angleterre pour ne pas vivre avec une femme qu'il ne s'est pas choisie. Après quelques années de voyages, Polydore va servir en Flandre dans l'armée Espagnole. Il se lie d'amitié avec un certain comte d'Aguilar. Ils sont faits prisonniers de guerre & amenés à Paris. Quelques informations qu'y fait faire Polydore sur les

sort d'Emilie qui étoit passée en France avec son pere, le conduisent à croire qu'elle est morte. D'Aguilar & lui sont échangés & vont à Bruxelles. D'Aguilar dont les infidélités ont forcé sa femme à se séparer de lui, y devient amoureux d'une jeune personne connue sous le nom de mademoiselle d'Alincourt, & y introduit Polydore que l'amitié engage à servir la passion de d'Aguilar. Les soins ne pouvant réussir, on cherche à ébranler mademoiselle d'Alincourt par des motifs d'intérêt. Polydore chargé de ses offres, est reçu avec mépris, l'Espagnol se retire; il n'en est pas de même de l'Anglois qui frappé de la vertu de la demoiselle, croit pouvoir parler pour lui-même & lui offre sa main. Il n'est pas refusé, & l'Espagnol qui apprend leur liaison se croit trahi, il appelle en duel son ami, est blessé & secouru par une dame voilée qui se trouve être la comtesse d'Aguilar son épouse. La reconciliation se fait entre lui & Polydore qui retrouve sa femme Emilie dans cette mademoiselle d'Alincourt qu'il aimoit, & il ratifie par son choix une union pour laquelle il n'avoit eu jusqu'alors que de l'éloignement.

Voilà le canevas des deux premiers morceaux de ce volume. Les amours de don Pedre, fils de Henri, roi de Portugal & d'Agnès de Castro, sont le sujet du troisiéme. Nous sommes dispensés d'en rendre compte. Tout le monde connoît la pièce de M. de la Motte, sur ce sujet intéressant qu'on voit avec tant de plaisir sur la scène Françoise.

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelque article concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard: autrement ils seront retardés de huit jours.

ON souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 15.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 13 Avril.

SCIENCES.

Académies.

NOus avions dit dans notre dernière feuille que l'académie royale de chirurgie n'ayant trouvé dans les mémoires qui lui ont été envoyés, *sur les contrecoups dans les lésions de la tête*, aucun qui lui parût digne du prix, elle avoit réservé ce prix pour une autre année. Nous apprenons que l'académie n'a point décidé si elle proposeroit le même sujet.

Cours de la langue Angloise.

M. ô Reilly, dont nous avons annoncé les précédents cours, encouragé par les succès & les suffrages de ceux qui ont suivi ses leçons, commençera son quatrième cours le 21 Avril, & le continuera pendant trois mois, le Mardi, Jeudi & Samedi de chaque semaine, depuis huit heures du matin jusqu'à neuf.

Ceux qui voudront en profiter, pourront suivre les autres cours sans aucuns frais ; si, contre toute attente, le premier ne leur suffit pas.

M. ô Reilly demeure *rue Hautefeuille, au coin de la rue Serpente.*

Chymie.

Elixir aurifique, ou l'or potable des anciens sages, extrait des manuscrits de Paracelse.

Peut-on rendre l'or potable ? Et, quand on le pourroit, la liqueur qu'il composeroit alors, auroit-elle toutes les vertus qu'on lui suppose ? Les maîtres de l'art doutent de la première de ces deux choses, & nient presque formellement la seconde. La nature ne nous est cependant point assez connue pour que nous puissions assigner d'une façon décisive des bornes aux diverses propriétés des différents corps. Aussi, sans rien prononcer, nous contenterons-nous de donner une notice d'un mémoire manuscrit qu'on nous a communiqué ; nous pouvons assurer que l'auteur, qui nous est connu, n'est porté par aucun motif de charlatanisme à annoncer le procédé dont il prétend être en possession.

L'élixir dont il s'agit est extrêmement coû-

teur. Il n'eſt compoſé que de *l'ame du ſoufre de l'or le plus pur*, ce qui, ſur un poids d'or quelconque, ſe réduit à la 8200me partie. Il n'y a rien de plus parfait que cet élixir, ſi ce n'eſt *le grand arcane céleſte des philoſophes*, encore fait-il partie de ce dernier, puiſqu'il eſt tiré ſelon les mêmes principes, c'eſt-à-dire, *ſans digeſtion & ſans corroſif.* » Ses vertus ſont inouies, » dit-on, & ſes qualités ne peuvent s'exprimer. » Il guérit les maladies les plus opiniâtres par » une douce tranſpiration ſans ſaignées ni pur- » gations & ſans qu'on ſoit obligé de s'aſtrein- » dre à un régime trop gênant. Ce baume eſt » ſi actif, qu'il pénétre juſques dans la moëlle » des os; il délivre le ſang de tous les vices qui » empêchent ſa fluidité, & lui fourniſſant cet » humide naturel que les années lui font per- » dre peu-à-peu, il empêche ou retarde l'oſſi- » fication des ligaments & des cartilages que » l'on peut regarder comme le jeu progreſſif de » notre deſtruction ». On conçoit qu'un remède qui opere de pareils prodiges, ne doit rencontrer aucune maladie qui lui réſiſte, auſſi nous diſpenſons-nous de tranſcrire la longue énumération de celles que l'auteur du mémoire aſſure avoir été guéries par cet élixir. Nous garderons le même ſilence ſur la manière de faire uſage de ce remède, l'auteur ſçaura le preſcrire à ceux qui deſireront le connoître, & il verra avec plaiſir & ſans aucun intérêt les perſonnes qui pourroient en avoir beſoin. Il eſt eſſentiel cependant de prévenir ceux qui ſeroient dans ce cas, que le printems eſt la ſaiſon la plus propre pour la compoſition & l'uſage de cet élixir.

Chymie-Distillation.

Le sieur Onfroy, distilateur du roi, tenant le grand caffé, au bas de la place du pont-saint-Michel à Paris, s'étant apperçu que son essence de caffé n'avoit pas tout le parfum nécessaire, pour mériter de plus en plus la confiance du public, & ne laisser rien à desirer dans cette nouvelle composition, il en a interrompu la vente jusqu'à ce qu'il l'ait mise au point de ne plus différer en rien du meilleur caffé, suivant la méthode ordinaire. Il ose actuellement garantir que *sa nouvelle essence de caffé* a atteint ce dégré de perfection, & il la distribue depuis le premier de ce mois. On continuera de l'employer de la façon qu'il le prescrit. Une bonne cueillerée de cette essence suffit pour une tasse de caffé ; il ne s'agit, comme on l'a marqué, que de verser par dessus de l'eau bouillante, ou du lait bouillant, de remplir la tasse, & d'y mettre la dose de sucre convenable : le caffé dans l'instant est fait. Les plus habiles gens en tout genre n'ont perfectionné leurs découvertes qu'en profitant des observations du public. C'est toujours en le consultant que le sieur Onfroy s'est mis en état de rendre ses liqueurs de table fort supérieures aux autres liqueurs, & qu'il a mérité par son travail d'être chargé des fournitures du roi. Il continue de débiter avec le plus grand succès sa *liqueur spiritueuse pour les dents*, qui en arrête sur le champ, & sans retour les plus vives douleurs. Le prix de sa nouvelle essence de caffé, dont la bouteille doit composer dix-huit à vingt tasses de caffé, est de 50 sols. Celui

de ses liqueurs de table, de la premiere sorte, est de 6 livres la bouteille de pinte, mesure de Paris, & de même de la seconde sorte, de 3 liv. 5 sols, même mesure; le prix de la liqueur pour les dents est toujours de 3 livres la bouteille & de trente sols la demi-bouteille. Le sieur Onfroy vient de composer encore *un nouveau chocolat à la façon de Rome*, qui est excellent. Il se fond dans la chocolatière comme du beurre, & n'y laisse aucun dépôt. Il y en a pour l'office à 50 sols la livre; celui de santé, qui n'a point d'odeur, est de 3 livres. Le chocolat à une vanille vaut 4 livres, à une vanille & demie 5 liv. & à deux vanilles 6 livres. Les personnes qui en voudront de plus chargé en vanille, en le commandant, ne payeront que vingt sols de plus pour chaque vanille d'excédent.

COMMERCE.

Manufactures.

Nous avons à annoncer l'établissement d'une papeterie dans le duché de Bourgogne. On en doit attendre les plus grands succès. Cette province est bien arrosée, ses chiffons & sa colle sont d'une qualité supérieure, & il est étonnant qu'avec des avantages aussi réels pour la confection du papier, les vues de l'industrie n'y aient point été tournées plutôt vers cette branche de commerce. La France est redevable de ce nouvel établissement au sieur Desventes, libraire de S. A. S. M. le prince de Condé, à Dijon. Sans le zèle de ce citoyen, la Bourgogne

n'auroit point encore ouvert dans son sein cette source de richesses, & sans le louable concours des états, le zèle de ce bon citoyen seroit demeuré inutile. Cette respectable assemblée a suivi dans cette occasion tous les mouvements de ses sentiments patriotiques, en donnant à ce négociant des gratifications dignes d'elle & proportionnées à cette entreprise. Sous ces auspices, le sieur Desventes dirigé par les lumieres de M. Varenne de Beost, commissaire des états en cette partie, a fait construire, en moins de dix-huit mois, une manufacture sur un bassin situé à la naissance des sources de la Vouge, rivière qui sort de la montagne de Chambolle, traverse le village de Vougeot & arrose le finage de Gilly; de sorte que le lieu de l'établissement n'est éloigné de Dijon que de trois lieues, ce qui rend sa position encore plus avantageuse. Le bâtiment n'a que six à sept cent pieds de circonférence, & cependant il renferme tout ce que l'on peut desirer pour l'utilité & la commodité. L'intelligence y a déployé toutes ses ressources en faveur de l'œconomie, & M. Gothey, sous-ingénieur de la province, invité par MM. les élus généraux à aider cette entreprise de ses soins & de ses talents, de concert avec le sieur Desventes, n'a rien laissé à desirer à cet égard. On a sçu joindre aux avantages de la nature tous ceux que l'art a pu fournir pour la construction d'une fabrique qui exige de la dépense & de l'entretien. Toutes les machines servant à la fabrication du papier, sont simplifiées; les doubles harnois employés par-tout à la moûture ou trituration des chiffons, sont sup-

primés ici sans qu'il en résulte le moindre inconvénient. Les principales roues sont en fer, & l'on y en voit une entr'autres d'une exécution admirable, en ce que, quoiqu'elle ait onze pieds de diamètre, elle se meut plus légerement, exige moins d'eau pour être mise en action, & est d'un moindre entretien que les roues en bois que l'on employe ailleurs. Son engrenage avec les autres roues & lanternes, est si juste, qu'avec quatre à cinq pouces d'eau, toutes les machines sont en mouvement & operent en quinze ou seize heures la perfection des matières qui ne se fait dans la plûpart des autres papeteries qu'en vingt-cinq ou trente heures, différence trop considérable pour qu'il soit besoin de la faire remarquer. Le cylindre que les pièces précédentes font mouvoir, est d'une espèce nouvelle & inconnue jusqu'à ce jour. Il a été exécuté avec tant d'intelligence, que ses parties qui ne se trouvent ni trop tranchantes, ni trop molles, amalgament plutôt les portioncules du chiffon qu'elles ne les brisent & ne les désunissent, d'où il y a à présumer que le papier sera moins cassant, vu cette contexture particulière; ce beau cylindre qui a été exécuté dans le pays, est d'un seul jet arrondi sur un tour en l'air, avec une si grande précision, que dans toute sa longueur il n'y a pas une ligne d'élevation de plus dans un point que dans l'autre, quoiqu'il pese douze à quinze cent livres. Ce cylindre fait environ 150 tours par minute dans son travail. Les premiers échantillons sortis de la manufacture du sieur Desventes, donnent lieu d'espérer que ce papier égalera dans

peu le plus beau qui nous vienne de l'Auvergne & de l'Angoumois. Si le négociant qui a eu le courage de former cette entreprise, peut ajouter quelques cylindres à sa fabrique, elle acquerra la plus grande célébrité. La situation, la nature des eaux, & plus que tout cela, la qualité des chiffons, réputés, comme nous l'avons dit, les meilleurs du royaume, nous fondent à prédire le succès.

ARTS.

Horlogerie.

Quoique la longueur du pendule soit déterminée avec la plus grande précision pour la position de Paris, on n'a pu jusqu'à présent fixer invariablement son mouvement, attendu que suivant les différents degrés de température de l'air, le métal dont il est formé éprouve un allongement ou un raccourcissement qui produisent des variations sensibles dans ses oscillations. On a tenté divers moyens pour remédier à ces variations, & aucun n'a pu jusqu'à présent obvier, d'une manière satisfaisante, aux irrégularités qu'elles causoient. Après divers essais réitérés, M. Berthoud, horloger, *rue du Harlay*, vient enfin de construire un pendule dont la longueur toujours égale, procurera aux astronomes une mesure du temps, d'après laquelle ils pourront déterminer le point de leurs observations sans erreur. Ce pendule a été éprouvé au pyromètre & n'a pas subi la moindre altération. L'ingénieux inventeur de ce pendule l'a composé de

deux métaux, cuivre & acier, & c'est de la différente proportion dans laquelle ces métaux s'allongent, qu'il a sçu tirer, par une combinaison réfléchie, le remède aux variations que produit l'extension d'un seul métal. Son pendule est composé de 9 tringles, dont 4 de cuivre & 5 d'acier; ces tringles sont assemblées de manière que celles qui subissent le plus court allongement, repoussent celles qui souffrent le plus grand, & le pendule a toujours par ce moyen une grandeur moyenne qui reste la même & produit toujours une oscillation isocrone : on a remédié aussi à l'effet sensible qu'auroit pu faire le renflement de la lentille, en la suspendant au centre. Tout ce pendule, au reste, ne pese qu'environ 30 livres, & l'auteur a ajouté au mouvement une sonnerie qui répéte les minutes, au moyen de quoi l'observateur peut, sans se détourner ni perdre de vue son objet, compter les minutes. On peut assurer que cette pendule, qui est faite avec la plus grande intelligence, est la plus convenable pour faire des observations justes. L'académie à laquelle elle a été présentée, en a reconnu tout le prix, & cette invention fait beaucoup d'honneur à l'artiste. Ces pendules sont de 1200 livres.

SPECTACLES.

Opéra.

Le Vendredi, 3 Avril, l'académie royale de musique a fait l'ouverture de son théâtre par *Hercule mourant*, tragédie en cinq actes; les

paroles font de M. Marmontel, & la musique de M. d'Auvergne. Les *Jupiter*, les *Hercule*, les *Achille* & les *Alexandre*, ne feront jamais fortune sur aucun théâtre. Il faut être plus qu'homme pour pouvoir peindre des sujets qui ont été au-dessus des hommes. Autrefois Campistron a traité *Alcide mourant*, ou *la mort d'Hercule*; Louis Lully & Marais, firent la musique de cet opéra; le dénouement, excepté l'apothéose d'*Alcide*, étoit semblable à celui que M. Marmontel nous donne aujourd'hui. Bucher, clameurs, plaintes de peuples, &c. Il n'y a donc que la façon de traiter le même sujet qui peut faire pardonner à celui qui travaille en second. C'est une justice qu'il faut rendre au nouveau poëme : plus noblement écrit, l'intérêt plus vif, les scènes mieux conduites, l'héroïsme sortant avec plus de grandeur. *Philoctete*, plus ami de la gloire d'*Hercule* que d'*Hercule* même, fait un rôle autant intéressant qu'il étoit vil & rampant dans l'ancien poëme. *Junon* amene mal la *Jalousie*; & l'obscurité de ce rôle médiocre ôte l'intérêt principal de la pièce; cet intérêt consiste dans une phrase de *Dircè*, jettée au hazard; tandis que l'intrigue, le nœud de la pièce dépendent de ce voile fatal, de l'éclat avec lequel il sera donné, & du premier instant de son effet. On seroit délivré par ce moyen d'un récit autant inutile que long & déplacé dans la bouche d'*Hylus*, fils d'*Hercule*. Il raconte, par un détail révoltant, ce qu'*Hercule* nous vient montrer par une action intéressante. Les petits airs, les ariettes ont paru foibles de poësie & d'expression; on y a trouvé beaucoup de vers de mémoire & d'autres

trop durs par la rencontre bizarre des syllabes qui déchirent l'oreille par leur choc désagréable & mal sonnant. Quant à la musique, nous ne comparerons pas celle de Marais & celle de M. d'Auvergne; mais pour juger le musicien moderne par lui-même, l'ouverture paroît foible & sans dessein, les airs de divertissement se sentent de ce goût monotone de l'ancienne musique Françoise; quelquefois des traits vifs & dansants, mais dont la mémoire chante & précéde la note avant l'exécution de l'orquestre. Le troisiéme acte pour la noblesse du chant, pour les chœurs, pour les airs des jeux olympiques, a paru bien soutenu d'harmonie. Le cinquième a des beautés pour tous les spectateurs, tant amateurs que connoisseurs: sur-tout les accompagnements des plaintes d'*Hercule* souffrant, enlevent l'admiration des derniers, & demandent à être entendus plusieurs fois, pour paroître de plus en plus d'une composition admirable. Cependant on est étonné que l'on sorte d'un opéra composé par l'auteur d'*Enée & Lavinie*, de *Canente*, des *Troqueurs*, sans retenir un seul air; la surprise est d'autant plus grande, qu'on s'attendoit exactement au contraire. De légères corrections pourront rendre ce morceau excellent; il faut ou que M. d'Auvergne redouble d'efforts pour se surpasser, ou il ne falloit pas qu'il rendît le public si difficile.

Cet opéra, du côté des décorations & des habillements, est servi avec le plus grand éclat; la décoration du temple de *Jupiter* est d'un beau genre, & nous rappelle les anciennes décorations du Ch. Servandoni. L'apothéose est no-

ble & peint d'une bonne couleur. Le bucher & la forêt font le plus grand effet ; l'instant de l'embrasement est tout-à-fait illusoire, & la gloire de *Jupiter* & le char d'*Hercule* sont servis avec beaucoup de vivacité & de précision. Cet apothéose est imaginé & exécuté d'une manière grande & noble ; on ne sçauroit trop donner d'éloges au rare talent de M. Girault qui, perpétuellement gêné par la petitesse d'un théâtre étranglé, trouve pourtant toujours des moyens d'exécuter les plus grandes choses. L'apothéose & le temple de *Jupiter* sont entièrement de lui.

Quant aux acteurs, le seul rôle sur lequel on fixe les yeux, parce qu'il est le seul qui ait une action intéressante, est celui d'*Hercule* ; le sieur Gelin le rend avec noblesse dans le 3e acte, & avec intérêt dans le 5e. Le public demande particulièrement aux actrices de moins forcer dans le haut de la voix, puisque c'est le seul moyen de ne pas sortir du ton dans lequel on chante.

Les ballets n'ont pas eu un grand succès. On eût dû au troisième acte nous donner une idée de la lutte des anciens, dont les mouvements étoient si variès. Au lieu de ces froids & languissants repoussements & renversements de corps, le vainqueur n'eût-il pas dû soulever son adversaire, le renverser & le forcer en le pressant à s'avouer vaincu ? Cette action bien rendue eût pu produire les plus grands effets. D'où peut provenir la froideur qu'elle inspire ? Est-ce la faute du compositeur, ou défaut de la part des acteurs ?

Comédie Italienne.

Le Samedi, 4 Avril, on a donné sur ce théâtre la première représentation de *Quand parlera-t-elle?* parodie de *Tancrède*, tragédie de M. de Voltaire. Le public n'a pas été de l'avis de l'auteur à cette représentation; c'est plutôt la tragédie burlesque que la parodie; & le burlesque qui y est répandu, paroît d'une tristesse qui ôte toute envie de rire. Il y a des auteurs à qui la gayeté ne va point, & qui la rendent maussade. De plus, on n'a pas entendu tranquillement des sarcasmes sur la conduite & le dénouement de *Zaïre*. Le public en corps est un honnête homme qui aime bien quand il aime, & dont l'amitié est d'autant plus solide qu'elle est fondée sur des raisons.

Le Jeudi, 9 Avril, la première représentation de *Soliman II*, ou des *trois Sultanes*, pièce en trois actes en vers avec des divertissements, par M. Favart. Nulle pièce depuis long-temps n'a reçu un applaudissement aussi général & aussi mérité. Ce n'étoit point une partie du public livrée à l'amitié ou vendue à la cabale, c'étoit tout le public se livrant à la voix du cœur. Cette comédie est tirée d'un conte moral de M. Marmontel; le conte étoit un chef-d'œuvre; sur un pareil fond, il sembloit hardi de risquer une nouvelle forme: il est indécis aujourd'hui qui a plus de mérite ou de M. Marmontel, auteur du conte; ou de M. Favard qui l'embellit, quand il sembloit n'être pas possible de le rendre plus agréable qu'il n'est dans sa source. Comme cette comédie doit plus à son style & aux

éclairs d'esprit dont elle est remplie, qu'à sa conduite qui est cependant des plus régulières, il suffit de dire que les trois sortes d'amour y sont admirablement développées; l'ambitieuse *Elmire* employe toutes les intrigues de son art: la soumise *Délia* ne connoît dans son ardeur qu'obéir à son maître, & croit que le ciel l'a formée pour cette avèugle obéissance. La franche *Roxelane*, pleine d'ame & d'esprit, méprise d'abord, estime ensuite & finit par aimer un Sultan, dont les hauteurs & la férocité avoient fait de loin un monstre à ses yeux, qu'elle captive, qu'elle apprivoise de près, enfin qu'elle rend tendre, galant, grand homme & héros tout-à-la-fois. Le rôle de *Roxelane* est joué supérieurement par Madame *Favart*. Au reste, il auroit été bien injuste à cette charmante actrice d'avoir fait valoir cent piéces d'autrui par ses talens, & de n'avoir point mis tous ses soins, toute son intelligence, tout son génie pour faire réussir la nouvelle pièce. Tous les autres rôles ont été rendus avec beaucoup de vivacité & de jeu théâtral. On ne parle pas du ballet qui termine la piéce: ce n'est pas la faute de M. *Favart*, si ce ballet a paru beaucoup plus long que sa comédie.

Boulevards.

LA saison amene de nouveaux genres de divertissements. Les remparts qui vont bientôt être remplis d'une foule d'oisifs, sont la scène des spectacles, ou singuliers, ou bizarres, ou ridicules. Le sieur Gernovichi vient d'ouvrir un théâ-

te dans le goût des *Fantoçini*, que l'on a vu à la foire, & que l'on voit aux boulevards avec le même plaisir. Il le nomme *Il novo edificio de pucci veneziani*. C'est une variété de plus pour l'amusement de ceux à qui ces choses sont nécessaires pour remplir le vuide de leur ame.

Ce spectacle est ouvert depuis jeudi dernier, *sur le boulevard du temple*, *à la maison rouge*, *à côté du pavillon royal*, & les *Fantocini* sont au coin de la *rue de Saintonge*.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

DICTIONNAIRE DU CITOYEN, ou abrégé historique, théorique & pratique du commerce, » contenant ses » principes; le droit public de l'Europe relativement au » négoce; les productions, soit de la nature, soit de l'in- » dustrie qui forment des branches de commerce; la no- » tice des fabriques nouvellement établies; l'explication » des principaux termes qui ont rapport au trafic & au » change; le nom des villes, provinces & royaumes com- » merçants avec le détail de leur négoce, & la descrip- » tion de leurs colonies; les compagnies de commerce » Françoises & étrangeres qui méritent d'être connues; » les banques, chambres d'assurances, comptoirs & au- » tres établissements formés pour la sûreté & la com- » modité du négoce; les principales foires de l'Europe; » l'évaluation précise des espèces d'or & d'argent; la ma- » niere dont on tient les écritures dans les différentes » places, leurs usages pour le payement des lettres de » change, diverses observations au sujet de leurs poids, » mesures, monnoie, change, &c ». 2 vol. *in-8°. Prix*, 7 livres 10 *sols*, *broché*, & 9 *livres*, *relié*. *A Paris*, *chez* Grangé, *rue de la Parcheminerie*; & Bauche, *quai des Augustins*.

Avoir transcrit le titre de cet ouvrage, c'est en avoir

donné la notice. Il nous suffira donc d'ajouter que le discours préliminaire annonce un homme qui connoît le commerce, & qui est maître de son sujet. Quelques articles lus au hasard, nous ont paru bien faits, & si tous les autres sont de la même exactitude, nous pouvons assurer que c'est peut-être le plus utile des abrégés.

COLLECTION ACADÉMIQUE. *in*-4° tome 8e, faisant le tome 6e de la partie étrangere & le premier de la physique expérimentale séparée. A Dijon, chez *Desventes*, libraire de monseigneur le prince de Condé, & à Paris, chez *Desaint* & *Saillant*, rue S. Jean de Beauvais; *Ganeau*, rue S. Severin, *Guillyn*, quai des Augustins; *Lambert*, rue de la comédie Françoise.

TRAITÉ DES CRIÉES, vente des immeubles & offices par decret, suivant la jurisprudence de tout le royaume; par M. *Thibault*, procureur au parlement de Dijon. Seconde édition, augmentée d'un supplément de plus de 200 pages. 2 vol. *in*-4°. A Dijon, chez *Desventes*; & à Paris, chez *Guillyn*, quai des Augustins; *Saugrain*, grand'salle du palais.

Nous donnerons incessamment l'extrait de ces deux ouvrages.

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelque article concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard: autrement ils seront retardés de huit jours.

ON souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 16.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 20 Avril.

SCIENCES.

Agriculture.

LA nécessité d'encourager & d'éclairer les cultivateurs, commence à être généralement reconnue; les bons citoyens qui depuis environ trente ans consacrent leurs travaux à faire des découvertes & à donner des préceptes relatifs à l'agriculture, ont fait ouvrir les yeux à la plus saine partie de la nation; on sent enfin que ce ne sont ni le commerce, ni les arts du luxe qui rendent un peuple réellement puissant au-dedans & respectable au-dehors, mais que la

source des vraies richesses n'est autre que la scien-ce de la cultivation ; les préjugés anciens qui nuisoient à ses progrès, s'évanouissent de jour en jour, & rien ne peut contribuer plus efficacement à les extirper, que des établissements tels que ceux de ces sociétés fondées pour veiller sans cesse au maintien & à l'avancement de l'agriculture. Nous avons parlé dans le temps de celles de Bretagne, de Metz, &c, nous annonçons aujourd'hui avec un égal plaisir celles que le roi vient de créer pour les généralités de Paris & de Tours, par arrêts des 24 Février & premier Mars. Dans la généralité de Tours, la société d'agriculture est composée de trois bureaux, dont l'un tient ses séances à Tours, l'autre à Angers, & le troisiéme au Mans ; cependant tous les membres de la société ne forment qu'un seul corps, ils ont séance & voix délibérative dans les trois bureaux, lorsqu'ils se trouvent dans le lieu de leur établissement. Chacun de ces trois bureaux est composé de vingt personnes, dont les noms se lisent à la suite de l'arrêt ; les assemblées ordinaires de chaque bureau se tiennent une fois par semaine ; les délibérations de la société sur tous les objets de l'agriculture, & les mémoires relatifs aux mêmes objets, doivent être adressés à M. le contrôleur général des finances, pour y être pourvu par le roi. MM. *Verrier, négociant à Tours; Dubois, professeur de droit en l'université d'Angers ;* & *Duverger, négociant au Mans*, qui font partie des soixante membres de cette société, sont nommés sécretaires perpétuels du bureau établi dans la ville de leur résidence.

La société d'agriculture pour la généralité de Paris. est composée de quatre bureaux, dont le premier tient ses séances à Paris, le second à Meaux, le troisiéme à Beauvais, & le quatriéme à Sens; le bureau de Paris est composé de vingt personnes dont les noms se lisent à la suite de l'arrêt, & chacun des trois autres bureaux de dix personnes qui doivent être désignées. M. Paterne, trésorier de M. le duc d'Orléans, l'un des vingt membres du bureau de Paris, est nommé secrétaire perpétuel de la société.

M. le marquis de Turbilly qui a si bien mérité de l'humanité & dont tout le monde connoît le mémoire sur les défrichements, s'est donné tous les mouvements possibles & a fait toutes les démarches nécessaires pour l'exécution de ces projets. De concert avec M. de Sauvigny, intendant de Paris, & M. Lescalopier, intendant de Tours, il a entrepris la formation de ces sociétés; ce bel exemple ne peut manquer d'être suivi par toutes les autres généralités du royaume, & nous espérons de les voir concourir à l'envi à se procurer des établissements d'une importance & d'une utilité aussi grandes. M. le contrôleur général a applaudi aux projets de M. de Turbilly, il n'a rien négligé pour seconder les vues de cet excellent citoyen, & c'est sur son rapport que les arrêts ont été rendus.

Médecine-Inoculation.

LA petite vérole a fait de tels ravages l'été dernier, à Vitré en Bretagne, que le régistre mortuaire de l'année, s'est trouvé plein dès le mois de Septembre, de sorte qu'il a fallu en commen-

cer un nouveau. On n'avoit point encore eu d'exemples dans cette ville d'une pareille mortalité; mais si l'on vouloit jetter un coup-d'œil rapide sur tous les pays qui sont le théâtre des dévastations de cette cruelle maladie, les exemples seroient infinis. De tels faits devroient ouvrir les yeux des peuples & leur faire embrasser l'utile pratique d'un art qui en les *millésimant*, les soustrait aux fureurs de la nature qui les *décimoit*. Et qu'on ne dise point que l'inoculation ayant quelquefois des suites fâcheuses, on en doit absolument rejetter la méthode. Le fils de M. Liger, médecin à Clermont en Auvergne, inoculé par son pere, est mort des suites de cette petite vérole insérée. Ç'a été un malheur pour le pere, mais qu'importe à tout un peuple que la victime choisie sur mille, appartienne plutôt à un citoyen qu'à un autre? Le grand point, c'est de diminuer le nombre des malheureux, & jusqu'ici toutes les observations paroissent favoriser l'usage de l'inoculation. Nous aurons soin de rapporter indifféremment toutes celles qui y seront relatives, ce n'est qu'à force d'accumuler & de comparer des faits, qu'on peut parvenir à une pleine certitude.

Le sieur Peyroux, marchand droguiste, ancien chirurgien des hôpitaux, à Nantes, a un spécifique particulier pour la guérison de l'hydropisie; sur l'examen que M. Busson, médecin de la faculté de Paris, & inspecteur des hôpitaux de Bretagne, a fait de ce remède, & les preuves répétées des guérisons qu'il a opé-

rées, même après la ponction, ce remède a été autorisé comme utile à la société. Le prix est de 36 livres administré chez le sieur Peyroux, & de 18 livres, envoyé avec la manière de s'en servir. L'inventeur demeure à *Nantes*, *place du Pilon*.

Chymie.

La compagnie des apothicaires de Paris, a commencé Samedi 18 du présent mois d'Avril, à 3 heures de relevée, en son jardin, *rue de l'Arbalète*, *fauxbourg S. Marcel*, le cours de chymie *gratuit* qu'elle y a établi depuis quelques années en faveur des étudiants. Les démonstrateurs qu'elle a choisis à cet effet, & qui ont desiré de se charger de ce travail & des principales dépenses qu'il entraîne, sont MM. *Couzié*, *Demoret*, *Julliot*, *Bataille*, *Laplanche*, *Santerre l'aîné*, *Laborie*, *Azema*, & *Trevez*. Ces leçons se continueront tous les Mercredis & Samedis à pareille heure. Quant au cours de botanique, il n'y en aura pas d'autre cette année que les démonstrations qui se font depuis long-temps dans ce jardin, où toutes les plantes médicinales sont méthodiquement rangées & d'autant plus faciles à suivre. Les étudiants sont invités à n'y pas faire de dégât.

Botanique.

Les curieux en fleurs sont actuellement dans le moment de jouir des belles planches de jacinthes. Cette fleur a été quelque temps négligée par les fleuristes, parce qu'on la tiroit d'Hollande à grands frais, & qu'elle dégénere ici fort promptement. Cependant on a recueilli

en France de très-beaux pieds qui ont réussi, & les amateurs se proposent, à force de semer, de multiplier les espèces au point de se passer bientôt de l'étranger. M. le marquis de Gouvernay est le premier qui a mis les jacinthes en honneur & qui en a possédé les plus belles espèces. Le parterre du roi, à Trianon, en offre aujourd'hui quelques belles planches tant pour la force des pieds & la belle couleur, que la variété des bords & des panaches. On en voit aussi d'assez belles dans le petit jardin du fils du grand Racine, & chez quelques autres amateurs. Cette fleur n'est pas, à la vérité, susceptible d'autant de variétés que les tulipes & les sémi-doubles, mais elle a un parfum exquis qui manque aux autres, & quand elle est bien soignée, elle forme des nuances douces qui, distribuées avec goût, font une planche agréable à l'œil.

Méchanique.

La forme des voitures, & sur-tout de celles de campagne, n'a jamais tant varié qu'aujourd'hui. Depuis que les maîtres se plaisent à mener eux-mêmes, on a cherché à augmenter la commodité de ces voitures. Nous en avons remarqué une qui, comme l'inversable de M. le chevalier de Garsault, a l'entrée par derrière, & pourroit être ajoutée à son recueil. Cette voiture est composée de quatre corps de sabots séparés les uns des autres, dont deux sont devant & deux derrière. Le tour porte sur quatre soupentes à huit ressorts. Les soupentes sont attachées à deux traverses l'une au-devant de l'autre au derrière de la voiture, & ces traverses sont assem-

blées sur une flèche semblable à celle des anciens carosses. Sur cette flèche est une espèce de corridor d'un pied de large, aboutissant à quatre portières qui servent à entrer dans ces quatre corps de sabots ; ces sabots ont chacun leur cave & quatre stors qu'on peut baisser suivant l'exposition que l'on souhaite ; ils ont aussi chacun une impériale de cuir supportée par quatre verges de fer. On monte au corridor par derrière par trois marches ; le cocher passe aussi par ce corridor pour aller se placer sur son siége à califourchon. Au moyen de quoi, quand les chevaux feroient quelques mouvements, on ne sçauroit être blessé en montant dans cette voiture.

Des guindages empêchent les sabots de vaciller & les ressorts adoucissent le mouvement. L'auteur de cette voiture a remédié aux deux grands inconvénients des berlines & des calèches, l'un celui de verser, & l'autre celui d'être écrasé en montant lorsque les chevaux prennent le mords aux dents. La voiture est d'ailleurs fort légère, les roues sont basses & sa forme, quoique singulière, n'a rien que d'agréable. Elle appartient à M. de Piles.

Commerce.

Il nous vient d'Hollande de très-beaux jets naturels pour cannes, mais comme ces jets quand ils sont bien filés & d'une certaine hauteur, sont d'un trop haut prix pour être portés à la campagne, on y supplée par des jets de deux pièces dont la jonction est couverte d'un vernis.

On réussit mal en Hollande à faire ces jets entés qu'on y donne à très grand marché, mais qui ne sont point solides. Les jets entés à Paris sont beaucoup meilleurs, & le sieur Gregy en fait faire qui n'ont pas ce défaut; ils sont aussi solides que les jets naturels. On en trouve chez lui de toute grandeur & qui ne sont allongés qu'à la hauteur de la main, au moyen de quoi ils ont tout le pliant des cannes de prix. On trouve aussi chez lui toutes sortes de liennes & autres cannes, tant pour la ville que pour la campagne.

Il demeure *rue Bourg-l'abbé, à la flotte Hollandoise*.

Bijouterie.

Il a toujours été d'usage de mettre les portraits dans des boëtes, & depuis que les tabatières sont si multipliées, elles ont été ornées de ces portraits. Mais soit pour les conserver, soit par une espèce de discrétion, on les a toujours mis dans l'intérieur du couvercle. Un autre usage s'introduit aujourd'hui : on fait sur le couvercle de la tabatière une sertissure où l'on enchasse les portraits; ce qui a porté à adopter cet usage, malgré la fragilité du cristal qui couvre la miniature, est sans doute le desir d'avoir plus présent l'objet qu'elle représente; mais n'y auroit-il pas dans cette mode un faux air de bonne fortune comparable à celui de ce cavalier qui fit clouer le portrait de sa maîtresse derrière sa chaise de poste ? Quel que soit le motif de ce changement, on trouve de ces nouvelles boëtes garnies d'or & serties en dessus, *salle neuve du palais, chez MM. de la Frenaye & Legras.*

Industrie.

La saison dans laquelle nous allons entrer étant celle où les tapisseries ont besoin de réparations, nous croyons devoir rappeller à nos lecteurs que le sieur Sénéchal possède un secret pour rendre aux anciennes tentures leur couleur & leur fraîcheur primitives. La composition dont il se sert, sans en altérer la qualité, empêche les vers de s'y attacher, & les couleurs qu'il employe sont de telle nature, qu'on a beau laver la pièce, même à l'eau chaude, elles n'en deviennent que plus vives. Le secret du sieur Sénéchal est applicable à toute sorte de tapisseries tant à personnages qu'en verdure, en or ou en argent, &c. Il prend 10 livres par aune pour les tapisseries fines à personnages, & 6 livres pour les communes; 7 livres pour les verdures fines, & 4 livres pour les communes. Ces prix ne sont pourtant pas tellement fixés qu'ils ne soient susceptibles d'augmentation au *prorata* des réparations nécessaires. Le sieur Sénéchal raccomode aussi très-proprement les tentures des Gobelins & de Bruxelles. Il demeure *fauxbourg S. Antoine, rue de Charonne, chez le sieur Gralin, près des gardes-Suisses.*

ARTS.

Gravure.

Le beau tableau de la nativité peint par M. Boucher & exposé au dernier sallon, vient d'être gravé par M. Fessard, graveur du roi. Cette

estampe, sous le titre de *la Lumiere du monde*; est dédiée à madame la marquise de Pompadour. L'artiste y a mis beaucoup de finesse, ainsi que dans un autre morceau gravé aussi d'après M. Boucher, intitulé, l'*Amour désarmé*; ces deux estampes sont sçavamment touchées & dignes de la réputation du peintre & du graveur.

Il paroît aussi six gravures de la place royale de Bordeaux, d'après les desseins de MM. Franci & Vandervort, sculpteurs du roi.

Musique.

Six symphonies à quatre parties obligées, avec cor de chasse; c'est M. Huberty, toujours attentif à nous donner les meilleurs morceaux des musiciens étrangers, qui est l'éditeur de cet œuvre de M. Touchmolin, maître de la chapelle de l'électeur de Cologne. On vend les parties de cor de chasse séparément. Prix 9 liv. *aux adresses ordinaires.*

Six sonates pour le clavessin, avec accompagnement de violon; par M. Pellegrino. Prix 6 livres. *Opera 7a. Vis-à-vis le palais royal, à la musique moderne.*

Quatrième livre de guittare, ou recueils d'airs, avec accompagnement de guittare; par M. Merchi. Prix 7 livres 4 sols. *Chez l'auteur, rue du Rempart, près les Quinze-vingt.*

SONATE à deux violons sans basse; par M. Roualle de Boisgelon, mousquetaire du roi; gravée par madame Oger. Se trouve *aux adresses ordinaires.*

CHAQUE année produit de nouvelles inventions: de vraiment utiles, & celles-là sont en très-petit nombre; de simplement commodes, & celles-là, quoique peu communes, sont beaucoup moins rares; de frivoles, celles-ci abondent: le luxe est ingénieux à en produire. Cela va même quelquefois jusqu'au grotesque. Nous laissons à nos lecteurs à décider dans quelle classe doit être rangé le Compas imaginé par M. *Beaumont, coëffeur aux quinze vingt*, pour que chacun puisse soi-même se prendre la mesure d'une perruque, & en envoyer les dimensions à l'artiste le plus élégant.

On trouvera la description & la figure de ce compas dans la seconde partie de l'*Encyclopédie perruquière*, ouvrage de la dernière utilité dont le premier essai a étonné l'*univers entier*, il y a quelque temps, moins par la majesté de son titre, que par le choix & l'importance du sujet.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

L'HUMANITÉ, OU LE TABLEAU DE L'INDIGENCE; triste drame, par un aveugle Tartare. 1761. Brochure *in*-8° de 120 pages.

Ce drame inspire effectivement de la tristesse; mais cette tristesse nait du sentiment délicieux qui affecte une ame honnête lorsqu'elle considere un tableau dans lequel la vertu respire. Le fondement de la piéce est l'aventure de M. de Sallo, conseiller au parlement. On sçait qu'il fut arrêté dans la rue par un malheureux qui lui demanda la bourse: M. de Sallo jugea par la contenance mal assurée du voleur, qu'il étoit novice dans le métier; conséquemment à cette idée, il le fit suivre, & apprenant qu'en effet l'extrême misere où sa famille étoit plongée l'avoit forcé à s'exposer au dernier supplice pour la sauver des horreurs de la faim, il lui fit du bien au lieu de le faire punir de son crime. Cette histoire, brodée & ennoblie par le changement des circonstances & de la condition des personnages, mise en scènes assez bien écrites, pourra être lue avec plaisir par tout le monde; mais le sera avec transport par tous les hommes sensibles. C'est dommage que dans la singulière préface qui précéde la piéce de notre aveugle, & dans les deux morceaux qui la suivent, on démêle certains traits qui feroient soupçonner que son drame n'est que l'ouvrage de l'esprit. Nous ne pouvons rien décider à cet égard; mais nous oserons le dire, malheur à quiconque a pu faire un tel ouvrage sans avoir puisé dans son cœur les sentiments qu'il sçait faire naître.

DOUTES PROPOSÉS A L'AUTEUR DE LA THÉORIE DE L'IMPOT. 1761.

Cet ouvrage est une suite d'observations critiques sur les différentes propositions contenues dans la *Théorie de l'impôt*, ouvrage qui a paru il y a quelque temps & dont nous n'avons pu rendre compte. L'auteur des *Doutes* nous

avertit d'abord que son objet est *de préparer le jugement de ceux qui liront* la Théorie de l'impôt, *& non de le prévenir, moins encore de le déterminer*, par la raison que peu de personnes, dit-il, ont bien lu ce traité, moins encore l'ont bien jugé. Ensuite après avoir loué l'auteur qu'il se propose de réfuter, sur la droiture de ses intentions en distinguant toujours *son cœur* de *son esprit*, il lui demande, 1°. Ce qu'on doit entendre par impot? 2°. A qui appartient le droit d'imposer? 3°. Sur quoi l'on doit imposer par préférence? 4°. A qui il faut en confier le recouvrement? 5°. Quels avantages on peut raisonnablement attendre de son systême? 6°. Enfin à quelles conditions sont attachés ces avantages? De là il passe aux six propositions de son adversaire, qu'il discute l'une après l'autre, & dans cet examen on voit non-seulement l'opposition qu'il y a entre les idées de l'auteur des *Doutes* à celles de celui de la *Théorie;* mais encore que ce qu'on nous donne pour de simples questions & des réflexions, sont moins des *Doutes* que des décisions absolues contre ce qu'on appelle *le nouveau plan d'administration.* Quoiqu'il en soit, après avoir fait ses observations sur les propositions de la *Théorie*, notre critique s'appuye de l'autorité de M. de Montesquieu, & de celle de l'Encyclopédie. Il rappelle les principes de l'*esprit des loix* sur la régie, & ce qui est contenu dans le *dictionnaire encyclopédique* à ce sujet, & il en tire les conséquences propres à favoriser son opinion, &c. &c. Cet ouvrage est écrit avec beaucoup de clarté & de méthode.

ALCIDE AL BIVIO, & NITTETI. (*LE CHOIX D'ALCIDE, & NITETIS.*) *Tragédies-opéra de M. l'abbé MÉTASTASIO*, avec le François à côté; tome XII de la traduction des œuvres dramatiques de ce poëte. 1761.

L'Italie se glorifie de l'illustre Métastasio, les autres pays l'estiment & peut-être en sont jaloux, tous les gens de lettres le réverent, & quiconque a du goût, ne peut se lasser de le lire. Les deux pièces qu'il vient de publier & que nous annonçons, ne sont point indignes des chefs-d'œuvres qui les ont précédées. On y trouve le même feu, la même clarté, la même harmonie, la même force de raison qui caractérisent principalement le génie

de ce sublime poëte. La premiere est une piéce allégorique. Le jeune Alcide est conduit par son gouverneur à l'entrée de deux chemins, l'un d'un abord âpre & rude, l'autre d'un aspect riant & aimable. C'est pour l'un des deux qu'il doit se décider, lui dit-on, il faut qu'il choisisse de lui-même; Alcide ne balanceroit pas si son gouverneur ajoutoit que le premier mene à la gloire, & que l'autre ne conduit qu'au plaisir. Resté seul, & dans le fort de son embarras, la déesse de la Volupté se montre à ses yeux & veut l'engager à se perdre avec elle dans le chemin le plus agréable. La déesse de la Vertu survient de l'autre côté, & la majesté de son air augmente encore l'incertitude d'Alcide qui ne se pouvoit résoudre à suivre la Volupté. Ces deux rivales se disputent la possession du cœur du jeune héros; chacune peint les plaisirs dont sont comblés leurs sectateurs: Alcide ne balance plus. Il se jette dans le premier chemin, & après avoir surmonté les obstacles ou effrayants ou séducteurs que l'Envie & la Volupté opposoient à son courage, il se trouve dans le temple de la Gloire, &c.

Le sujet de la seconde piéce est tiré de l'histoire ancienne de l'Egypte.

Apriés, roi de cette contrée, forcé de renoncer au trône par la révolte de ses sujets qui veulent, malgré lui-même, couronner Amasis, aime mieux céder volontairement le sceptre à ce héros qu'il estimoit; il lui recommande en mourant de chercher Nitetis, sa fille, qu'il avoit perdue dans les troubles qui lui ôtoient le sceptre, d'en avoir soin, s'il la retrouve, & de l'unir à son fils Psammetés. Amasis sincerement affligé de la perte de son maître, lui promet tout. Il trouve dans l'amour de son fils pour Beroé, des obstacles à son hymen avec la princesse, rien ne peut y résoudre Psammetés, &c. Enfin un heureux éclaircissement fait trouver à ce prince la vraie Nitetis dans cette Beroé qu'il aimoit, & le dénouement est heureux pour tous les personnages.

Mélanges de différentes pièces de littérature en vers et en prose, avec l'histoire de mademoiselle de Cerni, traduite de l'Allemand, par

M. L. P. L. C. R. *A Lyon*, *chez* Reguilliat, 1761, *petit in-8° de 200 pages.*

Quarante questions sur divers objets physiques ou moraux avec des réponses dans lesquelles on ne voit guere que le desir d'entasser des antithèses & de jouer sur les mots; un roman sans intérêt & sans style; des vers foibles, languissants, sans poësie & d'une fadeur révoltante, même lorsqu'il n'y est pas question d'éloges; deux fragments, l'un de tragédie & l'autre de comédie, qui ne font pas desirer de voir la pièce entière; des fables, pis que médiocres, sur des sujets que la Fontaine avoit traités; voilà ce qui compose ce volume.

Journal des dames. Par M. de la Louptiere. Tome premier. *Avril*, 1761.

Ce journal, imaginé jadis par M. de Campigneules, auteur de quelques brochures ignorées, mourut presque en naissant. On ne s'attendoit point à le voir renaître. M. de la Louptiere a eu le courage de le ressusciter; le plan du nouveau journaliste est de donner la notice de tous les ouvrages composés par des auteurs femelles; &, lorsque ce fonds lui manquera, il se propose de faire connoître aux dames les nouveautés qui pourront les intéresser, quel que puisse être le sexe de l'auteur. Malgré l'étendue de ce projet, M. de la Louptiere pourroit être souvent réduit à sec : car, toute frivole que soit la nation, il paroît très-peu de jolies frivolités, & il a besoin de bagatelles agréables pour plaire aux lecteurs qu'il a principalement en vue; mais il a une ressource que peu de journalistes sont en état de trouver en eux-mêmes, c'est de suppléer à la disette de nos écrivains par sa propre abondance. Le mercure de France qui depuis long-temps est orné des pièces fugitives de M. de la Louptiere, fournit des preuves irrécusables de la fécondité de notre auteur. Dans le journal que nous annonçons, on trouvera plusieurs morceaux de sa façon, dont quelques-uns sont très-jolis.

On s'abonne en tout temps pour le *Journal des dames*, chez *Quillau*, *rue S. Jacques*, *vis-à-vis le Plessis.* Le prix de l'abonnement est de 12 livres par an pour Paris, & 4 sols par cahier, de port, pour la province. Il en paroît un cahier de quatre feuilles *in*-12, par mois.

Livres étrangers qui se trouvent à Paris, chez Tilliard; libraire, quai des Augustins, à S. Benoit.

Opere posthume di Pietro Giannone, indiscia della sua storia civile del regno di napoli: con in fine la di lui professione di fede. Palmyra., 1755. 1 vol. *in*-4°.

Sancti Fulgentii Ruspensis episcopi, de gratia Dei & libero arbitrio hominis & prædestinatione sanctorum, opera quæ extant. Romæ, 1760. 2 vol. *in*-12.

De indulgentiis & requisitis præsertim ad eas recipiendas dispositionibus & catholicæ ecclesiæ doctrinæ in conferendis ac recipiendis iisdem illustratio. Ant. Nicol. Giunchi. Romæ, 1760. 1 vol. *in*-12.

Monumenta dominationis pontificiæ, sivè codex Carolinus juxtà autographum Vindobonense, &c. operâ & studio Cajetani Cenni. Romæ, 1760. 1 vol. *in*-4°.

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard: autrement ils seront retardés de huit jours.

ON souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 17.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 27 Avril.

SCIENCES.

Académies.

L'Académie des sciences, belles-lettres & [ar]ts d'Amiens ayant demandé en 1751, *quel a* [été] *l'état du commerce en France sous les rois de* [la] *première & de la seconde race*; & en 1755, [q]*uel a été l'état du commerce en France depuis* [H]*ugues Capet jusqu'à François I*; elle deman[de] : *Quel a été l'état du commerce en France depuis* [le] *règne de François I., jusqu'à celui de Louis XIV.* [ex]*clusivement.*

R

Les conditions sont les mêmes que celles q prescrivent les autres académies; il faut adress les ouvrages destinés à concourir, à M. *Baro* secrétaire de l'académie.

Botanique.

M. Gauthier, médecin des facultés de Pa & de Montpellier, commencera le 4 Mai p chain, *dans son jardin du fauxbourg S. Jacqu vis-à vis les filles de la visitation*, un cours botanique qu'il continuera tout l'été; les leço se feront tous les jours à quatre heures après m di. Ce cours embrasse non-seulement les plan usuelles qu'on trouvera dans son jardin, m même les plantes étrangeres. Il en fera une a lyse raisonnée, traitera de leur nature, des d férents systêmes & des divisions admises classes, genres & espèces; il y développera m me les propriétés connues de chaque plante, l'usage auquel on a coutume de les appliqu

Médecine.

Le sieur de Boncourt annonce une eau s cifique pour l'hydropisie, & cite un nombre malades guéris par la vertu de cette eau. C qui voudront vérifier la bonté de son reméd peuvent s'adresser chez lui, *rue d'Orléans Honoré, à la maison neuve.*

Une des choses qui impatientent le plus un
mme qui est hors de son pays, c'est de ne
int entendre la langue de celui qu'il habite;
is cette impatience est un vrai supplice lors-
e cet étranger tombe malade. Comment faire
nnoître ses besoins, dont quelquefois les plus
ers sont les plus soulageants? Un interprète est
is alors un dieu tutélaire, & c'est ce qui engage
apprendre à nos lecteurs que la dame Garnier,
rde-malade, double titre pour le cas dont il
git, parle assez bien pour se faire entendre,
inglois, l'Italien, l'Espagnol & le Portugais.
eux de ces différentes nations qui se trou-
roient dans le cas d'avoir besoin de ses servi-
s, n'hésiteront vraisemblablement pas à la
éférer à toute autre.

Elle demeure *rue des SS. Peres, près la rue de l'Université, chez le sieur Bata, bourrelier.*

Cosmétique.

On trouve chez le sieur Dussaud, marchand,
de la vieille Draperie, près le palais, une eau
miel d'Angleterre dont se servent les dames
Angleterre pour conserver leur teint. Cette
est d'une odeur douce; elle dispense de l'u-
du blanc qui gâte beaucoup la peau. L'eau de
la nourrit & l'entretient; elle est d'ailleurs
e pour l'estomach, prise intérieurement.
s'en frotter, on en met une quarantaine de

gouttes dans une chopine d'eau, & on s'ap
çoit en peu de temps de la blancheur qu'
produit.

Optique-Perſpective.

M. Malhortie, ancien élève de M. Blon
architecte du roi, ouvrira chez lui le Dimar
3 Mai 1761 à deux heures & demie après
di jusqu'à quatre heures, un cours *gratuit* de
pective qu'il continuera immédiatement
les Dimanches ſuivants à pareille heure. Ce c
aura pour premier objet de faciliter aux per
nes qui ſe deſtinent à la pratique des arts u
& agréables, l'intelligence des formes de
les corps vus ſous tous les points de vue i
ginables & la ſcience de tracer leurs appare
ſur le tableau d'une manière certaine & in
lible. Le ſecond objet de ce cours eſt de ſe
de préliminaire à celui d'architecture qui
ſuivre immédiatement après. Il eſt auſſi util
repréſenter en perſpective les objets que l'on
montre pour en faire voir les apparences
ſuelles que doit donner l'exécution, que la
métrie qu'il a traitée précédemment eſt n
ſaire pour deſſiner toutes les faces géomét
des mêmes objets.

M. Malhortie continue toujours d'enſei
l'architecture, les mathématiques & le d
en ville & chez lui, ſelon que les perſon
jugent à propos.

Il demeure *rue de Grenelle S. Honoré, p
vis-à-vis celle des deux Ecus, dans l'allé
'nant le ſellier-caroſſier, ſur le devant.*

Hydraulique.

Le sieur Thibault, maître plombier & machiniste des bâtiments du roi, a trouvé un nouveau moyen de souder les tuyaux de plomb plus solide & plus avantageux à tous égards que les différentes méthodes dont on a fait usage jusqu'à présent. On peut ployer les tuyaux soudés par M. Thibault, dans toutes les courbes possibles, sans qu'on ait à craindre la moindre rupture dans les parties soudées, ce qui arrivoit fréquemment en suivant l'ancienne manière, de sorte qu'il en résulteroit une grande œconomie tant pour les ouvrages publics que pour ceux des particuliers qui veulent orner leur jardin de jets d'eau; on sçait combien de dépenses occasionnent les réparations fréquentes qu'exige l'entretien des canaux qui y fournissent une eau pérenne. Le sieur Thibault propose pour preuve de la bonté de sa méthode, les tuyaux qui servent la pièce du dragon à Versailles, qu'il a ressoudées il y a six ans, & qui n'ont eu besoin d'aucune réparation depuis. Il est en état de fournir des certificats d'approbation de plusieurs membres de l'académie d'architecture, qui ont eu occasion de mettre en œuvre les talents du sieur Thibault. On peut en voir des preuves dans plusieurs maisons particulieres, & notamment à l'hôtel des postes, où le sieur Thibault a été chargé de la distribution des eaux qui y sont nécessaires. Il se prépare aussi à faire voir dans peu le modèle d'une machine propre à opérer

les mêmes effets que la pompe du pont Notre Dame, d'une manière infiniment plus simpl Il en a aussi exécuté une autre pour servir au épuisements, au moyen de laquelle il élève 3 tonneaux d'eau par heure. Cette machine e d'une manœuvre aisée & d'un entretien pe couteux. Le sieur Thibault offre d'entreprend tel épuisement qu'on voudra, moyennant 11 livres pour 30 pieds d'eau; 130 livres, pour 4 à 50; 150 livres, pour 60; 200 livres, po 100 pieds, &c. à *prorata* de la plus ou moi grande profondeur. On peut aussi s'adresser a sieur Thibault, pour avoir toutes sortes de pon pes.

C'est aussi chez le sieur Thibault que se tro vent le spalme-mastic, & le spalme-corroi de manufacture royale établie au Pecq, près S. Ge main en Laye, par M. Benard, privilégié d roi pour cette composition. On sçait que c'e une sorte de stuc très-fort qui sert à remplir le joints des dalles & à empêcher l'infiltration d eaux pluviales sur les terrasses, &c. mais le spa me-corroi peut encore servir à carener les na vires & bateaux de rivière, ce qui le rend d'u utilité plus générale.

Méchanique.

On cherche tous les jours à rendre les voitur plus commodes & plus sûres; celles qui so destinées aux voyages méritent à cet égard pl d'attention. Le sellier de la maison d'Orléan vient d'en construire une très-belle destinée a

service du prince ; elle peut contenir aisément six personnes, elle a deux panneaux de glace de chaque côté outre la glace du devant, & a, comme celle dont nous avons parlé dans notre dernière feuille & comme l'inversable de M. le chevalier de Garsault, son entrée par derrière, à laquelle on passe au moyen d'un large plancher garni où l'on monte par une botte. Elle a encore cela de commun avec l'inversable qu'elle est traversée à la hauteur des portières non pas par le brancard, mais par de longues soupentes de boyau qui sont attachées à de grands montants devant & derrière : on a ménagé le long de ces soupentes huit poulies dorées, quatre de chaque côté, sur lesquelles elles roulent ; ces poulies facilitent leur mouvement & les font jouer facilement, soit pour obéir au mouvement du carosse, soit pour les tendre lorsqu'on veut serrer les crics. Au reste, le train est une grande flèche qui tient à l'avant-train par une double ferrure ceintrée sous laquelle passent les roues de devant qui ne sont que d'un tiers plus petites que celles de derrière. Cette voiture roule facilement & n'est point trop lourde ; elle est d'ailleurs d'un très-bon goût dans l'uni, sa forme la met à l'abri de bien des accidents auxquels les voyages n'exposent que trop souvent, elle est très-douce.

COMMERCE.

Industrie.

DEPUIS que les contours se multiplient parmi nous, il est plus nécessaire que jamais de courber les verres & les glaces que l'on veut placer dans des encoignures & des places contournées. Il s'est établi depuis peu à Paris des fabriques pour les courber, & le sieur Ferret a trouvé un moyen de le faire, sans qu'ils aient besoin d'être repolis après, ce qui le met en état de les donner à très-bon compte ; il les perce de telle grosseur que l'on desire, il fait des bizeaux & tous autres ouvrages pour croisées, chassis, lanternes & autres meubles quels qu'ils soient, où le verre a besoin d'être contourné & ajusté. On trouvera chez le sieur Ferret des cristaux de toutes grandeurs pour cartels & autres pièces à l'usage des horlogers. Il fait tous les profils qu'on lui demande, & il a simplifié l'opération qu'exige ce travail, de manière à pouvoir faire au besoin un parti raisonnable aux acheteurs.

Le sieur Ferret demeure *rue de l'Oursine, fauxbourg S. Marceau, vis-à-vis le grand Dauphin.*

ARTS.

Gravure.

On vient de mettre au jour deux vues intéressantes destinées pour l'optique. Elles représentent le bassin de la rivière de Seine, pris entre le pont royal & Chaillot. Dans la première qui regarde le pont royal, on voit lancer la frégate Parisienne. Beaucoup de monde attiré par la nouveauté du spectacle, forme différents grouppes dans des bateaux & sur les parapets. Dans la seconde qui regarde Chaillot, on voit la même frégate armée de ses mats & de ses voiles & accompagnée de sa chalouppe; des passagers, des bateaux, des trains flottants remplissent la Seine. Ces deux estampes sont dessinées avec exactitude & exécutées avec beaucoup de goût. On les trouve chez le S[r] Huquier fils, graveur & marchand d'Estampes, *rue S. Jacques, au-dessus de celle des Mathurins, au grand S. Remi.* Il augmente tous les jours sa collection de vues par des morceaux choisis & enluminés avec soin & vérité.

Le S[r] Loyer, graveur, *rue S. Jacques, vis-à-vis le collège du Plessis*, vient de graver un parallèle de grands entablements & de charpentes à l'Italienne, en sept planches, compris le frontispice, dont quatre d'entablements & deux de charpentes. Les entablements sont celui de M. Boifrand, exécuté au bâtiment des Enfants-

trouvés, près N. D. de Paris; celui de M. Soufflot, exécuté à la sacristie de l'église N. D. celui de M. Rinaldi, exécuté à l'académie royale de France, à Rome; le quatrième est un projet d'entablement dorique de M. Dumont, architecte.

Les morceaux de charpente exécutés à Rome, sont celle de S. André della Valle, celle du palais de l'académie de France, & celle de la salle des machines du théâtre d'Argentine. Tous ces morceaux levés & dessinés par M. Dumont, architecte, sont cottés de leurs proportions, ce qui les rend plus utiles; ils sont gravés avec soin & profilés avec goût.

Le même graveur a mis au jour le *Pont triomphal*, morceau d'architecture en hauteur, gravé avec beaucoup de propreté, d'après Pitteaux, architecte: Il est dédié à M. Descamps, peintre.

Ces deux articles se trouvent chez l'auteur, & chez le sieur Huquier, fils, *rue S. Jacques*.

La loterie de l'école royale militaire vient de donner l'idée d'un nouveau jeu de cartes où les ternes & les quarnes sont à son imitation le principal ressort du jeu. Il se joue avec un jeu de piquet à deux, à trois, ou à quatre personnes. A deux, chacun prend 12 cartes; à quatre, chacun en prend 6; & à trois, chacun en prend 8; ensorte qu'il reste toujours 8 cartes au talon, dont celui qui fait retourne la dernière qui fait la triomphe ou la couleur de l'a-tout. On écarte 4 cartes, si l'on joue à deux; 2 cartes, si l'on

joue à quatre ; & trois, si l'on joue à trois : chacun baisse & montre ses ternes ou ses quarnes s'il en a, qui valent tous un nombre de points proportionnés à la hauteur de la carte ; on joue ensuite comme aux autres jeux pour les levées dont chacune vaut quatre points, & celui qui a le plutôt 150 points, est le gagnant ; le quarne de rois vaut 40 points, le terne 30 & les autres à proportion ; en sorte que lorsqu'on en est fourni, on a bientôt fini la partie.

SPECTACLES.

On vient de construire à Parme un théâtre pour représenter des pièces à machines dans le goût des opéra François. Les théâtres d'Italie dont on connoît la noblesse & la grandeur, & auprès desquels ceux de Paris paroissent être des treteaux de tabarins, manquent presque tous des machines nécessaires pour opérer des changements & des vols. C'est, dit-on, aux changements & aux vols qu'est due l'illusion qui est l'ame de ce genre de spectacle ; mais peut-être aussi que les Italiens n'en avoient pas fait usage, parce qu'ils avoient senti que jamais l'illusion ne pouvoit être complette, & que la corde qui soutient le char d'un dieu, ressemble au bout d'oreille de l'âne couvert de la peau du Lion, & décèle trop grossièrement l'homme. Quoiqu'il en soit, on a exécuté plusieurs opéra François sur ce nouveau théâtre, entr'autres *Hippolyte &*

Aricie. Qui auroit dit que l'abbé Pellegrin eût remplacé l'abbé Metastasio en Italie ? C'est comme si on faisoit succéder sur le théâtre François les barcaroles des chanteurs de la place S. Marc, aux chefs-d'œuvres des Corneilles & des Molieres.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LE PATRIOTE ARTESIEN. Par M. de Neuf-églises, *ancien officier de cavalerie.* Longum iter per præcepta, breve & efficax per exempla. *A Paris, chez* Despilly, *rue S. Jacques*; le Clerc, *au Palais*. 1761. vol. *in*-8°. de 350 pages.

Cet ouvrage a pour objet l'*agriculture*, le *commerce* & les *arts*, considérés relativement à la province d'Artois. Dans la premiere partie, après avoir jetté un coup d'œil sur les temps auxquels l'agriculture étoit florissante dans cette province, l'auteur recherche les causes de sa décadence & de son état actuel, la sagacité & le discernement qu'on ne peut que remarquer à cet égard, sont un très-grand préjugé en faveur des moyens qu'il indique pour rendre l'agriculture à son état primitif.

Dans la seconde partie qui traite du commerce, il développe avec netteté & justesse tout ce qui concerne l'ordre des nécessités premieres, l'importation, l'exportation, &c.

Dans la 3e partie, il indique les moyens de créer, d'étendre & de protéger efficacement les arts utiles dans sa patrie.

L'estimable auteur de l'utile ouvrage que nous annonçons, a pressenti que son livre pourroit intéresser plus que les Artesiens seulement, » Quoique mon dessein, dit-» il, n'ait été d'écrire que pour la province d'*Artois*, & » prouver à ma patrie mon zèle & mon attachement, » cependant toute ma nation pourra profiter de mes ré-» flexions, parce qu'il n'y a aucune province qui ne puisse

» être dans le même cas sous différents rapports. » C'est ainsi que s'exprime notre auteur ; mais ce n'est pas seulement à une province & à une nation qu'il peut être utile, c'est à toutes. Car quel est le peuple qui n'ait encore bien des choses à faire pour parvenir à la perfection dans l'agriculture, le commerce & les arts ? Est-on encore convenu d'un systême constant sur ces importants objets ? A peine l'agriculture commence-t-elle à être honorée ; c'est depuis peu de jours, pour ainsi dire, qu'on voit cette science la premiere & la plus noble de toutes, avoir quelques sectateurs distingués, & jusqu'à ce que ceux qui ont pénétré le plus avant dans ses secrets, aient fait passer les vérités que l'étude & l'expérience leur révèlent dans la tête du plus ignorant & du plus opiniâtre laboureur, les vrais patriotes ne doivent cesser de faire entendre leur voix.

PLANTATION ET CULTURE DU MURIER. Au Mans, chez Monnoyer, *imprimeur du roi.* 1761. Brochure de 20 *pages in*-4°.

Nous avons parlé dans notre dernière feuille de l'établissement d'une société d'agriculture dans la généralité de Tours. L'utile mémoire que nous annonçons aujourd'hui, est l'ouvrage d'un membre de cette société pour le bureau du Mans. Le principal objet de ce mémoire, est la maniere de transplanter le murier, & à ce sujet, on nous donne une suite d'observations sur la plantation du murier blanc, sur celle du murier à basse tige ou en buisson & sur celle de la pourrette ou le petit plant provenu du semis de la graine des mures. On examine la maniére de planter le murier dans le Quercy & en Languedoc, de laquelle il résulte beaucoup d'épargne sur les frais de la plantation & de l'entretien de cet arbre utile.

LA COUTUME DE BAREGE, conférée avec les usages ou coutume non-écrite du pays de Lavedan, de la ville de Lourde, de la baronnie des Angles, marquisat de Benac, & autres endroits dépendants de la province de Bigorre ; » où l'on fait connoître le véritable esprit & le » sens de ces coûtumes, soit en rapprochant leurs propres » dispositions les unes des autres, soit en indiquant la

» manière dont elles sont interprétées dans l'usage ; & » où l'on trouvera traitées beaucoup de questions aux» quelles ces coûtumes peuvent donner lieu ». *Par M.* Nogués, avocat en parlement. *A Toulouse, chez* Desclassan. *in-8° de 490 pages.*

Cet ouvrage absolument nécessaire aux habitants de la vallée de Barege & lieux circonvoisins, peut être utile à tous les jurisconsultes. Le sage gémit de voir des compatriotes soumis à des loix différentes ; mais tant que cette malheureuse suite de notre ancienne barbarie subsistera, il n'est permis a aucun avocat d'ignorer quels sont les réglements particuliers à telle ou telle province. M. Nogués a éclairci avec beaucoup de sagacité & de patience ce qui concerne sa patrie, qui quoique située en pays de droit écrit & dans le ressort du parlement de Toulouse, n'en a pas moins une coûtume particulière, &c. Les articles de cette coûtume étoient rédigés si obscurément, qu'ils donnoient lieu à des contestations d'autant plus fréquentes, que la loi étoit moins intelligible. M. Nogués a répandu de la lumière dans ce chaos, & son ouvrage pourra diminuer le nombre des procès. Ce qui n'est pas un petit mérite. Les actes qui sont rapportés dans cet ouvrage sont exactement conformes aux originaux, selon qu'il est attesté dans la forme la plus authentique par M. Jean Henri Formacidan, premier consul de la ville de Luz & vallée de Barege en 1759, & par M. Felix Lacrampe, premier consul en 1760.

I *HOMÉLIES SUR LES EVANGILES DE TOUS LES DIMANCHES ET DES PRINCIPALES FÊTES DE L'ANNÉE.* Par M. Thiébaut, licentié & ancien professeur de théologie, supérieur du seminaire de S. Simon du diocèse de Metz. *A Metz, chez* Joseph Collignon, *imprimeur du roi ; & se trouve à Paris, chez* Hérissant, *rue S. Jacques.* 4 vol. *in-12.* 1761.

L'auteur définit l'homélie, une explication simple & pieuse de toutes les sentences renfermées dans un évangile ou une épître. Dans un discours préliminaire sur cette espèce de composition, l'on en distingue de trois sortes : la premiere dans laquelle on explique toutes les paroles

de l'Evangile verset par verset, qu'on accompagne d'affections & de moralités qui paroissent leur convenir ; c'est la méthode ordinaire des peres. La seconde, qui est plus familière à S. Chrysostome, est une explication exacte de toutes les parties de l'évangile, suivie d'une grande morale : en ce genre d'homélie, l'explication est comme un premier point & la morale un second. La troisiéme est une explication de l'évangile, divisée & réduite à certains chefs principaux. C'est à celle-ci qu'on donne la préférence, en faisant connoître qu'elle a les avantages des deux premières, & qu'elle n'en a pas les défauts L'homélie est la plus excellente de toutes les manières d'enseigner, & suivant un théologien, une homélie, quoique foible, passera pour un sermon médiocre, & des homélies médiocres ont mis le ministre au rang des bons prédicateurs. L'auteur donne les règles qui servent à composer ces sortes d'instructions : le discours préliminaire qui les renferme n'a que 36 pages, mais aux préceptes courts & précis, succédent des exemples très-multipliés, ce sont des homélies sur les évangiles de tous les Dimanches & des principales fêtes de l'année : elles forment toutes un discours sur un point particulier de religion ou de morale.

PLAIDOYERS ET MÉMOIRES, *contenant des questions intéressantes, tant en matières civiles, canoniques & criminelles, que de police & de commerce; avec les jugements & leurs motifs sommaires & plusieurs discours sur différentes matières, soit de droit public, soit d'histoire.* Par M. Mannory, ancien avocat au parlement. *A Paris*, chez Hérissant, *rue neuve Notre-Dame*. Tome VI. 1760.

Nous avons annoncé les tomes précédents, & celui-ci étant très-digne de ses ainés, nous ne pourrions que nous répéter. Un recueil de plaidoyers n'est point susceptible d'analyse, il nous suffit de dire que ceux qui sont contenus dans le volume que nous annonçons, ont pour objet des causes traitées à la grand'chambre, & que les sujets en sont intéressants. Ces mémoires sont précédés d'un discours préliminaire *sur la liberté nécessaire à l'avocat*. Cette liberté consiste à exposer dans toute leur force les faits & les raisons qui peuvent servir à la défense du malheureux. Nulle

considération ne doit retenir le patron d'un client opprimé. Il doit ne rien taire de ce qui peut confondre l'accusateur, mais aussi il faut n'avancer que des vérités & des vérités relatives à la cause, sans quoi cette juste liberté dégénere en licence odieuse, & l'avocat devient délateur; qualité infame qui est incompatible avec la noblesse de son état. M. Mannory développe l'idée qu'on doit se faire de la liberté du barreau avec beaucoup de clarté & de précision, & les conséquences qu'il tire des principes qu'il pose, sont toutes appuyées, ainsi que les principes, de l'autorité de l'illustre M. Daguesseau.

Livres étrangers, qui se trouvent à Paris, chez Tilliard, libraire, quai des Augustins, à S. Benoit.

Vita di Michel-Angiolo Buonarroti pittore, scultore ed architetto Fiorentino, scritta da Georgio Vasari. Roma, 1760. 1 vol. *in*-4°.

Vite de' più eccellenti pittori scultori ed architetti, scritte da Georgio Vasari, con note, &c. nuova edizione. Roma, 1760. 3 vol. *in*-4°. con molte figure.

Ceux qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard: autrement ils seront retardés de huit jours.

On souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Les Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 18.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 4 Mai.

SCIENCES.

Physique-œconomique.

Mémoire sur l'usage œconomique du Digesteur *de Papin, donné au public par la société des belles-lettres, sciences & arts de Clermont-Ferrand, par M. ***, ancien secrétaire de la même société.*

LE *Digesteur* de Papin, ainsi appellé à cause de la force prodigieuse de son action digestive, *est une marmite bouchée comme hermétiquement au*

S

moyen d'un limbe de carton mouillé interposé entre l'orifice & le couvercle de cette marmite. Ce digesteur, tel que Papin l'avoit imaginé & construit, avoit une très-grande épaisseur & opéroit aussi en moins d'une minute des digestions surprenantes. Les os, l'ivoire, & les bois les plus durs y étoient ramollis & rendus friables. Cette machine, entr'autres avantages, avoit nécessairement celui de donner des extraits plus parfaits que ceux qu'on obtient dans des vaisseaux fermés moins exactement, & conséquemment sujets aux inconvénients de l'évaporation. La force de son action qui le rendoit propre à faire des bouillons très-bons & très-nourrissants avec des matières de rebut telles que les os de viande, faisoit regretter aux physiciens qui sentoient jusqu'où pouvoient s'étendre les ressources d'une telle machine, que l'usage en fût absolument proscrit; mais les dangers qui en pouvoient résulter, étoient trop imminents pour qu'on soit étonné de ce non-usage. La machine de Papin, telle qu'il l'avoit construite, étoit sujette à des explosions comparables à l'éclat des bombes, à des sifflements & à des éruptions pareilles à celles de l'Eolipyle; de sorte qu'outre le danger qu'il y avoit à en approcher, elle ne pouvoit être maniée que par des physiciens ou des artistes habiles, & qu'ainsi on ne pouvoit en confier l'usage aux personnes de la condition de celles qu'on charge de faire du bouillon pour les pauvres; car c'est principalement aux pauvres que peut être utile le digesteur. L'auteur du mémoire dont nous parlons, convaincu des avantages qui

résulteroient de l'usage du digesteur, s'est appliqué à lever ou à surmonter les difficultés que nous venons d'exposer. Il y a si bien réussi, aidé des lumières d'un autre bon citoyen qui se servoit de la machine de Papin avec succès, & secondé par l'académie dont il est membre, qu'il a construit un digesteur qui n'est point sujet aux inconvénients de celui de Papin & par lequel on obtient les mêmes résultats. De sorte que depuis le mois de Janvier 1759, on fabrique à Clermont-Ferrand, avec le nouveau digesteur, du bouillon très-bon & très-succulent avec les os de viande, à l'usage des pauvres, ce qui est d'une ressource infiniment étendue dans les temps de misere. (*) M. de Ballainvilliers, intendant de la province & honoraire de la société, ayant été témoin du succès des opérations, en rendit compte à la cour qui lui en donna, ainsi qu'à l'académie, les plus grandes marques de satisfaction. Ces opérations ont été rectifiées & simplifiées au point que depuis plus d'un an, les membres de l'académie de Clermont qui les ont mis en usage, ne sont plus que simples spectateurs des bons effets que produisent les digesteurs & des fruits précieux qu'en retirent les pauvres habitants.

Tel est l'exposé historique que contient le mémoire dont nous rendons compte, ensuite de

(*) Le suc osseux sur-tout pouvant se réduire en tablettes avec lesquelles on fait du bouillon excellent; ces tablettes qui se peuvent transporter par-tout, sont inaltérables & offrent un secours très-prompt & si peu dispendieux, que la tablette ne revient pas à deux liards, toute dépense faite.

quoi, on trouve la deſcription du nouveau Digeſteur, la manière de le conſtruire & de s'en ſervir, celle de faire du bouillon & des tablettes de bouillon, les précautions qu'il faut prendre pour prévenir les accidents, & généralement tous les détails néceſſaires pour le ſuccès de l'opération. Ce mémoire eſt diviſé en chapitres & en paragraphes, & eſt écrit d'un ſtyle ſimple, clair, méthodique, & concis; tel en un mot qu'il le faut pour traiter des ſujets de ce genre. L'auteur conclud par ces réflexions auxquelles on ne peut trop applaudir: » Après tous ces déve-
» loppements, je n'oſe preſque exhorter ceux
» qui ſont en état de faire le bien à ne pas né-
» gliger celui-ci, tant je ſuis convaincu que
» ce ſeroit leur faire une eſpèce d'injure que de
» les ſuppoſer indifférents à un ſi grand bien:
» Ainſi je me borne à remarquer que comme il
» n'eſt point de régiment, point de vaiſſeau
» de guerre ou marchand, point de ville un peu
» conſidérable, point de fabrique riche, point
» d'hôpital d'une certaine claſſe, point de ſei-
» gneur de terres opulent, point de riche béné-
» ficier qui ne puiſſe avoir ſous ſa main un ar-
» tiſte, ou une eſpèce d'artiſte en état de ma-
» nier le digeſteur, il n'eſt auſſi aucun de ceux
» qui préſident à ces différentes adminiſtrations
» qui ne puiſſe & par conſéquent qui ne doive à
» lui-même de faire uſage de ces machines ſi pré-
» cieuſes à l'humanité. Machines par leſquelles
» il ſemble que la providence nous offre dans
» les reſſources de l'art, de quoi ſuppléer à l'in-
» ſuffiſance du produit des viandes dans un

» temps où la misere & l'infirmité qui en est
» une suite, rendent l'usage du bouillon gras né-
» cessaire à un plus grand nombre de citoyens,
» & singulièrement à nos pauvres cultivateurs
» lorsqu'ils sont malades ou infirmes; c'est-à-
» dire, à ces hommes nourriciers de tous les
» autres hommes, dont la vie est dans tous les
» pays du monde la vie de l'état.

Ce mémoire se trouve à Paris chez Lambert, *rue de la comédie Françoise.*

Botanique.

On a cru jusqu'à présent que les étamines des fleurs fournissoient aux abeilles la matière du miel. Les observations faites dernièrement sur cette matière, ont enfin détrompé de ce préjugé. Le vrai siége du miel dans les fleurs n'a pas échappé à l'œil pénétrant du fameux M. Linnæus. Après plusieurs expériences, il a été constaté que dans le fond du calice des fleurs sur lesquelles les abeilles recueillent le miel, il se trouve un petit tubercule plus ou moins apparent : ce tubercule est une espèce de glande qui filtre le miel & à laquelle les naturalistes ont donné le nom de *nectaire*. Ce nectaire est plus ou moins abondant dans les différentes plantes. Celles qui en manquent, sont négligées par les abeilles, comme ne fournissant aucune parcelle de la matière précieuse qu'elles cherchent. Il est donc utile de connoître les plantes dont le nectaire est plus fourni pour les multiplier autour des ruches.

Leçons de Langues Allemande, Angloise, Orientales, &c. &c.

Les personnes qui voudront apprendre l'Allemand, l'Anglois, ou quelque langue Orientale, peuvent s'adresser au sieur de Gueldre, Levantin, qui a profité de ses voyages au point de sçavoir également bien presque toutes les langues vivantes d'Europe, outre celles d'Asie qu'il sçavoit avant de quitter sa patrie. Il paroît difficile qu'un homme puisse avoir logé dans sa mémoire tant de grammatications différentes, c'est pourtant ce dont le sieur de Gueldre assure le public. Il ne faut pas juger par sa manière de parler & d'écrire en François, de la profondeur de ses connoissances, eu égard aux idiômes des autres nations. Il demeure *rue des vieilles Etuves S. Honoré, à l'hôtel de Carignan.*

On sçait combien l'Anglois est difficile à prononcer; rarement un homme qui n'a pas vécu long-temps en Angleterre &. même dans sa jeunesse, vient-il à bout de ployer son organe aux inflexions de cette Langue. M. O-Reilly dont nous avons annoncé les cours, n'exige que très-peu de temps pour former les François à la prononciation Angloise, & bien des gens ont douté du succès, vu le petit nombre des leçons. Le sieur Berry les étonnera bien davantage; par sa méthode, on doit être en état de bien prononcer l'Anglois dans huit jours, & il employe un terme proportionné à ce court espace de temps pour enseigner entièrement la langue. Il donne tous les

jours des leçons chez lui & va en ville. Il demeure *rue des Bourdonnois, au Lyon d'argent, maison de M. Cornet, marchand de soie.*

Méchanique - Acoustique.

Le sieur Pelletier, machiniste des enfants de France, vient de finir une machine organisée qui mérite d'être vûe par les connoisseurs, & qui a obtenu les suffrages & les applaudissements de tous ceux qui en ont vû l'effet. C'est un grand coffre haut & large de neuf pieds sur trois de profondeur. Le bas de ce coffre est occupé par cinq soufflets qu'un méchanisme très-simple fait agir & remplir de vent un réservoir qui le communique à deux cent cinquante tuyaux qui forment cinq jeux, de sorte qu'on peut jouer de cette espéce d'orgue sans l'aide d'un souffleur; mais cette orgue n'est point la seule chose contenue dans ce coffre : au-dessus des touches du clavier, est posé horisontalement un cylindre de cinq pieds & demi de long, & de 16 pouces de diamètre. Au premier coup d'œil, on croiroit, qu'à la grandeur près, ce cylindre est celui d'une serinette. Il est effectivement piqué de pointes & de reglettes de cuivre, comme ceux des serinettes, & ces reglettes servent aussi à élever ou à abaisser les touches d'un clavier supérieur, selon que l'exige la modulation. Mais ce qui rend le cylindre de M. Pelletier bien supérieur à celui d'une serinette, c'est que le sien exécute toutes les parties d'un concerto avec une précision admirable. Un mouvement semblable à celui

d'une pendule, mais infiniment plus simple & moins compliqué, puisqu'il n'est composé que de cinq piéces, fait tourner ce cylindre, le fait avancer lorsqu'il s'agit de changer d'air, &c. Nous avons été étonnés de la justesse avec laquelle ces morceaux de musique très-difficiles sont exécutés par cette machine. Cette justesse qui est l'effet de l'harmonie avec laquelle toutes les piéces s'engrenent les unes dans les autres, est principalement produite par la manière dont est construit le clavier supérieur ou le clavier du cylindre, qui est formé par des doubles vis & des doubles ressorts, ce qui doit nécessairement donner aux touches toute la précision possible.

Quant à la décoration extérieure de la machine, rien n'est plus noble, plus riche & orné avec plus de goût. La façade extérieure du coffre ressemble à un mausolée magnifique, deux pilastres blancs, ornés de festons dans lesquels sont entrelassés des hautbois dorés, & terminés au haut par deux lyres dorées, soutiennent une espéce d'architrave dorée avec sagesse & élégance, surmontée par un grouppe représentant les emblêmes sous lesquels on désigne communément la force, la valeur, la prudence, &c. La figure principale est un lion qui paroît appuyé sur une espéce de trophée élégamment dessiné & composé de tous ces différents attributs. Le corps de la machine paroît être bien couvert d'un riche tapis or & argent, sculpté avec beaucoup d'exactitude.

On verra encore chez le sieur Pelletier plusieurs autres machines de son invention, dont quelques-unes ont été admirées à Versailles. Elles

ſont de différents genres, & toutes conſtruites avec une ſimplicité ſingulière.

Les piéces de muſique, au reſte, qu'exécutent les machines du ſieur Pelletier ſont *l'ouverture du carnaval du Parnaſſe, trois parties; la gigue de Corelli, l'ouverture de Pygmalion, cinq parties avec baſſe; pluſieurs pièces de M. Mondonville, trois muſettes de M. Rameau, les ſauvages du même avec les variations de M. Guignon, &c. &c.*

Le cabinet du ſieur Pelletier eſt ouvert tous les jours après midi, depuis trois juſqu'à ſix heures, & le ſoir, depuis huit heures juſqu'à onze. On payera dans le jour trois livres par perſonne, & ſix livres pour le ſoir. Le ſieur Pelletier fera voir le méchaniſme intérieur de ces différentes piéces, & nous oſons aſſurer qu'on l'exhortera à cultiver un talent, dans lequel il peut ſe faire un nom célèbre.

COMMERCE.

Induſtrie.

LE ſieur Perpignan, gauffreur du roi, de M. le dauphin, & de pluſieurs ſeigneurs de la cour, a inventé une nouvelle gauffre pour toutes ſortes d'étoffes de ſoie unies, de France & des pays étrangers, ſoit pour des meubles, ſoit pour des habits, en plein & à bordure. Il gauffre auſſi des veſtes en ſoie, éta-

mine, voile, velours raz pour le deuil, & autres. On peut voir chez lui des échantillons de son industrie. Tous ceux qui en ont vu, ont été frappés de la beauté, du goût & de la solidité de ses ouvrages. Les personnes qui voudront lui faire l'honneur de l'employer, sont priées de s'y prendre de bonne heure, afin qu'il puisse leur rendre leurs habits au commencement de chaque saison. Il demeure *rue du cimetiere S. André-des-Arts, à la petite porte du collége de Boissy.*

Horlogerie.

Le sieur Berthoud, auteur du pendule que nous avons annoncé dans nos précédentes feuilles, a chez lui plusieurs autres pièces d'horlogerie qui prouvent son expérience & son habileté dans son art. Nous y avons remarqué entr'autres une pendule à poids qui va un an sans être remontée & dont le méchanisme est si simplifié que la sonnerie n'est composée que de trois roues; le pied de cette pendule porte un baromètre & un thermomètre à aiguilles, & offre dans la partie inférieure un secrétaire commode : le tout est orné de bronzes dorés d'un très-bon goût & est d'une très-belle forme. On trouve aussi chez cet habile horloger des montres à secondes & à répétition qui marquent le temps vrai & le temps moyen, sans que le rouage en soit trop compliqué; le cadran du temps vrai est mobile, de façon que les heures vont chercher l'aiguille : elles vont un mois avec la plus grande précision & coûtent

ſ000 livres. Le ſieur Berthoud demeure *rue du Harlay, au coin du quai des Orfévres.*

ARTS.

Peinture.

CHAQUE artiſte a un goût particulier qui le porte vers un genre d'objets plutôt que vers d'autres, & quoique les peintres comme les phyſiciens embraſſent toute la nature, chacun d'eux en particulier en ſaiſit une partie qui l'affecte davantage & qu'il conſidere plus attentivement ; de là la diviſion de ceux-ci en botaniſtes, aſtronomes, naturaliſtes, &c; & de ceux-là en payſagiſtes, portraitiſtes, peintres d'animaux, &c. La partie de l'hiſtoire naturelle a été juſqu'à préſent traitée d'une manière recherchée & plus ſouvent en miniature qu'autrement. Nous avons vu chez M. de Marcenay un tableau de coquillages traités d'une toute autre maniere ; ce tableau eſt peint largement, d'un beau coloris & d'une compoſition bien entendue. On y voit une porcelaine & une bouteille pleine d'eau, à travers laquelle paroît une coquille dont elle varie la teinte. Quelques coquillages ſur le devant ſont traités dans le plus grand détail ſans faire ſentir la gêne. L'artiſte a encore quelques autres morceaux de ce genre qui ne ſont point encore achevés. Nous invitons les connoiſſeurs à voir ces morceaux. M. de Marcenay demeure *quai de*

Conti, au coin de la rue de Guénégaud, chez M. Marin.

Figures en terre cuite sans coupe ni agraffe.

Un artiste ingénieux vient de trouver la composition d'une nouvelle matière qui doit beaucoup contribuer à l'embélissement de nos parcs & de nos jardins. Cet artiste est le sieur Hyme, Allemand de nation, sculpteur & poélier; les figures de terre qu'il compose, sont d'une seule pièce dans leur entier, sans coupe, sans agraffes, sans liaison enfin, & elles ont la propriété de résister aux injures de l'air dans toutes les saisons. On en trouve chez lui de toute sorte de grandeurs, & ce qui en fait le mérite, outre la bonté de la matière, c'est le choix des sujets, & l'élégance du dessein. Comme l'inventeur a sçu s'accommoder à tous les goûts, il a aussi trouvé l'art de donner à ses figures toute la beauté & toute la perfection que l'on remarque dans les ouvrages de nos plus habiles sculpteurs. Il invite les curieux à le venir voir; son magasin est *à l'entrée du fauxbourg S. Antoine, au grand duc de Bourgogne.*

Gravure.

Depuis que la gravure imite tous les traits du crayon, & que cette utile découverte se perfectionne, les desseins des bons maîtres se multiplient tous les jours pour l'instruction des jeunes artistes. On trouve chez le sieur Desmarteaux, l'un des inventeurs de cette manière

de graver, un livre d'animaux dessinés d'après différents maîtres, & traités avec toute la finesse que M. Desmarteaux met dans sa touche. On trouve aussi chez le sieur Chereau, *rue S. Jacques, aux deux Pilliers d'or*, un livre d'ornemens d'une fort bonne composition à l'usage des sculpteurs, serruriers, menuisiers, &c. Les artistes peuvent se procurer ces gravures à très-bon compte, & prendre le goût du grand & du beau, c'est une voie de communication ouverte entr'eux & les grands-hommes qui sont à la tête des arts.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

MÉMOIRE SUR LA NAVIGATION ET LE COMMERCE DU NORD, qui a remporté le prix au jugement de l'académie d'Amiens en l'année 1760. Par M. Duval, négociant au Havre. *A Amiens, chez* la veuve Godart; *& à Paris, chez* Lambert, *rue de la comédie Françoise.* 1760.

L'académie avoit demandé *quels sont les moyens de naviger dans les mers du Nord, avec les mêmes avantages que les autres peuples voisins, & par là d'y augmenter le commerce?* Ceux qui ont paru à M. Duval les plus propres à rétablir notre navigation & à augmenter notre commerce du Nord, sont 1°. D'armer nos navires avec moins de monde & que l'équipage en soit aussi fort. 2°. D'entrer en concurrence avec les autres peuples voisins pour les privilèges qui leur sont accordés dans les ports des mers du Nord. 3°. D'avoir des denrées & des marchandises dont le débit soit considérable dans les états du Nord. Pour simplifier la question, notre auteur traite du commerce du Nord, par la seule comparaison du commerce de

Petersbourg. Après avoir fait connoître nos avantages & ceux des autres peuples voisins, c'est-à-dire, des Anglois & des Hollandois, on fait voir que de la comparaison réciproque de ces avantages, résultent nos désavantages actuels dans cette navigation; ensuite de quoi on développe les moyens indiqués pour y naviger sur le même pied que les autres peuples voisins & par là y augmenter le commerce. Tel est le plan de cet excellent mémoire; ce plan est très-bien rempli, & les détails dans lesquels M. Duval a pu entrer, sont autant d'instructions solides dignes de l'attention & du citoyen & du gouvernement. Son mémoire a pour devise une maxime qui devroit être la base de tous les traités de commerce & que notre auteur regarde comme la seule cause qui puisse le rendre florissant: *La liberté est au commerce ce que l'air est à la vie animale.*

L'ESPRIT DES LANGUES, ou vraie & unique méthode pour apprendre sans dégoût & sans peine les langues mortes, de maniere à en saisir le génie & le caractere, appliquée à la langue Latine, exécutée sur le texte des meilleurs auteurs. Par M. Frere de Montizon, *maître de pension.* Premiere partie. *A Paris, chez* Lambert, *rue de la comédie Françoise, &* Guesfier, *rue du Hurpoix*, 1761.

L'étude de la langue Latine est, parmi nous, une des principales parties de l'éducation de la jeunesse. Sans vouloir décider ici, si l'on fait sagement de consacrer les premieres années d'un âge précieux à apprendre une langue morte dont la connoissance n'est de presque aucune utilité dans le cours de la vie, il est certain que le temps que l'on fait perdre à un enfant pour la sçavoir (& encore ne la sçait-il jamais qu'imparfaitement, du moins ne peut-il s'en assurer) ce temps pourroit être employé plus utilement à lui meubler la mémoire d'objets & d'idées qui concourussent à le rendre plus éclairé & plus vertueux, seul objet que puisse & doive avoir une bonne éducation. Quoiqu'il en soit, tant que le préjugé à l'égard de ce genre d'études subsistera parmi nous, on ne peut que sçavoir un gré infini à ceux qui, comme l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons, essayeront de trouver de nouveaux

moyens pour faciliter aux jeunes gens l'étude de cette langue. Il nous paroît que ceux que propose M. de Montizon dans son introduction peuvent effectivement abréger considérablement la carriere épineuse d'un jeune homme condamné à cette séche & rebutante étude, & même lui faire démêler de bonne heure la différence qu'il y a entre le génie de sa langue maternelle & celui de la langue Latine. Les méthodes d'enseigner connues sembloient éloigner cette connoissance qu'elles eussent dû procurer; comment étoit-il possible qu'un enfant pût s'accoutumer aux tours Latins tant qu'on lui faisoit faire ce qu'on appelle la construction & qu'on auroit dû nommer la destruction d'une phrase Latine? En plaçant les mots Latins dans le même ordre qu'ils auroient eu en François, il étoit impossible que l'écolier s'habituât à les voir rangés comme ils doivent l'être, pour que le discours soit Latin; de sorte qu'il arrivoit qu'en écrivant dans cette langue, il employoit les tours de la sienne, &c. M. de Montizon a obvié à cet inconvénient en donnant au François le tour Latin, c'est-à-dire, en faisant traduire la phrase dans l'ordre où elle est en Latin, & en indiquant ensuite par une *contre-traduction*, si l'on peut s'exprimer ainsi, comment il faut s'y prendre pour rendre ce François barbare en François pur. Cette méthode en faisant revenir l'écolier sur la même leçon, la lui grave plus profondément dans la mémoire, & il est à présumer qu'il lui en restera assez pour que dans la suite lorsqu'il aura par hazard besoin de se servir de la langue Latine, il la parle aussi passablement qu'il soit possible de parler une langue morte. Notre auteur a autant qu'il a pu simplifié & abrégé les regles de la grammaire Latine qu'il a réduites à 80. C'est encore un nombre effrayant; mais il paroîtra petit, si l'on veut se rappeller les volumineuses collections de préceptes donnés à cet égard. M. de Montizon pense avec raison qu'il faut à la jeunesse peu de préceptes & beaucoup d'exemples, & il s'est conduit conséquemment à cette idée. Il a choisi pour cette premiere partie le premier livre d'Eutrope.

Un petit vocabulaire de mots irréguliers termine le volume, & lorsque quelqu'un de ces mots donne occasion de parler d'un trait de mythologie ou d'histoire, notre auteur n'a pas manqué de la saisir.

DISSERTATION SUR LES VOYELLES ET SUR LES CONSONNES, & particulièrement sur la nature de l'i tréma, lorsqu'il est suivi d'une voyelle dans la même syllabe. Par M. *** de la société littéraire d'Arras.

Cette dissertation purement grammaticale, n'est autre chose qu'une explication de certaines propositions avancées par l'auteur dans un ouvrage intitulé : *Remarques diverses sur la prononciation & sur l'ortographe*, publié en 1757.

On vient d'ajouter à l'*Etat militaire de France, de MM. de Montandre*, dont nous avons annoncé la nouvelle édition, la promotion d'officiers généraux & de brigadiers, du 15 Février 1761. On trouve cet ouvrage *à Paris chez* Guillyn, *quai des Augustins.*

Livres étrangers qui se trouvent à Paris, chez Tilliard, libraire, quai des Augustins, à S. Benoît.

Ritratti de' pittori, scultori ed architetti insigni, cavati dall'opera di Giorgio Vasari, intagliati in rame da Francesco Bartolozzi ed Antonio Cappellani. Roma, 1760. *in*-4°.

Castiglione, poesie Latine e volgari, con note del Serassi. Roma, 1760. *in*-12.

Stay philosophiæ Newtonianæ recentioris, cum notis P. Boscovich, Tomus secundus. Romæ, 1760. *in*-8°. figuris.

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard : autrement ils seront retardés de huit jours.

ON souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 19.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 11 Mai.

SCIENCES.

Jurisprudence.

VENDREDI, 8 Mai, fut jugée à la grand'chambre, la célèbre affaire des Jésuites. Il s'agissoit dans ce procès important, de sçavoir si le général & la société des Jésuites seroient obligés de payer les lettres de change tirées par le pere de la Valette, supérieur de la maison de S. Pierre de la Martinique, sur ses correspondants de France; les Jésuites prétendoient qu'il étoit ridicule

de vouloir soumettre leurs maisons établies dans le royaume, au payement des dettes d'une autre maison dont l'établissement est à quinze cent lieues; mais leurs créanciers soutenoient que les engagements de tous les supérieurs des Jésuites sont solidaires, & sur-tout que ceux qui ont été contractés par le pere de la Valette, l'ont été pour toute la société, & au nom du général.

La carriere fut ouverte par les Jésuites eux-mêmes, qui distribuerent dans le commencement de la semaine sainte, une consultation en leur faveur, signée par plusieurs avocats fameux & rédigée par Me. Thevenot d'Essaule, avocat. Ce premier ouvrage fut suivi de fort près par un mémoire pour le sieur Cazotte & la demoiselle Fouque, porteurs de billets & lettres de change souscrits par le pere de la Valette. Ce mémoire que le public a lu avec la plus grande avidité, est composé par Mrs. Rouhette & Target fils, avocats au parlement. Enfin les audiences commencerent le Mardi 31 Mars. On ne plaida pas d'abord sur le fond de l'affaire; les Jésuites firent les plus grands efforts pour obtenir l'appointement de la cause, & cet incident qui fut plaidé du côté des Jésuites par Me. Babille, & du côté des sieurs Lioncy, correspondants & créanciers du P. de la Valette, par Mes Gerbier & Légouvé, dura trois audiences. Le sieur Cazotte & la demoiselle Fouque étoient intervenus dans la cause; mais Mes Rouhette & Target fils, leurs avocats, déclarerent qu'ils se désistoient de leur intervention, pour empêcher l'appointement. Cette première difficulté

fut terminée par un arrêt qui ordonna que la cause seroit plaidée, & qui fut reçu avec les plus grands applaudissements. On entama pour lors la question intéressante de la solidité. Me Légouvé plaida contre les Jésuites pour les syndics des créanciers des sieurs Lioncy, pendant trois audiences; Me. Thevenot répondit pour les Jésuites de la province de France, & remplit également trois audiences. Me Laget Bardelin plaida ensuite pendant une audience & demie pour les Jésuites des provinces de Lyon, de Toulouse, de Champagne & de Guyenne. Me Gerbier répliqua avec force à l'un & à l'autre, le Mercredi 6 Mai, jour auquel on avoit indiqué une audience extraordinaire; enfin la décision de l'affaire fut remise à Vendredi dernier.

Pendant le cours des plaidoieries, on avoit publié de part & d'autre plusieurs écrits. Me Lalourcé, conseil des sieurs Lioncy, a donné en leur faveur, une longue & belle consultation, pleine d'érudition & de recherches; Me Légouvé a fait imprimer son plaidoyer, & distribuer un précis intitulé : *Etat de la cause*. Du côté des Jésuites ont paru un mémoire en réponse à celui du sieur Cazotte & de la demoiselle Fouque, & un *Précis de l'affaire*; ces deux ouvrages ne sont signés que du procureur des Jésuites. Me Thevenot a fait imprimer son plaidoyer, Me Lager Bardelin a donné un mémoire pour ses parties. Mes Rouhette & Target fils, qui avoient été attaqués dans les plaidoieries, & dans les écrits, ont fait un second mémoire pour le sieur Cazotte & pour la de-

moiselle Fouque. Ces différents ouvrages joints aux deux premiers dont on a parlé plus haut, composent en tout dix pièces, dans lesquelles on a épuisé tout ce qui peut se dire pour ou contre les Jésuites. Le concours du public, qui avoit suivi cette cause avec le plus grand intérêt, redoubla encore le dernier jour. C'étoit M. le Peletier de S. Fargeau, avocat général, qui devoit porter la parole. Ce jeune Magistrat, aussi respectable par ses mœurs, qu'estimable par ses talens, parla pendant quatre heures dix huit minutes avec autant de sagesse & de force que de dignité. Il rendit le compte le plus scrupuleux des moyens qui avoient été proposés par les défenseurs des parties, il prouva ensuite que dans la société des Jésuites, les constitutions de cet ordre donnoient au général un pouvoir absolu sur les personnes, sur les volontés, & sur l'administration des biens. Il déclara en même-tems qu'il n'avoit point à considérer ces constitutions relativement à l'ordre public, parce qu'elles ont été dénoncées au parlement assemblé, & déposées au greffe. Il fit voir que le père de la Valette avoit fait un commerce immense & scandaleux, que ce commerce avoit été autorisé par le régime de la *société*; que les porteurs des lettres de change qui se montent à des sommes étonnantes, avoient une action ouverte contre le général & toute la *société*, que l'équité ne permettoit pas que ceux qui avoient fait exercer le commerce par un de leurs membres, en recueillissent le fruit sans en porter les charges; que la seule précau-

tion qu'il y eût à prendre, c'étoit de mettre à couvert les biens des Jésuites, destinés par leurs titres de fondation, à quelque service particulier. Il donna enfin ses conclusions, & l'arrêt les a suivies exactement.

Par cet Arrêt, le général des Jésuites qui avoit été assigné, mais qui n'avoit pas comparu, a été condamné, &, dans sa personne, toute la société des Jésuites, à rapporter dans deux mois les lettres de change qu'ils prétendoient avoir acquittées, afin que l'acceptation qui en a été faite par les Srs Lioncy soit rayée & biffée; à payer dans le terme d'une année toutes celles qui sont encore dûes, faute de quoi les sieurs Lioncy seront autorisés à en poursuivre le payement sur tous les biens des Jésuites en France, à l'exception de ceux que le général n'a pu engager au préjudice des dispositions faites par les fondateurs & les donateurs, ou des villes auxquels ces biens ont été irrévocablement affectés; à payer dans un mois 50000 liv. de dommages & intérêts aux sieurs Lioncy, ou des dommages & intérêts à donner par déclaration. Les Jésuites & leurs créanciers sont renvoyés par le même arrêt, devant deux négocians de Marseille, pour y régler leurs comptes; & la Cour fait en même-tems défense au P. de la Valette & à tous les autres Jésuites, d'exercer directement ou indirectement le négoce, sous telle peine qu'il appartiendra, conformément aux dispositions des canons, ordonnances & arrêts; les Jésuites sont condamnés aux dépens envers toutes les parties. Ce célèbre arrêt a été suivi des acclamations de tout le public.

Astronomie.

Passage de Venus sur le disque du Soleil, le 6 Juin 1761.

Nous approchons du temps où les astronomes chargés par les nations sçavantes d'observer cette conjonction, vont commencer leurs opérations. Nous avons dans nos précédentes feuilles donné les noms de ceux que les diverses académies de l'Europe ont envoyé dans les quatre parties du monde pour y faire leurs observations. Ce phénomène, attendu avec impatience par les astronomes, est d'autant plus remarquable qu'il est plus rare & plus intéressant pour la perfection de l'astronomie. Il parut pour la derniere fois en 1639; il doit reparoître en 1769, ensuite on ne le verra qu'au bout de 105 ans, en 1874.

Entrée du centre de Venus sur le Soleil, à 2 *heures* 22 *minutes* du matin.

Milieu du passage, à 5 *h.* 38 *m.*

Sortie du centre, à 8 *h.* 48 *m.*

L'observation de cette conjonction, entr'autres avantages, déterminera avec une précision étonnante la paralaxe du soleil, & par conséquent sa distance de la terre. Le choix des lieux les plus favorables pour cette opération, des astronomes les plus capables de la bien faire & les observations correspondantes qui se feront dans toutes les principales villes de l'Europe, nous assurent le succès le plus complet de cette entreprise.

M. de l'Isle vient de publier à cette occasion un avertissement sur les observations qu'il conviendra de faire. C'est une feuille *in*-8° qui se trouve chez les libraires qui débitent les nouveautés.

Cours de Botanique.

Le sieur Royer, marchand épicier-droguiste, *grande rue du fauxbourg saint Martin, à l'enseigne du Jardin des Plantes*, ouvrira cette année son cours de Botanique ordinaire, le 20 de ce mois.

Ses jardins sont meublés d'une infinité de plantes nouvelles qui n'y étoient pas l'an dernier, & ils sont dessinés de façon que les étudians pourront examiner aisément les plantes sans jamais se heurter. Il en distribuera toujours un catalogue raisonné;

Le prix du cours est six francs la premiere année, trois livres la seconde, & les suivantes *gratis* pour ceux qui se seront fait inscrire.

Quoique ce cours ne doive être ouvert que le 10 de Mai, les élèves & étudians en Botanique pourront déjà commencer à s'instruire, à cause de la grande quantité de plantes qui sortent tous les jours de terre. Pour la commodité du public, on démontrera à toute heure de la journée.

Paléographie.

Le sieur Batteney, archiviste, logé *rue des vieux Augustins, chez le sieur Loubet, débitant*

de tabac, lit & déchiffre à la première vue toutes sortes de vieilles écritures, à commencer par le neuviéme siécle, & apprend à déchiffrer en moins de trois mois, parfaitement, à quiconque sçaura un peu le Latin.

Il a composé un ouvrage pour apprendre à faire un arrangement d'archives par un inventaire général & raisonné, chronologique & historique, d'une maniere claire & précise, & à déchiffrer sans maître par le moyen d'un traité des abréviations de chaque siècle, par ordre alphabétique. Cet ouvrage a été approuvé par plusieurs membres de l'académie des belles-lettres & autres connoisseurs.

Méchanique - Acoustique.

En annonçant dans notre dernière feuille les machines organisées que nous avons vues chez le sieur Pelletier, nous avons oublié de donner son adresse. Nous nous hâtons de réparer cette omission en apprenant aux curieux que la demeure du sieur Pelletier est *rue Charlot au Marais*, *la premiere porte cochere à main gauche*, *en entrant par la rue de Bretagne*. Nous assurons de nouveau que les personnes qui iront voir ses machines en seront très-satisfaites.

Le prix est, comme nous l'avons dit, de 3 livres par personne le jour, & 6 livres aux bougies.

COMMERCE.

Industrie.

Indépendamment des effilés à dentelles & façonnés de diverses manieres, on brode aujourd'hui sur mousselines un bord de fil broché & arrêté sur la coupe par un point noué, ce qui forme un véritable effilé qui ne se rebrousse pas & n'a conséquemment pas besoin d'être peigné. Ces garnitures sont d'un bon service & se blanchissent aussi facilement que l'uni. On peut s'adresser pour s'en procurer, ainsi que des manchettes en broderie de tout prix & de toutes façons, à M. Prault marchand *rue Quinquempoix, vis à-vis l'ancien Bureau de la recette des rentes*, & à M. Milon, *rue Bourg-l'Abbé, vis-à-vis celle du grand Heurleur.*

Teinturerie.

La manufacture de M. Jacques Cottin, à l'Arcenal, qui comme tous les nouveaux établissements, n'a pris faveur que successivement & à mesure qu'on a reconnu la bonté de ses toiles, & la solidité de ses teintures n'avoit d'abord qu'un magasin & très-peu de dépôts hors du lieu de la fabrique. Comme la demande augmente tous les jours, monsieur Cottin vient de multiplier les entrepôts. On en trouve un grand nombre à Paris. Nous indiquerons

pour la commodité publique, les principaux dans l'une de nos feuilles.

ARTS.

Musique.

Voici les morceaux nouveaux de musique qu'on trouvera chez le sieur le Menu, *rue du Roule à la clef d'Or & aux adresses ordinaires.*

Recueil de jolis airs ajustés pour le violoncelle par le sieur Cupis, prix 6 livres.

Philinte, cantatille pour un dessus, avec accompagnement, par M. le Geay, prix, 2 liv. 8 sols.

On vient de faire un nouvel accompagnement pour la harpe, à la cantatille de *la Bergere timide.*

Gravure.

On trouve chez le sieur Joullain, *quai de la Mégisserie*, une estampe qui a pour titre: *le pauvre en son réduit*, gravée d'après M. Hallé, peintre du roi, par M. Patour, jeune artiste qui mérite d'être encouragé. *Prix* 12 sols.

SPECTACLES.

Comédie Italienne.

La signora Piccinelli a débuté, Mercredi dernier, à la comédie Italienne. Elle doit jouer les rôles de premières amoureuses dans les pièces Italiennes ; elle joint au talent nécessaire pour ces rôles, une belle voix dont elle se sert bien. Les comédiens Italiens ont donné pour le début de cette actrice une nouvelle pièce Italienne, nommée *la Cantatrice*, dans laquelle la signora Piccinelli joue le rôle de *Cantatrice*. L'inconstance ordinaire à *Celio*, est le pivot sur lequel roule toute la pièce. *Pantalon*, son pere, lui reproche dans la première scène, que sa légereté lui a déja fait manquer deux mariages sortables; *Celio* en convient ; mais enfin il aime *Rosaure*, fille du *Docteur*. *Pantalon* approuve ce mariage, *Rosaure* vient chez *Pantalon* avec son pere. Un moment après *Silvio*, ancien amoureux de *Rosaure*, arrive avec *Scapin*, son domestique, à qui il dit qu'il perdra plutôt la vie que de laisser épouser *Rosaure* à *Celio*. *Scapin* représente à son maître qu'il ne doit ni se tuer ni se battre, il lui rappelle que le premier objet aimable qui se présentera à *Celio* lui fera abandonner *Rosaure*. Il n'est donc question que de trouver cet objet. *Scapin* qui a sçu d'un postillon qu'il est arrivé une nouvelle *Cantatrice*, se propose d'introduire

cette *Cantatrice* chez M. *Pantalon*, sous prétexte d'augmenter les plaisirs de la nôce. Il assure son maître que *Celio* aimera cette *Cantatrice*, & abandonnera *Rosaure*. Cela ne manque pas d'arriver. *Scapin* avoit été domestique de *Pantalon*, ce qui lui donne, pour ainsi dire, le droit d'amener la *Cantatrice* chez lui. La signora Piccinelli prend séance & fait à l'assemblée son histoire. On la prie de chanter. Sa premiere ariette se sentit de l'émotion que cause ordinairement un début ; mais on y remarqua de la voix & de l'adresse. *Celio* enchanté de la *Cantatrice*, projette sur le champ de l'épouser. Il se trouve seul avec elle & lui parle de son amour naissant. La *Cantatrice* répond modestement & ne désespere point *Celio* ; il la prie de chanter, & la *Cantatrice* dans sa seconde ariette, agguérie & encouragée, confirma l'espérance que la première avoit donnée. *Silvio* instruit par *Scapin* de l'inclination nouvelle de *Celio*, vient chez *Pantalon*, voit *Rosaure*, & lui fait des reproches. *Rosaure* assure *Silvio* qu'elle l'aime toujours, & que son mariage avec *Celio* la rendroit très-malheureuse s'il s'achevoit. *Arlequin*, qui est domestique de la *Cantatrice*, a ici une scène très-plaisante avec la suivante de *Rosaure* ; il se donne pour maître de musique de la *Cantatrice*, il a envie d'épouser cette suivante, & il lui veut apprendre à chanter, il lui donne leçon sur une feuille de musique qu'il appelle une *feuille de talent*, il lui apprend à *avancer* & à *reculer* la voix, &c. Enfin toute la famille s'assemble; la *Cantatrice* chante très-bien une troisième ariette après laquelle *Celio*

invité par son pere à conclure son mariage, unit *Rosaure* à *Silvio* & prend la *Cantatrice* pour lui. *Pantalon* crie, mais cela se passe; *Arlequin* prend la soubrette & *la Cantatrice* donne une 4e ariette. Voilà le canevas de la pièce dont nous n'aurions rien dit, si cette pièce n'avoit été faite exprès pour le début de la nouvelle actrice. Car que peut-on dire d'un canevas de pièce Italienne?

La signora Piccinelli est d'une taille avantageuse; elle se présente avec beaucoup de graces & de modestie; son parler est aussi agréable que sa figure; elle paroît sentir & elle exprime; on peut donc espérer qu'elle sera bonne actrice. Quant au chant, sa voix a de la force & de l'étendue, son adresse l'a fait regarder comme une des meilleures cantatrices que l'on ait entendue à Paris; elle fut écoutée par des connoisseurs & l'applaudissement fut général.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LA PETITE ENCYCLOPÉDIE, ou Dictionnaire des Philosophes. in-8°. de 180 *pages.*

Cette brochure est une critique de plusieurs ouvrages modernes & sur-tout du *Dictionnaire encyclopédique.* Il est certain qu'il y a des défauts & des erreurs dans ce grand ouvrage, c'est le sort de toutes les productions humaines. L'*Encyclopédie* même doit nécessairement, à raison de son étendue, avoir plus de taches qu'un livre moins volumineux. C'est donc un ouvrage très-critiquable, & certainement on auroit une vraie obligation à l'homme de lettres équitable & éclairé qui en releveroit les fautes & préviendroit par là les erreurs où sa lecture

pourroit induire. Mais il faudroit que cette critique fût sage, honnête, exempte de malignité, fondée sur des raisons & non sur des suppositions; sur-tout il faudroit, en citant un passage pour le censurer, le citer fidèlement, n'y rien ajouter, n'en rien retrancher, afin de n'en point altérer le sens. Lorsque le critique s'écarte de cette loi inviolable, loin de se concilier l'esprit de ses lecteurs, il les aliéne & les indispose contre lui. Si malheureusement pour lui ils trouvent quelques citations infidèles, il arrive que dans les endroits où le critique est exact & où il a raison, on se méfie, on va même jusqu'à ne le pas croire;

Quicumque turpi fraude semel innotuit,
Etiamsi verum dicit amittit fidem;

a dit le fabuliste Latin. Nous voyons tous les jours cette maxime se vérifier. Qu'il nous soit permis de donner un exemple de la manière dont on a cité dans la brochure que nous annonçons. Un des auteurs qu'on y critique a défini la *Probité*: *L'habitude des actions utiles au public.* Que cette définition soit vraie ou fausse, ou qu'on eût pu mieux définir la probité, ce n'est pas de quoi il s'agit ici. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle ne réveille aucune idée dangereuse, qu'elle ne contient rien qui puisse attirer la haine publique à son auteur. Mais rien ne sera plus odieux que cette même définition, si on en supprime, comme on a fait dans la *petite Encyclopédie*, ces deux derniers mots : *au public*; parce qu'il est évident qu'une *action utile* à la société, à la patrie, en un mot *au public*, ne peut guere être une mauvaise action, au lieu qu'une *action*, seulement *utile à celui qui la fait*, peut être un très-grand crime. La définition est donc totalement changée par la suppression de ces deux mots *au public* qui lui sont essentiels; le sens n'en est plus le même; &, par ce retranchement, d'innocente, ou tout au moins d'indifférente qu'elle étoit, elle est devenue une maxime affreuse. C'est avec la même bonne foi qu'on a presque toujours cité dans *la petite Encyclopédie*.

SUPPLÉMENT, ADDITIONS ET CORRECTIONS AU TRAITÉ DES CRIÉES ET DÉCRETS, de l'édition de 1746 en deux volumes *in*-4°; *par* Me Jean-Alexis Thibault, procureur au parlement de Bourgogne. *A Dijon*, *chez* François Desventes, *& se trouve à Paris*, *chez* Guillyn, *quai des Augustins*, *&* Saugrain, *au palais*.

L'auteur du *traité des criées* auroit pu fondre le supplément que nous annonçons dans la seconde édition qu'on a donnée de cet utile ouvrage; mais il a préféré de le publier séparément en faveur de ceux qui avoient acheté la première, & qui ne vouloient pas profiter de la seconde, quoiqu'elle fût d'une utilité plus étendue, étant augmentée & corrigée suivant la Jurisprudence des divers parlements du royaume. L'ouvrage entier est divisé en deux volumes *in*-4°. Le traité des criées, ventes & adjudications des immeubles par decret, les observations sur les decrets volontaires, les formules qui y ont rapport, la table du traité des observations sur les ventes judicielles, sur les formalités par lesquelles le roi purge les hypothèques des biens qu'il acquiert, sur la vente des offices par décret, sur la vente des lettres de barbiers & perruquiers, sur celle des rentes foncières & constituées, sur les directions, avec des formules pour l'instruction des ventes judicielles, pour les decrets d'offices & pour les directions sont la matière du I vol. Le second renferme le supplément au traité des criées avec un avertissement & la table des titres, la table générale des matières contenues au supplément, une table des titres de la suite du second vol. un recueil d'ordonnances & édits, déclararions du roi & certificats d'usage sur cette matière; enfin une table chronologique des ordonnances, édits, déclarations du roi, coutumes, arrêts de règlements, délibérations & certificats d'usage, &c, &c.

Le prix des deux volumes, compris le supplément, est de 18 livres *relié* & 15 livres *en feuilles*. Le supplément seul se vend séparément 3 livres 12 sols *broché*, & 4 liv. 16 sols *relié*.

Répertoire d'édits, déclarations, arrêts, sentences, contrats, baux, & différents mémoires concernant les revenus casuels, créations d'offices tant de judicature, police, finance, officiers comptables, arts & métiers, offices sur les ports, augmentations de gages, taxations, ensemble les monnoyes, banques, compagnie des Indes, & autres objets de finance, &c. Recueilli & mis en ordre, dates & natures, par feu M. Doisy, commis au bureau des comptes des revenus casuels du roi.

Cet ouvrage est un manuscrit de 8 volumes *in*-4°. unique dans son genre & le plus exact qui ait encore paru. Si effectivement il remplit bien son titre, ce que la qualité de l'auteur doit faire présumer, il peut être d'une très-grande utilité. Il est entre les mains du sieur Perron, marchand orfévre, *rue S. Louis, près le palais, à l'enseigne du Perron d'or.*

Ceux qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard: autrement ils seront retardés de huit jours.

On souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Les Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

N° 20.

L'AVANTCOUREUR,

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 18 Mai.

SCIENCES.

Extrait abrégé du rapport fait à l'académie royale des sciences d'un mémoire sur les sourds & les muets, par M. Ernaud, célèbre dans l'art de faire parler ces infortunés.

M. Ernaud connu de l'académie par ses talents en ce genre, & spécialement par l'application heureuse qu'il en a faite sur un neveu de M. le chevalier d'Arcy, & sur le fils de M.

Jean Solier, tous les deux ſourds & muets de naiſſance, qu'il a préſentés à l'académie, particuliérement le dernier que cette compagnie a vu depuis peu de jours avec beaucoup de ſatisfaction, s'eſt propoſé dans le mémoire dont nous allons rendre compte, de faire part au public des moyens que les recherches & l'expérience de pluſieurs années ſur divers ſujets lui ont fourni pour l'avancement de cet art. Ce mémoire eſt diviſé en deux parties. Dans la premiere, il examine les différentes claſſes de muets qu'il réduit à trois. La paralyſie, l'imbécillité & la ſurdité ſont les trois cauſes de leur état. Il a fait des expériences avec beaucoup de ſagacité ſur les imbécilles; quoique ces ſortes de muets, dit-il, laiſſent appercevoir de temps à autre quelque indice de ſens & de jugement, leurs actions indiquent trop peu de conſiſtance & de ſuite dans leurs idées, pour qu'on puiſſe les croire capables d'inſtruction. Il eſt évident que les paralytiques ne ſont pas ſuſceptibles d'être inſtruits par ſon art. La plus légere ſurdité, dit-il, dans l'enfance, rend un enfant muet, ou du moins ne ſçait-il qu'un petit nombre de mots mal articulés; les expériences qu'il cite & qu'il a faites à ce ſujet, ſont pleines de ſagacité. M. Ernaud incline à croire que la ſurdité n'eſt en général qu'un embarras plus ou moins grand, qui ne rend pas l'organe de l'ouie totalement inſenſible; & les expériences qu'il rapporte favoriſent aſſez ce ſentiment, elles ſont accompagnées de réflexions profondes & ſolides. M. Ernaud paſſe enſuite aux différents moyens qu'on a employés juſqu'ici pour inſtruire les ſourds de

naissance ; on en trouvera le détail dans son mémoire imprimé dans le recueil des sçavans étrangers de 1761. Cette première partie est terminée par une observation très-juste sur l'importance dont il est que ceux qui se chargent d'instruire les muets parlent bien la langue qu'ils enseignent, & aient une articulation libre & nette. Dans la seconde partie, M. Ernaud donne sa méthode. Il explique le méchanisme des sons, & passe ensuite aux moyens de donner aux sourds & muets l'intelligence des mots & des phrases ; il entre dans un détail circonstancié sur les parties du discours qui ont le plus de difficulté, & il finit par une méthode nouvelle sur les moyens d'aider l'audition d'un sourd de naissance ; il paroît que cette méthode peut être employée avantageusement ; d'après les expériences qu'il en a faites. L'académie finit le rapport du mémoire de M. Ernaud en ces termes : » De tout » ce que nous venons de rapporter, nous croyons » pouvoir conclure que le mémoire de M. Ernaud renferme des vues très-utiles sur la matière qui en fait l'objet, que la méthode qu'il » employe pour l'articulation, est à l'abri des » inconvénients qu'on peut reprocher à celles » dont il fait l'examen dans son mémoire, » qu'elle en réunit les avantages & y en ajoute » beaucoup de nouveaux, que les diverses expériences qu'il rapporte prouvent un observateur intelligent ; que les raisonnements auxquels les expériences servent de preuves, indiquent une étude profonde du méchanisme » des sons dans les langues & les différents si-

» gnes & artifices qui peuvent suppléer aux sons
» auprès des sourds ; que la gradation qu'il ob-
» serve dans l'instruction de ses élèves, est éga-
» lement sage & éclairée, & qu'enfin l'utilité
» publique & la justice due aux talents de l'au-
» teur, nous paroissent inviter l'académie à faire
» imprimer ce mémoire dans le recueil des sça-
» vants étrangers. *Signés*, CLAIRAULT, *&*
» BEZOUT.

Je certifie l'extrait ci-dessus conforme à son original & au jugement de l'académie, signé : GRANDJEAN DE FOUCHY, *secrétaire perpétuel de l'académie royale des sciences.*

Inoculation.

LORSQU'ON a employé toutes les subtilités du sophisme pour combattre une vérité, lorsque tous les moyens moraux de l'étouffer dans sa naissance sont épuisés, lorsqu'enfin il paroît que la malignité n'a plus de ressources, on est étonné de la voir trouver de nouveaux expédients. L'utilité de l'inoculation a été prouvée par la raison & démontrée par l'expérience : comme les arguments dont les détracteurs de cette salutaire pratique s'étoient servi pour la combattre, n'avoient pu énerver la solidité des raisonnements sur lesquels elle étoit établie, ils ont voulu opposer expérience à expérience & en controuver tant de fausses, au défaut de vraies, que dans la confusion d'une multitude de témoignages contraires, on ne pût démêler la vérité. L'éloignement de l'esprit humain pour toute sort

de discussion, leur étoit un sûr garant que s'ils ne venoient pas à bout d'anéantir l'inoculation, tout au moins en retarderoient ils les progrès ; & c'étoit autant de gagné, c'est-à-dire, autant de mal fait à l'humanité.

Nous avons fait mention dans une de nos feuilles précédentes, du fils de M. Ligier, médecin à Clermont en Auvergne, qu'on assuroit avoir été inoculé par son pere, & être mort des suites de cette petite vérole artificielle, on ajoutoit que le pere étoit mort de chagrin. Ce fait dont on nous avoit garanti la certitude, n'auroit pourtant rien prouvé de concluant contre l'inoculation ; mais il prouve beaucoup aujourd'hui contre ses adversaires. On a voulu s'assurer de la vérité, on a voulu sçavoir les circonstances qui avoient accompagné ce fait; on a pour cet effet écrit à Clermont, & il est constant que le fait est absolument faux, que *MM. Ligier pere & fils sont morts, il y a quinze ans*, que *le fils n'avoit jamais été inoculé*, & que, *jusqu'à présent, personne ne l'a été non plus dans la ville de Clermont.* Ce témoignage que tout Clermont donnera, nous vient d'une part très-sûre, & il en résulte que les anti-inoculateurs sont aussi maladroits que méchants.

Anatomie artificielle.

Il n'y a point d'étude aussi utile & aussi satisfaisante que celle du corps humain ; mais l'inspection des cadavres inspire une certaine horreur que peu de personnes peuvent vaincre.

Un particulier nommé Desnoües, essaya, il y a quelques années, de surmonter les obstacles qu'une répugnance naturelle apportoit à la culture de l'anatomie. En faveur des curieux que leur état n'oblige pas à la sçavoir, il avoit composé des pièces en cire qui représentoient les principales parties du corps; mais ce n'étoient que des blocs moulés; les reliefs coloriés en faisoient le principal mérite. Aujourd'hui la demoiselle Biheron a construit une anatomie avec tant d'art, qu'on voit le développement de toutes les parties, & le rapport des unes avec les autres: on les déplace & on les replace à volonté. Les parties molles ont leur souplesse & leur flexibilité naturelle. On ouvre le bas-ventre; les spectateurs voyent d'abord l'épiploon ou toile membraneuse qui recouvre les intestins: cette machine artificielle trompe les yeux, on croiroit voir la nature même. Quand on a enlevé l'épiploon, l'estomac, tout le paquet intestinal & le foye se présentent. On ôte ces parties, & l'on découvre le pancréas, les reins, les gros vaisseaux, les muscles, tels qu'on les verroit sur le sujet même, après avoir enlevé les intestins. Dans la poitrine, les poumons artificiels faits d'une matière compressible & élastique, sont dilatés en soufflant dans la trachée-artère avec un tuyau. Le cerveau, le cervelet sont exécutés avec beaucoup d'artifice, & plusieurs coupes font voir la structure merveilleuse de ces organes & de toutes leurs dépendances. La demoiselle Biheron démontrera cette anatomie tous les jours, excepté les fêtes & Dimanches, depuis onze heures

du matin, jusqu'à une heure après midi; & depuis quatre heures du soir, jusqu'à six. Elle demeure *à la vieille Estrapade, au coin de la rue des Poules.*

Botanique.

La Provence est une des provinces de France où l'on trouve une plus grande variété de plantes. Cette province jouit des trois températures, la partie de la côte est fort chaude, celle des montagnes est très-froide, & les cantons intermédiaires sont tempérés. Au moyen de quoi on y trouve réunies une bonne partie des plantes qui sont divisées ailleurs. Monsieur Gérard, docteur en médecine, a parcouru avec soin toute la province depuis quelques années, & a recueilli tout ce que les différents cantons offrent de richesses en ce genre. Avant lui M. Garidelle avoit donné la description de 1500 plantes nées ou cultivées en Provence; mais si l'on en soustrait les variétés des plantes naturelles du pays & les plantes exotiques, le nombre fixé par M. Garidelle, se trouve réduit à 1000. Il n'a fait le plus souvent que copier Magnole, & plus littérateur que botaniste, il donne plus à l'agrément qu'à l'instruction. M. Gerard a laissé ces guides, & a parcouru les montagnes les plus escarpées & les vallées les plus profondes, jusqu'au mont Cénis & au mont Genèvre.

Tant de travaux ont été couronnés par le succès, il a relevé les erreurs des botanistes qui l'ont précédé dans la même carrière, a rassem-

blé une collection complette des plantes indigènes de son pays, auxquelles il a encore ajouté celles naturalisées dans la province depuis 1710. On est donc assuré de trouver chez ce zélé botaniste, une suite nombreuse des plantes de Provence; il a fait graver les principales & donne la notice de celles qui sont particulieres à sa province dans sa *Flora Gallo-provincialis*, *in*-8°. qui se trouve chez Bauche. Il y a entr'autres en Provence les trois espèces d'aunes qu'on trouve rarement réunies en un même lieu.

Médecine-cosmétique.

Bains de la Seine.

Nous avons annoncé, il y a quelque temps, le projet formé par le sieur Poitevin, d'établir des bains chauds sur la Seine. On travailloit alors à leur construction, nous croyons devoir aujourd'hui renouveller cette annonce & donner de ces bains, qui sont en état depuis le commencement du mois, une description plus détaillée que nous n'avons fait.

L'idée de cet établissement est venue au sieur Poitevin, de l'observation qu'il a eu occasion de faire chez le baigneur du roi, que les médecins préféroient pour les bains de S. M. l'eau puisée dans le courant de la Seine, à celle qui est conduite à Versailles par des tuyaux. Il a conclu de là qu'il y avoit une différence considérable, quant à la salubrité, entre l'eau courante & exposée à l'air, & l'eau renfermée ou croupissante.

Pour se mieux assurer de cette vérité & pour donner à l'établissement qu'il projettoit tout le poids & toute la consistance nécessaires, le sieur Poitevin en dressa un plan détaillé qu'il soumit à l'examen de la faculté de médecine. Sur le favorable rapport des commissaires nommés par cette compagnie, le sieur Poitevin a obtenu du roi un privilège exclusif pour construire ses bains à quoi il a donné tous les soins possibles; de sorte qu'on ne peut trouver chez aucun baigneur plus de commodités qu'on en trouvera dans le bateau du sieur Poitevin. Ce bateau est couvert, & divisé en trois parties. Dans celle du milieu, est une chaudiere pour faire chauffer l'eau à feu de bois, l'usage des cylindres ayant été rejetté comme pernicieux; les alentours de cette chaudiere sont comme l'attelier de ceux qui servent aux bains & le magasin des ustenciles nécessaires. Les deux autres parties du bateau qui n'ont entr'elles aucune communication étant séparées par les cloisons qui environnent la chaudiere, sont divisées chacune en deux parties séparées par un corridor. D'un côté ce sont des cabinets dans lesquels sont placées des baignoires doublées de plomb; l'eau, froide & chaude, est conduite dans ces baignoires par des robinets. Vis-à-vis sont de petites chambres à lit; ces chambres sont meublées simplement, mais galamment, la propreté y éclate sans magnificence, & on trouve dans les deux toutes les commodités nécessaires tant pour l'agrément que pour l'utilité. Le toît du bateau est impénétrable à l'eau pluviale; plusieurs couches de gaudron & un mas-

tic de machefer en ont fait une sorte de glacis. Sur ce toît est le réservoir dans lequel versent les pompes & qui communique à la chaudiere qui est dessous. Ce toît est destiné à la promenade des baigneurs, il doit être séparé en deux ainsi que l'intérieur du bateau, afin que les hommes & les femmes ne puissent avoir d'aucune part aucune communication. Les pompes qui servent à aspirer l'eau ne la prenant qu'à dix-huit pouces, il suit que l'eau doit venir pure dans le réservoir, & pour achever de se dépouiller de tout corpuscule nuisible, elle passe à travers de soupapes très-ingénieuses & très-propres à produire cet effet. De plus, les pompes sont enfermées dans une caisse de bois percé de petits trous qui ferment le passage à toute ordure. En un mot, la propreté, la décence, la salubrité, l'exactitude dans le service, tout se trouve dans ces bains, & la modicité du prix ne contribuera pas peu à augmenter le concours qu'on y voit déja.

Ces bains sont situés, comme on sçait, vis-à-vis le jardin des Tuileries. Les voitures pourront y arriver dans peu, M. le prévôt des marchands ayant donné ses ordres pour la réparation & l'élargissement du chemin à quoi on travaille actuellement. Le prix est de 3 livres par bain. Il est inutile de prévenir pour prendre le bain, tout étant disposé pour que le service se fasse promptement. Cependant les personnes qui voudront prendre des bains de suite & à la même heure, ne feront pas mal d'en avertir le sieur Poitevin; il demeure à Paris, *rue S. Honoré, à côté de l'opéra.*

Géographie.

L'ENTREPRISE des Anglois sur Belle-Isle, a fait desirer de connoître plus particuliérement cette isle ; & M. Paris, ingénieur du roi, en a levé une carte topo-hydrographique très-exacte. On la trouve chez le sieur Lattré, graveur, *rue S. Jacques, au coin de la rue de la Parcheminerie, à la ville de Bordeaux*. Prix 1 livre 4 sols.

COMMERCE.

Industrie.

SUR les observations qui ont été faites aux sieurs Fontaine, négociants, à l'occasion des fontaines filtrantes qu'ils font construire, ils ont supprimé les couvercles de plomb qui étoient dans l'intérieur. Ces couvercles sont aujourd'hui en terre comme le reste de la fontaine ; ensorte qu'on peut regarder ces fontaines comme les plus salubres dont on puisse se servir : les jarres sont de différentes grandeurs & d'une terre très-épurée qui se fabrique en Provence & qui purifie l'eau de ses moindres impuretés. Les sieurs Fontaine ont fait venir un grand nombre de ces jarres pour satisfaire à la demande, on en trouvera toujours chez eux à leur magasin, *rue S. Denis, vis-à-vis la rue Mauconseil.*

Rocailles.

L'ART de faire des grottes dans les jardins, à

l'imitation de la nature, a passé d'Italie en France, ainsi que la plûpart des autres arts. On connoît les fameuses fontaines de Falda. Le premier rocailleur, au goût duquel on ait applaudi, parut à Fontainebleau. M[rs] Francini, ayeux de M. le comte de Villepreux, y exercerent successivement leur génie, ainsi qu'à S. Germain, Meudon, Ruel & Versailles, où l'on a vu des grottes renommées. Ces ouvrages d'une magnificence royale, étoient d'un entretien trop dispendieux, & ne subsistent plus que dans les gravures.

M. Rousseau, sculpteur du roi, demeurant à Versailles, *rue neuve Notre-Dame*, remet en vigueur cette sorte d'ouvrage qu'il sçait mettre à portée des particuliers & qu'il traite avec élégance; il a construit à Montreuil, près Versailles, chez M[rs] Navaille & Robert deux grottes d'un goût différent & toutes deux très agréables. Le ton de couleur de ces grottes est plus brillant que celui des anciennes; mais aussi, peut-être est-il plus éloigné de la nature. Quoiqu'il en soit, le coup d'œil en est séducteur. Quelques golteficbes cassées, des coquilles de moule, du machefer, de la pierre de meuliere, de la pierre à fusil, du bleu de forge, de l'écume de verre & autres matériaux de peu de valeur; tout cela joint à un petit nombre de coquilles plus précieuses & qu'on place avec avantage, fait un bel ensemble & fixe agréablement l'œil du spectateur. On dispose même ces coquilles, de manière à former des fleurs très-bien faites, dont on fait des guirlandes, qu'on dresse sur des vases, &c.

Une pompe fournit de l'eau à un réservoir placé au-dessus du puits du jardin. Le tout est masqué par un treillage qui forme un cabinet. Le réservoir envoye de l'eau à la grotte & y produit plusieurs bouillons, chûtes, torrents, cataractes. Le bassin d'en-bas contient du poisson & l'eau sert à arroser. On peut ainsi, au moyen d'une légere dépense, embellir un coin de jardin qui seroit triste & borné par sa situation, sans cette ressource.

ARTS.

Sculpture.

On va placer dans la cour de l'hôtel de la guerre, à Versailles, en face de la principale porte, un beau médaillon du roi, sculpté par M. Roettiers. Le premier trait de ce morceau est pris sur l'ombre de la tête de S. M. même, & à la vérité du trait se joint une vérité de touche qui en fera un des portaits les mieux rendus qu'on possède.

Gravure.

M. Will, graveur du roi, vient de mettre au jour, d'après M. Netscher, une estampe qui a pour titre, *le petit Physicien.* C'est un enfant qui s'amuse à considérer des boules de savon que la lumière colore. Cette estampe qui est d'un fini précieux, est très-digne de la haute réputa-

tion de son auteur. Elle sert de pendant à *la Ménagere Hollandoise*, d'après G. Dow.

On la trouve chez l'auteur, *quai des Augustins*, & chez le sieur Joullain, *quai de la Mégisserie.*

Musique.

Voici les morceaux nouveaux de musique qu'on trouvera chez le sieur le Menu, *rue du Roule à la clef d'Or & aux adresses ordinaires.*

Trio d'Asplamer, prix, 9 liv. 4. sols.

Simphonie de Touchemoulin, prix 9 liv.

On trouvera aux mêmes adresses, *le Prétendu*, Opera-comique de M. Gavinier, nouvellement gravé, prix 15 liv. ainsi que l'*Isle des foux* & *le Cady dupé*, de 12 liv. chacun.

Il paroîtra sous huitaine, un *recueil d'Ariettes* avec accompagnement de harpe de M. Ethis; car depuis que la harpe a pris faveur parmi nous tous les artistes travaillent à l'envi à faire valoir de plus en plus, cet instrument si propre à l'accompagnement.

Le tambourin Anglois & autres petits airs; troisième divertissement champêtre pour deux violons, flutes, par-dessus de viole, musette ou vielle, par M. Boüin, 24 sols.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Collection académique; composée des mémoires, actes ou journaux des plus célèbres académies & sociétés littéraires étrangeres, des extraits des meilleurs ouvrages périodiques, des traités particuliers, & des pièces fugitives les plus rares; concernant l'histoire naturelle & la botanique, la physique expérimentale & la chymie, la médecine & l'anatomie; *traduit en François & mis en ordre par une société de gens de lettres* .... Ita res accedunt lumina rebus. Luc. Tom. VI. de la partie étrangere, & le I. de la physique expérimentale séparée. *A Dijon, chez* François Desventes, *& se trouve à Paris, chez* Desaint & Saillant, *rue S. Jean de Beauvais;* Ganeau, *rue S. Severin;* Gallyn, *quai des Augustins; &* Lambert, *rue de la comédie Françoise.* 1761

Le titre seul de ce livre annonce combien il est intéressant. Le succès des volumes précédents assure la réussite de celui qui paroît aujourd'hui. Il contient l'extrait des transactions philosophiques, du journal des sçavants, des éphémérides d'Allemagne, des actes de Copénhague, de ceux de Leipsick, des œuvres de Redi, de Pascal, &c. depuis 1665, jusqu'à l'année 1702; c'est-à-dire, depuis l'époque heureuse de l'établissement des académies, & pendant le premier demi-siécle de leurs institutions, temps de ferveur & de travail, où chacun s'empressoit de se couvrir de gloire dans la carrière des sciences, nouvellement ouverte à l'émulation. Ce volume est terminé par une liste chronologique des éruptions de volcans, des tremblements de terre, des faits météorologiques, arrivés depuis l'année 2312 avant l'ere chrétienne, jusqu'en 1760 inclusivement: cette liste de calamités est un tableau terrible: mais qui effraye moins que la réflexion qu'il fait naître; c'est que les fléaux qu'il indique sont la moindre partie de ceux qui désolent le genre humain.

OSAUREUS OU LE NOUVEL ABAILLARD. Comédie en deux actes en prose. 1761.

Cette piéce, plus mal faite & plus insipide cent fois qu'elle n'est méchante, n'est autre chose que le roman de *la nouvelle Héloyse* mis en scènes, excepté qu'il n'y a ici ni intérêt, ni style, ni chaleur. On n'y voit que l'envie de nuire & de tourner en ridicule le célèbre auteur de ce roman. Mais ce n'est pas par une aussi plate satyre que l'on y réussira; la méchanceté n'est dangereuse que lorsqu'elle amuse.

On nous dit, au reste, très-sérieusement que ce misérable drame est traduit de l'Allemand & on a l'impudence de l'attribuer à M. Rabener. M. de Voltaire appelle ces petites adresses-là des *brigandages littéraires*; c'est un nom bien doux pour de telles indignités. On nous menace encore de la traduction de quelques autres manuscrits Allemands que, peut-être, dit le prétendu translateur, d'autres eussent jetté au feu. S'ils sont du même alloi qu'*Osaureus*, c'eût été [illegible] bien fait. Que gagne-t-on à multiplier les sources de l'ennui?

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard: autrement ils seront retardés de huit jours.

ON souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 21.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 25 Mai.

SCIENCES.

Académies.

L'ACADÉMIE royale des sciences a donné une place d'associé étranger au prince Jablonowski, palatin de Novogorod, chevalier des ordres du roi; & l'académie royale de chirurgie a donné le même titre à M. Virgili, directeur des collèges de chirurgie de Cadix & de Barcelone, ci-devant premier chirurgien du feu roi d'Espagne Ferdinand VI. Le roi a confirmé ces deux élections.

Médecine.

Le feu ſieur d'Alibour, ancien chirurgien major de la gendarmerie, avoit composé divers ſpécifiques dont la vertu a été reconnue ; il a laiſſé à M. Jauſſin, Me apothicaire à Paris, & ancien apothicaire major des camps & armées du roi, la compoſition de ces ſpécifiques, entr'autres, celle de la fameuſe eau d'Alibour qui porte le nom de ſon auteur & qui eſt ſouveraine pour toutes ſortes de plaies & bleſſures, d'une liqueur très-excellente contre les fleurs blanches, d'une autre pour les rétentions d'urine, & d'une poudre purgative. On trouvera ces remèdes au laboratoire de M. Jauſſin qui donnera la manière de s'en ſervir ſuivant le degré de la maladie & les divers tempéraments; il demeure chez le ſieur Royer, marchand épicier droguiſte, dont nous avons indiqué les cours de botanique, *grande rue du fauxbourg S. Martin, à l'enſeigne du Jardin des plantes.*

Arithmétique.

M. Dufour, ingénieur en chef de la compagnie d'agriculture, qui a mis au jour l'année derniere une table géométrique Françoiſe ou Allemande, gravée en quatre planches, non compris le titre Allemand, à l'effet de faire trouver, au premier aſpect, les produits de tous les nombres intermédiaires entre 1 & 100, vient de diminuer le prix de cette table, & il en fournira

des exemplaires sous les différents formats ci-dessous spécifiés aux prix suivants, sçavoir :

Les quatre planches en feuilles séparées & tirées sur grand nom de Jesus, & le titre Allemand sur papier simple, à . . . . 1 l. 10 s.

		l.	s.
Les mêmes 4 planches	Réunies & collées ensemble,	1	14
	Réunies & collées sur toile avec bordure en soie bleue	4	12
	Reliées *in*-4°. en bazane . . .	3	6
	Et reliées *in*-4°. en veau	3	18

Les anciens prix de ces tables étoient de 2 livres 8 sols, en feuilles; de 2 livres 12 sols, réunies & collées ensemble; de 5 livres 10 sols; réunies & collées sur toile avec bordure en soie bleue; de 4 livres 4 sols, reliées *in*-4° bazane; & de 4 livres 16 sols, reliées *in*-4°. en veau.

Outre que cette table a été poussée jusqu'à 100 multiplié par 100, elle a l'avantage sur celle de Pythagore (qui n'avoit donné que depuis 1 jusqu'à 10) non-seulement de présenter dans le cours de sa diagonale les quarrés des 100 nombres générateurs qu'elle contient, mais encore celui d'être dépouillée de 4950 produits qui seroient en double emploi, si Pythagore eût de même poussé sa table jusqu'à 100.

Les personnes de Province qui desireront se procurer ces tables, peuvent (en affranchissant le port de leurs lettres & celui de l'argent, selon le format qu'elles voudront,) s'adresser à Paris, *à M. Dufour, rue S. Honoré, vis-à-vis la rue de la Sourdiere, maison de M. Dangard, Notaire;*

elles recevront l'ordinaire d'après leur demande, les tables géométriques, par la voie qu'elles indiqueront.

Cosmétique.

Pommade pour les cheveux.

On attribue depuis long-temps à la graiss d'ours la propriété d'empêcher les cheveux d tomber, celle de les conserver, & même de le faire repousser si quelque maladie en a causé l perte; on assure encore que c'est un très-bon to pique pour les douleurs rhumatismales, &c Le sieur Lavault s'est appliqué à composer d cette graisse mêlée de quelques simples une pom made qui est faite avec tout le soin possible; a même l'attention de préférer la graisse du c de l'animal, qu'il dit être plus efficace, & de n'e faire qu'une petite quantité chaque mois, af qu'on l'ait toujours fraîche. La manière de s'e servir est aisée. Il s'agit seulement d'en frott les cheveux jusqu'à la racine, après s'être peig à fonds. Deux frictions par semaine suffise pour l'entretien des cheveux, mais les personn qui en ont peu ou à qui les cheveux tomben doivent s'en servir plus souvent. L'usage de ce graisse, au reste, ne prend rien sur la toilette sur le temps précieux qui lui est consacré à juste titre; on peut le matin se faire oindre tête de toute autre pommade, faire une toile aussi brillante & aussi longue qu'on le souhai en un mot, être aussi frivole que l'exige qu'on appelle le bon ton.

Le sieur Lavault demeure *à l'entrée de La*

des Cordeliers, du côté de la rue de la comédie Françoise, au bureau de lotterie de l'école royale militaire, & pour la commodité du public, on trouve aussi de sa pommade chez le sieur *Lesprit, perruquier, place du Louvre*; & chez le sieur *Dubois, perruquier pour femmes, quai de l'école.*

Culture des fleurs.

Le goût de la culture des fleurs reprend faveur plus que jamais. Les belles espèces qu'on voit au jardin fleuriste du roi, ont ranimé l'émulation des amateurs. En effet, quel plus agréable amusement que le spectacle des productions de la nature en ce genre, & quel plaisir pour le cultivateur de pouvoir la varier à son gré? Les sept plantes favorites des fleuristes présentent un théâtre varié successivement de trois décorations & quatre belles planches qui se remplacent successivement aussi. Mais rarement ces sept plantes se trouvent-elles de la même beauté dans le même jardin, puisqu'il est difficile de les rencontrer dans la même ville, & quelquefois dans la même province.

Les *Primeveres* sont le premier ornement du théâtre fleuriste. Le S[r] Richard, jardinier du roi, en sême tous les ans & en forme le plus riche tableau qu'on connoisse. La graine se tire de Holande où l'on en voit de très-belles.

Le théâtre est ensuite chargé d'*Oreilles d'ours*. Les plus belles viennent du pays de Liége & de Flandre.

L'Oreille d'ours passée, le théâtre reste vuide, & le jardin est décoré par une planche de *Jacin-*

tes, doubles, bordées, panachées, &c. La Hollande en fournit les plus beaux oignons.

A cette planche ſuccéde celle des *Anémones*; celles de Bayeux ſont le plus en réputation.

Cette planche eſt remplacée par celle des *Tulippes*, la plus variée & la plus riche. On n'obtient des variétés qu'en plantant: M. de Vienne, à Verſailles, a un très-bel aſſortiment de tulippes qu'il a fait venir de cette façon, elles ſont d'une beauté ſupérieure & peuvent être comparées à celles des anciens amateurs dont il a un recueil des plus complets.

La 4ᵉ & dernière planche vient enſuite & offre le plus riant tableau qui puiſſe orner un jardin. Ce ſont les *Renoncules ſemi-doubles*; on doit les plus belles au ſieur Richard, de Trianon, qui en a trouvé pluſieurs eſpèces rares, dont il a fait commerce long-temps avec les Hollandois, avant d'appartenir à S. M.

Enfin le théâtre reparoît orné d'*Oeillets*; les plus beaux ſe tirent de Lille ou d'Arras; cette fleur qui ne charme pas moins l'odorat que la vue, eſt la clôture de la décoration du jardin fleuriſte.

Nous invitons les amateurs & les curieux à nous faire part des découvertes qu'ils peuvent faire annuellement, nous nous ferons un plaiſir de les communiquer au public par la voie de cette feuille.

ARTS.

Musique.

Daphnis & Philis, deuxième cantate à deux voix pour le dessus & la haute-contre, avec symphonie ; par M. le Jay. Se vend à Paris chez l'auteur, *rue de Guénégaud aux bains de la Seine*, & aux adresses ordinaires ; & à Rouen chez *Messieurs Laigle & Mangoit, marchands rue des Carmes* ; le prix est de 3 *liv.* 12 *sols.* Les parties ravées séparément.

Du même, *Philinte*, troisième cantatille pour le dessus avec symphonie ; se vend aux mêmes adresses, le prix est de 2 *liv.* 8 *sols*, les parties gravées séparément.

Du même, *le Règne de la Beauté*, troisième cantate pour le dessus ou la haute-contre avec symphonie, se vend aux mêmes adresses ; le prix est de 3 *liv.* les parties gravées séparément.

Premier recueil de chansons, par M. Patouart, prix 3 livres.

2e recueil d'airs nouveaux, du même, prix 3 livres.

Six sonates pour le clavessin, avec accompagnement de violon, par le sieur Pellegrino, prix 6 livres.

Recueil d'airs avec accompagnement de guittare, par M. Merchi, œuvre 6e. *in*-4°. Prix 7 livres 4 sols.

Peinture.

Dans l'article *Peinture* de l'Avantcoureur du Lundi 16 Février dernier, qui traite des tableaux que le roi a ordonné aux peintres de son académie d'exécuter pour l'église de S. Louis de Versailles, on n'a annoncé que six tableaux, nous apprenons qu'il doit y en avoir un septième représentant un *Saint Joseph*. Ce tableau devoit être peint par M. Hallé & le sera par M. Jeaurat, M. Hallé devant peindre le S. Vincent de Paule, que M. Jeaurat avoit choisi. Le mérite de M. Hallé & ses talents exigent qu'on instruise le public, qu'il est du nombre des artistes choisis qui doivent concourir aux ornements de cette église.

On avoit dit aussi dans la même feuille, que les ornements d'architecture des chapelles devoient être faits par M. Loriot, professeur de l'académie d'architecture, nous apprenons que c'est M. Troccard, ancien pensionnaire de l'académie de Rome, qui est chargé de les exécuter.

Gravure.

On trouve chez le sieur Buldet, marchand d'Estampes, *rue de Gèvres, le nouveau bâtiment*

de la Bourse de Dunkerque, perſpective deſſinée par M. Hardy, capitaine au régiment de Medoc & gravée d'une manière intelligente, & d'un grand effet, par le ſieur Choffard, artiſte connu; on trouve chez le même Buldet, le portrait de M. le Maréchal de Broglie très-bien gravé par Salvador, artiſte penſionnaire du roi d'Eſpagne.

Les curieux qui, l'année derniere, n'ont pas vu le riche tapis de peaux de tigres, fait par le ſieur Queſnel de Rouen, pelletier du roi, & dont nous avons donné la deſcription, pourront ſe ſatisfaire le jour de la petite fête-dieu; ce tapis devant être expoſé ce jour-là ſur la porte du ſieur Queſnel, *cloître S. Honoré*.

Il eſt inutile de renouveller ici les éloges que nous avons fait de ce chef-d'œuvre, qui ſera accompagné cette année de deux autres morceaux précieux; ce ſont les deux magnifiques ouvrages en plumes inventés par le ſieur Queſnel que nous avons annoncés dans nos feuilles précédentes, & que l'on pourra voir chez lui.

Ecrits périodiques.

On imprime à Francfort ſur le Mein deux feuilles périodiques qui paroiſſent à Paris les Mercredi & Samedi. La première eſt intitulée; *Courrier politique de Francfort*; on y trouve les bulletins des armées Françoiſes & Allemandes. Pour ſe la procurer, à Paris, il faut s'adreſſer

au bureau général des gazettes étrangeres, rue des mathurins, d'où l'on envoye régulièrement cette gazette dans tout le royaume pour 36 livres par an, franche de port. La seconde feuille a pour titre : *Courrier littéraire de Francfort*. On donne dans cette feuille des notices des ouvrages François & étrangers qui paroissent journellement. Si cette feuille s'attachoit principalement à nous faire connoître la littérature étrangere, elle pourroit avoir du succès ; mais on ne peut lui en promettre un bien grand, si elle n'offre que les nouveautés Françoises. Lorsqu'elle arrivera à Paris, ces nouveautés ne feront plus nouvelles, & quand on ne parle que le dernier, on court risque d'avoir peu de lecteurs ; au lieu qu'on sera d'autant plus avide de connoître ce qui se fait chez les autres nations lettrées, que dans ce cas ce seroient de véritables nouveautés pour nous. On souscrit pour *le Courrier littéraire*, chez Lambert, *rue de la comédie Françoise*. Le prix de l'abonnement est de 18 livres par an, franc de port.

SPECTACLES.

Opéra.

Mardi, 19 Mai, l'académie royale de musique, a donné la premiere représentation de la reprise de *Zaïs*, ballet héroïque en 4 actes, dont les paroles sont de feu M. de Cahusac & la musique de M. Rameau. Cet opéra a déja été assez

annoncé dans les papiers publics & les journaux de 1748, pour pouvoir aujourd'hui s'exempter d'en donner une analyse. On a de tout temps reproché aux paroles de M. de Cahusac, d'être un amas de grands événements de féérie entassés les uns sur les autres, assez souvent même sans ordre, pour étonner les regards de ceux qui fréquentent peu ce spectacle, & pour rendre les opéra très-dispendieux aux directeurs. Cette dernière raison ne les a pas encore arrêtés dans aucun des poëmes qu'on leur a présentés; plaire au public, remplir l'idée fastueuse des auteurs, sont deux choses auxquelles ils ont toujours sacrifié les réflexions sur l'exorbitance des fraix. La preuve est la façon noble & galante dont ce ballet est remis. Un palais de *Zaïs* suffisoit pendant trois actes : ils ont eu l'attention de varier l'aspect de ce palais par quatre changements plus brillants & plus intéressants les uns que les autres ; on auroit voulu que le tableau du desert dans le dernier acte eût été plus frappant par son horreur ; la décoration qui le suit y auroit gagné. Quant à M. Rameau, depuis la premiere mesure de l'ouverture de cet opéra, jusqu'à la derniere du 4e acte, sans être enthousiaste, on peut hardiment dire que la touche du grand maître ne disparoît jamais, & qu'elle est d'autant plus admirable qu'elle paroît toujours nouvelle. Que de regrets les amateurs doivent avoir sur la perte d'un la Mote, d'un Danchet, d'un Quinault, qui, s'ils eussent doublé leur carrière, auroient trouvé, dans ce rare génie, un musicien qui les auroit dignement exprimés encore.

Mlle Lemierre mérite plus que jamais dans ce ballet le titre d'excellente cantatrice que le public lui a donné depuis long-temps; les sieurs Pillot & Gelin ne se lassent pas d'attirer les applaudissements; le rôle du dernier est rempli dignement, quoique l'on sente que ce genre de musique n'est pas si analogue au timbre & au corps de sa voix, que le rôle qu'il vient de quitter. L'émulation & le travail continuel sont remarquables de jour en jour dans le sieur Pillot, dont les progrès doivent être d'autant plus désirables qu'il est actuellement la seule haute-contre qui possède l'action de son théâtre. Les ballets sont d'une variété agréable & tendre, surtout ceux du second acte. Les sieurs *Vestris*, *Gardel*, *Lyonnois*; les demoiselles *Lany* & *Lyonnois*, voilà ce qu'on y voit avec plaisir; & voilà ce que le public applaudira toujours. Beaucoup de connoisseurs exigeroient des directeurs de ne pas si rapidement faire remplir par des danseuses trop jeunes & trop petites, des ballets qu'on a vû, il y a quelques années, formés de tailles convenables pour ce spectacle, où tout ce qui est trop petit est colifichet.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

CONSIDÉRATIONS SUR LA GUERRE D'ALLEMAGNE. A Paris, chez les freres Estienne, rue S. Jacques. 1761. Cet ouvrage, nous dit-on, est la traduction d'un écrit Anglois, & elle a été faite sur la cinquiéme édition. En admettant la vérité de cette circonstance, la sensation qu'a faite cet écrit en Angleterre est très-probable ; il est de nature à en faire une très-grande par le nombre & le poids des raisons que l'auteur apporte en faveur de son opinion.

Les intérêts de sa nation ne pouvoient, selon lui, être plus mal entendus qu'ils l'ont été dans la conclusion du traité de Westminster, entre S. M. Britannique & le roi de Prusse: l'envoi de troupes Angloises dans le continent, n'est pas moins préjudiciable au bien de la Grande-Bretagne.

La supériorité de nos forces navales sur celles de France, dit l'auteur, ne sçauroit détruire la supériorité des forces de terre que cette dernière puissance a sur nous, & sur chaque autre état pris séparément. Sa longue résistance dans l'épuisement de la guerre de 1701, fait voir de quoi elle est capable: ainsi, toute démarche qui tend à faire armer les uns contre les autres, les états d'Allemagne, de Hollande & d'Angleterre, ne peut être attribuée qu'à des vues favorables à la France : son intérêt est d'attiser le feu, celui des autres est de l'éteindre. Pour que l'Allemagne puisse donc être utile à la Grande-Bretagne (si ce que l'on entend par *intérêt général des puissances* n'est point une chimère) il ne faut pas que la division soit dans son sein ; & lorsque l'on excite des querelles entre ses membres, cela peut bien s'appeller seconder les desseins d'un certain électeur, mais on ne pourra jamais dire que ce soit travailler à promouvoir les intérêts de l'Angleterre. Elle ne doit point se mêler dans les querelles du corps Germanique, puisqu'elle ne peut

y embrasser un parti sans que la France n'influe plus fortement sur celui qu'elle a adopté.

Le grand prétexte du soutien de la religion protestante, ne porte sur rien de solide dans cette guerre, non plus que dans la précédente : lorsque les premiers feux en ont éclaté, aucun prince de la communion Romaine ne laissoit voir de desseins contre les protestants. On ne peut citer dans l'Empire aucune innovation contre le protestantisme, si ce n'est l'église Romaine bâtie par le roi de Prusse à Berlin ; enfin la première démarche concertée par ce héros de la cause protestante, a été l'invasion de la Saxe, le premier état protestant de l'Empire. Que la France fasse ou ne fasse point la conquête de l'électorat d'Hanovre, rien n'importe moins au peuple Anglois. Ce seroit se livrer à une terreur panique, que de craindre qu'elle gardât cet électorat. En supposant que les François en restassent trois ans en possession, ce qu'ils en retireroient suffiroit à peine aux frais de l'armée qu'ils seroient obligés d'y entretenir, en supposant même qu'ils en fissent passer chez eux deux cent mille livres sterling, la plus forte somme que puisse rendre l'électorat, les Anglois seroient-ils dans le cas de regretter de n'avoir point dépensé durant ces trois années douze millions sterling, pour empêcher leurs ennemis de tirer six cent mille livres ? La défense de l'électorat d'Hanovre, continue l'auteur, est l'objet qui nous a fait prendre le change, & c'étoit l'intention de la France. Où doit-elle plutôt desirer de nous attirer, si ce n'est dans un pays où nous ne pouvons obtenir sur elle aucun avantage réel ? Si nous avons une véritable compassion pour l'électorat, ne rendons point ce malheureux pays le théâtre de la guerre, & ne joignons point la surcharge des amis à la charge de l'ennemi.

Quant au subside accordé au roi de Prusse, la fierté Angloise n'avouera jamais que ce soit un tribut ; c'en est cependant un véritable. Les sommes données au landgrave de Hesse, sont un subside ; parce qu'il prête ses troupes & son pays : mais que fait le roi de Prusse pour l'argent qu'on lui donne ? Il a le premier attaqué l'impératrice-reine : est-ce pour les Anglois ou pour lui ? Cette princesse a refusé de défendre l'électorat, en conséquence

du danger qu'elle-même avoit à craindre : le roi de Prusse a réalisé ce danger & serré par là les liens de l'union de l'impératrice avec la France. A-t-il enfin défendu l'électorat ? Si l'argent de l'Angleterre n'est donc donné que pour le contenir, plutôt que pour l'employer, & pour en acheter l'assurance qu'il ne lui fera point de mal, qu'est-ce autre chose qu'un tribut ? Qui sçait si la nation épuisée par la guerre d'Allemagne, & menacée par ce même prince qu'elle soutient, ne sera point forcée de sacrifier ses propres conquêtes pour lui acheter la paix ? Sous la reine Anne, avec un subside de cinquante mille livres sterling, non-seulement l'Angleterre faisoit marcher les Prussiens jusqu'en Piémont ; mais elle en avoit encore douze mille en Flandre à la solde : aujourd'hui, on compte au roi de Prusse un subside de six cent soixante-dix mille livres sterling, & en considération de ce subside, il fait la grace aux Anglois de les appeller ses alliés & consent qu'ils se battent avec les François.

L'auteur entre ensuite dans des détails par lesquels il prouve que l'Angleterre ne peut que se dépeupler & qu'épuiser ses finances en s'obstinant à envoyer des troupes dans le continent, &c.

RÉFLEXIONS ET AVIS SUR LES DÉFAUTS ET LES RIDICULES A LA MODE. Par madame de Puisieux. *A Paris, chez la veuve* Brunet, *au Palais*. 1761.

Nous copierons trois ou quatre de ces réflexions sur lesquelles le lecteur pourra juger de l'ouvrage qu'il n'est pas possible de faire connoître autrement.

» Rien n'apprend mieux à être vil que de vivre avec
» les grands : ils exigent & on leur accorde tout ; ils ont
» si souvent des caprices, qu'il n'est pas possible qu'on ne
» prenne insensiblement l'habitude de les supporter. Il
» est inoui qu'une personne de cœur ait été long-temps
» attachée à un grand, sans avoir essuyé des humilia-
» tions. Au reste, on n'arrive à la fortune que par des
» *chemins* épineux & qui *blessent* souvent les ames déli-
» cates : mais qui est-ce qui conserve de la délicatesse,
» dans les occasions d'avancement, si elle nuit ? Il y a
» des actions qui révoltent d'abord, auxquelles on s'ap-

» privoise ensuite. On est avec la fortune comme une
» fille avec son amant : les premiers pas l'effrayent ; les
» a-t-elle franchis ? elle en fait mille.

» Il y a des gens qui voient tout sans en être affec-
» tés ; qui sentent tout sans s'en appercevoir ; qui en-
» tendent tout sans le comprendre : & on les met au rang
» des hommes ! Il faut avouer qu'ils font beaucoup d'hon-
» neur à l'humanité, & que la prérogative de marcher
» sur les deux pieds est un grand avantage !

» J'aurai toute ma vie bonne opinion des personnes
» qui ont peine à rompre leurs engagements : cette opi-
» niâtreté est peut-être le plus grand éloge du caractère.

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard : autrement ils seront retardés de huit jours.

ON souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

N° 22.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 1 Juin.

SCIENCES.

Œconomie-population.

LA conservation des hommes, leur augmentation, leur éducation ont toujours été les objets principaux de l'attention du gouvernement chez tous les peuples qui ont senti de quelle importance étoit le nombre des citoyens; & quoique dans les grands états on s'apperçoive moins que dans les petits, des malheurs qui suivent la disette d'hommes, parce que la dépo-

pulation n'y est pas si sensible, ils ne doivent pas mettre en usage moins de soins pour favoriser la population ou pour l'empêcher de décroître. Le soin des enfants exposés a toujours fait une branche importante de cette partie de l'administration publique, & les magistrats & citoyens chargés de veiller à leur conservation, méritent les plus grands éloges lorsqu'ils trouvent de nouveaux moyens de l'assurer.

En conséquence d'une délibération du 27 Février 1760, par laquelle le bureau de l'hôpital général avoit établi une commission pour aviser aux moyens de soulager l'hôpital, &c. les membres du bureau qui composoient cette commission, ayant, dans la séance tenue le 7 Janvier dernier, rendu compte de leur travail, ont proposé à leur compagnie un projet de réglement, concernant les enfants exposés, que le bureau a adopté unanimement. Nous allons en transcrire les principaux articles, après avoir donné un sommaire des motifs qui l'ont fait imaginer.

M. Ravault qui portoit la parole pour la commission, a dit : que le sort des Enfants exposés, méritoit la premiere & la plus sérieuse attention, que l'humanité exigeoit qu'on veillât sur ces victimes innocentes de la misere, ou de la débauche de ceux qui leur donnent la naissance; que toutes les nations les ont protégés, & que les seigneurs hauts-justiciers ont même été chargés de contribuer aux frais nécessaires pour leur entretien & leur éducation; que le parlement leur imposa cette charge par différents arrêts, notamment par ceux des 13 Août 1552, 3 Mai

& 3 Septembre 1667, & 23 Juin 1668. Que les rois avoient fondé & établi des maisons pour y recevoir les enfants exposés, & qu'en 1670, le roi Louis XIV. par son édit du mois de Juin, enrégistré au parlement le 18 Août de la même année, établit à perpétuité l'hôpital des enfants-trouvés & l'unit à l'hôpital-général; que sa majesté considéroit en cet établissement l'avantage que l'état pouvoit retirer de la conservation de ces enfants; en ce que les uns pouvoient devenir soldats & servir dans les troupes; & les autres former des ouvriers & des habitants des colonies, qu'elle établissoit alors pour le bien du commerce du royaume. Que le nombre de ces enfants, qui, il y a cent ans, n'étoit que de cinq à six cent, est aujourd'hui de plus de neuf mille, chaque année en produisant cinq à six mille de toutes les provinces du royaume; qu'on les élève dans ces maisons, jusqu'à ce qu'on trouve des occasions de les placer chez des maîtres & maîtresses, pour y apprendre des métiers qui les mettent en état de gagner leur vie; que ces occasions n'étant pas fréquentes, lorsqu'ils sont parvenus à vingt-cinq ans & qu'ils peuvent se regarder comme libres, ils se répandent dans Paris & dans les provinces, que la misere les rend vagabonds & libertins & quelquefois pis; & que d'ailleurs, ces enfants, passant les premieres années de leur enfance dans les campagnes, ne connoissent d'autre patrie que les lieux où ils ont été élevés, que c'est les expatrier que de les en retirer à l'âge de cinq à six ans, que l'expérience prouve que

ſe changement d'air en fait périr un grand nombre par celui qu'ils reſpirent dans les maiſons de la Pitié & de la Salpêtriere. Que leur conſervation important à l'état, le moyen le plus certain de la procurer & de les rendre utiles à la patrie, c'eſt de les laiſſer dans les lieux où ils ſont élevés dès leur naiſſance & de deſtiner les garçons, ſoit au labourage, ſoit à des métiers, ou à devenir ſoldats; & d'employer les filles à des ouvrages convenables à leur ſexe. Que la deſtination propoſée pour les garçons eſt d'autant plus néceſſaire, que les campagnes ſont déſertes & la plûpart des terres incultes, faute de cultivateurs. Qu'ainſi les intentions de Louis XIV. marquées par l'édit de 1670, ſeroient ſuivies, mais que juſqu'à préſent ces vues n'avoient pas été remplies; que l'état eſt privé des ſecours qu'il pourroit retirer de ces enfants, dont la moitié & peut-être les deux tiers ſont légitimes; que l'avis de la commiſſion étoit de faire à cet effet un réglement, &c.

En voici les principaux chefs.

1°. Les enfants expoſés continueront d'être reçus à la maiſon de la Couche, *rue neuve Notre-Dame*, & d'être envoyés en nourrice & ſevrage dans les provinces, ſuivant l'uſage.

2°. Lorſqu'ils auront atteint l'âge de ſix ans, il en ſera ramené à Paris un nombre ſuffiſant de l'un & de l'autre ſexe, pour y être élevés, &c.

3°. Les autres enfants, lorſqu'ils auront auſſi atteint l'âge de ſix ans, ſeront confiés aux bourgeois, laboureurs, marchands ou artiſants qui les demanderont pour les élever juſqu'à l'âge de

vingt-cinq ans. Il ſera payé par an, par forme de penſion, pour chaque enfant par l'hôpital-général; ſçavoir, pour les garçons 40 livres juſqu'à douze ans, & 30 livres depuis l'âge de douze juſqu'à quatorze accomplis; & à l'égard des filles, il ſera auſſi payé par l'hôpital-général 40 livres par an juſqu'à l'âge de ſeize ans accomplis, étant à préſumer que les garçons parvenus à quatorze ans & les filles à ſeize ans, ſeront alors en état d'être utiles à ceux qui s'en chargeront.

5°. Ceux qui ſe préſenteront pour ſe charger d'un ou de pluſieurs enfants-trouvés, ſeront tenus de s'adreſſer, par eux ou par leur fondé de procuration ſpéciale, au bureau des enfants trouvés à Paris, & de juſtifier qu'ils ſont en état d'entretenir leſdits enfants, & de leur apprendre, ou faire apprendre un métier, ou de les occuper à des ouvrages de campagne convenables à leur ſexe, & de leur donner une bonne éducation.

7°. Ceux qui ſe chargeront deſdits enfants, ſeront tenus de leur donner la même éducation qu'ils doivent à leurs propres enfants, ſoit en employant les garçons au même travail du labourage & de la culture des terres; & les filles aux ouvrages de la baſſe-cour & des champs, ſoit en leur apprenant leurs propres métiers, ou en leur faiſant apprendre d'autres métiers convenables à leur ſexe.

8°. Ils ſeront tenus de rapporter ou d'envoyer tous les ſix mois au bureau, un certificat duement légaliſé, atteſtant l'exiſtence de l'enfant & les progrès de ſon éducation, faute de quoi, la

pension ne leur sera point payée. L'administration espere que Mrs les curés & officiers royaux voudront bien fournir & légaliser *gratis*, les certificats qui leur seront demandés & présentés.

9°. Ceux qui, après s'être obligés de se charger desdits enfants, les négligeroient & n'en rendroient pas compte au bureau tous les six mois, seront contraints par les voyes de droit d'exécuter les charges de leur engagement; & s'ils sont mécontents, ou que les enfants ayent de leur part des plaintes à faire, ils s'adresseront réciproquement à M. le procureur du roi du lieu, &c. les délibérations du bureau seront prises en conséquence de son avis.

10°. Ceux qui seront chargés desdits enfants, ne pourront leur faire contracter aucun engagement par mariage, ou autrement, ni lesdits enfants eux-mêmes en contracter sans le consentement du bureau.

11°. Le décès desdits enfants arrivant, celui qui en étoit chargé, sera tenu d'en informer aussi tôt le bureau & d'y envoyer l'extrait mortuaire légalisé par le juge royal.

12° S'il y a nécessité de retirer lesdits enfants, le sieur curé de la Paroisse voudra bien en donner avis au bureau.

13°. La conservation des enfants & l'utilité que l'état peut s'en promettre, étant l'objet du présent réglement, & l'administration considérant que, pour en favoriser l'exécution, il seroit nécessaire de procurer quelqu'avantage à ceux qui se chargeront de les élever. Elle a arrêté que sa majesté sera très humblement suppliée de rendre

une ordonnance, portant l'exemption de milice pour leurs enfants propres.

En conséquence de ce dernier article, M. le duc de Choiseul a écrit, le 5 Avril dernier, à MM. les intendants des provinces une lettre par laquelle il leur marque que S. M. ayant reconnu l'utilité d'un pareil privilège, elle a réglé : qu'un enfant-trouvé mâle, lequel parvenu à l'âge de seize ans, aura toutes les qualités nécessaires pour porter les armes, sera admis à tirer au sort de la milice, au lieu & place d'un des enfants propres, freres ou neveux de tout chef de famille, qui l'aura élevé dans sa maison. Que ce chef de famille aura la liberté de dispenser de tirer à la milice celui de ses enfants propres, freres ou neveux, vivant dans sa maison, ou à sa charge, qu'il voudra faire représenter par ledit enfant-trouvé; & que s'il s'est chargé d'en élever plusieurs, l'exemption aura lieu pour autant des siens, qu'il aura d'enfants-trouvés à représenter. L'intention de sa majesté étant d'ailleurs que cette exemption ait lieu pour tout le royaume.

M. le duc de Choiseul termine sa lettre par prier MM. les Intendants de prendre connoissance des particuliers qui se chargeront de ces enfants, afin qu'ils puissent jouir dans l'occasion de l'avantage que S. M. veut bien leur accorder.

Nous avons rendu compte dans les feuilles précédentes de la sentence rendue le 2 Septembre

1760, par M. le lieutenant général de police entre les jésuites & les maîtres apothicaires de cette ville, relativement à la thériaque saisie chez les RR. PP. & de l'arrêt de la cour rendu le 8 Mai dernier, par lequel, conformément aux canons, ordonnances & autres loix du royaume, toute espèce de trafic est interdit aux religieux, cela n'a pas empêché que le commerce ne continuât de se faire dans plusieurs communautés religieuses, ce qui a obligé les gardes apothicaires, de se transporter Lundi, 25 de ce même mois, chez les carmes déchaussés qu'on suppose s'être trouvés en contravention, venant de vendre seize cent bouteilles d'eau de mélisse pour la valeur de 1200 livres ou environ. Ce débit considérable de différentes marchandises, ne peut se faire qu'au préjudice des sujets du roi qui supportent les charges de l'état. Chaque couvent a le débit de quelqu'article, dans l'un, le chocolat; dans l'autre, des pièces de mouchoirs des Indes, de la porcelaine, &c; autre part, le kinquina, la thériaque, le jus de réglisse; ailleurs, le syrop de longue vie, la poudre contre la surdité, l'élixir contre l'apoplexie, contre le scorbut, & autres marchandises qui se trouvent également chez les marchands & artistes qui sont destinés par état à la vente & à la préparation des remèdes.

Géographie.

Il paroît une carte de l'isle de Belle-Isle, avec un plan particulier des fort & bourg du Palais, dressée par M. de Beaurain, fils de M. le Chevalier de Beaurain, géographe ordi-

maire du roi. Cette carte est très-bien gravée. Elle se vend chez Merigot, libraire, *quai de Conti*, & chez l'auteur, *à l'entrée de la nouvelle Estrapade.*

ARTS.

Peinture.

Tableaux exposés à la place Dauphine.

Tous les ans, le jour de la petite feste-dieu, il y a à la place Dauphine, une exposition de tableaux & de desseins en faveur des jeunes artistes qui ne sont d'aucunes académies; ce sont toujours à-peu-près les mêmes personnes, les Dlles Hallet, Girouard & le Chevallier, & les sieurs Lantara, Charpentier, Duvivier, pour la peinture, & les freres Moreau, pour le dessein, voilà ce que nous croyons digne d'être principalement distingué.

Mlle Hallet a beaucoup travaillé depuis l'année dernière. Il y a plus d'intelligence dans son coloris, une touche assez hardie, & une fraîcheur générale sur les têtes. Sa *Cuisinière* a plû généralement, & mérite les éloges qu'elle a reçus des connoisseurs. Il faut pourtant être sincère, Mlle Girouard n'a pas étonné autant que l'année passée, ne seroit-ce pas parce qu'elle cherche une manière trop sçavante & trop difficile qui est celle de M. Greuze, & à laquelle il n'est pas aisé d'atteindre; ce n'est pas que les ouvrages de Mlle Girouard soient sans mérite, bien loin de là. Ses têtes d'études ont une touche sçavante & hardie, un peu plus de précieux

dans son fini, ajouteroit beaucoup à sa perfection de ses tableaux. Le portrait de M. son frere est très-ressemblant, & a paru mériter la palme sur ses autres morceaux.

Mlle le Chevallier a exposé quatre portraits qui ont été vus avec plaisir, sur-tout celui de M. Diderot, dont la ressemblance a frappé.

M. Lantara a mis plusieurs tableaux & desseins de sa composition, dignes de sa réputation, il seroit à souhaitter qu'il chargeât ses desseins de moins d'ouvrage, & qu'il y répandît plus d'air, l'effet en seroit plus vague & moins noir & pour lors le public & les connoisseurs se réuniroient pour lui donner les éloges qui lui sont dûs.

On a vu avec plaisir deux tableaux de fruits peints par M. Duvivier, on s'apperçoit aisément qu'il étudie avec attention les ouvrages de M. Chardin, avec les conseils d'un homme aussi habile, & de l'application à les mettre en usage, on peut en espérer des succès très-rapides.

Si M. Greuze étoit susceptible d'amour propre & de vaine gloire, rien ne seroit plus capable de lui en donner, que de voir plusieurs jeunes artistes imiter son goût & s'efforcer de marcher sur ses traces; M. Charpentier paroît un de ses plus fidèles imitateurs. Il a peint cette année un petit tableau représentant une *Cuisiniere & une marchande de poisson*, faisant ensemble un marché; on remarque avec plaisir dans la tête de la poissarde & dans son attitude, une attention particulière à vanter sa marchandise; ce tableau est en général traité avec vérité; cette

étude supérieure à la nature, ces passages de couleur artistement ménagés, ces effets picquants, ces oppositions sçavantes qui sont répandues avec tant d'adresse dans les ouvrages de M. Greuze, doivent être pour M. Charpentier un dictionnaire de peinture qu'il ne doit pas cesser de consulter s'il en a la facilité, & comment ne l'auroit-on pas, M. Greuze est très-accessible.

Mrs Moreau frères se sont distingués tous les deux dans des genres différents, ils possèdent l'un & l'autre le dessein à un degré qui n'est pas ordinaire, l'un dans le genre de l'architecture, & l'autre dans celui de la figure, leurs talents réunis peuvent produire des choses bien intéressantes; il y avoit aussi plusieurs desseins de vases à la plume, par M. de la Fosse; il y en avoit quelques-uns d'une forme singulière & satisfaisante, ils sont dessinés avec beaucoup d'esprit; quelques desseins de décorations, d'appartement, un projet de carosse de cérémonie du même auteur, ont été très-bien accueillis des connoisseurs, c'est le suffrage le plus flatteur pour un artiste. Nous pourrions parler encore de deux tableaux de fleurs de M.... qui sont touchés avec beaucoup de légereté & d'intelligence; de plusieurs morceaux d'architecture; mais les bornes de cette feuille nous forcent de terminer ici cette annonce. Nous prions ceux dont nous ne parlons pas de ne point s'en offenser.

SPECTACLES.

Comédie Françoise.

LES Comédiens françois ont donné lundi dernier la première représentation de *Térée*, tragédie de M. le Miere auteur d'Hypermnestre. Il y a quelques beaux détails dans cette tragédie ; mais voilà tout. Nulle conduite, des caractères manqués, un dénouement trivial & que tout le monde a prévu presque dès le commencement, ont fait tomber cette pièce.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE DU CARDINAL DE GRANVELLE ; ministre de l'empereur Charles-quint & de Philippe II. roi d'Espagne. A Paris, chez Duchesne, *rue S. Jacques.* 1761.

Antoine Perrenot, cardinal de Granvelle, eut pour ayeul Pierre Perrenot, juge-châtelain d'Ornans, petite ville située à quatre lieues de Besançon, & pour pere, Nicolas Perrenot qui mourut chancelier de l'empereur Charles-Quint. Il fit ses études à Padoue qui étoit pour lors une des plus célèbres universités de l'Europe & la différence des âges ne mit point d'obstacle à l'amitié dont il s'y lia avec Bembe & Sadoler. Son application à l'étude fut assez grande pour altérer sa santé & son pere le rappella aux Pays-bas. A peine eut-il pris ses grades en théologie, que Charles-Quint lui conféra l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon, & il n'avoit pas encore vingt-trois ans accomplis lorsqu'il fut nommé à l'évêché d'Arras.

Tout le monde connoît les troubles qui accompagnerent l'établissement des opinions de Luther en Allemagne ; troubles qui auroient toujours eu lieu sous une autre forme, si ce prétexte eût manqué. L'ambition démé-

fatée de Charles-Quint, qui ne cessa de méditer l'asservissement du corps Germanique, devoit naturellement porter ce même corps à saisir & à imaginer des moyens de résistance. Si les confédérés de Smalcade, ne montrerent pas assez de scrupule dans le choix, on ne sçauroit trop dire si Charles-Quint en auroit montré davantage. Sa légereté à rompre les traités, son attention à n'en conclurre que dans des termes captieux & pleins de subterfuges, permettent bien de soupçonner la droiture de ses intentions, & balancent avec avantage tout ce que peut dire en sa faveur l'historien du cardinal de Granvelle qui ne paroît pas trop historien à cet égard.

Quoiqu'il en soit, ce fut dans ces temps orageux, qu'Antoine Perrenot se vit associé aux travaux du chancelier, son pere.

La premiere occasion d'éclat où il parut, offre un exemple frappant des dérogations que la politique & l'amour de la faveur font faire à la morale & au témoignage dû à la vérité connue. Lors de son passage par la France pour aller réduire les Gantois, l'empereur avoit promis à François I. la restitution du Milanès. Rien ne lui coûtoit moins que de promettre, mais rien ne lui coûtoit plus que de tenir sa parole. Charles Quint ne la tint pas, & ne doutant pas que François I, justement offensé de ce manque de foi & dont les droits étoient d'ailleurs incontestables, ne lui déclarât la guerre, il s'employa tout entier à rompre les alliances de ce prince. Le roi, instruit des menées de l'empereur, crut devoir rassurer ses alliés sur les soupçons qu'on leur faisoit naître, & fit partir à cet effet Rinçon & Frégose. De ces deux ambassadeurs, l'un devoit se rendre auprès de la république de Venise, l'autre à la Porte. L'on étoit encore en paix & ils prirent leur chemin par l'Italie. Attaqués tous deux, à l'embouchure du Tesin, par la garnison de Pavie & par les ordres du marquis du Guast, gouverneur du Milanès, ils furent massacrés eux & leur suite. Un attentat aussi horrible contre le droit des gens, indigna toute l'Europe. François I. demanda justice à l'empereur & celui-ci la lui refusa de maniere à laisser voir clairement que du Guast n'avoit été que l'instrument du crime. La guerre se déclara & la présence des troupes Françoises & Espagnoles dans le Piémont & dans le Mi-

lanès, ne permit point aux évêques des deux nations de se rendre au concile qui s'assembloit à Trente. Ce fut dans cette circonstance que Granvelle s'y rendit avec les autres ambassadeurs de l'empereur & que cet évêque ne rougit point d'y porter la parole, & de rejetter le retard du concile sur François I. qu'il s'efforça vainement de faire passer pour l'agresseur.

Le traité de Crépi, celui de Cateau-Cambresis & le mariage de Philippe II. avec Marie, reine d'Angleterre, lui font plus d'honneur que le discours peu éloquent qu'il prononça devant le concile.

On trouve dans le récit du mariage de Philippe II. quelques-uns des moyens dont se servit Granvelle pour le mener à sa conclusion. Philippe II. promettoit d'observer inviolablement les coûtumes d'Angleterre & de conserver les droits de la nation; on donnoit une exclusion formelle pour la couronne d'Angleterre à dom Carlos, & l'on flattoit les Anglois de l'espoir de réunir à cette couronne les dix-sept provinces des Pays-Bas. Si dom Carlos mouroit sans enfants, ceux de Philippe & de la reine d'Angleterre devoient succéder aux royaumes d'Espagne & des deux Siciles, au duché de Milan, au comté de Bourgogne, à la souveraineté des Pays-Bas, aux possessions des Indes Orientales & Occidentales. Le mariage eut lieu; l'exécution des clauses ne l'eut pas par la mort de Marie sans postérité.

Au reste, ce fut dans l'administration des Pays-Bas, sous la duchesse de Parme, gouvernante de ces provinces, que Granvelle eut occasion de déployer ses talents ainsi que dans sa viceroyauté des deux Siciles, d'où il passa en Espagne pour s'y mettre à la tête des affaires.

Son historien entre dans de grands détails relativement à ces différentes époques; mais ces détails sont plutôt l'histoire des grands événements qui arriverent pour lors, que celle des moyens dont se servit le cardinal pour déterminer ces événements ou pour y remédier. Il n'y a cependant que ces faits qui constituent l'histoire d'un ministre. Que Granvelle ait aimé les lettres, qu'il ait protégé les sçavants, qu'il ait eu à cœur d'empêcher le progrès de l'hérésie, qu'il soit mort le 21 Septembre 1586, que son corps ait été déposé aux Augustins de Madrid, qu'il ait été transporté à Besançon, tout cela forme l'ob-

jet de l'article d'un dictionnaire; mais il n'en résulte aucune règle de conduite pour ceux qui ont le maniement des affaires. Les papiers de ce cardinal existent : il seroit à souhaiter que l'on nous en donnât une édition. C'est-là que doivent se trouver ses vues, les moyens de réussite projettés, les prétextes plausibles pour gagner les esprits; enfin les expédients imaginés pour lever les difficultés survenues ou à survenir; ce seroit d'après de telles pièces qu'on pourroit juger le cardinal de Granvelle, & ce seroit-là sa véritable histoire.

Recueil O. A Paris, 1761. (*).

Ce volume est peu intéressant. Il contient, 1° Une *Relation de ce qui s'est passé au procès du maréchal de Marillac*; cette pièce est une suite des derniers morceaux du *Recueil N.* 2°. *Manifeste de la France aux Parisiens & à tout le peuple François*; le but de ce *manifeste* est d'affermir les bons François dans l'obéissance qu'ils devoient à Henri IV, & de détacher les ligueurs du parti de l'Espagne & de la maison de Lorraine. On a vu dans les recueils précédents plusieurs écrits de ce genre; celui-ci est bon & bien fait. 3°. *Mémoire de ce qui s'est passé dans la retraite & délogement du duc de Parme*; ce n'est qu'une relation sèche & nue. 4°. *Lettre d'un François pour la préséance du roi de France contre le roi d'Espagne.* Ces sortes de dissertations sont toujours inutiles. La puissance seule soutient de pareils droits; & les plus réels deviennent chimériques dans la foiblesse. 5°. *Relation des cérémonies du sacre de Henri IV le 27 Février* 1594. Il n'y a d'intéressant ici que la date; on est bien aise de sçavoir l'époque précise qui a assuré le bonheur de la France. 6°. Un très-mauvais *sonnet*, même pour le temps, *sur le sacre du roi.* 7°. *Remontrance au roi Henri IV contre les blasphémateurs*, *par M. de Lanageric.* Le titre de cette pièce suffit pour la faire connoître; elle est suivie d'une *lettre du roi* à M. le chancelier, relative à la *remontrance.* 9°. *Pompe funèbre de Henri-le-grand*, &c. Ce Morceau rappelle un ressouvenir trop affreux, pour pouvoir être lu sans horreur. 10°. *Prise des forteresses de Lepante & de Patres, sur les turcs, par les chevaliers de Malthe le* 10 *Avril* 1603. *précédée d'un sonnet au roi Henri IV.*

(*) Voyez pour les recueils précédents, l'*Avantcoureur* 1760, N° 26.

Cette conquête qui a été peu long-temps conservée ; se fit sous le magistere d'Alof de Vignacourt. La relation qu'on en donne ici ressemble à toutes les autres & le sonnet qui la précéde est très-mauvais.

Le *Recueil O* est terminé par deux pièces de poësie. L'une a pour titre : *Epître à Zirphé* ; la Volupté y respire & l'auteur nous paroît avoir saisi le genre de Catule dont il fait l'éloge. Nos lecteurs nous sçauront gré d'en transcrire quelques vers :

Enfin je vais revoir ce cabinet tranquille
Où l'Amour & les Arts ont choisi leur asile,
Je verrai ce sopha placé sous ce trumeau
Qui de mille baisers nous retraçoit l'image,
J'habiterai l'alcove où je rendis hommage
A la Beauté sans voile, à l'Amour sans bandeau.
Là, Zirphé se livroit au bonheur d'être aimée,
Là, lorsque de nos sens l'ivresse étoit calmée,
Attendant sans langueur le retour des desirs,
Un amour délicat varioit nos plaisirs :
Nous lisions quelquefois ces vers pleins d'harmonie
Où Catulle peignoit Lesbie & son bonheur, &c.

l'autre pièce de poësie a pour titre *l'ombre d'Eglé*. Ce sont des stances assez médiocres.

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard : autrement ils seront retardés de huit jours.

ON souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 23.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 8 Juin.

SCIENCES.

Architecture.

Les professeurs de l'académie d'architecture font actuellement au Louvre leur cours public : ils y développeront successivement toutes les parties de cet art.

Astronomie.

La découverte que vient de faire M. Montagne, de l'académie de Limoges, d'un satellite de Vénus, est des plus intéressantes pour l'astronomie & doit ouvrir un moyen de développer tout le système planetaire. Mercure, absorbé dans les rayons du soleil, est le seul assez voisin de cet astre pour se passer de satellite : en remontant du centre aux confins de notre monde, on trouve Vénus pourvue d'un satellite, suivant la nouvelle observation ; la terre est accompagnée du sien ; les deux grandes planètes supérieures en ont l'une quatre & l'autre cinq : il ne reste dans l'espace intermédiaire, que Mars qui ne sçauroit être isolé, & qui, suivant les conséquences qui naissent de la découverte de M. Montagne, doit aussi au moins avoir un satellite. Il y a ici bien plus que des présomptions ; & l'on invite les astronomes à redoubler leurs veilles, pour mettre toutes les parties de l'univers à l'unisson, en découvrant dans l'atmosphère de Mars une lune qu'ils y trouveront vraisemblablement.

Médecine.

Lundi, 25 Mai, M. Petit, docteur-régent de la faculté de médecine, ancien professeur d'accouchements & de chirurgie, a commencé un cours public d'accouchements ; ses leçons continuent tous les jours & durent depuis huit heures du matin jusqu'à neuf & demie, heur

qui a été jugée commode pour les étudiants, & qui leur laisse le temps de suivre dans la journée les différents cours sur les autres matières. M. Petit y traitera à fonds de l'état qui précéde & suit l'accouchement & de tous les divers accidents qui peuvent survenir, des qualités nécessaires à l'accoucheur & des moyens qu'il doit employer pour la conservation de la mere & de l'enfant dans les divers états où l'un & l'autre passent, ainsi que du régime qu'on doit prescrire dans ces différents états.

Géographie.

M. Bellin, ingénieur de la marine, vient de publier, par ordre de M. Berryer, ministre & secrétaire d'état ayant le département de la marine, une carte de l'isle de Belle-Isle, qui est en très-grand point: les côtes y sont détaillées avec soin, de même que l'intérieur de l'isle. On a mis dans un des côtés de la carte un plan particulier de la citadelle, havre & ville du Palais; & dans l'autre, une petite carte d'une partie de la côte de Bretagne la plus proche de Belle-Isle, qui fait voir sa situation par rapport à Quiberon, au Morbian & à Vannes; les roches, les mouillages & les petites isles voisines y sont bien détaillées. Le tout est très-bien gravé & porte un caractère de précision qu'on ne trouve pas toujours dans ces sortes d'ouvrages: on en trouvera des exemplaires chez l'auteur, *rue du Doyenné, près S. Louis du Louvre.*

L'intérêt, que tout le monde a pris à l'entreprise des Anglois sur Belle-Isle, en a fait multiplier les cartes. Outre celles que nous avions annoncées précédemment & celle de M. Bellin, il en paroît une autre par M. Brion ; celle-ci n'est pas à beaucoup près aussi grande que celle de M. Bellin ; mais elle est bien réduite. On la trouve chez le sieur Longchamps, *au bas de la rue S. Jacques, à l'enseigne de la place des Victoires.*

Optique.

Le sieur Boulogne le jeune, opticien, construit de petits telescopes, à miroir percé, de six pouces de long & au-dessous, portatifs & commodes. Ces telescopes ont une très-grande portée, eu égard à leur peu de longueur. Ils sont montés sur un petit pied dont le méchanisme fait pointer le telescope vers l'objet, facilement & sans tatonner. Le sieur Boulogne fait aussi des boëtes à perspectives, dont les verres font un grand effet ; tous ses ouvrages sont fort finis & travaillés avec précision. On trouve chez lui entr'autres de très-jolis microscopes à la façon d'Angleterre.

Il demeure, *rue S. Antoine, presque vis-à-vis les Jésuites.*

Education.

La nouvelle pension, établie à l'hôtel du Roule, à la grille des champs Elisées, offre un plan

d'éducation très-propre à accélérer les progrès des jeunes gens. Un air pur & sain, une belle vue y maintiennent les enfants dans une bonne constitution, & des leçons variées avec intelligence, leur rendent le travail agréable & fixent leur attention sur tout ce qui peut servir à leur former l'esprit & le cœur. Cette pension est dirigée par l'auteur du discours sur l'éducation; son cours de latinité abrége beaucoup l'étude pénible de la langue Latine, & laisse aux élèves un temps suffisant pour l'étude des sciences utiles. Il va continuer de donner au public ce cours de latinité, par feuilles. La commodité de cette méthode l'engage à ne se pas refuser plus long-temps aux personnes qui la lui demandent.

COMMERCE.

ON a fait depuis peu des améliorations & des augmentations, pour faciliter le travail de la manufacture de draps du parc à Chateauroux, dont l'entreprise est à donner; elle est située sur la riviere d'Indre sur laquelle sont assis deux moulins à foulon & un moulin à frise actuellement en très-bon état; les eaux de cette rivière sont très-bonnes pour le lavage & pour les teintures. Les bâtiments sont spacieux & commodes, & on peut dire que cette manufacture est une des plus belles du royaume.

Induſtrie.

La vanité & le goût du changement travaillent tous les jours à varier notre habillement. Voici une nouveauté à laquelle elles ſemblent n'avoir que très-peu de part. On a fait depuis peu différentes petites étoffes propres à faire des veſtes pour la campagne; mais en voici une ſorte des plus ſolides; on fabrique aujourd'hui des veſtes d'un maroquin ſouple & aminci, ſur lequel on imprime une jolie vignette en bordure qui fait l'effet d'un broché; ces veſtes ne craignent point l'eau & ſont fraîches; il y en a en toute couleur, à bordure d'or & d'argent, petits bouquets détachés, &c. On en trouvera, *cour des écuries, vis-à-vis S. Roch, près du paſſage, chez un quincaillier* qui en eſt aſſorti. Ces veſtes ſont de fabrique étrangere & ſont d'une très-bonne peau.

Le ſieur Briolat, tailleur à Paris dans *l'enclos de S. Denis de la Chartre*, a trouvé un moyen de tirer parti de l'habit le plus uſé, ſoit qu'il ait été taché, percé, déchiré & même retourné & encore uſé après avoir été retourné. La plus mauvaiſe étoffe qu'on lui donne, drap, camelot, &c. devient dans ſes mains une étoffe neuve & façonnée, qu'il met en œuvre, & avec laquelle il fait un habit propre & de goût. Tout le myſtère conſiſte dans un gauffré à très-petit deſſein, qui marque beaucoup, & dont la partie ſaillante eſt teinte en une couleur qui tient

même à l'eau bouillante ; les coûtures & les rentraitures disparoissent à la faveur de cette façon ; & la plus mauvaise mandille devient un surtout élégant : cette métamorphose n'est pas coûteuse ; elle s'opere moyennant 24 livres de frais & façon pour l'habit complet ; & pour le surtout seul, 15 livres.

On a indiqué plus d'une fois des parasols construits de diverses manières plus ou moins commodes. Le sieur Navarre vient d'ajouter à la perfection des siens qui sont beaucoup plus commodes que tout ce qui a été fait jusqu'à présent en ce genre ; on sçait que ces parasols sont renfermés dans des cannes de très médiocre grosseur, qu'ils s'ouvrent d'eux-mêmes, s'inclinent à la hauteur que l'on desire & sont armés par le bas d'une pointe qui sert à les ficher en terre devant soi, lorsqu'on veut s'asseoir. Le sieur Navarre demeure à Paris, *quai de l'Horloge du palais, au coin de la rue de Harlay*. On trouvera chez lui diverses autres pièces utiles de méchanique & d'optique.

Cizelure.

Les épées d'acier à jour & damasquinées sont depuis long-temps en vogue ; mais on a trouvé le moyen de les enrichir, en transportant à ces épées le goût qui régne aujourd'hui dans la bijouterie, de marier ensemble avec art plusieurs pièces d'or de diverses couleurs. Ces épées, finies

en acier avec soin, sont ensuite incrustées d'or allié sur quatre ou cinq couleurs, de manière que les fleurs & guirlandes qui tournent autour du corps & des branches sont coloriées comme si elles étoient émaillées, & ont un tout autre brillant; ces gardes sont finies avec la précision de la plus belle boëte d'or. On fait aussi des poignées de coûteau de chasse en or de rapport de couleurs différentes & nué de divers tons. Le sieur Pichon, fourbisseur, *rue S. Honoré, vis-à-vis le cloître, à la Victoire*, mérite d'être distingué pour le goût & le fini en ce genre. Les gardes à diverses couleurs sont de 35 louis; & sont beaucoup plus belles que celles en or.

ARTS.

Architecture.

Embellissements de la Ville de Reims.

Les officiers municipaux de cette ville conçurent, il y a quelques années, le projet de rendre à cette capitale une partie de son ancienne splendeur, en débouchant des quartiers que le mauvais goût & la barbarie avoient serrés & offusqués. Le quartier du *grand Credo* leur parut entr'autres propre à former une belle place, que la statue du roi orneroit. Les habitans s'adresserent pour cet effet à M. Legendre, directeur des ponts & chaussées de la province, qui, en conséquence, fit un projet d'embélissement de la ville qui fut

agréé & pour lequel le roi accorda une somme de 600000 livres. M. Legendre a fait dresser un plan de la ville exact & réfléchi sur les différentes commodités ou embélissements qui pouvoient être procurés à chaque quartier : une belle place ovale entourée d'une double rangée d'arbres a été formée vis-à-vis la porte de Cérès, dans un endroit où le passage étoit incommode & dangereux. Le marché au bled doit être décoré d'une belle fontaine, qui sera le point de vue & répondra à celle que M. Coustou a faite, il y a quelques années, dans le marché aux draps. On a fait divers percements & débouchements, qui démasquent la place de la Couture, l'entrée de la cathédrale, &c.

On élève plusieurs grands édifices, & entr'autres un hôtel-de-ville, d'après les devis de M. Legendre. Mais de tous ces embélissements, le principal & celui qui flatte le plus la ville, est la place royale, à laquelle on travaille depuis 4 ans, & qui sera dans peu terminée.

Cette place est un quarré long qui differe peu du quarré parfait; elle a 38 toises sur 33; elle est au centre de Rheims. Toutes les grandes rues, qui traversent la ville, viennent se croiser dans cette place, au milieu de laquelle sera posée la statue du roi, précisément au point le plus élevé d'une rue d'une demie lieue de longueur, à prendre de la porte de Paris, jusqu'à l'extrémité du fauxbourg de Cérès; de sorte qu'après quelques légers redressements, le monument sera vu des deux extrémités de la ville. Cinq autres rues viennent se terminer à cette place, en-

tr'autres une qui aboutit à la porte de l'hôtel-de-ville, sur laquelle est la statue équestre de Louis XIII; deux autres qui conduisent, l'une au marché aux draps, l'autre au marché au bled; ensorte que la place communique à tous les grands quartiers de la ville, ce qui la rend une des mieux percées qu'il y ait en France.

Le nouvel hôtel des fermes forme un des côtés de la place. La décoration des façades du pourtour de la place est simple, mais noble; le soubassement, qui est percé d'arcades, est enrichi de refends & porte deux étages dont les croisées sont enfermées dans un renfoncement quarré qui embrasse les deux étages; le tout dans les proportions de l'ordre Dorique & couronné par un balustre sur l'entablement. Les pieds-droits entre ces renfoncements forment des espèces de pilastres qui ont l'air plus mâle que de vrais pilastres. Le même goût pour l'antique qui les a fait rejetter, a déterminé à isoler les colonnes. La convenance ne voulant pas qu'on les prodiguât, on n'en a mis qu'aux avant-corps; ce qui produit de l'unité sans monotonie. La hauteur des bâtiments est de 50 pieds; l'avant-corps seulement est un peu plus élevé, à cause du fronton qui le couronne.

La statue du roi sera exécutée suivant le modèle qu'on a admiré chez M. Pigalle. Cette figure sera jettée en bronze, & aura 11 pieds de hauteur; tout le monument sera élevé de 22 pieds.

Les façades de la rue royale dans toute sa longueur, & environ 50 toises de façade des deux grandes rues qui traversent la place, ne

sont qu'une continuation des bâtiments qui l'entourent, à l'entablement Dorique & à la balustrade près; on y a mis moins de richesse, pour faire mieux ressortir la place, quoique tout soit d'accord; & on peut dire que l'ensemble de tous ces édifices est d'une belle & sage ordonnance.

Gravure.

On trouve chez le sieur Joullain, *quai de la Mégisserie*, le portrait de M. le cardinal de Gesvres, évêque & comte de Beauvais, & commandeur de l'ordre du S. Esprit, gravé par M. Gaillard, avec un soin qui le rend précieux. *Prix* 3 livres.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Zamir. Tragédie bourgeoise, en trois actes. 1761.

Ne fût-ce que pour leur intention, on est tenu de reconnoissance envers ceux qui tentent d'ouvrir une nouvelle route d'instruction & d'agrément. Cette considération nous engageroit à ne rien dire de *Zamir*, s'il n'étoit à craindre que dans la persuasion où son auteur seroit qu'il a réussi, il ne travaillât sur le même plan, & ne perdît infructueusement un temps qu'il peut employer mieux. Voici le précis de ce drame, dont la scène est en Turquie. *Zamir* déclare à *Olympe*, fille d'*Hormès*, dont il est esclave, la passion dont il brûle pour elle; elle lui laisse voir qu'elle est frappée du même trait; & *Zamir* lui apprend que pour ne point devenir ingrat envers *Hormès*, il est résolu de s'éloigner d'elle. *Olympe* restée seule, se plaint du sort qui ne lui découvre qu'elle est payée de retour que pour lui rendre plus cruel le départ

de son amant. *Hormès* survient, & surpris de l'agitatio[n] où il voit sa fille, il veut sçavoir quelle en est la caus[e]. Après avoir un peu hésité, *Olympe* lui dit que c'est l'a[-]mour. Ce que son pere lui répond, respire la tendress[e] paternelle; & quoique la versification n'en soit pas à beau[-]coup près sans défauts, il seroit à souhaitter que toute l[a] piece fût traitée de même. *Ma fille*, dit *Hormès*,

Ma fille, . . . hélas! ce mal est de ton âge.
Connois ton pere : il n'est pas assez dur,
Assez injuste, assez tigre ou sauvage
Pour te blâmer d'un penchant noble & pur.
Quoiqu'il en soit, le cœur souvent s'égare.
De ses devoirs l'homme le mieux instruit
Par l'apparence est quelquefois séduit :
Dans les amants la prudence est bien rare;
On ne sçait pas où le plaisir conduit :
L'aveuglement l'accompagne ou le suit.
Combien de maux, ma fille, on se prépare,
Quand par un choix détestable ou bizarre
Le vrai bonheur que la vertu produit
De notre cœur s'envole & se sépare;
Quand le remord l'altère ou le détruit!
De tous les cœurs l'Amour est le vrai maître;
Ma chere Olympe, il fut jadis le mien;
Avec plaisir j'apprends qu'il est le tien:
Mais dans ton sein quel objet l'a fait naître?
Parle : est-il digne & d'Hormès & de toi?
Mérite-t-il de devenir mon gendre?
Oui, je m'en flatte; & j'ai tout lieu d'attendre
Qu'Olympe a fait un choix digne de moi.

La maniere dont répond *Olympe*, amene *Hormès* à nom[-]mer *Zamir*; c'étoit lui qu'il lui destinoit pour époux; il la rassure sur le départ de *Zamir*; elle sort, & *Zamir*

entre. *Hormès* lui fait des reproches sur la fuite qu'il méditoit : *Zamir* s'excuse sur le retour de *Firmin*, fidèle domestique qu'il avoit envoyé chercher sa rançon. *Hormès* lui dit qu'il lui destinoit sa fille ; & y met une condition, c'est que *Zamir* prenne le turban. *Zamir* & *Firmin* ouvrent le second acte ; *Firmin* apprend à son maître que son pere est mort de douleur en apprenant son esclavage, & lui présente douze mille louis qu'a produit sa part à la succession, & l'invite à hâter son départ. *Zamir* lui répond que, n'étant plus rappellé en France par le plaisir de voir son pere, l'amour le retient à Andrinople ; mais que, quoiqu'aimé, il n'en est pas plus heureux par la condition qu'on lui impose. *Firmin* essaye, mais envain, de lever son scrupule ; il sort, & *Olympe* paroît : ses efforts sur *Zamir* sont impuissants & elle éclatoit en reproches, lorsque *Firmin* rentrant avec la cassette, elle apprend que c'est la rançon de *Zamir*. Elle obtient enfin de son amant qu'il différera son départ jusqu'au lendemain, dans l'espoir où elle est de ramener son pere. *Hormès* & *Olympe* ouvrent le 3e acte. *Olympe* cherche à fléchir Hormès qui reste inébranlable. Cette scène n'est pas mal faite & est terminée par deux vers de caractere qu'*Hormès* adresse à sa fille, sur la priere qu'elle lui fait de traiter *Zamir* avec douceur : ma fille, lui répond-il,

> Ne craignez rien ; il a trop de bonheur :
> C'est votre amant, vous êtes sa maîtresse.

Zamir paroît & sur le refus qu'il fait de se faire Musulman, *Hormès* le menace de la plus dure servitude. *Zamir* lui rappelle sa parole, & parle de sa rançon. *Firmin* entre avec la cassette, *Hormès* ne veut point de rançon & donne la liberté à *Zamir* qui fait ses adieux au pere & à la fille en termes pleins de reconnoissance pour leurs bontés, &c. *Olympe* le voyant sortir veut se poignarder ; son pere l'arrête, rappelle *Zamir*, lui découvre qu'il n'a eu en vue que d'éprouver s'il étoit homme d'honneur, & consent à leur union. *Zamir* donne la cassette à *Firmin* qui veut rester avec lui.

Telle est cette piéce où il n'y a de tragique que le coup de poignard qu'*Olympe* veut se donner. On voit qu'elle

est absolument dépourvue d'intérêt par le manque d'incidents & par la maniere dont les scènes & les actes sont coupés, défaut que nous sommes tentés de regarder comme inévitable dans ce nouveau genre dramatique. Il auroit pu avoir lieu chez les Romains où les peres avoient droit de vie & de mort sur leurs enfants & les maîtres sur leurs esclaves. Rien de pareil chez nous ; tout est soumis aux loix, la vie de chaque particulier est sous leur sauvegarde, la condition de ce qu'on appelle *les bourgeois* ne comporte donc rien de tragique ; & ils ne peuvent être présentés théâtralement dans aucune position où ils soient en danger de la vie. Nous disons *théâtralement*, c'est-à-dire, de manière à exciter un intérêt : & comment le faire naître, lorsqu'on ne peut avoir aucun doute sur le dénouement, lorsqu'il n'y a aucun moyen d'intrigue, ni même aucun sujet, a moins que d'en chercher dans les *histoires tragiques & lamentables de Blandin* & *de Rosset* & autres semblables compilateurs des horreurs humaines? Le défaut de pouvoir dans un citoyen, quelqu'il soit, sur la vie d'un autre, donne donc l'exclusion à la tragédie bourgeoise. Si la tragédie usitée est susceptible d'intérêt, d'une certaine étendue d'action, & d'incidents qui retardent le dénouement, cela vient de ce que ceux qu'on y introduit pour acteurs, jouissent respectivement du droit naturel, ou sont armés du pouvoir des loix, ou dans la possibilité de leur imposer silençe, de les changer, de les renverser. Ce qui suppose toujours une force de résistance d'où naissent les événements, le jeu des passions, les catastrophes & l'incertitude sur le dénouement. Le dépouillement de biens injustement opéré, l'emprisonnement en conséquence de surprise faite au magistrat & quelques autres indignités domestiques peuvent fournir des sujets ; mais ces sujets ne pourront jamais être regardés comme tragiques, en ce que le dénouement laisse toujours lieu à l'espoir d'un événement subséquent. Ces sujets font partie du *comique larmoyant* qui est peut-être la tragédie bourgeoise.

LA FORTUNE AU VILLAGE. Parodie de l'acte d'EGLÉ. A Paris, chez Duchesne, *rue S. Jacques.* 1761. Prix 24 sols, *avec les airs notés.*

Cette parodie est assez ingénieuse. La manière dont on y a amené la fin du conte du *Villageois qui cherche son veau*, est plaisante. Jacot & Guillot sont tous deux amoureux d'Hélène; mais Jacot est l'amant chéri. Guillot est protégé par une madame Mondor qui veut lui faire épouser sa maîtresse, & en conséquence lui a fait présent d'un chevreau pour ses nôces. Ce chevreau s'est égaré, il le cherche, enfin grimpe sur un arbre; Jacot & Hélène viennent sous cet arbre jouer à des petits jeux, chanter. &c. enfin Jacot dit à sa maîtresse:

> Dans tes regards je vois l'aurore
> Qui me vient donner de beaux jours;
> Sur ton teint je vois les Amours
> Caresser les attraits de Flore,
> Je vois les zéphirs près de toi
> Prendre tes lévres pour deux roses...

GUILLOT.

> Homme de bien qui voyez tant de choses,
> Voyez-vous pas mon chevreau? Dites-moi.

ÉPITRE SUR LES SPECTACLES, ou mon retour à Paris, 1761.

Nous ne sçavons pas pourquoi l'auteur de cette mauvaise prose rimée qui n'est adressée à personne, lui a donné le nom d'*Épitre*. Il lui convient, il est vrai, aussi bien que tout autre, c'est-à-dire, qu'il n'en est aucun qu'elle mérite de porter. On auroit bien de la peine à trouver dans cette pièce une vingtaine de vers supportables & qui ne servissent point à habiller une idée usée, basse, ridicule, ou indécente.

On imprime à Leyde une feuille en Hollandois, qui a pour titre : *Gazette littéraire de Hollande*. Les libraires étrangers qui voudront y faire annoncer quelques ouvrages peuvent envoyer leur notice, franche de port, à M, Elie Luzac. Ceux qui voudront lui faire parvenir les ouvrages même, quelque plan ou prospectus, ou même de simples lettres, pourront les remettre, port franc, au sieur *le Clerc, libraire, quai des Augustins*.

Ceux qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard : autrement ils seront retardés de huit jours.

On souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Les Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 24.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 15 Juin.

SCIENCES.

Botanique.

M. Le Monnier, docteur-régent de la faculté de Paris, & démonstrateur des plantes, a commencé, Lundi dernier, le cours de botanique qui se fait actuellement au jardin du roi : il a ouvert ce cours par un discours sur les avantages & les principes de cette science, dont les progrés ont été si rapides dans ce siécle. Ce cours continuera tous les jours, excepté les Mercre-

di, jours auxquels M. de Juſſieu ira avec les étudiants parcourir les environs de Paris, pour leur faire connoître ſur le lieu les eſpèces qui y croiſſent. Sa première herboriſation s'eſt faite Mercredi au Calvaire; celle de Mercredi prochain ſe fera dans le parc de S. Cloud & aux environs.

Chirurgie.

L'ART divin de guérir les hommes, quoique pouſſé déja très-loin, peut encore ſe perfectionner au point de leur éviter des opérations bien douloureuſes. La fiſtule, mal cruel & trop commun parmi les hommes ſédentaires, étoit regardée ſous le règne dernier comme une maladie incurable dont on laiſſoit mourir ceux qui en étoient attaqués; on tenta l'opération qui réuſſit. Depuis Louis XIV. cette opération a été de beaucoup perfectionnée; mais n'ayant pas toujours le ſuccès qu'on en attend, & des accidents & des circonſtances imprévues la rendant ſouvent dangereuſe, on a cherché à la ſuppléer. Les cauſtiques ont été employés au lieu du fer, avec avantage, mais quelquefois avec de cruelles douleurs; M. l'abbé Doyen, par ſon topique, a enlevé le mal & guéri une quantité de malades ſans les faire ſouffrir; mais le remède eſt long & le mal, parvenu à un certain point, ne céde pas toujours à ce remède. M. Foubert, lieutenant de M le premier chirurgien du roi, vient d'inventer un moyen qui a le mérite de l'opération ſans en avoir le danger & ſans expoſer le malade. C'eſt une eſpèce de boucle chargée, qui,

passée une fois dans le sac où réside le vice qu'on veut extirper, ne tombe que lorsque le mal est guéri radicalement & n'assujettit le malade qu'à un régime & à quelques pratiques peu incommodes ; nous en donnerons une notice plus étendue, lorsque l'auteur aura bien voulu nous communiquer ses vues sur ce procédé ; mais nous croyons faire plaisir au public en lui annonçant d'avance cette découverte.

La dame veuve Desbois a un spécifique pour fondre les glandes & cancers, qui a été administré successivement par son pere & son mari, tous deux médecins de la faculté de Paris. Ce remède n'est pas de la nature de ceux qu'offrent tous les jours des empyriques sans aveu. Une suite de succès répétés, & l'examen qu'en ont fait les gens de l'art constatent le mérite de ce fondant. La dame Desbois demeure *rue Michel le Comte.*

Méchanique-Bâtiments.

Nous avons ici plusieurs moulins à scier des planches qui en débitent beaucoup plus & plus promptement & mettent en état de fournir à meilleur marché que si elles étoient sciées de main d'hommes ; on a essayé de faire l'application de ces moulins aux pierres pour les tablettes de balcons, chambranles & autres ouvrages semblables. Les marbres de Rans en Hainaut se travaillent pour revêtissement à très-

bon compte, au moyen d'un moulin à eau qui fait jouer plusieurs scies qui sont à la fois plusieurs tablettes & expédient plus d'ouvrage avec quatre hommes, que n'en feroient quarante qui n'emploieroient que la main. Cet établissement fait en Flandre peut être imité ici. Il n'y a pas de doute qu'il ne diminuât les fraix de la construction des bâtiments.

COMMERCE.

Industrie.

DEPUIS que le magasin des fontaines filtrantes a été transporté *de l'hôtel d'Aligre*, *à la porte S. Denis*, les entrepreneurs ont de plus en plus cherché à multiplier les différentes commodités qu'on tire de ces fontaines, ils en ont fait construire de petites pour les voyages, où elles sont d'autant plus nécessaires, qu'on est souvent exposé à trouver dans les différents pays qu'on parcourt, de mauvaises eaux capables de donner des maladies dangereuses; les eaux ne different entr'elles que par les différentes matières qu'elles charient & dont elles sont imprégnées, & ce n'est que lorsqu'on les en a dégagées, & qu'elles sont battues d'air, qu'elles deviennent salubres.

Œconomie.

LES personnes prudentes ont la plûpart proscrit le cuivre de leur cuisine; ses dangereux

effets ont allarmé avec raison, & ont fait donner l'exclusion à tous les vaisseaux de ce métal sujet à verdir : mais on n'a pas compris encore dans cette proscription un instrument de cuisine dont on se sert journellement, & qui, quoique fort petit, distribue par-tout dans les viandes, les parties de verd-de-gris dont il est presque toujours chargé. Les grosses lardoires ont bien été faites en bois ferré; mais celles qui servent à piquer, ont été conservées en cuivre & sont toujours remplies de ce poison subtil dont s'imprégne chaque lardon, & qui se distribuant partout, peut causer des accidents. Rien ne seroit moins coûteux que d'essayer de construire ces petites lardoires de quelque métal sur lequel le verd de-gris n'eût point de prise. Nous ne voyons que le fer qui en soit entièrement exempt; l'argent en contracte, comme on sçait, & il semble qu'il seroit très-possible de suppléer pour cet ustencile le fer au cuivre. C'est un avis que nous croyons devoir donner aux personnes curieuses de conserver leur santé.

Voici encore un perruquier qui, par de profondes méditations sur son art sublime, est parvenu à une nouvelle perfection dans l'art de faire des perruques; art poussé à son dernier période à Paris & qui produit à la France le précieux & inestimable avantage de voir les étrangers préférer les cheveux qu'on y met en œuvre à ceux de tous les autres copistes de l'Europe, n'y

ayant en ce genre de vrais & de grands artiſtes qu'à Paris. Les perruques les plus élégantes, comme les plus communes, avoient le même défaut de ne pouvoir s'aſſujettir & reſter en place qu'à l'aide de boucles, cordons, reſſorts, &c, ce qui gênoit juſqu'à un certain point. Le ſieur Rochefort a trouvé le moyen de ſauver cet inconvénient à la perruque, & celles qu'il conſtruit ſont faites avec un tel art, qu'elles prennent d'elles-mêmes le tour du viſage & reſtent en place dès qu'on les a miſes à leur juſte point. La magie du ſieur Rochefort eſt ſimple, tout ſon ſecret gît dans le méchaniſme des têtes artificielles ſur leſquelles il monte ſes perruques, ce qui lui fournit le moyen de donner à ſon ruban une certaine élaſticité qui les aſſujettit autour de la tête, de maniere qu'on diroit que ce ſont des cheveux naturels. Les perſonnes de provinces qui voudroient être coiffées de ſa main, n'auront qu'à lui écrire, il leur enverra un modèle de meſure très-facile à prendre & tel qu'il doit être pour le régler dans ſes proportions.

Le ſieur Rochefort demeure *rue de la Verrerie, près de la rue des Billettes.*

Voici une plus ample inſtruction qu'on nous a demandée ſur le jeu de *Terne* que nous avons annoncé dans notre feuille, N°. 17, page 266. Ce jeu ſe joue à deux & à quatre avec un jeu de piquet ; à deux, chacun prend douze cartes ; à quatre, chacun en prend ſix ; des huit qui

restent, on en retourne une qui fait l'à-tout. On joue les cartes comme aux autres jeux, en observant que l'as est au-dessous du valet, chaque levée vaut quatre points. Les quatrnes de rois, qui se trouvent dans la main, sont comptés quarante; ceux de dames, trente; de valets, 20 : les ternes de roi, trente; ceux de dame, quinze; de valets, dix, & celui qui a le plûtôt 150 points gagne la partie. Au reste, si l'on veut un détail plus ample de ce jeu, on le trouvera imprimé chez le sieur Denis, *rue de Grenelle S. Honoré.*

ARTS.

Gravure.

La chaire de S. Roch de M. Challes, sculpteur ordinaire du roi, vient d'être gravée par M. Fessard, graveur du roi & de sa bibliothéque. Elle est occupée par un évêque qui prêche & qui est écouté par un grand nombre d'auditeurs. On la trouve chez l'auteur, *à la bibliothéque du roi*, chez la veuve Chereau, *rue S. Jacques*, & chez le sieur Joullain, *quai de la Mégisserie.*

Musique.

Le violon est, sans contredit, le roi des instruments, mais on peut ajouter à son harmonie. Nous avons parlé dans le tems du *Violon d'amour.* Le sieur Guersan, luthier, vient d'ajou-

ter depuis peu au violon un nouvel agrément. Il construit des violons à cinq cordes dont le son n'en est pas plus sourd, & qui, au contraire, sont très harmonieux. Le sieur Guersan demeure à Paris, *rue & près la comédie Françoise.*

SPECTACLES.

Opéra.

Le succès de l'opéra de *Zaïs* ne se dément point. Le public y voit avec plaisir le rôle de *Cindor*, livré aux talents du sieur Larrivée. Sa voix agréable & flexible rappelle du moins celle du sieur Lepage, pour qui M. Rameau avoit travaillé dans le temps que ce poëme fut donné sur ce théâtre. Cadences aussi légères & aussi finement battues, précision, tout enfin ce qu'il faut dans une basse-taille qui ose se charger de ce rôle le plus difficile pour cette sorte de voix, de laquelle on ne doit jamais espérer un feu d'expression & de légèreté que son volume lui ôte,& qui est l'appanage des hautes-contres. On ne peut se lasser d'y admirer & de louer sans cesse les progrès rapides du sieur Pillot : il ne travaille que pour lui, & c'est ce qui doit faire trembler les amateurs de ce spectacle. L'ame dans le chanteur, le débit dans le chant ; voilà les deux tiers de toutes difficultés levées pour plaire au public connoisseur. Nous le répétons, comme écho du public, l'ouverture, le divertisse-

ment du second acte, & M[lle] Lany, dans le quatrième, donnent le plaisir le plus complet.

Comédie Françoise.

Le Lundi, 8 Juin, les comédiens François ont donné le *Bourgeois gentilhomme*, comédie de Moliere, avec tous ses agréments. C'est une de ces pièces dont la réputation est faite pour le style, pour la conduite, enfin pour l'effet; mais auxquelles il faut, dans notre siècle, un mérite d'adjonction pour les faire entendre. Le sieur Préville & la dame Belcourt sont bien faits pour lui donner aujourd'hui un nouveau succès; car l'auteur n'a pas mieux senti les rôles de ces deux acteurs, qu'ils le font sentir au public. Un tableau de gaieté bouffonne que donne la dame Belcourt, feroit seul le sort d'une pièce nouvelle, si la grande vivacité du plaisir d'un instant, pouvoit dédommager de l'ennui qu'on doit attendre de toutes nos comédies modernes. Moliere, grands dieux! a bien gâté notre goût; ou les auteurs sont bien mauvais, depuis qu'il est mort!

Comédie Italienne.

On a vu avec plaisir sur ce théâtre, *Soliman II.* ou *les trois Sultanes*, comédie de M. Favart, dont nous avons rendu compte dans la nouveauté.

Lundi, 8 Juin, on a donné sur ce théâtre,

la bonne Fille, comédie Italienne en trois actes, canevas ou extrait de Goldoni, avec des ariettes dans le genre Italien, faites par le sieur Duni, musicien attaché à ce spectacle. Le sujet est une seconde *Nanine* élevée dans une maison ; amoureuse & aimée du fils de la maison. Elle y cause un grand tapage, en est chassée, & bientôt retrouvée par ce fils ; dans l'espace d'un acte, enlevée trois fois, (comme la fiancée du roi de Garbe, aux accidents près) elle retrouve son pere, un certain comte de *Blandfford*, qui dans une déroute, dix-huit ans auparavant, avoit plus pensé à son cheval & à sa cantine qu'à sa femme & à sa fille, elle est connue par le pere sous le nom d'*Angélique de Blandfford*, & dans la maison où on l'avoit retirée sous celui de *Secchina*. Voilà le sujet de la piéce. Mlle Picinelli & le sieur Cosalto ont été applaudis sans le secours de leurs rôles ni de leur chant. Les ariettes de l'actrice sont dans un genre trop opposé à celles qu'on lui a entendu chanter. Elle y avoit l'air trop gêné ; elle étoit trop continuellement dans le bas de sa voix qui étoit contrainte, tandis qu'elle brille dans le *medium* & dans le haut ; de sorte que le public ne l'a applaudie que pour l'encourager ; tandis qu'autrefois les applaudissements qu'elle recevoit, étoient un effet de l'admiration. Cependant la dernière ariette a remis l'actrice dans son genre. Elle est du sieur Jumelli. De plus, les connoisseurs en musique Italienne, & sur-tout ceux qui l'ont entendue dans le pays, ont été affligés qu'on ait ôté la musique que le sieur Picini avoit faite sur cette

pièce de Goldoni, pour y substituer une musique qui ne se sent point du tout de la température du climat. On ne parle pas ici de la singulière impression qu'a fait sur les spectateurs l'Italien baragouiné par des bouches Françoises : toute oreille délicate en a été écorchée. En recompense, le sieur Felicini a donné un ballet de Pierrots qu'on ne peut trop applaudir, quoiqu'il n'ait cessé de l'être tant qu'a duré son exécution; tout y respire la joie & la vivacité; situations neuves, coupes saillantes, & sur-tout une Dlle Camille à la tête, qui prouve que les plaisirs de longue durée peuvent se soutenir; car depuis sa première entrée jusqu'à son dernier pas, elle y est ravissante. Personne sans doute ne lui disputera la pantomime & l'art de l'action théâtrale, que nos ancêtres croyoient autrefois inutile à l'ensemble d'un ballet. Mais pourquoi une bonne danseuse ne parleroit-elle pas en dansant, tandis que tous les jours nos grands acteurs nous prouvent qu'on danse en déclamant ?

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

EXTRAIT DU NOUVEAU SYSTEME DE PHYSIQUE ET D'ASTRONOMIE, *de M. de la Perriere de Roiffé. A Paris, chez* Debure, *quai des Augustins.* 1761.

L'auteur de ce systême, lui donne, comme dit son abbréviateur, le nom de *Méchanisme électrique*, parce que l'électricité n'y est regardée que comme une accélération d'activité; & que *activité* & *électrisé* y sont la même chose. Au moyen de ce systême, tout le jeu de

la nature est ramené aux seuls principes de l'impulsion ou projection universelle, du plein de contiguité, & de deux genres d'éléments communs, les uns élastiques, les autres non élastiques. Le solide & le fluide universel électrisés par leur projection l'un sur l'autre, actilisent à leur tour subordinément toutes les parties du monde dont ils sont l'ame & le ressort.

De ce qu'il n'y a point de corps parfaitement élastique, ni de corps parfaitement dur & inflexible, il s'ensuit que tous les corps sont composés d'éléments durs & d'éléments élastiques. Les éléments élastiques, poreux & flexibles, ont la faculté passive de transmettre & de réfléchir par succession de percussion dans le sein des masses qui en sont composées, les impulsions dont ils sont affectés; & l'action expansive se fait en tout sens. Il est évident en effet qu'un atôme poreux & compressible ne peut changer de figure par la compression, sans que ce changement s'opere dans toutes ses parties. Cette action d'impulsion qu'il transmet, lui est également renvoyée & réfléchie, en tout sens, à cause du plein de contiguité; la matière dont l'atôme est composé, ne réagissant qu'à proportion des impulsions dont elle est affectée; l'élasticité n'est que la faculté passive que l'atôme a de transmettre ces mêmes impulsions; la force du ressort n'est que la force comprimante renvoyée & réfléchie du sein de l'atôme, & cette réflexion est nécessairement méchanique, quoique le méchanisme en soit inaccessible à nos sens & aux instruments dont ils s'aident.

Une masse d'atômes non élastiques en contact immédiat & comprimée par un fluide ambiant, seroit un corps dur tel qu'il n'en existe point; mais, si dans cette masse il se trouve des pores & que des parties élastiques s'y insinuent, les deux genres d'atômes combinés donnent des éléments flexibles plus ou moins fluides ou solides selon le genre qui domine.

La distinction des éléments en deux genres d'atômes indestructibles, les uns élastiques, composés de la

lumière, du feu & de l'air élémentaires; les autres non élastiques, composés de la terre, de l'eau, du sel, du sable & des métaux élémentaires, & l'élasticité ainsi définie & réduite au méchanisme, sont le fondement du systême de M. de la Perriere, qui assigne la forme sphérique aux atômes élémentaires.

Nous ne pouvons donner une idée détaillée de ses principes & des conséquences qu'il en tire, parce qu'il faudroit rapporter ses raisonnements, & copier l'extrait entier de son systême. Nous nous contenterons de dire qu'il rend raison, relativement à son hypothèse, de la congélation, de l'incendie, de la lumière & de l'instantanéité de son action, de la pésanteur, des météores, de l'athmosphère des planètes & des corps, de l'ascension des liqueurs, de celle de la sève, de l'abaissement du mercure, des corps électriques, de l'électricité & de la commotion qui s'y fait remarquer, des attractions & répulsions électriques, du fluide sensitif, des tremblements de terre, des volcans, de la suspension des planètes, &c. Des observations contre les systêmes lunaires du flux & reflux, amènent ce qui regarde l'astronomie. Les périodes des lunaisons, ne sont point, selon M. de la Perriere, assez correspondantes à celles des marées, pour qu'elles soient une suite de leur influence. Les plus fortes marées devroient répondre aux périgées lunaires, & les marées moindres, aux apogées; tandis que les unes & les autres répondent indifféremment aux apogées & aux périgées. La proximité de la lune variant considérablement, il est clair que sa prétendue puissance devroit augmenter ou diminuer à proportion. Le second défaut de correspondance est aussi sensible: la lune passe deux fois le mois par la ligne équinoctiale & souvent c'est le temps des moindres marées; le soleil au contraire n'y passe que deux fois par an, & il fait voir alors d'une manière invariable que, comme agent général de la nature, il a droit de commander en chef au phénomène dont il s'agit. Les influences du soleil ne sont ni occultes ni

douteuses : tout le monde sçait qu'il échauffe & qu'il dilate l'air par sa présence. Qu'on l'arrête au milieu de l'Océan dans la Torride, & l'on verra bientôt par un méchanisme naturel, comme une montagne d'eau s'élever nécessairement vers lui : cela viendra de ce que l'air, dilaté sous le soleil, n'agira plus avec la même pésanteur sur la surface des eaux, tandis que le poids de l'air sous les zones tempérées & glaciales n'étant pas diminué par la chaleur du soleil, chassera les ondes sous la Torride où elles sont moins pressées. Que l'on chasse le soleil sous l'horizon de notre océan, la pression de l'athmosphère sur la surface des eaux n'est plus diminuée, la montagne liquide retombe ; & sa chûte, accélérée par la pesanteur, chasse à son tour les eaux vers les pôles. Le passage alternatif du soleil dessus & dessous l'horizon, doit donc occasionner journellement un flux des pôles à l'équateur & un reflux de l'équateur aux pôles. M. de la Perriere, s'appuyant sur ces principes incontestables, explique de la manière la plus satisfaisante la simultanéité du flux & du reflux sur les deux hémisphères ; la cause du retard des marées & toutes les particularités relatives à ce phénomène.

Il seroit à desirer que son abbréviateur fût aussi clair sur le reste de ce systême ; mais l'obscurité qui y régne dans quelques endroits, doit peut-être lui être moins imputée que regardée comme une suite inévitable de la nécessité où il s'est trouvé de supprimer ce qui l'auroit rendu plus intelligible. Nous inviterons donc avec lui à voir le systême de M. de la Perriere dans l'ouvrage même de l'auteur, quoique l'extrait que nous annonçons soit aussi bien fait que l'on puisse le desirer.

Recueil de mémoires concernant l'œconomie rurale. *Par une société établie à Berne en Suisse.* Tome I. quatrième partie. *A Zurick, & se vend à Paris, chez* Humblot, *rue S. Jacques.*

Cette quatrième partie d'un ouvrage auquel nous ne donnerons plus d'éloges, parce qu'il est au-dessus de

out ce que nous en pourrions dire, contient, 1°. Un Extrait d'un traité Suédois, concernant l'œconomie rurale, approprié au climat de la Suisse. L'auteur de ce mémoire après avoir donné d'abord des idées générales relatives à la cultivation, entre dans tous les détails nécessaires pour les développer. Ce morceau nous a paru très-bien fait. 2°. Un *Mémoire sur les moyens de conserver le bled nombre d'années sans corruption & sans décale.* On a rassemblé dans ce mémoire tout ce qu'avoient imaginé à cet égard les Duhamel, les Pezenas, &c. & on y trouvera des vues nouvelles. 3°. La continuation du *Traité sur la disette de bois*, dont le commencement est contenu dans la troisième partie. Nous avons donné à ce traité les éloges qui lui sont dûs en annonçant cette troisième partie. 4°. Une *Description du pays de Hasle*, petite contrée du canton de Berne. Cette description n'est pas uniquement un morceau de topographie, on n'examine ce pays-là que relativement à l'agriculture & aux avantages qu'il pourroit acquérir à augmenter. 5°. Un *Mémoire sur le salpêtre, par M. E. Bertrand*, citoyen qui a enrichi les volumes précédents de plusieurs bons articles. Il se propose dans ce mémoire de décrire les moyens de cultiver le salpêtre & d'en cuire la lessive. 6°. Une *Lettre de M. Sturler, sur les moyens de prévenir la carie du bled.* On parle ici de la méthode de M. du Tillet & des expériences faites à ce sujet à Trianon, & on approuve cette méthode à laquelle pourtant on propose quelques changements. 7°. La suite du *Mémoire* de M. le marquis de Turbilly, *sur les défrichements*, dont la première partie avoit été insérée dans le recueil précédent, termine ce volume.

De la vie et des mœurs des chanoines. Par Denys Rikel, chartreux. Ouvrage également utile à tous les ecclésiastiques. *Traduit du Latin par M. l'abbé de Mery. A Paris, chez* Desprez, *rue S. Jacques.*

Le but de l'auteur de cet ouvrage est de donner d'utiles leçons aux personnes qui se destinent à l'état ec-

cléfiastique, & d'instruire les chanoines des devoirs particuliers de leur état ; ce qu'il dit à ce sujet, est fondé sur les canons, les décrétales, les décisions des docteurs & les règles de la discipline ecclésiastique.

Les XIII & XIV volumes de l'*Histoire universelle sacrée & profane, composée par ordre de mesdames de France, par M. Hardion*, viennent de paroître chez *Desprez, rue S. Jacques*. Les tomes précédents de cet ouvrage sont assez connus pour que nous soyons dispensés de faire aucune excursion littéraire sur eux, il nous suffira même de dire que les volumes que nous annonçons, contiennent ce qui s'est passé dans les XI. & XIIe siècles.

Ceux qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard : autrement ils seront retardés de huit jours.

On souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Les Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 25.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 22 Juin.

SCIENCES.

Physique.

LES cours publics, si propres à multiplier les connoissances humaines, prennent faveur dans tous les pays. Il vient d'en être établi un à Madrid dans le collège royal des nobles, pour la physique expérimentale. Le P. Zalagrini en est nommé professeur.

Palestre.

Aux exercices gymnastiques qui étoient en honneur dans la Grece & qui étoient non-seulement une école de bravoure, mais encore une partie de l'éducation & même de la médecine de ces peuples sages, ont succédé des exercices d'adresse que les révolutions arrivées dans les mœurs & les usages des nations d'Europe ont introduits. L'art de monter à cheval, celui de faire des armes, & la danse sont les seuls restes de la Gymnastique ancienne; & ces restes, tels qu'ils sont chez nous, sont si différents des exercices de l'antiquité, qu'on ne peut les y reconnoître. Il n'est pourtant pas permis à un jeune homme qui entre dans le monde, de s'y présenter avant que d'avoir employé un certain temps à s'instruire dans ces exercices; & ceux qui excellent dans quelqu'un de ces arts sont d'autant plus recommandables, que cette partie de notre éducation est celle dont on fait le plus de cas; car, à la honte du siècle, on pardonne plus volontiers à un jeune homme de n'avoir ni mœurs, ni principes de vertu, que de se présenter mal.

M. du Mouchel, écuyer, ancien maître en fait d'armes des académies de feu MM. de la Gueriniere & de Vandeuil, est, de l'aveu de tout le monde, un des meilleurs maîtres qu'on connoisse dans cet art, & c'est en conséquence que nous croyons devoir apprendre à nos lecteurs qu'il ouvrira une salle d'académie à la S. Remy prochain, & qu'il enseignera en ville jusqu'à ce temps-là.

Œconomie.

Nous avons parlé dans nos précédentes feuilles du bureau établi pour la récette des rentes & pour les commissions, nous devons pour completter notre annonce, faire part à nos lecteurs de l'avis suivant.

La société qui s'est formée à Paris sous la dénomination de *MM. Basset & compagnie*, pour faire la recette des rentes sur le roi & autres, & pour faire les commissions dont les François & les étrangers voudront bien les charger, a pour principe la sûreté & l'avantage des rentiers & des commettants. La sûreté consiste en ce que la compagnie a été composée & sera toujours entretenue au moins de douze associés, domiciliés & de solvabilité notoire à Paris, & d'un nombre suffisant de personnes intelligentes pour les opérations. La compagnie a remis un capital de 500000 livres, produisant le denier vingt en contrats sur le roi, & autres équivalents ès-mains de Me Devoulges, notaire à Paris, rue S. Martin. Ces 500000 livres doivent rester constamment dans le dépôt jusqu'au moment où on aura soldé avec tous les rentiers & commettants: si ces contrats sont remboursés ou retirés, ils doivent être au même instant remplacés, les autres biens de chaque associé en sont responsables. Elle a aussi fait 200000 livres de fonds ès mains du caissier de la compagnie qui doivent servir aux avances qu'elle fait & fera aux rentiers bien connus & avec sûreté; ces

fonds en argent doivent toujours revenir en caisse à mesure de la rentrée des avances, & il en sera de même des autres fonds en deniers que la compagnie pourroit avancer pour la facilité des personnes qui lui donneront une confiance permanente. Ces deux objets montant actuellement à 700000 livres, & qui avec le temps augmenteront, ne peuvent jamais cesser de servir de gages aux personnes qui auront affaire à la compagnie, en ce que par l'acte de société elle s'est interdit de faire aucune sorte de répartition, si ce n'est des bénéfices qui pourroient se trouver au-delà des frais, ou lors de la dissolution qui ne peut être faite qu'après qu'on aura totalement liquidé avec toutes les parties prenantes. L'acte de société est public, passé devant Me Devoulges, notaire, le 11 Août 1760, enrégistré au consulat de Paris le 10 Octobre suivant, & il a l'approbation du magistrat. Conformément à cet acte, tous les deniers & effets qui sont au bureau de la compagnie, n'en peuvent être retirés que pour passer dans les mains des propriétaires. L'avantage des rentiers & commettants consiste, 1°. En ce que la compagnie a & aura dans les principales villes & lieux de l'Europe, des correspondants qui feront les remises à jours nommés, & aussitôt que le rentier ou commettant en sera d'accord avec elle. 2°. En ce que pour la recette des rentes à la ville & autres revenus, elle se propose de ne prendre que le plus foible droit : elle a annoncé au public qu'elle demandoit 6 deniers pour livre pour une partie seule de 50 livres; mais dans le cas où le pro-

priétaire auroit plusieurs petites parties, qui ensemble pourroient former un objet de plus de 50 livres, jusqu'à 1000 livres, elle se contentera de quatre deniers pour livre, & par rapport aux rentiers qui auroient plus de 1000 livres de rentes en une ou plusieurs parties, elle ne prendra qu'un pour cent pour droit de recette. Dans l'espèce de fixation que l'on vient de faire, la société n'a en aucune façon le dessein de taxer les rentiers : elle leur déclare au contraire qu'elle fera avec chacun d'eux en particulier tous les arrangements qui leur feront le plus convenables suivant les circonstances, en lui procurant la rentrée de ses frais & un léger bénéfice. La compagnie fera aussi les commissions, les avances des rentes, & la remise des fonds chez l'étranger, au cours le plus modéré du commerce & de la place. Enfin, en présentant au François & à l'étranger, la sûreté des opérations dont ils voudront la charger, la société leur annonce en même-temps qu'elle agira pour eux avec le moins de dépense qu'il lui sera possible.

Les personnes qui voudront charger la compagnie de leurs affaires, adresseront leurs lettres & paquets, *à MM. Basset & compagnie, en leur bureau, rue de Clery, vis-à-vis l'hôtel de Lubert.* Ils ont pris des mesures pour que ces paquets soient remis à leur bureau avec la plus grande exactitude.

ARTS.

Peinture.

Supplément à la description des morceaux exposés à la place Dauphine le jour de la petite fête-dieu.

Le plus grand nombre des morceaux que l'on a vu cette année à la place Dauphine, ayant mérité l'approbation des amateurs, nous croyons devoir rappeller les noms de plusieurs artistes dont nous avons fait la recherche.

MM. Peyre & Rades, architectes, ont donné des projets pleins de grandeur & de génie.

Les tableaux de fleurs de M. Prevôt, semblent disputer à la nature de fraîcheur & de légereté.

Mlle ***, élève de M. Drouais, a donné trois portraits d'un dessein agréable & d'un bon coloris. On a sur-tout admiré le tableau d'une jeune fille dont la tête est naïve & pleine d'expression.

Mlle Huré a exposé de nouveaux morceaux gravés en pierres fines de relief & de bas-relief. Le caractère de ses têtes est sage & tient du bel antique. On ne doit point oublier des empreintes de morceaux gravés en creux avec beaucoup de finesse & de vérité.

Mlle Surugue s'est fait connoître cette année

par un tableau peint à gouache avec beaucoup de soin. C'est l'intérieur d'une cathédrale de Hollande, d'après un tableau du fameux cabinet de feu M. le comte de Vence.

Gravure.

Le sieur Huquier, fils, vient d'augmenter sa collection de vues d'optiques de 20 morceaux différents d'un très-bon effet : pour prévenir l'abus que les coureurs & étaleurs d'estampes font de cette sorte de curiosité, en les faisant enluminer à très-vil prix, & par conséquent très-mal ; le sieur Huquier s'est déterminé à ne leur point fournir de ses nouveautés en ce genre, & afin que les amateurs ne soient pas exposés à acheter ces enluminures défectueuses qui inondent aujourd'hui tout Paris & qui sont infiniment au-dessous de celles que le sieur Huquier fait faire sous ses yeux avec soin & vérité, les personnes qui voudront avoir de ses vues nouvelles, s'adresseront directement à lui.

Le sieur Huquier, fils, demeure *rue S. Jacques, au-dessus de celle des Mathurins dans une porte cochere à gauche, au fond de la cour, au rez de chaussée.*

On trouve chez le sieur Joullain, marchand d'estampes ; *quai de la Mégisserie*, le portrait de M. Vadé, connu par plusieurs opéra-comiques & autres ouvrages dans le goût poissard, genre dont Vadé a été le créateur, pour ainsi dire,

& dans lequel il a excellé. La vérité avec laquelle cet auteur a rendu la nature, lui fait pardonner de l'avoir copiée dans ce qu'elle a de plus dégoûtant, comme on pardonne à Teniers & à ses imitateurs, de ne nous avoir offert, dans des tableaux admirables pour l'exécution, que des sujets dont un œil délicat est forcé de se détourner.

Ce portait, au reste, est gravé par le sieur Ficquet, connu par la délicatesse singulière de son burin. Ce dernier morceau de ce rare artiste, n'est point inférieur à ses aînés, & on le voit avec le même plaisir qu'on a vu le portrait de madame de Maintenon, &c.

Musique.

M. Clicquot, facteur d'orgues du roi, jeune & habile artiste, dont les talents supérieurs ont déja eu les plus brillants succès, vient de reconstruire presque à neuf l'orgue de S. Paul. Tous les jeux d'anches, trompettes, clairons, chromorne, voix humaine, trompette de récit, ainsi que les pédalles de trompette, clairons, & le jeu de bombarde, joignent tous, à l'éclat des sons, la plus belle & la plus agréable harmonie. Les fonds d'orgue, les pleins jeux, les grosses tierces, les flûtes sont admirables. On entendra un jeu de hautbois que le facteur a imaginé le premier. Son effet est séduisant & ce jeu a le son vrai & tranchant de l'instrument dont il porte le nom.

Le célèbre M. d'Aquin, premier organiste du roi, touchera sur ces orgues réparées & con-

sidérablement augmentées, le *Te Deum*, Dimanche 28, veille de S. Pierre, à six heures précises du soir, ainsi que le lendemain, 29, à sept heures. Nous croyons obliger les amateurs de les avertir de cette fête musicale & de leur procurer par-là le plaisir d'entendre notre plus grand organiste sur l'un des plus complets & des plus excellents buffets d'orgues de Paris. C'est aussi M. Clicquot qui, sous la direction de M. d'Aquin, fait l'orgue de la paroisse royale de saint Louis de Versailles.

SPECTACLES.

Opéra comique.

SAMEDI, 27 de ce mois, l'opéra comique ouvrira son spectacle sur le théâtre de la foire S. Laurent. On y répète actuellement *le Bal bourgeois*, pièce de M. Favart, donnée pour la première fois en 1738; & la *fausse Turque*, opéra comique de M. Brunet, avec des ariettes de M. Gibert.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LA VIE DE LAURENT DE MEDICIS ; surnommé LE GRAND & LE PERE DES LETTRES, *chef de la république de* FLORENCE. Traduite du Latin de *Nicolas Valori*, son contemporain ; avec des notes & quelques pièces anciennes qui ont rapport au même sujet. *A Paris*, *chez* Nyon, *quai des Augustins*, 1761.

Si cette traduction Françoise de l'histoire Latine de Nicolas Valori, celle qui fut faite en Italien, & l'original même venoient à disparoître, la perte ne seroit que pour nous, & la gloire de Laurent de Medicis n'en brilleroit pas d'un éclat moins vif dans le pays qui en a été le théâtre. Plus de deux cent ans écoulés depuis sa mort, n'ont pu altérer la mémoire de ses moindres actions. Quelque multipliées qu'elles aient été, le caractère de prudence, d'héroïsme & de bienfaisance qui leur est commun, sert à se les rappeller l'une par l'autre, ou du moins, dans le cas où l'on ne s'en rappelleroit que quelques-unes, à sçavoir qu'elles ne sont pas les seules, & à fixer d'une manière convenable le jugement que l'on doit porter d'un des plus excellents citoyens qu'il y ait eu. Ce ne sont pas les seuls Florentins qui portent gravé dans le cœur le souvenir de ses vertus, c'est toute l'Italie qui ne peut s'en dispenser sans ingratitude envers celui aux soins duquel elle a dû plus d'une fois sa conservation. Et comment les sçavants pourroient-ils perdre de vue l'illustre personnage auquel les sciences & les arts sont redevables de leur renaissance ?

Laurent eut pour pere, Pierre de Medicis, & pour aïeul, Cosme le grand. Il ne faut pas juger de Florence ni de l'importance du théâtre sur lequel ces illustres citoyens eurent à figurer d'après le triste état où cette ville se trouve aujourd'hui. C'étoit alors une république, & une république puissante, obligée d'entrer dans tous les

démêlés de l'Italie, capable de mettre un poids considérable dans la balance & fertile en grands hommes en tout genre. Sans examiner ici si les Medicis se servirent de leurs immenses richesses pour se rendre les chefs de leur république, il suffira toujours pour leur justification que l'asservissement prétendu de leurs concitoyens ait été l'époque de la grandeur & de la félicité de Florence. C'est de quoi ne permettent point de douter, quant au premier point, les événements arrivés pour lors ; &, quant au second, l'honorable décret public par lequel Cosme le grand fut déclaré le *pere de la patrie*. Florence ne pourra donc, dans tous les cas, pour nous servir de l'expression de La Mothe-le-Vayer, être regardée que comme une femme ravie, qui, par son consentement, est devenue une épouse légitime.

Le soin de l'éducation de Laurent fut confié à Gentile Becchi. Il fit, sous cet habile maître, de si grands progrès dans les sciences, qu'il n'en étoit aucune qui lui fût étrangere ; & quant à sa conduite dans la vie civile, les yeux toujours fixés sur son illustre aïeul, il ne cessoit de méditer sur les grandes actions de Cosme le grand, de rechercher les moyens qu'il avoit pris pour s'élever où il étoit parvenu, d'en considérer la nature, & d'examiner s'il étoit possible de prétendre atteindre à sa gloire. Laurent n'avoit que vingt ans lorsque son pere mourut. Tous s'accorderent à l'élever au premier rang, dit l'historien contemporain, expression qui prouve que les Medicis n'avoient point réduit leur patrie en servitude. Les Florentins n'eurent pas lieu de se repentir de ce choix : malgré sa grande jeunesse, Laurent se conduisit de la maniere la plus sage, prenant toujours les avis des anciens & des citoyens les plus estimés, avec lesquels il se trouvoit presque chaque jour pour parler d'affaires, & il tint toute sa vie la même conduite.

Il venoit à peine de prendre les rênes du gouvernement, qu'il s'éleva contre lui & contre son frere Julien,

un orage violent. Galeas, duc de Milan, étoit convenu avec lui que la ville d'Imola passeroit au pouvoir des Florentins, moyennant une certaine somme d'argent. Sixte IV. traversa l'effet de cette convention, & cette ville fut donnée pour la même somme au comte Jérome Riario, neveu du pontife. Les esprits s'aigrirent; on commença dans Rome à tenir des discours outrageants contre Laurent, & le ministre du pape à Florence vit Laurent user de représailles. Sixte s'en irrita & chercha d'abord à exciter des querelles intestines dans la république. Il ne s'en tint pas là; il fit alliance avec Ferdinand, roi de Naples, & fit assembler un nombre de gens de guerre considérable, dans la vue d'attaquer Laurent à force ouverte, sans abandonner cependant le dessein de lui nuire d'une manière détournée. Ce dessein fut si peu abandonné, que le pape, ne voulant point paroître en son nom dans une entreprise de cette nature, chargea le comte Jérome de la conduite d'une conjuration. François Pazzi, Jacques Pazzi, François Salviati, archevêque de Pise, le cardinal Riario & quelques autres y entrerent, & l'assassinat de Laurent & de son frere Julien y fut résolu. L'exécution avoit ses difficultés; les deux freres étoient rarement ensemble, & ils ne s'y trouvoient que dans des lieux sûrs. D'ailleurs, ils avoient toujours autour d'eux leurs amis & leurs parents qui leur servoient en quelque sorte de gardes. Les conjurés choisirent enfin l'église de sainte Marie pour le lieu de la scène, & l'on prit pour signal l'instant où le prêtre en seroit à la fraction de l'hostie. Jean-Baptiste Secco avoit promis de tuer Laurent, mais le courage lui manqua, & il se déchargea de cette commission, dans laquelle il fut remplacé par un prêtre nommé Etienne Bagnioni, & par Antoine de Volterre. François Pazzi & Bernard Bandini devoient frapper Julien & se jetter tout de suite sur Laurent. Rien ne pouvoit sauver les deux freres, si Pazzi n'eût point été blessé lui-même, on ne sçait par qui, tandis qu'il poignardoit Julien. Le prêtre Etienne frappa néanmoins Laurent au

col par derrière, mais celui-ci se dégagea des mains de l'assassin, se retira dans la sacristie dont on ferma les portes qui étoient de fer, & échappa ainsi à la fureur de Bandini qui le poursuivoit. Ses parents & ses amis accoururent bientôt & le reconduisirent en sûreté dans son palais.

Dès que la nouvelle de la conjuration fut répandue, chacun courut aux armes; le peuple inquiet sur la santé de son chef, vint en foule aux portes de son palais, & Laurent fut obligé de se montrer pour le satisfaire. C'est ici que brille dans tout son jour la bienfaisance de son ame dont on verra bientôt éclater la grandeur & la fermeté. A peine encore arraché au danger qu'il venoit de courir, il donna toute son attention à conserver le cardinal Riario, malgré les clameurs de la multitude justement irritée, qui demandoit sa mort & vouloit qu'il subît le même supplice que l'archevêque de Pise qui avoit sur le champ été pendu aux fenêtres de l'hôtel-de-ville, revêtu de ses habits pontificaux. *Non*, disoit Laurent, *on n'a déja que trop répandu de sang, on n'a que trop sévi.* Et que l'on ne croie pas que sa douceur en cette rencontre étoit dictée par des considérations politiques, puisqu'il eut la même clémence pour plusieurs autres qui avoient eu quelque part à la conjuration ou qui étoient parents des conjurés.

L'instant approchoit, où, par un héroïsme dont on connoît peu d'exemples, Laurent alloit payer de toute sa tendresse celle que les Florentins avoient pour lui. C'est beaucoup pour le chef d'une république d'être aimé de ses concitoyens, c'est beaucoup d'en mériter l'amour & de le conserver : mais c'est le comble de la gloire de forcer ce même amour à s'accroître & de faire avouer à ses citoyens qu'il n'étoit pas encore assez grand. Le pape & Ferdinand ne tarderent pas à déclarer la guerre; l'issue en fut malheureuse pour les Florentins par la mésintelligence des Milanois, & par la conduite politique des Vénitiens dont l'intention étoit de laisser le temps aux deux partis de se miner, & qui, conséquemment à ces vues,

se garderent bien de donner à Laurent des secours décisifs. Florence se vit enfin aux abois.

Dans cette triste position, Medicis ne prit conseil que de sa grande ame & forma la résolution, qui n'aura guère d'imitateurs, de tout tenter & d'abandonner, pour sauver sa patrie, sa propre personne, sa vie même au pouvoir & à la discrétion de son ennemi. Il vit qu'il n'y avoit d'autre moyen, pour terminer une guerre ruineuse à sa patrie & funeste à toute l'Italie, que d'engager Ferdinand à préférer la paix & il crut que nul ambassadeur ne lui en feroit voir les avantages aussi clairement que lui-même. Il communiqua son dessein au conseil des dix, & partit secrettement pour l'exécuter. Nous ne parlerons point des sentiments que la nouvelle de son départ fit naître dans Florence; on doit les supposer, où l'on n'a point d'entrailles.

Tant de magnanimité frappa Ferdinand, & il ne put s'empêcher d'avoir les plus grands égards pour ce prisonnier volontaire. Il le retint pourtant quelque temps auprès de lui, fort irrésolu sur la conduite qu'il tiendroit; mais enfin ce qu'il devoit à son honneur l'emporta, & Laurent repartit avec le salut de sa patrie. C'étoit le moins que pût faire le roi de Naples pour un héros qui ne devoit ses mauvais succès qu'au refus que l'amour de l'Italie lui avoit fait faire de secours étrangers. Louis XI. lui avoit offert des troupes, & Laurent avoit répondu à ses amis qui le pressoient de les accepter: *Je n'ai garde de préférer mes propres intérêts au danger auquel j'exposerois toute l'Italie. Plût à dieu qu'il ne pût jamais venir à l'esprit des rois de France de faire en aucun temps l'expérience de leurs forces dans ce pays: lorsque cela arrivera, croyez-moi, c'en est fait de toute l'Italie.* Cette réponse étoit une leçon de modération pour Ferdinand, si les rois se piquoient de justice & de générosité réciproques.

Le même amour pour le bien général guida toujours Medicis. Les Vénitiens ayant déclaré la guerre à Ferdinand, le pape étant entré dans leur alliance, & so-

nentant la révolte des barons de son royaume, Laurent ne balança point, malgré tout le danger qu'il y avoit, à lui tendre une main secourable, par la seule considération qu'un ressentiment particulier ne devoit point faire oublier le salut de l'Italie. Cette partie de l'Europe dut enfin à sa droiture, à sa prudence & à ses soins non interrompus, la tranquillité dont elle jouit pendant quelque temps, & l'on n'en peut douter après le témoignage de Ferdinand lui-même, lorsqu'il apprit la mort de Laurent de Medicis : *Il a vécu assez pour lui*, dit-il; *mais trop peu pour le salut de l'Italie. Il est à souhaiter que personne ne profite de sa mort pour machiner ce qu'il n'auroit osé faire de son vivant.*

Il est aisé d'imaginer quel fut pendant la paix un homme qui ne prenoit les armes que pour la maintenir ou la rappeller, & qui ne terminoit point la guerre par la lassitude de la faire ; ni pour se procurer les moyens de la recommencer, mais parce qu'il connoissoit mieux qu'un autre les avantages d'une paix solide. On ne doit point craindre d'employer pour peindre ce héros des couleurs trop flatteuses : que l'on trace le tableau le plus satisfaisant pour l'humanité, ce sera celui du règne de Laurent. Chaque fois qu'il sortoit de son palais, ce qui arrivoit presque tous les jours, le peuple accouroit en foule pour le voir, & sa bienveillance pour tout le monde excitoit cet empressement. Sous lui la vertu étoit estimée ; le peuple étoit libre & heureux, le sénateur honoré, & l'on voyoit régner par-tout l'abondance. Une bibliothèque nombreuse fut formée par ses soins ; les morceaux les plus rares, les restes les plus précieux de l'antiquité, médailles, statues, vases, &c. semblerent sortir à sa voix du sein de la terre ; de toutes parts s'éleverent des édifices superbes ; les sçavants chassés de la Grece par la barbarie, accourant à la voix de Medicis, trouverent dans Florence une nouvelle patrie & un azyle glorieux auprès de son chef ; le mérite fut un droit sûr à son amitié ; & il fut aussi bon ami que grand homme. . . . .

Ses derniers instants furent partagés entre l'amitié & le soin de donner à son fils d'utiles leçons pour le bien de la république. Il mourut enfin à l'âge de 44 ans : carrière assez longue pour qui sçait si bien la remplir, trop courte pour le bonheur de ceux qui ont besoin qu'elle soit remplie.

Bibliothéque de campagne, ou amusements de l'esprit & du cœur. Nouvelle édition rectifiée & augmentée. *A Genève, & se trouve à Paris, chez* Lambert, *rue de la comédie Françoise.* 1761. 24 vol. *in*-12.

Cette collection des romans les mieux écrits & les plus intéressants, est connue depuis long-temps ; mais le nouvel ordre dans lequel on a mis cette nouvelle édition & les augmentations considérables qu'on y a faites, méritent bien que nous employions quelques instants à la parcourir & à rendre un compte abrégé de ce que contient chaque volume. C'est ce que nous ferons dans une de nos premières feuilles. Nous nous contenterons aujourd'hui de dire que les sept derniers volumes qui ont le titre de *Supplément*, se vendent séparément 14 livres. L'ouvrage entier coûte 48 livres.

Les avantures de Robinson Crusoé, &c. Ce roman est si connu, qu'il nous suffit de dire que l'on vient d'en donner une nouvelle édition. On en trouve des exemplaires *chez* Lambert, *rue de la comédie Françoise.*

Ceux qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard : autrement ils seront retardés de huit jours.

On souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Les Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 26.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 29 Juin.

SCIENCES.

Académies.

L'Académie royale de chirurgie a donné le 25 de ce mois, le titre d'associé régnicole à M. Buttet, maître-ès-arts & en chirurgie à Etampes, & chirurgien de l'hôtel-dieu de la même ville. Le roi a confirmé cette élection. Plusieurs prix remportés par M. Buttet, & de très-bons mémoires qu'il avoit fourni à cette compagnie, lui étoient comme un garant de l'honneur qu'elle lui a fait.

Cours d'Histoire.

M. Philippe de Prétot, qui continue son cours d'histoire, donnera ses leçons jusqu'à la fin du mois d'Août, depuis dix heures du matin jusqu'à midi. Les différentes branches de l'histoire ancienne y ont été traitées jusqu'à présent; cette dernière partie du cours est consacrée à développer l'histoire moderne des peuples de l'Europe.

Géographie.

Pour rendre la carte itinéraire de la guerre d'Allemagne & celle de Belle-Isle plus commodes & plus portatives, on vient de les découper en vingt-quatre morceaux collés sur toile de couleur, qui se mettent dans un étui orné de dentelles d'or.

Botanique.

La seconde herborisation, faite le 17 de ce mois, par les étudiants en botanique, sous la conduite de M. de Jussieu, a eu la plus grande réussite & par le temps favorable qu'il a fait & par la quantité de plantes qu'on a cueillies. Le concours a été très-considérable.

Excellent Béchique.

La dame Turbon continue avec succès le débit de son suc de réglisse & de guimauve. Re

mède éprouvé, non-seulement contre la toux, mais encore contre les maux & acretés de gorge. L'approbation de la commission royale de médecine & l'usage qu'en font mesdames de France à qui elle a l'honneur d'en fournir, sont une preuve irrécusable de la bonté de son remède. Elle demeure *rue des vieilles Etuves, vis-à-vis l'hôtel de Carignan*

Chirurgie.

La ministère donnant la plus sérieuse attention à ce que les hôpitaux militaires soient bien administrés & complettement approvisionnés, les draps à pansements & la charpie s'y consomment plus que jamais; ceux qui sont chargés de cette fourniture, invitent le public à y envoyer de vieux draps, en échange desquels ils donneront, aux mêmes conditions qu'ils ont fait l'année dernière, de la toile neuve; les draps qu'on leur remet doivent être propres & bien lessivés. Le bureau d'échange est établi *rue des Bourdonnois, à l'Annonciation.*

Odontotechnie.

Le sieur Beaupreau, dentiste, *rue de la Comédie françoise*, est parvenu à se procurer, après des expériences souvent réitérées, une combinaison d'huiles essentielles balsamiques, dont les effets ont répondu à son attente; l'essence qui en ré-

ſulte appaiſe la douleur de la dent, arrête le pr
grès de la carie, & la rend inſenſible au poi
de pouvoir être plombée, bien différente d
eſſences connues juſqu'à préſent, qui paroiſſ
procurer un ſoulagement momentané, leq
bientôt après eſt ſuivi des douleurs les plus viv
& même quelquefois de la fracture de la dent;
ſi cette fracture n'a pas lieu, le malade eſt ob
gé d'en faire faire l'extraction.

Cette annonce nous a été donnée par un ho
me qui ſouffroit horriblement & qui a été guéri
l'application de l'eſſence du ſieur Beaupreau
la dent malade. Cette eſſence a, pour ainſi di
purgé la dent de tout ce qu'elle avoit de
cieux, & on n'a pas eu beſoin de recourir à l'extr
tion.

COMMERCE.

Induſtrie.

LE ſieur Perpignan, gauffreur du roi,
nous avons annoncé dans nos feuilles, outre
ſecret de gauffrer, poſſéde encore l'art de mo
à fleurs toutes ſortes d'étoffes de ſoie uni
tant de France que des pays étrangers. Sa
nière de moirer ne nuit point aux étoffes
comme elle ne comporte aucun apprêt, le m
réſiſte & ne s'efface point à la pluie. Le
Perpignan demeure vers le milieu de la *rue*
Cimetiere S. André, près le collège de Boiſſy.

Le ſieur Cheiné, marchand, *quai de la Mégiſſerie, aux trois croiſſants*, vend à l'épreuve des lampes montées ſur un chandelier de métal blanc, propres pour les bureaux & comptoirs. Elles conſomment peu d'huile & n'entêtent point.

Fontaines de grais.

On ſçait combien eſt dangereux l'uſage des fontaines de cuivre, & quelques expédients qu'on ait employés pour empêcher l'eau de pénétrer juſqu'à ce métal, ſoit par un étamage fait avec ſoin, ſoit même par des lamines de plomb, on s'eſt apperçu qu'à la longue, rien n'empêchoit le verd-de-gris de ſe former. De ſorte que les citoyens prudents ont préféré, avec juſte raiſon, les fontaines de terre ou de grais avec leſquelles il n'y a rien à craindre. Mais ces vaiſſeaux ſont ſujets à caſſer dans le temps des gelées, ce qui pourroit rebuter beaucoup de gens & peut-être les ramener à l'uſage pernicieux du cuivre. Comme la ſanté des citoyens y eſt intéreſſée, nous croyons devoir avertir ceux qui font faire des fontaines de grais, qu'il dépend d'eux de les rendre moins ſujettes à caſſer, en leur donnant une forme plus convenable. Et que les marchands ne s'imaginent pas d'en vendre moins, ils peuvent être aſſurés que le nombre des acheteurs augmente dès que la choſe qu'on leur offre leur eſt plus utile & moins

onéreuse. Tout le monde sçait par expérience que lorsque le grand froid frappe un vaisseau quelconque rempli d'eau, c'est ordinairement à la surface extérieure & la plus exposée que la glace se forme d'abord, & comprime en quelque sorte la masse d'eau de dessous; mais à mesure que la gelée fait son progrès, cette pression étant continuée, la solidité des parois & du fond des fontaines dont nous parlons, surpasse celle de la glace supérieure, de façon que cette glace plus foible céde aux efforts de l'eau, qui dans ces cas, veut occuper un espace plus grand. Cette glace supérieure étant contrainte de s'élever, & se trouvant resserrée de plus en plus jusqu'au haut des fontaines dont le col est souvent rétréci à cet endroit de plus de moitié de leur ventre, la rupture doit nécessairement s'ensuivre. Si cette rupture n'arrive pas toujours constamment, c'est que la croûte supérieure de la glace est alors assez foible pour se rompre elle-même, & céder à la glace qui se forme plus bas la place que celle-ci lui demande, ou, pour nous servir du langage des physiciens, l'air qui se dégage de l'eau à mesure qu'elle tourne en glace, trouve commodément à s'échapper dans l'atmosphère, sans occasionner la rupture du vaisseau, parce que la glace supérieure en se brisant, lui donne la liberté qu'il exige par la raréfaction qu'il acquiert. D'après ces principes incontestables, il nous paroît que celui qui fabrique ces fontaines devroit en augmenter peu à peu le diamètre, à mesure qu'il les façonne du bas en haut; cette augmentation presqu'insensible don-

nera, par supposition, une ouverture de 15 pouces à un vaisseau de 45 pouces de hauteur, dont le fond pourra avoir onze à douze pouces de diamètre dans son repos. Cette observation simple, si elle produit quelque effet, pourra achever d'extirper l'usage des fontaines de cuivre, & nous ne sçaurions trop exhorter les citoyens à y faire attention.

Lundi, 15 Juin, jour du Landi, jour fameux pour les écoliers, il s'en rendit une grande quantité à S. Cloud; le prince avoit eu la bonté de donner des ordres pour que tout fût ouvert ce jour-là dans son château, & dans son parc, & que les eaux y jouassent : il y a eu nombre de compagnies de toutes sortes & en tout genre, le temps a été fort beau, les écoliers se sont beaucoup promené, & dans le parc, & dans les environs; au retour, ils ont donné des marques de grand appétit; il y a en entr'autres, chez Legriel, portier de la grille du côté du pont de S. Cloud, connu par les bals des deux dernières années; des tables considérables, entr'autres, une de plus de 50 couverts; tout a été très bien servi, & l'on y a fait trois repas bien en forme, déjeûner, dîner & souper. L'on y a chanté; quelques écoliers qui ont beaucoup de talents & une très-belle voix, ont chanté, à la grande satisfaction du nombre des spectateurs qui entouroient les tables. M. le duc de Chartres ayant paru dans le parc à l'heure des eaux, les écoliers ont été à

sa rencontre, & après les plus grandes acclamations, ils lui ont chanté quelques couplets fort bien faits, dont il a paru très-content, ainsi que sa cour. Quelque temps après, madame la comtesse de la Marche a paru; les eaux ont rejoué pour elle, & les écoliers ont de même été lui présenter leurs hommages, & chanter des couplets. Le prince & la princesse leur ont fait accorder deux jours de congé.

Il n'est point encore décidé si les bals des années dernières auront lieu celle-ci.

ARTS.

Gravure.

On trouve chez le S[r] Joullain, *quai de la Mégisserie*, deux nouvelles estampes qui ont pour titre : *Conversations de guerriers*, gravées d'après Salvator Rosa, par le S[r] Pariseau. On voit réunis dans ces deux estampes l'esprit & le feu qui règnent dans les tableaux. Cet artiste qui réussit encore dans la peinture, nous donne lieu d'avoir de lui les plus grandes espérances.

On vient de graver une suite de desseins de harnois de chevaux & de voitures de toutes les espèces. Cet ouvrage composé de 40 planches, peut fournir de nouvelles idées aux selliers &

aux bourreliers; la plûpart de ces desseins sont de bon goût. Ils sont inventés par le sieur Baudoin, & se trouvent à Paris, *rue S. Jacques*, *chez le sieur de Poilly.*

Musique.

Six *Sonates* pour le clavessin; par M. Houacier. Prix 9 livres. *Aux adresses ordinaires.*

Recueil de chansons, avec accompagnements de violon; par M. Moria. Prix 6 livres. *Aux adresses ordinaires.*

Six *Quatuor* pour violon, violoncelle obligé, hautbois & basse continue; Par M. Talon. Prix 9 livres. Se vend chez M. Venier, *rue S. Thomas du Louvre*, *& aux adresses ordinaires.*

Venti Sonate per Cembalo, composte da varj autori, Alberti, Jozzi, Galuppi, le Grand, Bach, Hasse, Lorenzini, Agrec, Martini, Schaffrath. *Opera 2ª*. Prix 9 livres. Chez M. Venier, & *aux adresses ordinaires.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Histoire des troubles des Cevennes, ou *de la guerre des Camisars, sous le régne de Louis XIV.* 3 vol. in-12. qui se trouvent chez les libraires qui vendent les nouveautés.

Iliacos intra muros peccatur et extra.

Ce vers est la devise de toutes les guerres de religion. On sçait, & l'Europe fume encore du sang qu'elles ont fait répandre, on sçait combien elles sont forcenées. Car, ou les chefs des différents partis sont de bonne foi, ou ils se servent de ce prétexte pour voiler des desseins ambitieux qu'ils auroient de la peine à faire réussir par d'autres moyens, & il leur importe alors de dissimuler exactement & de paroître d'autant plus persuadés qu'ils le sont moins. Ce qui rend ces deux espèces de guerres de religion également acharnées.

Presque toutes sont de la dernière classe. Telle fut (pour ne citer que cet exemple) la guerre de la ligue, qui mit la France aux abois & Henri, le grand Henri, en danger de perdre un trône qui étoit dû autant, pour le moins, à ses vertus qu'à sa naissance.

La guerre dont il s'agit dans l'histoire que nous annonçons, paroît être de la première classe; car la persécution lui donna la naissance. Un furieux (*) abusa tellement de l'autorité qu'on lui avoit confiée, que, poussés à bout, les protestants se révolterent. Ce ne furent point les habitants des villes; ce fut dans les campagnes que commença à s'allumer le feu qui devoit dévaster les Cevennes. Théâtre des violences exercées par l'abbé du Chaila, elles le furent de la vengeance qu'en

(*) L'abbé du Chaila.

tinrent ceux qu'il avoit opprimés, & dont presque tous avoient à lui redemander un pere, une mere, une épouse, un fils, &c, qu'il avoit fait périr dans des tourmens inouis. Sa mort fut le signal d'une révolte générale; & depuis cet instant jusqu'au temps où M. de Villars pacifia ces malheureuses provinces, ce n'est qu'un effrayant tissu d'horreurs & de crimes réciproques. Nous supplions qu'on nous permette de détourner nos yeux de cet affreux tableau.

Grace aux progrès de la raison, il paroît qu'on commence à reconnoître que la violence est le moyen le moins propre à faire recevoir une opinion quelconque. Enchaîné par tant d'autres liens, l'homme n'a que la pensée de vraiment libre, & veut l'avoir. Essaye-t-on de le contraindre à renoncer à ce qu'il croit vrai, son ame indignée du joug honteux qu'on lui veut imposer, ne connoît & ne respecte plus rien, il brave tout & préfere la mort à l'échange odieux qu'on lui propose. Et si le fanatisme se joint à l'attachement qu'il a pour sa façon de penser, il devient terrible: quelle autre passion en effet est comparable au fanatisme? Ne sçait-on pas combien d'empires florissants il a détruits?

Le persécuteur & le fanatique de bonne foi, courant sans cesse, guidés par le faux zèle qui les leur montre sous un aspect décevant, après des vertus idéales qui ne font qu'augmenter le nombre des vices réels, sont en quelque sorte à plaindre. Mais le persécuteur de mauvaise foi & celui qui emploie le fanatisme d'autrui pour servir ses fureurs, sont des monstres qu'il eût fallu étouffer en naissant.

L'histoire des Camisars n'est nullement bien écrite: mais elle porte un caractère de vérité qui frappe. Son auteur paroît dans tout son livre n'avoir épousé aucun parti & n'avoir cherché que le vrai. C'est le premier mérite d'un historien.

Eloge de M. de Maupertuis, *par M. Formey*, *secrétaire perpétuel de l'académie des sciences & belles-lettres de Prusse. A Berlin*, & se trouve *à Paris*, *chez* Duchesne, *rue S. Jacques*.

Pierre-Louis Moreau de Maupertuis nâquit à S. Malo le 28 Septembre 1698. Les belles-lettres l'avoient amusé, mais la philosophie le frappa, le séduisit, l'entraîna. C'est ce qui arrive, dit M. Formey, à tous ceux que la nature a formés pour exceller dans quelque genre. Il vient un moment qui leur montre tout à la fois ce qu'ils sont & ce qu'ils peuvent devenir, & ce moment décide du reste de leur vie. Après avoir servi pendant quelque temps, M. de Maupertuis pressé par les sollicitations de MM. Varignon, Saurin, Nicole, Terrasson, &c. se détermina à quitter les armes pour revenir à la philosophie, il fut reçu dans l'académie des sciences en 1723, & y lut son premier mémoire, *sur la forme des instruments de musique*, dans l'assemblée publique du 15 Novembre 1724.

La patrie de Newton ne pouvoit être un objet indifférent pour un philosophe auquel le Newtonianisme devoit avoir de si grandes obligations. M. de Maupertuis passa en Angleterre, où la société royale s'empressa de l'acquérir. De là il passa en Suisse pour y voir le célèbre Jean Bernoulli; il se lia avec lui & ses dignes fils, de l'amitié la plus étroite. Revenu à Paris, il accrut sa considération par de nouvelles preuves de ses talents: les mémoires de l'académie, depuis 1724 jusqu'à 1736, prouvent qu'il ne restoit ni oisif, ni occupé d'objets peu importants. Mais rien ne lui fit plus d'honneur que son *Discours sur les différentes figures des astres*. Un *Mémoire sur la figure de la terre* qu'il donna peu après, fut comme le premier essai de ce qu'il exécuta près du pôle. Les sçavants étoient partagés: les uns donnoient à la terre la figure d'un sphéroïde applati; les autres, celle d'un sphéroïde allongé. M. Cassini tenoit pour le sphéroïde allongé, d'après la me-

fure qu'il avoit faite du méridien qui traverſe la France; Newton, dans ſon cabinet, l'avoit trouvé applati; M. de Maupertuis ſe déclara pour Newton; une eſpèce de ſchiſme s'éleva dans l'académie, à la ſollicitation de laquelle le roi, pour terminer le différend, envoya trois académiciens meſurer les degrés de la terre ſous l'équateur. M. de Maupertuis prouva que cette opération ne décidoit point la queſtion & qu'il falloit, outre cela, meſurer un degré ſous le cercle polaire, s'offrant à exécuter l'entrepriſe. Il partit en effet, aveo MM. le Camus, Clairaut, & le Monnier. Le réſultat de leurs opérations fut de démontrer que la terre étoit un ſphéroïde applati vers les pôles, de ſorte que la gloire d'avoir rencontré la vérité eſt demeurée à Newton; mais on peut dire que ſa mémoire en eſt redevable à M. de Maupertuis. Un monarque, plus diſtingué par ſon génie & ſes connoiſſances que par l'éclat du trône, un roi philoſophe s'empreſſa de s'attacher M. de Maupertuis, qui, de retour du pôle, revenoit couvert de gloire vers nos climats. Les bontés du roi de Pruſſe engagerent facilement M. de Maupertuis à fixer ſon ſéjour dans ſes états; mais ſes affaires le rappelloient en France; il y revint, & fut choiſi pour remplir la place vacante à l'académie Françoiſe par la mort du célèbre abbé de Saint-Pierre. Cette nouvelle illuſtration littéraire, ni l'honneur qu'il eut d'être chargé d'apporter au roi la nouvelle de la reddition du château de Fribourg, place au ſiége périlleux de laquelle il s'étoit trouvé, non en ſimple ſpectateur, mais en volontaire qui voudroit s'avancer, ne purent l'arrêter en France. Il retourna en Pruſſe, ſans pourtant perdre ſa place à l'académie Françoiſe, le roi lui ayant accordé un brevet pour conſerver le droit de régnicole.

Frederic ſongeoit alors à rendre à ſes états une illuſtration qu'ils avoient perdu; l'académie de Berlin, fondéepar la première reine de Pruſſe (Sophie-Charlotte de Brunſwick) dirigée & éclairée dans ſes commencements

par le grand Leibnitz, qui seul, comme a dit un homme célèbre, valoit une académie, étoit tombée en décadence de jour en jour depuis la mort de son auguste fondatrice & de son illustre chef. Il n'en restoit presque aucunes traces. Il s'agissait de la renouveller ; M. de Maupertuis en fut désigné président, & les mânes de Leibnitz furent glorieux d'avoir un tel successeur. Quelque temps après il fut revêtu de l'ordre du mérite, ordre, dit M. Formey, qui n'a jamais dérogé à son institution, mais qui, s'il n'avoit pas existé, auroit pu être créé en faveur de M. de Maupertuis.

Il faut voir dans M. Formey, le détail des soins que se donna notre illustre géomètre pour donner à l'académie de Berlin la forme la plus convenable & le plus grand ressort. En même temps qu'il encourageoit les autres à reculer les bornes des connoissances humaines, il prêchoit d'exemple, & le dérangement de sa santé ne pouvoit rallentir son ardeur. Ses *Éléments de géographie*, son *Astronomie nautique*, sa *Vénus physique*, son *Essai sur la formation des corps organisés*, ses *Essais de philosophie morale*, sa *Dissertation sur les différents moyens dont les hommes se sont servi pour se communiquer leurs idées*, ses *Réflexions philosophiques sur l'origine des langues & la signification des mots*, son *Mémoire sur l'accord des différentes loix de la nature*, sa *Recherche des loix du mouvement*, son *Essai de cosmologie*, sont des preuves de l'amour dont il brûla pendant toute sa vie pour la découverte de la vérité.

La santé de M. de Maupertuis dépérissoit tous les jours ; sa seule ressource consistoit à respirer l'air natal. Il se rendit à Saint-Malo en 1756, & après avoir séjourné quelque temps en France, il repartit, se rendit à Neufchâtel, & de là à Basle, où la mort l'arrêta. MM. Bernoulli eurent la douleur de ne le revoir que pour lui fermer les yeux le 27 Juillet 1759. Pour tracer d'un coup de pinceau le portrait moral de M. de Maupertuis, il suffit de dire qu'il a été lié jusqu'à

son dernier soupir de l'amitié la plus tendre avec M. de la Condamine, & tous ceux qui connoissent M. de la Condamine, sçavent quel éloge on fait de celui qu'on dit avoir été son ami.

FABLES NOUVELLES, avec un discours sur la maniere de lire les fables & de les réciter. Par M. l'abbé Aubert. A Paris, chez Desaint & Saillant, *rue S. Jean de Beauvais;* Duchesne, *rue S. Jacques;* & Langlois, fils, *rue de la Harpe. 1761.*

C'est une nouvelle édition, augmentée d'un très-grand nombre de fables, d'un recueil que le public avoit déja accueilli. Ainsi nous nous bornerons à en citer une afin de faire connoître la manière de l'auteur.

LE LIVRE DE LA RAISON.

Fable.

LORSQUE le ciel, prodigue en ses présents,
Combla de biens tant d'êtres différents,
Ouvrages merveilleux de son pouvoir suprême;
De Jupiter l'homme reçut, dit-on,
Un livre écrit par Minerve elle-même,
Ayant pour titre : *la Raison.*
Ce livre ouvert aux yeux de tous les âges,
Les devoit tous conduire à la vertu :
Mais d'aucun d'eux il ne fut entendu,
Quoiqu'il contînt les leçons les plus sages.
L'enfance y vit des mots & rien de plus;
La jeunesse, beaucoup d'abus;
L'âge suivant, des regrets superflus :
Et la vieillesse en déchira les pages.

Le discours sur la manière de lire les fables, est très instructif, & il est à souhaiter que ceux qui sont chargés de l'éducation des enfants, le lisent & en suivent les conseils. Par des exemples tirés de la Fontaine, M. l'abbé Aubert fait voir combien seroit désagréable à l'oreille une fable lue du ton dont on liroit toute autre espèce de poëme, &c.

Faute à corriger dans la derniere feuille.

Article *Palestre*, page 186. Ajoutez ces mots à la fin: M. Dumouchel demeure *rue de la Calandre*, *vis-à-vis le palais*, *à l'hôtel Tanchoux*. En son absence on pourra s'adresser au sieur Denis perruquier, qui répondra pour lui.

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard: autrement ils seront retardés de huit jours.

ON souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

N° 27.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 6 Juillet.

SCIENCES.

Académies.

LE volume des mémoires de l'académie royale des sciences, en 1744, en contient un d'anatomie sur la structure des reins, par M. Bertin, avec quatre planches très-curieuses. L'explication de ces planches est très-chargée, & l'on ne sçait point comment ce volume a paru avec les planches, sans les lettres qui ont rapport à l'explication. Comme cela faisoit, pour ceux qui ont la collection, un volume imparfait, M. Morand a été chargé de l'imposition des lettres & des chiffres qui sont en grand nombre, & l'académie vient de publier ces planches

avec les lettres qui marquoient. Il faut s'adresser, pour les avoir, *à l'imprimerie royale.*

Physique-Astronomie.

Lettre de M. DE LA PERRIERE DE ROISSÉ (*), *aux éditeurs de l'*Avantcoureur.

MM.

J'ai lu l'*Eloge de M. de Maupertuis* dont vous avez rendu compte dans votre dernière feuille, vous y avez parlé de la figure de la terre, devenue si célèbre par le sort des systêmes des forces centrales attaché à l'applatissement des pôles & par la solemnité des mesures mathématiques du méridien faites au cercle polaire, en France & sous l'équateur, pour la décider; permettez-moi de me servir de votre journal pour adresser aux partisans de l'applatissement des pôles terrestres déduit de ces dernières mesures, quelques observations que j'ai à leur proposer à ce sujet.

L'accélération de la chûte des graves, une fois attribuée à celle de la force quelconque qui les ramene, les pousse ou les attire vers le centre de la terre, ayant fait naître l'idée des forces centrales qui agissent en raison inverse des distances ou du quarré des distances du centre, qui en est la source ou le terme, & qui, par conséquent, augmentent en s'en approchant & dimi-

(*) Voyez dans l'AVANTCOUREUR du Lundi 13 Juin, à l'article des *nouvelles littéraires*, la notice de l'*Extrait du nouveau systême de physique & d'astronomie* de M. de la Perriere de Roissé.

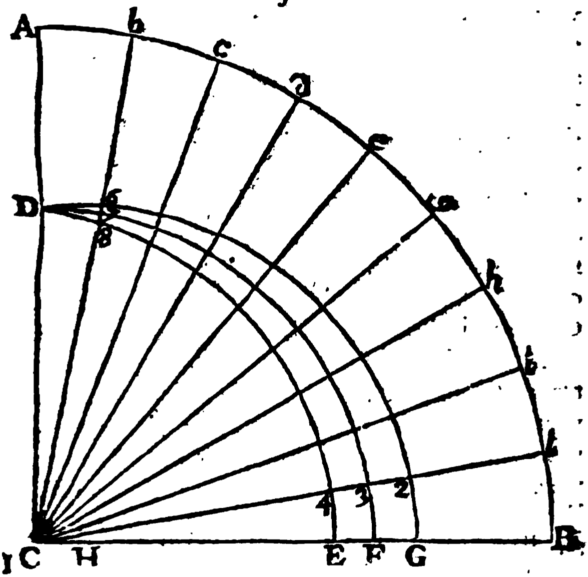
oent en s'en éloignant ; l'applatissement pro-
ressif des pôles de la terre est devenu la cause
le l'accélération progressive des oscillations du
endule à secondes & de la progression additi-
e de la pesanteur en avançant vers les pôles; &
e sort des forces centrales s'y étant trouvé atta-
hé, il n'a plus été question, pour en assurer le
riomphe ou en opérer la ruine, que de déter-
miner mathématiquement la figure sphérique,
convexe ou applatie des pôles de la terre. On a,
pour cet effet, mesuré le méridien au cercle po-
laire, en France & sous l'équateur, & par les
mesures solemnelles qu'on en a faites, on a trou-
vé les degrés terrestres, comparés & correspon-
dants à ceux du méridien céleste, progressive-
ment plus grands en avançant vers le pôle, &
on en a, comme les systêmes des forces centra-
les le demandent & l'exigent, conclu que la terre
est un sphéroïde applati par ses pôles & ayant son
axe plus court que le diamètre de son équateur.
Mais si, comme on va le démontrer, le résul-
tat des mesures est tout opposé à ce qu'on en a
déduit & la terre un sphéroïde allongé par ses
pôles & ayant son axe nécessairement plus long
que le diamètre de son équateur, il est vrai de
dire, qu'au lieu d'assurer le triomphe des forces
centrales & des systêmes dont elles sont la base,
on en a opéré & consommé la ruine, voici
l'observation qui le démontre.

Dès que les cercles de l'équateur & du méri-
dien du globe terrestre se coupent à angles droits,
& que de l'un de leurs points d'intersection à
l'autre, ils ont conséquemment le même dia-

mètre ; il s'ensuit nécessairement que les premiers dégrés du méridien, voisins de l'équateur & des points d'intersection, sont égaux à ceux de l'équateur & de 25 lieues communes de France comme eux ; cela est conséquent, démontré & incontestable. Si donc ceux qui les suivent de l'équateur au pôle, comparés & correspondants aux degrès égaux du méridien céleste, y sont égaux, la terre est une sphère parfaite tant par ses pôles que par son équateur. S'ils y sont progressivement moindres, moins amples, & que d'un degré à l'autre il y ait progressivement moins de 25 lieues à parcourir pour y répondre à un degré céleste en avançant vers le pôle, le pôle est donc plus près du centre & de l'équateur, que dans le cas de la sphéricité, & la terre un sphéroide applati par ses pôles, & ayant son axe plus court que le diamètre de son équateur, & si au contraire ils y sont progressivement plus amples & plus grands, & que d'un degré à l'autre, il y ait progressivement plus d'etendue & de surface terrestre à parcourir, pour répondre à un degré céleste en avançant vers le pôle, comme portent nos dernières mesures, le pôle est donc nécessairement plus loin du centre & de l'équateur, que dans le cas de la sphéricité & la terre un sphéroïde allongé & plus convexe par ses pôles & ayant son axe plus long que le diamètre de son équateur ; cela est encore conséquent, démontré & incontestable. Donc les dernières mesures qui donnent les degrés terrestres, comparés & correspondants à ceux du méridien céleste, progressivement plus amples, plus grands en avançant vers le pôle,

donnent nécessairement les pôles terrestres allongés & plus convexes, & l'axe plus long que le diamètre de l'équateur, tout le contraire de ce qu'on en a déduit & conclu en faveur des forces centrales : donc en cherchant à en assurer le triomphe, on en a achevé & consommé la ruine; parce que les pôles étant allongés & plus loin du centre général, la pesanteur qui y est constamment plus grande, y seroit nécessairement moindre.

Démonstration.



Arcs des méridiens céleste A. B. *& terrestre sphérique* D. F. *applati* D. E. *& allongé* D. G. *correspondants pour démontrer l'objection proposée par M. de la Perriere contre l'applatissement des pôles déduits de nos dernieres mesures du méridien.*

Tracez un arc du méridien céleste de l'équateur *A.* au pôle *B.* divisé en degrés égaux *A.b.c.d.*, *&c.* Des points ainsi également distants de cet arc céleste, tirez des lignes droites *A. C. b. C. C. C. d. C. &c.* au centre général *C.* du globe terrestre & de la sphère céleste qui l'environne, qui sont les rayons verticaux par lesquels la force de la pesanteur quelconque agit, soit que ce centre général en soit la source ou le terme, & que la surface en soit sphérique, applatie ou allongée par ses pôles. Au travers de ces rayons verticaux, tracez trois arcs du méridien terrestre correspondant, l'un sphérique *D. F.* l'autre applati *D. E.* en s'approchant du centre *C.* par son pôle *E.* & le troisiéme allongé *D. G.* en s'éloignant du centre *C.* par son pôle *G*... *B. C.* vertical, tiré du pôle céleste *B.* au centre général *C.* auquel le pôle terrestre sphérique, applati ou allongé doit aboutir... *F.* point polaire de l'arc sphérique sur ce vertical *B. C.* des pôles... *E.* celui de l'arc applati & approché du centre *C*... *G.* celui de l'arc allongé & éloigné du centre *C.*

1°. *D. F.* Arc sphérique du méridien terrestre de l'équateur *D.* à son pôle *F.* que les rayons verticaux tirés des points *A. b. c. d.* &c. également distants du méridien céleste *A. B.* au centre *C.* coupent en arcs égaux *D. 7.* &c. *3. F.* de l'équateur au pôle, & dont l'axe *F. C.* est égal au diamètre de son équateur *D. C.*

2°. *D. E.* Arc du méridien terrestre de l'équateur *D.* au pôle *E.* dont le pôle *E.* est applati & abaissé au-dessous de celui de l'arc sphérique *F.* & l'axe *E. C.* plus court que le diamètre *D. C.*

de ſon équateur, & que les rayons verticaux de l'équateur *D.* au pôle *E.* coupent en arcs *D.* 8. 4. *E.* &c. progreſſivement moindres que ceux de l'arc ſphérique *D. F.*

3°. *D. G.* Arc du méridien terreſtre de l'équateur *D.* au pôle *G.* dont le pôle *G.* eſt allongé & relevé au-deſſus de celui de l'arc ſphérique *F.* & l'axe *G. C.* eſt plus long que le diamètre *D. C.* de ſon équateur, & que les rayons verticaux coupent de l'équateur *D.* au pôle *G.* en arcs *D.* 6. &c. 2. *G.* progreſſivement plus grands que ceux de l'arc ſphérique *D. F.* Que la terre ſoit ſphérique, allongée ou applatie par ſes pôles, le diamètre *D. C.* de l'équateur & du méridien qui ſe croiſent à angle droit en *D.* demeurant le même dans tous les cas, les degrés du méridien *D.* 6., *D.* 7., *D.* 8. voiſins de l'équateur & du point d'interſection de ces deux cercles, y ſont néceſſairement à très-peu près égaux à ceux de l'équateur, & de 25 lieues comme eux. Si donc ceux qui les ſuivent de l'équateur au pôle y ſont égaux, l'arc terreſtre eſt ſphérique; s'ils y ſont progreſſivement plus courts, l'arc terreſtre eſt applati par ſon pôle *E.* & s'ils y ſont progreſſivement plus grands, l'arc terreſtre eſt allongé par ſon pôle *G*; donc les meſures qui donnent les degrés terreſtres correſpondants & comparés à ceux du méridien céleſte progreſſivement plus grands, donnent les pôles terreſtres allongés & l'arc plus long que le diamètre de l'équateur. Donc l'objection propoſée, étant mathématique, inſoluble & inconteſtable, le ſyſtême des forces centrales qui ex-

ge l'applatiſſement des pôles, eſt illuſoire & inſoutenable. Donc en cherchant à en aſſurer le triomphe par les meſures du méridien, on en a conſommé & trouvé la ruine.

Comme dans le principe mathématique que la partie applatie de l'ellipſe faiſant portion d'un plus grand cercle, donne de plus grands arcs, qui a été la ſource des erreurs où l'on eſt tombé dans les concluſions tirées des meſures du méridien; on multiplie le centre des graves, que le pôle applati *E*. étant plus loin du centre *I*. du cercle dont il fait portion, la peſanteur au lieu d'y être plus grande, y ſeroit moindre, & que le pôle allongé *G*. étant plus près du centre *H*. du cercle dont il fait portion, la peſanteur, au lieu d'y être moindre, y ſeroit plus grande; il s'enſuit que ce principe mathématique n'eſt pas applicable à la théorie phyſique de la figure de la terre & des forces centrales, & qu'il y ſeroit même oppoſé. Il concilieroit bien l'allongement des degrés à l'applatiſſement qu'on en déduit; mais il renverſe le ſyſtême phyſique des forces centrales, à l'appui duquel on le reclame & l'invoque.

Au pôle allongé *G*. plus loin du centre *C*. les rayons *l*. *C*. *B*. *C*. qui raſent les extrémités du degré terreſtre 2. 6. ſont plus divergeans ou écartés, que ceux qui raſent les extrémités, du même degré terreſtre applati 4. *E*. & l'eſpace 2. *G*. répondant au degré céleſte *l*. *B*. plus grand que l'eſpace 4. *E*. répondant au même degré céleſte, &c. &c. &c. Donc les meſures qui donnent les degrès terreſtres, &c. C. Q. F. D.

On donnera la ſuite de cette lettre dans la prochaine feuille.

Botanique.

Mercredi, premier Juillet, M. de Juffieu a conduit fes élèves fur les hauteurs & dans le parc de Meudon, pour y reconnoître toutes les plantes qui font naturelles au canton. On y a trouvé la Pyrolle, efpèce affez rare autour de Paris. M. de Juffieu en a recueilli des pieds en fleurs qu'il va faire graver, attendu que cette plante ne l'eft pas encore.

L'herborifation prochaine fe fera, Mercredi 8, à Bondy & aux environs. Tous les curieux & amateurs de la botanique peuvent s'affocier à ces promenades philofophiques, & y profiter des enfeignements & inftructions que M. de Juffieu y donne.

Œconomique (*).

La compagnie de la recette des rentes, établie à Paris, *rue de Clery*, cherche journellement les moyens de fe rendre de plus en plus utile au public. Pleine de reconnoiffance de la confiance dont le public l'honnore, elle fe chargera pour la commodité des particuliers, de faire le recouvrement du prix des baux, rentes ou penfions, dont la remife fera faite aux correfpondants ou prépofés de la correfpondance dans les provinces. Il eft plufieurs perfonnes qui defirent que toutes les parties qui les con-

(*) Voyez l'Avantcoureur, N° 25, page 387.

cernent ſoient remiſes dans une même main, c'eſt pour remplir leurs vues qu'elle embraſſe toutes les parties de recouvrement, & qu'elle offre au public de traiter avec lui ſur ces objets de la manière la moins diſpendieuſe.

COMMERCE.

Horlogerie.

LE ſieur le Jay, horloger, a chez lui une pendule de l'invention de M. de Boistiſſaudeau, & qu'il ſe fait un plaiſir de montrer aux amateurs, ſi même quelqu'un vouloit en faire l'acquiſition à un prix proportionné à la beauté & à la complication du travail, il s'en déferoit. Cette pendule marque le temps vrai & le temps moyen, & les ſecondes par un demi cadran excentrique. Elle marque encore le lever, le coucher du ſoleil, le quantième du mois, de la lune; elle porte un buffet d'orgue ſur lequel elle répéte un air à chaque heure, & a, outre cela, un réveil qui, à l'heure que l'on ſouhaite, fait partir une détente qui fait jouer un fuſil que porte une figure de bronze placée au couronnement; ce fuſil donne du feu & allume une bougie. La quadrature de cette pendule, malgré ſa complication, eſt de la plus grande juſteſſe, & marche avec une préciſion qui la met à l'abri du dérangement, ceux qui voudront voir ce chef-d'œuvre, peuvent s'adreſſer audit ſieur le Jay, *enclos des Quinze-Vingt, au bâtiment neuf, dans l'encoignure à droite.*

ARTS.

Peinture.

M. Vien, professeur de l'académie royale de peinture, vient de finir un plafond sur toile que les amateurs ont vu chez lui avec la plus grande satisfaction. Le sujet est *Zéphire & Flore.* Flore est assise sur une nue que Zéphire fait mouvoir; les traits de ce char sont des guirlandes de fleurs; Un nombre de petits Zéphirs voltigent autour de cette nue; les uns portent des couronnes, les autres poussent la nue, d'autres mettent la déesse à l'abri du soleil sous des bouquets de fleurs, &c; toute cette composition est galante & le coloris en est tendre; les enfants sont dessinés avec la plus grande correction. Il règne dans ce tableau un goût gracieux & une teinte aërienne qui fait illusion. M. Vien qui excelle dans le ton mâle de l'histoire, peint aussi ces sujets gracieux avec toute la légèreté dont ils sont susceptibles.

Musique.

Sei notturni a due violini, o pardessù di viola; dal signor Reusci di Padova. Prix 1 livre 10 sols. Se trouve *aux adresses ordinaires.*

La Délicatesse, cantatille. Prix, 1 liv. 16 f.

Le Vieillard amoureux, autre cantatille. Prix, 1 livre 16 sols.

Hercule & Omphale, cantatille. Prix 1 l. 16 s.

Ces trois cantatilles sont d'un amateur qui a composé plusieurs jolis morceaux, ils se trouvent chez le sieur le Menu, marchand de musique, *rue des Prouvaires*.

Pièces de clavessin de Honaver. Prix, 9 livres.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LA FORTIFICATION PERPENDICULAIRE, *ou essai sur plusieurs nouvelles manières de fortifier la ligne droite, le triangle, le quarré, & tous les polygones, de quelque étendue qu'en soient les côtés, en donnant à leurs défenses une direction perpendiculaire; avec l'application des nouveaux principes aux places déja construites, quelque irrégulières qu'elles puissent être, afin de les rendre infiniment plus fortes.* Ouvrage enrichi d'un grand nombre de planches exécutées par les plus habiles graveurs. *Par M. le marquis de Montalembert, maréchal des camps & armées du roi, &c. de l'académie royale des sciences. A Paris, chez* Desaint & Saillant, *rue S. Jean de Beauvais.* 1761.

C'est le titre d'un ouvrage dont on vient de publier le prospectus, le nom de l'auteur suffit pour en donner la plus haute idée. » Ce ne sont point, dit-il, les

» anciens systêmes présentés encore à la faveur de quel» que légere différence; c'est une fortification toute nou» velle, fondée sur les seuls principes qu'on doit suivre » dans la fortification des places. Toutes les lignes se flan» quent perpendiculairement; tous les ouvrages sont dé» fendus, autant intérieurement qu'extérieurement, par » une artillerie toujours supérieure à celle de l'assiégeant. » Ce ne sont plus, ni des bastions, ni des courtines, » plus de chemins couverts, ni glacis: les très-grands in» convénients de toutes ces pièces ont été démontrés dans » cet ouvrage ». Ainsi on doit s'attendre à des vues toutes nouvelles & à des méthodes différentes de tout ce qui avoit paru jusqu'ici en ce genre. Par la lecture de la préface de l'auteur & du discours préliminaire qu'on a imprimé à la suite du prospectus, on pourra se former une légere idée du livre, dont nous donnerons une notice détaillée lorsqu'il paroîtra. Ce traité sera imprimé en un seul volume, ou *in*-4o très-grand papier, comme l'Architecture hydraulique de M. Belidor, ou *in-folio*, à cause de la grandeur des planches, dont le nombre sera de quarante environ. Le prix de ce volume, pour les personnes qui seront inscrites, sera de 24 livres en feuilles, soit qu'il soit imprimé *in-folio* ou *in*-4o, qu'on payera en retirant le volume. On sera à temps de souscrire jusqu'à la fin de la présente année.

CÉRÉMONIES ET COUTUMES RELIGIEUSES DE TOUS LES PEUPLES DU MONDE, *ornées de 254 planches dessinées & gravées par Bernard Picard*, 9 *vol.* in-fol. & SUPERSTITIONS ANCIENNES ET MODERNES: *Préjugés vulgaires qui ont induit les peuples à des usages & à des pratiques contraires à la religion*, 2 *vol.* in-fol. *avec des figures qui représentent ces pratiques.* Onze volumes in-fol. proposés par souscription. *A Paris, chez* David, *rue des Mathurins*; Durand, *rue du Foin*; Tilliard, Davitz, Debure le jeune, *quai des Augustins.* 1761.

Il y a long-temps que cet ouvrage est connu. On sçait, que, comme tous les gros livres, c'est un vaste réper-

toire de faits, dans le nombre immense desquels il peut s'en trouver quelqu'un qui serve à faire connoître l'histoire de l'esprit humain. On doit même en trouver plus de cette sorte dans un livre de cette nature; les abus & les égarements de la raison instruisent autant le philosophe que les plus sublimes vérités qu'elle ait pu découvrir. L'histoire des superstitions est encore à faire, on en donne ici le tableau, & ce tableau, tout humiliant qu'il est, ne peut manquer d'intéresser. Heureuse l'humanité, si la peinture de ses erreurs & de ses frénésies passées étoit la seule trace qui en passât à la postérité & si les malheurs qui en ont été la suite n'en perpétuoient autrement le souvenir. On propose par souscription le petit nombre d'exemplaires de cet ouvrage qui en restoit en Hollande, & que les libraires associés ont acquis avec les planches originales de Picard. Ces planches ont été gravées avec tant d'art & tant de soin, qu'elles paroissent aussi fraiches & aussi belles que si elles n'avoient pas encore servi. C'est une vérité dont on pourra se convaincre en prenant la peine d'en venir voir les dernières épreuves tirées, chez le sieur Tilliard, *quai des Augustins*, l'un des associés.

On pourra souscrire jusqu'au premier Mars de l'année 1762.

On observera que du premier Novembre 1761, au premier Mars 1762, l'exemplaire devra être retiré entier & payé en un seul payement.

On aura la liberté de prendre ensemble ou séparément les cérémonies religieuses, & les superstitions, en petit papier.

Les cérémonies religieuses & les superstitions, onze volumes *in-folio*, grand papier . . . . 450 liv.

On payera
- en souscrivant . . . . 96 liv.
- en recevant les 5 premiers volumes au premier Août 1761. 177
- en recevant les 6 derniers volumes au premier Novembre suivant. 177

Les cérémonies religieuses & les superstitions, 11 volumes *in-folio*, petit papier. . . . 220 liv.

On payera
- en souscrivant . . . . 48 liv.
- en recevant les 5 premiers volumes au premier Août 1761. 86
- en recevant les 6 derniers volumes au premier Novembre suivant. 86

Les cérémonies religieuses seules, 9 vol. *in-folio*, petit papier. . . . . 180 liv.

On payera
- en souscrivant . . . . 48 liv.
- en recevant les 5 premiers volumes au premier Août 1761 66
- en recevant les 4 derniers volumes au premier Novembre suivant. 66

Les superstitions, deux volumes *in-fol.* petit papier, séparément . . . . 60 liv.

Chacun des six premiers volumes des cérémonies, en grand papier, à . . . . 45 liv.

Les mêmes, en petit papier, à . . . . . . 30 liv.

Les tomes huit & neuf, grand papier seulement, ensemble. . . . . 81 liv.

Ceux qui voudront jouir plus promptement de l'ouvrage, auront la liberté de retirer l'exemplaire complet à la fin du mois d'Août, en faisant les trois payemens en un seul.

Après l'expiration du terme fixé pour souscrire, les cérémonies religieuses & les superstitions, 11 volumes *in-folio*, grand papier, seront vendus 600 livres, &, en petit papier, 300 liv.

La magnifique planche dessinée & gravée par Bernard Picard, qui sert de frontispice aux *Cérémonies religieuses*, &c. se vend séparément; elle se trouve à Paris, chez le sieur Tilliard, libraire, *quai des Augustins*, auquel elle appartient particulièrement. Les épreuves sont très-belles, & tirées avec beaucoup de soin, par une main habile [illegible]

Le [illegible]

LE PARFUMEUR ROYAL, *ou traité des parfums, des plus beaux secrets qui entrent dans leur composition & de la distillation des eaux de senteurs & autres liqueurs précieuses.* Nouvelle édition. *A Paris, chez* Saugrain l'aîné, *au Palais.* 1761.

Cet ouvrage est divisé en deux parties. La première qui remplit les deux tiers du volume, ne contient autre chose que des différentes recettes concernant ou les parfums ou les liqueurs. La seconde qui traite de la distillation donne une description abrégée des divers instruments nécessaires au distillateur, & lui indique les différentes manières dont il doit opérer.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 28.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines noſtri eſt farrago libelli. Juven.

Du Lundi 13 Juillet.

SCIENCES.

Phyſique-Aſtronomie.

Suite de la Lettre de M. DE LA PERRIERE DE ROIFFÉ.

POUR concilier l'alongement progreſſif des degrés terreſtres & l'applatiſſement des pôles qui ſont mathématiquement incompatibles & inconciliables ou plutôt pour ſe faire illuſion à ſoi-même & jetter de la pouſſière aux yeux des autres ſur cette malencontreuſe incompatibilité, on invoque pluſieurs moyens également caduques & illuſoires, plus propres à en appuyer l'incompatibilité qu'à la détruire.

On ſuppoſe, 1°. Que les rayons verticaux qui raſent les extrémités d'un degré terreſtre étant

moins divergeants, lorſqu'il eſt applati qu'étant convexe, ils embraſſent une moindre étendue dans le ciel & moins d'un degré céleſte, que conſéquemment pour répondre à un degré céleſte, il faut une plus grande étendue ſur la ſurface terreſtre applatie ou moins convexe, d'où l'on conclud que les meſures qui donnent les degrès terreſtres progreſſivement plus grands en avançant vers le pôle, donnent les pôles de la terre applatis, & ſon axe plus court que le diamètre de ſon équateur. Mais comme, pour que les rayons verticaux qui raſent les extrémités du degré terreſtre de 25 lieues applati & moins convexe, ſoient moins divergeants & embraſſent moins d'étendue céleſte, qu'étant plus convexe, il faut néceſſairement les tirer d'un centre différent & plus éloigné que s'il étoit ſphérique, & que n'en eſt le centre général du globe, de la ſphère céleſte qui l'environne & des rayons verticaux par leſquels la force de la peſanteur y agit: cela n'eſt pas propoſable, parce que, premiérement, les centres ou foyers différents, imaginés en mathématique pour tracer les différentes courbures des figures elliptiques, ſont idéaux, inefficaces & antiphyſiques dans le globe terreſtre ſphérique, alongé & applati par ſes pôles & dans la théorie phyſique de ſa figure & de la force de la peſanteur. Secondement, que ſi le centre du cercle, dont la partie applatie & moins convexe fait portion, y étoit le centre des graves & de la peſanteur; étant plus éloignée de ce centre, la peſanteur y ſeroit moindre que ſur la partie alongée & plus convexe, qui eſt

plus près du centre du cercle dont elle fait portion ; tout le contraire de ce que l'on cherche, desire & soutient ; & que si le centre général du globe terrestre y est le centre unique des graves & de la pesanteur, comme on n'en peut pas douter, on en convient, en disant, pour rendre raison de la progression additive, de la pesanteur de l'équateur aux pôles, qu'on en est plus près sur les pôles applatis & plus loin sur les pôles alongés, les rayons tirés de ce centre général & unique par les extrémités du degré terrestre de 25 lieues, sont plus divergeants & plus écartés l'un de l'autre, & conséquemment embrassent une plus grande étendue & plus d'un degré céleste, lorsqu'il est applati & ses extrémités plus écartées, qu'étant plus convexe & ses extrémités moins écartées. Or s'ils embrassent plus d'un degré céleste, il n'y faut donc plus le degré terrestre entier pour y répondre ; les degrés terrestres comparés & correspondants à ceux du méridien céleste, sont donc progressivement moindres, moins amples en avançant vers les pôles applatis & progressivement plus grands & plus amples en avançant vers les pôles alongés & plus convexes. Donc les dernières mesures qui donnent les degrés terrestres, &c. C. Q. F. D.

2°. On suppose que les rayons parallèles, comme les deux files d'arbres d'une longue allée, qui rasent les extrémités du degré terrestre de 25 lieues, étant fictivement plus rapprochés l'un de l'autre, lorsqu'il est applati, qu'étant plus convexe, ils embrassent une moindre étendue céleste & moins d'un degré dans le ciel, & on

conclud, comme dans la précédente ſuppoſition, que conſéquemment pour répondre à un degré céleſte, il faut une plus grande étendue ſur la ſurface terreſtre applatie ou moins convexe, que ſur celle qui eſt plus relevée & plus convexe, & que les meſures qui donnent les degrés terréſtres progreſſivement plus grands en avançant vers le pôle, donnent les pôles de la terre applatis & ſon axe plus court que le diamètre de ſon équateur.

Mais comme les extrémités du degré terreſtre ſont plus écartées l'une de l'autre, étant applati que convexe, & que la fiction optique, les rapprochant également & en même proportion, ainſi que les points céleſtes auxquels ils répondent, n'en change les rapports ni la direction, ceux qui raſent les extrémités du degré applati plus écartées l'une de l'autre, que celles du degré convexe, étant plus écartés l'un de l'autre, embraſſent toujours une plus grande étendue & plus d'un degré céleſte, &c. C. Q. F. D.

3°. On invoque encore envain l'inflexion ou inclinaiſon progreſſive de la ligne horiſontale & de l'horiſon ſenſible, qui de la partie alongée du ſphéroïde terreſtre à ſa partie applatie, leur fait en temps & eſpaces égaux décrire de progreſſivement plus grands arcs dans le ciel, ce qui donne encore des réſultats tout oppoſés à la conciliation pour laquelle on l'invoque. De ce que de la partie alongée & plus convexe à la partie applatie & moins convexe de l'ellipſe quelconque, il faut progreſſivement infléchir & incliner davantage l'horiſontale vers le pôle ap-

plati, pour qu'elle en rase également la surface & coupe la verticale à angle droit, il s'ensuit que l'horisontale & la verticale décrivent, en temps & conséquemment espaces égaux, des arcs progressivement plus grands dans le ciel; que pour y en décrire d'égaux, elles en ont de progressivement moindres à décrire sur la terre, & que par conséquent les arcs ou degrés terrestres, comparés & correspondants à ceux du méridien céleste, sont progressivement moindres en avançant sur la partie applatie, *& vice versâ*, à tous égards en avançant ou rétrogradant sur la partie alongée; la progression de l'horison sensible dans le ciel étant la même que celle de la ligne horisontale, elle donne les mêmes résultats; il décrit sur le méridien applati par ses pôles, des degrés progressivement plus grands dans le ciel, & l'observateur de progressivement moindres sur la terre pour répondre à un dégré céleste & sur le méridien alongé, il décrit des degrés progressivement moindres dans le ciel, & l'observateur de progressivement plus grands sur la terre, donc les dernières mesures, &c. C. Q. F. D.

4°. De ce que sur une surface plate & unie de niveau à l'équateur & parallèle à l'axe terrestre, on passeroit d'une extrémité à l'autre, sans que l'étoile qui y seroit à l'horison, s'élevât au-dessus & changeât de place & d'élévation, il s'ensuit que sur la surface qui en approche le plus & s'applatit davantage, il y a progressivement plus de terrein à courir pour répondre à un degré d'élévation de la même étoile au-dessus de l'horison, & qu'il y en a progres-

ſivement moins ſur celle qui en approche & s'applatit moins, donc les degrés terreſtres ſont progreſſivement plus grands ſur la partie progreſſivement plus applatie, & que les meſures qui les donnent en effet plus grands, donnent les pôles applatis & l'axe plus court que le diamètre de l'équateur. Mais il faut diſtinguer ici deux ſortes d'applatiſſements & deux lignes qui s'applatiſſent, l'une en deſſus & l'autre en deſſous, de la figure ſphérique, & qui l'une & l'autre vont aboutir ſur la même ligne verticale tirée du pôle céleſte au centre général du globe, de la ſphère qui l'environne & des graves, en paſſant ſucceſſivement ſous tous les degrés céleſtes & aux travers des rayons verticaux : voilà des termes, des points & des différences qui en diverſifient les effets & qui ne permettent pas d'admettre la comparaiſon de la ſurface plate de niveau à l'équateur, parallèle à l'axe & dirigée dans l'horiſon & à une même étoile, qu'on invoque.

Que le méridien terreſtre, répondant toujours à tous les degrès du méridien céleſte de l'équateur au pôle, s'applatiſſe en s'accourciſſant, en approchant ſes pôles du centre & de l'équateur & affectant progreſſivement davantage la direction droite du diamètre de l'équateur, ou en s'alongeant, éloignant ſes pôles du centre & de l'équateur, & affectant progreſſivement davantage la direction droite de l'axe & du niveau de l'équateur, c'eſt toujours également s'applatir & l'effet en eſt différent à cauſe des différentes directions de l'applatiſſement & des courbes applaties. Au premier cas, l'amplitude générale de

l'arc de l'équateur au pôle qui s'applatit en s'accourciſſant & s'approchant du centre & de l'équateur & qui aboutit ſur la ligne verticale des pôles, au-deſſus de l'arc ſphérique, étant néceſſairement moindre & l'étendue générale de l'équateur au pôle moindre, les amplitudes particulières de ſes arcs de diviſion ſont progreſſivement moindres en avançant vers ſon pôle ainſi applati. Au ſecond cas, au contraire, l'amplitude générale de l'arc de l'équateur au pôle, qui s'applatit en s'alongeant & s'éloignant du centre & de l'équateur, & qui aboutit ſur la ligne verticale des pôles au-deſſus du pôle de l'arc ſphérique, étant néceſſairement plus grande & l'étendue générale de l'équateur au pôle plus grande, les amplitudes particulières de ſes arcs de diviſions ſont néceſſairement plus grandes en avançant vers ſon pôle ainſi alongé. Donc en diſtinguant ces deux ſortes d'applatiſſements, dont la direction & les réſultats oppoſés ſont incontestables, les meſures qui donnent les degrés terreſtres comparés & correſpondants à ceux du méridien céleſte progreſſivement plus grands, donnent néceſſairement les pôles alongés & l'axe plus long que le diamètre de l'équateur, tout le contraire de ce qu'on a déduit & conclu en faveur des forces centrales, donc on en a achevé & conſommé la ruine en cherchant à en aſſurer le triomphe, donc le premier degré du méridien voiſin de l'équateur & du point de l'interſection de ces deux cercles où ils ont le même diamètre, étant néceſſairement égal à ceux de l'équateur & ceux qui le ſuivent de l'équateur

aux pôles, étant progressivement plus grands; le pôle en est nécessairement alongé & l'axe plus long que le diamètre de l'équateur, donc l'égalité de ce premier degré du méridien terrestre avec ceux de l'équateur étant une vérité mathématique incontestable, l'objection qu'on en tire contre l'applatissement déduit des deux dernières mesures, est insoluble, & son insolubilité est la ruine des forces centrales; donc leurs partisans & leurs défenseurs qui s'efforcent en vain de concilier l'alongement des degrés que donnent les dernières mesures avec l'applatissement qu'ils en déduisent en leur faveur, courent après un phantôme qui leur échappe & les fuit toutes les fois qu'ils s'imaginent l'atteindre, donc ils préconisent, encensent & canonisent des chimères.

Si donc, MM. on ne peut ni résoudre l'objection que je propose contre les systêmes des forces centrales, ni détruire la distinction des éléments en deux ordres ou genres, l'un d'élastiques & l'autre de non élastiques, & la définition de leur élasticité & non élasticité qui font la base du méchanisme électrique de l'univers, à l'extrait duquel vous avez bien voulu accorder une place & votre suffrage dans votre journal (*), il faut nécessairement qu'on convienne de l'un & de l'autre. Je suis, &c.

MM.

Votre, &c.

DE LA PERRIERE DE ROIFFÉ.

A Paris, le 2 Juillet 1761.

M. de la Perriere nous permettra de le remercier

(*) Voyez l'AVANTCOUREUR, N° 24, page 379.

*du choix qu'il a bien voulu faire de l'*AVANT-COUREUR *pour proposer ses objections contre les systêmes en crédit sur la figure de la terre ; nous serions très-flattés, si quelque partisan de ces systêmes avoit une réplique à faire à M. de la Perriere, qu'il se servît de la même voie pour lui répondre.*

Botanique.

MERCREDI dernier, M. de Jussieu a conduit à Bondy, ainsi que nous l'avions annoncé, les étudiants en botanique ; l'herborisation prochaine se doit faire Mercredi prochain, 15 de ce mois, à Gentilly & aux environs.

Optique.

M. Passeman, cet habile artiste connu par la perfection de ses télescopes, dont un de cinq pieds produit l'effet d'une lunette de cent pieds, a construit pour le roi un télescope de 4 pouces enfermé dans une canne en béquille. Le succès de ce télescope a encouragé M. Passeman à en faire de pareils pour les particuliers ; on en trouvera chez lui de différentes façons, soit en or, soit en vernis. Ce télescope n'a pas besoin d'être établi en lieu fixe, on peut s'en servir en tous lieux à la main, commodité qui doit lui faire donner la préférence à la campagne ; M. Passeman est aussi l'inventeur du télescope de mer, dont on se sert également à la main aussi facilement que d'une lunette de trois pieds, & au moyen duquel on découvre en mer un vaisseau long-temps avant qu'on en puisse être vu, on compte ses canons & juge de ses forces, &c.

Orfévrerie.

M. Germain, orfévre du roi, chargé par la cour de Péterſbourg d'un aſſortiment complet de vaiſſelle riche, vient d'en finir la plus grande partie. Nous avons vû chez cet artiſte, *aux galeries du Louvre*, ſix terrines & ſix pots à oille qui méritent l'attention des connoiſſeurs. Ces pièces qui peſent environ 60 marcs chacune, ont la forme de ces vaſes ovales antiques deſtinés aux ſacrifices. Chaque vaſe porte ſur un grand plateau chantourné & gaudronné ainſi que le vaſe: ſur ce fond gaudronné & poli ſont jettés avec goût divers ornements en blanc d'orfévrerie mat; des guirlandes de fleurs tournent autour de ces vaſes dont les milieux ſont chargés de l'écuſſon de Moſcovie en relief: Aux deux bouts du vaſe un enfant forme une anſe de chaque côté, au moyen d'une draperie qu'il tient & avec laquelle il paroît jouer. Le couvercle de chaque pièce eſt couronné d'un grouppe de figures différent dans chacun; à l'une, c'eſt un enfant qui joue avec une chevre & lui fait manger des pampres & des raiſins, divers ſujets de chaſſe font le couronnement des autres. Toutes ces figures ſont bien jettées, grouppées avec art & finies dans la plus grande préciſion. Nous avons vu auſſi deux grandes ſalières, dont la compoſition eſt des plus ingénieuſes, chacune d'elles eſt décorée d'un grouppe repréſentant les travaux & le méchaniſme des ſalines.

ARTS.

Musique.

Le célèbre M. d'Aquin, dont nous avons parlé dans notre feuille du 22 Juin, touche aujourd'hui les premières vêpres de S. Bonaventure sur l'orgue des cordeliers du grand couvent, à 3 heures précises. Demain à dix heures, M. l'abbé Maline dont les connoisseurs admirent la belle voix, y chantera un *Credo* de la composition de cet habile organiste, avec des accompagnements de trompettes & de différents autres jeux de l'orgue. Les secondes vêpres sont à la même heure que la veille. Dimanche prochain, 19 de ce mois, M. d'Aquin touchera à six heures du soir, le *Te Deum* à sainte Marguerite, fauxbourg S. Antoine.

Le triomphe de la lyre, ou *les avantages des talents*, cantatille nouvelle à voix seule & symphonie; par M. le Menu de S. Philibert, md de musique, *rue du Roule, à la Clef d'or.* Prix, 1 livre 4 sols. Cette cantatille a été goûtée dans différents concerts; elle peut s'exécuter avec accompagnement de harpe & l'harmonie en est flatteuse.

L'Amour de la liberté, ariette en rondeau en grande symphonie. Prix 1 livre 16 sols. *Aux adresses ordinaires.*

Ariette nouvelle del signor del Giardino, paro lès Françoises & Italiennes; le tout avec grand accompagnement. Cette ariette est dans le goû moderne. *Aux adresses ordinaires.*

Architecture.

Le catafalque élevé dans l'église métropoli taine pour le service de la feue reine d'Espagne a été conduit par M. Slodz de l'académie royale quatorze grandes arcades décoroient les côtés & étoient séparées par de grands pilastres d'ordre Ionique, auxquels les stalles disposées pour l'assemblée servoient de soubassement; de grand rideaux à bandes d'hermine descendoient au mi lieu de chaque arcade & étoient suspendus su les côtés pour former les tribunes; ces pilastre portoient un entablement chargé des pièces d blazon de France & de Saxe, & chaque pilastr étoit orné d'un riche candelabre doré. Au-dessu de la frise régnoit une espèce d'attique, charg alternativement des armes de la reine & de so chiffre. Le maître autel étoit placé au fonds entre deux de ces pilastres, dont l'intervale étoit rem pli d'une gloire, devant laquelle étoit un gran crucifix soutenu par une console & accompagn de six grands chandeliers, cet autel étoit surmon té d'un riche baldaquin. L'entrée qui faisoit fac à l'autel étoit un grand portique du même ord: que celui de la décoration & dont l'attique s terminoit par un fronton, qui étoit répeté d

distance en distance autour de l'attique des côtés. Dans le milieu de cette chapelle funèbre, s'élevoit le monument formé par quatre colonnes de marbre portant un entablement sur lequel étoit placé un grand obélisque chargé de cyprès, d'hiéroglyphes & des armoiries de la reine. Différens médaillons ornoient les entrecolonnes au milieu desquelles & sous l'entablement étoit placé le cercueil. Quatre vertus posées sur les gradins, décoroient la partie inférieure, & un magnifique baldaquin couronnoit tout le monument. L'ensemble de cette composition étoit d'une ordonnance riche & sans confusion; tout en un mot étoit digne de M. Slodz.

Rien ne seroit plus agréable que ces assemblées champêtres que forment aux promenades les environs de Paris un concours de gens gais & amis du plaisir qui s'y rassemblent pour danser, si le bon ordre & la décence pouvoient s'y maintenir long-temps. Les bals de S. Cloud n'ayant pas lieu cet été, on en a formé un dans le bois de Boulogne, à la porte d'Auteuil; on y a disposé un bosquet qui fait une salle de bal plus agréable que le plus beau sallon; l'enceinte est bordée de chaises comme à S. Cloud & éclairée par des lanternes : Une jeunesse vive & légère forme un tableau riant qui varie à chaque instant; Dimanche & Jeudi dernier l'assemblée a été des plus brillantes & bien choisie; on continuera d'y danser tous les Dimanches & Jeudis, depuis six heures du soir jusqu'à dix, & cette fête sera de

mode, tant que la confusion ne s'y introduira pas.

Le public sera peut-être bien aise de sçavoir que les eaux de S. Cloud qui ont toujours joué les premiers Dimanches du mois, joueront dorénavant deux fois par mois, sçavoir le premier Dimanche & le troisième; ce beau lieu n'en sera que plus fêté cette été, les eaux jaillissantes faisant valoir de plus cette charmante promenade

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Réflexions sur les principes de la justic *A Paris*, *chez* le Clerc, *libraire*, *au Palais*. 1761. *in-*
de 150 pages.

» On pourroit recueillir dans un très-petit volu
» toute la substance de ces principes généraux qui so
» dictés par la loi naturelle & qui influent sur tou
» les décisions des juges. » Cette pensée de M. le cha
celier Daguesseau, sert d'épigraphe à l'ouvrage q
nous annonçons. Il est divisé en trois parties. La pr
mière parle des loix en général; la seconde, des sourc
de nos loix en particulier; la troisième, des jugemen
Les subdivisions infinies qui naissent de cette premiè
division, le passage rapide d'un objet à un autre,
le développement que demanderoit chaque article, p
ce que chaque article présente une vue particulière,
nous permettent point de faire connoître cet ouvr
d'une manière plus détaillée. Son auteur ne le do
lui-même que comme une sorte de *prospectus*; il faut d
en citer tout ou n'en citer rien. Nous nous conter
rons de dire que l'exécution de l'édifice immense qu'e
brasse ce plan immense, est à desirer, & qu'en att
dant que cet édifice s'élève, la lecture d'un livre

indique les parties néceſſaires à ſa conſtruction, ne peut être que fort utile à ceux-mêmes qui n'en ſaiſiroient point l'enſemble. La connoiſſance des rapports infinis qui exiſtent dans les choſes qui ſemblent le moins agir les unes ſur les autres, eſt propre à étendre nos idées en nous découvrant l'analogie qui ſe trouve entr'elles & d'autres idées auxquelles nous n'aurions point ſongé; & de cette nouvelle combinaiſon, à laquelle nous ſommes forcés, s'accroît la ſphère de nos lumières. Cet effet eſt celui que doit produire la lecture de cet ouvrage, en cela même recommandable. Mais le magnifique deſſein qu'il préſente ſera t-il mis en exécution? Peut-il l'être même? C'eſt ce que nous deſirons beaucoup plus que nous n'oſons l'eſpérer. Nos lecteurs nous diſpenſeront d'en dire davantage: ce ſiècle, comme le dit l'auteur, eſt celui de la vérité & des chimères; le génie ſeul fait excuſer celles-ci : raiſon pour que nous ne hazardions point des réflexions, de la vérité deſquelles nous ſommes convaincus; mais que nous ne nous flatterions point de faire trouver vraies à tout le monde.

L'HOMME VRAI. Verax dictum non fugit lucem. *A Amſterdam*, & ſe trouve *à Paris. chez* Dufour, *quai de Geſvres.*

L'auteur de cet ouvrage nous aſſure qu'il eſt à la fin de ſon dix-huitième luſtre, & il nous donne les réflexions qu'ont produites les objets qui ont frappé ſes yeux pendant ſa longue carrière. Ces réflexions roulent ſur divers ſujets détachés, ce qui rend ſon livre peu ou point ſuſceptible d'analyſe. Nous nous contenterons de dire que notre nonagénaire a bien vu, qu'il a ſagement penſé, & que ſi ſes idées & les conſeils qu'il y joint, n'ont pas toujours le mérite de la nouveauté, ils ont celui d'être préſentés d'une manière intéreſſante. Il faut voir dans ſon livre ce qu'il écrit ſur la philoſophie, ſur l'intérêt perſonnel, ſur les préjugés anciens, auxquels il ne tient pas, contre l'ordinaire des vieillards; ſur les ſpectacles, &c. On y trouvera par-tout de la douceur, de la ſageſſe

& beaucoup de tendresse pour l'humanité. Ce qui rend cet ouvrage très-estimable.

LES VIEUX GARÇONS. *Comédie en prose & en trois actes.* Par M. de Vilorie. *A Paris*, chez les libraires qui débitent les nouveautés.

C'est une petite pièce dont l'intrigue n'est pas neuve, mais qui est assez bien écrite. Deux freres fort avancés en âge, sont amoureux de Lucinde, jeune personne qui aime & est aimée de Valere, neveu de ses vieux amants. L'adresse de Pasquin qui profite habilement de la rivalité des deux freres pour servir son jeune maître, amene le dénouement dans lequel Valere épouse Lucinde, &c.

JOURNAL DU SIÉGE DE BELLE-ISLE. Chez les libraires qui ont les nouveautés.

Le titre seul de cette brochure dit ce que c'est & il nous suffit de l'annoncer.

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard: autrement ils seront retardés de huit jours.

ON souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 29.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines noſtri eſt farrago libelli. Juven.

Du Lundi 20 Juillet.

SCIENCES.

Agriculture.

NOus avons parlé de l'établiſſement des ſociétés d'agriculture dans les généralités de Paris, de Tours, &c. Le roi vient d'en ériger deux nouvelles par 2 arrêts du conſeil du 18 Juin dernier, une pour la province d'Auvergne, & une pour la généralité d'Orléans. La première de ces ſociétés, compoſée de vingt membres n'aura qu'un ſeul bureau fixé à Clermont-Ferrand; M. *de Feli-*

gonde en eſt ſecrétaire perpétuel. La ſeconde aura quatre bureaux; le premier à Orléans, le ſecond à Blois, le troiſième à Chartres, le quatrième à Montargis. Le bureau d'Orléans ſera composé de vingt perſonnes, & chacun des trois autres bureaux le ſera de dix. M. *Michel*, ſecrétaire du roi, eſt ſecrétaire perpétuel du bureau d'Orléans.

Académies.

L'Académie de Berlin propoſe pour le prix de mathématique qui ſera donné le 31 Mai 1762, ce ſujet important à traiter : *L'explication de l'ouie & la manière dont la perception du ſon eſt produite en vertu de la conformation intérieure de l'oreille.* Cette explication doit être fondée ſur les principes phyſiques & mathématiques, comme l'eſt celle de la viſion en optique. Ceux qui concourront, adreſſeront leurs pièces à M. Formey, ſecrétaire perpétuel de l'académie de Berlin; tous les ſçavants tant regnicoles qu'étrangers, ſont admis à ce concours.

Médecine.

M. Simon Vacher ci-devant médecin des armées du roi en Corſe, docteur de la faculté de Beſançon & bachelier de celle de Paris, a ſoutenu le 25 du mois dernier, ſous la préſidence de M. le Camus, docteur-régent de la faculté de Paris, une thèſe ſur cette importante queſtion : *Si le fluide électrique eſt le principe de la vie, du mouvement & des ſenſations*? Le bachelier, auteur de

la thèse, soutient l'affirmative, après avoir fait connoître la liaison qui se trouve entre la connoissance des phénomènes de l'électricité, & celle du système de l'univers ; il distingue, ainsi que le pere de la Borde l'a fait dans son ouvrage intitulé *le Clavessin électrique*, dont nous avons rendu compte dans nos feuilles précédentes, deux sortes de corps ; les uns si remplis de la matière électrique, qu'ils communiquent par le mouvement ou la chaleur, cette électricité dont ils abondent ; les pierres, les métaux, les sels, les animaux sont de ce genre, ainsi que tout ce qui est inflammable ; les autres en sont totalement dénués ou en contiennent si peu, que cette quantité peut être regardée comme nulle, telles sont les huiles, les résines, le verre, &c.

Cela posé, le bachelier soutient que du conflit de ces deux corps hétérogènes, naît le mouvement & la circulation de la matière électrique ; deux corps électriques ne donneront en se touchant nulle électricité, ainsi que deux corps non électriques ; mais le contact de celui de la première espèce avec celui de la seconde, favorisera pleinement le cours de la matière électrique. Il fait ensuite l'application de ces principes au corps animal dans lequel la matière électrique passant du cerveau où elle abonde, dans les nerfs & autres parties, se trouve sans cesse heurtée avec d'autres principes non électriques auxquels elle communique une électricité & un mouvement qui entretient par-tout la chaleur & la vie. Le soutenant fait encore ici une distinction bien délicate & bien importante. Le fluide

électrique, selon lui, se divise en deux espèces, l'une très-subtile & très-fine qui passe du cerveau dans les nerfs & sert à porter les sensations ; & l'autre moins déliée, qui est répandue dans toutes les parties du corps, & sert à y entretenir le mouvement nécessaire aux fonctions animales. Celui-ci opere un mouvement continuel sans exciter aucune sensation; & c'est ici qu'il faut admirer la sagesse de l'auteur de la nature dans l'œconomie animale qui seroit entièrement dérangée si l'homme avoit une sensation distincte de tous les frottements & mouvements qui se font continuellement au dedans de lui. On voit quel jour la philosophie tire de l'électricité, au moyen de laquelle on rend raison de presque tous les phénomènes. La circulation n'est que le cours universel de la matière électrique; la respiration n'est qu'un choc d'air qui, secouant les vaisseaux pulmonaires, excite l'électricité du sang : la digestion, un conflit électrique des divers principes des aliments : l'action des vaisseaux absorbants & exhalants n'est qu'une suite de la vertu attractive & répulsive : la nutrition, une augmentation & une réparation de la matière électrique dissipée : la vie, un continuel flux & reflux de cette matière : enfin, quel que puisse être le fluide électrique, c'est à lui seul que peut s'attribuer le jeu continuel de la machine animale dont il est le premier ressort.

Botanique.

HIER & aujourd'hui, M. de Jussieu, à la tête de ses élèves, termine ses promenades botani-

ques des environs de Paris; la dernière herborisation se fait aujourd'hui à S. Prix, c'est la plus longue course des jeunes botanistes qui, dans les sept herborisations, ont été reconnoître toutes les plantes du *Botanicon Parisiense*, & ont pu, dirigés par un aussi habile maître, prendre une notion étendue des plantes usuelles de notre canton.

Méchanique - Hydraulique.

Nous avons donné la description abrégée du cabinet du sieur Pelletier (*), nous avons invité les amateurs de la musique à aller admirer les machines acoustiques construites par cet habile artiste; nous ne dîmes rien alors des autres ouvrages dans lesquels le sieur Pelletier fait voir que ses talents ne sont pas bornés à la production de machines simplement agréables, mais qu'ils s'étendent à des objets d'une utilité plus réelle & plus importante. Nous avions une raison, qui n'existe plus, pour garder le silence à cet égard, c'étoit le défaut d'exemples présents. Aujourd'hui nous nous empressons d'apprendre à nos lecteurs que le sieur Pelletier construit des pompes, soit aspirantes simplement, soit foulantes & aspirantes, supérieures à tout ce qu'on connoît en ce genre. La perfection d'une pompe consiste dans la justesse des corps, des soupapes & du piston. Le sieur Pelletier mécontent de la construction vulgaire de cette dernière pièce a imaginé une sorte de pistons élastiques qui sont

(*) Voyez l'AVANTCOUREUR du Lundi 4 Mai, N° 18, page 279.

d'un effet prodigieux, & au moyen desquels on peut se servir d'une pompe aléfée inégalement, l'élasticité du piston le rendant susceptible de compression & de réaction, & par conséquent capable de se prêter à toutes les inégalités, avantage que n'ont point les pistons ordinaires. Le sieur Pelletier a construit d'après ses principes une pompe d'un effet surprenant dans un puits de 130 pieds de profondeur, chez M. le marquis de Matharel, à Montigny; &, à Paris, on peut en voir une chez M. de Chavanes, conseiller au parlement, *rue du Temple, sur le boulevard*, qui éleve l'eau à 168 pieds & en fournit à cette hauteur quatre muids par heure. Cette pompe est si facile à mettre en mouvement, qu'un enfant de douze ans est capable de la faire jouer, & la structure en est si solide, que le sieur Pelletier s'est engagé à l'entretenir en état, moyennant six francs par an, preuve incontestable de la justesse des proportions & de la bonté des matériaux qu'employe cet artiste.

Le cabinet méchanique du sieur Pelletier est toujours ouvert aux curieux tous les jours de la semaine, excepté le Vendredi & le Samedi. Il a déja eu beaucoup de visites, & nous osons assurer que personne n'en est sorti sans avoir rendu hommage à ses talents.

On peut voir ce cabinet, le jour, depuis deux heures jusqu'à sept heures, & il en coûte 24 sols: le soir, aux bougies, le prix est de 3 liv. Le sieur Pelletier demeure *rue Charlot, au Marais, la première porte cochere à gauche en entrant par la rue de Bretagne.*

COMMERCE.

Induſtrie.

Le même goût pour la variété des couleurs qui fait tous les ans émailler nos étoffes de Lyon de tant de nuances différentes, ſe porte aujourd'hui ſur les plus petites étoffes & même ſur la toile. On fabrique ici des toiles ſerrées & peintes à petit deſſein qui, au moyen d'un calendré qui tient, ont toute l'élégance des luſtrines; on en fait des habits de campagne qui, au grand air, paſſent moins vîte que la ſoie, & les hommes peuvent aujourd'hui aller de pair avec les dames pour l'habillement de toile peinte. Ces habits ſont d'un très-petit prix & ſont agréables. On trouve à *l'Apport-Paris* de ces nouvelles toiles luſtrées de divers goûts.

ARTS.

Muſique.

Le ſieur Venier, connu par d'excellents morceaux de muſique qu'il a mis au jour, vient de faire paroître la première ſymphonie périodique de M. Filtz. Cette ſymphonie ſera ſuivie périodiquement de pareils morceaux des meilleurs maîtres, bien gravés, elles ſe trouvent toutes chez le ſieur le Menu.

Airs choisis des meilleurs auteurs, disposés pour le violoncelle par M. Cupis le jeune. Il est bon d'avertir que ce recueil contient entr'autres un grand nombre d'airs de la composition du fameux Bertaut. Chez le sieur le Menu, *rue du Roule*.

SPECTACLES.

Opéra.

L'Académie royale de musique a donné, Mardi dernier, la première représentation des *Indes galantes*, dont les paroles sont de feu M. Fuselier, & la musique de M. Rameau.

Cet opéra a eu à cette reprise le même succès qu'il a éprouvé chaque fois qu'il a été remis. Quoique généralement les paroles en soient foibles, à l'exception de quelques morceaux de l'acte des *Incas*, la beauté de la musique y a suppléé, & en sa faveur on leur fait grace.

Mlle Lemiere remplit parfaitement les rôles d'*Hébé* & de *Fatime*; il semble qu'ils aient été faits pour elle, tant elle y sçait répandre de graces & d'agréments.

Mlle Chevalier s'acquitte assez bien de celui d'*Emilie* dans le Turc généreux, cependant il nous a paru que le public desiroit qu'elle renonçât à ces petits rôles pour s'en tenir uniquement aux rôles à baguette dont elle est en possession depuis long-temps, & qui ne peuvent être bien remplis que par elle.

M. Gelin dans le rôle de *Huascar* qu'il chante très-bien, voulant y mettre beaucoup de feu & d'action, ne s'apperçoit pas qu'il devient quelque fois outré, & qu'alors il sort de la nature.

Tous les ballets sont très-bien composés & parfaitement rendus. Mlle Allard qui est nouvellement entrée à l'opéra, enlève le spectateur dans son pas de matelotte, au premier acte. On s'apperçoit des nouveaux progrès qu'elle a faits, & personne assurément ne l'égale en légèreté pour cette sorte de danse à laquelle elle doit s'attacher particulièrement.

Mlle Lany, dans le 2e. acte, dansant *une Péruvienne*, fait voir combien elle est supérieure à tout ce qui l'environne, & combien nous devons désespérer de la voir jamais remplacée.

Dans les ballets du 3e acte, nous ne devons point oublier M. Grosset dansant *le Zéphir*; c'est un jeune sujet uniquement occupé de son talent, & qui donne les plus grandes espérances, il mérite d'être encouragé, & le public n'a pas manqué de le faire.

Le ballet *des Fleurs* est très-bien composé : on a revu avec plaisir Mlle Vestris y dansant *la Rose*; & M. Vestris y dansant *Borée*, a donné de nouvelles preuves de l'excellence de son talent. Il n'est pas possible de danser avec plus de précision, de justesse & d'à-plomb.

Les habits sont magnifiques & du meilleur goût. Ceux sur-tout de l'acte des *Incas* font voir combien M. Boquet excelle en ce genre.

Les décorations n'ont rien qui mérite une attention particulière : l'illumination du Kiosque

eſt blamée des uns, & approuvée des autres. M. Girault a ſi ſouvent étonné le public par la beauté du ſpectacle qu'il lui a offert dans cette partie, qu'il l'a rendu difficile au dernier point; on attend toujours de cet habile décorateur du neuf & du grand, & telle choſe qui feroit honneur à tout autre, venant de M. Girault, ne paſſe que pour médiocre ſi elle n'eſt ſublime.

Comédie Italienne.

Jeudi, 16 Juillet, on a donné ſur ce théâtre la premiere repréſentation du *Dépit généreux*, comédie en deux actes en vers, mêlée d'ariettes.

Floriſe, jeune veuve a pour amants *Orgon* & *Damon*. Cette *Floriſe* eſt une coquette pour ne rien dire de pis. *Orgon* eſt un financier fort bonhomme, qui ſe propoſant d'épouſer *Floriſe*, veut commencer par lui acheter ſecrettement une terre, afin que l'on ne puiſſe l'accuſer de s'être méſallié du côté du bien. *Damon* eſt un jeune homme aimable & honnêtement fripon. *Floriſe* l'aime, mais elle ſe garde de montrer le goût qu'elle a pour lui, de crainte de rebuter le financier, des bontés & de la ſottiſe duquel elle veut profiter pour ſe procurer une fortune honnête & en faire part à ſon amant. Il faut, pour cela, duper le bonhomme; & nos deux jeunes gens y auroient réuſſi ſans l'adreſſe de *Paſquin*, valet d'*Orgon*, qui, convaincu que l'on trahit ſon maître, lui ſuggere les moyens de s'éclaircir & de démaſquer la perfidie de *Floriſe*. Pour cet effet, *Orgon* eſt introduit auprès des deux

amants, déguisé en cantatrice voilée, il leur chante la cantate d'*Acis & Galatée. Damon* & *Florise* plaisantent beaucoup sur le rapport que ce trait de la fable a avec leur situation, le pauvre *Orgon* qu'ils ne croyent pas si prés, s'entend traiter de *Polypheme*, & sçait à quoi s'en tenir sur le compte de sa maîtresse. Il revient peu-à-près dans son état naturel, trouve sa belle avec *Damon* qu'elle faisoit passer pour un maître de musique ; *Orgon* dit à *Florise* qu'il lui a acheté sous son nom une terre de vingt mille écus, qu'il a payé les deux tiers de cette somme, mais qu'il lui manque vingt mille franes pour conclurre ; il paroît désolé de ce contretemps, il a cherché de l'argent chez tous ses amis; *Mais* , dit-il,

> *Même dans la finance on m'a crié misere,*
> *C'est le mot à la mode ;*

Florise, qui ne veut pas manquer la terre , lui offre son écrin , écrin qu'elle tenoit des bontés d'*Orgon* , il accepte , & lorsqu'il le tient , il donne à ce couple perfide l'explication la plus méprisante. *Damon*, *Florise* & les spectateurs s'attendent à voir Orgon reprendre ses bienfaits; point du tout ; il finit la rigoureuse leçon qu'il fait aux deux amants par un trait d'un héroïsme bien singulier ; c'est non-seulement de leur pardonner, mais de leur rendre ce qu'il avoit repris , & de leur donner la terre en question. Ce dénouement est d'autant plus inattendu , qu'on est accoutumé à voir le vice puni sur nos théâtres; ici il est récompensé, & ce défaut gâte & ternit entièrement toutes les beau-

tés que la pièce peut avoir d'ailleurs. On n'a point pardonné à Molière sa comédie de *George Dandin*; doit-on faire grace à ceux qui, inférieurs à ce grand homme du côté du talent, l'imitent par des choix de sujets vicieux ?

Au reste cette pièce a amusé, c'est peut-être encore à la honte des mœurs; mais elle n'est point mal écrite, les scènes sont bien filées, la musique, qui est de M. de la Ruette, plaît, le dénouement frappe, les acteurs, sur-tout le sieur Cailleau, qui a mérité les plus grands applaudissements, jouent bien; en voilà plus qu'il n'en faut pour faire tout pardonner à un public trop facile.

Opéra comique.

Le 3 Juillet, on donna sur ce théâtre une pièce intitulée : *la fausse Turque*; le public lui fit fort mauvais acceuil; le poëme fut trouvé très-froid, & la musique trop du même genre. Les auteurs sont pourtant, l'un & l'autre connus par de fort jolies choses. Il faut peut-être de ces petits événements pour s'encourager au travail, & pour se corriger de ses défauts.

Le 13 du même mois, le public a revu & revoit avec très-grand plaisir *l'Huitre & les Plaideurs*, opéra comique (qui avoit été donné le 17 Septembre 1759.) & à qui les connoisseurs avoient reproché le défaut d'être trop court dans son action. M. Sedaine y a ajouté quelques scènes; M. Philidor, quelques morceaux de musique, & tout le monde est content; sur-tout d'un vau-

deville, dont le refrein se reprend en *quatuor*. C'est un morceau qui, au premier abord, paroît simple, & qui, au coup d'œil de réflexion, est un chef-d'œuvre. Il est tel musicien qui aimeroit autant avoir fait ce vaudeville, qu'un opéra entier; & feroit le pendant d'un homme qui préféroit l'honneur d'avoir fait un certain madrigal à celui d'être auteur du poëme d'*Atys*. Après le ballet du *Bouquet* que le public a vu avec grand plaisir pendant 13 jours, le sieur Allard a donné le 11 de ce mois le ballet des *fêtes Circassiennes*, dont l'ensemble prouve un homme qui a marché & veut marcher sur les pas du célèbre Noverre: chacun y paroît avec avantage & dans son genre. Rien n'a été épargné dans ce ballet pour les habits & la décoration: le public s'y amuse beaucoup, & l'affluence le prouve.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

L'AGRONOMIE ET L'INDUSTRIE, ou les principes de l'agriculture, du commerce & des arts, réduits en pratique. Par une société d'agriculteurs, de commerçants & d'artistes. O fortunatos nimium, sua si bona norint! *VIRG. A Paris, chez* Despilly, *libraire, rue S. Jacques.* 1761.

C'est le titre du *Prospectus* d'un ouvrage qui manque encore à la nation & qui lui sera d'une utilité immense, s'il est fait avec soin & si ses auteurs remplissent leurs engagements. Un ouvrage, disent-ils, dans lequel, en embrassant, dans sa plus grande étendue, ce qui a rapport à l'agriculture, au commerce & aux arts, on s'attacheroit plus à donner des leçons de pratique fondées

sur une saine théorie, qu'à des spéculations peut-être utiles, mais d'une utilité moins présente; un ouvrage dans lequel on trouveroit rassemblées & réunies, sous le même point de vue, toutes les observations des philosophes qui ont écrit sur ces matières, toutes les expériences qui ont été faites dans les divers pays où l'agriculture est en honneur, avec leur application aux différents terreins, suivant la nature du sol; un ouvrage où la pratique marcheroit d'un pas égal avec la théorie, & qui pourroit seul tenir lieu de l'immense & volumineuse collection des livres qui ont été faits sur ce sujet, parce que ce qu'ils contiennent d'utile s'y trouveroit en substance, & seroit joint aux nouvelles vues que l'expérience & la réflexion ont ouvertes depuis; un ouvrage, en un mot, où l'on trouveroit des détails sur le commerce & sur les arts qui pourroient éclairer & instruire le négociant, rectifier les idées & diriger la main de l'artiste: un tel ouvrage pourroit-il ne pas être accueilli dans un siécle qui paroît abandonner enfin le frivole pour s'attacher au solide? Il le sera sans doute, & si tous ces points sont bien traités, on peut hardiment promettre aux auteurs de l'*agronomie* le plus grand succès; nous aurons soin de rendre compte des volumes qu'ils donneront à l'instant de leur publication, & nous espérons d'avoir des éloges à donner non-seulement aux intentions de ces auteurs, mais encore à l'exécution de leur utile projet. On sent qu'un ouvrage de cette nature doit avoir plus d'un volume, voici quelle est la forme qu'on se propose de lui donner. Chaque volume sera divisé en quatre parties. Dans la première, qui traitera de l'agriculture, on entrera dans tous les détails nécessaires pour le développement des principes & des préceptes, & on aura soin de citer les ouvrages dont on s'aidera. On joindra à la fin de cette partie les figures, en taille-douce, des outils & instruments dont on aura occasion de parler, & qui seront le plus commodes pour le cultivateur. Dans la seconde partie, qui aura pour objet le commerce, on procédera dans le même ordre, & on en-

sera dans les mêmes détails. Dans la troisième, qui regarde les arts, on ne se contentera pas de décrire en gros chaque art ou métier, mais on en détaillera les parties lorsqu'elles offriront quelque chose d'intéressant, &c. & pour ne laisser rien à desirer sur la totalité de cet ouvrage, la quatrième partie sera composée d'un corps d'observations générales & d'une suite d'expériences, de plans, de projets, &c. relatifs aux trois autres parties. Ces observations embrasseront en général toutes les découvertes des sociétés d'agriculture, tant de France que des pays étrangers. On donnera chaque année, jusqu'à la confection entière de l'ouvrage, 6 volumes *in*-8°. divisé chacun en deux parties dont il en paroîtra une chaque mois. Chaque volume sera de vingt feuilles, c'est-à-dire, 320 pages, ou environ. Le prix de chaque volume sera de trois livres, ensorte que les six volumes de l'année reviendront à 18 livres. Les personnes de province qui voudront les recevoir par la poste, payeront de plus pour le port 16 sols par volume, c'est-à-dire, 8 sols par chaque partie, ce qui reviendra, pour le port des six volumes, à 4 liv. 16 s. par an.

C. CORNELII TACITI OPERA *recognovit, emendavit, notis & dissertationibus illustravit, supplementis explevit* G. Brotier, *S. J. Parisiis, ex typographiâ* H. L. Guerin & L. F. Delatour, *via San-Jacobeâ*. 1761.

C'est le titre d'une édition de Tacite que nous promet le P. Brotier. Le *prospectus* en est très-bien fait & si l'ouvrage paroît avec tous les avantages annoncés, il ne laissera rien à desirer, ni du côté de la perfection littéraire, ni de celui de l'exécution typographique. Nous ne pouvons faire connoître aucune partie du plan que le P. Brotier se propose de remplir, parce qu'il faudroit les faire connoître toutes, & nous invitons à la lecture de ce *prospectus* vraiment intéressante pour les gens de lettres.

Opere di G. Cornelio Tacito, *tradotte da Bernardo Davanzati*. 2 tomi *in*-12. *In Parigi*, *presso* la vedova Quillau. 1761. *Prix*, 9 liv.

Le goût pour la littérature Italienne qui paroît reprendre faveur depuis quelque temps, a fait sortir des presses Françoises plusieurs belles éditions d'auteurs célèbres. Nous avons annoncé celle de *Bocace*, & l'on connoît depuis long-temps le *Metastasio* & le *Lucrece de Marchetti*, in-8°. M. Conti vient d'augmenter cette précieuse collection par la traduction de Tacite que nous annonçons. Le mérite du traducteur est reconnu, & nous devons nous borner à dire que l'édition est très-belle & que le nom de l'éditeur la doit faire supposer correcte.

On en trouve des exemplaires chez Durand, *rue du Foin.*

Ceux qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard: autrement ils seront retardés de huit jours.

On souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Les Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 30.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 27 Juillet.

SCIENCES.

MM. de sainte Geneviève étant dans la nécessité de faire faire quelques réparations dans leur bibliothèque, M. Mercier, bibliothécaire, avertit les gens de lettres que cette bibliothèque est fermée depuis le 25 de ce mois & le sera jusqu'après la Toussaint, & qu'alors elle sera ouverte à ceux qui voudront y étudier, les Lundis, Mercredis & Vendredis après midi.

Physique.

*Lettre aux éditeurs de l'*AVANTCOUREUR.

AGRÉEZ, MM. que je revendique l'idée laquelle M. Vacher vient, dans une thèse pul que de médecine, dont vous donnez l'analyse d votre feuille du 20 de ce mois, de soutenir l firmative de cette importante question : *S. fluide électrique est le principe de la vie, du m vement & des sensations.* Ce n'est ni de lui-mê ni d'après l'auteur du *Clavessin électrique* qui n'e pas dit un mot, que M. Vacher y a fait connoîtr liaison qui se trouve entre la connoissance des p nomènes de l'électricité & celle du système l'univers, que le fluide électrique est le princi & le principal ministre des sensations, des m vements & de la vie, & que c'est à lui seul q peut s'attribuer le jeu continuel de la machi animale dont il est le premier ressort. J'ai, 1756, donné une ample théorie de l'élec cité sous le titre de *Méchanisme de l'électri & de l'univers ; 2 tom. in-12.* qui se trouv *chez P. D. Brocas, libraire, rue S. Jacques,* vous avez annoncé & analysé l'*Extrait* dans tre feuille du 15 Juin dernier, brochure *in chez Debure l'aîné, quai des Augustins.* Je très-flatté de voir mes idées sur l'électricité a tées, mais en même-temps humilié & su de l'hommage que M. Vacher semble vo en faire à l'auteur du *Clavessin* ou carillon *élé que* postérieur de quatre à cinq ans à mon

chanisme. Il n'étoit pas besoin, pour m'en enlever l'honneur & la gloire, d'en renverser le méchanisme. Le bachelier pouvoit, j'ose m'en flatter, rendre raison de tous les phénomènes qui ont été l'objet & le sujet de la thèse d'une façon plus satisfaisante dans mon livre que dans celui qu'il a affecté d'y substituer. Si on veut lire dans mon ouvrage les passages que j'indique en note (*), on se convaincra que M. Vacher y a exactement pris & puisé l'explication de tous les phénomènes que sa thèse a eu pour objet & pour sujet. Je suis en tout cas très-flaté de l'adoption qu'il a fait de mon systême, ou de me trouver avoir aussi singulièrement sympathisé d'idée avec lui sur cette matière; mais comme j'ai pris date avant lui & avant l'auteur du *Clavessin électrique*, je suis en plein droit d'exercer la réclamation & la révendication que j'en fais, & que j'ose vous prier, MM. de vouloir bien faire passer au public, par le ministère de votre journal qui m'a appris le larcin qu'on m'a fait. Quant au méchanisme que le bachelier substitue au mien, c'est

(*) Voyez les pages 8, 10, 11 & 15 de ma préface, les pages 10, 23 & 27 dudit extrait; les pages 74, 125 & suivantes du tome premier, *méchanisme électrique des influences & de l'action de l'air sur les corps organisés*, & en particulier, les No ou paragraphes 102, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 412, 413, 417, 421, 422, 427, 428, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437 & 438 & le chap. 22, tom. 2, page 1 & suivantes, *le méchanisme électrique des sensations corporelles directes, réfléchies & mixtes*, & en particulier, les paragraphes ou N° 445, 446, 448, 451, 452, 453, 454, 456 & 469.

une nouvelle injuſtice qu'il lui a plu de me fair
dont j'appelle & me réſerve de fournir bient
mes griefs & moyens d'appel. Comme vous ave
MM. publié le larcin ſans le ſçavoir, j'eſp
qu'en connoiſſance de cauſe, vous voudrez bi
me remettre en poſſeſſion de ce qui m'appartie
auſſi ſolemnellement & auſſi légitimement,
accordant à ma préſente réclamation, dont je
quiers acte, une place dans votre prochai
feuille. Je ſuis, &c.

MM.

Votre, &c.

DE LA PERRIERE DE ROIF

A Paris, ce 21 Juillet 1761.

Hiſtoire naturelle.

PARMI les naturaliſtes qui, depuis M.
Réaumur, ſe ſont amuſés à préparer des oiſe
& autres animaux pour être conſervés & for
une ſuite, le P. Fourcaud, minime à Mâc
eſt un de ceux qui a le plus réuſſi : il poſſède
cabinet où ſe trouvent un très-grand nom
d'oiſeaux & de quadrupèdes rares préparés a
le plus grand ſoin ; il leur a conſe
l'attitude qui leur eſt propre & l'air de vie ;
préparation défend même ces animaux emb
més des inſectes qui les détruiroient. Le
Fourcaud ſera obligé d'abandonner ſon cabi
au mois de Novembre prochain, & c'eſt
occaſion pour les naturaliſtes de ſe procurer c
collection ; le P. Fourcaud en feroit bonne co

position, & l'on pourroit l'acquérir soit en tout, soit en partie, il n'y a qu'à lui écrire à Mâcon.

Les curieux en fleurs entrent actuellement en jouissance du théâtre d'œillets. Les œillets sont ou grands ou petits. Le grand œillet se cultive à Paris; mais il est sujet à crever, il faut le carter & le soutenir avec des baguettes de fil de fer peint, & ne laisser qu'un œillet par tige. Le petit œillet est celui du paresseux & n'exige pas une si grande toilette; il a l'avantage de ne pas crever. On le tire de Lille où l'on choisit les plus grands de cette petite espèce que l'on pousse à la hauteur de quatre pieds, on laisse six à huit œillets sur un seul pied. On préfère l'œillet qui se soutient sans baguette. On estime le blanc bleu & les panachés feu; point de saleté, de déchiqueté, de dentelé, d'imbibé, de cosiné; une feuille de chou large & épaisse, un blanc pur, les pièces de couleur larges jusqu'à la moitié de la feuille, une pièce ronde, point d'œillet bedaudé: voilà les conditions qui font attacher du prix à un œillet, & c'est un miracle que la nature fait en faveur de quelques curieux. M. Robert, à Versailes, connoisseur en cette partie, en a de très-beaux qui ont tous ces caractères.

Ballistique.

L'usage des canons de fer est commun depuis plusieurs années, mais on n'avoit fondu jusqu'à

présent que de petites pièces propres pour armer les vaisseaux marchands. On vient d'essayer d'en jetter de plus fortes qui ont réussi. On a éprouvé de ces canons de 24 livres de balle qui peuvent non-seulement servir pour la marine, mais même être employés au besoin en campagne; ils sont d'une modique dépense, beaucoup plus légers que ceux de fonte, font autant d'effet & exigent moins de chevaux pour le transport.

M. l'abbé de Galard de Terraube, prieur de Sorbonne, prononça, le 3 de ce mois, la harangue pour l'ouverture des Sorboniques. M. l'archevêque de Paris, beaucoup d'évêques, plusieurs personnes distinguées par leur rang & leur mérite, y assisterent. Le sujet & la manière dont il fut traité, intéresserent également. L'orateur entreprit de réfuter les conjectures d'un illustre auteur sur l'influence du climat par rapport à la religion, & de prouver qu'aucun climat n'oppose des obstacles insurmontables à son établissement ou à sa conservation. Il annonça d'abord les succès que promettoient à la religion chrétienne, son origine & sa destination, & par un exposé de ces mêmes succès dans toutes les parties du monde, il fit voir qu'aucun climat ne lui étoit contraire. Ici le luxe & la molesse Asiatiques rapprochés de l'austère simplicité des premiers chrétiens, là, l'impétueuse ardeur du sang Africain opposée à l'horreur de la volupté dans les solitaires de la Thébaïde, formerent des contrastes aussi favorables à la cause qu'à l'éloquence de

l'orateur & fit voir que le tout dépend de la persuasion.

M. l'abbé de Galard, dans la seconde partie, s'attacha sur-tout à enlever à son adversaire l'avantage qu'il prétend tirer des conquêtes du mahométisme sur la religion chrétienne ; il montra qu'on avoit exagéré ses pertes sur-tout en Asie, & il trouva dans l'attachement des naturels du pays à l'ancien culte, malgré l'attrait de la polygamie, une preuve convaincante que la force du climat eut bien moins de part que les armes victorieuses des Sarrazins à la révolution qui changea l'état de la religion dans ces contrées. L'orateur dans la suite de son discours a sçu profiter plus d'une fois des aveux de M. de Montesquieu ; mais en combattant ses sentiments, il n'a jamais oublié les égards que méritoit le célèbre auteur de l'*Esprit des Loix* ; M. l'abbé de Galard a défendu sa cause avec cette modération qui sied si bien à l'homme de lettres & qui malheureusement est trop rare ; il a rendu même aux talents sublimes de son adversaire un hommage aussi bien mérité qu'heureusement exprimé, & d'autant plus flatteur qu'il étoit moins suspect.

On a loué généralement dans ce discours le choix du sujet, la justesse du plan, l'enchaînement & la force des raisonnements, la richesse des images, la pureté, l'élégance & l'harmonie du style.

COMMERCE.

Industrie.

Le goût des desseins des Indes, tout irrégulier qu'il est, a un genre de beauté qui lui fait donner la préférence pour les meubles, habillements & autres choses de caprice. Le sieur Magoulet demeurant *au Bas-Chaillot, en-deçà de la Savonnerie*, peint des ameublements sur toiles neuves ou vieilles qu'on lui fournit, & auxquelles il donne un certain apprêt, & cela à très-bon compte. Ses desseins imitent ceux des plus beaux Pekins & font un grand effet par le ton & la vivacité des couleurs; les plus beaux coûtent 9 livres l'aune quarrée. Il peint aussi des satins & autres meubles plus riches, ainsi que des robes. On trouvera chez lui de quoi varier; ses desseins sont bien traités & l'assortiment en est complet.

LE sieur Onfroy, distillateur du roi, tenant le grand caffé, *au bas du pont S. Michel*, à Paris, dont les compositions supérieures sont recherchées de plus en plus, vient de composer trois liqueurs nouvelles pour l'usage extérieur du corps, dont le résultat donne une eau laiteuse. Ces liqueurs ont la propriété de nétoyer, de raffermir & de blanchir la peau, d'en faire passer les démangeaisons, de dissiper les taches de

rousseur, ainsi que les boutons & les tannes; de rafraîchir le visage après qu'on est rasé, & d'en éloigner les rides, sans risque d'aucun mauvais retour. Il n'en faut que deux ou trois gouttes dans un moyen verre d'eau froide ou tiéde, qui devient blanche comme du lait, pour lui donner une odeur agréable. On s'en lave une ou deux fois le jour, suivant que l'on est affecté plus ou moins des incommodités ci-dessus. Pour la propreté seulement, il suffit d'en user une fois par jour le matin. Après s'être essuyé, on se trouve la peau d'une fraîcheur admirable. Ces trois liqueurs, quoique de compositions différentes, produisent également les mêmes effets; c'est ce qu'il est bon d'observer, attendu que, sur les odeurs, les goûts sont fort partagés. La premiere est composée de simple lavande, corrigée de son odeur âcre & forte, dont elle ne retient qu'un parfum très-suave; le prix est de 3 livres 5 sols la bouteille de pinte, mesure de Paris, & de 34 sols la chopine. La seconde a aussi pour base la lavande, mais agréablement mêlangée d'essences analogues; le prix est de 4 livres 5 sols la bouteille & de 2 livres 4 sols la demi-bouteille. La troisième est un potpourri composé des plus excellents balsamiques, dont le mêlange est si bien ménagé, que l'on n'y sent rien de dominant; le prix est de 6 livres la bouteille & de 3 livres la demi-bouteille. On trouve encore chez le sieur Onfroy une eau de lavande double, claire comme l'eau la plus pure & dont l'odeur n'est tirée que de la fleur de la plante sans aucune addition. Le prix de cette

dernière eſt de 2 livres 15 ſols la bouteille de pinte, compris le caraffon.

L'accueil fait par le public au nouveau chocolat, travaillé à la façon de Rome, fondant comme du beurre, que le ſieur Onfroy diſtribue depuis quelque temps, n'a fait que redoubler ſon attention & ſes ſoins pour s'en conſerver la confiance. Les prix en ſont fixés pour toujours. Le chocolat pour l'office à 2 livres 10 ſols, celui de ſanté, 3 livres. Le chocolat à une vanille, vaut 4 livres; à une vanille & demie, 5 livres; à deux vanilles, 6 livres; à trois vanilles, 7 livres, le tout la livre poids de 16 onces; il y en a une ſeptiéme ſorte en paſtilles pour manger à ſec, qui eſt d'un goût & d'une odeur admirables : il ſe vend 8 francs la livre, & ſe diſtribue par paquets de deux onces & de quatre onces.

Ledit ſieur Onfroy débite toujours avec le plus grand ſuccès ſa liqueur ſpiritueuſe pour les dents & ſes liqueurs de table.

Le ſieur Darnelle fait des boëtes de montres, étuis, &c. en ſimilor, traitées avec la même délicateſſe que l'or même. Il dore auſſi en or rouge toutes ſortes de pièces d'une manière ſi ſolide, que ſa dorure dure autant que la pièce. Le ſieur Darnelle travaille à juſte prix, il demeure *rue S. Louis, près le palais marchand, au chariot d'or, chez le ſieur Duclou, maître horloger.*

ARTS.

Gravure.

Il paroît deux nouvelles estampes d'après les desseins de M. de S. Aubin. Le sujet des deux est la promenade des remparts de Paris. L'une représente le côté des boulevards où notre luxe & nos besoins factices ont fait sortir de terre ces caffés brillants, ces guinguettes voluptueuses, &c. dont ils sont décorés. L'autre estampe représente le côté opposé & nous offre un tableau différent, mais dans lequel on retrouve encore le luxe, c'est la file de ces somptueux équipages qui s'y promenent.

La composition de ces estampes est ingénieuse & on y remarque des détails bien traités, quoiqu'on y pût trouver de l'incorrection. On les trouve chez la veuve Chereau, *rue S. Jacques.*

Musique.

L'opéra de *Castor & Pollux* ayant subi des changements considérables, & l'édition en étant presqu'épuisée, ceux qui voudront se le procurer peuvent s'adresser au sieur le Menu de S. Philibert, marchand de musique, *rue du Roule*, *à la Clef d'or*; il leur fournira cet opéra noté à la main avec les changements ; il est même en état de fournir quelques exemplaires de l'édition imprimée.

SPECTACLES.

Comédie Françoise.

Les comédiens François ont donné Lundi dernier la première représentation du *Rival supposé*, du *Financier*, comédies en un acte, & de *la Colonie*, comédie en trois actes. Nous rendrons compte de ces trois pièces dans notre feuille prochaine. Nous nous contenterons de dire aujourd'hui qu'elles sont écrites avec ce feu, cette finesse, cette légèreté, cette rapidité de style qu'on connoît à M. de Saint-Foix.

Comédie Italienne.

Nous nous empressons de justifier & d'éclaircir le jugement que nous avons porté du *Dépit généreux* qu'on a trouvé trop sévere. Il est certain que le sujet de cette pièce est vicieux ; il est permis, il est vrai, de mettre des personnages vicieux sur la scène; mais il ne l'est pas d'y faire servir la vertu de jouet au vice. On ne voit pourtant autre chose dans le monde, dira-t-on; cela est vrai, mais on ne doit pas le voir sur le théâtre, 1°. parce que le vice ne doit pas y triompher & y être heureux; 2°. parce que les spectateurs s'étant intéressés à l'honnête homme qu'on y trahit, peuvent s'indisposer contre la pièce. Il faut convenir que si le but de l'auteur,

dans cette pièce, n'eſt que de donner l'exemple d'une généroſité ou plutôt d'une profuſion peu commune, il y a parfaitement réuſſi en faiſant tomber les bontés d'*Orgon* ſur des perſonnages indignes d'en être l'objet. Nous diſons *profuſion*, car la *généroſité* qui eſt une vertu lorſqu'elle choiſit des objets dignes d'elle, dégénère en vice lorſqu'elle répand ſes bienfaits ſur lui. Mais quoique ce ſoit à la libéralité d'*Orgon* & non à leur fourberie que *Florine* & *Damon* doivent leur bien être; à la première repréſentation on n'en ſortit pas moins indigné contre leur caractère, & on ne les trouva pas aſſez punis par l'humiliation où l'action d'*Orgon* les jetta. Le changement que l'auteur a fait depuis à ſon dénouement, ſatisfait davantage le ſpectateur.

Nous avons dit que c'étoit *à la honte des mœurs que cette pièce amuſoit*. Ce reproche eſt fait au ſiècle, & prouve ſeulement qu'il faut que les mœurs ſoient bien dépravées, puiſque pour nous amuſer, un auteur qui veut les peindre au naturel, eſt forcé de choiſir de tels ſujets. Ce défaut du *Dépit généreux* lui eſt commun avec bien d'autres drames que le public voit toujours avec plaiſir. C'eſt *à la honte des mœurs* que le *Légataire*, la *Reconciliation Normande*, beaucoup de comédies de Dancourt & preſque tous les opéra comiques amuſent. Qu'on jette un coup d'œil philoſophique ſur les tableaux que nous offrent ces pièces & l'on ſentira la juſteſſe de notre remarque qui ne peut s'entendre autrement.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Discours qui a remporté le prix d'éloquence a l'académie de Montauban, le 25 Août 1760. Par le P. Cerutti. *A Lyon, chez* Aimé Delaroche, *& se trouve à Paris, chez* Lambert, *rue de la comédie Françoise.*

Le sujet de ce discours est peut-être le plus intéressant pour l'humanité qui ait jamais été proposé ; le voici : *Les vrais plaisirs ne sont faits que pour la vertu.* Le P. Cerutti développe cette assertion avec la même éloquence qui l'a si bien servi dans la peinture des vertus de la Grece & de Rome & de nos vices (*). Dans le discours que nous annonçons, outre la force, l'énergie, le pathétique qui le caractérisent, on remarque surtout, malgré la variété des tours & des images, une certaine unité, &, si nous osons nous exprimer ainsi, un air de parenté dans les pensées & les sentiments qui sont bien propres à prouver qu'en peignant les mouvements d'un homme vertueux, l'auteur n'a peint que ceux qui se passent dans son ame. Il seroit à souhaiter qu'il eût bien voulu exposer en quoi consiste la vertu ; cela faisoit même partie de son sujet, c'est-à-dire, qu'il l'eût exposé d'une manière philosophique. C'est ne rien dire que de poser tout simplement que la tempérance, la bienfaisance, la reconnoissance, &c. sont des vertus, il faut encore montrer en quoi & par où. Cette exposition est d'autant plus nécessaire, qu'elle contient le germe d'invitation à la vertu le plus fécond, & la preuve la plus complette des plaisirs qu'elle donne. Car il ne faut pas s'y tromper : si la vertu consiste en partie à

(*) Voyez dans l'*Avantcoureur* du 18 Août 1760, la notice du discours couronné par l'académie des jeux floraux, sur cette question : *Pourquoi l'éloquence est-elle moins florissante dans les républiques modernes que dans les anciennes ?*

rendre les autres heureux, il faut nécessairement que ce que nous leur procurons soit un genre de bonheur, & dès-lors c'en doit être un pour nous comme pour eux. Pensée qui, bien développée, lie les êtres les uns aux autres, rend la privation moins absolue, & conséquemment la vertu moins métaphysique & plus facile pour des individus.

Discours sur cette question proposée par l'académie des jeux floraux : » La lumière des lettres n'a-» t-elle pas plus fait contre la fureur des duels, que l'au-» torité des loix ? » 1761. Se trouve *à Lyon, chez* Delaroche, *& à Paris, chez* Lambert, *rue de la comédie Françoise.*

» Parmi les raisons, dit l'auteur, qui doivent ren-» dre le prix de cette académie flatteur pour celui qui » en sera décoré, la beauté du sujet n'est-elle pas une » des mieux fondées ? Y a-t-il même un seul des con-» currents, s'il est digne d'en être, qui ne préférât sans » hésiter, à la gloire de bien parler contre le duel, » celle de le détruire ? » Sans contredit : aussi, comme c'est en parlant bien contre lui, qu'on peut le détruire, relativement à l'hypothèse, l'auteur auroit-il dû s'attacher à exposer ou tout ce qu'on avoit dit contre cette fureur, ou tout ce qu'il y avoit à dire? Le seul côté par où il prouve que les lettres ont affoibli cette frénésie, c'est en ce qu'elles ont adouci nos mœurs & diminué le nombre de nos altercations. On ne voit là de leur part qu'une action médiate sur le duel ; l'exposition de cette action ne devoit pas, il est vrai, être négligée, mais on devoit encore moins négliger de parler de leur action immédiate dans le cas même de la subsistance des motifs. Ce défaut, dans la manière de saisir l'objet, ne ternit point les beautés de détail qui se trouvent en grand nombre dans ce discours.

Di TITO LUCREZIO CARO DELLA NATURA DELLE COSE, *libri VI. tradotti da Alessandro Marchetti. 1761.* 2 vol. *in-12*, petit format, qui se trouvent *chez* Durand, *rue du Foin*. Prix 6 livres, *relié*.

On connoît la magnifique édition *in-8o*. du *Lucrece* de *Marchetti*, ornée de vignettes du célèbre M. Cochin, & imprimée avec tout le luxe dont la typographie est susceptible ; celle que nous annonçons ne peut à cet égard être comparée à l'autre, que comme un joli dessein au crayon, le peut être à un beau tableau ; mais elle a cet avantage sur son aînée, que le prix en étant beaucoup moindre, plus de gens seront en état de se la procurer. Elle est d'ailleurs très-bien imprimée, ornée de frontispices gravés & enrichis de culs-de-lampe dessinés par M. Gravelot, & du portrait de M. Floncel, ce digne soutien de la littérature Italienne, à qui elle est dédiée.

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard : autrement ils seront retardés de huit jours.

ON souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 31.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 3 Août.

SCIENCES.

Agriculture.

LES fermiers des domaines royaux de Meudon, Villebon, Chaville, &c. instruits par une longue expérience des avantages considérables que peut procurer la culture & l'amélioration des terres, en joignant les soins & l'intelligence à des avances que beaucoup de personnes ne sont pas en état de supporter, ont fait un fonds de sept cent cinquante mille livres, qu'ils aug-

monteront à mesure qu'il en sera besoin, pour fournir les bestiaux, engrais, & autres accommodements, utiles & nécessaires à l'amélioration des terres qui en seront susceptibles, & dont les propriétaires voudront traiter avec eux, soit par baux à temps, à longues années, ou autres traités & conventions. Ils défricheront & mettront en valeur les terres que le roi leur a accordées dans la généralité de Paris, par arrêt de son conseil du 20 Septembre 1760, & autres qu'il plaira, tant à sa majesté, qu'à des seigneurs particuliers, de leur ascenser, ou inféoder.

Le sieur Noiret, caissier de la compagnie, fera toutes les recettes & dépenses, lequel, outre son exactitude & sa solvabilité personnelle déja connues, est encore bien suffisamment cautionné par acte passé le 21 Mars 1761, devant Me Momet, Notaire, où chacun peut en prendre lecture, ainsi que des noms & qualités de ceux qui font cette entreprise, sous le cautionnement solidaire desquels on traitera au nom du sieur de Montrosier.

Les personnes qui desireront avoir de plus amples détails, & qui voudront faire quelques propositions à ce sujet, s'adresseront directement, ou par lettres, en observant de les affranchir, au sieur de Malherbe, directeur, *rue S. Nicaise.*

Géographie.

Atlas méthodique & élémentaire de géographie & d'histoire, dédié à M. le président Hénault, par M. Buy de Mornas, professeur de géographie & d'histoire.

Nous avons déja parlé dans nos feuilles précédentes du *Prospectus* publié par M. Buy de Mornas. La première partie de son *Atlas* qui vient de paroître, remplit pleinement les idées favorables qu'on avoit de cette utile entreprise; le plan de M. de Mornas étoit de faire marcher d'un pas égal la géographie, la chronologie & l'histoire. L'une donne la description des contrées de la terre; l'autre, les dates; & la troisième, le récit des faits. C'est par cette triple image des événements, des époques, & des lieux, que les impressions se tracent, comme d'elles-mêmes, dans l'esprit, d'une manière durable.

» Pour remuer l'ame plus fortement par les
» nuances de ce tableau, dit M. de Mornas,
» je l'ai ménagé de telle sorte, qu'il est tou-
» jours en relation avec l'histoire, tant ancien-
» ne que moderne, tant sacrée que profane. On
» y voit les empires naître, se former, s'ag-
» grandir, décroître & cesser d'être. Leur en-
» fance même est comme un point lumineux,
» duquel l'œil apperçoit rapidement tous ses
» accroissements successifs, & afin que l'imagi-
» nation les saisisse, sans qu'ils lui échappent,

» je les ai tracés sur la carte jusqu'au point de
» la plus grande étendue. Si cet état a eu des
» révolutions, s'il a fait des profits & des pertes;
» je ne donne le détail que des contrées qu'il
» occupe, & je laisse en blanc les provinces
» perdues, en ne marquant dans leurs limites,
» que la ville capitale de la province; mais
» comme il faut arriver à ce point par degrès,
» & éviter la confusion qui peut naître de la
» multiplicité des objets, je ne remplis les cen-
» tres de la carte de cet état que par la propor-
» tion avec laquelle j'avance dans son histoire,
» & je suis rigoureusement la chronologie des
» faits, soit dans la lenteur de ses progrès, soit
» dans la rapidité de ses conquêtes. Ce ne se-
» roit point assez pour l'esprit de ne décrire que
» la formation d'une monarchie, ses révolu-
» tions, son accroissement & sa décadence:
» j'ajoute à tout cela une connoissance suffisante
» de ses Loix, de l'état des sciences & des arts
» qui ont fleuri dans son sein, de la nature de
» son gouvernement, de la religion, des mœurs
» & des usages particuliers du peuple qui l'ha-
» bite, de ses productions naturelles, enfin de
» tout ce qu'il y a d'intéressant & de curieux,
» comme batailles, sièges mémorables, camps
» avantageux, &c. La précision pouvant seule
» éclairer ce tableau, je m'applique à y jetter
» une lumière vive par l'arrangement naturel
» des idées, & par la force mutuelle que se
» prêtent, dans une marche combinée, la géo-
» graphie, la chronologie & l'histoire. On
» sent que l'erreur peut aisément se glisser dans

» cette immense quantité d'objets ; mais les
» sources pures dans lesquelles j'ai puisé, doi-
» vent rassurer mon lecteur sur l'exactitude des
» époques & des faits. J'ai mis à contribution
» les ouvrages des sçavants, les observations des
» académiciens, les découvertes des navigateurs,
» toutes les recherches enfin par lesquelles on
» a discuté les vérités qui appartiennent à l'his-
» toire, & je n'ai marché qu'à la clarté du
» flambeau de la critique.

Voilà l'idée générale du plan de M. de Mornas, & voilà ce qu'il avoit promis. La première partie de son ouvrage est exécutée avec un soin & une attention qui prouvent qu'on ne sçauroit mieux tenir parole.

Cette première partie est composée de 55 cartes tirées sur trois sortes de papiers ; le prix en est rélatif à cette différence. Pour les cartes tirées sur la feuille entière du *nom de Jesus*, 34 livres 4 sols ; sur la demi-feuille du *Colombier fin*, 28 livres 10 sols ; sur la demi-feuille du *nom de Jesus*, 22 livres 16 sols ; mais à compter du premier Novembre prochain, les personnes qui n'auront pas acheté la première partie, payeront l'ouvrage à raison de 2 sols par carte de plus ; de sorte qu'alors l'*Atlas* se vendra sur le pied de 14 sols, 12 sols & 10 sols la carte, selon le papier.

On pourra se procurer des exemplaires, à Paris, chez l'auteur, *rue S. Jacques, à côté de S. Yves, dans la maison neuve de l'université ;* & chez M. Desnos, ingénieur-géographe pour les globes & sphères, *même rue, à l'enseigne du Globe* ; &

dans les provinces, par le moyen des libraires & marchands de cartes & d'estampes de chaque ville. A Amsterdam, on s'adressera au sieur Fouquet *junior*, marchand d'estampes. Si l'on veut s'adresser directement à l'auteur ou à son associé, on trouvera le moyen de les faire parvenir, port franc, par les carosses ou voitures publiques, à condition que l'on affranchira les lettres, & que l'on fera tenir l'argent à Paris, sans aucune diminution. Si les lieux se trouvent dans des chemins de traverse, & qu'il n'y passe aucune voiture publique, on aura soin de les faire porter jusqu'à la ville la plus prochaine où les voitures passeront, sauf aux acquéreurs à indiquer les personnes à qui il faudra les remettre.

Méchanique.

Le sieur Pinson, architecte, inspecteur des bâtiments du roi, connu par diverses machines hydrauliques simples & durables pour les fontaines, a inventé depuis peu une espèce de grue qui emporte un tiers moins de temps & deux tiers moins de dépense. Cette découverte est d'autant plus utile, que les grues, grueaux, chèvres ou engins sont d'un usage continuel dans les bâtiments, & que dans ceux d'une certaine conséquence, la moindre épargne sur le temps & sur la main-d'œuvre forme un très-grand objet. La grue ainsi perfectionnée, peut acquérir la plus grande force & s'appliquer à presque tous les fardeaux. Le sieur Pinson demeure à Versailles, *près le jeu de paume*, & à Paris, *chez M. de Perchas, avocat, rue Mazarine, cour de Munster.*

La danſe ſemble être la folie de mode cet été ; quelque peu convenable que paroiſſe cet exercice pendant la canicule, tous les boſquets des environs de Paris, deviennent ſucceſſivement des ſalles de bal ; Chaillot, S. Cloud, Auteuil, Boulogne, Brevanne, &c. ont été fêtés tour-à-tour ; à meſure que la confuſion s'introduit dans une de ces aſſemblées champêtres, on la tranſporte dans un autre lieu. A préſent la ſcène eſt à la porte de Longchamp où l'emplacement eſt plus grand, mieux couvert & moins poudreux qu'à Auteuil. Les maiſons de campagne du voiſinage fourniſſent un monde plus choiſi que le peuple qu'amenoit à petit frais la galiotte & les bateaux à Auteuil. Il y a apparence que ce bal ſe ſoutiendra cet automne ; on y danſe les Mercredis. Il y avoit une brillante compagnie Mercredi dernier.

SPECTACLES.

Comédie Françoiſe.

Les pièces nouvelles de M. de Saint-Foix ; ſont précédées d'un prologue qui n'a que deux ſcènes. L'auteur des pièces qu'on va jouer, paroît inquiet & agité lorſqu'une femme ſe préſente à lui & lui demande s'il la connoît ? Il répond que non. *Quoi tu es auteur & tu ne connois pas*

la Cabale? Le peu d'empressement qu'elle lui trouve de faire connoissance avec elle & de recourir à sa protection, fait qu'elle le menace d'aller au parterre s'élever contre lui; *Ah! messieurs*, dit l'auteur effrayé aux spectateurs, *je vous crois trop bonne compagnie pour la recevoir parmi vous.*

Le Rival supposé.

Le besoin d'aimer répandoit un trouble secret sur le roi d'Arragon, lorsque le hazard lui fait trouver un portrait dont il devient amoureux; il en fait chercher l'original inutilement, & désespérant de connoître l'objet de sa passion, il cherche à charmer ses ennuis par l'exercice de la chasse. Etant un jour à la poursuite d'un sanglier, il voit une jeune personne prête à être déchirée par la bête, il se jette entre elle & le sanglier qu'il tue; & trouve ce qu'il aimoit dans cette jeune personne. Il lui rend des soins sans se faire connoître & se donne à *Leonor* & à *dom Felix*, son pere qui, retiré de la cour depuis vingt ans, ne connoissoit le roi que de nom, pour *dom Frederic*, favori du roi; & le vrai *Frederic* passe pour son valet de chambre. Il réussit à plaire sous ce nom au pere & à la fille; on prend jour pour unir les amants, & tout seroit dit, si le roi n'étoit curieux de sçavoir si sa maîtresse l'aimoit véritablement & si son amour seroit à l'épreuve d'une couronne: pour éclaircir son doute, il dit à *Léonor* que le roi, que l'on ne sçait pas être lui-même, a trouvé son portrait, qu'il est devenu amoureux de l'o-

riginal & qu'il le cherche. Il fait arriver un courrier qui vient lui annoncer que le roi ayant appris qu'il va se marier, veut honorer ses nôces de sa présence, il communique ses allarmes à sa maîtresse, il perdra la faveur de son roi, dès qu'elle lui sera connue, &c. *Léonor* ne dit dans ce moment rien qui puisse faire connoître ses sentiments & quitte son amant pour aller trouver son pere. *Dom Felix* ne veut pas se trouver à l'arrivée du roi & il charge sa fille de faire les honneurs de chez lui. Le roi arrive masqué, il parle à *Léonor*, la reconnoît pour l'original du portrait, se plaint de son favori qui la lui enlevoit, & la demande en mariage. Heureusement *Léonor* le refuse, & lui dit que son cœur est à *Fréderic*. Le roi charmé de triompher de lui-même, tombe aux genoux de *Léonor*, le pere arrive & confirme leur bonheur.

Cette pièce est très-intéressante & les détails en sont charmants. Il y a sur-tout deux scènes admirables; l'une entre le roi & *dom Felix* qui avec tout l'esprit & le bon sens possible, fait à son gendre un portrait de la cour très-bien vu & très-bien frappé; l'autre scène est entre le favori du roi & la suivante de *Léonor*, on y voit l'envie que les femmes ont de briller sur un grand théâtre, & combien souvent la vanité & la curiosité tiennent chez elles lieu d'amour. A la fin de la pièce les courtisans qui ont suivi le roi en masque, viennent s'incliner profondément devant *dom Felix* & veulent se démasquer: *Ce n'est pas la peine*, leur dit-il, *masque pour masque, j'aime autant celui-là qu'un autre.*

Le Financier.

Alcimon, fils d'un homme qui avoit cinq ou six mille livres de rente, quitte sa province & vient à Paris où il se lie avec des financiers; on l'intéresse dans plusieurs affaires; il a besoin de fonds, son pere vend son bien & lui envoye une somme considérable: *Alcimon* gagne beaucoup & auroit poussé sa fortune au plus haut degré, si un grand seigneur à qui il avoit déplu, ne l'eût perdu en l'accusant de malversation, &c. *Alcimon* est forcé de s'expatrier; mais le courtisan qui l'avoit persécuté, ayant avoué son injustice au lit de mort, *Alcimon* est réintégré dans ses biens. Pendant le temps de son exil, son pere avoit obtenu une petite recette en province au moyen de quoi il vivoit, & *Alcimon* de retour dans sa patrie, s'informant du sort de son pere à des amis infidèles qu'il avoit chargés d'avoir soin de lui & d'une sœur qu'il avoit; ces faux amis rougissant de n'avoir rempli aucun des devoirs de l'amitié, pour se débarrasser d'*Alcimon*, lui disent que son pere & sa sœur sont morts. *Alcimon* achete une terre auprès de Paris, & c'est le lieu de la scène. Notre financier a pour voisin un chevalier dont l'ame respire l'honnêteté, la franchise & sur-tout l'humanité. La chaise d'un marquis du bel air, c'est-à-dire, d'un joli homme sans mœurs, sans principes & sans cervelle, se rompt au bout de l'avenue du château d'*Alcimon*; le maître du château lui offre sa maison & son souper. On vient leur

dire pendant qu'ils sont à table, que le coche a versé au même endroit, & qu'un vieillard est très-incommodé de sa chûte. Le chevalier est d'avis qu'on aille le secourir. *Alcimon* demande *quel homme c'est ?* Le chevalier dit qu'il suffit de sçavoir que c'est un homme & forcé *Alcimon* à le faire porter au château. Ce vieillard a sa fille avec lui. Cette fille apprend au chevalier que son pere qui est employé dans les fermes a eu le malheur de perdre mille écus que des voleurs ont pris de nuit dans sa caisse, qu'ils alloient à Paris pour obtenir un délai de leurs commettants; mais ayant appris qu'ils sont dans le château de M. *Alcimon*, qui est précisément le fermier de leur département, elle prie le chevalier de les protéger auprès de lui, & de lui présenter le mémoire de son pere. Le chevalier qui est indigné contre *Alcimon* à cause de la dure indifférence qu'il avoit marquée pour un homme qui n'étoit pas titré, ne veut lui demander aucune grace, & il prie le marquis de se charger de cette affaire & d'intercéder chaudement pour les suppliants. M. le marquis que la beauté de l'étrangere a frappé, forme le projet de s'en emparer; il parle néanmoins du mémoire à *Alcimon*, mais d'un ton leste, sans intérêt, & même il insulte aux malheureux en disant qu'ils se sont peut-être volés eux-mêmes; ensuite il cajole la demoiselle, se charge de payer les mille écus, promet de donner à son pere l'intendance d'une de ses terres, offre à la fille des bijoux, une petite maison, &c. *Votre profusion vous trahit*, lui dit l'étrangere; *je vous croyois généreux*, *mais*

vous n'êtes pas digne de l'être. Le chevalier qui a tout entendu, est outré contre le marquis, il entre & lui fait mettre l'épée à la main; l'épée du marquis tombe, le chevalier lui reproche l'indignité de son procédé & l'envoie après ramasser son épée. Le combat recommence, *Alcimon* qui survient les sépare; le marquis part, le chevalier conte à *Alcimon* le sujet de la querelle, & le détermine, malgré lui, à écouter les infortunés qu'il a chez lui. La fille raconte son histoire, *Alcimon* change de visage, & retrouve son pere dans le vieillard qui arrive; pour reconnoître ce qu'il doit au chevalier, il lui donne sa sœur en mariage & lui assure la moitié de son bien. Mêmes graces dans le style & dans le dialogue; moins peut-être de finesse & de brillant dans les détails que dans le *Rival supposé*, mais plus de force. Les bornes de cette feuille nous forcent à renvoyer la notice de *la Colonie*, à l'ordinaire prochain.

Opéra comique.

MARDI, 28 Juillet, on a donné la première représentation de *Georget & Georgette*, opéra comique en prose coupée de vaudevilles & d'ariettes. Le poëme est de M. Henry, déja connu sur ce théâtre par le *Bal in-promptu*, & les *nouveaux Calotins*; la musique est de M. Alexandre.

Voici le sujet, à-peu-près, comme on a pu le saisir à cette représentation. *Ursinus*, lassé du monde & charmé d'être délivré d'une très-méchante femme, se retire dans un village; il de-

vient, par hasard, le voisin d'une dame *Morosine* qui, débarrassée d'un mari brutal, s'est fait le même plan de vie. *Georget*, fils d'*Ursinus*, *Georgette*, fille de *Morosine*, sont élevés dans la plus parfaite ignorance, chacun, du but de son existence & de son sexe. Les deux peres se proposent un mariage; selon leurs arrangements, l'innocence de *Georget* sera pour *Morosine*; la simplicité de *Georgette*, pour le philosophe *Ursinus*: affaire qu'il faut brusquer, parce que *Lucas*, meûnier du village, veut avoir *Georgette* par l'autorité du seigneur. Par la maladresse de nos amoureux surannés, les deux enfants se rencontrent, se parlent, cessent de se craindre & finissent par s'aimer. Le seigneur, de son côté, a dit que celui qui amenera *Georgette* sera son époux, voulant terminer d'un mot le débat entre *Lucas* & *Ursinus*; mais *Georget* a vu le seigneur, en a été instruit, vient sur le théâtre, trouve *Georgette* entre *Ursinus* & *Lucas* qui se disputent entre eux leur proye. Notre jeune amant éteint la lumière, parle à l'oreille de *Georgette*, & laissant ses deux rivaux dans la querelle, l'un accusant l'autre de tous ces propos mystérieux, court avec *Georgette* trouver le seigneur qui les unit ensemble. Sur l'exposé de ce sujet, on taxe l'auteur de plagiat; le commencement, dit-on, est celui de la *Chercheuse d'esprit*; la rencontre des deux enfants, est la situation dans les *Nimphes de Diane*; le dénouement est celui *du Poirier*. Qu'en sera-t-il? Que cet auteur a pris ces situations chez ces messieurs, comme ces messieurs sont dans l'habitude de prendre celles des autres.

Le dessein de l'auteur a été sans doute de fond[re] deux contes de la Fontaine, les *Oyes de frere Ph[i]lippe* & la catastrophe dernière de *Joconde* : il [a] réussi ; le poëme est légerement écrit ; chaqu[e] couplet a toujours une saillie : les scènes n'y so[nt] point confuses : tout va au dénouement d'une fa[-] çon claire ; & chose plus essentielle, le publ[ic] l'a goûté & applaudi entièrement. *Hic lapis l[y-] dius.*

Le genre de la musique a paru fort d'harmo[-] nie, & travaillé dans les accompagnements ; beaucoup de morceaux de chant ont fait gran[d] plaisir, entr'autres deux airs de *Lucas*, une ro[-] mance de *Morosine*, & les deux rôles des hér[os] de la pièce : les D[lles] Luzy & Arnoult, méri[-] tent les applaudissements qu'elles reçoivent pa[r] la manière vive & intelligente dont elles ren[-] dent ces deux rôles. Le public exige de la D[lle] Deschamps un peu plus de travail dans le sien, d'autant qu'elle lui a prouvé qu'elle sçait ren[-] dre vivement l'intention d'un auteur, & la force d'un tableau quand elle le veut. Le rôle lui pa[-] roît sans doute trop court : cela peut être ; mais il est très-intéressant : & qu'elle sçache qu'un bon acteur est regretté quand il n'a qu'un rôle court, & qu'il vaut mieux être desiré que d'ennuyer. On reproche aussi aux musiciens de l'orchestre de ne pas assez observer les *forts* & les *doux* dans leur exécution, & souvent même de ne pas prendre un accord certain. Ce reproche prouve l'intérêt que le public prend à cet orchestre, qui soutient avec honneur le titre de second or[-] chestre de Paris.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

OBSERVATIONS SUR LES DONATIONS, par M. Pajon, avocat au parlement. *A Paris, chez* Savoye, *rue S. Jacques; & chez* Knapen, *au palais* 1761.

On sçait qu'après la sagesse, la clarté est la plus grande qualité d'une loi; on sçait de même que l'extension d'un cas à un autre cas sous le prétexte d'une expression regardée mal-à-propos comme commune, est la source la plus ordinaire des procès: on sentira dès-lors toute l'utilité de l'ouvrage que nous annonçons, lorsque nous aurons dit que l'auteur s'y est proposé d'établir la distinction qu'il faut faire entre les donations dignes d'être ainsi appellées, & les autres dispositions qui ne contiennent en elles-mêmes rien qui ressemble à un *bienfait présent*, à un *avantage gratuit*, à une *libéralité fixe & assurée*. Le résultat de cette distinction est de faire connoître celles qui sont sujettes à l'insinuation & celles qui n'y sont pas sujettes; chose importante, comme on sçait.

ORAISON FUNEBRE DE MARIE-AMELIE DE SAXE, REINE D'ESPAGNE; prononcée le 9 Juillet 1761, par M. Armand de Roquelaure, évêque de Senlis. *A Paris, chez* A. M. Lottin, *rue S. Jacques.*

On lit à la tête de cet éloge funéraire ces paroles tirées du livre des proverbes: *Justorum autem semita, quasi lux splendens, procedit & crescit usque ad perfectum diem.* En les appliquant à son héroïne, l'orateur en a tiré la division de son discours dans la première partie duquel il nous montre Amélie donnant les plus grandes espérances, & dans la seconde il décrit les progrès que cette princesse avoit faits dans la vertu. Les bornes de cette feuille nous empêchent de citer aucun trait de ce panégyrique.

Code municipal, *ou analyse des réglements con-nant les officiers municipaux. A Paris, chez* Prault & Pierre Valat-la-Chapelle, *quai de Gêvres*. 1761. 12 de 550 pages.

Le défaut de livres qui instruisissent les citoyens se destinent aux emplois municipaux des devoirs q ont à remplir, a fait imaginer de rassembler en un c les réglements qui les intéressent, & d'en donner un pr abrégé, & on trouvera dans l'ouvrage que nous an çons tout ce qui est relatif à l'origine, & aux fonct des officiers municipaux, aux objets de ces fonctions,

La seconde partie de l'*Arithmétique de la noblesse c merçante*, &c. *par M. d'Autrepe*, paroît chez Dura *rue du Foin*. Il y est traité des proportions.

N° 32.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 10 *Août.*

SCIENCES.

Académies.

M. Sarrau, chirurgien de Montpellier, professeur & démonstrateur royal, & membre de la société royale des sciences, a été élu associé regnicole de l'académie royale de chirurgie, & l'élection a été confirmée par le roi.

Agriculture.

RIEN n'est plus flatteur & plus intéressant pour l'humanité, que de voir tous les jours éclorre de nouvelles découvertes qui tendent à perfectionner l'agriculture. Nous avons vu dernièrement chez le sieur Jouvet, maître menui-

fier, une charrue à défricher, au moyen de laquelle les pénibles travaux du défrichement se trouvent bien abrégés. On fait, au moyen de cette charrue, à très-peu de frais, un travail qui coûteroit infiniment plus de temps & de dépenses. On en a fait l'essai, & M. le chevalier de Garsault, entr'autres, a fait défoncer un terrein inculte près de la petite Pologne, avec le plus grand succès. Dans les provinces où l'on a employé cette charrue, elle a défoncé douze arpents à un pied de profondeur, en cent heures. On trouve aussi chez le sieur Jouvet différents modèles de charrues plus commodes & plus expéditives, si l'on peut s'exprimer ainsi, que la charrue ordinaire. Nous avons remarqué aussi un semoir dont on a fait l'essai à Villesavin près Blois, le grain s'y trouve distribué par le moyen d'un rouleau, enfoncé & recouvert dans les sillons, de manière qu'on ménage deux tiers de semaille & que la récolte est cependant plus abondante ; ces découvertes font honneur aux sçavants qui parviendront à étendre petit à petit l'industrie du laboureur. Le sieur Jouvet qui a exécuté ces instruments d'après leurs idées, demeure *rue de la Montagne sainte Geneviève, chez un bonnetier*. Ceux qui voudront se pourvoir ou faire rectifier quelques instruments de labourage conformément à leurs vues, peuvent s'adresser à cet ouvrier intelligent qui possède bien cette partie, & rend avec précision les mesures qu'on lui donne. Il a même ajouté à quelques-unes de ces pièces, entr'autres au semoir, quelque partie utile relativement à ses observations particulières.

Physique-Electricité.

*Lettre aux éditeurs de l'*AVANTCOUREUR*, au sujet de la lettre de M. de la Perriere de Roiffé, insérée dans la feuille du 27 Juillet dernier.*

MM.

Je suis charmé que la petite lettre insérée dans votre feuille du 27 Juillet, m'ait donné occasion de connoître l'ouvrage de M. de la Perriere. Ce sont deux volumes assez gros, où j'ai inutilement cherché les principes qu'il dit lui appartenir, & que M. Vacher a adopté; les voici : 1°. Les corps qu'on a appellés jusqu'ici électriques par eux-mêmes, sont naturellement dépouillés de matière électrique, & ceux qu'on a appellés électriques par communication, sont pénétrés de cette matière. 2°. La règle générale qui distingue ces deux espèces de corps, c'est que les premiers résistent foiblement à l'action du feu commun, telles sont la poix & les résines, & que les seconds, comme les métaux, résistent fortement à cette action. 3°. Conséquemment à cette distinction, il faut reconnoître dans le corps animal des parties électriques & d'autres parties non électriques. 4°. C'est par cette sage distribution des parties du corps animal que s'occasionne & se facilite le mouvement de la matière électrique. 5°. Cette matière se meut selon les règles les plus simples du choc des corps élastiques. On ne trouve rien de semblable à ces principes dans les deux volumes de M. de la Perriere. Il est vrai

qu'au premier article du second tome, on dit que *le sujet immédiat de l'électricité, & le fluide nerveux, moteur, sensitif & animal, sont le même corps*; & on tâche ensuite dans tout le premier chapitre d'expliquer par l'électricité, *les sensations corporelles, directes, réfléchies & mixtes*. Mais que s'ensuit-il? Il s'ensuit tout au plus que M. de la Perriere & M. Vacher se sont proposé la même thèse à soutenir, mais qu'ils s'y sont pris d'une façon toute différente. Parce que j'ai dit avec MM. Nollet & Franklin, que la matière électrique étoit celle du tonnerre, en conclura-t-on que j'ai suivi toutes les idées & tout le systême de ces messieurs, & auront-ils droit de crier au vol & au larcin? Oui, sans doute, ils en ont le même droit que M. de la Perriere, mais je crois qu'ils ne s'en serviront pas. Je vous prie, MM. d'insérer cette lettre dans vos feuilles, vous obligerez infiniment celui qui a l'honneur d'être, &c.

DE LA BORDE, *jésuite*.

Botanique.

LE jardin des plantes du roi, à Trianon s'enrichit tous les jours de quelque nouvelle plante étrangère. On y a vu fleurir entr'autres pour la première fois, parmi les plantes venues d'Afrique, celle nommée *Vackendorfia Thyrsiflora*, dont on a une planche gravée & un détail imprimé; les amateurs de botanique completteront ainsi cette partie de l'histoire naturelle

& l'on ajoute tous les jours quelques nouvelles planches aux différents recueils gravés des plantes étrangères.

Géographie.

Il faut bien se garder de confondre l'*Atlas* de M. Buy de Mornas annoncé dans la feuille précédente, avec un autre ouvrage qui a pour titre : *Géographie détaillée dans tous ses points.* M. Buy de Mornas n'a aucune part à celui-ci, & quelques traits de ressemblance qu'on pût remarquer dans les deux ouvrages, le plus léger examen suffit pour faire appercevoir la différence qu'il y a entre le plan & l'exécution de l'un & de l'autre, & la supériorité de l'atlas de M. de Mornas. Le titre en est : *Atlas méthodique & élémentaire de géographie & d'histoire, dédié à M. le président Hénault. Par M. Buy de Mornas. A Paris,* chez l'auteur, *rue S. Jacques, près S. Yves,* & chez Desnos, géographe, *même rue.* M. Buy de Mornas a eu l'honneur de présenter son ouvrage au roi & à la famille royale, tous les suffrages de la cour se sont réunis en sa faveur.

La première partie de cet Atlas est composée de 57 feuilles & non de 55, comme nous l'avions dit. Nous le répétons, elle est exécutée avec une exactitude & une précision étonnantes, & à cet égard, on ne sçauroit donner trop d'éloges au sieur Desnos, associé de l'auteur.

COMMERCE.

Industrie.

LA fraîcheur & la légéreté étant plus desirables dans les habillements d'été, que la richesse & la magnificence, nous croyons faire plaisir aux personnes qui joignent le bon goût à une sage œconomie, en annonçant des habits d'été qu'entreprend le sieur Vandkenputte, maître tailleur. Il livre, moyennant 66 francs, à toute taille, un habit complet avec deux culottes, d'une petite moire très-jolie & de bonne fabrique, glacée à deux couleurs, doublée de moire blanche de même qualité, en plein & sans défauts, & le tout bien conditionné. Ce tailleur demeure *rue des Gravilliers, à côté de celle des Vertus, chez un Serrurier.*

ARTS.

Architecture.

ON vient de reconstruire la face extérieure du collège de Narbonne, *rue de la Harpe*, & ce bâtiment est d'une belle & sage ordonnance. Deux étages séparés par des guillochis, ont pour couronnement une grande corniche qui régne le long du bâtiment, & est soutenue par des consoles doriques. Au-dessus de cette corniche est un troisiéme étage en forme d'attique; la

porte est de bon goût ; le couronnement en est soutenu par de grandes consoles aussi d'ordre dorique, entre lesquelles est posée une banderole voltigeante sur laquelle est l'inscription. Ce goût de décoration qui s'étend aujourd'hui aux faces extérieures des bâtiments particuliers, nous promet dans la suite l'embélissement général de toute cette capitale. Quelques ornements jettés avec goût sur les façades, ne nuisent ni à la solidité, ni à la distribution, & n'occasionnent point de dépense. Plusieurs propriétaires en donnent l'exemple : on voit dans plusieurs rues des maisons particulières que ce goût de décoration semble ennoblir, & tous les jours cet exemple est suivi dans les nouveaux bâtiments. Il seroit à souhaiter que Mrs les architectes fissent des desseins assortis pour divers emplacements, & que les entrepreneurs choisîssent toujours quelque partie de ces morceaux pour orner le front des maisons, sur-tout lorsqu'ils bâtissent dans les principales rues de cette grande ville.

Musique.

3e symphonie del signor Traentzel. Prix 36 sols. C'est la 3e feuille des symphonies périodiques qui se distribue chez le sieur Venier, éditeur, *rue S. Thomas du Louvre, vis-à-vis le Château d'Eau.*

Le concours de monde qui s'est trouvé à la porte de Longchamps, a engagé le portier du bois à multiplier les petites fêtes qui s'y donnent. Quelques compagnies choisies des maisons de

campagne des environs, lui ont fait demander qu'on dansât aussi le Dimanche. On dansera donc à cette porte les Mercredis & Dimanches, depuis six heures jusqu'à neuf; & comme ce lieu est un peu écarté des routes battues, il y a moins à craindre que la foule y amene la confusion. On y trouve des glaces & toutes sortes d'autres rafraichissements dans un caffé disposé commodément pour ce service.

SPECTACLES.

Comédie Françoise.

La Colonie, comédie en trois actes.

Un vaisseau chargé d'une troupe de gens nouvellement mariés & destinés à former une colonie en Amérique, a fait naufrage sur la côte d'une isle inconnue, où la colonie s'est fixée, ne pouvant se rendre au lieu de sa destination. Le gouverneur de l'isle voyant les enfants des premiers habitants en âge d'être mariés, & ne voulant souffrir aucun célibataire dans l'isle, a fait une loi qui porte, 1°. Qu'aucune fille ne pourra hériter de ses parents. 2°. Que les belles seront achetées, par ceux qui les épouseront, & le prix auquel elles seront portées par le tarif, servira de dot aux laides. De cette façon la vanité du riche sera satisfaite, parce qu'une belle femme sera une preuve de sa richesse, &

le pauvre en épousant une laide, trouvera dans sa dot des ressources contre la pauvreté. Dans la première scène, le gouverneur fait part de ces arrangements à *Rustaut*, honnête manant qui lui a sauvé la vie; le jour des mariages est arrivé, & les filles vont s'assembler dans la cour du château. *Valere*, jeune habitant, aime & est aimé d'*Henriette*. *Valere* n'est point riche, & il se désole avec *Frontin* son valet, contre sa fortune qui est médiocre; il désespere de pouvoir trouver la somme qu'il faudra pour acheter *Henriette*. Il a envoyé *Crispin* chez elle & il attend son retour avec impatience; *Crispin* arrive, il apprend à *Valere* qu'*Henriette* s'habille pour venir au château, *Valere* se fâche & *Crispin* est obligé de lui représenter qu'*elle ne peut pas sortir toute nue*. *Valere* demande si elle se pare; *non, pas absolument*, répond *Crispin*, *mais supposons une femme qui n'ait point du tout envie de plaire, il y aura toujours dans ses doigts un certain mouvement machinal qui prendra soin de la parer sans qu'elle s'en mêle. C'est comme une fleur dont les feuilles s'arrangent toutes seules*. *Crispin* apprend ensuite à *Valere* que suivant le tarif du gouverneur, les filles sont diablement cheres, & que *Henriette* coûtera dix mille piastres. A cette nouvelle, *Valere* renaît, il ne conçoit pas que sa chere *Henriette* puisse être donnée pour si peu de chose. *Si le gouverneur avoit eu ses yeux & son cœur, elle auroit été mise à bien plus haut prix*. Il veut aller vendre presque tout son bien pour avoir *Henriette*, & il ne craint point d'obstacles, attendu que le gouverneur a, heureuse-

ment pour lui, décidé que si plusieurs concurrents se présentoient pour la même fille, elle auroit la liberté de choisir. Envain *Crispin* représente à *Valere* qu'il a tort de se ruiner pour avoir *Henriette*, qu'il ne l'aimera peut être pas toujours; *Valere* n'entend point raison, *son amour ne peut être affoibli par le temps, c'est un présent du ciel; Et non*, dit *Crispin*, *c'est bien plutôt une tentation du diable*. *Henriette* arrive, *Valere* lui montre beaucoup de joie & d'amour; *Henriette*, en fille généreuse, témoigne à son amant qu'elle est fâchée qu'il se ruine pour l'acheter; *Valere* se fâche contre elle, & l'accuse de manquer d'amour. *Frontin* qui est témoin de cette querelle, & qui voudroit bien que les deux amants se mariassent sans qu'il leur en coûtât rien, imagine de faire habiller *Crispin* en femme, il est assuré que sa laideur lui fera adjuger la dot des dix mille piastres que *Valere* est obligé de donner pour avoir *Henriette*, *Crispin* les remettra à *Valere* & tout le monde sera content. *Crispin* fait quelques difficultés, mais cent piastres que *Valere* lui donne, le déterminent à se présenter à la revue des filles de la colonie sous le nom d'une cousine de *Valere* qui ne sort presque jamais, & que le gouverneur ne connoît pas. ACTE II. La revue est faite. *Valere* a obtenu *Henriette*, & Mlle *Crispin* a été déclarée digne d'obtenir le prix de la laideur: tandis qu'elle s'en réjouit avec *Frontin*, le gouverneur arrive suivi des amants à qui il fait compliment sur leur union prochaine, il dit galamment à la cousine *Crispin*, qu'il l'a traitée en

ami en lui adjugeant le prix de la laideur. *Crispin* répond en minaudant qu'il pense bien que M. le gouverneur a quelques petits reproches à se faire sur la préférence qu'il lui a donnée. En reconnoissance, le gouverneur exige que Mlle *Crispin* épouse *Rustaut* qui la demande & à qui il est bien aise de procurer les dix mille piastres; il se retire & la laisse avec son futur. Rien de plus plaisant que cette scène d'embarras. La fausse fille se défend comme un dragon de vertu contre les grosses agaceries de *Rustaut*, elle lui permet pourtant d'espérer qu'un jour elle *couronnera ses feux*; mais le manant qui aime mieux les piastres que les feux & les couronnes lui donne deux heures pour se déterminer, & menace de se plaindre au gouverneur, si Mlle *Crispin* s'obstine à lui faire acheter sa conquête. ACTE III. *Frontin* apprend à *Crispin* qui veut quitter son déguisement & se sauver, que le gouverneur, sur les plaintes de *Rustaut*, a défendu de conclurre le mariage de *Valere* & d'*Henriette* tant que sa parente feroit la difficile. Il est donc question de dégoûter *Rustaut* de sa future. *Crispin*, par une influence de l'habit qu'il porte, imagine une ruse que voici. Il a remarqué que *Rustaut* ne le perd point de vue, & qu'il rode toujours autour de la maison, dans la crainte que sa future & les 10000 piastres ne lui échappent. Il s'agit donc que *Valere* & *Frontin* ayent ensemble une conversation concertée que *Rustaut* ne manquera pas d'écouter. *Valere*, dans cet entretien, blâme la répugnance de sa cousine, & paroît craindre que l'entrevue qu'elle veut

avoir avec un de ses parents, nommé *Cléon*, ne soit pas un détour pour chercher les moyens de s'échapper ; ils conviennent de faire jouer le rôle de *Cléon* par un des amis de *Frontin*, afin de sçavoir ce que la cousine a dans l'ame. *Frontin* va chercher sou ami, *Valere* se retire. *Frontin* revient, trouve *Rustaut* qui lui demande si son ami viendra bientôt, & lui dit qu'il a entendu tout ce qu'ils ont dit *Valere* & lui. *Frontin* paroît désolé de n'avoir pu amener son ami, & engage enfin *Rustaut* à tenir sa place & à se déguiser, afin que sa future le prenne pour *Cléon*. *Rustaut* donne dans le panneau, & *Crispin*, qui arrive, lui confie, après un exorde fort touchant, que malgré les soins que feu sa mere avoit pris de lui recommander de ne point jouer avec les petits garçons, elle a eu le malheur de se rendre aux protestations d'amour d'un grand garçon & de mener l'avanture avec lui aussi loin qu'elle pouvoit aller. *Rustaut* n'est pas content de la confidence. Il demande à la cousine si elle compte après cela épouser *Rustaut*, elle répond que ce manant sera encore trop heureux de l'avoir. Non, dit le faux *Cléon*, il vaudroit mieux lui offrir cinq mille piastres pour qu'il se désistât de sa poursuite. La cousine dit qu'elle ne veut pas lui donner un sol. Ici *Rustaut* se fait connoître, menace de tout dire au gouverneur, & part pour cet effet. Mlle *Crispin* le rappelle & compose avec lui à deux mille piastres. Le gouverneur arrive, *Rustaut* lui dit qu'il est content, & *Valere* & *Henriette* s'épousent.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

La raison du temps ou la folie raisonnée Par le Baron de Fernuntsberg, Allemand francisé. 1761. 2 vol. *in-12.* qui se trouvent *chez* Despilly, *rue S. Jacques.*

Le Destin voulant procurer aux hommes tout le bonheur dont leur être est capable, chargea du soin de leur conduite deux déesses qui devoient présider à leur vie & la rendre heureuse. L'une vive, folâtre, étourdiment enjouée, quelquefois pis que tout cela, avoit pour son partage les années de l'enfance & la premiere adolescence ; la Folie est son nom. L'autre, sage, prévoyante, tranquille, modérément gaie, devoit régler le reste de leur carrière & diriger leurs pas vers la route des vertus & du bonheur ; c'est la saine Raison. Dans les premiers âges du monde, les hommes avoient à peine atteint vingt ans, qu'ils commençoient à entendre la voix de cette divine conductrice & à n'agir que d'après ses avis. Piquée du peu d'occupation qu'elle avoit, & surtout de ne vivre qu'avec des enfants & des poupées, la Folie forma le projet de détruire la Raison dans l'esprit des hommes, & de leur persuader de n'écouter dorénavant qu'elle seule. Mais malgré les attraits de la séductrice, malgré l'espoir flatteur qu'elle leur donnoit d'une vie plus fortunée, son adresse échoua. Il devoit s'écouler bien des siècles avant qu'elle pût venir à son but. Enfin les temps sont accomplis, elle a trouvé un peuple dont les yeux se sont laissés éblouir par ses prestiges & un pays où elle & ses loix ont été reçues à bras ouverts, ce pays c'est la France ; déguisée sous les habits de la Raison des vieux Gaulois, la Folie y régne ; & c'est depuis ce temps que pour plaire, il faut avoir des airs au lieu de mœurs, du jargon au lieu de pensées, de la politesse au lieu d'honnêteté, en un mot, qu'il faut être pétri de tous

les vices à la mode, paré des ridicules en crédit, avoir la boutique d'un *breloquier* à sa montre, courir en diable le matin & se ruiner avec une fille d'opéra le soir.

C'est le précis de cette brochure où l'on trouvera des caractères bien peints, les mœurs actuelles exposées avec vérité, des graces dans la narration & de la légereté dans le style.

LE JUGEMENT DE CAPRICE, *comédie, en vers, en trois actes*. 1761. Se trouve *à Paris, chez* Pissot, *quai de Conti*.

Similor, jeune auteur, est amoureux de *Rosalide*, fille du comédien *Lisimon*, & en même-tems aimé de *Florise*, tante de sa maîtresse. *Lisimon* promet au jeune homme de lui donner sa fille si une pièce qu'il doit lire à l'assemblée, est reçue. *Florise* tâche de la faire refuser afin que *Similor*, n'ayant plus d'espoir d'obtenir *Rosalide*, revienne à elle. *Rosalide*, qui croit être trompée par son amant, se joint à sa tante, & la pièce est sur le point d'être rejettée, lorsque *Finette*, soubrette de *Rosalide*, trouve le moyen de rompre l'assemblée. Les amants se raccomodent, les comédiens se rassemblent, & au moyen de l'apparition d'*Arlequin* qui paroît desirer la pièce de *Similor* pour son théâtre, qui veut même s'en emparer, elle est acceptée, sans être lue, & uniquement afin d'en priver autrui ; c'est sur quoi est fondé le titre de *jugement de caprice*. *Lisimon*, envers qui *Similor* a rempli ses engagements, n'a plus de prétexte pour lui refuser *Rosalide*, & la pièce finit.

C'est dommage que le sujet de cette pièce ne soit pas plus généralement intéressant, car depuis Moliere & Regnard, nul auteur comique n'a montré plus de facilité, plus de naturel & plus de clarté dans la versification. Le dialogue est aisé, & on découvre dans cette pièce le germe de la bonne plaisanterie ; le ridicule y est sagement ménagé & présenté toujours d'une manière piquante. Le caractère de *Similor* est d'après nature. Poëte, & jeune, il devoit être avantageux & plein de

confiance en son mérite. Il lui échappe de temps en temps des enthousiasmes poëtiques qui sont placés très-à-propos, & qui quelquefois sont très-plaisants. La scène de l'assemblée des comédiens pour la lecture de la pièce de *Similor*, nous a paru un chef-d'œuvre. On y retrouve ce vrai comique qui naît de la chose, & qu'on voit si rarement dans les auteurs de nos jours.

Au reste, cette comédie peut faire le pendant de quelques chapitres de *Gil-Blas* où M. Le Sage s'est amusé à peindre les mœurs de la gent théâtrale. On peut comparer les deux tableaux qui dans leur manière différente, sont très-piquants tous les deux.

Collection de différentes pieces, concernant la chirurgie, l'anatomie et la medecine pratique, extraites principalement des ouvrages étrangers. Par M. Simon. *A Paris, chez* le Breton, *rue de la Harpe.*

C'est le premier volume d'un recueil dont l'utilité est sensible. Les observations éparses dans les ouvrages des hommes célèbres dans les sciences dont il s'agit ici, se trouvant rassemblées avec soin dans un seul ouvrage, pourront contribuer plus efficacement peut-être que tout autre moyen à l'instruction des jeunes gens que notre laborieux compilateur a eu principalement en vue. Ce livre n'est pas susceptible d'extrait, nous nous contenterons de dire que si l'idée d'un tel ouvrage fût venue aux premiers hommes qui ont observé la nature avec des yeux philosophiques, & si une telle collection commencée dans l'enfance des sciences, eût été suivie jusqu'à nos jours, nous connoîtrions sans doute plusieurs propriétés des corps qui sont encore à découvrir, & peut-être aurions-nous des principes certains sur l'art de guérir. Tout au moins, cette filiation d'expériences & d'observations, si l'on peut s'exprimer ainsi, auroit pu écarter l'erreur si elle n'eût fait connoitre la vérité, & auroit pu préserver cet art des inconvénients qui naissent nécessairement de l'esprit systématique.

OBSERVATIONS SUR DIFFÉRENTS CAS SINGULIERS, *relatifs à la médecine-pratique, à la chirurgie, aux accouchements & aux maladies vénériennes, auxquelles on a joint quelques réflexions en faveur des étudiants.* Par M. Fichet de Fléchy, docteur en médecine, ancien médecin des armées du roi, &c. *A Paris, chez* Lambert, *rue de la comédie Françoise. 1761. in-12.* de 580 pages.

Cet ouvrage est divisé en quatre parties. La premiere contient des observations sur des fiévres & autres maladies internes. La seconde roule sur les maladies scrophuleuses, &c. La troisième a pour objet les accouchements laborieux & contre nature, & il y est traité de plusieurs accidents singuliers relatifs à cette matière. Les maladies vénériennes & la manière de les guérir, sont le sujet de la quatrième partie. On sent qu'une suite de réflexions sur différents sujets, ne peut être susceptible d'extrait, & il nous suffit d'avoir indiqué les points qui sont traités ici.

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard : autrement ils seront retardés de huit jours.

ON souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 33.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 17 Août.

SCIENCES.

Académies.

Prix proposé par l'académie royale des sciences & belles lettres de Prusse, pour l'année 1763.

LE prix de la classe de philosophie expérimentale devoit être adjugé le 31 de mai 1761. Il concernoit la question suivante : *si tous les êtres vivans, tant du régne animal que du régne végétal, sortent d'un œuf fécondé par un germe, ou par une matière prolifique, analogue au germe ?* Comme il n'est point venu de pièce à laquelle le prix ait pû être accordé, la même question

eſt renvoyée à l'année 1763, & les pièces ſeront reçues juſqu'au premier de janvier 1763. Quelque parti qu'embraſſent ceux qui travailleront à la ſolution de ce problême, l'académie exige qu'ils confirment leur ſentiment par de nouveaux arguments, & par de nouvelles expériences. La claſſe de philoſophie ſpéculative propoſe préſentement pour l'année 1763 la queſtion ſuivante.

On demande, *ſi les vérités métaphyſiques en général, & en particulier les premiers principes de la théologie naturelle & de la morale, ſont ſuſceptibles de la même évidence que les vérités géométriques; & au cas qu'elles n'en ſoient pas ſuſceptibles, quelle eſt la nature de leur certitude, à quel dégré elle peut parvenir, & ſi ce dégré ſuffit pour la conviction?* On invite les ſçavants de tout pays, excepté les membres ordinaires de l'académie, à travailler ſur cette queſtion. Le prix, qui conſiſte en une médaille d'or du poids de cinquante ducats, ſera donné à celui qui, au jugement de l'académie, aura le mieux réuſſi. Les pièces, écrites d'un caractère liſible, ſeront adreſſées à M. le profeſſeur *Formey*, ſécretaire perpétuel de l'académie. Le terme pour les recevoir eſt fixé juſqu'au premier de janvier 1763, après quoi on n'en recevra abſolument aucune, quelque raiſon de retardement qui puiſſe être alleguée en ſa faveur. On prie auſſi les auteurs de ne point ſe nommer, mais de mettre ſimplement une deviſe, à laquelle ils joindront un billet cacheté, qui contiendra avec la deviſe, leur nom & leur demeure. Le jugement de l'académie ſera déclaré dans l'aſſemblée publique du 31 de mai 1763.

On a été averti par le programme de l'année précédente, que le prix de la classe de mathématique qui sera adjugé le 31 de mai 1762, & pour lequel les pièces seront reçues jusqu'au premier de janvier de la même année, concerne la question suivante : on demande *l'explication de l'ouie, relativement à la manière dont la perception du son est produite en vertu de la structure intérieure de l'oreille*. Quoique cette question regarde en grande partie l'anatomie, on souhaite que l'explication qui sera proposée soit principalement analogue à celle qu'on donne de la vision dans l'optique. En effet, comme les images des choses visibles sont distinctement représentées au fond de l'œil, & que c'est là-dessus qu'est fondée la vraie perception; de même on ne sçauroit douter que les sons, non-seulement ne se propagent dans la cavité intérieure de l'oreille, mais même qu'ils n'y produisent d'une manière distincte leurs propres simulacres, entre lesquels se trouve une différence semblable à celle qui distingue les simulacres de la vision. Cette différence procède tant de la diversité des sons, en eux-mêmes, que de celle des endroits d'où ils viennent. Il s'agit donc d'examiner en quoi consistent ces simulacres, & leur représentation dans l'organe de l'ouie; matière sur laquelle on n'a encore proposé aucune hypothèse au moins probable, quoiqu'elle soit très-digne d'occuper ceux qui recherchent les secrets de la nature.

Agriculture.

*Extrait d'une lettre aux éditeurs de l'*AVANTCOUREUR.

MM.

Vous avez parlé dans votre dernière feuille d'une nouvelle charrue & d'un semoir dont vous annoncez les succès ; on trouve dans votre utile journal au milieu des détails des arts agréables, quelques articles sur l'agriculture qui ne sont pas les moins précieux ; permettez-moi donc de me servir de la voie de vos feuilles pour inviter les dignes citoyens qui semblent s'être consacrés au bien de l'humanité en éclairant l'agriculteur, à porter leurs vûes sur un objet qui mérite leur attention : rien n'est plus pénible que l'action continuelle où le moissonneur se trouve en plein midi dans l'août, la faucille est un instrument borné qui l'oblige à se baisser & à se relever coup sur coup ; & je pense qu'il séroit très-aisé de rendre la moisson plus facile & d'éviter aux moissonneurs une partie de leur travail en imaginant un instrument qui leur en sauvât le poids. Le pré se fauche d'une manière plus commode pour le travailleur, on a même trouvé dans certains cantons des moyens abrégés de faucher ; chercher quelque pratique pour suppléer ou perfectionner la faucille ou tout autre instrument d'agriculture, c'est s'occuper des plus utiles découvertes. Je suis, &c.

Physique-Astronomie.

Suite des observations de M. de la Perriere de Roissé, sur la figure de la terre & sur les forces centrales.

I. Comme les réfractions entrent dans toutes les déterminations astronomiques, le premier soin des mathématiciens du Nord fut d'en déterminer la force. De ce que, par les observations les plus exactes, ils trouverent la distance d'Arcturus à l'étoile polaire, égale à Tornéa & à Paris, ils en conclurent que les réfractions y étoient égales & les firent désormais entrer sur ce pied dans toutes leurs déterminations astronomiques : mais l'égalité de la distance d'Arcturus à l'étoile polaire à Paris & à Tornéa, ne prouvant que la régularité de la progression des réfractions, tant du zénith à l'horizon, que de l'horizon au zénith, & les réfractions étant en raison des densités des milieux ou de leurs viscosités, équivalentes à de plus grandes densités à cet égard, & l'air de Tornéa nécessairement plus dense, plus élastique & plus pesant que celui de Paris, il s'ensuit que les réfractions sont nécessairement plus fortes à Tornéa qu'à Paris, & que toutes les déterminations astronomiques des mathématiciens du Nord, dans lesquelles ils les ont supposées égales à Paris & à Tornéa, sont défectueuses.

On a trouvé la distance d'Arcturus à l'étoile polaire, égale à Paris & à Tornéa, parce que de

Paris à Tornéa, Arcturus s'abaisse autant vers l'horizon, que l'étoile polaire s'éleve au-dessus, & que de Tornéa à Paris, l'étoile polaire s'abaisse autant vers l'horizon, qu'Arcturus s'élève au-dessus : ce qui prouve & démontre la régularité de la progression des réfractions de l'horizon au zénith, sans en déterminer la force. Plus ou moins fortes, on auroit toujours le même résultat ; ce qu'Arcturus en trouve de plus & l'étoile polaire de moins de Paris à Tornéa, l'étoile polaire le trouve de plus, & Arcturus de moins de Tornéa à Paris. C'est en conséquence de cette régularité de la progression des réfractions, que les étoiles gardent constamment leurs distances, qu'elles ne garderoient pas autrement, l'une s'abaissant autant que l'autre s'élève ; dans tous les cas l'effet des réfractions demeure compensé & les distances apparentes, les mêmes.

Suivant la progression irrégulière des réfractions, établie dans les tables que nous en avons, de deux étoiles prises à 20 degrés au-dessus de l'horizon, faisant 140 deg. de distance de l'une à l'autre, l'une passant du 20e deg. à l'horison, passe de 2′ 51″ de réfraction à 32′, & l'autre du 20e deg. au 40e d'élévation, passe de 2′ 51″ de réfraction à 1′ 22″. La première s'approche donc de 29′ de plus de la seconde, & la seconde de 1′ 29″ de moins seulement de la première, & leur distance se trouve moindre de 27′ 31″, au lieu que la progression des réfractions étant régulière d'un degré à l'autre de l'horizon au zénith, les distances sont toujours

égales. La progreſſion ſuppoſée d'une minutte d'un degré à l'autre, la première des étoiles données s'abaiſſant de 20 deg. & trouvant 20′ de plus de réfraction, s'approcheroit 20′ de plus de la ſeconde, & celle-ci s'élevant de 20 deg. & trouvant 20′ de réfraction de moins, s'approcheroit 20′ de moins de l'autre; & par cette compenſation régulière, réſultante de la régularité des progreſſions, la diſtance ſe trouveroit toujours la même. Donc l'égalité des diſtances des étoiles en toute circonſtance, prouve la régularité des progreſſions des réfractions, ſans en déterminer le premier fond ni la force.

Qu'en tous temps l'air ſoit plus denſe à Tornéa qu'à Paris, & à Paris qu'à l'équateur, c'eſt ce dont l'obliquité des rayons ſolaires qui dilatent, raréfient & ſoulèvent l'air en raiſon inverſe de leurs obliquités d'incidence & de réflexion, qui eſt plus grande à Tornéa qu'à Paris, & à Paris qu'à l'équateur, ne permet pas de douter; la progreſſion en étant régulière de l'équateur au pôle, la progreſſion de la denſité de l'air & des réfractions qui y répondent eſt également régulière. Donc les réfractions ſont néceſſairement plus fortes à Tornéa qu'à Paris, &c. Comme, au reſte, la progreſſion des denſités de l'air s'étend de l'horizon au zénith, les réfractions portent leurs influences & leur empire d'un terme à l'autre, & la régularité des progreſſions y produit le même effet.

II. Comme dans le ſyſtême des forces centrales, il faut non-ſeulement que les pôles terreſtres ſoient applatis & plus près du centre,

pour qu'elles y ſoient plus grandes, & l'axe plus court que le diamètre de l'équateur ; mais encore qu'il y ait une progreſſion additive, ſenſible dans la force centrale elle-même en approchant de ſa ſource & de ſon ſiège, ſuppoſés dans le centre général du globe terreſtre, il n'y a point de voies qu'on n'ait tenté pour trouver & prouver l'un & l'autre. Mais, 1°. la chûte réguliere des graves de 15 pieds dans la première ſeconde, de 45 dans la deuxiéme, de 75 dans la troiſième & toujours par les impairs 1, 3, 5, 7, 9, &c. de toutes les hauteurs poſſibles, contrarie la progreſſion additive de la force centrale elle-même, & la chûte n'en eſt régulièrement accélérée par les impairs, 1, 3, 5, 7, 9, &c. que parce qu'étant égale, elle applique en temps égaux de nouveaux dégrés égaux de force au corps qui tombe, car ſi elle ne l'étoit pas, y appliquant en temps égaux de nouveaux dégrés inégaux de force, l'accélération de la chûte n'en ſeroit pas régulière & par les impairs 1, 3, 5, 7, 9, &c. &c. 2°. Comme on invoque l'accélération progreſſive des oſcillations du pendule à ſecondes de l'équateur au pôle, en faveur & en preuve de la progreſſion de la force centrale, en approchant de ſa ſource & de l'applatiſſement des pôles ; & qu'on en pourroit attribuer l'accélération à une progreſſion de la denſité de la peſanteur & du reſſort de l'air ambiant & à l'accourciſſement progreſſif de la verge du pendule de l'équateur au pôle, les mathématiciens du Nord ont cru écarter ces deux obſtacles en allongeant la verge du pendule & ſup-

pléant artificiellement dans l'air de la chambre des expériences le dégré de chaleur de Paris ; & de ce qu'après ces précautions prises ils ont encore trouvé des accélérations, ils les ont attribuées à la progression additive de la force centrale elle-même, & à l'applatissement progressif du pôle qu'ils desiroient ; mais, 1°. la moindre erreur dans la longueur & dans l'alongement de la verge du pendule ; requis pour lui faire battre les secondes, peut, dans une révolution des fixes, faire considérablement varier le nombre des oscillations. 2°. En suppléant artificiellement au cercle polaire, à l'aide du feu & avec les thermomètres les plus sensibles & les plus fidèles, le dégré de chaleur de Paris dans l'air de la chambre des expériences, on n'y a ni suppléé le dégré de son ressort à Paris, ni écarté celui qu'il a au cercle polaire : la chaleur particulière de la chambre n'écartant ni ne faisant varier l'effet local du ressort & de l'action de l'air ambiant sur les baromètres ; elle ne l'a écarté ni fait varier sur le pendule à secondes au cercle polaire, & nonobstant la chaleur de Paris, suppléé dans la chambre des expériences le mercure dans le baromètre, a nécessairement dû s'y soutenir plus haut qu'à Paris, la densité générale de l'air y étant nécessairement plus grande qu'à Paris. Les atômes ou petits ressorts ignés qui sont le sujet immédiat & l'élément de la chaleur, que le feu fournit dans la chambre des expériences en chassent & écartent bien les parties grossières de l'air ; mais comprimés eux-mêmes par leur accumulation & par la réac-

tion de l'air ambiant dont ils écartent les parties grossières, ils en transmettent les influences sur le réservoir du baromètre & sur la verge du pendule à secondes, & ils soutiennent les ascensions de l'un & accélerent les oscillations de l'autre, comme feroit le ressort local de l'air ambiant lui-même, la chaleur artificiellement suppléée cessant. Tant que le feu fournit la quantité de ressorts ignés requise pour soutenir le même dégré de chaleur; la même réaction & compression extérieure subsistant & transmise par leur ministère & leur entremise sur la verge du pendule, elle y opere le même effet, & il est évident que de Paris au cercle polaire, comme de l'équateur à Paris, l'accélération de ses oscillations n'est due & ne peut être attribuée qu'au même excès du ressort de l'air, qui augmente progressivement les ascensions du mercure de l'équateur au pôle, de l'été à l'hyver & du sommet au pied des montagnes, & que la preuve que nos mathématiciens du Nord en ont tirée en faveur de la progression additive de l'attraction centrale elle-même, que son existence exige & demande, est caduque & illusoire.

Géographie.

Le sieur Desnos, ingénieur-géographe pour la partie des globes & sphères, montés dans le goût le plus élégant, gravés depuis peu d'après les nouvelles observations tant célestes que terrestres, proportionnés à toutes sortes de cabinets & bibliothèques, *rue S. Jacques à l'enseigne du Globe*, vient de publier:

1°. Une carte de l'élection de Paris, divisée en ses huit recettes & départements pour la perception des droits royaux, dédiée à MM. les élus & à MM. les receveurs généraux des finances de ladite élection.

2°. Les quatre parties du monde en quatre feuilles, avec ornements.

3°. La mappemonde de même grandeur.

4° Une autre mappemonde sur feuilles ordinaires, de même composition, modèle de plusieurs cartes que le sieur Desnos se propose de donner & dont quelques-unes sont en vente.

5°. Une carte des rapport & comparaison des différents poids & mesures, tant de continence que d'étendue des pays étrangers, avec les poids & mesures & aunage de Paris, carte très-utile à tous marchands & négociants, par le sieur Duroyer, teneur de livres à Lyon.

6°. Au 25 Août prochain, il donnera une belle carte de France pour toutes les voitures, carosses & messageries par terre & par eau, avec les jours de leur départ de Paris jusqu'aux frontières, & le nom & l'adresse des maîtres des bureaux, cette carte qui est de la plus grande utilité pour les voyageurs, sera assujettie à toutes les corrections qu'exigeront les circonstances & les changements imprévus qui peuvent arriver dans les routes & les messageries.

7°. Peu de temps aprés il donnera un beau plan de Paris en quatre feuilles, avec des ornements représentants les vues particulières & les différentes beautés du château de Versailles & autres maisons royales; actuellement il en débite un d'une feuille, auquel il ajoutera chaque

année, les nouveautés, les édifices & les embélissements de cette capitale.

Le sieur Desnos, pour satisfaire au goût du public & répondre à ses desirs, fait enluminer toutes ces cartes comme le sont ses globes, c'est-à-dire, à la manière Hollandoise; elles sont aussi lavées autrement & plus élégamment que jusqu'à présent, ensorte que d'un coup d'œil on en verra toutes les divisions & subdivisions.

Médecine.

LA D[lle] Brunel, petite fille d'un médecin de la cour, possède un topique particulier, bon contre la paralysie, & un baume contre les rhumatismes les plus invétérés. Plusieurs malades ont été guéris, à ce que l'on prétend, par le moyen de ces deux remèdes. Ceux qui seront dans le cas d'y avoir recours, doivent s'adresser à elle-même, on la trouve chez elle tous les matins jusqu'à dix heures, *rue du Fouare, près la place Maubert, chez le sieur Desauge*. Il faut affranchir les lettres qu'on lui écrira de province.

M. Simoneau, chirurgien, *rue des Mathurins, à l'hôtel de Clugny*, a fait, dit-on. d'heureuses expériences du topique de M[lle] Brunel sur plusieurs paralytiques.

COMMERCE.

Industrie.

AUX *Palissades*, aux *Choux*, aux *Souris*, aux *Gourgandines*, & à toutes ces autres coeffures, honorées par analogie des noms les plus extravagants, ont succédé de nos jours les *Sil-*

bouteres & les *Archiducheſſes*, qui vont être bientôt éclipſées par les *Royales*, les *Georgiennes*, &c. que Me Daniel, marchande de modes, vient d'inventer. On trouve chez elle tous les colifichets de luxe qui ſervent à l'ajuſtement des dames & le nombre des coeffures qu'elle imagine tous les jours, eſt ſi grand, qu'il en eſt une eſpèce qu'elle a nommée *Anonyme*, les autres qualifications étant vraiſemblablement épuiſées. On ne peut qu'applaudir à la miraculeuſe fécondité de nos artiſtes en ce genre; mais quel ſentiment doit-on aux motifs qui rendent leur imagination ſi fertile ?

La dame Daniel demeure *rue S. Honoré à côté de la rue des Poulies, vis-à-vis de la rue d'Orléans.*

ARTS.

Muſique.

Pièces de clavecin dans tous les genres avec & ſans accompagnement de violon, dédiées à Made la marquiſe de la Mezangère par M. de S. Simon maître de clavecin, gravées par made Leclair. Prix en blanc 12 liv. œuvre première, ſe vend à Paris chez l'auteur, *rue & entrée du fauxbourg Montmartre, près les boulevards, chez madame la marquiſe de la Mézangere, & aux adreſſes ordinaires.*

L'auteur déja connu par pluſieurs petits motets que le public a honoré de ſon ſuffrage, doit encore eſpérer un plus grand ſuccès de ſes piè-

ces de claveſſin ; ſa réputation pour l'art de montrer à jouer de cet inſtrument doit auſſi prévenir en ſa faveur. Toutes ces pièces qui compoſent le nombre de ſix ſuites, ont mérité, avant qu'elles fuſſent gravées, l'approbation des gens de goût, qui ſe ſont trouvés à pluſieurs concerts particuliers. Dans l'avertiſſement qui eſt à la tête de l'ouvrage, on explique avec clarté tous les agrémens dont chaque pièce eſt ſuſceptible, pour mettre tout le monde à portée de les jouer ſans le ſecours d'un maître.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ESSAIS HISTORIQUES SUR L'ANGLETERRE. Tome I. ſeconde partie. *A Paris*, *chez* les frères Etienne, *rue S. Jacques*.

Nous avons rendu compte de la première partie de cet intéreſſant ouvrage (*). Nous en avons fait connoître le plan général & nos lecteurs ſe rappelleront que chaque partie eſt diviſée en trois articles ſous les titres de *Mœurs*, de *Fragments hiſtoriques* & d'*Objets de l'émulation*. L'article des *Mœurs*, dans cette ſeconde partie, contient différentes pièces relatives à l'obſervation du bon ordre, à la ceſſation de travail le Dimanche, ceſſation obſervée ſcrupuleuſement. Nul barbier ne ſe hazarderoit à raſer perſonne ce jour-là. Les jeux de toute eſpèce ſont interdits, & tandis que les déſœuvrés, parmi les gens d'un certain rang, ſont réduits à bâiller toute la journée, le peuple ſçait ſe faire des amuſements d'un autre genre, & on trouve ici un tableau des délaſſements & des plaiſirs auxquels il a recours. Suivent des détails ſur les courtiſannes ; ſur la réformation des mariages, dont la cérémonie vient d'être aſſujettie à des publications de bans ; ſur la ma-

(*) Voyez l'AVANTCOUREUR du Lundi 12 Janvier dernier, N° 2.

nière dont on élude la loi qui ordonne cette publication ; &c. Une description des mœurs des paysans Irlandois rappelle l'innocence des premiers âges du monde, & feroit presque desirer aux habitants des villes l'heureuse ignorance de ces bons campagnards. Une chanson Irlandoise sert à embellir ce morceau ; si la traduction qu'on en donne est fidèle, on pourroit révoquer en doute tout ce qu'on nous dit de la simplicité de ces paysans. L'amour en est le sujet, & malgré la naïveté avec laquelle l'auteur s'exprime, on démêle à travers les idées champêtres qu'il emploie, un certain ton de ville, un certain rafinement, un air d'esprit qui ne s'accordent point avec l'idée qu'on se forme d'un poëte rustique qui ne connoît que son hameau & sa bergere. Les galants pasteurs de Fontenelle, dans les dialogues métaphysiques qu'il a nommés éclogues, se feroient-ils exprimés autrement ?

. . . .
. . . .

Hélas je ne suis plus le même,
Je languis, je séche en ma fleur,
Et je vois naître ma douleur
De ma félicité suprême.

En vain m'égaré-je toujours
Dans ces bois chers à ma tendresse :
Ils n'inspirent que la tristesse,
Je n'y trouve plus mes amours.

Revenez, beauté que j'adore,
Errer avec moi dans ces lieux ;
Employons des jours précieux,
Badinons, folâtrons encore.

D'une témérité coupable
Que craindre avec autant d'attraits?
Le respect tremblant, de trop près
Suit toujours l'amour véritable.

❁

A la pitié faites céder
Une pudeur trop allarmée;
Pour guérir ma douleur charmée:
Par l'amour laissez-vous guider.

❁

Pourriez-vous avoir des allarmes
Sur la constance d'un amant?
Si vous n'en croyez mon serment,
Ah! croyez-en du moins vos charmes.

L'extrait d'une comédie intitulée *les Escrocs ou l'enfant de famille* & des réflexions sur le théâtre, terminent l'article des *Mœurs.*

Celui des *Fragments historiques* contient, 1°. un extrait d'une nouvelle *Histoire de Londres*, ou plutôt un choix des traits singuliers qu'offre cette histoire. Ce morceau est très-curieux. 2°. Un *Eloge historique* du célèbre docteur Mead, premier médecin du feu roi.

L'article des *Objets d'émulation* présente un état de la population dans les trois royaumes Britanniques, suivi de réflexions sur sa décadence, des considérations sur le commerce des grains, un état de l'importation des eaux-de-vie étrangères & des liqueurs des colonies Angloises depuis 1752 jusqu'en 1759. Une proposition adressée aux cultivateurs sur les moyens de fixer le temps propre aux différentes semailles, des notions sur le prix des terres dans les trois meilleures provinces d'Angleterre, une évaluation de l'acre de terre, relativement à l'arpent royal de France, & de son prix, relativement à notre monnoie, des remarques sur la méthode de faire parquer les brebis en plein hyver, & enfin des réflexions sur les manufactures & le commerce d'Irlande.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 34.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 24 Août.

SCIENCES.

Agriculture.

LA culture des prés est un objet si important, qu'on ne sçauroit trop louer l'utile citoyen qui nous a fourni des instructions pour les prairies semées ou artificielles. On vient de faire des essais très-fructueux sur un genre de prés très-communs en Angleterre. Madame la marquise des Armoises a fait semer dans son parc de Fleville, une espèce de gramen appellé *Ray-grass*. Ce gramen a les racines chevelues, la fibre menue, la tige tubuleuse, le port droit de quatre à cinq pieds; à la tête de chaque tuyau sont des

épis de cinq à six pouces, & qui dans les bons terreins vont jusqu'à neuf pouces; chaque épi a cent grains & plus. Sa paille ressemble à celle du seigle, le grain en est un peu plus petit, & se reconnoît à un petit filet trié de noir & de gris qui l'accompagne toujours. La feuille est plus grande, plus large & d'un verd plus foncé que celle du seigle. Au reste, ce paturage est excellent & peut se couper quatre fois l'année. Chaque arpent fournit douze, quinze & jusqu'à dix-huit cent bottes par an; mais il faut enclore de haies ou autrement, car ces prés ne souffrent pas le parcourt du bétail.

Le roi de Pologne, toujours attentif au bien de ses peuples, en a fait semer de grandes parties dans la Lorraine, & particulierement à la Malgrange, où cette graine a bien réussi. Les essais qu'on en a fait en Champagne, ont été également heureux, & M. l'abbé Nolin curieux observateur en agriculture, en a fait aussi semer avec succès dans les terres de son bénéfice de Bourgogne; il faut 120 livres de graine pour un arpent, ou si on le mêle avec la luzerne, 100 livres de ray-grass & 8 de luzerne. Ces prés durent comme la luzerne & le sainfoin sept ans, ceux qui seront curieux d'essayer de cette graine en trouveront, *quai de la Mégisserie*, chez le sieur Landrieu, grainier, *aux oiseaux*.

*Extrait d'une lettre d'un amateur du jardinage, aux éditeurs de l'*AVANTCOUREUR.

MM.

Nous avons des obligations infinies aux physiciens qui ont tourné leurs recherches du côté de l'agriculture, & nous avons sur les principales branches de cette importante science d'excellents auteurs. Mais après s'être occupés des objets les plus essentiels & les plus nécessaires, ne peut-on pas les inviter à venir prendre quelque délassement dans les potagers? Ils y apporteroient ces yeux curieux & bienfaisants dont les regards sont ordinairement suivis de quelque heureuse découverte. Ils ne pourroient y voir le degât qu'y font différents insectes & sur-tout le puceron, sans s'occuper du remède. Ce petit animal les désole. Il n'épargne ni les arbres fruitiers, ni une partie de nos légumes. Il semble même que le pêcher, cet arbre si digne de notre attention par l'excellence & la beauté de son fruit, excite singulièrement sa jalousie; & la malheureuse fécondité avec laquelle cet insecte se multiplie, le réduit dans un état pitoyable. J'ai consulté bien des jardiniers, j'ai lu les plus célèbres auteurs, j'ai essayé bien des remèdes; mais je n'en ai trouvé qu'un seul d'efficace, & trop coûteux pour pouvoir s'y fixer. J'avois d'abord fait usage d'eau de savon, de décoction de feuilles de noyer, de cendres passées, rien de cela ne m'a réussi. J'ai cassé les bouts des bran-

ches tendres auxquelles ils s'attachent, l'arbre en ſouffre trop. Je n'ai trouvé quelque ſuccès que dans l'uſage du tabac d'Eſpagne délayé dans une certaine quantité d'eau. Mais le moyen de ſe ſervir d'un pareil remède, ſur-tout dans des jardins de quelque étendue ! On comprend aiſément qu'un remède trop coûteux pour des choſes qu'on ne peut pas dire abſolument néceſſaires, n'en eſt point un. Avec du ſoin & de l'attention, on ſe garantit des taupes, des limaçons, des chenilles, &c. mais il n'en eſt pas ainſi du puceron qui, trop petit pour être apperçu dans le commencement, ne ſe manifeſte que par le mauvais effet qu'il produit, ſoit à la branche même, ſoit aux feuilles recroquevillées où s'amaſſe une abondance de fourmis qui, ſelon M. de Réaumur, viennent y vivre de ſa fiente qu'il prétend être ſucrée. Si par quelque eſpèce de cendre, ou par quelque leſſive on pouvoit prévenir un mal qui défigure nos arbres en nous privant de leurs fruits, ou au moins y remédier dès qu'il commence, on nous rendroit ſans doute un ſervice important, &c.

Académies.

DEMAIN 25, jour de la S. Louis, MM. de l'académie Françoiſe s'aſſembleront à l'ordinaire pour diſtribuer les prix propoſés. Le matin, après la meſſe en muſique, le panégyrique de S. Louis ſera prononcé par M. l'abbé de Beauvais.

Physique-Astronomie.

Suite & fin des observations de M. de la Perrière de Roissé, sur la figure de la terre & sur les forces centrales.

III. Le systême des forces centrales quelconques attractives ou tourbillonnaires exigeant nécessairement l'applatissement des pôles pour y être plus grandes qu'à l'équateur, & y accélérer par elles-mêmes les oscillations du pendule à secondes, on n'en renverse & détruit pas moins radicalement l'édifice en en démontrant la sphéricité que l'allongement. Or les mesures solemnelles du méridien terrestre faites en France, au cercle polaire & sous l'équateur, qui en donnent les degrès progressivement plus grands en avançant vers le pôle, donnant conséquemment la terre pour un sphéroïde allongé par ses pôles & ayant son axe plus long que le diamètre de son équateur, contrarient déja & renversent le systême de l'attraction centrale; mais comme il y a contrariété dans les résultats des mesures, que les unes faites au cercle polaire & sous l'équateur, donnent les dégrés terrestres progressivement plus grands, & les autres faites tant en France qu'en Italie, les donnent moindres en avançant vers le pôle Nord, & que d'ailleurs la méthode mathématique, qui peut bien suppléer aux inégalités particulières du terrein de l'un des signaux à l'autre, & qui suppose toujours des lignes droites, n'opérant à cause des

réfractions & de la convexité générale de la surface terrestre, que sur des lignes courbes & ne pouvant suppléer aux inégalités générales des terreins d'une région & d'un climat à l'autre, ne peut donner que des résultats incertains; la contrariété & l'incertitude des mesures elles-mêmes ne permettant pas de s'en rapporter à celles de la figure de la terre, & du triomphe ou de la ruine des forces centrales dont on a attaché le sort à l'applatissement de ses pôles, il s'agit maintenant pour en décider la question à la ruine des forces centrales & des systêmes dont elles sont la base, de démontrer, de façon à n'y laisser plus aucun doute, que la terre est parfaitement sphérique par ses pôles comme par son équateur. 1°. Sur la sphéricité de l'ombre de la terre dans les éclipses de lune & sur celles des disques du soleil & de tous les globes planetaires de son systême, on avoit par l'analogie la plus évidente & la plus convictive, jugé que la terre étoit une sphere parfaite & parfaitement sphérique par ses pôles comme par son équateur, & l'on n'eût jamais dérogé à cette idée naturelle & pensé à intéresser la physique, l'état, le commerce & la navigation à la détermination de sa figure par des mesures mathématiques pénibles & dispendieuses, si le sort des systêmes tourbillonnaires & attractionnaires des forces centrales ne se fût trouvé attaché à l'applatissement de ses pôles & cet applatissement propre à en assurer le triomphe. 2°. Dans le cas où la force centrale quelconque auroit par attraction, par impulsion ou autrement consolidé ori-

ginairement le globe terreſtre agiſſant égale-ment de toutes parts autour du centre qui en eſt la ſource & le ſiége, & par une ſphere immenſe des rayons verticaux, elle en eût néceſſairement fait une ſphere parfaite tant par ſes pôles que par ſon équateur, & ſeroit égale ſur tous les points de ſa ſurface ſphérique; qu'au reſte, il ait été conſolidé par une force centrale quelconque, ou par l'action en tous ſens du fluide quelconque dans le ſein duquel il a originairement été & eſt encore actuellement plongé; ou par une force extérieure quelconque dirigée de tous les points de la ſphere céleſte qui l'environne vers ſon centre, il eſt évident qu'étant dans tous les cas également attiré, pouſſé & ramené vers ce centre, il devroit être parfaitement ſphérique par ſes pôles comme par ſon équateur. De ſorte que l'applatiſſement de ſes pôles eſt auſſi occulte que la cauſe qui l'auroit produit & que la force centrale à l'appui & en preuve de laquelle on l'invoque; que ſa ſphéricité étant inconteſtable dans tous les ſyſtêmes de conſolidation, la gravité primitive eſt égale ſur tous les points de ſa ſurface également diſtants du centre des graves, comme l'accélération réguliere de la chûte des graves par les impairs 1, 3, 5, 7, 9, &c. le demande & l'exige, & que l'inégalité de la peſanteur de l'équateur au pôle, dérive & dépend d'une cauſe extérieure inégale, acceſſoire & aſſociée à la gravité primitive, telle que la denſité variable de l'air qui fait varier les aſcenſions du Mercure dans les baromètres, & de l'eau dans les pompes. 3°. Si le pôle

étoit applati & plus près du centre de 5, 6 ou 8 lieues, comme on le suppose, il seroit couvert d'une couche ou lame d'eau de 5, 6 ou 8 lieues de profondeur, avant qu'il y en eût une goutte à l'équateur, & tous les continents terrestres y seroient submergés sous une masse d'eau de 5, 6, ou 8 lieues de profondeur; il faut donc que ceux qu'on y a trouvés à découvert, à sec & élevés au dessus du niveau des eaux, comme vers l'équateur, jusqu'au 82e dégré de latitude Nord, soient nécessairement, pour n'être pas inondés & ensevelis sous les eaux, aussi loin du centre que ceux des environs de l'équateur, & que par conséquent la terre soit aussi parfaitement sphérique par ses pôles comme par son équateur.

Si l'on dit à cela que l'excès progressif de la pesanteur qui regne en avançant vers le pôle, repousse & soutient la lame des eaux terrestres vers l'équateur & tient les continents polaires à sec & à découvert, quoique réellement plus près du centre, on répond, 1°. Que cet excès qui n'élève le mercure que de quelques lignes de plus dans les baromètres, & l'eau que de quelques pieds de plus dans les pompes, & qui dans une révolution des fixes n'accélere les oscillations du pendule à secondes que de 213 secondes sur les 86400 qui composent cette révolution diurne, ne suffit pas pour soutenir & repousser une lame d'eau de 5, 6 ou 8 lieues de profondeur vers l'équateur. 2°. Que la partie variable de la pesanteur associée à la gravité primitive, qui augmente de l'équateur au pôle, de l'été à

l'hyver & du sommet au pied des montagnes ; & qui est soustraite du vuide, ne pouvant toute entiere soutenir que vers 28 pouces de mercure & 32 pieds d'eau dans le vuide, n'est pas capable de repousser & soutenir une masse d'eau de 5, 6, ou 8 lieues de profondeur, & encore moins son simple excès de l'équateur au pôle. 4°. Il est de fait, d'expérience & d'observation, tant sur la terre que sur mer, que la hauteur du pôle & celle de l'équateur, composant ensemble régulierement 90 dégrés, sont en toutes circonstances le complement l'une de l'autre, & que cette méthode infaillible de déterminer la latitude où l'on est par la hauteur de l'un ou de l'autre au-dessus de l'horison, est le salut des navigateurs, en leur apprenant avec précision la latitude où ils sont, & comme la méthode, la règle & les résultats n'en sont infaillibles qu'autant que la terre est parfaitement sphérique, par ses pôles comme par son équateur, dans le cas où elle ne le seroit pas, ces hauteurs ne seroient pas le complement l'une de l'autre, & donnant ensemble plus ou moins des 90 dégrés, mettroient nécessairement dans la détermination des latitudes, une erreur qui ne s'y montre pas. Donc la terre est parfaitement sphérique par ses pôles, comme par son équateur, & que la force centrale quelconque attractionnaire ou tourbillonnaire, qui demande & exige l'applatissement de ses pôles, est une supposition gratuite & une chimère.

Si donc l'on ne peut ni résoudre ces objections contre l'applatissement des pôles terres-

tres, auquel le ſort du ſyſtême des forces centrales eſt attaché, ni détruire la diſtinction des éléments en deux ordres ou genres, l'un d'élaſtiques & l'autre de non élaſtiques & la définition de leur élaſticité & non élaſticité qui ſont la baſe du méchaniſme électrique de l'univers de M. de la Perriere, il faut convenir que l'un, attaqué par des objections inſolubles, eſt inſoutenable; & l'autre, appuyé ſur une baſe inébranlable, eſt inconteſtable. L'auteur, au reſte, n'ayant que la vérité & le progrès de la phyſique en vue, invite les ſçavants à y concourir d'auſſi bonne foi que lui, en examinant avec l'impartialité requiſe, & ſes objections & ſes principes, & lui faiſant paſſer leurs idées par la même voye, ou à ſon adreſſe, *rue des Foſſés de M. le Prince, au coin de la rue de Tourraine.*

Promenades.

Nous croyons faire plaiſir au public en lui annonçant que le 25 de ce mois, jour de S. Louis, il y aura une aſſemblée au parc de Pompone à cinq lieues de Paris; ce château qui eſt dans la plus belle ſituation ſur le bord de la Marne, fournit un rendez-vous agréable où ſe trouvent mêlées les fêtes champêtres des habitans de la campagne & la belle compagnie des environs & de Paris. On doit y danſer dans un boſquet du parc & y tirer des prix ſuivant l'uſage de ces aſſemblées.

SPECTACLES.

Comédie Françoise.

LES comédiens François ont donné, Lundi 17, la première représentation des *Fausses apparences*, comédie en un acte. Voici le cannevas de cette pièce.

Eraste & *Angélique* s'aiment & veulent se marier, *Valère* & *Lucinde* s'aiment aussi. Mais *Lisimon* oncle d'*Angélique* veut donner *Angélique* à *Valere* dont il connoît le pere, & veut assurer son bien aux deux époux. *Eraste* de son côté a une tante qui veut le marier à *Lucinde*, sans quoi elle le desherite. Voilà donc de part & d'autre des raisons de politique qui forcent *Eraste* à voir *Lucinde* & *Angélique* à recevoir les visites de *Valere*. *Eraste* & *Angélique* s'avisent d'être jaloux, & de taxer mutuellement d'infidélité ce qui ne l'est qu'en apparence : les choses sont dans cet état lorsque *Lisette*, suivante d'*Angélique*, & *Crispin* valet d'*Eraste* ouvrent la scène. *Lisette* a ordre de congédier *Eraste*, & *Crispin* vient dire à *Lisette* que son maître n'aime plus *Angélique*. *Lisette* fait le portrait des hommes, *Crispin* celui des femmes; on pense bien que ce n'est pas en beau. Enfin *Crispin* & *Lisette* après s'être dit beaucoup de vérités, en viennent aux explications, conviennent que leurs maîtres n'ont tort qu'en apparence, & se promettent de travailler à les raccommoder, ce qui leur paroît d'autant plus aisé qu'*Eraste* ne sera plus obligé de voir *Lucinde*, car cette tante qui le vouloit desheriter vient d'être interdite. *Angélique* ar-

rive, *Lisette* ne lui parle point d'*Eraste*. La maîtresse interroge : la suivante répond qu'il est vrai qu'elle sort d'avec *Crispin*, mais qu'elle ne lui a pas dit un mot ni d'elle, ni de son maître. Enfin *Lisette* qui voit que sa maîtresse regretteroit *Eraste*. le justifie sur les visites qu'il a rendues à *Lucinde*, & tout iroit bien si *Lisimon* n'amenoit pas *Valere*, il le présente à sa nièce, & sort pour aller faire dresser le contrat. *Valere* & *Angélique* restés seuls sont fort embarrassés, & ne sçavent que se dire, mais *Lisette* les fait parler ; *Valere* avoue son amour pour *Lucinde* ; il espere que son pere à qui il a écrit l'approuvera ; il attend sa réponse dans le jour : *Angélique* avoue qu'elle aime *Eraste*, &c. *Valere* la quitte très-content, & lui promet qu'il va travailler à assurer leur bonheur. *Eraste* & *Crispin* arrivent, & sont temoins de la fin de cette entrevûe. Voilà encore les apparences contre *Angélique*. *Eraste* est furieux. Il ne veut plus la revoir, il ne veut pas l'entendre, & *Lisimon* qui survient & le prie de féliciter sa nièce sur son mariage, l'oblige à dire qu'il ne se sent pas bien. *Eraste* s'en va, sa maîtresse se trouve mal, & sort avec *Lisette*, & *Lisimon* reste seul avec *Crispin*, qui voulant lui expliquer la cause de tous ces accidens lui fait un *imbroglio* auquel il n'entend rien. Enfin *Valere* apporte à *Lisimon* la réponse de son pere, qui consent à son mariage avec *Lucinde*, & rend à *Lisimon* sa parole. *Eraste* & *Angélique* font des façons pour se reprendre ; mais *Lisette* arrange tout, & *Lisimon* fait tout ce qu'on veut, &c. Il y a des choses plaisantes dans cette pièce, & la premiere scène entre *Crispin* & *Lisette* est très-vive

& très-saillante, sans offrir pourtant rien d'absolument neuf.

Opéra comique.

SAMEDI, 22 Août, on a donné la premiere représentation *du Maréchal*, pièce en un acte en prose, mêlée d'ariettes. Les paroles sont de M. Quétant; la musique de M. Philidor. Cet auteur a montré au public qu'il a des ressources intarissables pour lui plaire. Les ariettes de la *Forge*, du *Carillon*, de *Cocher*, de *Colin mourant*; les romances, &c; & plusieurs autres morceaux sont d'un genre étonnant & nouveau. Nous rendrons un compte exact de cette pièce dans la feuille prochaine.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LA VEUVE RUSÉE, comédie traduite de l'Italien de Charles Goldoni. A Paris, chez la veuve Quillau, *rue Galande*, 1761.

Le nom de Goldoni est connu, & on peut le regarder comme le Moliere de l'Italie, sans que nous prétendions cependant, en nous servant de cette expression, établir une parfaite ressemblance entre le comique François & l'auteur Italien qui lui est très-inférieur. On nous apprend dans la préface de la pièce que nous annonçons, qu'elle a été universellement applaudie à Modène, à Bologne, à Pavie, à Verone, & particulièrement à Venise où elle a eu 22 représentations. Ce drame n'a que trois actes, mais ces trois actes contiennent soixante-six scènes. Il n'en falloit pas quinze pour remplir l'objet, puisque les deux premiers actes sont absolument inutiles, & pouvoient être remplacés par une simple exposition au commencement du troisième. Il n'y a point d'intrigue & par conséquent point d'intérêt. Une exposition rapide mettra nos lecteurs à portée de juger si nous prononçons avec trop de sévérité.

Un Anglois, un François, un Espagnol & un Italien ouvrent la scène. Tous quatre parlent d'une veuve à laquelle ils ont fait la cour au bal, & forment le projet de s'en faire écouter. L'Anglois, pour début, envoye à madame *Rosaure* (c'est le nom de la veuve) une bague que *Marine*, soubrette Françoise qui est auprès d'elle, lui fait accepter. L'Anglois fait sa visite & la taciturnité de sa nation est assez bien peinte dans cette scène. L'Italien lui succéde & laisse entrevoir sa jalousie. Le docteur *Lombard*, pere de madame *Rosaure*, & *Pantalon*, frere de son mari, paroissent, & ce dernier marque le desir qu'il auroit d'épouser *Eleonore*, sœur de la veuve; le docteur y donne les mains. Vient le François qui s'adresse à *Pantalon* pour être introduit chez sa belle-sœur. *Pantalon* le refuse; mais la soubrette lui donne la facilité de se présenter devant sa maîtresse. Il lui fait sa déclaration, lui baise la main malgré elle & se retire. Madame *Rosaure* restée seule, vante l'Italie, dit qu'elle craint que le François qu'elle vient de voir, ne soit pas sincere, & que l'inconstance que l'Anglois avoue être dans son caractère, ne soit encore rien en comparaison de celle du François: tel est le premier acte, sans nœud, comme l'on voit, & même sans exposition. Aucun des personnages ne reparoîtroit plus qu'on n'en seroit point étonné, puisqu'il n'y a aucune raison pour qu'on les voie reparoître.

Au second acte, le docteur *Lombard* fait part à sa fille du dessein où il est de marier *Eleonore*, lui demande si elle ne songe pas elle-même à prendre un nouvel époux, & lui propose de recevoir chez elle l'Espagnol. Elle y consent, le docteur sort & l'Espagnol paroît. Madame *Rosaure* restée seule, dit qu'elle voit bien qu'il faudra qu'elle se décide pour l'un de ces quatre soupirants. Elle sort & la scène se trouve transportée dans une chambre d'auberge; entre le François & *Arlequin*, valet du lieu, qu'on habille à la Françoise & qui se charge de remettre une lettre & un portrait à madame *Rosaure*. L'Italien & son laquais prennent leur

place & le domeſtique eſt chargé de la remiſe d'un billet. L'Anglois charge le ſien d'un écrin de diamans. Dom Alvare s'adreſſe à ſon tour à *Arlequin* pour porter ſa généalogie. Le ſpectateur eſt transporté de nouveau chez madame *Roſaure* où le docteur engage *Eleonore* à épouſer *Pantalon*, elle s'y rend malgré elle, mais la ſoubrette la flatte de rompre ce mariage & de lui faire épouſer le François. La veuve qui paroît, promet à ſa ſœur de la ſervir pour empêcher qu'elle ne ſoit unie à *Pantalon*. *Arlequin* paroît & s'acquitte de l'une de ſes commiſſions, il eſt ſuivi du domeſtique de l'Italien, & ce dernier de celui de l'Anglois. *Arlequin* reparoît ſous un autre habillement & remet la généalogie. La veuve dit à *Marine* qu'elle ne fera un choix qu'après de ſolides réflexions. La ſcène change encore. L'Italien fait quelques interrogations à l'Anglois qui ne lui répond point, ils reçoivent chacun une réponſe de la veuve. L'Eſpagnol paroît avec *Arlequin* qui ſe méprend & lui donne la lettre qui s'adreſſe au François & remet au François dans la ſcène ſuivante celle qui s'adreſſe à l'Eſpagnol. Cette mépriſe ne produit rien qu'une adaptation forcée du ſens différent des deux lettres de la part d'*Arlequin* : voilà ce qu'offre le ſecond acte.

Au troiſième, madame *Roſaure* fait part à *Marine* du deſſein qu'elle a de ſe déguiſer, & d'éprouver les quatre amants au moyen de la facilité avec laquelle elle parle leurs différentes langues. A peine a-t-elle découvert ſon deſſein, que M. *Pantalon* vient lui faire des excuſes de s'être fâché contr'elle, parce qu'elle a nui à ſon mariage. Le François & l'Eſpagnol prennent querelle ſur la propoſition que ce dernier fait à l'autre de ſe départir de ſa paſſion ; le François prêt à partir pour ſe trouver au rendez-vous, eſt arrêté par *Marine* qui lui fait voir mademoiſelle *Eleonore*. La ſcène change encore ; l'Anglois & l'Italien prennent querelle dans un caffé & ſe battent au premier ſang. Survient la veuve maſquée & habillée à l'Angloiſe. Le lord en devient amoureux, parce qu'elle eſt ſa compatriote, elle lui promet qu'il la reverra le ſoir dans une aſſemblée, & lui demande un ſigne auquel il puiſſe la reconnoître. Il lui donne un étui d'or. Le François ſe rencontre avec l'Eſpagnol, ils tirent l'épée. La veuve reparoît habillée à la Françoiſe & les ſépare, le François lui conte des

douceurs, consent à céder pour elle madame *Rosaure*; elle lui promet de le revoir, & il lui donne un flacon d'eau sans pareille. Elle est à peine sortie qu'ignorant qui elle est, & s'il la reverra, il dit à l'Espagnol qu'il ne peut lui céder madame *Rosaure*, leur combat recommence & nouvelle intervention dans laquelle la veuve habillée à l'Espagnole, reproche à son prétendu compatriote la bassesse de son affection, il en convient; elle lui dit que pour le punir de son amour pour une simple particuliere; elle veut qu'il l'aime sans la voir & qu'il lui obéisse sans la connoître, & dans l'espoir qu'elle lui donne qu'elle sera revue de lui, elle en reçoit pour signe de reconnoissance une tabatiere qu'il tient de madame *Rosaure*. Elle attaque enfin l'Italien qui la reçoit fort mal, & auquel elle arrache un mouchoir. La scène change, & l'on voit dans l'appartement de la veuve, *Eleonore* & *Marine*. Enfin les quatre étrangers invités à se rendre chez madame *Rosaure*, y arrivent, elle se fait reconnoître pour la dame masquée, leur remet ce qu'elle a reçu d'eux & choisit l'Italien pour son époux. Le François épouse *Eléonore*.

Il faut cependant convenir que cette pièce n'est pas sans beautés & qu'on y trouve des scènes fort agréables.

Vie de M. Bossuet, évêque de Meaux. Par M. de Burigny de l'académie des inscriptions & belles-lettres. *A Paris, chez* Debure l'aîné, *quai des Augustins.* 1761. Prix 2 livres 2 sols, *broché*; *in*-12 de 430 *pages.*

Cet éloge historique de M. Bossuet; car ce n'est autre chose qu'un éloge, pourra intéresser ceux qui, curieux des moindres détails, veulent s'instruire des particularités concernant la vie & les ouvrages d'un homme célèbre; mais ceux qui, dans l'homme célèbre ne veulent connoitre que les choses auxquelles il doit sa réputation, liront le *Discours sur l'histoire universelle*, & quelques *Oraisons funèbres*, les seuls des ouvrages de M. Bossuet qui passeront à la postérité, & laisseront les écrits polémiques attendre sur les tablettes des grandes bibliothèques que le cercle des vicissitudes humaines les entraîne dans l'abîme de l'oubli avec les erreurs qui en ont été l'occasion, lorsque de nouvelles erreurs ayant remplacé celles-là, les auront fait oublier elles-mêmes.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 35.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 31 Août.

SCIENCES.

Université.

LE prix d'éloquence Latine, fondé pour les maîtres-ès-arts par M. Coignard, ayant été réservé l'année dernière par l'université, vient d'être donné à M. Charbonnet, sous-maître au collège Mazarin. Voici quel en étoit le sujet. *An Diariorum lectio eorumque librorum quibus scientiarum objecta in breve contrahuntur satis sit ad eruditionem ?* « S'il suffit pour l'érudition » de lire les journaux & les abrégés? » Le prix de cette année a été aussi remporté par le même M. Charbonnet. Le sujet du discours étoit: *Quanquam*

& litteris & sibi mutuis odiis noceant viri litterati

» Combien par leurs haines mutuelles, les gen[s]
» de lettres nuisent aux lettres & à eux-mêmes.

Académies.

L'ACADÉMIE Françoise a ouvert sa séance pu-blique du 25 de ce mois, jour de la fête de S. Louis, par *l'Eloge de M. Duguay-Trouin*, dont M. d'Alembert fit la lecture. M. Thomas, auteur de cet ouvrage qui étoit proposé pour sujet du prix d'éloquence de cette année, fut couronné pour la troisiéme fois.

M. l'abbé d'Olivet a annoncé que l'année prochaine l'académie donneroit le prix de poësie à une ode de cent vers dont le sujet sera au choix des auteurs. Désormais l'académie donnera chaque année alternativement, un prix de poësie & un prix d'éloquence. Le prix de poësie cette année a été réservé, parce que la seule pièce dont l'académie ait eu lieu d'être contente, ne lui est parvenue que depuis le premier Juillet, c'est-à-dire, après le terme prescrit pour ces sortes d'ouvrages. Le sujet en étoit *la mort de M. Duguay-Trouin.*

L'ACADÉMIE de Lyon a proposé l'année dernière, pour sujet du prix, de *trouver une manière nouvelle de décreuser la soie sans altérer ni sa qualité ni son lustre*, & nous avons inséré dans nos feuilles le programme qu'elle publia. Le but de cette société étoit de rendre nos étoffe[s]

capables de recevoir une bonne & durable teinte dans le blanc, qui manque toujours de solidité; ce qu'on attribue à la partie huileuse du savon, employé dans le décreusement, qui fait couler le blanc de l'étoffe. Défaut que les soieries fabriquées à la Chine n'ont point, parce que les ouvriers Chinois n'usent pas de savon pour décreuser leur soie; aussi les couleurs de leurs étoffes, le blanc sur-tout, sont elles d'un brillant & d'une solidité admirables. Si l'on met les notres en parallèle, l'avantage est toujours du côté des Chinois. Il s'agit donc de trouver un moyen de décreuser la soie, équivalent au leur, & d'exclure absolument le savon des ingrédients qu'on emploiroit, puisque l'expérience constante & journaliere des fabriquants, prouve que si notre blanc est incertain & sujet à couler, c'est ce seul mixte qui en est la cause.

On a cependant prétendu (*) qu'il ne restoit aucun vestige, aucune impression du savon sur la soie après un bon décreusement fait avec le meilleur savon en quantité suffisante, suivi d'un bain d'alun à froid & d'un bon lavage. Mais, outre que ce savon parfait est une chose malaisée à trouver par la difficulté qu'il y a de s'assurer si celui dont on a fait choix a les qualités requises dans la supposition, il suffit que le choix soit délicat pour qu'on ne doive point courir le risque de gâter une étoffe

(*) Dans des observations insérées dans le journal du commerce. M. Poivre, membre de l'académie de Lyon, a réfuté les assertions de l'auteur de ces observations, & notre article est un extrait de sa réfutation.

précieuse & qu'il soit raisonnable de chercher un autre agent pour opérer l'effet desiré. D'ailleurs, il est certain que les parties huileuses du savon resserrées par l'alun, se dégagent à la longue & alterent la couleur, & qu'ainsi quelques raisons qu'on veuille alléguer en faveur de l'usage actuel, il seroit très-utile au bien de nos manufactures si, conformément au programme de l'académie de Lyon, on trouvoit une nouvelle maniere de décreuser la soie.

Agriculture.

Les sieurs Mitchel & Labat, habitants d'Ostabac dans la Basse-Navarre, ont découvert, après différentes expériences, un moyen sûr de détruire les taupes si nuisibles dans nos prairies. En voici la recette : on prend deux ou trois douzaines de noix séches bien saines qu'on fait bouillir pendant trois heures dans un chaudron avec quatre pintes de lessive ordinaire ; mettez une de ces noix que vous ouvrirez en deux dans chaque taupiniere nouvellement faite, & si la taupe ne travaille plus dans le même endroit, cessez d'y en mettre, on est assuré qu'elle a péri. Les rats des jardins mangent quelquefois ces noix ; mais il faut détruire les rats avant d'attaquer les taupes. Ce moyen est sûr, constaté par une expérience réitérée & facile à faire.

Botanique.

Le jardin botanique de M. Royer se meuble tous les jours des plantes les plus rares ; sa situa-

tion qui est dans un quartier riant où l'on respire un air salubre, y attire non-seulement un grand nombre d'élèves en pharmacie, mais encore plusieurs gens du monde qui viennent y apprendre à connoître les plantes & les étudier sérieusement, on y voit même des dames, & M. Royer a choisi les Mercredi & Samedi pour donner aux belles botanistes les instructions qu'elles desirent sur l'art important qu'il exerce; on distribue chez lui un catalogue des plantes qui met en état de le suivre & de visiter utilement son jardin. On sçait que ce jardin est situé *grande rue du fauxbourg S. Martin à l'enseigne du Jardin des plantes.*

Géographie.

M. Buache, de l'académie royale des sciences, vient de faire graver sous ses yeux une géographie physique, politique & astronomique qu'il a dédiée aux enfans de France. Cette géographie est une suite de cartes qui forment un petit *in*-4°. & démontrent dans une carte générale de la terre, & dans les subdivisions de l'Europe, toute la théorie de la circulation des eaux & de la pente des rivières qui fertilisent les différentes contrées. La terre y est considérée dans la disposition naturelle de ses parties, dans les différents peuples qui l'habitent, & dans sa correspondance avec le ciel. Cet ouvrage abrégé donne des nouvelles vues en géographie & M. Buache y a développé d'une manière sensible le systême qu'il a présenté à l'académie & offert sur un globe de sa composition. Il a joint

une carte astronomique qui indique les climats ; cette carte raccourcie d'Orient en Occident, est l'inverse de la Théodosiane dressée en 393, & connue sous le nom des Peutingers qui l'ont conservée & dont on a cru l'échelle fautive, faute d'avoir connu l'objet que l'auteur s'est proposé en resserrant son échelle. On trouvera cette géographie nouvelle chez l'auteur, *quai de l'horloge du Palais.*

Gnomonique.

Le sieur Maugeant, auteur du méridien sphérique, donne avis au public, qu'ayant été excité par des amateurs qui ont bien voulu accorder des éloges à sa première épreuve, quoique très-imparfaite, qui fut présentée par MM. le marquis de Beauveau & de Maupertuis à sa majesté le roi de Prusse qui le reçut avec satisfaction, il s'est déterminé à lui donner tout le dégré de perfection qu'il pourra sous les yeux & par les conseils de MM. Passement & Castel qui l'ont honoré de leurs suffrages.

Ce méridien est composé d'un hémisphère, le cercle entier qui le termine est le premier vertical ; le dernier cercle qui le coupe à angle droit, est la moitié du méridien ; dans la partie concave est tracée une partie des deux tropiques & la moitié de l'équateur. Les portions de cercles qui coupent l'équateur de 15 dégrés en 15 dégrés, font partie des cercles horaires dont les intervalles peuvent encore se subdiviser en quatre parties ou minutes, & comme un dégré se partage facilement à la vue en quatre, on a

sensiblement une minute : au centre de cette proportion de sphère, il y a une lentille dont le foyer est semblable au rayon de la sphère, c'est l'image du soleil qui parcourt la concavité & qui peut faire marquer l'heure & la minute, en ôtant la lentille & substituant un gnomon au travers duquel les rayons du soleil passent & marquent l'heure, & l'on voit chaque jours les déclinaisons du soleil sensiblement, & le signe qu'il parcourt.

Autre effet du méridien.

En supposant ce méridien placé sur une colonne tronquée soit dans l'enceinte de la place de la statue équestre sur le pont Neuf, ou dans la place de Louis XV. son effet seroit de produire un coup de canon lorsque le soleil passeroit au méridien avec toute la justesse possible, sans craindre aucun ébranlement.

Autre propriété du méridien regardé comme instrument astronomique.

Par le moyen de cet instrument, on peut se passer du quart de cercle, & du plomb dont on se sert pour tracer une ligne méridienne ; ce méridien renferme en lui tout ce qui lui est nécessaire, par la manœuvre qu'on lui fait faire, pour parvenir à tracer une ligne méridienne en 6 heures de temps, ayant les mêmes points correspondants du soleil, comme on les auroit par le quart du cercle.

Cet instrument ou méridien sphérique est entre les mains de l'auteur, *rue du pourtour S. Gervais, aux Fleuves.*

Œconomique.

Comme il eſt des détails que les rentiers ignorent la plûpart du temps & qu'il eſt néceſſaire de connoître pour toucher une rente ou charger un mandataire de la toucher, la compagnie de la recette des rentes dont nous avons déja fait mention, vient de faire imprimer une inſtruction à cet effet : cette inſtruction contient tout ce qu'il eſt eſſentiel de ſçavoir ſur les différentes créations de rentes perpétuelles, viageres, tontines conſtituées ſur les aides & gabelles, tailles, poſtes, communautés & autres dont le payement ſe fait à Paris par les différens tréſoriers & payeurs.

Avec cette inſtruction les rentiers des provinces ſeront en état d'envoyer une note exacte de leurs contrats, au moyen de laquelle on pourra ſe paſſer des contrats lorſqu'on aura procuration en régle dont le modèle eſt à la ſuite de ladite inſtruction : ceux qui voudront ſe procurer cette inſtruction, même des éclairciſſements ſur des cas qu'il eſt impoſſible de prévoir, peuvent s'adreſſer à M. Baſſet & compagnie, au bureau de la recette des rentes, *rue de Clery*, *à l'hôtel de Lubert.*

COMMERCE.

Induſtrie.

A meſure que les équipages ſe multiplient tant en chaiſes, cabriolets que berlines, on

cherche à procurer à ces voitures plus de commodités. Le sieur Bournigal, sellier, *rue du Mail*, a imaginé une manière de prolonger les soupentes qui s'élevent devant & derriere la caisse, comme des ressorts & roulent par un mouvement doux sur une roue qui amortit tout le choc. Cet ingénieux sellier dispose ses soupentes d'une maniere qui leur fait faire l'effet du ressort, soit sur un mouton brisé, soit au moyen d'un enroulement, sauf les frais qu'occasionnent les réparations des ressorts sujets à casser souvent.

Encre portative.

Le sieur Garnier, imprimeur à Rennes, compose une encre portative en poudre très-commode pour les voyages; elle se fait sur le champ: il y en a de deux espèces toutes deux excellentes & à toute épreuve, l'une luisante, l'autre ordinaire. Il vend aussi des bâtons propres pour faire de l'encre qui vaut celle de la Chine, pour les desseins & lavis; il y a des paquets tant de la poudre que des bâtons, à 24, 12, & 6 sols, ceux de 24 sols font une pinte d'encre, & les autres à proportion; la poudre pour l'encre luisante coûte le double. Le magasin où l'on trouve de ces paquets à Paris, est *rue de Bussy, fauxbourg S. Germain, chez le sieur Cabaret, marchand papetier.*

ARTS.

Peinture.

Le sallon offre cette année les plus beaux morceaux des maîtres de notre école composés pendant les deux dernières années. Le premier tableau qui frappe les yeux est le portrait du roi peint par M. Louis-Michel Vanloo, premier peintre du roi d'Espagne. Les traits du Monarque sont bien saisis, la figure est bien dessinée & bien posée, le tableau est d'un bon ton de couleur & les draperies sont belles & bien jettées. Le coin de M. Carle Vanloo, frappe d'abord tous les connoisseurs; sa Magdelaine est un tableau du premier mérite. Les autres tableaux qui l'environnent sont d'une moindre force, mais la touche en est fine & précieuse. Celui qui représente un bosquet où un jeune Espagnol lit une brochure à deux jeunes filles, est des plus gracieux; une mere qui travaille & une jeune fille qui fait voler un oiseau attaché à un fil, toutes ces têtes sont bien caractérisées. On trouve cependant que les deux jeunes filles se ressemblent & ne sont pas assez différenciées; mais l'ensemble est beau, le paysage bien choisi & le tout merveilleusement colorié. Le tableau des deux jeunes filles qui vont faire une offrande à l'Amour est aussi touché dans le grand goût, & ceux qui ont reproché à

la principale figure d'être un peu longue, n'ont pas senti que cette jeune Grecque, est vêtue d'une draperie mouillée qui produit le svelte & que d'ailleurs elle s'allonge & s'élance vers le dieu. M. Vanloo connoît trop la belle proportion de l'antique pour y manquer; & M. Vien auquel on a fait le même reproche sur la jeune fille qui orne un vase pour le sacrifice, ne le mérite pas davantage: sa figure étant même un peu au-dessous des proportions des antiques. Mais nos draperies modernes qui garnissent trop, nous ont déshabitués du svelte, & on a toujours fait perdre à la belle nature, en la chargeant trop. L'amour menaçant qui pointe une flèche vers le spectateur, est d'un effet ingénieux; M. Vanloo a très-bien rendu le raccourci. Le bras & la flèche n'offrent qu'un même point qui fait cependant bien sentir toute l'étendue naturelle & supposée.

Les deux vues de Bayonne de M. Vernet qui occupent la principale partie du fond du sallon, sont dignes des grands morceaux qu'il nous a donné jusqu'à présent. On y trouve par-tout la nature rendue avec vérité & avec éclat; les figures qui ornent les devants sont bien dessinées & éclairées d'un soleil couchant qui les fait bien sortir; ses ciels & son horizon sont la belle nature elle-même, où l'on ne voit rien d'outré & où tout est d'accord.

Le pinceau gracieux de M. Boucher se fait sentir dans deux médaillons & quelques paysages qu'il a donnés, & entr'autres dans une grande pastorale placée près de l'escalier où toute la ri-

chesse de son coloris est déployée ; mais on trouve sur le devant une femme qui tient un enfant & qui a trop de rapport avec sa Vierge. Les grands hommes doivent moins se répéter que les autres ; d'ailleurs ce morceau est de la plus grande beauté & n'est point au-dessous de la réputation de ce maître.

M. Casenove a mis au sallon deux batailles dans le genre du fameux Parocel ; la composition de ces morceaux qui sont pleins de feu, est grande, & l'auteur a poussé son ton de couleur, de manière à faire le plus grand effet.

Rien ne manque aux tableaux de M. Greuze, pour la vérité ; c'est le peintre de la nature simple & naïve ; sa blanchisseuse, toutes ses petites têtes, sont la chair même ; il a une manière d'empâter qui lui est particulière & qui donne la transparence & le mollet à ses chairs ; mais la nature apprêtée l'affecte moins, & il ne réussit pas si bien lorsqu'il veut la rendre. Sa vestale & quelques autres portraits de femmes sont fort au-dessous de ces petits morceaux naïfs qui le font tant valoir.

Le grand morceau de M. Doyen représentant Vénus blessée par Diomède, fait autant d'honneur à son imagination que lui en a fait son grand tableau de Virginie. On reproche à ce celui-ci un peu de ressemblance entre Vénus & Virginie ; mais on admire la figure de Diomède & la chaleur avec laquelle cet artiste a peint le héros, le moment & l'action.

Les pastels de M. de la Tour ont été vus avec la même complaisance qu'on a toujours pour

les ouvrages de cet auteur. Son crayon eſt auſſi moëlleux que jamais, & ſa touche eſt délicate & ſçavante.

M. Drouais le fils a mis des morceaux d'une excellente couleur, entr'autres ſon petit élève; ſes figures ont bien de la ſaillie & ce peintre a une intelligence du clair-obſcur qui donne beaucoup de relief.

On voit de M. Briard, agréé de cette année, une grande pièce qu'il a compoſée pour une chapelle à ſainte Marguerite. Ce tableau repréſente les ames retirées du purgatoire. On trouve dans cet artiſte un deſſein correct & une chaleur de compoſition qui en peuvent faire attendre d'excellents morceaux. Quelques perſonnes ont trouvé ſon coloris trop foible; mais l'emplacement pour lequel eſt fait ce tableau, exigeoit que la lumière y fût ſaillante, & que les ombres n'y dominâſſent guère; il eſt deſtiné à être renforcé par deux avant-corps d'architecture qui l'éteindroient ſi les ombres étoient plus fortes, & le tour de la chapelle doit être peint de ſujets caractériſtiques de la mort.

Nous rendrons compte en détail dans les feuilles ſuivantes & pendant l'ouverture du ſallon des autres parties qui nous auront frappé, & des morceaux qui y ſeront expoſés. Nous ne diſſimulerons pas les petits défauts que les connoiſſeurs auront remarqués dans certains morceaux, d'ailleurs dignes d'eſtime & qui, malgré quelques taches, peuvent illuſtrer leurs auteurs.

SPECTACLES.

Opéra comique.

Les représentations du *Maréchal* continuent à être nombreuses ; & sans contredit, cette pièce merite toute la bienveillance du public. En faveur de toutes les beautés, dont la musique est remplie, en faveur des morceaux de grand maître qu'on y trouve à chaque pas, les connoisseurs pardonnent à quelques légères fautes, tant de conduite que de style, qui se trouvent dans le poëme. 1°. *Jeannette*, perdant ou croyant perdre son *Colin*, est trop tranquille dans les moyens qu'elle invente elle-même, pour soustraire cet affreux secret à la connoissance de son pere & de sa tante. 2°. *Colin*, dans les souffrances qui précédent son évanouissement, paroît trop long, sans doute par le vif intérêt que le spectateur y prend. 3°. Dans la scène du dénoûment, *Jeannette* devroit, en arrivant, n'être point insttuite de la résurrection de son amant ; le dénoûment en deviendroit plus chaud. Au reste, la pièce est bien conduite ; elle a des situations très-théâtrales pour un théâtre à tableaux frappés, comme l'exige celui de l'opéra comique ; & elle a fourni au musicien le courage de peindre des choses, que jusqu'ici aucun musicien n'avoit osé même ébaucher, & la force de grandement réussir dans une

entreprise où tout autre auroit échoué. L'ariette du Maréchal donne, dans la symphonie, tantôt l'effort du marteau, tantôt le murmure du soufflet, & dans le chant, la gaieté de l'artisan, jointe à la respiration haletante d'un homme qui fatigue. Celle du carillon des morts est d'autant plus hardie, qu'il est incroyable qu'on puisse placer à la fois la tristesse de cette symphonie, avec le chant vif & gai d'un homme qui se rappelle avec plaisir le moment où il a eu la consolation de perdre une femme qui le désoloit. Enfin celle du cocher est un tableau de la plus grande beauté : plus le public l'entend, plus il voudroit l'entendre. Tous les morceaux de cet opéra comique sont travaillés avec la plus grande attention ; mais ces trois là sont sans contredit des chef-d'œuvres. Le sieur *Philidor* travaille à plaire au public ; le public n'a qu'une voix pour applaudir le sieur *Philidor*.

Le 25, on a donné un opéra comique, intitulé : *le Bouquet de Louison* ou la *Serenade de Village*. Les éloges qui s'y sont trouvés placés par accessoire, ont reçu des applaudissemens, qu'aura toujours tout ouvrage, quelque médiocre qu'il soit, qui se trouvera décoré d'éloges que tout François entend répéter avec délices, parce qu'entendre & sentir sont analogues sur ce sujet.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ESSAI SUR L'INSTITUTION DES AVOCATS ET PROCUREURS DES PAUVRES, » ou Mémoire tendant au renou-« vellement de dispositions anciennes dont l'effet seroit, » d'abord de faire rendre aux pauvres la même justice » que celle que les riches peuvent se procurer ; en-» suite de mettre ceux que l'on peut appeller pauvres » ou riches fictifs à l'abri de ce qui acheve de les rui-» ner ; moyens, par dégrés, de diminuer le nombre » des mauvais procès ; & , par là , de reporter , autant » qu'il se peut pour le temps, l'administration de la » justice à sa première origine, &c. » *Par Me***, procureur au parlement de Paris*, d'après feu M. Antoine de Laujorrois, conseiller au parlement de Toulouse. *A Paris, chez* Prault pere, *quai de Gesvres.* 1761.

Le titre de cette brochure intéressante non-seulement en annonce l'objet, mais encore en donne une courte analyse. Nous ne l'étendrons pas davantage & nous nous contenterons de dire ici que c'est le plan d'un édifice qu'il est à souhaiter de voir s'élever & subsister parmi nous. Il seroit difficile de désapprouver les vues de M.***, mais puissent les censeurs qui pourroient critiquer ses moyens ne pas effaroucher ceux à qui notre auteur veut inspirer le desir de protéger les pauvres.

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard: autrement ils seront retardés de huit jours.

ON souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 36.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 7 Septembre

SCIENCES.

Académies.

L'ACADÉMIE des sciences de Harlem, assemblée le 21 Mai dernier, a jugé que le prix ne peut être donné à aucune des réponses faites à la question proposée pour la seconde fois en 1760, sçavoir : *Quelles sont les causes naturelles pourquoi la maladie des bêtes à cornes dure aujourd'hui plus long-temps qu'autrefois, & quelles*

sont les meilleures précautions pour la détourner du bétail dans les étables, lorsque la maladie commence à se manifester dans le voisinage? parce que ces réponses n'ont pas été satisfaisantes, aussi il a été résolu de ne plus proposer la même question.

A l'égard de la question touchant *la formation du lait dans les femmes enceintes ou nouvellement accouchées, de quelle manière on le pourroit faire augmenter, diminuer, sécher & dissiper entièrement, quels accidens le lait cause ou produit, & comment les prévenir & les guérir*, comme les réponses faites à cette question n'ont pas été jugées satisfaisantes, sur-tout par rapport au déplacement du lait, ses causes, ses marques caractéristiques, ses accidents & la manière de les prévenir & les guérir, il a été résolu de proposer cette question pour la seconde fois.

On y ajoute la question suivante pour l'année 1761 : *Quelle est la meilleure direction à donner au corps des enfants, tant par rapport à leur habillement, nourriture, exercices, qu'autrement, depuis leur naissance, durant leur enfance, pour leur procurer une longue & saine vie?*

Il a été résolu aussi d'y joindre la proposition: *Quels sont les meilleurs moyens de faire valoir nos terreins, tant hauts que bas, chacun selon sa propriété?*

Les réponses sur les questions ci-dessus doivent, comme de coutume, être signées, non du nom propre des auteurs, mais d'une devise accompagnée d'un billet cacheté, ayant pour

adresse la même devise, & contenant le nom & l'adresse de l'auteur, & être envoyées, quant aux deux premieres questions, avant le commencement du mois de Mars 1762; & quant à la troisième, avant le commencement du mois de Mars 1763, franches de port, écrites lisiblement en Hollandois, François ou Latin, à M. *C. C. H. Vander Aa*, secrétaire de l'académie.

Agriculture.

M. le marquis de Turbilly, dont il a été si souvent question dans nos feuilles, ne s'est point contenté d'instruire les cultivateurs par d'utiles ouvrages & d'excellents préceptes, il a crû que le devoir d'un citoyen zélé étoit de servir ses compatriotes, non-seulement de ses lumières, mais encore de son crédit; & en conséquence il a sollicité & obtenu un arrêt du conseil d'état, daté du 16 août dernier, par lequel, pour encourager efficacement les possesseurs de terres incultes à les mettre en valeur, le roi déclare que « pour raison du produit & de l'ex» ploitation des défrichements, ils ne pour» ront être augmentés à la taille, vingtièmes, » & autres impositions, pendant l'espace de » dix années, se réservant sa majesté de pro» roger ce délai suivant la nature, l'impor» tance & le succès de ces défrichemens. » Cet arrêt a été conclu par les soins de M. le Contrôleur général, dont on connoît le zèle pour

le bien de l'état, & en faveur des généralités de Paris, Amiens, Soissons, Orléans, Bourges, Moulins, Lyon, Riom, Poitiers, la Rochelle, Limoges, Bordeaux, Tours, Auch, Champagne, Rouen, Caen, & Alençon. Les terres, de quelque qualité & espèce qu'elles soient, qui auront été laissées sans culture depuis vingt ans, seront réputées terres incultes.

Botanique.

Le jardin des plantes de Trianon forme déja la collection la plus complette & la plus riche en ce genre qui soit en France; les plantes s'y trouvent rangées dans un bel ordre & suivant le système de M. de Jussieu; ordre qui sera sans doute bientôt adopté & suivi au jardin du roi, & dans les autres jardins de plantes. Ce jardin va encore réunir un autre avantage, au moyen de l'augmentation de terrein qu'on y ajoute. On travaille actuellement à en reculer l'enceinte, pour que chaque plante ait sa planche à part, dont l'échelle sera proportionnée à l'étendue qu'occupe chaque espèce. Cet ordre si utile pour un grand jardin aussi complet, évitera toute confusion, facilitera l'étude de la botanique, & empêchera les plantes de s'étouffer l'une l'autre; D'ailleurs la culture en sera plus aisée.

Optique.

Lampes à réverbere.

M. Rabiqueau, ingénieur-privilégié du roi, pour satisfaire à l'empressement du public qui témoigne prendre un grand intérêt à ses lampes optiques, nous a communiqué un mémoire sur les progrès de ses découvertes dont voici le précis. Il a fait un grand nombre d'essais qui lui ont coûté beaucoup de dépense & de soins, & il en est à la 88e sorte de lampes optiques formées de miroirs de réflection. Il en a depuis deux pouces jusqu'à deux pieds de diametre dont l'effet est proportionné à leur étendue. Celle qu'on a vue au Luxembourg fait lire du caractère moyen à 920 pieds de distance. Il en destine une pour le pont Royal qui pourra suppléer à 30 lanternes & faire lire toutes sortes d'affiches à la porte des Thuilleries. Ces lampes sont bien moins dispendieuses que les chandelles, puisque 30 à 40 sols d'huile d'olive font plus d'effet que 15 liv. de chandelles. M. Rabiqueau a fait sur cette partie plusieurs expériences & les a variées suivant les emplacements, par exemple la lampe qui conviendroit au pont-neuf vers la statue d'Henri IV. doit avoir trois faces, pour les deux ponts, la place Dauphine & les quais; une lampe aussi grande doit éclairer à 2000 pieds de distance, & exige une disposition particuliere. M. Rabiqueau dont les succès en ce genre sont constatés, ne

demande qu'à être encouragé. Au reste, il avertit le public qu'il n'en livre aucune sans voir l'emplacement & n'en fait vendre par personne. Il est bien aise qu'on soit instruit de cette circonstance, sans quoi les particuliers sont exposés à être trompés comme feu madame la princesse d'Anhalt chez laquelle une seule lampe de M. Rabiqueau en a remplacé avec avantage deux contrefaites. M. Rabiqueau demeure toujours *rue du fauxbourg S. Jacques*, & son cabinet est ouvert à tous les curieux.

COMMERCE.

Industrie.

On s'est d'abord contenté, pour tout siège dans les jardins, de bancs soit de pierre, soit de bois; les gens aisés y ont ajouté des dossiers, ensuite on a, pour plus grande commodité & pour se porter où l'on vouloit, meublé les jardins de pelle-à-cus & de chaises portatives. Aujourd'hui ce goût de commodité conduit plus loin. On veut être assis dans un jardin aussi commodément que dans son sallon. On fait des chaises de jardin qui sont garnies en perse ou tout autre étoffe; le chassis est de bois sculpté & peint en verd, dont le dossier & le fonds sont garnis en crin & recouverts de l'étoffe piquée. Le dossier se rabat sur le fond, & ferme exactement

pour défendre l'étoffe des injures de l'air. On leur substituera sans doute bientôt des bergeres, & chaque bosquet aura son Ottomane.

Au reste, on trouve ces sortes de chaises chez le sieur Gervais, *grande rue du fauxbourg S. Antoine*, à 8 livres la pièce, bien conditionnées.

On a essayé depuis quelque temps diverses manières de peindre sur étoffes pour meubles, habillements, &c. mais il n'en est guère de préférable à celle qu'employe le sieur Laval, peintre du prince Charles de Lorraine. On ne se sert pour cette peinture que de teintures légeres prises dans la substance des plantes; c'est le jus exprimé des différentes fleurs qui forme sur l'étoffe le dessein dont on veut l'orner; cette couleur n'altere point l'étoffe, en laisse le grain à découvert & est très-tenace, au moyen d'une certaine préparation. D'ailleurs elle est fort vive & fournit toutes les nuances possibles; les verds, sur-tout, sont admirables. Nous avons vu un sac à ouvrage qui nous a paru bien fini & d'un ton de couleur brillant. Le sieur Laval montre aux dames à traiter elles-mêmes cette peinture qui n'est point embarrassante; il leur apprend en très-peu de temps à dessiner & à coucher les teintes soit sur robes, rideaux, nœuds d'épée, rubans, &c. & cela à très-bon compte. Il demeure *au coin de la rue de Bourbon-le-Château & de la rue de Bussy, chez un épicier*. Il prend 6 Louis

pour une robe & à proportion pour les autres ouvrages.

ARTS.

Peinture.

Le fallon a été enrichi depuis fon ouverture de quelques morceaux de fculpture, dont nous parlerons l'ordinaire prochain; nous continuons aujourd'hui à indiquer les principaux morceaux de peinture. Le public a été en général fatisfait des travaux de nos peintres expofés cette année à fon jugement. Il a vû avec plaifir quatre bons Maîtres, mis en concurrence par la cour pour la décoration de l'églife neuve de S. Louis de Verfailles. Les quatre tableaux deftinés pour cette églife font le fonge de S. Jofeph de M. Jeaurat; S. Germain donnant une médaille à fainte Geneviève de M. Vien; le baptême de J. C. de M. Amedée Vanloo; & S. Roch vifitant les hôpitaux, par M. Francifquè Millet. L'émulation qu'a excité cette concurrence a échauffé le génie de ces quatre artiftes, c'eft au public à affigner à chacune de ces compofitions le rang qu'elle mérite. Les deux tableaux deftinés pour l'hôtel-de-ville de Paris offrent encore une efpèce de combat fur lequel le public a droit de prononcer: celui qui re-

présente la publication de la paix de 1749 peint par M. Dumont le Romain, annonce une poësie dans le genre de celle de Rubens, mais il est fort éloigné de son coloris. Celui de M. Roslin représentant le roi après sa maladie, est d'un ton de couleur plus ferme; mais sa composition paroît plus froide: au reste ces deux tableaux de commande n'ont pas favorisé la composition. La nécessité d'y placer les portraits des prévôt des marchands & échevins, & conséquemment de les faire, tournés vers le spectateur a gêné l'ordonnance; & produit une mauvaise position en ce que la personne du roi, à laquelle ils s'adressent, n'est pas le point vers lequel ils se tournent.

Les quatre tableaux de M. Bachelier, destinés à décorer le sallon de Choisi-le-Roi sont très-ingénieusement traités. Les animaux par lesquels les quatre parties du monde sont désignées, sont bien choisis, & se contrastent mutuellement d'une manière qui annonce beaucoup d'art, la couleur en est bonne, & le tout fait bien son effet.

M. Machy a mis aussi différens morceaux de perspective, entr'autres l'intérieur de l'église de sainte Geneviève, tableau qui fait jouir d'avance d'un temple qu'on peut assurer devoir être le plus magnifique de cette capitale.

M. de la Porte, agréé, s'est fait distinguer cette année par plusieurs morceaux d'animaux & de fruits, qu'on peut regarder comme précieux, sa touche est vraie & bien naturelle;

on a sur-tout remarqué un déjeûné où l'œil est trompé & se méprend.

Architecture.

Depuis que l'hôtel de la guerre a été bâti, les bureaux s'y trouvent distribués avec tant de commodité pour le public & pour le service, que l'on a desiré procurer le même avantage pour le département des affaires étrangeres. En conséquence, on construit sur le terrein qui joint l'hôtel de la guerre, un autre grand hôtel qui embellira toute cette isle. Cet édifice est conduit, comme l'autre l'a été, par M. Berthier, ingénieur du roi; il sera voûté en brique, & les planchers seront sans charpente comme à l'hôtel de la guerre, ce qui prévient les incendies. Cette nouvelle bâtisse paroît d'ailleurs d'une grande solidité d'après les épreuves qu'on a faites en la chargeant. L'hôtel de la guerre sera couvert au mois de Novembre prochain. Les travaux avancent avec une prodigieuse célérité.

Architecture-Sculpture.

M. Duboc, marchand de soie, *rue S. Denys, vis-à-vis la rue de la Féronnerie*, a fait construire pour sa boutique, une porte dont l'élégance & le dessein se font remarquer de tous les passans & fixent l'attention des connoisseurs. Cette porte est d'une architecture Grecque, & a été faite

d'après le dessein & sous la conduite de M. Guibert, sculpteur des bâtiments du roi.

On a moins remarqué au sallon du Louvre les autres productions de cet artiste, parce que le tableau s'attirant d'abord les regards, ne permet guère à l'œil de s'arrêter sur le cadre; cependant il en est qui méritent d'être considérés, & ceux de M. Guibert sont de ce nombre. Celui qui entoure le portrait du roi de M. Michel Vanloo, est un chef-d'œuvre en ce genre; les trophées de guerre, les palmes, les lauriers dont il est enrichi, distribués sagement & sans confusion, font honneur au goût de l'artiste. Les cadres des portraits de M. le dauphin, de M. le marquis de Marigny, & plusieurs autres bordures ornées de fleurs d'un bon choix, se font également distinguer.

Musique.

SYMPHONIES périodiques, N° 22 & 24, par M. Philidor; prix 36 s. chez le sieur la Chevardière, *rue du Roule.* Il a reçu plusieurs symphonies de M. Filts, Toeschi, Cannabich, Ricther, Stamits, Touchemoulin, Dodé, &c. qu'il continuera de donner périodiquement & par suite de N°. Le bon choix qu'il fait des morceaux fait rechercher de plus en plus cette collection des amateurs.

Le Diable à quatre, opéra comique en par-

ction; prix 12 liv. y compris les parties gravées.

SYMPHONIES périodiques, N° 25, del signor Cannabich, avec flûtes, hautbois & cor-de-chasse. Prix 48 sols.

SIX *Trio* pour deux violons & basse par M. Pugniani.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ELOGE DE RENÉ DUGUAY-TROUIN, *lieutenant général des armées navales, &c. Discours qui a remporté le prix de l'académie Françoise en 1761. Par M.* Thomas, *professeur en l'université de Paris, au collège de Beauvais.* Parùm ad mortes nostras terra late patet. SENEC. *A Paris, chez* la veuve Brunet, *au palais.*

Saxe, Daguesseau, Duguay-Trouin, ces noms chers à la France, vont perpétuer avec eux celui de leur éloquent panégyriste. M. Thomas nous montre par le discours que nous annonçons, qu'il est possible aux grands talens de se remontrer souvent dans le même genre sans se répéter. Nous ne donnerons point ici des éloges à son ouvrage; les suffrages de l'académie suffisent à la gloire de l'auteur; mais nous dirons qu'en peignant Duguay-Trouin, armateur & chef d'escadre, M. Thomas a joint au brillant coloris & à la vérité de la ressemblance qu'on remarque dans son tableau,

toute la philosophie qu'on pourroit desirer dans un Moraliste & qu'on trouve si rarement dans l'orateur. Les notes, sur-tout, qui servent d'éclaircissement à son discours, annoncent par-tout l'homme, le philosophe & le citoyen.

LA REINE DE GOLCONDE. Conte. 1761.

On a dévoré & on lit encore avec plaisir *les quatre Facardins*, *le Belier*, *Fleur-d'épine* & les autres bagatelles d'Hamilton. Voici un joli conte dans le même genre qui mérite d'être mis à côté de ces agréables riens, s'il ne leur est supérieur. Au risque d'en donner une notice aussi longue que la brochure, nous allons essayer d'en amuser nos lecteurs.

Un jeune gentilhomme s'étant égaré à la chasse dans un bois voisin du château de son pere, voit venir à lui une jeune paysanne portant un pot au lait sur la tête. Les traits de la petite laitière frappent notre chasseur. Rien de si beau qu'*Aline* ne s'étoit offert à ses regards, rien de plus aimable que lui n'avoit arrêté ceux d'*Aline*. Elle avoit quatorze ans, son amant quinze; c'est l'âge de l'ingénuité & de la pudeur. Leur conversation est d'abord embarrassée, mais bientôt elle devient intéressante; à leurs propos tendres & naïfs succédent de plus douces caresses, le pot au lait se renverse, la laitière s'efforçant de résister aux desirs qu'elle partageoit avec son jeune amant, recule, pose le pied *sur la voie lactée* & glisse; c'étoit le moment de l'Amour. Toute la nature est oubliée, & le jour qui finit ne les force à se séparer que pour se jurer une tendresse éternelle. *Aline* reçoit de son amant un anneau qu'elle conservera toute sa vie; ils se quittent enfin bien résolus de se revoir le lendemain. Mais ce projet est détruit par le pere de notre jeune homme qui l'emmene brusquement à Paris. Destiné par sa naissance à vivre dans le grand monde, il en contracte bientôt les vices, son amour & le souvenir d'*Aline* se perdent avec sa premiere innocence,

& il ne songeoit plus à elle lorsqu'il se trouve arrêté à la porte de l'opéra par une femme qui lui présente l'anneau qu'il avoit donné à *Aline*. C'étoit elle-même que les suites de son premier amour avoient forcé de s'expatrier & qui après bien des erreurs étoit devenue aux yeux du public une femme respectable. Elle voulut être encore *Aline* pour son premier amant ; mais *l'amour qui fuit les alcoves dorées & les lits superbes, autant qu'il se plaît sur l'émail des prairies & à l'ombre des forêts*, ne se trouvoit plus en tiers avec eux. Cependant leur reconnoissance avoit ses douceurs, & leur union eût été de longue durée si notre héros n'avoit été obligé de partir pour l'armée. Il y parvient aux premiers grades militaires & quelques années après est envoyé aux Indes en qualité de lieutenant général. Tout s'y trouve paisible à son arrivée, & son oisiveté lui permet de parcourir les royaumes voisins de nos établissements en Asie. Il s'arrête en *Golconde*, où tout lui annonce un état florissant. C'étoit à sa reine que le royaume de *Golconde* devoit son bonheur. Notre héros est fort bien reçu à la cour du roi ; la reine à son aspect baisse son voile d'un air marqué, & au moment qu'il cherche à deviner les motifs de cette singularité, un officier lui propose de visiter le parc qui environnoit le palais: quelle surprise ! il retrouve un bosquet, un hameau, un ruisseau, des arbres, entièrement semblables à ceux qui avoient été témoins de ses premières amours ; il n'y manquoit que sa petite laitière. Il la voit venir : c'étoit encore *Aline* qui venoit se délasser avec son amant du poids de la couronne. Des hasards singuliers l'avoient portée sur le trône de Golconde, & pour se reppeller sans cesse son amant, elle avoit fait planter un bosquet semblable à celui qui le lui avoit offert pour la première fois. Notre héros charmé de retrouver sa maîtresse plus tendre que jamais, eût passé sa vie à sa cour ; mais surpris avec elle par le roi, il est obligé de partir brusquement. Enfin après avoir erré de pays

en pays, il se fixe dans un desért, & c'est à une petite vieille ancienne habitante de cette solitude qu'il raconte ce que l'on vient de lire. La vieille lui fait compliment sur sa véracité, & tandis qu'il cherche à deviner les preuves qu'elle peut en avoir, il voit reparoître l'anneau de sa maîtresse, d'*Aline* elle-même qu'il retrouve pour la troisiéme fois, & qui chassée par le roi de Golconde à cause de lui, étoit venue chercher un azyle dans ce désert. « Quoi! c'est encore vous? s'écrie-t-il; » je suis donc bien vieux; car j'ai, si je m'en souviens, » un an plus que vous; mais il est impossible d'avoir un » an plus que votre visage. Qu'importe, dit-elle d'un » ton grave, notre âge & notre figure? Nous étions » autrefois jeunes & jolis: soyons sages à présent, nous » serons plus heureux. Dans l'âge de l'amour nous avons » dissipé, au lieu de jouir; nous voici dans celui de » l'amitié; jouissons au lieu de regretter. Il n'est que » des moments pour le plaisir, & toute la vie peut » être pour le plaisir fixé; l'un ressemble à la goutte » d'eau, & l'autre au diamant; tous deux brillent du » même éclat: mais le moindre souffle fait évanouir l'un, » & l'autre résiste aux efforts de l'acier; l'un emprunte » son éclat de la lumière; l'autre porte sa lumière dans » son sein & la répand dans les ténèbres. Ainsi tout dissi- » pe le plaisir, & rien n'altere le bonheur ».

Voilà le précis de cette brochure. L'analyse en aura peut-être donné une idée moins flatteuse que nous ne l'avions promis; mais c'est dans les détails qu'il faut chercher les charmes de ce petit conte, qui d'ailleurs est écrit avec légereté & délicatesse, en un mot très-propre à faire passer un quart-d'heure agréablement.

Durand, libraire à Paris, *rue du Foin*, *S. Jacques*, chez lequel se trouve *l'Histoire naturelle*, *générale & particulière avec la description du cabinet du roi*, *par MM. de Buffon & Daubenton*, *in*-4°. avertit le public, qu'attendu les fraix très-considérables des desseins &

gravures qui ont toujours augmentés depuis la publication des trois premiers volumes dans lesquels il n'y avoit que trente-trois planches, il ne pourra, à compter du premier Octobre 1761, donner chaque volume de cet ouvrage, qu'au prix de 15 livres en feuille, au lieu de 12 qu'il l'avoit vendu. Les tomes 8 & 9 *in* 4°. de cet ouvrage, contiendront quatre-vingt-quinze planches, & seront en vente le premier Octobre 1761.

Lambert, libraire, *rue de la Comédie Françoise*, a reçu quelques exemplaires du *Discours du P. Cerutti*, annoncé dans les feuilles précédentes. Le prix est de 24 sols.

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard: autrement ils seront retardés de huit jours.

ON souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

Nº 37.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 14 Septembre.

SCIENCES.

Académies.

Programme de l'académie royale des sciences de Bordeaux. Du 25 Août 1761.

L'Académie de Bordeaux distribue toutes les années un prix de physique, fondé en 1715 par feu M. le duc de la Force. C'est une médaille d'or de la valeur de trois cent livres.

Cette compagnie, convaincue que l'objet le

plus digne des sciences est d'éclairer les hommes sur leurs intérêts les plus chers, & que la vraie gloire des sociétés littéraires est de diriger leurs travaux vers les recherches d'une utilité réelle, s'attache depuis long-temps à ne proposer pour les prix qu'elle doit donner, que des sujets dont il puisse résulter quelque avantage pour l'humanité. Elle voit avec étonnement que depuis qu'elle a cette attention, elle reçoit beaucoup moins d'ouvrages pour le concours, & que la plûpart de ceux qui lui sont envoyés, ne contiennent rien qui ne soit connu, & ne sont que de pures compilations de ce qui se trouve déja répandu dans tous les auteurs; ce qui trop souvent l'oblige à leur refuser ses suffrages, & à réserver les prix.

C'est au nom du bien commun qu'elle invite les hommes à se réveiller sur les objets qui devront toujours mériter la préférence dans leurs travaux. Elle prévient aussi de nouveau, qu'en proposant les sujets qu'elle choisit, elle desire que ceux qui voudront travailler, s'appliquent sur-tout à prendre l'expérience pour guide; & que s'ils ont de nouvelles vues à présenter, ils aient l'attention de les appuyer d'expériences réitérées, sûres & bien faites, ou que s'ils croient que l'on doive s'en tenir à des vues anciennes, ils aient le soin de les confirmer par des expériences nouvelles, qui puissent du moins ajouter quelque dégré à la confiance qu'elles peuvent mériter.

Dans cet objet, l'académie a pensé qu'en doublant les prix, & joignant aux prix courants ceux

qu'elle auroit réservés, ce seroit un encouragement de plus pour les auteurs, qui d'ailleurs y trouveroient quelque dédommagement pour des dépenses qu'exigent quelquefois des expériences d'un certain genre. M. le duc de la Force, digne héritier de ce zèle & de cet amour pour les sciences, qui consacrerent à leurs progrès les récompenses qu'elle distribue, a bien voulu se prêter à ses vues, & consentir à ce qu'elle lui a fait proposer à ce sujet.

Elle annonce donc aujourd'hui qu'elle avoit trois prix à donner cette année (1761) pour sujets desquels elle avoit demandé,

1°. *Si l'on ne pourroit point trouver dans la préparation des laines, un moyen qui pût les préserver pour la suite de la piquure des insectes.*

2°. *Si les éléments des corps sont inaltérables de leur nature, ou s'ils se changent les uns dans les autres.*

3°. *Quelle est la meilleure manière de connoître la différente qualité des terres pour l'agriculture.*

Mais que n'ayant trouvé sur ces différents sujets aucun des ouvrages qui lui ont été envoyés, qui lui ait paru mériter ses suffrages, elle a été obligée de réserver ces trois prix pour l'année 1763; qu'ainsi elle se trouveroit avoir en 1763 quatre prix à distribuer, lesquels, du consentement de M. le duc de la Force, seront convertis en deux prix seulement, composés chacun d'une médaille d'or de trois cent livres, & de trois cent livres en argent.

Pour sujets de ces deux prix, elle demande:

1°. *Si dans la préparation des laines, l'on ne pour-*

voit point trouver un moyen qui, sans en altérer la qualité, pût les préserver par la suite de la piqure des insectes ; ou du moins, si dans les différentes teintures qu'on leur donne, on ne pourroit point mêler quelque ingrédient qui, sans ternir ni endommager les couleurs, pût produire le même effet ?

L'académie a cru avantageux de reproposer ce sujet, & devoir mieux expliquer ce qu'elle souhaite à cet égard :

2°. *S'il seroit possible de trouver dans le genre végétal quelques plantes du nombre de celles qui croissent en Europe, autres néanmoins que les plantes légumineuses & les bleds de toutes espèces, qui, soit dans leur état naturel, soit par les préparations dont elles pourroient avoir besoin, pussent suppléer dans des temps de disette, au défaut des grains, & fournir une nourriture saine ?*

L'académie desire sur-tout, en proposant ce sujet si intéressant pour l'humanité, que l'on s'attache à faire les recherches qu'il peut exiger, sur les plantes qui peuvent le plus aisément se trouver, ou que du moins l'on pourroit le plus facilement se procurer, & dont la culture seroit la plus aisée.

Elle a déja prévenu qu'elle auroit deux prix à distribuer en 176[illegible]: le premier, sur cette question: *Si les opérations électriques peuvent être utiles ou nuisibles dans les maladies du corps humain :* le second, sur celle-ci: *Quels sont les véritables principes de la greffe, & quels moyens on pourroit en déduire, soit pour le succès de cette opération, soit pour la perfectionner.*

Les dissertations sur tous ces sujets ne seront reçues que jusqu'au premier Mai de l'année pour laquelle ils sont proposés. L'académie prie les auteurs de ne point attendre au-delà de ce terme, pour lui faire remettre leurs ouvrages, son dessein étant de vérifier & de s'assurer par elle-même (autant qu'il lui sera possible, & que le temps du concours le lui permettra) des expériences dont ils pourront faire mention.

On demande que ces dissertations soient écrites en caractères bien lisibles. Au bas, il y aura une sentence; & les auteurs sont priés de ne point négliger d'envoyer en même-temps, dans un billet séparé & cacheté, sur lequel la même sentence sera repétée, leurs noms, leurs adresses, & leurs qualités.

On les avertit aussi que suivant les loix que l'académie s'est prescrite, elle n'admet point pour le concours les pièces qui se trouvent signées par leurs auteurs, & qu'elle rejette également toutes celles qui sont écrites en d'autres langues qu'en François ou en Latin.

Les paquets seront affranchis de port, & adressés ou à M. DE LAMONTAIGNE *fils, conseiller au parlement, & secrétaire de l'académie, sur les fossés de la Visitation; ou à* P. R. BRUN, *imprimeur aggrégé de l'académie, rue S. James.*

Education.

LA partie de l'éducation qui est parmi nous de la première utilité, c'est-à-dire, l'art d'enseigner à lire & à écrire, est précisément celle

dont on paroît faire le moins de cas. Quels que ſoient les préjugés à cet égard, il eſt certain qu'on doit beaucoup de reconnoiſſance à ceux qui ſe vouent à ce travail pénible pour le maître & pour l'écolier, & plus encore à ceux qui trouvent des moyens d'en adoucir les aſpérités & d'en éloigner les dégoûts.

M. Vaniere, connu par un cours de latinité qui a été bien reçu du public, vient d'imaginer une nouvelle méthode d'enſeigner à lire aux enfans dès l'âge le plus tendre. Il a conſtruit une certaine machine qu'il appelle *Joujou littéraire & portatif*. En effet, un enfant peut le porter dans ſa poche, comme une tabatière ou un petit miroir; & lorſqu'on veut enſeigner à lire à toute une claſſe, ce *joujou* eſt alors exécuté en grand & on le place ſur le mur comme un tableau de trois pieds de largeur ſur quatre de hauteur; on met les enfans vis-à-vis, en peloton ou en lignes & comme on veut. Chaque lettre de l'alphabet paroît & ſe promène ſur le tableau comme une marionette qui marcheroit lentement par le moyen d'un reſſort. Ces lettres paſſent en revûe ſeules, accompagnées, vont & viennent ſouvent & toujours dans une ouverture proportionnée qui longe tout le tableau. On fait jouer à chaque lettre le rôle qu'on veut. On ſe figure l'impreſſion agréable que cette méthode fait ſur des enfans, puiſqu'elle les inſtruit en les amuſant. Le ſpectacle imprévû de ces lettres mobiles qui vont & viennent au gré de l'écolier & du maître qui dirige la machine en leur préſence, doit attacher l'écolier

& soumettre toute son attention. Lorsque le maître abandonne la conduite de cette machine au plus sçavant de la classe & qu'il l'érige en professeur de ses camarades, qu'il leur donne pour leçons & pour preuve de sa capacité *son nom* représenté avec justesse & célérité, tous les spectateurs redoublent d'attention, & la classe ne finit jamais qu'ils ne soient aussi instruits que le jeune maître.

Cette méthode est si simple ; elle intéresse tant les enfans, que dans trois mois le plus borné & le plus jeune est en état de lire seul & d'ortographier exactement.

L'auteur fera connoître tous les avantages du *Joujou littéraire* dans un discours qui paroîtra incessamment.

Quant aux autres sortes d'instruction, M. Vaniere s'est conformé à plusieurs égards aux systêmes reçus, mais il y a porté cet esprit de justesse, & ce jugement qui méliorent toujours les objets auxquels ils s'appliquent. De sorte que de toutes nos pensions, on peut dire hardiment que celle de M. Vaniere est une des plus avantageuses à tous égards. Il demeure *à l'hôtel du Roule, vis-à-vis la grille de Chaillot*. Air bon, sain & propre à conserver la santé.

Physique-Electricité.

*Lettre aux éditeurs de l'*AVANTCOUREUR.

J'AI lû, MM. dans votre feuille du 27 juillet dernier, la lettre qui vous a été adressée par M. de la Perriere de Roissé, où il *revendique*

pour me servir de ses termes, *l'idée sur laquelle j'ai soutenu dans une thèse publique de médecine, l'affirmative de cette question :* ***SI LE FLUIDE ÉLECTRIQUE EST LE PRINCIPE DE LA VIE, DU MOUVEMENT ET DES SENSATIONS.*** M. de la Perriere prétend qu'ayant *donné en* 1756 *une ample théorie de l'électricité, en deux volumes in*-12, il est en droit de conclure que *je n'ai pû de moi-même faire connoître que le fluide électrique est le principe de la vie, du mouvement & des sensations, que*, par conséquent, *ce n'est que dans son ouvrage que j'ai pris & puisé l'explication de ma thèse*, & que je suis encore coupable *d'une nouvelle injustice* envers lui, pour n'avoir pas *adopté son méchanisme*, & y en avoir *substitué un autre*. Quels que soient le fond & la forme de ce raisonnement, qui implique la plus visible contradiction, voici ce que j'ai à répondre à M. de la Perriere.

J'ignore parfaitement si j'ai pû me rencontrer avec lui, ou avec ce qu'il appelle ses *idées*, dans la solution du problême en question. Tout ce que je sçais de certain, c'est que je n'ai jamais entendu parler de son *méchanisme de l'électricité*, &c, & que, sans la peine qu'il se donne de l'annoncer lui même, j'ignorerois encore s'il a écrit sur cette matière; d'ailleurs, mon hypothèse sur l'électricité vitale est si différente de tout ce que j'ai vû sur ce sujet, que j'oserois presque assurer qu'elle ne se rencontre point, ou du moins que très-imparfaitement, avec *le méchanisme* de M. de la Perriere.

Quant au reproche qu'il me fait d'avoir fait

hommage de mon système, qu'il appelle toujours ses *idées*, au R. P. de la Borde, il auroit vû, en examinant ma thèse plus attentivement, que cet hommage ne consiste qu'à citer le P. de la Borde comme le premier qui ait donné une juste connoissance des corps électriques & des corps non-électriques, *hommage* que je croyois devoir lui faire, parce que je ne connoissois personne qui en eût parlé avant lui, & que j'ignorois alors ce que j'ai lû depuis dans les transactions philosophiques sur cette matière; mais le même amour de la vérité qui m'a porté dans le temps à faire honneur de cette découverte au R. P. de la Borde, m'engage à déclarer ici que cette découverte est dûe entièrement à M. Watzan, membre de la société royale de Londres, qui entre plusieurs sçavans mémoires qu'il a communiqués sur l'électricité à cette illustre société, en a donné un en 1746 (*), dans lequel il observe que la vertu électrique n'est point inhérente au verre ni aux autres matières réputées vulgairement électriques; mais que cette vertu leur est communiquée par les corps que l'on appelle non électriques; les preuves mêmes sur lesquelles il s'appuie sont beaucoup plus décisives que celles du R. P. de la Borde, ce qui me fait croire que ce jésuite a moins écrit d'après M. Watzon que d'après ses propres idées & ses propres observations. Ainsi si c'est sur ce point que M. de la Perriere revendique *l'hommage* que j'ai fait au R. P. de la Borde, il peut s'assurer que ni lui ni ce jésuite n'ont droit d'y prétendre, puisqu'à

(*) Voyez Transf. Phil. n° 477, art. 1.

suivre l'ordre des dates, le mémoire de M. Watzon se trouve de dix ans antérieur à l'édition du livre de M. de la Perriere, & de seize au clavessin électrique. On ne doit cependant pas être sans reconnoissance envers le P. de la Borde, qui plus hardi que M. Watzon, a osé plus affirmativement que lui se décider contre l'opinion reçue, & changer les dénominations établies malgré ce que les préjugés accrédités offrent ordinairement de rebutant à ceux qui innovent en matière de science. Je ne prétends point non plus rien diminuer du mérite de M. de la Perriere, il y a apparence qu'ayant écrit deux volumes sur l'électricité, il s'est plus occupé que moi de cette matière, & que j'aurois peut-être mauvaise grace de mettre mes foibles connoissances en parallèle avec les siennes; mais il me permettra de lui représenter qu'il auroit dû lire & examiner plus soigneusement ma thèse avant que de se récrier si vivement contre le prétendu plagiat dont il se plaint.

Je suis, &c.

MM.

Votre, &c.

VACHER.

Chirurgie.

LE sieur Blakey, auteur des bandages élastiques, travaille de plus en plus à se rendre utile dans cette importante partie dont il a toujours fait son étude. Il en a encore inventé de nouveaux qui non-seulement contiennent les descentes les plus violentes; mais sont propres

pour toutes ſortes de ruptures & qui ſont conſtruits de manière qu'ils ne gênent point & n'ont aucun inconvénient. Son bureau eſt ouvert tous les jours *rue des Prouvaires, la premiere porte cochere à gauche en entrant par la rue S. Honoré.*

Cours de Langue Angloiſe.

M. O-Reilly, dont nous avons annoncé les cours précédents, commencera le cinquième le 6 Octobre prochain; les leçons ſe donnent les Mardi, Jendi, & Samedi depuis neuf heures du matin juſqu'à dix. Le cours dure trois mois.

M. O-Reilly demeure *rue Hauteſeuille, au coin de la rue Serpente.*

ARTS.

Sculpture.

Nous avons promis de rendre compte des morceaux de ſculpture expoſés au ſallon. Nos artiſtes l'ont enrichi cette année de productions très-précieuſes. On y a vû avec plaiſir cinq buſtes de M. le Moine traités avec vérité & délicateſſe; celui de madame la marquiſe de Pompadour eſt d'une touche fine & bien rendu. Mlle Clairon ſous la forme de Melpomene, invoquant Apollon, a été reconnue de tout le monde, ainſi que M. de Crébillon.

La Nymphe qui cache l'arc de l'amour, par M. Falconnet, eſt ſvelte; on applaudit auſſi à l'invention de ſes grouppes de femmes, deſtinés à faire des flambeaux, ils ſont d'une belle proportion.

La Nymphe de M. Vassé a plû généralement cette figure est dans la plus belle proportion de l'antique. Quelques personnes néanmoins souhaiteroient que la tête répondît mieux par sa forme & par sa position à l'élégance du reste de la figure

Le buste de M. Rameau, par M. Caffieri a frappé tous les regards ; c'est un chef d'œuvre de vérité & de ressemblance. M. Mignot a bien réussi dans sa figure couchée, tant pour la forme que pour l'attitude; mais on trouve la tête mal coëffée & un peu gênée.

MM. Challe, Dhuez, Pajou se sont aussi distingués par divers morceaux dont il seroit trop long de donner le détail & qui méritent toute l'attention des curieux.

Gravure.

M. Cochin a mis au sallon un dessein au crayon, représentant Licurgue blessé dans une sédition, morceau bien composé & bien touché. Ses quatre vues, d'après M. Vernet, gravées en société avec M. le Bas, avoit déja les suffrages du public.

MM. Moyreau, Surugue, Will ont aussi fourni de très-belles estampes, de la plûpart desquelles nous avons déja parlé dans nos précédentes feuilles.

Pour completter tous les genres, M. Roettier le fils, aggréé, a mis une suite de médailles de l'histoire du roi, où la finesse de son burin fait sentir dans les plus petites figures le moëleux des draperies & l'énergie du dessein. On attend un tableau de M. Greuze qui doit incessamment être placé à côté de sa blanchisseuse.

Nous continuerons à rendre compte de ce qui sera ajouté au sallon jusqu'à sa clôture.

Musique.

SYMPHONIES del signor Wagenseil, N° 5. Prix 48 sols; chez M. Venier, *rue S. Thomas du Louvre, vis-à-vis le Château d'Eau.*

Architecture.

L'HÔTEL d'Aligre, *rue d'Anjou, fauxbourg S. Honoré*, vient d'être fini. M. de la Chapelle le fils, architecte, en a donné l s desseins & conduit les ouvrages. Le goût & les talents de cet artiste méritent les éloges des amateurs; ils lui ont déja valu le suffrage de ses confreres & la juste approbation des connoisseurs. La décoration extérieure de cet hôtel, consiste dans un grand ordre, porté par un sousbassement composé de six arcades; une porte quarrée qui en fait le milieu, est couronnée d'une balustrade soutenue de consoles d'un caractere analogue à la décoration; les remises, les écuries & les offices composent le rez-de-chaussée; le grand escalier est un morceau de goût : l'élégance d'un péristile prévient d'abord en faveur de tout l'édifice & annonce cet escalier, dont l'entrée qui est au milieu, est embélie de deux niches ornées de statues; l'harmonie, le goût & l'assortiment, tout est d'un choix heureux & d'une gaieté charmante. Le dessein général de l'edifice est grand, & l'ensemble en est noble.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

L'AMI DE L'ÉTAT, ou réflexions politiques pour l'intérêt général & particulier de la France. 1761. A Trevoux, & *se trouve* à Paris, *chez* Durand, *rue du Foin*; Duchesne, *rue S. Jacques*; Lambert, *rue de la comédie Françoise*, & à Lyon, *chez* Aimé de la Roche.

Encore un ami ! Quand cessera-t-on de prodiguer ce nom sacré que la brochure que nous annonçons profane comme presque toutes celles qui se sont parées de ce titre ?

Quiconque sçaura (& qui ne le sçait pas ?) qu'il y a des abus dans la manière dont la milice se leve ; que dans la crainte de tirer au sort, les garçons se marient trop jeunes dans les campagnes, ce qui ne produit que des avortons & abâtardit l'espèce ; qu'il seroit avantageux d'avoir beaucoup de haras ; que le changement de nom des régiments affoiblit l'esprit du corps ; que la garde de Paris pourroit être augmentée & que la sûreté en seroit plus grande ; qu'il seroit à souhaiter que l'Europe jouît d'une paix perpétuelle ; qu'un bureau où chaque particulier pourroit adresser ses idées pour le bien de l'état seroit une chose fort utile ; &c. &c. Quiconque, disons-nous, sçaura toutes ces choses, & croira en les jettant au hazard sur le papier, apprendre aux autres ce qu'ils ne sçavent point, n'a qu'à prendre la plume & nous aurons une double édition de la meilleure partie de ces *Réflexions politiques*

Mais quiconque aura pour l'état un amour réfléchi, c'est-à-dire, quiconque en recherchera moins l'utilité passagere que les avantages permanents, les seuls véritables, car les états ne meurent point, ne coupera pas l'arbre par le pied pour en cueillir plûtôt le fruit. Pénétré du principe que toute action injuste porte un coup mortel à une constitution, l'ami éclairé de l'état

se gardera bien de dire qu'il faudroit faire payer un double droit de franc-fief à tous ceux qui en ont acheté depuis 1715, & qui n'étoient pas nobles lorsqu'ils en ont fait les acquisitions; qu'il est honteux que des roturiers possédent un si grand nombre de fiefs, & que le roi devroit s'emparer de tous les terriers & de la justice de leurs terres pour les revendre à la noblesse; qu'il faudroit taxer à six mille livres tous ceux qui ont acheté la noblesse sous Louis XIV. sous peine d'en être dégradés; qu'il faudroit obliger les riches financiers à marier leurs filles à des gens de condition; que le titre d'ambassadeurs ne devroit être donné qu'à des gens de condition & militaires, pour que dans les occasions ils sçussent soutenir l'honneur de leur maître avec dignité; comme si le président Jeannin, & tant d'autres qui n'étoient pas militaires, n'avoient pas sçu le soutenir; &c, &c, &c.

Tout homme instruit remarquera que les Grecs & les Romains ne portoient l'épée qu'à l'armée, & ajoutera, avec la Bruyere, *qu'il est ridicule qu'on vienne en attirail de guerre dans les temples d'un dieu de paix.* Mais tout homme un peu philosophe & qui parcourant les conditions diverses voit par-tout ses semblables, ne se plaindra du port d'armes que comme d'une occasion de catastrophes tragiques, & nullement comme d'une chose qui empêche de distinguer *un honnête homme d'un faquin.* Cette dernière expression barbare & gothique humilie l'humanité en pure perte. D'ailleurs le mot de *faquin* opposé ici à celui d'*honnête homme*, ouvre la porte à un paralogisme en laissant croire que la naissance est un droit exclusif à la probité, ou bien y donne l'exclusion; préjugé dangereux; s'il est vrai qu'il soit à souhaiter que, jusqu'au dernier citoyen, tous se piquent d'honneur & s'il est vrai de même qu'on ne s'en pique qu'à proportion de ce que l'on s'en croit regardé comme susceptible. Il ne faut qu'un mot & qu'une idée qui en résulte pour mettre d'un côté l'avilissement à la place des égards, & de l'autre l'orgueil & l'*outre-*

tuidance à la place de la considération. Cette réflexion nous a engagés à relever ce mot, propre à ramener cette dureté féodale sous laquelle la condition des nobles & de leurs vassaux n'offroit point l'image de la subordination légitime; mais bien celle de l'infortune des Elotes sous la tyrannie Lacédomonienne.

On lit encore dans *l'ami de l'état* qu'il faudroit *que les évêques fissent faire tous les ans par des gens pieux & véridiques des perquisitions exactes de ceux qui mènent une vie scandaleuse & qui n'approchent pas des sacrements dont ils rendroient compte au roi pour les faire punir*. Et quatre pages plus bas, qu'il faudroit *faire comme les Anglois & les Hollandois qui souffrent toutes sortes de religions parmi eux*. C'est proposer à la fois l'inquisition la mieux caractérisée & la tolérance la plus grande. Nous laissons à l'auteur le soin de s'accorder d'abord avec lui-même & ensuite avec l'humanité, s'il s'en tient au premier des deux desirs qu'il forme.

Au reste, l'on trouve dans cet ouvrage un projet de journal militaire dont l'exécution pourroit être de la plus grande utilité. Nous en disons autant d'un nouvel ordre pour le tirage de la loterie royale.

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard: autrement ils seront retardés de huit jours.

ON souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 38.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 21 Septembre.

SCIENCES.

Académies.

L'Académie de Marseille distribuera deux prix l'année prochaine. Elle propose pour sujet d'éloquence l'*Eloge d'Abraham Duquesne*, lieutenant général des armées navales sous Louis XIV; & pour celui de poësie, *les Dangers du luxe* : on a la liberté de traiter ce sujet en ode ou en poëme à rimes plates de cent vers au moins & de cent cinquante au plus.

Pp

On prie les auteurs d'affranchir les paquets, ſans quoi ils ne ſeront point retirés. On les adreſſera à M. Ricaut, ſecrétaire perpétuel, *rue des Dominicains.*

Géographie.

Le ſieur Longchamps, géographe, *rue S. Jacques, à l'enſeigne de la place des Victoires*, vient de mettre au jour une carte de France, qui dans la conjoncture préſente ne peut manquer d'être accueillie, ſi, comme il y a lieu de le préſumer, elle eſt exacte. Cette carte n'offre que les noms des villes & autres lieux où les jéſuites ont des établiſſements, tant collèges, maiſons profeſſes, ſéminaires & noviciats, que miſſions & réſidences ſimples. On croiroit, d'après cet expoſé, que le fonds de la carte doit être peu chargé de lettre; point du tout, les maiſons de la compagnie ſont aſſez nombreuſes pour qu'elle differe peu des cartes ordinaires ſur leſquelles les villages & hameaux ſont omis. Chaque nom de lieu ſe trouve accompagné d'une ou pluſieurs lettres initiales, qui déſignent la ſorte de maiſon que les jéſuites ont dans ce lieu, & ce qui s'y doit enſeigner, &c. L'époque de la fondation y eſt auſſi marquée. Les deux côtés de la carte ſont chargés d'une deſcription hiſtorique de la ſociété, & d'un détail abrégé concernant ſes ſtatuts & ſon gouvernement.

A la ſuite de cette deſcription on a placé la liſte des miſſions étrangères dépendantes des maiſons des jéſuites de France; & dans un car-

tel qui occupe un coin de la carte, on nous apprend qu'en 1710 la société avoit 612 collèges, 340 maisons de résidence, 59 noviciats, 200 missions & 24 maisons professes. Vingt mille jésuites remplissoient alors ces divers établissements, & l'on observe que le nombre de leur maisons étant augmenté depuis 50 ans, celui des personnes doit l'être nécessairement aussi.

Le sieur Longchamps, au reste, n'a fait que renouveller cette carte, ou plutôt copier celle que feu J. B. Nolin, géographe du roi, avoit dressée & gravée en 1706 sur les mémoires de la compagnie, que lui avoient fourni les PP. de la Chaise & Menestrier.

Nolin donna sa planche aux jésuites, ce qui rendoit les épreuves fort rares. La carte du sieur Longchamps, faite d'après l'original, empêchera de le regretter.

Physique-Electricité.

*Lettre de M. de la Perriere de Roiffé, aux éditeurs de l'*AVANTCOUREUR*, pour servir de réponse à celles du P. de la Borde & de M. Vacher, insérées dans les feuilles précédentes.*

AYANT bien voulu, MM. admettre ma réclamation contre M. Vacher dans votre feuille du 27 du passé & la défense qu'en a pris le R. P. la Borde dans celle du 10 du courant, j'ose me flatter que vous n'y refuserez pas place à la présente. Le P. la Borde n'ayant été impliqué dans ma réclamation que pour les principes que je me suis plaint que M. Vacher a substitués aux

miens & pour l'appel que je me suis réservé de faire de cette substitution, il y a apparence qu'il n'est intervenu en cause, que pour y étaler ses principes & me provoquer à produire mes griefs & moyens d'appel; & comme l'avantage que la physique & la médecine peuvent tirer de la discussion & de la solution de cette question électrique, la rend très intéressante, je me hâte de répondre au cartel & d'y concourir, en prouvant, 1°. Que les principes substitués aux miens sont insoutenables & incapables de lier les phénomènes électriques au système de l'univers. 2°. Que les miens sont incontestables & les seuls qui établissent cette liaison.

1°. Le P. de la Borde tenant que les corps qu'on a jusqu'ici appellés électriques par eux-mêmes, sont naturellement dépouillés de matière électrique, & que ceux qu'on a appellés électriques par communication, en sont pénétrés, il reste toujours à sçavoir comment les uns en sont pénétrés & les autres dépouillés; pourquoi elle ne s'y met pas en équilibre, & comment les plus poreux, comme les verres, ambres, résines, soufres, &c. où la somme des pores excéde celle de la masse, en contiennent le moins, & les moins poreux, comme les métaux, &c. où la somme de la masse excéde celle des pores, en contiennent le plus; il y a donc dans ce principe fondamental une manifeste pétition de principe, telle que l'auteur, page 76, la reproche à d'autres électriciens, & cette base de son système renversée, tout ce qu'il en déduit, taché de ce vice originel, croule en ruine & est insoutenable. C. Q. F. D.

2°. Si les résines, le soufre & le verre qui se fond aisément, & se file comme les matières résineuses, résistent moins que les métaux, l'eau, &c. à l'action du feu, c'est précisément parce qu'ils sont plus pénétrés de l'élement igné, & conséquemment de la matière électrique elle-même, dont il est le principal agent & sujet; tout le contraire de ce qu'il suppose. La plus grande des questions électriques est de développer la cause de la différence ou distinction des corps, en électriques par frottement, ou par communication, & il ne la leve que par une nouvelle pétition de principe, en l'attribuant à ce que les uns sont dépouillés & les autres pénétrés de matière électrique, sans en définir ni déterminer la cause physique. Donc ces principes occultes sont insoutenables. C. Q. F. D.

3°. Si les résines, soufres, verres,&c. sont fortement ou également, comme tous les autres corps, électriques par communication, ainsi qu'il l'établit, pag. 6 & ailleurs, on ne pourroit jamais réussir à isoler un corps pour l'électriser, comme il s'en fait l'objection à lui-même, page 107, & croit la lever en disant indéfiniment que la matière électrique qui réside dans les corps qui soutiennent la phiole de verre, ne peut être mise en mouvement de flux & reflux par celle du conducteur qui la frappe, dit-il, au travers de la phiole: comme si elle pouvoit la frapper sans l'y mettre; car si elle ne peut l'y mettre, il n'y a plus d'électricité par communication, & si elle le peut, il n'y a plus moyen d'isoler les corps pour les électrifer, en y rete-

nant & accumulant l'électricité originaire. Donc le systême dont ces dogmes antiphysiques & antiélectriques sont la base, est insoutenable. C. Q. F. D.

4°. La simultanéité des attractions, répulsions, suspensions & cohésions électriques, contrarient le jeu alternatif du fluide électrique & de l'air ambiant l'un sur l'autre qu'il adopte; & l'instantanéité de la commotion électrique dans une chaîne de 240 personnes & sur un fil de fer de 2000 toises, contrarie l'effusion, effluence & transport de la matière électrique, dont il part d'après la plûpart des électriciens. Donc, &c.

La fin dans la feuille prochaine.

Cosmétique.

Bains de la Seine.

Les lettres patentes accordées par le roi au sieur Poitevin, au sujet des bains chauds qu'il a établis sur la riviere de Seine, ont été entrégistrées en parlement le 13 du mois d'Août dernier.

Nous avons annoncé ces bains lors de leurs premiers commencements, & toute description seroit actuellement superflue; tout Paris les connoît, & a applaudi à cet établissement. Nous nous bornerons donc à dire qu'encouragé par l'accueil favorable que le public a fait à ses bains, le sieur Poitevin s'est exercé à les perfectionner. Il a trouvé les moyens d'échauffer

parfaitement les chambres des bains, sans se servir de poëles ni de cheminées, & de parer par une attention particulière tous les vents coulis possibles, en calfeutrant toutes les fenêtres & autres entrées qui pouvoient leur donner passage; par conséquent ses bains seront ouverts toute l'année, excepté le temps où la rivière sera prise. Chaque personne aura sa chambre & son lit. Le linge dont on se sert est toujours blanc de lessive, le sieur Poitevin en ayant fait une provision suffisante pour pourvoir à toutes les baignoires, quelle que puisse être l'affluence des personnes qui viendront prendre le bain. Il est inutile de prévenir d'avance, il y aura de l'eau chaude en tout temps; l'augmentation que le sieur Poitevin a fait faire à sa chaudiere, & les baignoires qu'il a aussi augmentées d'un tiers, doivent assurer le public qu'il n'y aura pas une minute à attendre.

L'on a réparé les chemins pour les rendre praticables en tout temps.

COMMERCE.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant la liste des marchandises que la compagnie des Indes expose en vente aujourd'hui à l'Orient. Ces marchandises consistent en *café de Bourbon, poivre, cauris, bois-rouge, bois de Sapan, coton filé, poil de chameau, gomme Arabique, indigo de Perse, orpiment, canelle, grena, lacque en feuille, lacque en grain & en bois,*

thé Bouy, *thé Camphou*, *thé Saotchaon*, *thé Pekao*, *thé verd supérieur*, *thé verd Tonkay*, *thé Haysven*, *thé Impérial*, *soie Tany*, *soie écrue de Nankin en moche*, *soie plate*, *rhubarbe*, *esquine*, *porcelaines diverses en caisses*, *ditto en rouleaux*, *cabarets vernis de six grandeurs*, *rottins*. Plus, en un grand nombre de *pièces salembouris blancs*, *guinées blanches*, *toile de coton superfine*, *percalles*, *betilles*, *ditto fil d'Organdis*, *garras blancs*, *baffetas blancs*, *hamans*, *adatays*, *casses diverses*, *tanjebs divers*, *nensouques*, *mallemolles*, *serbatis*, *terindannes*, *doreas*, *broderies diverses*, *amertis ou toile de Patna*, *mouchoirs divers de Bengale*, *mouchoirs de Masulipatan*, *baffetas bleus*, *coupis*, *chaparoumas*, *guingans de Paliacatte*, *chilas*, *korots*, *chaselas*, *chittes de la côte*, *chittes chapées de Bengale*, *armoisins*, *mouchoirs armoisins*, *taffetas foulars*, *mouchoirs taffetas foulars*, *marchandises diverses de pacotille permises & prohibées*, *Pekins unis*, *Pekins rayés*, *gourgouran*, *petissoye*, *satins unis*, *satins brochés*, *damas unis*, *damas de deux couleurs*, *ditto rayé de deux couleurs*, *damas à meubles*, *lampas*, *mandarines*. Les susdites marchandises seront vendues publiquement à l'Orient, à compter d'aujourd'hui, 21 Septembre 1761 & jours suivants, au plus offrant & dernier enchérisseur, en la maniére accoutumée. Les adjudicataires ne pourront avoir la livraison de leurs marchandises, qu'après qu'ils auront payé au caissier de la compagnie à l'Orient, le montant de leur adjudication en argent comptant ou en lettres de change bien & duement acceptées. Le payement comptant des mar-

chandises est fixé au 31 Octobre prochain; le payement à usance au 30 Novembre suivant, & celui à deux usances, au 31 Décembre aussi prochain. Elle accordera dix pour cent d'escompte pour le payement comptant de toutes les marchandises, neuf pour cent pour le payement à usance, & huit pour cent pour le payement à deux usances. Elle recevra en payement de ses adjudicataires, des lettres de change dans les termes ci-dessus, sur les villes de Paris, Rouen, la Rochelle, Saint-Malo, Nantes, l'Orient & Bordeaux. Elle recevra aussi pour comptant, jusqu'au 20 Octobre prochain inclusivement, les lettres sur Amsterdam, Londres & Hambourg, à soixante jours de date ou au 31 Décembre. A l'égard de Lyon, les lettres en payement de Saints, seront reçues pour le second payement, & jouiront de l'escompte de neuf pour cent. Elle n'admettra en payement aucunes lettres de change au dessous de la somme de mille livres. La compagnie continuera de recevoir les fonds qui lui seront apportés à Paris après le 21 Septembre jusqu'au 20 Octobre suivant, pour servir au payement comptant de la vente, mais sans en payer d'intérêts. Les négocians qui voudront déposer leurs fonds en argent, s'adresseront à Lyon, à MM. Tronchin & compagnie; à Rouen, à M. Pierre Baudoin; à Bordeaux, à M. Saige; à Montpellier, à MM. Laurent Dechan & compagnie. Lesdits fonds d'avance ne seront reçûs dans lesdites villes que jusques & compris le 10 Octobre prochain inclusivement, & ne produiront aucun intérêt. En cas que quelques négocians ne

ſe rendent pas adjudicataires à la vente, les ſommes qu'ils auront dépoſées au caiſſier & aux correſpondants de la compagnie, leur ſeront rendues à vue. Les dividendes des actions de la compagnie, payables dans le courant de l'année 1761, ſeront reçûs pour le payement & jouiront de l'eſcompte de dix pour cent. Toutes les marchandiſes de poids ſeront vendues à livres au poids de France, du poids de marc. Après la livraiſon des marchandiſes faite à l'Orient & à Nantes par les prépoſés & correſpondants de la compagnie aux adjudicataires ou à leurs porteurs de pouvoirs, leſdites marchandiſes reſteront aux riſques de ces derniers, ſoit qu'ils les enlèvent, ſoit qu'ils les laiſſent dans les magaſins de la compagnie; & dans tous les cas, ils ſeront tenus d'en vuider les magaſins de Nantes dans le courant du mois d'Octobre prochain. Les toiles de coton & mouchoirs, tant blancs que rayés & à carreaux, les bazins unis & rayés de toute eſpèce, ſeront vendus quittes des droits établis par les arrêts du conſeil des 28 Octobre 1759 19 Juillet 1760, & des quatre ſols pour livre en ſus, la compagnie ſe chargeant de les acquitter. Quant aux toiles peintes ou imprimées, les droits, dans les cas où il en ſera dû, ſeront acquittés par les adjudicataires, ainſi que les quatre ſols pour livre en ſus, & en outre le nouveau ſol pour livre, la compagnie les vendant pris à l'entrepôt. Les droits impoſés ſur les marchandiſes, autres que celles dénommées dans les deux articles précédents, continueront d'être payés par les adjudicataires, qui ſeront en outre

chargés d'acquitter les quatre ſols pour livre deſdits droits, dont la compagnie avoit ci-devant exempté les adjudicataires, qui payeront en outre le nouveau ſol pour livre. Il ſera payé par l'adjudicataire un pour mille pour les pauvres, dont le provenu ſera diſtribué par la compagnie à qui & ainſi qu'elle le jugera à propos.

ARTS.

Architecture.

M. de Wailly, architecte, connu par pluſieurs beaux morceaux qui furent expoſés il y a deux ans à l'entrée du veſtibule du jardin de l'Infante, a fait placer au même endroit cette année, divers deſſeins qui fixent l'attention des connoiſſeurs. On y voit pluſieurs morceaux de ſa compoſition qui ſont touchés avec le plus grand feu ; l'intérieur d'un temple, un pandemonium, le projet d'une porte d'entrée pour l'Abbaye-aux-Bois, & diverſes vûes de Rome, telles que celle de la place Navonne, de la place du peuple, &c. Tous ces morceaux ſont deſſinés avec une liberté & une intelligence de la perſpective qui peut faire regarder M. de Wailly comme un des meilleurs deſſinateurs en ce genre. On y trouve auſſi pluſieurs morceaux de décoration de maiſons de plaiſance, des vaſes de belle forme, &c. Il a fait placer dans la ſalle du fond qui donne ſur le jardin, un modèle en relief d'un autel qu'il a compoſé pour la cathédrale d'Amiens, dont le deſſein eſt à l'entrée du veſ-

tibule. Ce morceau d'architecture nous paroît mériter que nous en donnions une description détaillée.

La cathédrale d'Amiens étant dédiée à la Vierge, M. de Wailly a cru devoir lui en consacrer le principal autel; cet autel représente un tombeau dont la Vierge sort pour être portée au ciel par des anges. Tous les bas-reliefs qui le décorent représentent différents sujets de son histoire. Les principales vertus qu'elle possédoit, personnifiées par la sculpture, assistent à sa gloire, & forment, avec deux saints, placés sur des piédestaux, & les anges qui la soutiennent, ou qui l'accompagnent, une décoration pyramidale, qui s'élève depuis le pavé du chœur jusqu'aux tribunes. Ces Vertus, posées comme elles sont, ont encore un autre avantage : si on avoit mis à leur place des colonnes Grecques, elles auroient juré avec l'ensemble de l'édifice qui est gothique, &, par conséquent, auroient nui à celles de l'Eglise, qui ont des beautés d'un autre genre, & qui en terminent le fond avec majesté. Cette considération a fait vraisemblablement préférer les Vertus, qui produisent un effet plus agréable, en ce qu'elles forment une décoration parlante & allégorique, & qu'elles n'ont point l'inconvénient des colonnes Grecques.

Comme le fond de la cathédrale d'Amiens est percé magnifiquement par des colonnes gothiques, M. de Wailly a eu soin de conserver dans la décoration de son autel, autant qu'il a été possible, la sorte de beauté qui en résulte,

en faisant cependant ensorte que les diverses parties de cette décoration masquassent des objets désagréables à voir, tels que des tombeaux, &c ; & par la raison contraire, il a affecté de laisser voir le haut de la grande croisée du fond, parce qu'elle produit une lumière très-favorable pour faire détacher la figure de la Vierge, qui par ce moyen, non-seulement se verra très-distinctement de l'extrêmité de l'Eglise ; mais encore comme elle est placée au centre de son rompoint, elle se découvrira aussi de toute part.

Le goût de l'ornement semble être propre aussi à M. de Wailly. On voit à côté du modèle de l'autel d'Amiens, une table de lapis, dont le pied est en bois des Indes, orné de bronzes dorés. Cette table supporte un vase de granite, dans le goût antique ; l'un & l'autre sont d'une belle forme, les ornemens en sont riches & d'un goût très-noble & très-éloigné d'avoir l'air colifichet, qui a regné trop long-temps dans nos meubles.

On voit aussi dans cette salle un dessein à l'encre de la Chine, représentant une vûe d'Orléans, par M. Desfriches, cet amateur illustre qui a orné, de si jolies estampes, l'*Odyssée* de M. Robbé.

SPECTACLES.

Opéra comique.

Le Lundi, 14 Septembre, on a donné la première représentation d'une pièce intitulée : *On ne s'avise jamais de tout.* Les paroles sont de

M. Sedaine, auteur connu déja par *Blaiſe le Savetier*, l'*Huitre*, & le *Jardinier & ſon Seigneur*, opéra-comiques bien accueillis par le public; la muſique eſt de M. Monſigny, muſicien qui a fait ſes preuves par les *Aveux indiſcrets*, le *Maître en droit* & le *Cadi dupé*, dont les airs s'entendent tous les jours avec le même plaiſir. Le ſujet de ce poëme eſt puiſé dans les contes de la Fontaine, quant au fond; la forme ſous les mains de M. Sedaine, eſt devenue théâtrale & décente. Voici, en deux mots, un croquis de l'intrigue.

Un tuteur, médecin de profeſſion, avare & jaloux par nature, a élevé une jeune pupille fort riche; pour l'éloigner de l'attention du public, il l'a miſe au couvent, & ne l'en fait revenir qu'eſcortée d'une duegne qui doit ſurveiller la conduite de la jeune *Liſe* juſques dans ſes moindres détails. En revenant du couvent, un jeune homme a vu dans la même voiture la charmante orpheline, en eſt devenu amoureux, veut l'épouſer, & ne ſe fie, dans ſes amours, qu'à lui-même. Après pluſieurs déguiſements, dont le médecin eſt toujours la dupe, le tendre *Dorval* employe celui qui fait la baſe du conte de la Fontaine, & vient à bout de ſéparer la belle *Io* du cruel *Argus*.

Cette pièce eſt ſi bien écrite, qu'avec un peu plus de peine, on pouvoit en faire une excellente comédie. Quant à la muſique, on y trouve avec ſatisfaction le genre voluptueux de l'auteur du *Maître en droit*.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

AVENTURES DE RODERIK RANDOM, traduites de l'Anglois de Fielding. 3 vol. *in*-12. 1761.

C'eſt ici une eſpèce d'imitation de *Gilblas*. Le héros du roman Anglois éprouve, comme celui de M. le Sage, une infinité de viciſſitudes alternativement agréables & ſâcheuſes, & c'eſt dans la manière dont il les ſupporte ou s'en tire, qu'on veut nous faire trouver des leçons applicables à la conduite de la vie. Mais il s'en faut de beaucoup que *Roderik* intéreſſe autant que *Gilblas*, & qu'on puiſſe retirer le même fruit de ſa lecture. Dans la variété d'incidents qui eſt commune aux deux romans, comme dans le choix & la peinture des mœurs & des caractères, la ſupériorité eſt encore toute entière du côté de M. le Sage. Quant au ſtyle & aux agréments qui réſultent de l'alluſion, de l'à-propos, &c. nous ne pouvons aſſeoir aucun jugement. Ce ſont choſes purement nationales, & à cet égard M. Fielding peut avoir autant de mérite que M. le Sage; mais ce mérite eſt perdu dans la traduction & ne peut être ſenti que par les Anglois.

LES AMOURS DE MIRTIL. 1761.

> ... *Nulla viro juranti fœmina credat,*
> *Nulla viri ſperet ſermones eſſe fideles.*

Cet épigraphe annonce un berger peu fidèle. Mirtil, fils de Vénus & d'Adonis, n'étoit pourtant pas né pour l'inconſtance; mais Cupidon, ſon frere, piqué de l'entendre jurer dans ſes premières amours qu'il n'aimeroit jamais qu'Amarillis, lui lance un trait *ajuſté des mains de la Légèreté, la Conſtance eſt bleſſée*, elle fuit & le moment qui ſuccéde à celui où Mirtil s'applaudiſſant de ſon amour, ne trouvoit rien de comparable à ſa bergere,

voit naître ses dégoûts & un nouveau penchant. Sylvanire qui remplace Amarillis est bientôt quittée pour Florise, qui est à son tour chassée du cœur de Mirtil par un nouvel objet ; c'étoit la déesse Flore elle-même. Mirtil la suit dans son empire. Les plus vifs plaisirs s'empressent auprès des deux amants ; Flore oublie tout pour son cher berger, *elle néglige de parer la terre de ses plus doux ornements*, & la nature languit. Le Destin voulant la rendre à elle-même & à ses devoirs, résout la mort de Mirtil. Cette mort est laissée au choix de sa mere, & le berger expire au moment le plus délicieux d'un amoureux délire, & sur le sein de son amante. Voilà le cannevas de cette agréable *Fable bocagère*, où l'on trouvera des longueurs, des défauts dans la conduite, des négligences, mais du sentiment, de l'esprit, de la naïveté & de l'agrément .... *Les bergeres, en soupirant, jurent de n'être jamais sensibles, & l'Amour grave leur serment sur une feuille de rose qu'il donne en garde aux Zéphirs*. Il est difficile de peindre plus agréablement les résolutions incertaines & douteuses d'un jeune cœur dupe de sa première passion.

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard : autrement ils seront retardés de huit jours.

ON souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 39.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 28 Septembre.

SCIENCES.

Géographie.

M. le chevalier de Beaurain, géographe du roi, vient de publier un plan de la ville de Lipstadt qui est levé & gravé avec l'exactitude & la netteté qu'on connoît à son auteur.

Ce plan est dédié à M. le prince de Soubise, & se vend chez l'auteur, *quai des Augustins*.

Physique-Electricité.

*Suite de la lettre de M. de la Perriere de Roiffi, aux éditeurs de l'*AVANTCOUREUR.

II. Il est incontestable de fait & d'expérience, 1°. Que tous les corps naturels sont, comme la terre par même moyen & méchanisme, imprégnés, leurs pores remplis, & leurs surfaces couvertes d'athmosphères ou masses des mêmes éléments qui entrent dans leur composition, dont le feu & l'air combinés ou huile élémentaire sont le principal agent & sujet; dans lesquelles, tout ce qui régne en grand dans celle de la terre, ascensions & chûtes simultanées des principes terrestres, météores, &c. régne en petit; & qui, par l'inégale distribution de l'huile élémentaire qui y entre, sont aussi immiscibles entre elles & avec l'air ambiant, que l'eau & l'huile.

2°. Que chaque corps ayant sa constitution, sa combinaison d'éléments, sa portion d'huile élémentaire, & son dégré de viscosité, son athmosphère propre, ayant son dégré d'activité, d'expansion, d'accélération & de viscosité; que les plus visqueuses, comme celles des résines, soufres, ambres, verres, &c. s'actilisent difficilement, comme l'inévaporation de l'huile qui y domine, exposée aux plus fortes électrisations, le justifie: & que les moins visqueuses, comme celles des métaux, de l'eau, des corps vivants, &c. dont l'électricité augmente la transpiration

insensible & l'évaporation, s'actilisent facilement; dont résulte la différence ou distinction générale des corps en électriques par frottement & électriques par communication.

3°. Que l'augmentation de la transpiration insensible & de l'évaporation des corps électrisés, prouve que l'électricité n'est qu'une accélération de la cause qui les produit, & en elle-même qu'une accélération expansive du fluide électrique & athmosphérique dont ils sont imprégnés; qui, à mesure qu'il s'exhale & pénètre dans les pores de l'air ambiant, se répare à leurs dépens & en fournit continuellement la matière, en raison de la surface transpirante.

4°. Le frottement léger du globe de verre tourné rapidement entre deux pivots, impulsant nécessairement son fluide athmosphérique & électrique, l'impulsion s'y transmet & distribue en tous sens, & par ce moyen s'y résout en accélération expansive de son activité originaire; & tout, ascensions & chûtes simultanées de principes athmosphériques, &c. y est & se trouve accéléré en même-tems. L'athmosphère du globe de verre ainsi actilisée & étendue, frappant & impulsant celle du premier conducteur qui y est contigue, quoique le contact n'en soit pas sensible, l'impulsion s'y transmet par succession de permission, & y suscite, par communication, l'expansion & l'accélération électriques qui sont la source des attractions, répulsions, suspensions & cohésions simultanées, des carillons simples & composés, & de tous les phénomènes de cette classe.

5°. Le fluide athmosphérique étant compos de molécules atténuées, minces, légères, fragiles, phosphoriques, il est aisément inflammable & s'enflamme par le choc de ses propre rayons, de là les aigrettes lumineuses qui se montrent aux extrémités, angles &, pointes de corps, où les courants électriques se réunissent se choquent & se refoulent, & qui, par cett raison, s'étendant plus loin, soutirent & transmettent l'électricité de plus loin : de là les irruptions, chocs, rechocs, collusions, bris & ruptures de molécules & les étincelles qui naissent entre deux athmosphères, dont l'une est électrisée & l'autre ne l'est que peu ou point du tout poussées l'une sur l'autre, & tous les phénomènes d'inflammaion.

6°. La bouteille de verre de l'expérience de Leyde, ne soutirant & transmettant à la main qui la touche, qu'une petite portion de l'électricit originaire, le surplus se reflue & s'accumule dan la liqueur qu'elle contient, sur son crochet sur le premier conducteur, & le cercle d'athmosphères requis, ainsi établi sans y nuire les traits vibratoires de l'étincelle qu'on tire du crochet ou du conducteur, parcourants le cerc électrique dans les deux sens opposés en mêm temps, y produisent la commotion ou foud électrique, & tous les autres phénomènes du tableau magique & de la fusion des métaux, po des successions instantanées de percussions & vibrations, sans déplacer les fluides conten qui en sont les vésicules.

7°. La même accélération expansive d'activ

qui, suscitée par frottement dans l'athmosphère du globe & transmise par succession de percussion dans celles des conducteurs isolés dans l'air, & sur les résines, soufres, verres, soie, &c. qui en arrêtent l'expansion, produit, chemin faisant, tous les phénomènes électriques, s'y consomme & s'y perd, en même temps, mesure & proportion, que le frottement générateur la répare & la renouvelle. Suscitée par les chocs & rechocs du soleil & du fluide universel, dans le sein duquel il est plongé, lancé & projetté l'un sur l'autre, & transmise par le dernier par succession de percussion ou de vibration selon son caractère originaire, dans toutes les parties du systême planetaire, dont elle est le grand ressort & l'ame, elle y produit, chemin faisant, tous les phénomènes de la nature divisée & subdivisée, en les y opérant, en branches opposées contranitentes qui s'entredétruisent mutuellement, elle s'y consomme & s'y perd, en même-temps, mesure & proportion, que le choc central & radical la répare & la renouvelle. Transmise dans l'air ambiant, elle en actilise & ranime le ressort qui met dans les plantes & dans les animaux, la respiration, la circulation des liqueurs nourricières, la génération, la végétation & tous les mouvements vitaux, en jeu & en exercice. L'instantanéité de la commotion électrique & de la vîtesse avec laquelle le corps organique est affecté de sensations, & exécute les mouvements qui y sont relatifs, ne permet pas de douter que le véhicule ou sujet immédiat

de ces deux phénomènes, ne soit le même, & que le fluide athmosphérique & électrique n'en soit le ministre commun: affecté des diverses impressions que les objets font sur les organes des sens, il les transmet avec tous leurs caractères au cerveau & au corps organique entier, qui, par habitude & par expérience, y pourvoit & exécute les mouvements qui y sont relatifs; & il se trouve par ce moyen athmosphérique, électrique, phosphorique, refringent, nerveux, sensitif, moteur & animal en même temps. Donc les principes de mon méchanisme électrique de l'univers, sont incontestables & les seuls propres à établir la liaison des phénomènes de l'électricité avec le systême du monde. C. Q. F. D. &c, &c, &c.

Réclamer l'électricité universelle qui fait le principal objet & le premier fond de mon ouvrage, & critiquer les principes étrangers qu'on y a substitués aux miens, n'est pas tomber en contradiction avec moi-même, comme M. Vacher m'en accuse: Le titre seul de méchanisme électrique de l'univers qu'il porte & les passages que j'en ai cités, prouvent pleinement la justice de ma réclamation, & les moyens que je viens d'en déduire, celle de ma critique. On a jusqu'ici appellés électriques par eux-mêmes les corps qui s'électrisent par frottement sans l'entremise d'aucun autre électrisé auparavant; & non électriques par eux-mêmes, ceux qui ne s'électrisent que par communication, par emprunt & par l'entremise d'autres déja électrisés; changer ces

dénominations reçues, n'est proposer qu'une dispute & un jeu de mots inutile, où chacun peut avoir raison dans son idée ; pour quelques très-foibles dégrés d'électricité dont les résines, soufres, verres, &c. sont susceptibles par communication, leur principal caractère n'en est pas moins d'être électriques par frottement & sans l'entremise d'aucun autre électrisé auparavant ; la grande question est de développer la cause physique de cette différence ou distinction générale des corps en électriques par frottement & électriques par communication, de simple succession de percussion, qui est la source des principaux phénomènes de l'électricité & sur laquelle on n'est pas d'accord. C'est selon MM. Jallabert & Mangin, que les résines, soufres, verres, &c. sont pénétrés du feu ou fluide électrique; selon M. Freke & le P. de la Borde, qu'ils en sont presqu'entièrement dépouillés ; selon M. Nollet, qu'il y a un passage moins libre pour en sortir & y rentrer; selon M. Euler, qu'il en traverse plus difficilement les pores étroits ; & selon moi, que le fluide athmosphérique & électrique dont ils sont imprégnés, étant plus visqueux & moins susceptible d'activité & d'accélération, en reçoit & transmet moins & se meut, plus difficilement, comme l'inévaporation de l'huile, qui y domine, exposée aux plus fortes électrisations le justifie. C'est au lecteur impartial à juger entre eux & moi, & j'ose en attendre le jugement avec confiance. Si, au reste, M. Vacher avoit lu & examiné plus soigneuse-

ment ma lettre, il n'eût pas mis en question le point de sa thèse, dont j'ai revendiqué l'hommage.

Je suis, &c.

MM.

Votre, &c.

DE LA PERRIERE DE ROIFFÉ.

Education-Paidotrophie.

Nous croyons devoir communiquer au public l'essai qui a été fait par diverses personnes & entr'autres par M. Toussaint, d'un berceau plus propre à entretenir la bonne conformation des enfants que le maillot. Quelqu'intéressante que soit cette matière, on suit toujours l'ancienne routine du maillot dont les inconvéniens sont cependant démontrés, & que le nouveau berceau évite entièrement. Ce berceau un peu plus large à l'entrée qu'au fond, est construit d'un jonc très-léger, recouvert de soie ou autre étoffe; il a quatre petites pommettes qui lui servent de pieds; il est garni d'un petit matelas & a deux chevets, à chaque chevet sont deux boucles auxquelles s'attache une lisière de soie pour passer le berceau dans le col de la mere ou de la nourrice en bandouliere; dans les deux côtés du berceau sont fichées des pites dans lesquelles se passent les rubans attachés aux couvertures; dans ce berceau l'enfant est en pleine liberté de mouvement; il est changé & nettoyé facilement,

& ne souffre, comme dans le maillot, une pression qui nuit à sa crue & la rend plus grande en une partie du corps qu'à l'autre. D'ailleurs, dans le berceau il ressent une chaleur modérée qui est souvent excessive dans le maillot; les matières qui séjournent près de la peau dans le maillot, quelqu'attention qu'on ait à *remuer* l'enfant, s'aigrissent & causent toujours des accidents sur la peau. La mere d'ailleurs lui peut donner à teter sans se gêner, & sans le tirer du berceau, qu'alors elle passe dans son col comme une vielle, au moyen de quoi nos dames pourroient faire des nœuds, tandis qu'elle rempliroient l'office de mere (si tant est qu'elles voulussent le remplir, & si nos usages n'avoient à cet égard non-seulement rendu nulles les loix de la nature, mais même anéanti les sentiments qu'elle inspire aux peuples qui écoutent encore sa voix.) Après avoir pris sa nourriture, l'enfant joue librement & se range comme il lui plaît dans le petit berceau & n'est jamais gêné comme dan le maillot, aussi a-t-on observé qu'il y crioit & se plaignoit beaucoup moins.

Commerce.

Industrie.

Nouvelles lampes œconomiques, simples & doubles, en forme de bougies, montées sur un chandelier de métal blanc, propres à l'usage des bureaux, tables & comptoirs des marchands.

Ces lampes ne consomment qu'une once d'huile en six heures. Le prix des simples est

de 6 livres & 7 livres 10 sols avec le garde-vue. Celui des doubles, de 10 livres & 12 liv. 10 sols avec le garde-vue, qui sert de réverbere. On les vendra à l'épreuve, & on donnera l'instruction du service de ces lampes aux acheteurs.

Elles se vendent chez le sieur Chenié, marchand, *quai de la Mégisserie, du côté du Pont-Neuf, aux trois croissants, & à côté du cygne blanc.* Les personnes de province qui en souhaiteront, n'ont qu'à lui écrire en affranchissant.

ARTS.

Peinture.

M. Greuze a enfin exposé au sallon son tableau représentant un pere de famille qui délivre la dot à son gendre. Ce tableau qu'on attendoit avec impatience, a été trouvé d'un bon ton de couleur. Les caractères de tête sont bien saisis, entr'autres, celle du vieillard qui fait une exhortation à son gendre. Celui-ci tient sa fiancée dont la figure porte un air de simplicité & de tendresse qui la rend très-intéressante, sa jeune sœur qui pleure son départ, la mere qui tient le bras de sa fille & la regarde tendrement, le fiancé dont le visage porte un air de contentement, un jeune garçon qui regarde avec surprise ce qui se passe, une petite fille qui jette du grain aux poulets; tous ces personnages sont

bien différenciés & bien rendus. Quelques connoisseurs ont observé que toutes les figures se tiennent & semblent être sur le même plan, & que conséquemment les groupes ne sont pas assez detachés, ce qui vient aussi de ce que la composition est un peu chargée ; mais en général, on peut dire qu'elle est riche & bien conçue ; l'auteur a marié une sorte de dignité avec la simplicité de la campagne. Tous les personnages intéressent dans ce tableau, & le public en général a été frappé de la vérité qui y regne.

Architecture.

Les travaux de la place du roi, quoiqu'un petit nombre d'ouvriers y aient été employés cette année, avancent cependant de maniere à faire espérer d'en voir bientôt l'effet. L'enceinte de balustres qui doit border les fossés & terminer la place, est presqu'entièrement formée. Le second corps de bâtiment qui fait l'encognure de la rue Royale, du côté des Tuilleries est poussé au premier étage. Les guérites qui marquent les coins de la place, sont sculptées & prêtes à recevoir les trophées qui doivent leur servir de couronnement. On travaille aussi vivement à l'exploitation des vieux bois du cours, à la place desquels il sera fait une plantation réguliere. Lorsque ces parties seront faites & le quai continué, cet emplacement qui est pendant l'été un des plus fréquentés de la ville, & qui n'étoit qu'un lieu désagréable & fangeux, sera une des plus riantes places qu'on ait encore vues.

Musique.

SAMEDI, 3 d'Octobre, veille de S. François, on entendra le célèbre M. d'Aquin toucher les premières vêpres à trois heures, sur l'excellent orgue des grands cordeliers. Le lendemain, la messe à dix heures. M. l'abbé Maline y chantera un *Credo*, avec des accompagnements variés des différents jeux de l'orgue.

SPECTACLES.

Opéra.

MARDI dernier, 22 Septembre, on a donné sur ce théâtre la première représentation de la reprise de CAMILLE, *reine des Volsques*, tragédie lyrique dont les paroles sont de Danchet & la musique de Campra, & qui avoit paru pour la première fois en 1717. Le succès actuel de cette pièce est très-équivoque. Ce que nous avons pu recueillir des voix de ceux qui fréquentent ce spectacle, nous autorise à dire que le premier acte est très-beau, le second assez gai, & le reste languissant ; mais ce défaut peut être attribué au sujet qui est si triste par lui même, qu'il peut avoir fait sur les auditeurs une impression peu favorable à la pièce, peut-être aussi doit-on s'en prendre à la manière dont il est traité. Les fêtes du premier acte ont beaucoup plu, ainsi que la loure du troisième.

Les symphonies qui sont, dit-on, de M. le Breton, ont été applaudies.

Nous n'entrerons pas dans un plus grand détail sur une pièce déja connue & de laquelle on pourra voir dans le mercure de France un extrait circonstancié jusques dans les plus petites particularités.

Comédie Italienne.

Le Jeudi, 24 Septembre, on a donné la première représentation de *Mazet*, sujet trop connu par le conte du célèbre Boccace, & trop bien suivi par l'auteur des paroles de ce drame, pour exiger un extrait de la conduite de cette pièce. Les paroles sont de M. Anséaume, ci-devant attaché au spectacle de l'*opéra comique*, aujourd'hui attaché au théâtre *Italien*. La décence est observée dans ce poëme aussi bien qu'il a été possible : le public sévère dit qu'on auroit pû retrancher quelques expressions, qui, trop répétées, présentent des tableaux trop licencieux ; le public indulgent soutient qu'on peut, & le sexe même, entendre cette intrigue sans rougir ; le public neutre ne dit rien. On trouve le premier acte chaud, plein d'action & bien écrit : le second paroît moins intéressant : cela fait sans doute l'éloge du sieur Cailleau qui chante moins dans cet acte que dans le précédent. Presque tous les rôles y sont rendus avec beaucoup d'intelligence de la part des sujets qui s'en sont chargés : un peu plus d'ensemble satisfera tout le monde. La musique de *Mazet* est de M. Duny ; ce charmant auteur du *Peintre amoureux de son modèle*. En général, tous les morceaux ontfait plaisir, quoique la plûpart ne soient que des petits riens qui tiennent plus aux

vaudevilles qu'à tout autre genre; mais en particulier on admire tout le chant du premier acte. Voilà le jugement impartial que nous en rendons, comme fidèle écho du public.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

PANÉGYRIQUE DE S. LOUIS, ROI DE FRANCE, *prononcé dans l'église des prêtres de l'oratoire, le 25 Août 1761, devant MM. des académies des belles-lettres, & des sciences. Par M.* Bourlet de Vauxcelles, *de la maison & société de Sorbonne. A Paris, chez la veuve de* Bernard Brunet, *imprimeur de l'académie Françoise, grand'salle du palais.* 1761.

In gentibus multis, non erat rex similis ei. Ces paroles tirées du livre d'Esdras, sont appliquées à S. Louis par son panégyriste qui, dans le discours que nous annonçons, nous représente par-tout le prince dont il fait l'éloge comme ayant surpassé tous les monarques ses contemporains, en grandeur & en religion; ce qui justifie le choix du texte de son discours. Une citation fera mieux connoître le caractère de l'éloquence de notre orateur, que tout ce que nous en pourrions dire. Voyons donc de quels traits il peint son héros dans les plus beaux moments de sa vie, dans ce temps où pouvant aspirer à la plus haute gloire des conquérants, il eut la magnanimité de lui préférer la réputation d'un roi juste....

» Le nom de S. Louis ne réveille ni la haine, ni cette » détestable admiration qui est le fruit des entreprises » hardies. On ne vit point une nation se réjouir & une » autre pleurer au récit de ses grandes qualités. Ecou» tez; cet éloge est rare, inoui, incroyable, sans dou» te, pour ceux qui aiment à resserrer les bornes de » la vertu. On ne compta point les provinces qu'il » avoit conquises, mais celles qu'il avoit restituées. » A dieu ne plaise que j'examine ce que l'ambition lui

» conseilloit, ce que lui permettoit une équité moins
» délicate envers le roi d'Angleterre, à qui il fit cette
» étonnante restitution. J'aime mieux me représenter la
» surprise de l'Europe, lorsque l'on entendit parler
» d'une politique si nouvelle, que l'on vit un roi re-
» chercher les droits de ses ancêtres, & creuser lui-
» même jusques dans les fondements de son trône, au
» lieu de sapper sourdement ceux de ses voisins, ou
» de les attaquer à force ouverte. Peut-être quelques
» princes se sentirent incapables d'imiter Louis; mais
» sans doute il ne fut dans ce moment aucun peuple
» qui ne desirât de l'avoir pour roi.

» Qu'il fût bien dédommagé des conquêtes par l'ad-
» miration, le respect, l'amour de tout l'univers!
» Voyez *son trône établi*, en quelque sorte, sur les
» *trônes des autres princes*, dont il devient le juge &
» le conciliateur. Voyez Rome & Frédéric, l'Angle-
» terre & son monarque, la Flandre & les deux fa-
» milles qui en disputoient la souveraineté, apporter
» leurs différends à ses pieds. Voyez ce tyran de l'A-
» sie, ce vieux de la Montagne, qui se vantoit de
» porter en sa main la mort des rois, trembler qu'on
» n'ait exécuté ses ordres pour la mort de Louis, &
» se hâter de faire arrêter ses assassins. Voyez sur-tout
» aux premières allarmes de sa maladie, la désolation
» de la France; chacun semble redemander un pere,
» un frere, un ami. Telle fut la douleur de l'Egypte,
» lorsque l'ange exterminateur frappa les premiers nés.
» Tels on entendit dans Rama les hurlements de Rachel
» pleurant ses fils. Tels aussi de nos jours.... François,
» que vous êtes heureux d'avoir eu plusieurs rois di-
» gnes d'un si tendre amour! » Ce morceau nous pa-
roît faire un honneur égal au héros & à l'orateur.

INSTRUCTION MILITAIRE DU ROI DE PRUSSE A SES GÉNÉRAUX, *traduite de l'Allemand par M. Faesch, lieutenant-colonel dans les troupes Saxones*, avec 13 plan-

ches gravées en taille-douce. *Se trouve à Paris*, chez Cellot, *rue Dauphine*, 1761.

Cet ouvrage est, par sa nature, peu susceptible d'extrait; il seroit même d'autant plus difficile d'en donner un précis, que l'on peut le regarder lui-même comme un abrégé; l'auteur n'étant entré dans aucun de ces détails secondaires sur lesquels s'appésantissent les esprits communs & dont l'homme de génie néglige de parler, parcequ'il lui suffit d'avoir établi les principes & posé les axiômes.

Nous nous contenterons donc de dire que c'est ici une nouvelle édition de la traduction de M. Faesch, mais bien supérieure à celle qui a été imprimée à Francfort, en ce qu'elle est enrichie de plusieurs notes très-instructives & de quelques réflexions préliminaires sur la guerre, qui sont d'autant plus précieuses qu'il est plus rare de trouver unies à un égal dégré dans les militaires & la plus haute valeur & la douce philantropie qui fait gémir le sage sur les suites funestes de cette vertu guerrière.

CEUX qui voudroint faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard: autrement ils seront retardés de huit jours.

ON souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 40.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 5 Octobre.

SCIENCES.

Botanique.

LES travaux ordonnés au nouveau Trianon pour l'aggrandissement du jardin des plantes du roi, seront achevés dans peu, la clôture est presque entièrement faite, une partie des treillages est posée; le terrein est nivellé; il n'y a plus qu'à détruire la clôture qui sépare l'ancien jardin du nouveau terrein & à reposer la perspective. Le plan de distribution est formé, &

d'après ce plan, chaque plante aura la juste étendue de terrein qu'elle exige & les 4000 plantes qui forment la collection de ce jardin, pourront être cultivées & démontrées sans confusion.

Méchanique.

M. Loriot, ingénieur-méchanicien, aux talents & au génie duquel nous avons souvent eu occasion de rendre hommage, a présenté depuis peu à l'académie royale des sciences plusieurs machines de sa composition qui toutes, outre l'utilité particulière dont elles sont, relativement à leur objet, ont encore une utilité générale qui influe sur toute la société, en ce qu'en simplifiant les travaux qu'elle exige, elles épargnent le nombre des hommes qu'il y falloit employer. Ces machines ont été approuvées par la sçavante compagnie au jugement de laquelle M. Loriot les a soumises, & c'est ce qui nous fait penser que nos lecteurs en verront avec plaisir une description détaillée. On pourra compter sur l'exactitude de cette description. C'est celle que l'académie elle-même a joint aux certificats qu'elle a donnés à M. Loriot.

La première est une machine destinée à casser le minéral dans les mines de plomb; elle produit son effet au moyen d'un certain nombre de marteaux disposés circulairement, & que deux hommes font lever alternativement en tournant un levier. Ces marteaux, en tombant, frappent sur des enclumes placées aussi circulairement; mais sur des plans successivement plus bas; en-

ſorte que l'eau étant lâchée du point le plus haut de cette machine, elle coule & entraîne avec elle les différents morceaux de minéral ſucceſſivement ſous ces marteaux juſqu'au point le plus bas.

Mais pour ſe former une idée de cette machine & de la maniere dont elle exécute cette opération ; il faut ſe figurer un ſolide de maçonnerie formé en cercle & dont la ſuperficie repréſentant un eſcalier circulaire ſans les marches, ſoit plus élevée à un point de circonférence & aille toujours en baiſſant, juſqu'à ce qu'après le tour entier, le point le plus bas ſe trouve immédiatement auprès du point le plus élevé. Dans la machine exécutée au Pontpéan, cette différence de hauteur eſt de 15 pouces. Il faut ſe repréſenter enſuite que le contour de ce ſolide eſt garni en dehors de planches formant un rebord de 7 à 8 pouces d'élévation & qui ſuit exactement les différences de niveau du ſolide, dont nous avons parlé, & qu'en dedans eſt auſſi un autre rebord circulaire ; mais élevé de 4 pouces ſeulement & diſtant du premier, uniquement de l'intervalle néceſſaire, pour que les marteaux aient la liberté d'y jouer, ſans cependant que les morceaux du minéral puiſſent ſe dérober à leurs coups. Par ce que nous venons d'expoſer, on conçoit que l'eſpace entre ces rebords, forme une eſpèce d'auget, dans lequel l'eau doit couler, comme nous avons dit du point le plus élevé, juſqu'au point le plus bas, & en coulant, entraîner avec elle les matières qu'elle rencontre. Les enclumes de fer ſont placées dans

cet auget. Dans la machine du Pontpéan, il y en a 37 & autant de marteaux.

Pour que l'ajustement de ces marteaux soit simple & commode, & que leur mouvement ne s'en fasse cependant pas avec moins de liberté, il y a à un pied de distance du centre, un rebord circulaire de fer qui s'élève d'une petite hauteur. Ce rebord a autant d'entailles qu'il y a de marteaux : c'est dans ces entailles que porte la partie du marteau autour de laquelle doit se faire son mouvement. Le manche ou la queue du marteau est d'une pièce avec le marteau même, & cette queue qui est posée de champ a une entaille angulaire à une certaine distance de son extrémité. Cette partie de marteau entrant dans l'entaille qui est au rebord, dont nous avons parlé, le marteau peut s'élever & se baisser ; mais sans pouvoir avoir de jeu ni en avant ni en arrière ni de côté. Et par cet ajustement, on voit qu'il tourne comme sur un coûteau, le coûteau étant représenté par le rebord entaillé dont nous avons parlé, & le coussinet par l'entaille faite à la queue du marteau. Pour faire élever ces marteaux, il y a une espèce de chapeau qui tourne autour d'un arbre fixé au centre de la machine. Ce chapeau porte en-dessous trois dents, ou espèces de plans inclinés, qui passant successivement sur les queues de ces marteaux, les élèvent les uns après les autres. A ce chapeau est attaché le levier que les hommes tournent; les marteaux sont, comme il est facile de le supposer, de différentes pesanteurs, afin que leurs coups soit proportionnels à la grosseur & à la dureté des morceaux

de minéral qu'ils ont à briser. Dans la machine du Ponrpéan, ils pesent depuis 18 jusqu'à 49 livres, & ils ont un pied de chûte. Il faut encore ajouter à ce que nous venons de rapporter, qu'il y a de distance en distance à la circonférence du cercle de maçonnerie dont nous avons parlé, des tremies par lesquelles on sert du minéral de différente grosseur, selon les marteaux sous lesquels il doit passer ; que de plus il y a entre ces marteaux des séparations pour qu'il n'y ait pas trop d'inégalité entre les morceaux de minéral qu'ils doivent casser ; enfin qu'à chacune de ces séparations, la circonférence du cercle est ouverte pour laisser passer & les morceaux de minéral qui ont pu échapper aux marteaux, ou qui ne sont pas assez divisés, & le minéral qui ayant été cassé & brisé, est emporté par le filet d'eau qui coule incessamment du haut de la machine jusqu'en bas, le tout est reçu sur une grille dont les troux sont assez fins, pour ne laisser passer que l'eau & le minéral bien divisé, qui des différentes séparations vont se rendre également dans le même tuyau ; les parties qui ne peuvent pas passer restant sur la grille pour être rapportées de nouveau sous les marteaux. Nous devons dire encore que du rebord extérieur formé de planches, dont il a été question plus haut, part un autre rebord, qui s'avance de toutes parts vers l'intérieur de la machine en forme de berceau, afin que le minéral qui peut rejaillir en l'air par l'action des marteaux, ne soit pas perdu étant continuellement rejetté dans l'auget par le berceau dont nous venons de parler.

D'après cette description, il est facile maintenant de se former une idée de la façon dont cette machine agit & de ses avantages. Car elle paroît devoir remplir pleinement le but qu'on doit se proposer dans une machine de cette espèce, qui est de briser promptement les matières, de séparer les unes des autres celles qui ne sont pas d'une égale finesse; enfin de distribuer la force, de façon qu'elle soit toujours proportionnelle à la résistance des morceaux de minéral qu'il faut casser. Pour peu qu'on se rappelle la manière dont cette opération s'exécute dans la casserie des mines de plomb, ces avantages deviendront encore plus sensibles. On sçait que ce sont des hommes ou des femmes qui en sont chargés, assis devant une grande table bordée d'enclumes, ils ont devant eux un tas de minéral, dont ils prennent des morceaux qu'ils cassent avec un marteau pesant 4 à 5 livres, ensuite de quoi ils le font tomber dans une caisse qui est à leurs pieds, on voit de simple vue & sans entrer dans aucun détail, que cette opération doit se faire très-lentement, & de plus qu'il doit y avoir une partie assez considérable du minéral perdu & même du plus fin, ce minéral s'élevant en l'air par les coups des marteaux. Or, cet effet n'arrive point dans la casserie de M. Loriot, le minéral étant cassé dans l'eau qui en retient toutes les parties les plus subtiles qui pourroient s'échapper.

La seconde machine est un modèle en petit d'une machine pour tirer parti du flux & reflux de la mer pour élever des fardeaux. On peut

eſtimer que le flux dans la Manche & ſur les côtes de Bretagne & de Gaſcogne, monte dans les marées communes aux environs de 8 à 9 pieds. Cette quantité varie ſelon les tems & ſelon les lieux, les marées de pleine lune ſont plus fortes; celles des quadratures, moindres; enfin, ſur les côtes de Bretagne, depuis Breſt juſqu'à S. Malo, elles ſont beaucoup plus conſidérables, & vont quelquefois juſqu'à 25 ou 30 pieds. Mais ici il n'eſt queſtion que de l'effet en général, la machine devant être conſtruite en conſéquence des hauteurs auxquelles s'élèvent les marées dans les lieux où on l'établira.

L'eau s'élevant & s'abaiſſant ainſi & pouvant par là élever les fardeaux les plus conſidérables, cette action devient une force motrice très-puiſſante, dont on peut faire uſage dans pluſieurs occaſions. Si l'on ſuppoſe donc un radeau, ou un petit bâtiment conſtruit de façon qu'il porte une grue qui ait à ſon extrémité inférieure une roue d'un certain diametre avec ſon treuil, on voit clairement que ſi ce treuil eſt enveloppé d'une corde dont l'extrémité ſoit fixée en en bas ou au fond de l'eau, lorſque cet équipage ſera élevé par la marée, l'intervalle entre ce treuil & le point fixe, augmentant à chaque inſtant, il en réſultera un effort qui fera tourner le treuil, & par conſéquent en même-tems la roue qui lui eſt concentrique. Ainſi en ſuppoſant, par exemple, que le diametre de cette roue ſoit à celui du treuil comme 8 à 1, il eſt clair que dans une marée de huit pieds, on pourra élever un far-

d'eau à la hauteur de 64 pieds; & comme le temps de la marée montante est de cinq heures & demie ou environ, on pourra dans la moitié du temps, ou en deux heures trois quarts, l'élever de 32 pieds. On parviendra, en supposant que tout soit renversé, c'est-à-dire, que le point fixe soit situé au-dessus du bâtiment, & que la corde soit enveloppée autour du treuil en sens contraire. Il y auroit beaucoup de réflexions à faire sur les différentes choses auxquelles il faudroit avoir égard dans la disposition & la construction de ce bâtiment; mais comme elles ne pourroient être utiles qu'autant que nous en ferions l'application à quelque cas particulier, & qu'il n'est ici question que du projet de M. Loriot, de tirer parti du flux & reflux, nous nous contenterons de dire que ce moyen qu'il propose nous paroît avantageux en général, qu'on pourra l'employer avec succès toutes les fois qu'on aura besoin d'une grande force & de peu de vîtesse, comme pour mâter des vaisseaux, ou faire d'autres manœuvres de cette espèce, mais qu'il n'en seroit pas de même pour décharger les vaisseaux à cause de la lenteur de son action, à moins que ce ne fût dans quelques cas particuliers, enfin, qu'on pourra en faire des applications utiles à différentes machines, sur les côtes & dans les endroits où il y a flux & reflux. Au reste, l'idée d'employer l'action du flux & reflux n'est pas absolument nouvelle, on a déja employé l'action de la marée montante à vaincre des obstacles, ou à produire des effets analogues; mais ce que nous

pouvons assurer ; c'est qu'il n'est point venu à notre connoissance que jusqu'ici on ait publié aucune application de cette action, pour élever des fardeaux de la maniere que M. Loriot le propose.

ARTS.

Peinture.

Le Samedi, 26 Octobre, l'académie de peinture a agréé M. Baudoüin, peintre en miniature; il ne manquoit à cet habile artiste, déja connu par d'excellents morceaux, que d'être décoré du titre de peintre du roi. La compagnie dans laquelle il vient d'être admis, a rendu justice à son mérite de la maniere la plus flatteuse, & pour mettre le public à portée d'applaudir avec elle aux talents du nouvel académicien, elle a voulu qu'il exposât au sallon les différents morceaux sur lesquels il venoit d'être agréé, & dont nous allons rendre compte.

Un portrait de M. de Voyer : il est représenté en pied, en habit militaire, prêt à monter à cheval. Il y a beaucoup de vérité & de couleur dans ce morceau, dans lequel on admire, ainsi que dans un portrait de madame Baudoüin, la légereté de la touche, la ressemblance & la correction du dessein. Un tableau représentant *Céphale & Procris* : ce morceau est peint largement & dans le ton le plus vrai. Les der-

nieres teintes de la figure de Procris sont sçavantes, le coloris en est gracieux & fait une belle opposition avec la figure de Céphale qui est bien pensée & bien rendue. En un mot, l'expression, le dessein & la composition ont également satisfait l'académie. Si ce tableau porte l'empreinte de la douleur, celui qui suit respire le plaisir & la volupté. Le sujet en est *Loth enivré par ses filles*. La composition en est adroite & décente autant que gaie & pleine de chaleur. La tête du bonhomme est très-belle, l'attitude est vraie & simple, la figure des deux filles est très-piquante.

Les autres morceaux de M. Baudoüin ne sont pas moins intéressants, mais les bornes de cette feuille ne nous permettent de nous arrêter que sur le *Britannicus*. On trouve dans cette composition, que l'auteur ne donne que comme une esquisse, le germe d'un beau & pathétique tableau d'histoire. Tous les connoisseurs qui l'ont vu ont été frappés de son effet. Attitudes, habillements, caractères de têtes, intérêt des spectateurs, beau fond d'architecture, bonne couleur; voilà ce que tout le monde y loue, & ce qui prouve que M. Baudoüin ne se borne point aux petits sujets qui sont ordinairement l'objet de la miniature, mais qu'il sçait s'élever aux genres les plus relevés & y laisser des traces de son génie.

Architecture-Sculpture.

Suite de la description des différents morceaux exposés au Louvre par M. de Wailly.

LA colonne de marbre factice ornée de plomb doré, est faite pour servir de modèle à une colonne de porphyre qui sera enrichie d'autres marbres & de bronzes dorés d'or moulu, & servira de support à un vase antique de porphyre aussi précieux par sa forme que par la grandeur de son diametre, Cette colonne qui doit orner la magnifique gallerie de M. le marquis de Voyer, n'ayant qu'un pied de diametre, il a été fort difficile de l'arranger pour supporter le vase qui en a deux, & qui seroit devenu trop fort si la colonne eût resté telle qu'elle étoit : on y a remédié en y ajoutant de chaque côté deux termes engainés qui accôtent la colonne, ne font qu'un seul corps avec elle, & forment à l'œil une masse qui soutient mieux le vase.

Les têtes de femmes sont traitées dans un style fin, ce qui se fait bien sentir par l'opposition des têtes de satyres d'où partent des cornes qui vont rejoindre le centre des volutes.

On a ajusté le vase & les différents ornements de la colonne, de maniere qu'elle présentât une masse plus large dans un sens que dans l'autre, ce qui la rend plus propre à être placée contre un mur.

Au reste, on a tâché de mettre le plus d'accord qu'il a été possible dans le choix des mar-

bres, afin que les parties étant moins divisées par la couleur, l'objet en parût plus grand.

Les connoisseurs trouvent que le meuble qui y a été apporté ces jours derniers, est traité dans le meilleur goût de Boule. Ce meuble a été exécuté par le sieur Garnier, ébéniste, *rue neuve des petits-Champs*, *vis-à-vis le trésor royal*, & la maniere dont l'exécution en est traitée, la précision avec laquelle il est fait, le rendent très-supérieur à celui qui a été exposé précédemment & dont nous avons déja parlé.

Gravure.

On trouve chez le sieur Joullain, *quai de la Mégisserie, à la ville de Rome*, deux cahiers de six feuilles chacun, représentant divers sujets gravés d'après les figures exécutées en porcelaine à la manufacture royale de France, composés jusqu'en 1757 par M. Boucher; on se propose de continuer la suite composée par M. Falconet qui depuis a été chargé de cette partie de la manufacture.

On s'est appliqué à rendre avec soin ces agréables morceaux & à suivre exactement les modèles qui sont entre les mains de tout le monde, & on ne négligera rien pour satisfaire le public à cet égard. Ces figures sont dessinées par M. Falconet fils, & gravées par J. F. Tardieu, & autres bons graveurs. Prix 1 liv. 10 s. chaque cahier.

Musique.

M. de Burgarre, connu par l'académie de musique qui se tient chez lui, avoit discontinué ses exercices pendant la belle saison, temps auquel la plûpart des amateurs se trouvent hors de Paris. Il va les recommencer, à compter du 4 de ce mois. La théorie & le goût du chant sont les objets qu'il se propose d'enseigner dans ces cours. Il donnera aussi à l'ordinaire chaque semaine un concert pour exercer ses élèves & les former par un exercice public, seul propre à exciter pami eux l'émulation. Sa demeure est toujours *rue des Déchargeurs, à l'ancienne poste.*

Le Bouquet de Louison, ou *la Sérénade du village*, opéra comique. Prix 24 sols, avec les airs.

Premier recueil de chansons & ariettes, avec accompagnement de violon; par Mongenot. *Aux adresses ordinaires.*

SPECTACLES.

Opéra comique.

Au milieu des applaudissements qu'attirent le *Maréchal* & *On ne s'avise jamais de tout*, ce spectacle vient d'éprouver un petit échec. Le

Lundi, 28 Septembre, on y donna la premiere représentation du *Tonnelier*, pièce dont on ne connoît point l'auteur, ou les auteurs; quoique le sieur Audinot, acteur de ce théâtre, s'en soit laissé nommer le pere putatif. Le décousu de ce poëme, la mauvaise diction n'ont pu se sauver à l'abri de quelques morceaux de musique fort bien faits. Le total n'a point plu, & elle a été retirée. Le sujet du *Tonnelier* étoit le même que celui du *Cuvier*, conte de la Fontaine. Tout auteur n'est pas fait pour parodier ce poëte inimitable, & pour un *Blaise*, un *Jardinier*, & un *On ne s'avise jamais de tout*, il est à craindre qu'on ne trouve une centaine de *Tonnelier*.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ÉLOGE HISTORIQUE DE M. LE DUC DE BOURGOGNE. A Paris, *de l'imprimerie royale*. 1761.

Les regrets de la France à la mort de M. le duc de Bourgogne, regrets fondés sur les belles espérances que ses heureuses dispositions donnoient lieu de former, ont mieux fait son éloge que tous les panégyriques dont nos chaires ont retenti & que l'ouvrage que nous annonçons. On y trouvera, rassemblés, les traits échappés à ce jeune prince, par lesquels on peut juger de son caractère & de la grandeur de la perte que la nation a faite.

Cet éloge est orné d'un portrait de M. le duc de Bourgogne, & de vignettes & fleurons d'un dessein & d'une gravure admirables.

LE GENTILHOMME CULTIVATEUR, *ou corps complet d'agriculture, tiré de l'Anglois, &c.* Par M. Dupuy

Demportes. *Tom. I. A Paris, chez* Simon, *rue de la Harpe*, & *à Bordeaux, chez* Chapuis l'aîné. 1761.

Le titre de cet ouvrage dit ce que c'est. Il est question dans ce premier volume du sol en général, de la manière de le connoître par sa situation, par sa surface, par ses productions ordinaires & par la vigueur ou la foiblesse des arbres; des différentes sortes de sol; des terreins de terre glaise en général, des sols de terre glaise rouge pour le labourage, pour le paturage, pour les arbres; des sols de terre glaise jaune, relativement aux trois mêmes objets; du sol de terre glaise blanche, du sol de terre glaise noire, des sols argilleux, des sols sablonneux, des sols graveleux & pierreux, des sols crayonneux, & enfin de la terre molle. C'est aux physiciens & aux cultivateurs éclairés à juger du mérite des indications relatives à ces différents objets. Nous nous contenterons de dire que, vu la bonté des sources dans lesquelles l'auteur a puisé, il doit s'y trouver d'excellentes choses.

Ces indications sont précédées de trois chapitres contenant principalement quelques moyens d'encourager l'agriculture, & des observations sur l'estimation des terres, selon leur valeur intrinséque. Ces trois chapitres renferment de bonnes choses; mais on y trouve aussi des vues outrées & qui, nous osons le dire, semblent s'éloigner du vœu de la nature. Par exemple, après avoir proposé de renverser les lieux destinés à renfermer les victimes du libertinage, & de donner les femmes qui les peuplent, pour épouses aux soldats licentiés, on remarque que la tendresse mutuelle n'est pas une chose si nécessaire à la propagation, & l'on finit en disant: *Au reste, pensez-vous qu'un soldat qui a obéi long-temps à des généraux, ne sçaura pas commander à une femme, & la contenir dans les devoirs du mariage? Le bâton n'a-t-il pas en Russie une vertu prolifique?* On propose encore de tirer des maisons de force ceux qui y sont renfermés & d'en donner à chaque soldat le nombre qu'il en demandera suivant la quantité

de terrein qu'il voudra mettre en valeur. L'emploi, peut-être bon en lui-même, de cette portion d'hommes, pourroit avoir dans sa forme de bien funestes conséquences. Quant à ce que dit l'auteur, au sujet des vieillards retirés à l'hôpital, avec les débris de leur fortune, *qu'il s'en rapporte à l'œconomie des administrateurs & qu'elle filera si fin le fil de leur vie qu'il se cassera bientôt*, si c'est une satyre, elle ne peut être plus frappante ; si ce n'est pas simplement une satyre, la plume nous tombe des mains.

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard : autrement ils seront retardés de huit jours.

ON souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 41.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 12 Octobre.

SCIENCES.

Histoire Métallique.

LES antiquaires ont une belle occasion d'enrichir leurs cabinets, & d'y joindre ce qui leur manque en se réunissant pour l'acquisition du cabinet de M Kupfer, conseiller du conseil de Berne. Cette précieuse collection contient vingt belles antiques d'or, cinq cent vingt-quatre d'argent, & huit cent soixante-onze de bronze, outre un grand nombre de médailles modernes, parmi lesquelles il s'en trouve douze d'or.

Histoire naturelle.

De toutes les parties qui composent l'étude de l'histoire naturelle, celle des productions marines n'est ni la moins variée, ni la moins curieuse. M. Duhameau, greffier du conseil souverain de Saint-Domingue, curieux sur cet objet, a ramassé tout ce que les mers d'Amérique offrent de rare dans cette partie de la nature. Il a rassemblé sept cent soixante caisses de coquillages, tous différens ; & cette collection nombreuse présente une prodigieuse quantité d'objets nouveaux qui ne sont point dans nos coquilliers. C'est une richesse qui passera sans doute bientôt dans notre continent, & qui sans doute exercera la plume des amateurs, à qui d'avance nous en annonçons la description.

Méchanique.

Suite de la description des machines présentées à l'académie des sciences par M. Loriot.

La troisième machine est une espèce de bascule destinée à servir de grue dans les ports, pour tirer les balots des vaisseaux, & pouvoir en même-temps les peser.

Pour remplir ce double objet, elle est construite de la manière suivante :

Un grand levier semblable en tout au fléau d'une balance, excepté qu'au lieu de coûteaux, il a des tourillons, est porté & se meut sur une

espèce de mât de la hauteur nécessaire. Ce levier porte à l'une de ses extrémités un poids qui y est suspendu par une verge de fer ou une corde d'une longueur déterminée, & qui est plus lourd que tous les fardeaux qu'on doit lever, afin de diminuer l'action de ce poids sur le bout de la bascule, auquel il est attaché, pour qu'on puisse incliner à volonté l'autre bout pour le charger des balots qu'on veut tirer du vaisseau ; ce poids est tiré par une corde qui l'éloignant continuellement de la verticale, diminue en conséquence son action sur la bascule. Pour que cette corde puisse être tirée avec facilité, elle s'enveloppe sur l'arbre d'une roue, fixé immédiatement au-dessous du centre de mouvement du levier, & cette roue est mue par une chaîne ou une corde qui part de sa circonférence pour aller s'envelopper autour d'un treuil situé horizontalement au bas de la machine. Par cet exposé, on conçoit que des hommes tournant ce treuil, feront tourner la roue & en conséquence son arbre sur lequel la corde qui tient le poids s'enveloppe, & ainsi qu'ils éleveront ce poids, c'est-à-dire, qu'ils diminueront de plus en plus son action sur la bascule, tellement qu'ils pourront le réduire à rien ou à très-peu de chose; mais comme la force avec laquelle ce poids tire la corde n'est pas uniforme, que d'abord, sçavoir, lorsqu'il est peu éloigné de la verticale, elle est très petite, qu'elle va ensuite en augmentant ; M. Loriot a pratiqué sur la roue dont nous venons de parler des hélices, comme à une fusée de montre, dont la hauteur seroit très-petite, afin que

le levier par lequel le treuil tend à la faire tourner, soit toujours proportionnée à l'action du poids. On comprend maintenant comment par cette construction, la bascule peut élever des fardeaux, car supposant le poids fort éloigné de la verticale, & par conséquent agissant peu ou point sur le bout de la bascule auquel il tient, on pourra charger l'autre bout des balots qu'on veut élever, & tournant ensuite le treuil, le poids en descendant entraînera la bascule & élevera successivement ces balots, car il faut se souvenir que ce poids doit être plus lourd que tous les fardeaux qu'on veut élever. Or, de cette manière de les élever, s'ensuit une façon commode de les peser. En effet, il est évident que lorsque la bascule sera horisontale, l'action du poids sera égale à la pesanteur des fardeaux suspendus à l'autre extrémité de la bascule. Pour connoître cette pesanteur, il suffira donc de connoître cette action du poids, dans cette situation, & c'est ce qui n'est pas difficile, car si l'on suppose que le point par-dessus lequel passe constamment la corde qui l'écarte de la verticale, réponde exactement au centre de mouvement de la bascule, la pesanteur absolue du poids ou son action dans la verticale sera à son action dans toutes les autres positions, comme le rayon de la bascule est au rayon déterminé par la verticale qui passe par le centre de gravité de ce poids dans toutes ces positions. Cette proportion donne donc la facilité de former une échelle ou une graduation comme dans une romaine, par laquelle on reconnoîtra à la sim-

ple inſpection la peſanteur des fardeaux qu'on élève lorſque la baſcule ſera horizontale, ſituation facile à reconnoître au moyen d'un index que porte la baſcule & qui répond en bas exactement ſur une pointe lorſqu'elle eſt de niveau. La manière dont M. Loriot établit ſa graduation conſiſte en ceci : il place au bout de la baſcule qui porte le poids, un quart de cercle, dont le centre répond exactement à l'extrémité de cette baſe, & dont un des côtés eſt parallèle à l'horiſon, & l'autre perpendiculaire; & ſur ce quart de cercle, il marque depuis la verticale les peſanteurs reſpectives du poids établi d'après la proportion que nous venons de rapporter, de ſorte que lorſque la corde par laquelle il eſt ſuſpendu, touche une de ces diviſions, cette diviſion indique la peſanteur du fardeau ſuſpendu à l'autre extrémité; mais il eſt important de remarquer que cette diviſion ne peut être exacte qu'autant que, comme nous venons de le dire, le point par-deſſus lequel paſſe la corde qui tire le poids de la verticale, eſt toujours le même, car s'il varie, la proportion dont nous avons parlé n'a plus lieu, comme il eſt facile de le démontrer; de ſorte que dans un cas les diviſions du quart de cercle marqueroient un poids plus grand que celui des fardeaux, dans d'autres un poids plus petit, c'eſt pourquoi il eſt néceſſaire que cette corde avant de s'envelopper ſur l'arbre de la roue par laquelle elle eſt tirée, paſſe ſur un rouleau fort petit qui réponde au centre de mouvement de la baſcule; car par là le point de traction de cette corde, ſera toujours le même;

étant inutile que l'axe de cette roue réponde au centre de la bascule comme dans le modèle de M. Loriot, cette roue pouvant être également bien placée dans toute autre position. D'après les principes sur lesquels cette machine est construite, & que nous venons d'exposer, nous croyons qu'étant exécutée avec la précision & les soins convenables, elle peut servir au double emploi auquel l'auteur l'a destinée, d'autant plus avantageusement, qu'elle épargne une main-d'œuvre assez considérable & des frais de transport dans la plûpart des villes de commerce.

Il y a quelques années que M. Loriot présenta à l'académie une grue à laquelle il y avoit une méchanique adaptée pour modérer l'action du poids & empêcher que si la corde venoit à casser, les ouvriers ne fussent estropiés par le mouvement rapide de la roue. Nous dîmes dans le temps que cette idée n'étoit pas nouvelle, qu'elle avoit déja été mise en pratique en Angleterre; dans la nouvelle grue qu'il a présentée à l'académie, cet effet se fait d'une maniere plus simple & plus parfaite que dans la premiere dont nous venons de parler; pour y parvenir, il déplace la poulie par-dessus laquelle la corde passe avant d'arriver sur l'arbre de la roue, & il l'adapte à la queue d'un levier. L'autre bras de ce levier est tiré en en bas par un autre levier avec lequel il communique, & qui est lui-même entraîné par un poids dont il est chargé; ce dernier levier est placé de façon que lorsque ce poids a toute son action, il frotte sur la roue de la grue. Or, le jeu de ces différentes parties

consiste en ceci, que lorsque la corde est chargée d'un poids, son action sur la poulie suspend le second levier, de façon qu'il ne frotte point sur la roue; mais qu'aussi-tôt que le poids n'appuye plus, le levier dont nous venons de parler baisse, & frottant sur la roue, arrête son mouvement; pour que cet effet augmente d'une manière plus graduée, le poids qui fait descendre le second levier est mobile dessus, de façon qu'on peut l'avancer ou éloigner plus ou moins de son centre de mouvement. Ce moyen d'arrêter ou de modérer le mouvement de la roue, en excitant un frottement à sa circonférence, est un principe que M. Loriot applique encore aux roues des carrières pour éviter les accidents, cette application ne consiste qu'à rendre mobile verticalement l'un des montants sur lequel portent les tourillons de la roue, & à faire que ce montant presse sur le bras d'un levier de la première espèce qui s'avance par-dessous la roue, & dont l'autre bras est chargé d'un poids considérable. Il arrive de là que lorsque la roue est chargée du poids qu'elle doit monter, elle fait appuyer le montant sur ce bras de levier, le fait baisser en soutenant l'effort du poids dont est chargé l'autre bras, & que si la corde se cassoit, & qu'ainsi la roue ne fût plus chargée de ce poids, l'action de celui qui tend à faire monter le levier ayant lieu, ce levier viendroit frotter sur la circonférence de la roue, & arrêteroit son mouvement.

La sixième machine est un gruau pour placer sur les édifices, pour y monter des pierres; la

tête de ces gruaux est ordinairement mobile pour pouvoir placer la pierre dans le lieu où elle est destinée ; mais comme l'arbre de la roue ne peut pas suivre le mouvement de la tête ; il arrive de là que l'on a de la peine à la diriger d'une maniere convenable ; pour remédier à cet inconvénient dans le gruau dont il est question, la roue est portée sur un chassis mobile, de façon qu'elle peut suivre tous les mouvements que l'on veut donner à la tête ; cependant comme un chassis de cette espèce ne laisseroit pas d'être lourd, nous croyons que cette disposition n'auroit pas de grands avantages.

Enfin les trois dernieres machines sont deux espèces de petits chariots ou équipages, l'un pour transporter les orangers, l'autre pour transporter les barriques dans les ports de mer & un treuil avec une chaîne sans fin ; cette chaîne est destinée pour les puits des mines, afin que les ouvriers ne soient chargés que du poids du minéral qu'ils ont à élever. Les deux petits chariots ont ceci d'avantageux, qu'il suffit d'élever un peu les orangers & les barriques pour les monter sur ces chariots, ce qui se fait d'une maniere commode sur laquelle il est inutile d'entrer dans le détail.

Il résulte de tout ce que nous venons de dire sur ces différentes machines présentées par M. Loriot, que sa machine à casser le minéral dans les mines de plomb, ne peut être qu'avantageuse & fort préférable aux moyens employés jusqu'ici. Que le moyen de tirer parti du flux & reflux, peut être appliqué dans plusieurs cas d'une maniere

très-utile, & qu'il mérite d'être plus connu. Que la bascule pour tirer les balots & les marchandises des vaisseaux, & les peser en même-tems, nous paroît pouvoir, étant bien exécutée, remplir avec l'exactitude requise, en pareil cas, ce double objet. Que la maniere de modérer ou d'arrêter le mouvement de la roue d'une grue, se fait d'une maniere assez simple & peut être utile dans beaucoup de cas. Que la manière d'arrêter le mouvement de la roüe des carrieres n'est pas moins utile. Enfin que les deux petits chariots pour transporter les orangers & les barriques, peuvent être d'un usage commode. Quant à la chaîne sans fin, son usage est trop sensible pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter; nous dirons seulement, que c'est un moyen dont on a déja fait usage dans plusieurs occasions. De tout ceci, MM. de Montiguy & le Roy, commissaires nommés par l'académie, concluent que les machines de M. Loriot méritent l'approbation de la compagnie & d'être insérées dans le recueil de ses machines, particulierement celle de la casserie, de la maniere de tirer parti du flux & reflux, & de la bascule à élever & peser les fardeaux.

Nous avons parlé dans plusieurs de nos feuilles des machines acoustiques du sieur Pelletier, machiniste des enfants de France, *rue Charlot au Marais*; & ceux qui les ont vues ont joint leurs suffrages au notre. Cependant, comme à cet égard on ne s'en fie guère qu'à soi-même, plusieurs personnes s'abstiennent d'aller au cabinet du sieur Pelletier, dans le doute où elles sont

qu'il ne mérite pas d'être vû. Pour se prêter à la façon de penser de ces personnes, le sieur Pelletier avertit que son cabinet sera ouvert tous les matins *gratis*; on pourra y aller examiner les pièces qui le composent, & après les avoir vues si l'on souhaite de les entendre jouer, on payera à l'ordinaire. Les personnes qui souhaiteront d'en voir une description plus détaillée que celle que nous avons donnée dans nos feuilles précédentes, n'ont qu'à l'envoyer chercher chez le sieur Pelletier qui la distribue aux curieux.

ARTS.

Peinture.

Nous avons vû chez M. de Marcenay, *quai de Conti, la première porte cochère après la rue de Guénégaud*, cinq tableaux qui méritent l'attention des amateurs.

Nous avons remarqué entr'autres deux petits tableaux de cabinet représentant l'un un panier de prunes de reine-claude, & l'autre une assiette de pêches, avec une cruche bouchée, & quelques autres ustensiles de table; ces morceaux peints sur fond clair, sont traités dans la plus grande vérité, & dignes de figurer à côté de ce que nous avons de meilleur en ce genre. M. de Marcenay s'est même essayé sur l'histoire, & vient de finir un morceau de sa composition qui représente *Saül avec la pythonisse évoquant l'om-*

bre de Samuël. Le peintre qui a placé ses deux personnages dans un antre, a sçu ménager une disposition qui rend bien son sujet sans présenter le spectre. Il a annoncé simplement le spectre par une lueur effrayante, devant laquelle les deux personnages reculent d'effroi. Tout dans ce tableau caractérise la frayeur, & il annonce chez l'auteur un talent de composition, qui ne demande qu'à être encouragé.

Gravure.

Il vient de paroître une estampe représentant la célèbre foire de Beaucaire. Le lieu de la scène est cette plaine au bord du Rhône, où sont placées les tentes & baraques des marchands forains. Les objets y sont rendus avec vérité & l'exécution en est bonne en général.

On la trouve chez le sieur Lempereur, graveur du roi, *rue de la Harpe*, & chez le sieur Basan, graveur, *rue du Battoir, au coin de la rue Mignon*. Prix 6 livres.

Musique.

Symphonies périodiques mises au jour par M. Venier, connu par un grand nombre de variations, corrigées par lui avec soin pour violon & clavessin. Prix 2 livres 8 s. Ces symphonies sont prises des meilleurs auteurs. Le choix est bien fait. Cette collection bien reçue des amateurs, est à la cinquième feuille, & se trouve chez le sieur le Menu, *rue du Roule, à la Clef d'or.*

Les effets de l'absence, cantatille de M. le Menu, Prix 1 livre 16 sols.

Le leçon d'amour. Prix 1 livre 4 sols.

Deux cantatilles de piété à l'usage des pensionnaires de couvent. *Les Charmes de la solitude*, & *la Reconnoissance*. Prix 2 livres 4 sols chacune.

Cantatilles, romances, ariettes de M. Piffet, avec accompagnement de guittare. Prix 1 livre 16 sols.

Recueil de chansons & ariettes nouvelles recueillies par la Chevardiere, chez lui, *rue du Roule*. Prix 3 livres.

Ariette de Camille, par M. Petit de l'académie de musique, gravée par Ceron. Prix, 1 livre 4 sols.

Symphonies à plusieurs instruments de Baek, Nº 6. Prix 2 livres 8 sols. Chez le sieur Venier, *rue S. Thomas, vis-à-vis le Château-d'eau.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

GRAMMAIRE FRANÇOISE PHILOSOPHIQUE *ou traité complet sur la physique, sur la métaphysique & sur la rhétorique du langage, &c.* Par M. d'Açarq. *A Genève*, & se trouve *à Paris, chez* Moreau, *rue Gallande*, & Lambert, *rue de la Comédie Françoise.*

La premiere partie de cet ouvrage parut l'année derniere, & le jugement que le public en a dû porter, nous dispense d'en rien dire. La nature même du sujet nous réduit au silence sur la seconde. Comment, en effet, donner, d'une maniere abrégée, une notion suffisante d'un livre où tout est notion & notion nécessaire? On ne peut guère qu'indiquer la marche de l'auteur, & c'est aussi à quoi nous nous bornerons. Il s'agit ici du Verbe. Sa nature, sa division, ses accidents, ses rapports au nom, le génie & le caractere de la langue Françoise, tels sont les objets sur lesquels roule le traité de M. d'Açarq. Chacune de ces choses amene des subdivisions, & chacune de ces subdivisions, qui toutes nous ont paru nécessaires, est traitée avec précision & avec clarté. Les idées les plus métaphysiques se corporifient, pour ainsi dire, entre ses mains & l'on se trouve tout d'un coup familiarisé avec les choses les plus nouvelles qu'il présente au point d'imaginer qu'on les connoissoit déja, ce qui est la preuve la plus évidente que cet auteur a rencontré la vérité,

LES VUES D'UN PATRIOTE. *A Avignon*, 1761.

De courtes réflexions sur la chûte de l'empire Romain, ouvrent cette brochure qui contient cent soixante-quatre pages. Ensuite viennent des considérations sur les causes qui ont contribué chez nous au dépérissement de l'agriculture, du commerce & de la population. L'auteur fait suivre ces considérations de l'exposition des moyens proposés pour procurer à l'état les ressources dont il a besoin, & pour mettre les peuples dans l'aisance convenable. La création & la levée d'un seul, général & unique impôt, proportionné aux facultés des sujets, aux besoins de l'état, & réparti *réellement & personnellement*, se trouve au nombre de ces moyens; on peut même regarder la discussion de tout ce qui a rapport à l'établissement & à la perception de cet impôt, comme l'objet principal de l'ouvrage, puisqu'il n'y est point question d'autre chose. L'auteur y adopte le fond des idées répandues dans la *dixme royale de M. de Vauban*, *la théorie de l'impôt*, *les mémoires de Boulainvilliers*, *&c.* mais il exige des modifications, attendu que les procédés proposés feroient retomber dans les abus que l'on veut éviter, comme il cherche à le prouver. Après avoir détruit, il édifie à son tour, fixe une nature d'imposition, détermine les moyens de la lever, donne la forme de régie, en calcule les frais, & toute déduction faite, trouve qu'il viendroit net dans les coffres du roi cinq cent vingt-neuf millions six cent trente-deux mille deux cent soixante-dix-neuf livres dix sols cinq deniers. L'objet des *vues de notre patriote* roule sur un objet si important que ce n'est qu'après le plus mûr examen qu'il peut être permis de porter un jugement sur la validité ou l'invalidité des raisons qui s'y trouvent alléguées, ainsi nous nous croyons dispensés de laisser voir quelle peut être là-dessus notre opinion.

LES IMPOSTURES INNOCENTES, *ou les opuscules de M.***. A Magdebourg*, & se trouve *à Paris*, chez les libraires qui ont les nouveautés. 1761.

Par *imposture innocente*, on entend ici l'action d'un auteur qui se couvrant du voile du Pseudonyme, donne ses propres ouvrages comme des traductions d'anciens écrivains. Le culte aveugle que les partisans outrés de l'antiquité, rendent à tout ce qui vient d'elle, a pu faire imaginer à des modernes, sages appréciateurs du mérite des divers temps, d'emprunter le masque antique pour jouir des avantages attachés au préjugé qu'ils ne pouvoient détruire; & de là tant de prétendues traductions du Grec, tant de romanciers imitateurs des Heliodore & des Longus, &c. Il faut l'avouer, il est peu de ces copistes qui méritent les regards des gens de goût; & pour un qui, comme l'auteur des opuscules que nous annonçons, sçait habilement employer le costume & les usages anciens à peindre les travers actuels, il en est mille dans les ouvrages desquels on ne trouve de Grec que les noms des personnages & le lieu de la scène. C'est en partie les défauts de ces faiseurs de *pastiches* qui ont engagé notre auteur à s'essayer dans leur genre, & il nous paroît qu'il a parfaitement réussi.

Les pièces différentes qui se trouvent dans le recueil dont il s'agit ici, sont connues depuis long-temps & il n'est point d'homme de lettres qui n'ait vu avec plaisir *Psaphion, ou la Courtisanne de Smyrne*, roman voluptueux, mais philosophique jusqu'à un certain point & semé de réflexions solides qu'on ne s'attendroit pas à trouver dans la vie d'une coquette.

Les Hommes de Prométhée ont été lus avec transport avant que la sublime Prosopopée de l'homme dans M-

de Buffon fût connue, & depuis, ils font encore plaisir, & nous ont rappellé les vers si connus d'Horace,

Non si priores Mæonius tenet
Sedes Homerus, Pindaricæ latent
. . . Camenæ.

L'histoire de *Cinnante* est un morceau où la passion de l'amour est peinte avec feu & vérité dans les situations les plus touchantes. Le roman de *Serpille & Lilla* est peut-être supérieur à ce que l'Italie a produit de plus gracieux dans le genre de la fable bocagere (*faccla boscarevoia*).

En un mot, on ne peut que sçavoir beaucoup de gré à l'auteur de cette agréable collection, d'avoir rassemblé dans un seul volume les pièces qui la composent.

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard: autrement ils seront retardés de huit jours.

ON souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

No 42.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 19 Octobre.

SCIENCES.

Academies.

L'ACADÉMIE royale de chirurgie a proposé la vétérance à MM. Ledran, Gervais, Chauvin, Bagieu, Jard, & Barbaut, qui étoient conseillers du commité; ce que ces MM. ont accepté, & le roi a confirmé les délibérations faites à ce sujet. Ensuite elle a élu, d'entre les adjoints, pour être conseillers, MM. Brasdor, à la place de M. Andouillé devenu vice-président; Duclos & Recolin, à la

place de MM. Souchay & Sorbiers, décédés; MM. Gourſaud, Dubertrand, Sus l'aîné, Pipelet l'aîné, Try & Dupouy, à la place des ſix vétérans; & le roi a confirmé toutes ces élections.

Géographie.

On vient de graver ſept cartes contenant le journal de la campagne de 1760, de l'armée de Broglie & de celle des alliés avec une carte des marches de ces armées. On y a joint une explication & un précis des faits. Ce petit cahier utile à tous ceux qui veulent être inſtruits des opérations militaires, ſe vend chez *Julien, à l'hôtel de Soubiſe.* Prix 3 livres.

Méchanique.

Machine pour laver le minéral.

Dans nos deux précédentes feuilles, nous avons donné la deſcription de neuf machines, relatives à pluſieurs objets utiles, inventées par M. Loriot & préſentées à l'académie des ſciences qui les a approuvées. Il nous reſte à faire connoître une autre machine de cet habile artiſte plus compliquée que les précédentes, & d'un uſage eſſentiel dans la métallurgie. Nous ſommes perſuadés que nos lecteurs nous ſçauront gré de leur fournir un nouvel exemple de la puiſſance de l'art & de ſes reſſources lorſqu'un homme de génie l'employe. Cette machine, deſtinée, dans l'exploitation des mines de plomb,

à la double opération de laver & de trier le minéral, n'exiſte pas ſeulement en petit dans le cabinet de M. Loriot ; mais elle a été exécutée en grand dans les mines du Pontpéan, & elle joint au ſuffrage de la compagnie illuſtre, au jugement de laquelle elle a été ſoumiſe, tout ce que l'expérience peut prouver en ſa faveur. Ce ſont toujours, au reſte, les commiſſaires nommés par l'académie qui parlent, & ce ſont eux que le public va entendre.

Quelque deſir que nous ayions, diſent-ils, de ne point nous arrêter ſur des détails, nous ne pouvons nous diſpenſer, avant que de parler de la machine de M. Loriot, de donner en peu de mots, une idée de la manière dont ſe fait le lavage & le criblage dans l'exploitation des mines de plomb.

Le minéral, comme on ſçait, ſort rarement de la mine, aſſez pur, pour être porté immédiatement après à la fonderie; il exige auparavant pluſieurs préparations.

Celles du lavage & du criblage, dont il eſt ici queſtion, ſervent, l'une, à enlever à ce minéral toutes les parties hétérogènes & étrangères qui peuvent s'en détacher facilement; l'autre, à raſſembler & trier les matières. La premiere opération ſe fait ſur des lavoirs. Un lavoir n'eſt autre choſe qu'un plan incliné de cinq pieds de long ſur cinq & demi de large ou environ, garni de rebords ſur les deux côtés. Sur ce lavoir, qui reçoit un filet d'eau à ſa partie ſupérieure, on place les matières qu'on veut laver, & on les agite avec une eſpèce de rateau

sans dents, qu'on appelle un rouable, il y a quelquefois jusqu'à douze ou quatorze de ces lavoirs, les uns au-dessous des autres. La seconde opération se fait au moyen de cribles, qui sont de fils de fer ou de fils de laiton, selon que ces cribles sont plus ou moins gros.

La manœuvre de ces cribles a cela de particulier, qu'excepté le premier sur lequel on passe les plus grosses matières à sec, on les agite tous dans l'eau. Pour cet effet, chaque ouvrier tient son crible chargé des matières qu'il veut cribler au-dessus d'une cuve où il y a de l'eau, & il le plonge en partie dans cette eau, le tourne & retourne horizontalement, il le retire ensuite, faisant succéder alternativement ces deux mouvements; dans le premier ou dans celui du plongement, il observe de donner au crible une espèce de saccade, au moyen de laquelle l'eau passant avec une certaine vitesse à travers ses trous, frappe, soulève & entraîne les matieres qui sont au-dessous, de façon qu'elles prennent, respectivement, les unes au-dessous des autres, la place qu'elles doivent occuper selon leurs différentes pesanteurs spécifiques. Par là, le cribleur est en état de les séparer & d'en faire différents lots, selon leurs différentes natures, il rejette les unes, met à part les autres, &c.

Ces deux opérations du lavage & du criblage s'entre-succèdent mutuellement, c'est-à-dire, que les matières sont portées alternativement des différents lavoirs sur les différents cribles, & de ces cribles sur ces lavoirs; jusqu'à ce qu'on ait retiré tout le métal qu'on pouvoit retirer par

ces opérations, & qu'on ait trié les autres matieres qui pourroient encore en contenir, & qui sont réservées au boccard & à la casserie.

Tels sont, à-peu-près, les moyens & les différentes manipulations qu'on employe dans les mines de plomb, pour le lavage & le criblage. Par la premiere opération, en remuant, en agitant le minéral, sur un plan arrosé par une nappe d'eau, cette eau détache insensiblement du minéral, ou en enleve toutes les parties qui lui sont étrangeres. Par la seconde opération, ou par l'action de l'eau contre les matieres contenues sur les cribles, cet effet se fait encore d'une maniere plus sensible, & ces matieres sont, de plus, divisées, triées & égalisées comme nous l'avons dit. Ce sont ces différents effets & ces différentes opérations que M. Loriot a entrepris d'imiter & de faire avec sa machine, afin de supprimer par là, & la plus grande partie des hommes qui sont employés dans ces opérations, & une partie des lavoirs & des cribles, &c. On pourra juger par la description suivante à quel point il a réussi dans son entreprise.

La machine de M. Loriot consiste dans un tonneau ou une espèce de cône tronqué creux en dedans; à chacune des extrémités de ce tonneau, il y a une croisée par laquelle il est adapté solidement à un arbre qui lui sert d'axe. Au petit bout de ce tonneau il y a un fond, au grand il n'y en a point; (on en verra la raison plus bas) enfin l'arbre sur lequel il est monté, porte à l'une de ses extrémités, une roue à augets qu'une chûte d'eau fait mouvoir.

Au Pontpéan, où cette machine eſt exécutée en grand, & a été pendant plus de deux ans, le grand diametre du cône eſt de 7 pieds, le petit de 5 pieds & demi; ſa longueur de 12 pieds, & la roue de 15 pieds de diametre. Dans la ſuite, quand nous parlerons des dimenſions de ſes autres parties, ce ſera toujours d'après ce qu'elles ſont dans cette machine du Pontpéan. Mais l'eſſentiel ou l'artifice de ſa conſtruction, gît dans le dedans du cône, c'eſt pourquoi nous nous attacherons particulierement à la faire connoître.

Dans l'intérieur du côté & ſur la ſurface concave qui eſt parallèle à ſa ſurface convexe, regne un canal fermé à-peu-près en vis, nous diſons à-peu-près, parce qu'il ne l'eſt pas exactement, quoique l'effet en ſoit le même. Il faut regarder ce canal comme compoſé de onze canaux circulaires, tous parallèles à la baſe du cône, mais dont une certaine portion eſt inclinée de façon que l'ouverture de chaque canal puiſſe regagner celle du canal qui le ſuit, & que communiquant tous ainſi les uns avec les autres, ils ne faſſent qu'un canal continu; ſa largeur eſt de 15 pouces, & la hauteur de ſes rebords de 6; il commence à la baſe du cône & va ſe terminer à ſon autre extrémité. Le fond de ce canal, dans les trois premiers tours, eſt garni de cloux à tête plate. (On verra pourquoi dans la ſuite). A la fin de ce troiſiéme tour, commence une grille qui va peu-à-peu en s'élevant, depuis le fond du canal où elle touche, juſqu'au point où partageant à-peu-près en deux également la hauteur du rebord,

elle continue à cette hauteur, en touchant les deux rebords opposés, & formant par là un nouveau plancher sur lequel les matieres roulent ; les trous de cette grille ont six lignes de diametre, & sa longueur est de la moitié de sa circonférence. Immédiatement où elle finit, en commence une autre plus grosse, les trous ayant un pouce de diametre, mais qui n'occupent qu'à-peu-près le tiers de la circonférence. Au point où cette derniere se termine, elle s'enfonce dans le petit canal, où il y a un trou percé de part en part du tonneau, pour laisser passer les morceaux de pierre ou de minéral restés sur cette espèce de crible, & qui sont censés par là ne devoir pas aller plus loin. Ce trou répond à un canal ou tuyau qui rampe sur la surface extérieure du tonneau, & par lequel se vuident les matieres en dehors. (Nous l'appellerons à l'avenir tuyau de décharge). Celles qui ont passé au travers de cette grille, se déchargent de même en dehors par un autre tuyau semblable, dont l'ouverture répond un peu en deçà du point où elle se termine. Revenons à la premiere. Les matieres qui ont passé au travers de cette grille ayant circulé dans le fond du canal, au-dessous, arrivent enfin au point qui répond à son extrémité. Là, le passage, pour continuer leur mouvement dans la même direction, étant fermé, elles sont obligées d'enfiler une ouverture ou petite arcade pratiquée au quatriéme rebord, par laquelle, en conséquence du mouvement du tonneau, elles passent de cette partie du canal dans celle qui lui est contigue de l'autre côté du re-

bord; après avoir fait encore un tour, ces matieres ne roulent plus dans le fond du canal; mais sur un plan qui d'une part touche au pied du rebord de ce canal situé du côté du petit diametre du cône, & l'autre vient presque à la même hauteur que le rebord opposé, de façon que par là, ce plan, qui est de tôle, est incliné à l'horizon en contresens, presque autant que la ligne du côté du cône. Par cette disposition, les matieres qui roulent sur ce plan, sont constamment portées vers le rebord le plus près du petit diametre du cône; il faut ajouter de plus que cette tôle qui forme le plan de ce nouveau canal ne joignant point le rebord opposé, laisse entr'elle & ce rebord, un intervale tel, que les sables, comme nous le dirons plus bas, qui se dégagent des matieres, peuvent tomber dans le petit canal, que, par sa position, elle laisse au-dessous; afin que ces sables & les matieres les plus légeres soient sans cesse rejettées, & qu'il n'y ait que les plus lourdes qui roulent sur ce nouveau canal. Il y a à l'entrée de la partie de chaque canal, qui est inclinée, comme il a été dit au commencement, un ressort de tôle, qui s'avançant en sens contraire de celui dont les matieres roulent, rejette certainement dans cet intervale dont nous venons de faire mention; toutes celles qui ne sont pas assez pesantes pour tendre avec une certaine force vers le pied du rebord ou le fond du nouveau canal, les matieres roulent de la sorte, les unes sur le nouveau canal, les autres au-dessous en s'avançant continuellement vers le petit diametre du

cône. Au sixiéme tour, les sables ou les matieres qui rouloient sur le canal inférieur, sortent & sont vuidées par leur tuyau de décharge; mais c'est au tour suivant qu'est réservé le plus grand travail de la machine. Dans le point où le sixiéme ou plutôt le dixiéme tour finit, prend naissance un nouveau crible ou nouvelle grille dont les trous n'ont que deux lignes de diametre, & cette grille, au lieu d'être inclinée comme le plan formé par la tôle, est parallèle à la ligne du côté du cône. A deux pouces ou à-peu-près, au-dessous de cette grille, il y en a une autre encore plus fine, car les trous n'en ont qu'une demi-ligne de diametre qui lui est parallèle & qui parcourt le même espace, c'est-à-dire, plus que la demi-circonférence; enfin; à la deuxieme grille, il y a un troisiéme plan formé par une tôle, au moyen duquel il se trouve encore un canal au-dessous. Pour terminer où la grille d'en haut finit, là en reprend une autre qui est plus grosse, les trous en ayant 2 à 3 lignes de diametre, & laquelle va enfin se terminer au bout du cône. Au-dessous de cette derniere grille, il y a un plan, comme nous venons de le dire, des deux autres grilles, sous lequel roulent toutes les matieres, qui, par leur légereté, ont été emportées de dessus les cribles, elles vont ensuite se décharger par un tuyau qui prend son origine presqu'audessous de l'extrémité de la derniere grille. C'est par ce tuyau que se conduisent les matieres qui sont tachées de minéral, c'est-à-dire, qui, quoique moins pesantes que le minéral parce qu'elles n'en con-

tiennent pas beaucoup, le sont cependant plus que les sables. Un peu en avant se trouve un autre tuyau de décharge dans lequel vont se rendre les matieres qui ont roulé sur le plan au-dessous du dernier crible. Enfin, à l'extrémité de celui-ci, se trouve encore un autre tuyau semblable par lequel se vuident toutes les matieres qui n'ont pu passer à travers les derniers cribles. Quant aux deux autres qui le précédent, ils ont chacun leur tuyau de décharge, c'est-à-dire, l'un qui vuide les matieres qui ont passé sur le crible supérieur & sont restés sur celui d'au-dessous, & l'autre qui vuide celles qui passent à travers les deux cribles, & qui sont restées sur le plan dont nous avons parlé. Telle est la structure interne du cône, à cela il faut ajouter que ce cône a, vers son sommet, un second fond, mais dont une partie du centre est emportée, & qui laisse un certain intervalle entre le premier fond & lui, lequel intervalle est rempli d'eau par une source qui verse son eau continuellement par cette ouverture qui est du second fond. Cette ouverture retranchant du rayon à-peu-près 11 ou 12 pouces, il s'ensuit que dans cette espèce de réservoir, l'eau doit se retenir toujours à-peu-près à la hauteur de 20 pouces, en supposant que la source en fournît autant que les trous qui sont au bas du réservoir & par lesquels l'eau jaillit en aigrettes au-dessous des cribles que ces trous en dépendent. Enfin pour se former une idée complette de toute cette machine, il faut se représenter, que près la base du cône, il y a un crible presque vertical, dont les trous peuvent avoir près

de 3 pouces, que sur ce crible on jette le minéral que l'on apporte de la mine, & que ce qui passe au travers est reçu dans une tremie qui a un tuyau dont l'extrémité va donner près du commencement du canal du cône.

(Nous sommes forcés de nous prêter à tous les goûts ; & c'est par une suite de cette gêne que nous coupons ici cette intéressante description dont nous renvoyons la suite & la fin à la prochaine feuille, les bornes qui nous sont prescrites ne nous permettant pas de donner de longs articles, quelqu'utiles qu'ils soient.)

ARTS.

Architecture.

La décorat ion des temples a été dans tous les temps l'objet des soins de l'architecture & du génie des architectes. C'est dans leur construction qu'ils ont cherché la voie la plus noble de s'immortaliser. Ce moyen leur est encore ouvert aujourd'hui. La plûpart des rétables des anciennes églises sont de mauvais goût, chargés de colonnes & de figures sans proportion. On en a réformé une bonne partie, & tous les jours on cherche à domer de la dignité au maître autel qui est le point de vue frappant de l'intérieur d'une église. Paris a donné l'exemple & les provinces s'empressent à le suivre. Nous avons rendu compte dernierement du maître autel projetté pour Amiens. Celui de la cathédrale de Sens doit aussi être reconstruit par les soins & les libéralités de M. l'archevêque. On en a vu le modele en petit à Versailles, dans l'appartement de madame de Luynes, où il a été approu-

vé de tous les connoiſſeurs. Nous en donnerons le détail que nous attendons de l'artiſte même.

L'HÔTEL des *Affaires étrangères*, bâti à côté de celui de la guerre, & commencé cet été, eſt pouſſé juſqu'au comble ; il ſera couvert avant la fin de la belle ſaiſon. C'eſt un grand bâtiment qui forme un avant-corps ſur le même deſſein que l'*hôtel de la guerre* ; celui-ci & un autre hôtel projetté pour les bureaux de la *marine*, feront les deux renfoncemens qui doivent accompagner le corps avancé : toutes ces parties qui doivent être d'accord entr'elles, formeront une magnifique ſuite d'édifices qui décorera la rue de la Surintendance en face des Communs. La diſtribution en ſera faite relativement aux beſoins des bureaux ; les étages ſeront voutés en brique, & le tout exécuté ſur les deſſeins & par les ſoins de M. Berthier, ingénieur du roi. Tous les bureaux ainſi réunis dans le voiſinage du château, procurent une grande commodité pour le ſervice, & évitent des courſes fatiguantes au grand nombre de perſonnes que leurs affaires y appellent journellement.

Gravure-Architecture.

M. DUMONT, profeſſeur d'architecture, vient de faire graver une ſuite d'*études*, d'après la baſilique de S. Pierre, & pluſieurs autres célèbres édifices & points de vue de Rome. Il y a joint un parallèle d'entablement & de charpente à

l'Italienne, avec une nouvelle méthode d'accoupler les colonnes & pilastres d'ordre dorique. Cette suite est composée de quatre cahiers de format *in*-4°. & chaque cahier l'est de sept planches. *Le prix est de 24 sols le cahier.*

M. Dumont a publié aussi deux autres grands cahiers *in-folio*, de douze planches chacun, contenant divers morceaux d'architecture, dans le goût Italien pour un de ces cahiers, & dans le goût François pour l'autre. *Prix 48 sols le cahier.*

On les trouve chez l'auteur, *rue neuve saint Méderic, à l'hôtel Jabac*, & chez le Sr Huquier, fils, graveur, *rue S. Jacques, au-dessus de celle des Mathurins, au grand S. Remy.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

PARALLELE DE LA PETITE VÉROLE NATURELLE, AVEC L'ARTIFICIELLE OU INOCULÉE; *avec un traité intermédiaire de la petite vérole fausse, volante ou adultérine.* Par M. de Baux, *médecin aggrégé au collège de médecine de Marseille.* A Avignon. 1761.

Voici encore un de ces ouvrages précieux pour l'humanité, écrit par un homme de l'art, habile, expérimenté, & dont on ne peut, sans indignité, suspecter les sentiments d'être feints, lorsqu'on voit le nom de son propre fils ouvrir la table où sont inscrits les noms des personnes inoculées. Le parallèle exact des deux maladies est plus fait que tout autre chose pour faire ouvrir généralement les yeux à la méthode heureuse dont le soutien doit seul éterniser le nom de M. de la Condamine déja si illustre d'ailleurs. Nous voudrions pouvoir donner un extrait de l'ouvrage de M. de Baux; cela n'est pas possible; & nous nous contentons d'inviter nos lecteurs à se procurer ce traité éga-

lement utile à ceux qui rejettent comme à ceux qui admettent l'inoculation ; puiſque M. de Baux a inſéré dans ſon ouvrage le traitement propre à la petite vérole ordinaire.

EPITRE SUR LA CONSOMPTION. 1761.

On connoît en France ſous le nom de *Vapeurs*, une partie de ce qu'on appelle *Conſomption* en Angleterre. Bien définie, cette maladie n'eſt aux yeux du philoſophe que l'ennui exalté chez nous juſqu'au point de nous rendre mauſſades, & chez les Anglois, juſqu'à celui de leur rendre la vie inſupportable. Nous plaignons ſincerement l'auteur de l'*Epître* que nous annonçons, ſi (comme l'*Avertiſſement* qui la précéde ſemble l'indiquer) il eſt attaqué de cette triſte maladie ; mais nous ne ſçaurions deſirer ſa guériſon, ſi c'eſt à ce malheur qu'il doit les beaux vers qu'il nous offre. L'ennui qui, ſelon un homme de génie, peut faire les conquérants, peut auſſi produire les poëtes ſublimes, & pour l'intérêt du public, il eſt à ſouhaiter que notre auteur s'ennuye toujours pourvu qu'il écrive ſouvent.

Il faut juſtifier par quelques citations l'idée que nous donnons de cette épître, & voyons d'abord comment notre poëte peint la *Conſomption*.

Goutte à goutte abbreuvé des pavots de la mort,
Quelle main a changé la face de mon ſort ?
Je n'ai point abuſé des jours de ma jeuneſſe ;
J'ai ſéché dans ma fleur, courbé par la triſteſſe ;
L'inſenſibilité m'arrêtant dans mon cours,
A d'un voile funebre enveloppé mes jours ;
J'ai vu s'évanouir leurs ombres incertaines ;
Mon ſang qui bouillonnoit s'eſt éteint dans mes veines ;
Mon argile ſe meut ſans douleur ni plaiſir,
Je reſpire ſans vivre, & m'éteins ſans mourir.

La nature à mes yeux n'est qu'une vaste tombe;
Je cherche en vain le fond de l'abîme où je tombe;
Le néant s'offre seul à mes sens confondus.
J'existe pour sentir que je n'existe plus.
A moi-même inconnu, dans une nuit profonde,
Je végéte isolé sur la face du monde.

On trouve encore dans cette épître plusieurs de ces vers de sentiment, dans lesquels on ne découvre pas la moindre trace de l'esprit, & qui par cette raison sont sûrs d'enlever les suffrages du cœur. Par exemple, après avoir peint le bonheur de l'amour heureux, notre auteur nous montre un amant pleurant aux pieds d'une ingrate, il se croit malheureux, mais

Le sentiment lui reste & c'est encor jouir.

Nous ne citerons pas davantage, & nous renvoyons nos lecteurs à l'épître entière, pour nous hâter de faire connoitre un morceau de poësie d'un genre bien différent & que l'on ne croiroit jamais être émané du pinceau qui a si sombrement représenté la *Consomption.* C'est l'aventure de *Lucrèce & Tarquin* mise en romance sur l'air de celle de *Daphné.* Cette singuliere parodie a fait l'amusement de tout Paris; & si nous ne l'avons pas fait connoître plutôt, c'est que n'étant pas censée publique, nous n'avons pas cru devoir faire ce larcin à l'auteur.

Lucrèce eut une ame tendre
Avec un cœur vertueux:
Tarquin ne put s'en défendre,
Et le défaut de s'entendre
Fit le malheur de tous deux.

Un jour, tout parfumé d'ambre,
Méditant d'heureux efforts:
Il la surprit dans sa chambre;

On n'avoit point d'antichambre;
On ne siffloit point alors.

Lucrèce reste muette;
Mais bientôt prenant un ton;
Elle court à sa sonnette.
Il en avoit, en cachette,
Exprès coupé le cordon.

A ses pieds il tombe, il jure
Qu'il sera respectueux;
Que sa flamme est vive & pure;
On dit qu'en cette posture
Un homme est bien dangereux.

Tarquin devient téméraire:
Lucrèce a recours aux cris;
Elle tombe en sa bergère.
Le pied glisse d'ordinaire
Sur les parquets sans tapis.

Au sein des exploits qu'il ose;
Il éprouve au même instant
Certaine métamorphose.
Si trop d'amour en est cause,
J'aime mieux n'aimer pas tant.

Dans le courroux qui l'enflamme;
Lucrèce cède au dépit;
On dit qu'elle en rendit l'ame.
Dans notre siécle une femme
A plus de force d'esprit.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 43.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-[illegible]

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 26 Octobre.

SCIENCES.

Physique-Navigation.

LES moindres observations en physique peuvent être de la plus grande conséquence, & c'est ce qui doit soutenir ce goût qui regne aujourd'hui si heureusement parmi nous pour la physique expérimentale. M. Guillaume Chapel, sçavant physicien d'Angleterre, a découvert que le suif & autres matieres grasses attiroient fortement l'aiguille aimantée; des expériences réi-

térées & réfléchies lui ont prouvé que la bouſſole pouvoit recevoir de ces matieres une direction particuliere. Les marins ont appuyé ſon ſentiment & ont toujours remarqué une ſemblable perturbation lorſqu'une goutte de ſuif étoit tombée ſur la boëte qui renferme la bouſſole dans les vaiſſeaux. Voilà une bien petite cauſe pour égarer une flotte. A quoi tient ſa ruine entière ? à l'approche d'une chandelle vers la bouſſole du vaiſſeau commandant. Une découverte auſſi importante ne ſçauroit être trop répandue.

Médecine.

Il vient d'être fait à Vienne en Autriche, un établiſſement qui pourroit procurer les plus grands ſecours à l'humanité & étendre les vues & les ſuccès de la médecine, en donnant à cette ſcience le moyen d'acquérir des principes certains que l'obſervation ſeule peut faire connoître. C'eſt un hôpital que l'impératrice reine d'Hongrie vient de fonder pour l'inſtruction des jeunes médecins. Le médecin qui eſt a la tête de cet hôpital, a le droit d'y faire tranſporter les malades, ſoit de la ville, ſoit des autres hôpitaux, dont les maladies peuvent fournir quelques lumieres aux élèves; c'eſt un moyen efficace pour démontrer d'une maniere ſenſible les différents traitements, éclaircir les difficultés, réſoudre les doutes, diſtinguer les maladies que l'art peut vaincre de celles ſur leſquelles il ne peut rien, & reconnoître, par l'ouverture des cadavres, la vraie cauſe de ces dernières. Il ſe-

roit à souhaiter qu'une fondation aussi intéressante & aussi capable d'augmenter les progrés de la médecine, fût imitée dans la plûpart des états de l'Europe. Les accidents multipliés de l'humanité, mis sous les yeux d'observateurs attentifs & intelligents, peuvent fournir d'utiles leçons pour les prévenir ou les guérir, pourvu, toutesfois, qu'on soit en garde contre l'esprit systématique qui est une des principales causes du peu de vraies connoissances que nous avons sur l'art de guérir & dont beaucoup de médecins sont entichés. Si au lieu de plier l'art à la nature, si au lieu d'observer la nature en elle même, soit dans ses écarts, soit dans sa marche unie, si enfin, au lieu de chercher la vérité dans les indications que donne l'observation simple, on essaye de faire rapporter les observations, les accidents, &c, à un principe préliminaire, on multipliera l'erreur & les obstacles qui s'opposent à la découverte de la vérité.

Au reste, c'est M. Antoine de Haen, premier médecin de sa majesté impériale, qui est le directeur de cette utile maison.

Chymie.

MM. Macquer & Baumé commenceront le Lundi, 16 Novembre 1761, leur cours ordinaire de chymie & de pharmacie en leurs laboratoires, chez M. Baumé, *rue S. Denis, vis-à-vis S. Leu*, & continueront leurs leçons les Lundi, Mardi, Jeudi & Vendredi de chaque semaine. Les conditions seront les mêmes que l'année derniere.

Chymie-Distillation.

On connoît depuis long-temps les vinaigres des sieurs le Comte & Maille, distillateurs, qui ont poussé la perfection de leur art à un très-haut point. Voici un jeune homme, élève du premier de ces artistes, qui va les soulager d'une partie de leur débit si, comme il y a tout lieu de le présumer, il met habilement à profit les leçons qu'il a reçues du sieur le Comte. On a même souvent vu en tout genre l'élève surpasser le maître, & le sieur Boudin ne veut rien négliger pour s'attirer cette réputation. On trouve chez lui des vinaigres de toute espèce pour la table & pour la toilette, ainsi que toute sorte de fruits au vinaigre, vinaigre à l'estragon, de sureau, d'œillet, rosat, à la Choiseul, à la Condé, &c, vinaigre de lavande, de thim, de myrthe, de bergamotte, de citron, sans pareil pour le teint, &c. cornichons, bled de Turquie, pavies, moutardes aux capres, aux trufles, &c.

Le sieur Boudin demeure *à l'entrée de la rue Fromenteau, vis-à-vis la place du palais royal.*

Anatomie.

MM. les souscripteurs pour l'ouvrage anatomique de M. Gautier, pensionnaire du roi, de l'académie de Dijon, sont priés de retirer sur leur billet de souscription, les deux premieres distributions en six planches chaque, avec leurs tables explicatives. Ces deux distributions forment six grandes figures d'hommes & de femmes disséquées sur pied en couleur naturelle.

Elles contiennent une angéiologie complette ; ce qui concerne la grossesse & l'accouchement ; la myologie & la névrologie. On donnera dans la troisiéme & derniere distribution, huit planches où on démontrera l'ostéologie avec une névrologie complette, & ce qui concerne les viscères & autres parties qui ne seroient pas encore assez développées. Cette derniere distribution est actuellement sous presse. L'adresse est chez M. le Roi, *rue de la Comédie Françoise*, & au bureau de distribution, *rue S. André des Arcs, près le pont S. Michel, au chat d'Espagne.* Les amateurs curieux des premieres épreuves, peuvent s'adresser audit bureau où on délivre tous les matins jusqu'à dix heures, les Mercredi & Samedi tout le jour jusqu'à cinq heures du soir.

Chirurgie.

On a dû s'appercevoir plus d'une fois que lorsque, trompés par des mémoires peu exacts, il nous étoit arrivé de tomber dans quelque erreur, nous nous étions empressés de la relever & de faire connoître la vérité. Et c'est ainsi que nous en userons toujours lorsqu'on nous la montrera. Dans l'*Avantcoureur* du 15 Juin dernier, on a parlé de M. Foubert, lieutenant de M. le premier chirurgien du roi, comme auteur *d'une méthode particuliere de guérir la fistule à l'anus par le moyen d'une espèce de boucle chargée qui, passée dans le sac où réside le vice qu'on veut extirper, ne tombe que lorsque le mal est guéri radicalement.* M. Foubert nous écrit à ce sujet que la feuille où il est question de ce procédé lui étant parve-

nue depuis peu, il a été surpris de s'y voir annoncé, parce que ses travaux sur la méthode de guérir la fistule par le moyen d'un fil de plomb, ne sont déposés qu'à l'académie royale de chirurgie, qui a déja fait usage de quelques-uns dans ses mémoires imprimés; l'annonce de l'*Avantcoureur* donnant d'ailleurs une idée de son procédé différente de la maniere de l'auteur, ainsi que les gens de l'art ont dû s'en appercevoir. De sorte que cette annonce doit être regardée comme nulle.

Méchanique.

Suite de la description de la machine à laver le minéral.

D'après la description contenue dans notre derniere feuille, si on suppose la machine en mouvement, la roue fait son tour en quatre minutes; qu'on serve du minéral par le crible dans la tremie, ce minéral coulera dans le cône, & trouvant d'abord le fond rabotteux à cause des têtes de cloux dont il est parsemé, le mouvement & les différents chocs qu'il recevra, en détacheront insensiblement toutes les parties sablonneuses, qui n'y adhéroient pas bien fort; ensuite ce même minéral passant sur le premier crible, toutes les parties qui seront plus fines que les trous passeront au travers, tandis que les autres continueront leur route sur ce crible jusqu'à ce qu'elles arrivent au suivant où il se fera encore une nouvelle séparation des parties qui ne seront pas si grosses que les trous. Parties qui seront vuidées par leur tuyau de dé-

charge comme celles qui seront restées sur le crible le seront aussi par celui qui leur est propre; mais pendant toute cette opération, il faut se rappeller que l'eau qui entre par le haut du cône, se répand dans tout le bas de sa concavité, & ainsi lave sans cesse ce minéral ou ses parties, tandis qu'elles roulent & sur le crible & au-dessous; mais il faut poursuivre le minéral dans tout son trajet. En remontant le cône, les parties qui auront traversé le premier crible, passeront par la révolution du cône dans une autre partie du canal, & parviendront, comme nous l'avons dit, à celles où elles roulent sur un plan incliné en contresens de la ligne du côté du cône. Là, étant continuellement agitées & arrosées par l'eau, les parties les plus légeres, comme les sables, s'en détacheront & tomberont dans le canal qui est au-dessous, où elles rouleront jusqu'à ce qu'elles arrivent à leur tuyau de décharge; celles qui roulent sur le plan étant arrivées de même sur le premier crible, elles y seront agitées en tout sens par l'eau qui y sourcille de toutes parts; & par cette agitation les parties les plus légeres en seront encore emportées, & tombant dans le canal qui est absolument au-dessous des autres, elles y rouleront jusqu'à ce qu'elles sortent par leur tuyau de décharge. Les parties les plus fines & les lourdes passeront à travers les deux cribles & sortiront de même à travers leur tuyau, & il en sera ainsi jusqu'au dernier crible sur lequel les parties les plus grosses ayant resté, elles sortiront enfin par son tuyau de décharge qui est le dernier.

D'après cet exposé, on voit de quelle façon M. Loriot a voulu imiter les différentes manipulations du lavage & du criblage, car dans les premiers tours & dans tout le grand trajet que les parties du minéral font pour arriver sur les derniers cribles, elles éprouvent un effet semblable à celui qu'on leur fait éprouver sur les lavoirs où on les agite au milieu d'un courant d'eau. On voit de même que par l'action de l'eau qui jaillit à travers les derniers cribles, il a voulu imiter celle des cribleurs, qui par la secousse ou saccade qu'ils donnent à leur crible, font monter l'eau avec vîtesse à travers leurs trous, de façon qu'elle éleve davantage les parties les plus légeres mêlées avec le minéral, & moins celles qui sont plus lourdes, & donne aux unes & aux autres, par ce mouvement, la possibilité de prendre chacune, comme nous l'avons dit, la place qu'elles doivent occuper selon leurs différentes pesanteurs spécifiques. Il seroit peut être difficile de déterminer avec précision, sans le secours de l'expérience, si tout se passe dans la machine de M. Loriot, comme nous venons de le dire. Cependant nous croyons que par les différents effets qui doivent résulter de sa construction, on peut la rendre capable de satisfaire à ce qu'exige ces deux opérations du lavage & du criblage. De plus, M. Loriot a en sa faveur une expérience de plus de deux ans, sa machine ayant été pendant ce temps-là, avec assez de succès, pour supprimer la plus grande partie des ouvriers qui étoient employés à ces deux opérations, il est inutile d'ajouter que les différents

tuyaux de décharge versent les matieres qui passent au travers dans les lavoirs qui leur correspondent, où ces matieres reçoivent les dernieres préparations dont elles pourroient encore avoir besoin. Nous croyons donc devoir conclure, d'après tout ce que nous venons d'exposer, que la machine de M. Loriot est ingénieuse, & peut être utile dans l'exploitation des mines de plomb, en supprimant beaucoup d'ouvriers & de machines, & ainsi, qu'elle mérite l'approbation de l'académie, & d'être insérée dans le recueil de ses machines. *Signés*, DEPARCIEUX & LE ROY.

Je certifie le présent extrait conforme à son original & au jugement de l'académie, à Paris, ce 23 Septembre 1761. *Signé*, GRANDJEAN DE FOUCHY, secretaire perpétuel de l'académie royale des sciences.

On voit par la description des différentes machines dont nous avons rendu compte, qu'il est peu d'artistes qui méritent plus d'encouragement que M. Loriot; il fait honneur à la Franche-Comté, province de laquelle sont sortis plusieurs gens habiles en ce genre.

COMMERCE

Industrie.

Nous avons déja annoncé des lampes pour le [cа]binet, en voici de nouvelles qui figurent la [plu]s belle bougie; ce sont des chandeliers à [hu]ile, inventés par M. l'abbé Preignen, & qui

réunissent la commodité & la propreté. Tout le monde sçait que l'huile d'olive est plus avantageuse pour la vue, fait une lumiere qui ne vacille point, ne fait point de fumée & coûte peu. Ces chandeliers ont l'avantage de ne jamais couler, on les penche & on les transporte sans risque de rien répandre; il y en a de différentes grandeurs avec réverbere, gardevue & de toutes façons. La fabrique en est établie *à S. Denis dans la place, vis-à vis la porte de l'abbaye.*

Le sieur Messier, méchanicien privilégié du roi, auteur des nouvelles lampes œconomiques, dont nous avons déja parlé, vient encore de leur donner un nouveau degré de perfection, qui les rend d'une solidité à toute épreuve, & les met à portée, par les formes agréables qu'il leur donne, de remplacer la bougie & la chandelle dans les appartements, cabinets, passages, anti-chambres, boutiques, cuisines, escaliers, billards, & suppléer aux lanternes pour aller & venir, &c. il en fait de toute sorte de métal, en argent, en cuivre argenté, en cuivre blanc qu'il garantit de verd de gris, & en tout autre métal, excepté en étain, dont la mollesse est totalement contraire à la solidité de ces lampes. Le sieur Messier n'a plus qu'un seul magasin qu'il tient lui-même, *rue de Tournon, vis-à-vis l'hôtel de Nivernois, près le Luxembourg.*

On trouvera aussi chez lui les cierges à ressorts de toute façon & hauteur, pour le luminaire des églises, lesquels se vendoient ci-devant par ledit sieur, rue Charonne, fauxbourg S. Antoine.

Les perſonnes de province qui voudront de
s lampes & cierges, auront ſoin de lui écrire
n affranchiſſant les ports.

L'INDUSTRIE & le goût tirent parti de toutes
s matieres pour offrir, en imitant la nature,
coup d'œil le plus agréable. On a trouvé
oyen, il y a déja quelque temps, de faire des
eurs très-délicatement travaillées avec des co-
uilles; mais il ſeroit difficile de trouver en ce
enre quelque choſe d'auſſi recherché & de plus
urieux qu'un ſurtout de table que nous avons
rue S. Denis, chez M. Canivet. Ce ſurtout eſt
trois parties qui offrent le parterre le plus
arié; le milieu eſt une grande corbeille, &
s côtés, deux caiſſes poſées ſur glaces, le car-
eron, la corbeille & les caiſſes ſont en co-
uilles, & les fleurs qui les rempliſſent ſont
nies avec la plus grande préciſion, les œil-
ets, les anémones, les renoncules ſont à s'y
éprendre, & ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt
ue tout ſoit naturel & qu'on ait pu trouver des
oquilles émaillées de toutes ces couleurs. Cette
ièce a été faite à Mahon & eſt une ſingularité
récieuſe.

ARTS.

Architecture.

L'ÉGLISE N. D. de Bonſecours, *fauxbourg
S. Antoine*, vient d'être réparée par les ſoins de

madame l'abbesse d'une maniere qui fait hon-
neur à son goût & aux talents de M. Louis, jeun
architecte, arrivé depuis peu de Rome. Cet
église avoit une entrée plus convenable à un
grange qu'à un temple & n'offroit en dedan
que des murs percés d'ouvertures grillées placé
sans symétrie depuis le haut jusqu'en bas, pou
donner jour à des tribunes, ce qui faisoit l'as-
pect le plus choquant.

M. Louis a masqué toutes ces différentes ou-
vertures par de grandes arcades feintes & sem-
blables à celle de la grille du chœur des religieu-
ses. De grands rideaux verds ouverts seulement
où le jour est nécessaire, couvrent ce mur c-
blé, & les grilles des tribunes se confond
avec celles des arcades. Toutes ces arcades so
ornées des attributs de l'ordre dorique & le
plafonds & côtés sont enrichis de grandes ro
feintes en stuc, ce qui fait un bel effet. D
chérubins grouppés en marbre blanc, décore
leurs clefs; les arcades sont unies par de gra
des guirlandes d'où pendent des médaillon
une jalousie qui règne sur l'entablement à h
teur d'appui, sauve les percés d'en haut; le p
fond est peint en ciel lumineux; enfin to
cette église est méconnoissable, & si l'autel n'e
pas été refait depuis peu à neuf, M. Louis
roit mis à la place de sa décoration qui est m
diocre, des ornements plus analogues aux p
ties qu'il vient de réformer. M. Louis a f
ajouter à l'entrée un petit porche qui est ing
nieusement décoré. La porte est sans autre
nement qu'une guirlande de feuilles de chên

son entablement on lit dans la frise un dis
ue relatif au titre de l'église. On a ménagé
s ce porche deux niches où sont placés deux
itiers dont la forme est dans le bon goût de
tique, & dont l'exécution est parfaite, ils
t posés sur une espèce d'autel antique; au-
ssus des niches sont de petites tables de mar-
e noir qui contiennent chacune un distique;
fin tous ceux qui ont vu cette église dans
at d'indécence où elle étoit avant cette répa-
ion, ne peuvent s'empêcher d'admirer les
sources qu'a trouvé M. Louis pour en sauver
tes les difformités & en faire un temple orné
bon goût.

SPECTACLES.

Comédie Italienne.

Le Mercredi, 21 Octobre, on a donné sur
théâtre de la comédie Italienne une représ-
ntation des *Ridicules du jour*, ouvrage pos-
ume de madame de Staal, très-connu sous le
re *de la Mode*, & que depuis sept à huit ans
i lit avec plaisir dans ses mémoires imprimés
13 volumes in-12.

Cette pièce n'a pas eu sur la scène le succès
l'on devoit attendre d'un ouvrage petillant
épigrammes, de pointes & de sarcasmes vifs
redoublés; le lecteur qui ne peut pas jouir
l'illusion du théâtre, quand il lit dans son

cabinet, eſt ravi de trouver beaucoup d'eſpri dans ce qu'il lit; mais le ſpectateur au théâtr veut des tableaux nouveaux, des ſituations in téreſſantes & du jeu; premiere raiſon de la chût de cette pièce. Une ſeconde raiſon eſt peut-êtr de n'avoir pas mis le public dans la confidence & d'avoir déguiſé ſous le titre de *Ridicules d jour*, une pièce que ſans doute on auroit beau coup applaudie ſous ſon véritable titre de *La Mod* les uns faiſant honneur aux mânes d'une fem me qui a joui de la plus grande célébrité par ſo génie; les autres, charmés de pouvoir publ quement louer une choſe qu'ils avoient tacite ment admirée en particulier: ainſi l'amour-pr pre de chaque lecteur auroit fait les frais d applaudiſſements des ſpectateurs. On pourro encore aſſurer que le petit intérêt qui en fait baſe, ne pouvoit ſoutenir l'étendue de tro actes; que le dénouement eſt indécent; que l éditeurs auroient du corriger pluſieurs fautes François qui ſont pardonnables à une femm qui écrit, mais qui ne ſe paſſent point à acteur au théâtre.

Au reſte, ce n'eſt point la faute des acte & actrices, ſi cette pièce n'a point eu de ſucc car tout y a été rendu avec le plus grand fe & l'intelligence la plus vive; ſur-tout, les rô de la *Comteſſe*, de la *Marquiſe*, du *Chevalie* d'*Acaſte*.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Recueil contenant les délibérations de la Société royale d'Agriculture *de la généralité de Paris au bureau de Paris, depuis le 12 Mars jusqu'au 10 Septembre 1761, & les mémoires publiés par son ordre pendant le même temps. A Paris, chez* la veuve d'Houry, *rue S. Severin. 1761.* Prix 24 sols, broché.

Voici un des premiers fruits que la nation retire de l'établissement des sociétés d'agriculture fondées par la sagesse du gouvernement. On peut juger par le recueil que la société deParis nous offre,des lumières que répandront sur les diverses branches de la cultivation, les mémoires que publieront les sociétés établies dans les autres provinces de France ; situées sous des températures différentes, elles donneront des préceptes analogues aux variétés du climat & du sol, & il en résultera nécessairement une théorie complette pour tout le royaume.

Le recueil dont il s'agit ici contient, 1° l'*Arrêt* d'établissement de la société & plusieurs délibérations prises par ses membres, relativement à leurs fonctions. 2°. Une suite de *questions* sur l'agriculture, adressées aux membres de la société répandus dans la généralité, & aux citoyens éclairés qui voudront y répondre. Ces questions roulent sur des objets essentiels à chaque territoire & les conclusions qui se tireront des éclaircissements qu'on attend, ne pourront qu'être infiniment utiles. 3°.Des *observations* sur les sociétés d'agriculture, & des *réflexions* dans lesquelles on retrouve le même patriotisme dont M. le marquis de Turbilly, leur auteur, a déja donné tant de preuves. 4°. un *Essai* sur les labours, plein de bonnes vues, par le même. 5°. Un *Moyen* de préserver le bled de la carie, par M. Duplessis; il est inutile de relever l'utilité d'une pratique

qui produiroit cet avantage. 6°. Un *Mémoire* sur le ray-graff & le red-clowe, par M. Delisle. L'auteur y recherche les moyens de donner aux prairies artificielles de France, la richesse que procurent ces plantes aux prairies d'Angleterre. 7°. Enfin un *Mémoire* sur les semoirs, par M. le baron d'Ogilvy dont le but est d'encourager les méchaniciens à perfectionner cet instrument.

L'AGRONOMIE ET L'INDUSTRIE, *ou les principes de l'agriculture, du commerce & des arts réduits en pratique.* A Paris, *chez* Despilly, *rue S. Jacques.*

Nous avons annoncé dans le temps le prospectus de ce grand ouvrage. Nous annonçons aujourd'hui le commencement des parties de l'*agriculture* & du *commerce.* On ne trouve dans ces deux premiers cahiers que des idées générales; mais on peut en augurer favorablement pour l'ouvrage, si son exécution répond au plan qu'on en donne.

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard: autrement ils seront retardés de huit jours.

On souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une feuille le Lundi de chaque Semaine.

Les Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 44.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 2 Novembre.

SCIENCES.

Agriculture.

LA manière de préserver le bled de la mouche ou cloque, approuvée par l'académie royale des sciences, a été éprouvée par différents fermiers, & entr'autres, par le sieur Paul, fermier de la paroisse de Chemery en Blésois. Il a publié sur cet objet, l'année dernière, un mémoire intéressant où il donne les moyens d'en faciliter la préparation d'une manière à faire adop-

ter par-tout cet utile procédé. Un seul homme en peut préparer par jour 144 boisseaux, mesure de S. Agnan en Berry, du poids de 18 livres. Les frais, pour cette quantité, ne sont que de 32 sols. De sorte que, vu la modicité de la dépense, rien ne peut plus servir d'excuse au fermier pour l'empêcher d'employer un préservatif reconnu pour efficace.

On peut s'adresser à Chemery, à M. Paul.

Jurisprudence.

MERCREDI dernier, 21 du présent mois d'Octobre, a été rendu un arrêt du parlement contre les sieurs Duplessis d'Allencours, chevalier des ordres de S. Louis & de S. Lazare, & le nommé Olivier, appellants. MM. les gens du Roi en avoient pris connoissance, & M. de Lorenchet, substitut de M. le procureur général, y a parlé pendant deux heures; les appellants ont été condamnés par cet arrêt à faire réparation, en présence de messieurs les docteurs de la faculté de médecine de Paris, au sieur Geille de S. Léger, docteur-régent de ladite faculté, de l'affaire duquel il a été déja fait mention dans les feuilles précédentes; ils sont de plus condamnés à fournir un acte par-devant notaire, par lequel ils reconnoissent le sieur de S. Léger pour homme d'honneur & de probité; & en outre à six cent livres d'amende envers les prisonniers de la conciergerie, à tous dépens, dommages & intérêts, à l'impression dudit arrêt au nombre de cent exemplaires qui

feront pnbliés & affichés à leurs fraix & dépens.

Le gain de ce procès eſt d'autant plus intéreſſant pour le ſieur de S. Léger, qu'il étoit privé des aſſemblées dans les écoles de ladite faculté, & que ſa réputation en ſouffroit depuis trois ans, quoiqu'il eût déja obtenu pluſieurs ſentences & arrêts contre ſes délateurs.

Médecine-Coſmétique.

Le ſieur Frédéric Avieny, Allemand, a le ſecret de *la véritable eau de Cologne* qui ſe prend, intérieurement, pour les accidents ſubits, comme maux de cœur, évanouiſſemens, &c. &, extérieurement, mêlée dans l'eau où elle forme un lait virginal pour la peau. Cette eau eſt en bouteilles de 20 ſols & de 40 ſols, & ſe trouve au magaſin de *la rue Montorgueil, la porte cochère en face de la rue Tireboudin, chez M. le Leu, banquier.*

Pharmacie.

Sucre Purgatif.

Il n'eſt perſonne qui n'ait une certaine répugnance à prendre une médecine; le goût de cette boiſſon eſt rebutant pour tout le monde, mais principalement pour nos dames pour leſquelles le ſeul aſpect d'une purgation eſt une cauſe de maladie. Ce ſeroit donc leur rendre un très-grand ſervice que de leur préſenter cette ſorte de remèdes dépouillés de leur odeur & de leur goût déſagréables. La chymie qui nous a

fourni tant de ressources, n'a pas été en défaut sur ce point, & nous apprenons qu'un maître apothicaire de Xaintes, élève du fameux Glauber, compose un *sucre purgatif*, qui, pris dans une tasse de thé, en guise de sucre ordinaire, produit les mêmes effets qu'une décoction de casse & de manne. Ce purgatif n'a aucune saveur dégoûtante, il n'échauffe point, & est aussi efficace que ceux qu'on emploie vulgairement.

Œconomique.

M. Boyer, chevalier de l'ordre de S. Michel, médecin ordinaire du roi & de la généralité de Paris, & ancien doyen de la faculté, vient de publier une petite brochure imprimée au Louvre, qui a pour titre : *Méthode à suivre dans le traitement des differentes maladies épidémiques qui regnent le plus ordinairement dans la généralité de Paris*; ce petit traité est trop court, pour que nous en donnions un extrait, qui, outre qu'il ne pourroit être d'aucune utilité au commun de nos lecteurs, seroit insuffisant pour les gens de l'art ; parce que les détails sont ordinairement supprimés dans un extrait & que l'art de guérir tire quelquefois ses plus grandes lumières des plus petites circonstances d'une maladie. Nous nous bornerons donc à faire connoître une partie de ce *Mémoire* qui roule sur un objet d'un plus fréquent usage & dont tous nos lecteurs peuvent se servir. Il s'agit de la *maniere dont on peut faire la soupe au riz pour vingt-cinq personnes*. Il est, comme on sçait, peu de nourriture aussi saine & aussi peu dispendieuse que le riz ; les maisons reli-

gieuses, les hôpitaux, &c. qui distribuent de la soupe aux pauvres, augmenteroient peut-être le nombre des rations si les frais n'augmentoient pas proportionément; les fermiers qui ont journellement beaucoup de travailleurs; les entrepreneurs, &c. pourroient retirer des avantages considérables de l'usage de ce grain, & quel est le bourgeois qui ne sera pas bien aise de connoître la juste proportion dans laquelle on doit faire cuire le riz?

Maniere dont on peut faire la soupe au riz, pour vingt-cinq personnes.

Il faut se pourvoir d'un chauderon assez grand pour contenir vingt pintes d'eau, mesure de Paris; s'il est plus grand, il en sera plus commode. L'on mettra dans ce chauderon quatre pintes & demie d'eau, mesure de Paris; quand elle sera chaude, on y mettra trois livres de riz, qu'on aura eu soin de bien laver auparavant, avec de l'eau chaude. Le riz étant dans le chauderon sur le feu, on aura attention de le faire cuire lentement, & de le remuer sans cesse, de peur qu'il ne s'attache au fond. A proportion que le riz augmentera de volume & qu'il s'épaissira, on y versera successivement une pinte & demie d'eau chaude, qui sera bientôt absorbée, le riz continuant à se gonfler. Il faut environ une heure pour cette premiere opération; après quoi on humectera le riz, & on lui fera encore absorber successivement quatorze pintes d'eau, ce qui fera en tout environ vingt pintes, qu'on versera peu-à-peu & par intervalles, de peur de noyer le riz,

cela fait, on laiſſera le riz ſur le feu pendant deux autres heures, & on l'y fera cuire lentement & à petit feu, en le remuant continuellement, ſans quoi il s'attacheroit au fond du chauderon. Le riz étant bien cuit, on y mettra une demi-livre de beurre ou de ſaindoux, ou à leur défaut, deux livres de lard coupé par morceaux, avec ſix onces de ſel & deux gros de poivre noir en poudre, en obſervant de remuer le tout enſemble pendant une demi-heure. Au lieu de beurre on peut mettre du lait; la quantité de trois pintes ſuffit pour la chauderonnée; mais il faut prendre garde que le lait ne ſoit trop vieux, car il s'aigriroit à la cuiſſon. On ôtera enſuite le chauderon de deſſus le feu, pour y mettre auſſi-tôt, mais peu-à-peu, ſix livres de pain blanc ou bis, qu'on coupera en ſoupes très-minces, & on mêlera le pain avec le riz, de maniere qu'il aille au fond, pour s'imbiber & faire corps enſemble. Si l'on ſe ſert de lait au lieu de beurre, il faut quelques pintes d'eau de moins dans la préparation du riz; autrement il ſeroit trop clair; on y mettra auſſi du pain blanc, parce que le pain bis feroit aigrir le lait. La diſtribution doit être faite ſur le champ, pour trouver les vingt-cinq portions. Chaque portion ſera de deux cuillerées, qui contiendront chacune la valeur d'un demi-ſeptier, ou quart de pinte, meſure de Paris. Pour les enfants de neuf ans & au-deſſous, une de ces cuillerées ſera une portion ſuffiſante. En diſtribuant les ſoupes chaudes, on aura ſoin de remuer le riz avec la cuillier à pot, & de prendre au fond du chauderon, pour que la diſtribution ſe faſſe également, tant

en riz qu'en pain. On avertit ceux qui ne mangeront pas sur le champ leur portion, de la faire réchauffer à petit feu, en y mêlant un peu d'eau ou de lait pour la faire revenir & la rendre plus profitable. On recommande de faire la distribution sur le champ, parce qu'il n'y a rien à craindre des vaisseaux de cuivre, que lorsque le liquide y séjourne hors du feu. Mais on doit se servir d'une chaudiere de fer par préférence aux chaudieres de cuivre, pour éviter les inconvénients qui pourroient résulter de la moindre négligence à cet égard.

COMMERCE.

Industrie.

LA siamoise & autres étoffes de coton, dont on meuble les dégagements d'appartements, joignent à l'inconvénient de se passer bien plutôt que la laine, le défaut de se rouler lorsqu'elles sont employées en rideaux, ce qui fait un effet désagréable; mais qu'on ne sçauroit ôter aux étoffes qui ont peu de corps. Cependant comme ces sortes de tentures légeres sont très-commodes, les fabriquants ont cherché les moyens de les perfectionner ou d'en imaginer dans ce genre qui n'eussent pas les défauts des toiles de coton, & le sieur Leclerc, marchand tapissier, vient d'établir une fabrique de nouvelles siamoises qui en est exempte; elle est fabriquée en laines fines & de bon teint, de diverses couleurs assorties, chinées & à divers dégrés de

finesse; nous en avons vu des lits & autres meubles qui sont très agréables, les couleurs en sont vives & le tout est peu coûteux & forme un ameublement pour la campagne. Il y en a depuis 50 sols jusqu'à six livres l'aune quarrée, & on trouve à choisir dans divers goûts, au magasin, *rue du fauxbourg du Temple*, *au-dessus de la premiere barriere*, N° 15.

Le sieur Prevot, marchand chapelier, *rue de Guénégaud*, dont nous avons annoncé dans nos feuilles la fabrique des chapeaux de soie, a reconnu, sur les observations qui lui ont été faites, que le mariage de la soie avec les différentes matieres qu'il y joint, pouvoit être susceptible d'une plus grande perfection. Il fabrique dans sa manufacture des chapeaux de soie & mi-soie de toute façon, pour mettre sous le bras & sur la tête. Les prix sont depuis six livres jusqu'à 15 livres. Ces chapeaux travaillés avec plus de soin que jamais, ne sont pas cassants, ne se graissent point & sont d'un fort bon usé.

ARTS.

Gravure dans la maniere du crayon.

M. Magny, ingénieur & auteur d'une nouvelle maniere de rendre en gravure le dessein au crayon, vient de mettre au jour plusieurs mor-

ceaux qui pourront mettre les connoiſſeurs dans le cas de décider, ſi la découverte de M. Magny peut lui faire partager la gloire de l'invention de ce genre de gravure avec M. Deſmarteaux, dont les talents ont paru pouſſés à un dégré éminent; nous n'entreprendrons point de rien décider là-deſſus, leurs ouvrages ſont expoſés au jugement du public.

Les morceaux que M. Magny vient de donner, ſont:

N° 1. Une tête de caractere, d'après M. Boucher.

N° 2. Une académie, d'après M. C. Vanloo.

N° 3. Une petite tête, d'après M. Boucher.

N° 4. Une autre tête, d'après le même.

N° 5. Une grande académie, fig. d'Hercule.

N° 6. Une tête de goût & libre, par le ſieur Gepord.

N° 7. Une petite académie de femme de M. Cochin.

Cette derniere figure eſt faite dans le goût du crayon eſtompé. Ce genre de gravure mérite beaucoup d'éloges, d'autant plus que M. Magny peut prétendre à la gloire d'en être l'inventeur, aucun de ſes concurrents n'ayant rien fait paroître encore dans ce genre. M. François, un de nos premiers artiſtes, nous a donné une gravure, d'après M. Boucher, imitant un deſſein lavé au biſtre; nous croyons qu'il pourroit y avoir plus de difficulté à imiter le lavis, que l'eſtompe, cette derniere façon de deſſiner exigeant moins de préciſion & de propreté que le lavis. Au

reste, que M. Magny soit inventeur ou non de cette découverte, les ouvrages qu'il donne au public sont dignes de l'attention des amateurs & des connoisseurs, & peuvent être très-utiles aux étudiants qui n'ont point la facilité de copier d'après les originaux de nos habiles maîtres.

Le Sr Magny se propose de prouver dans un mémoire qu'il doit rendre public, que personne ne peut lui disputer le mérite de l'invention de l'art de rendre le dessein au crayon. Nous attendrons ce mémoire & nous ne préviendrons point le public à ce sujet; nous espérons néanmoins voir souvent des productions de M. Magny en ce genre de gravure, chose beaucoup plus utile à la société, que de sçavoir s'il opere avec un outil & M. Desmarteaux avec un autre. Nous exhortons M. Magny à ne briguer les suffrages du public, que par ses ouvrages, c'est la meilleure façon de se le rendre favorable.

Le sieur Magny demeure *dans l'abbaye S. Germain-des-Prés, cour des Religieux, du côté de la rue S. Benoît.*

M. Bresson de Maillard, découpeur privilégié de feu M. le duc de Bourgogne, pour les caractères, desseins & vignettes, vient de publier de *petites Etrennes emblématiques & chantantes pour l'année* 1762, *dediées à M. le duc de Berry & à Mesdames*, & continue de débiter une suite de feuilles d'emblêmes, prieres, devises, &c. sur divers sujets de piété & de morale, ornées de ses vignettes les plus variées & très-propre-

ment enluminées. On trouvera également chez ledit ſieur Breſſon un autre aſſortiment d'ouvrages en caracteres & deſſeins-vignettes, figures, &c. propres à peindre toutes ſortes de meubles & habillements, différentes fleurs & ornements, &c. Les dames qui voudront s'amuſer à peindre de cette maniere n'auront qu'à s'adreſſer à l'épouſe du ſieur Breſſon qui ira chez elles leur enſeigner à ſe ſervir des deſſeins de ſon mari, par le moyen deſquels on peut imiter ſur le champ, avec une broſſe & pluſieurs planches découpées à jour & bien combinées, différentes fleurs que l'on croiroit être faites au pinceau.

La demeure du ſieur Breſſon de Maillard eſt à Paris, *rue S. Jacques, maiſon de M. Lambon, avocat, près la rue des Mathurins.*

Muſique.

Ariettes de l'opéra-comique intitulé : *On ne s'aviſe jamais de tout.* Prix 24 ſols.

Amuſement des compagnies ou nouveau recueil de chanſons. 2 vol. *in*-12. Prix 8 livre, *chez Ducheſne.* Tous les airs ſont gravés & d'un bon choix.

Six ſonates à violon ſeul & baſſe, par. M. Pugnani : œuvre troiſiéme. Prix 7 livres 4 ſols, *chez la Chevardiere.*

Pièces de claveſſin dans tous les genres, avec & ſans accompagnement de violon, dédiées à madame la marquiſe de la Mézangére, par M. S. Simon, maître de claveſſin ; gravées par madame Leclair. Prix en blanc, 12 livres. Œuvre premiere. *Se trouve chez l'auteur rue & entrée du fauxbourg Montmartre, près les Boulevards, chez madame la marquiſe de la Mézangère & aux adreſſes ordinaires.*

Le luxe, ingénieux à ſe reproduire ſous les formes les plus agréables, s'étoit juſqu'à préſent borné à embellir les caffés de glaces & de tableaux diſpoſés ſelon les loix d'une froide ſymmétrie & d'une inſipide uniformité, car les caffés ſe reſſemblent tous à-peu-près. Le ſieur Frary, limonadier, *rue Montmartre, vis-à-vis la rue des vieux Auguſtins*, vient de faire orner le ſien de glaces entremêlées de panneaux peints en fleurs deſſinées d'après nature, & diſtribuées élégamment. C'eſt le ſieur Clermont, élève du célèbre Baptiſte, qui a exécuté ces ornements qui font un très-bon effet. Cet exemple qui, vraiſemblablement ſera imité, mettra dans peu nos caffés ſur le ton de ceux d'Angleterre dans leſquels on remarque une variété ſinguliere de décoration.

La sûreté publique, cet objet si important pour le magistrat, a donné lieu à une ordonnance de police qui enjoint à tous les propriétaires & locataires des maisons de Paris, de faire incessamment ramoner les cheminées des appartements qu'ils occupent à peine d'une amende de deux cent livres contre ceux qui se trouveront habiter les maisons ou chambres dans les cheminées desquelles le feu aura pris faute d'avoir été ramonées, encore qu'il n'en eût résulté aucun accident.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Recueil P. *A Paris*, 1761.

La plûpart des pièces qui composent ce volume, sont encore comme dans les précédents, relatives à l'histoire de la ligue ; mais elles sont en général peu intéressantes. On y distingue pourtant, 1° Un discours intitulé : *La fleur de lys*. C'est une forte réponse au manifeste publié par l'Espagne en 1593. 2° Un *Eloge de Henri IV*. écrit très-rapidément & d'une maniere saillante. Cette pièce qui est néanmoins fort éloignée du goût de la vraie éloquence, pourra plaire par sa singularité, ainsi qu'une *Harangue*, prononcée devant la reine Marie de Medicis à son départ de Toscane, dont les bizarres *concetti* pourront amuser. Les *discours* de M. Zierowski au roi de Pologne, & les lettres de M. Duvernay au comte Tekeli, peuvent fournir un exemple des singuliers ressorts que la politique emplóie quelquefois. Tout le monde sçait

que la France, en paroiſſant déſapprouver l'entrepriſe de ce prince en Hongrie, l'aidoit ſecrettement, & que M. Duvernay, ambaſſadeur de France en Pologne, étoit chargé de lui faire paſſer les ſecours qu'on lui donnoit.

Nous paſſons ſous ſilence une mauvaiſe relation de la victoire remportée ſur les Barbareſques par les galeres Toſcanes en 1607. Cette relation reſſemble à tout ce qu'on débite ſous ce titre dans les carrefours.

Ce recueil eſt terminé par une *Ode ſur l'immortalité de l'ame*, dans laquelle il y a quelques belles ſtrophes. Tranſcrivons-en deux ou trois.

. . . .

De l'argile & du génie
Mon œil confond les reſſorts;
L'ame eſt-elle l'harmonie
Du méchaniſme du corps?
Je leur vois la même enfance,
Les progrès, l'adoleſcence,
La foibleſſe ou la vigeur,
L'un & l'autre enfin décline;
Et leur vieilleſſe chagrine
Va finir dans la langueur.

. . . .

De l'homme vain & ſuperbe,
Rien ne borne les projets;
Le taureau qui broute l'herbe,
Le lion dans les forêts
Suit l'inſtinct de la nature
Et la pente toujours pure

Des besoins & du plaisir ;
L'homme seul de l'existence
Méconnoît la jouissance
Et se perd dans l'avenir.

. . . .

L'ignorance & le prestige
Entourerent mon berceau ;
L'inquiétude voltige
Sur les bords de mon tombeau ;
L'instant où je suis m'échappe ;
Mais un avenir me frappe
Malgré son obscurité ;
Au milieu des pleurs funèbres,
Du sein même des ténèbres
Je vois l'immortalité.

Nous croyons devoir aussi faire connoître à nos lecteurs l'épigramme suivante faite pour une dame fort brune qui s'étoit fait peindre en Diane ou en chasseresse.

Jadis un peintre habile & sage,
Pour ne point offenser l'orgueil
D'un prince déferré d'un œil,
Du profil inventa l'usage :
Iris, celui qui vous a peint
Usa d'un semblable artifice,
Il vous suppose un exercice
Qui sert d'excuse à votre teint.

RECUEIL Q. *A Paris*, 1761.

A un éloge de Henri le grand près, toutes les pièces qui composent ce volume, sont relatives à la minorité de Louis XIII. & à la régence de la reine Marie. La premiere a pour titre *l'ombre de Henri le grand au roi Louis XIII. son cher fils*. On a essayé dans cette pièce, de faire parlerce héros d'une maniere analogue à son caractère ; mais combien paroît-il plus grand dans ce qui nous reste de lui ! Suivent plusieurs lettres de M. de Vendosme & de la reine Marie, qui peuvent servir d'éclaircissement à l'histoire de ces temps-là, & une pièce de poësie assez médiocre, intitulée *Satyre de Me Guillaume* contre ceux qui déclamoient contre le gouvernement, en 1614.

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard : autrement ils seront retardés de huit jours.

ON souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 45.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 9 Novembre.

SCIENCES.

Cours annuel & gratuit de l'histoire universelle, sacrée & profane, ancienne & moderne.

M. Philippe de Pretot reprendra son cours d'histoire, Dimanche 15 de ce mois de Novembre; ceux qui voudront y assister, auront soin de se faire inscrire le Dimanche précédent ou le jour de la S. Martin, dans la matinée, chez M. Philippe, *rue de la Harpe, vis-à-vis la rue des deux Portes, dans une grande maison neuve.*

Toutes les séances commenceront au plus tard, à dix heures précises du matin, pour finir à midi : elle se tiendront les fêtes & Dimanches à l'exception des grandes solemnités, & continueront jusqu'au mois de Septembre de l'année prochaine 1762.

M. Philippe donnera cette année, ainsi qu'il a fait les années précédentes, les éléments de la géographie ancienne & moderne, en les appliquant, après quelques séances, à l'histoire.

Physique.

Observation sur l'usage des bougies dans les appartements.

On sçait que la respiration vicie assez promptement une masse d'air qui ne circule pas. L'expérience a fait connoître que le ressort de ce fluide perd alors, par l'effet des vapeurs qui sortent de la poitrine, la vingt-neuviéme partie de sa force ; mais on ne soupçonne peut-être pas qu'une bougie allumée, de six lignes de diametre, influe presque autant sur le ressort de l'air. C'est pourtant un fait certain dont la découverte est due au célèbre M. Haller. Il est donc dangereux de multiplier les bougies dans les appartements, & peut-être est-ce dans le grand nombre que le luxe en fait allumer, qu'on doit chercher l'origine de ces vapeurs indéfinissables & autres maladies de nos jours, auxquelles on cherche en vain des noms. Si la mode qui les a fait naître, permet qu'on en guérisse, on pour-

toit avoir recours au ventilateur (car quelle apparence qu'un appartement voluptueux n'eût pas vingt girandoles au moins?) la méchanique y gagneroit & il arriveroit de là que la mode auroit une fois mis en crédit un art utile.

Œconomique.

Nous avons eu souvent occasion de nous élever contre l'usage des vaisseaux de cuivre, & nous nous reprocherions de négliger d'en parler toutes les fois que quelque découverte ou quelque réflexion utile, à cet égard, parviendra à notre connoissance. Et voici une observation sur l'étamage qui nous paroît mériter d'être répandue.

On allègue en vain, en faveur des fontaines de cuivre qu'on les fait étamer, les robinets ne le sont pas; & d'ailleurs, qu'est-ce qu'étamer? C'est appliquer une légere couche d'étain sur un autre métal qui n'en est pas même entierement couvert, puisque le microscope fait appercevoir un grand nombre de parties de cuivre sans étamage. La précaution d'étamer est encore plus insuffisante lorsque le vaisseau a l'action du feu à soutenir, ainsi que celle des différents mixtes dans les opérations relatives à la préparation des aliments. En supposant même (ce qui n'est point) que nos casseroles, chaudieres, &c. soient parfaitement étamées, la chymie nous apprend que les acides des végétaux agissent puissamment sur le plomb, que le plomb en dissolution est un poison, & que l'étain contient

beaucoup d'arſenic : or, l'étamage ne peut être fait qu'avec de l'étain pur, ou au moins avec un alliage de plomb & d'étain.

Il résulte de ces réflexions fondées sur l'obſervation & ſur l'expérience, que dans aucun cas & quelque précaution que l'on prenne, le cuivre n'eſt d'un uſage ſûr, & qu'il y a de la folie ou tout au moins de l'imprudence à s'en ſervir ſous quelque forme qu'il paroiſſe.

COMMERCE.

Induſtrie.

On fait tous les jours de nouvelles tentatives pour procurer au public un luminaire commode; on a cherché à ſuppléer la chandelle par l'huile d'olive brûlée dans des lampes de différentes formes qui ſont propres pour le cabinet, mais peu commodes pour être déplacées; on a enſuite ſuppléé la bougie par des chandelles compoſées de différentes matieres & plus ou moins bien fabriquées; mais aucune juſqu'à préſent n'a été exemte des défauts attachés au ſuif. La bougie eſt le ſeul luminaire exemt de ces inconvéniens, mais il eſt diſpendieux; & c'eſt pour diminuer ces frais qu'on a eſſayé de faire une eſpèce de bougie qui tînt le milieu pour le prix & pour la qualité entre la belle chandelle & la bougie pure. Cette nouvelle bougie qui eſt un peu plus graſſe que l'ordinaire, nous a paru bien éclairer & avoir quelque choſe de com-

mun avec les bâtons de pommade de toilette. Elle coûte 30 sols la livre & on la trouve à Sceaux où elle se fabrique.

La fin de la belle saison a amené aussi celle des bals champêtres qui se donnoient cet été aux portes d'Auteuil & de Lonchamp. Mais comme une partie des amateurs de la danse n'a pas encore abandonné les environs de ce bois; une société d'habitants de Passy a réparé cette perte. Elle a fait disposer commodément une des salles de la maison des eaux, & l'on y donne tous les Dimanches un bal bien ordonné où l'on entre par billets que les associés distribuent, le bon ordre & la décence y sont exactement observés; l'exercice de la danse & la gaieté entrent dans le régime propre à faire opérer les eaux minérales, & la Faculté ne peut qu'applaudir à ce moyen de chasser les maladies.

ARTS.

Architecture.

M. Malhortie, architecte & ancien élève de M. Blondel, architecte du roi, ouvrira, Dimanche 15 Novembre 1761, un cours public d'architecture civile, dont les leçons dureront depuis huit heures du matin jusqu'à midi. Ce cours continuera immédiatement tous les Di-

manches à pareille heure. Chaque ſéance du cours ſera diviſée en deux parties.

La premiere, depuis huit heures juſqu'à neuf heures & demie, ſera employée à expliquer & à démontrer la théorie de l'architecture fondée ſur des principes naturels, ſur les mathématiques pures & ſur l'application de ces dernieres aux ſciences de l'optique, de la perſpective, de la coupe des pierres, de celle des bois, &c.

La ſeconde partie de chaque ſéance qui durera depuis neuf heures & demie juſqu'à midi, ſera une récapitulation de la premiere partie de la même ſéance, pratiquée ſur le papier à la règle & au compas par chacun des auditeurs qui voudront acquérir la maniere de deſſiner les plans, les élévations & les coupes de tous les objets qu'embraſſe l'architecture, & même de tous ceux qui lui ſont étrangers.

Le cours d'architecture diſtribué de cette maniere, peut devenir utile à toutes ſortes de perſonnes; celles qui deſireront connoître la théorie & la pratique de cet art, les trouveront dans les deux parties de chaque ſéance; les perſonnes qui ſe bornent à la théorie ſeulement, aſſiſteront à la premiere partie, & celles qui auront ſeulement beſoin de la pratique, pourront ſuivre la derniere partie de chaque ſéance.

Les perſonnes qui ſe feront inſcrire pour ſuivre régulierement ce cours, ſeront aſſurées d'avoir des places. On fournira de règle & de table aux praticiens, ils ſe muniront ſeulement de papier, de crayon & de compas.

Le sieur Malhortie donnera ce cours dans son école d'architecture, de dessein & de mathématique, *rue de Grenelle S. Honoré, presque vis-à-vis la rue des deux Ecus.*

Gravure.

La gravure dans la maniere du crayon qui multiplie les meilleurs desseins des grands maîtres, se perfectionne de plus en plus. Non-seulement on est redevable de cette utile découverte à MM. Desmarteaux & François qui ont donné un grand nombre de morceaux au crayon rouge & au crayon noir; mais on peut encore regarder ces premiers inventeurs comme la cause des progrès qui ont été faits après eux dans cet art. Le sieur Varin, graveur, vient de donner au public plusieurs desseins aux deux crayons noir & blanc sur papier gris. Ces desseins sont traités avec toute l'intelligence possible, & se trouvent chez *Joullain, quai de la Mégisserie, à la ville de Rome*, & chez *Huquier, fils, rue S. Jacques.*

SPECTACLES.

Opéra.

MM. *Rebel* & *Francœur*, directeurs de l'académie royale de musique ont donné au public le mardi 3 Novembre la première représentation de la VIIe reprise d'Armide, tragédie-opera,

dont les paroles ſont de Quinaut & la muſique de Lulli. Ils ont voulu par la façon dont ils ont monté cet opera, montrer aux amateurs de ce théâtre & aux gens de goût, que rien ne coute quand on veut plaire, & que l'univerſalité des applaudiſſemens, preuve du contentement général, récompenſe aſſez des peines, des travaux & des dépenſes. Les mériter eſt ce qu'ils déſiroient; les ſçavoir mériter eſt ce dont ils ſont venus à bout. Cette tragédie eſt remiſe à neuf dans preſque toutes ſes décorations, dans les habits de chœur & de Ballets : rien n'y eſt épargné pour la richeſſe des habits des rôles, tant du chant que de la danſe.

Nous ne diſons rien ici du poëme, tout le monde ſçait que c'eſt le chef-d'œuvre de Quinaut : quant à la muſique, on a conſervé avec grande raiſon tous les morceaux de chant, & on a fait quelques changemens dans les ſimphonies pour varier les ballets, ne conſervant de l'ancienne muſique que les morceaux que le goût actuel n'a pas preſcrits ; tous les connoiſſeurs en ont paru ſatisfaits, ainſi que de l'ouverture, & du dernier morceau qui peint la deſtruction du palais d'Armide. Les ballets ſont de la plus agréable variété, & très-bien deſſinés; l'entrée des démons eſt de la plus grande maniere, & cauſe au ſpectateur une certaine horreur qu'il a déja reſſentie dans le moment où la décoration change & repréſente un déſert.

Dire que les ſieurs & demoiſelles *Lany* & *Veſtris*, que les ſieurs *Laval*, *Groſſet* & d'*Auberval* ont fait les plaiſirs du public, c'eſt ce qu'on a toujours vû de leurs talens, & ce qu'on en verra

toujours. On regrette beaucoup qu'une maladie inopinée ait surpris mademoiselle *Allard* le jour même de la première représentation, c'eût été un surcroît de satisfaction pour le spectateur.

Quant à la partie du chant, nous espérons qu'il n'y aura ni de *si* ni de *mais*. Depuis bien des années, on n'a point vû sur ce théâtre rendre un opera avec tant de chaleur, d'intelligence & d'émulation. Pour la première fois, on a vû les chœurs entrer dans l'action du moment avec feu & précision, & faire tableau par leur accord avec les acteurs, sur tout dans le chœur du premier acte, *Poursuivons jusqu'au trépas*, &c.

Armide (Mademoiselle *Chevalier*) par la vérité de son jeu nous transporte sous les murs de Damas, dans un désert, & dans un palais enchanté. Ménager sa voix, la rendre tendre & flexible, être entière à sa scène sans être à autre chose, souvent même y ramener ceux qui sont sujets à s'en distraire; c'est ce qu'elle a fait dans cet opera.

Le rôle de *Renaud* par M. *Pillot* est noblement rendu, attentif à l'importance de cet emploi d'autant plus épineux à remplir, que son prédecesseur est encore gravé dans le cœur du public amateur, comme le Dieu du chant, il y ménage sa voix, l'arrondit & se tient en garde contre la moindre négligence. Le public judicieux l'applaudit sincérement, le public partial est entraîné à lui donner des marques d'encouragement. Au reste, qu'il ménage encore plus. s'il est possible, le son de sa voix, sur-tout dans le monologue du second acte; son timbre en sera plus flateur, & il se mettra plus à son aise.

On entend véritablement la voix d'un vieillard dans *Hydraot*, & la force d'un héros dans *Ubalde*, quoique ce soit le même acteur (le sieur *Gelin*) qui rende ces deux rôles. *Aronte* intéresse & la *Haine* effraie, tant le sieur *Larrivée* réussit à prendre pour modéle le sieur *Chassé*, que tout acteur devroit avoir sous les yeux quand il étudie un rôle.

Lucinde (Mademoiselle *Lemiere*) est une enchanteresse : on ne chante pas mieux qu'elle & on ne séduit pas davantage. Heureux le musicien qui compose pour de pareils sujets.

Venons présentement aux décorations qui ont contribué à la réussite d'Armide : toutes sont belles, mais trois principalement fixent l'attention des spectateurs. La Place publique du premier acte est d'une belle ordonnance, mâle & majestueuse : l'arc de triomphe est d'un goût sage quoique riche, les ornemens n'y sont introduits qu'à propos : elle est d'un bon tón de couleur. Cette décoration est de la composition de M. Girault.

Le Désert du troisiéme acte de la plus grande beauté, c'est positivement un tableau, on y croit respirer à la fois l'ardeur des enfers & les glaces du Nord : c'est une *terriblement belle* image d'un rendez-vous de Démons. Les masses de rochers qui l'entourent sont peintes avec tant d'art & de dégradation de couleurs, que tous les châssis forment un ensemble d'un accord parfait. Cette décoration a été peinte par M. Baudon homme d'un rare mérite en ce genre, & d'une modestie singuliere ; elle est de sa composition jusqu'à la

ferme : le fond eſt de M. Boucher qui par amitié pour les Directeurs veut bien prendre quelquefois ſur ſon tems pour les aider de ſes conſeils & de ſes deſſeins. M. Baudon a peint auſſi l'Iſle enchantée du ſecond acte, & la campagne agréable du quatriéme.

Le palais d'Armide eſt de la compoſition de M. Boucher. La riche nobleſſe de ce palais, ſon décore, ſon ton de peinture, & le choix des couleurs, laiſſent l'œil dans le plaiſir & la ſurpriſe; perſpective bien entendue & bien obſervée ; quoiqu'on y trouve plus de magie que de volupté, néanmoins le choix des allégories eſt très-analogue à la ſituation. On eût deſiré qu'au lieu de ces bas-reliefs en or qui occupent le tiers de la colonne, on eût pouſſé les cannelures juſqu'en bas, pour faire valoir davantage les guéridons qui ſe confondent avec ces bas-reliefs ; qu'on eût mis un chapiteau au pilaſtre qui eſt derriere la colonne, au lieu de ce boſſage qui le couronne ; & que les panneaux euſſent été plus ornés, parce qu'ils ne répondent point à la richeſſe des plafonds qui ſont très-beaux. On trouve auſſi le baldaquin un peu étroit.

A ce doux repos que donne cette décoration, pendant un acte, ſuccéde un inſtant plus délicieux encore, malgré ſon horreur. Ce beau palais, cette idole de nos regards s'embraſe & ſe détruit, & cette deſtruction préſente pour tableau un plan noble qui donne réguliérement l'ichnographie du palais détruit, & le point de vue du terrein affreux où l'art d'Armide l'avoit conſtruit. C'eſt dans cette deſtruction que M.

Girault a déployé toutes les ressources de son génie pour former le spectacle le plus terrible, le plus difficile & le plus beau qui ait jamais existé à l'opéra. Comment dans un terrein aussi resserré & aussi ingrat, a-t-il pu faire sortir de dessous le théâtre deux fermes dont toutes les colonnes & les fonds sont de relief, ainsi que tous les ornements & les chapiteaux ? reliefs où la perspective est observée, avec tant de régularité, qu'ils se lient parfaitement aux peintures qui sont en avant & en arriere. Comment encore au moment de l'embrasement du palais, toute cette masse peut-elle se détruire & tomber pour ne plus laisser voir que des vestiges de sa grandeur passée? Les archivoltes tombent aussi ; & la variété qui regne dans les ruines des chassis & des plafonds est telle que le spectateur ne pouvant embrasser tous ces différents objets, est à la fois ravi du spectacle, & mécontent de n'avoir pu se détailler à lui-même toutes les beautés qu'il apperçoit. On ne peut donner trop d'éloges à cet artiste.

Enfin, tout, dans le chant, dans la danse, dans les décorations & la pompe du spectacle, tout a été loué. Ceux que nous ne nommons pas sont sûrs qu'ils méritent des éloges. De plus, nos petits crayons n'ont prétendu donner ici qu'une légere esquisse de la satisfaction du public : nous laissons à de plus nobles pinceaux le droit & l'avantage d'en faire le tableau en entier; tableau dont tous les côtés seront vus avec plaisir, puisqu'ils seront peints sans partialité & sans jalousie.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Journées physiques. (Par M. de Villers). *A Lyon, chez* Jean Deville, *& se trouve à Paris*. 1761. 2 vol. *in-8°*.

Les *Entretiens sur la pluralité des mondes*, ce chef-d'œuvre incomparable de précision & de légéreté, peuvent être regardés comme l'archétype de l'ouvrage que nous annonçons. La forme du dialogue y est employée de même & c'est une femme que l'on y introduit pour interlocutrice. Si le philosophe qui lui explique les mysteres les plus cachés de la physique, n'est pas aussi galant que celui de M. Fontenelle, il a toute la politesse desirable & l'on doit admirer la sagacité de l'auteur, qui a sçu s'en tenir en cela au point d'agrément que comportoit la nature de son ouvrage. En usant moins de ces comparaisons badines & folâtres que l'on trouve dans *les mondes*, l'illustre académicien eût réduit son ingénieuse explication à très-peu de chose, mais la connexité inévitable entre toutes les parties de ce très-peu de chose, eût demandé autant d'attention de la part du lecteur, que si l'objet présenté avoit eu plus d'étendue. La multiplicité d'objets qu'embrasse toute la physique ne permettoit pas au contraire à notre auteur d'étaler autant de galanterie; le lecteur auroit vu dans le grand nombre de choses qui lui seroient toujours restées à apprendre que l'on ne lui avoit encore presque rien appris & qu'on l'occupoit d'objets étrangers. Il falloit donc que l'un usât d'allusions pour être agréable, & que l'autre en usât peu pour éviter de faire naître l'ennui du sein même de l'agrément. La forme des *Journées physiques* n'a donc servi à son auteur qu'à l'astreindre à une plus grande clarté, & nous devons dire qu'il a toute celle qu'on peut desirer.

Il nous eſt impoſſible de donner une idée de ſon ouvrage. Nous ne le pourrions faire qu'au moyen d'une courte analyſe, qui toute courte qu'elle ſeroit, paſſeroit les bornes dans leſquelles nous devons nous contenir. Sans cette conſidération, nous tranſcririons celle de l'auteur qui fait d'une maniere ſommaire l'expoſition de tout ce qui eſt traité dans ſon livre, dont nous nous bornerons à indiquer les différents objets.

Il eſt queſtion dans le premier dialogue, intitulé *premier jour*, de l'air en général, de la pneumatique, de la circulation, de l'odorat, du goût & de la reſpiration. Dans le ſecond, viennent la peſanteur & le reſſort de l'air, le barometre, la fontaine d'Héro, le fuſil à vent, & le ventilateur. Dans le troiſiéme, l'air renfermé dans le corps, la cloche du plongeur, l'organe de la voix, le ſon, & l'organe de l'ouie. Dans le quatriéme, les météores. Dans le cinquiéme, la roſée & la tranſpiration des plantes. Dans le ſixiéme, les vents, la ſphere & l'aiman. Dans le ſeptiéme, l'eau, conſidérée comme fluide, ſous la forme de vapeurs, & dans l'état de congélation. Dans le huitiéme, l'hydroſtatique & l'hydraulique. Dans le neuviéme, le feu. Dans le dixiéme, l'électricité; & enfin, dans les dialogues ſuivants, la méchanique, les propriétés des corps, les loix du mouvement, la gravité & la figure de la terre, l'optique proprement dite, l'œil & les phénomènes de la viſion, la catoptrique & la dioptrique, les téleſcopes par réfraction & par réflection, les microſcopes, la lanterne magique, & la théorie des couleurs, l'aſtronomie, les conſtellations, le mouvement de la terre & les apparences des planetes, la lune, la parallaxe, la réfraction, l'expoſition du ſyſtème Neutonien, & l'hiſtoire abrégée de l'aſtronomie.

On voit, par cette énumération, que toute analyſe nous eſt interdite; nous nous contenterons donc de dire que tous ces différents objets ſont bien vus & bien traités, que le ſtyle de l'ouvrage eſt agréable & pur, & que le tout eſt préſenté avec beaucoup d'ordre & de méthode.

Nous sommes fâchés d'avoir maintenant un léger reproche à faire, pour l'honneur des lettres, à l'auteur des *Journées physiques*. Après avoir dit (*pag. 310*) qu'*il n'y a opinion si ridicule dont quelque homme d'esprit n'ait été le défenseur*, & avoir indiqué quelques-unes de ces opinions, il ajoute : » Les modernes ne sont pas quelquefois plus raisonnables. Defiez-vous, madame, de » ces hommes hardis qui nous présentent souvent sous » un masque imposant les chimeres dont ils se repaissent. Cette précaution est très-nécessaire aujourd'hui. » L'eau qui sera la matiere de cet entretien, a reçu » dans ce siécle un honneur que Thalès même ne lui » auroit pas accordé : le sage de Milet regarda ce » fluide comme le principe de tous les êtres ; ce système vient de renaître de ses cendres, il en est même sorti plus brillant qu'il n'avoit été dans son origine. Ecartons néanmoins de nous ces hypothèses dangereuses & continuons de suivre la nature dans ses » effets.

Plus circonspects que notre auteur, nous nous contenterons d'envisager dans le silence de l'admiration & de la reconnoissance le grand homme qu'il a eu en vue & nous nous garderons de le nommer. Nous avertirons simplement notre auteur qu'on le pousseroit furieusement loin d'après ses propres expressions. Il ne seroit besoin pour cela que de le rappeller à la justesse des idées. Si Thalès admettoit, du propre aveu de M. de V. l'eau comme principe de tous les êtres, quel honneur pouvoit-on faire à cet élément que le sage de Milet ne lui eût point accordé ? Il s'en faut bien qu'on lui en fasse autant. M. de V. qui se plaint dans son épître dédicatoire des imputations faites contre les sçavans, a-t-il bien senti la force de ces expressions *Defiez-vous de ces hommes hardis, écartons ces hypothèses dangereuses*, &c ? Il n'y a qu'un grand homme qui puisse juger un grand homme, & ce n'est qu'en élevant autel contre autel qu'il le juge, & non d'un trait de plume & par une simple assertion. Encore songe-t-il alors qu'il n'est plus

grand que par le côté où l'autre étoit grand, & reprend-t-il en quelque sorte son antagoniste comme ayant été son maitre, tout en avançant une erreur, sans laquelle il ne seroit peut-être jamais parvenu lui-même à la vérité. Ceux-là seuls pour lesquels nous serons devenus les anciens, pourront traiter les génies de notre siècle aussi cavalierement, parce qu'ils ignoreront tout ce dont ils leur sont redevables. Placés à l'embouchure du fleuve, ils n'en verront plus la source, sans laquelle cependant il est incontestable qu'il n'y auroit point d'embouchure. Nous avons même bien de la peine à croire que malgré cette raison ils refusent leur hommage à nos illustres contemporains (hommage que leur éclat qui brille sous nos yeux, nous invite à plus forte raison à leur rendre). Ce n'est pas ainsi du moins que nous traitons les grands hommes qui nous ont précédés. Il est vrai que c'est ainsi que les traite notre auteur, mais il n'en fait pas mieux, & nous l'invitons à songer que le même tour d'idées qui fit soutenir à Pythagore que les astres formoient dans leurs mouvements un concert harmonieux, en avoit fait l'inventeur de la musique : c'est par ce dernier côté qu'il faut le voir & il sera vu avec respect.

Ceux qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard : autrement ils seront retardés de huit jours.

On souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Les Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

N° 46.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 16 Novembre.

SCIENCES.

Académies.

Prix littéraire fondé dans l'académie royale des inscriptions & belles-lettres en l'année 1733.

L'Academie royale des inscriptions & belles-lettres desirant que les auteurs qui composent pour ses prix, aient le temps d'approfondir les matieres, & de travailler les sujets qu'elle leur donne à traiter, annonce dès à-présent, que le sujet qu'elle a arrêté pour le concours au prix qu'elle

distribuera à Pâques 1763, consiste dans les questions suivantes : *Quels étoient les droits & les prérogatives du* PONTIFEX MAXIMUS *de Rome sur les sacerdoces de la ville & des provinces? Son autorité s'étendit-elle sur les prêtres & sur les temples des divinités Romaines introduites dans les pays conquis, & sur ceux des divinités nationales?* Le prix sera toujours une médaille d'or, de la valeur de quatre cent livres. Toutes personnes de quelque pays & condition qu'elles soient, excepté celles qui composent l'académie, seront admises à concourir pour ce prix, & leurs ouvrages pourront être écrits en François ou en Latin, à leur choix. Les auteurs mettront simplement une devise à leurs ouvrages; mais, pour se faire connoître, ils y joindront, dans un papier cacheté, & écrit de leur propre main, leurs nom, demeure & qualités, & ce papier ne sera ouvert qu'après l'adjudication du prix. Les piéces affranchies de tout port, seront remises entre les mains du secrétaire de l'Académie, avant le premier de Décembre 1762.

Extrait des mémoires lus à la rentrée de l'académie des inscriptions & belles-lettres, le 13 Novembre 1761.

Eloge historique de M. Bon. Il nâquit à Montpellier le 15 Octobre 1678. Il s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude de l'histoire naturelle, & des médailles. Il fit plusieurs voyages, & entr'autres celui de Provence, où il rencontra le comte Marsilli qui faisoit ses expériences sur les coraux qu'il mettoit au nombre des

plantes. M. Bon y apperçut les animaux qui en ſont les auteurs; mais il n'oſa pas contredire le comte Marſilli & ne publia ſes expériences que lorſqu'il ſe vit autoriſé par le célèbre B. de Juſſieu. C'eſt à lui que l'on doit la ſoie d'araignée. Il eſt mort à Montpellier le 18 Janvier 1761, âgé de 83 ans.

Eloge hiſtorique de M. l'abbé du Reſnel. Il étoit né en 1693. Il fit ſes études aux Jéſuites & entra peu de temps après dans la congrégation de l'Oratoire. On a de lui la traduction en vers de pluſieurs ouvrages de Pope, & pluſieurs articles de botanique dans le dictionnaire de l'académie Françoiſe. Il eſt mort à Paris le 25 Février 1761, âgé de 68 ans.

Mémoire ſur Platon & ſur la philoſophie Socratique : par M. l'abbé Garnier. Il y défend Platon du reproche qu'on lui fait d'avoir altéré la doctrine de Socrate dans les entretiens qu'il a mis ſous le nom de ſon maître.

Traduction de la 7e ode de Pindare. Par M. de Chabannon. Cette traduction en proſe poëtique, répond bien à l'idée que l'on avoit déja de M. de Chabannon.

Mémoire ſur les anciens Paraſites. Par M. le Beau le jeune. Il y avoit ſuivant lui deux ſortes de Paraſites. Les uns que l'on appelloit Paraſites des dieux, étoient des ſacrificateurs conſacrés à diverſes divinités. Les autres que l'on appelloit Paraſites de théâtre, étoient dans la comédie nouvelle les principaux acteurs, c'eſt-à-dire, ceux qui conduiſoient l'intrigue. Les riches voulant dans la ſuite avoir

des Parasites ainsi que les dieux, ce nom changea de signification.

Médecine.

Le 22 Octobre dernier, sous la présidence de M. Lepy, docteur-régent de la faculté de médecine, M. Vacher, docteur de la faculté de Besançon, bachelier de celle de Paris, & médecin des armées du roi dans l'isle de Corse, a soutenu une thèse sur cette question : *S'il vaut mieux faire chaque jour deux repas qu'un seul?* Le bachelier, auteur de la thèse, commence par apostropher les hommes trop sensuels que le goût du plaisir a porté à abandonner la nature, seul guide sûr pour la conservation de la santé. Il attaque avec raison l'usage aujourd'hui trop commun de substituer un léger déjeûner au dîner, & de se charger le soir, dans un repas d'appareil, de tout ce que l'art assassin des cuisiniers, peut préparer de plus dangereux pour irriter l'appétit. La plûpart de ceux qui ne font qu'un repas, dit le bachelier, ne comptent avoir satisfait au besoin, que lorsque leur estomac, entierement rempli, se refuse à l'aliment le plus léger. Est-il étonnant qu'après un pareil excès ils trouvent un seul repas suffisant ? Ils se gouvernent à cet égard bien moins sagement que les animaux, qui, suivant attentivement la voix de la nature, ne paissent jamais jusqu'au point de ne pouvoir plus rien desirer, prennent à toute heure & à chaque instant une médiocre quantité d'aliments qui ne charge point leur esto-

mac, ce qui leur procure une digestion aisée. Les laboureurs, les ouvriers & tous ceux qui font des ouvrages pénibles, suivent la même route & divisent en deux repas la nourriture qu'exige la dissipation considérable d'esprits que leurs travaux supposent.

Le bachelier détruit ensuite la ridicule objection que font les partisans d'un seul repas, qui prétendent que l'estomac a besoin de repos; la méchanique démontre au contraire qu'une force quelconque toujours appliquée également & modérément, se maintient plus long-temps que lorsque le frottement discontinué est après cela forcé & violent, ce que prouve évidemment le mouvement du cœur, des arteres, &c. On peut en tirer encore une preuve de nos crocheteurs, charretiers, &c. que deux légers repas soutiennent mieux & plus long-temps que le seul & abondant festin, que font nos voluptueux Apicius, ne les soutient en santé. En effet, il est aisé de sentir que l'estomac prenant en une seule fois ce qui doit lui suffire pour deux, perd par cette plénitude son ressort; de là une digestion incomplette, des rapports, des vomissements, la corruption des aliments, le cours de ventre & une foule d'accidents qui suivent ce désordre. Le suc gastrique se trouvant absolument absorbé par la grande quantité d'aliments, n'a presque plus d'action; les fonctions se font mal, la nutrition ne se fait qu'imparfaitement; l'animal est lourd, sommeille toujours & passe une vie très-courte dans un continuel malaise.

Il faut donc conclure, d'après les principes

du ſoutenant qui ſont fondés ſur la méchanique du corps humain, qu'il eſt plus ſage de diviſer la quantité de nourriture qu'on doit prendre en deux repas égaux, loi à laquelle doivent ſe ſoumettre ceux mêmes auxquels une très-petite quantité d'aliments ſuffit pour la journée ; ils ſe trouveront toujours mieux de diviſer cette petite quantité même & de ne prendre conſeil pour leur repas, ni de la commodité, ni de la mode, mais de la raiſon & de la nature.

La ciguë qui n'a guere eu juſqu'à préſent de célébrité que par la mort du plus vertueux des hommes, du divin Socrate, un des premiers martyrs de l'hypocriſie & de la ſuperſtition, la ciguë deviendra peut-être une des plus puiſſantes reſſources de l'art de guérir. Déja pluſieurs obſervateurs ont découvert dans cette plante des qualités ſalutaires & l'on connoît les écrits qui ont été publiés à ce ſujet : voici deux faits intéreſſants qui pourront contribuer à étendre les connoiſſances à cet égard, ou tout au moins faire ſuſpendre tout jugement ſur l'uſage d'un remède qui demande des examens ultérieurs, avant que de l'abandonner, d'autant plus qu'il paroît par les nouvelles expériences qui en ont été faites, que ſon efficacité dépend autant de ſa préparation que des doſes & de la ſagacité de celui qui les adminiſtre, & ſur-tout dans le cas dont il s'agit ici, où l'on verra que toute ſorte de purgatif n'eſt pas indifférent dans le traitement des cancers & autres ulcères de même nature.

1°. La nommée Marie-Françoise Grandeuil, fille âgée de 29 ans, de Villeneuve-le-Roi, dans l'élection de Pontoise, sentit au mois de Février 1760, un gonflement à la mammelle droite avec douleur qui augmentoit de jour en jour; la couleur en devint pourpre & livide. Dès le mois de Juin suivant la mammelle s'ouvrit à la partie supérieure, ce qui forma un ulcere chancreux fort douloureux, dont la sanie avoit la couleur & la fœtidité ordinaire en pareil cas. Il se forma de plus à la même mammelle cinq glandes, chacune de la grosseur d'un œuf de pigeon, dont trois étoient ouvertes au mois de Février 1761, c'est-à-dire, environ un an après le commencement de la maladie. Il est inutile d'entrer dans un détail plus circonstancié des accidents d'un mal dont le récit fait toujours horreur; il suffira d'en exposer la cure. Le sieur Costes, fils, chirurgien à Meru en Beauvoisis, fut appellé, & il commença son traitement le 16 Mai 1761, par faire prendre à sa malade deux pilules d'extrait de ciguë de huit grains chacune, en augmentant tous les jours chaque dose de deux grains. Peu-à-peu le mal diminua sensiblement. Dès le 2 Juillet, la sanie étoit déja changée en un pus louable, & tous les autres accidents étoient diminués; chacune de ces pilules étoient alors de 28 grains, ce qui faisoit 56 grains par jour. M. Costes s'en est tenu au même poids, parce qu'il avoit tout lieu d'être satisfait de l'état de la malade. Dès le commencement d'Août, tous les accidents avoient disparu, & un mois après les cicatrices

en étoient parfaites : elle n'a cependant pas quitté tout-à-fait l'usage de ses pilules, quoique parfaitement guérie, & elle continue, comme elle a fait pendant tout le traitement, de prendre toutes les semaines douze grains d'autres pilules purgatives dont la pâte de Rotrou fait la base, ce qui l'a toujours abondamment purgée.

2°. Le nommé Cheron, âgé de 32 ans ou environ, de la paroisse de Menouville, élection de Pontoise, qui avoit depuis quatre ans au milieu du visage un cancer qui lui ôtoit toute figure humaine, & de plus, au milieu du dos un pareil ulcère d'environ sept pouces d'étendue, dont la couleur, l'odeur & la matiere se devinent aisément, a été aussi parfaitement guéri par M. Costes. Le 30 Mai dernier après avoir épuisé toutes les autres ressources de l'art, il commença l'usage de l'extrait de ciguë à 27 grains par jour, en augmentant par gradation de 12 grains tous les quatre jours, de sorte qu'à la fin de Juin, il en prenoit par jour 3 pilules de 42 grains chacune; les divers accidents survenus pendant ce traitement & qui, quelque fâcheux qu'ils parussent, ont tourné à l'avantage du malade, demanderoient d'être détaillés par M. Costes lui-même, ce seroit une obligation de plus qu'on lui auroit. Quoiqu'il en soit, le grand ulcere du dos étoit parfaitement cicatrisé dès le 10 Juillet, & le visage alloit de mieux en mieux, c'est alors que le malade prenoit 6 scrupules par jour de ses pilules, & à la fin de Septembre, il s'est trouvé entierement guéri. Ces deux opérations semblent deux miracles de

l'art, d'autant plus qu'il n'est question d'aucun régime avec des malades de cette espèce ; ce dernier a été évacué tous les huit jours avec le même purgatif que l'autre ; il paroît que ces effets singuliers sont principalement dûs aux grandes doses de l'extrait de ciguë alliées à un genre de purgatif qui peut-être est le seul convenable en pareil cas ; mais le chirurgien qui a si bien sçu par son observation en apprécier le volume & en faire la juste application, n'aura travaillé fructueusement pour l'humanité, que lorsqu'il aura communiqué à ses collègues dans l'art de guérir tous les détails du procédé qu'il a suivi dans la cure de cette terrible maladie. C'est à quoi il nous permettra de l'exhorter.

Chymie.

M. Rouelle, apothicaire, démonstrateur en chymie au jardin du roi, membre des académies royales des sciences de Paris & de Stockolm, & de l'académie électorale d'Erfort, commence aujourd'hui son cours de chymie, en sa maison, *rue Jacob, fauxbourg S. Germain*, à trois heures précises de relevée.

Cours de langue Italienne.

M. Déodati, auteur de l'élégante traduction Italienne des *Lettres Peruviennes* & d'une *Dissertation sur l'excellence de cette langue*, de laquelle nous avons rendu compte dans nos feuilles précédentes, commencera le premier Décembre

prochain son quatrième cours de Langue Italienne, lequel durera quatre mois à trois leçons par semaine. La leçon commencera à quatre heures précises. Ceux qui voudront suivre ce cours, auront la bonté de se faire inscrire chez lui avant ce temps. Il demeure *à l'hôtel Notre-Dame, rue du Jardinet, fauxbourg S. Germain.*

Industrie.

Méchanique.

Le sieur Navarre, ingénieur-méchanicien du roi & des enfants de France pour les instruments d'optique & de mathématique, dont nous avons déja eu lieu de parler au sujet de ses cannes à parasol & à télescope, vient d'imaginer un siège pliant construit en acier, lequel se renferme dans une canne de grosseur ordinaire; ce siège dont le service est prompt, est outre cela très-solide & d'une commodité singuliere pour la promenade & pour le spectacle.

Outre les cannes à parapluie que nous avons annoncées dans le temps, le sieur Navarre en fait de très-légeres à parasol pour l'usage de nos dames pour lesquelles le hâle est si redoutable.

Il en fait aussi desquelles, en appuyant sur un bouton situé au bas de la pomme, il sort un parasol qui se tend de lui-même. Quoique les parasols du sieur Navarre soient de grandeur ordinaire, c'est-à-dire, de vingt & vingt-deux pouces de branche, il a trouvé le moyen par les différents ressorts qu'il leur adapte, &

les plis qu'il leur donne d'en réduire le volume jusqu'au point de les rendre propres à être portés dans le chapeau sans gêner le bras, & même dans la poche de la culotte & dans le sac à ouvrage. On connoît au reste la propreté des ouvrages du sieur Navarre, & l'on sçait qu'il donne à l'acier qu'il employe un poli qui le préserve de la rouille, moyennant un léger soin.

Sa demeure qui étoit ci-devant, *quai de l'Horloge du palais*, est présentement, *grande cour des Quinze-Vingt, rue S. Honoré.*

Almanach sous verre.

On connoît cette bagatelle qui a été imaginée l'année derniere. Le sieur Deschamps qui en est l'inventeur, a préparé de nouveaux livrets pour l'année prochaine, exécutés aussi bien qu'il est possible. L'*Almanach sous verre* paroîtra au premier du mois prochain. Le prix est de 30 sols & de 18 sols. Il se trouve chez d'Houry, *rue vieille Bouclerie*, & chez l'auteur, marchand d'estampes, au bas de la *rue S. Jacques, proche la fontaine S. Severin.*

ARTS.

Gravure.

Ecrans nouveaux.

L'ACCUEIL que le public a fait l'année derniere aux écrans de la petite poste de Paris, donne lieu de croire que le débit n'en sera pas moins heureux cette année, l'hyver n'étant pas encore avancé: le sieur Huquier fils qui en est l'éditeur, a eu soin d'y faire les changements & augmentations nécessaires. Il y a deux écrans qui représentent les bureaux, où l'on voit distinctement le service de la poste de Paris. Derriere ces deux écrans est l'explication de ce qu'ils représentent. Les quatre autres écrans représentent des sujets comiques analogues à la petite poste, & sur l'envers sont des chansons qui y ont rapport.

Ces six écrans coûtent 9 livres tous montés, & se vendent à Paris, chez Huquier fils, graveur, *rue S. Jacques, au-dessus de celle des Mathurins, au grand S. Remy.* On trouve aussi chez lui d'autres sortes d'écrans de différents prix, un très-grand assortiment de vues d'optiques, de découpures, & généralement tout ce qui regarde le commerce d'estampes.

Il paroît une estampe gravée à l'eau forte par Audouart & terminée au burin par Roch Brunet, d'après un tableau de Flotte S. Joseph. Cette estampe dédiée à M. le marquis de Bandol, représente un vaisseau de guerre Anglois affalé sur la côte; elle est d'une touche ferme, on y voit sur la droite un rocher escarpé, au pied duquel s'est brisé un navire; l'écume & l'espèce de blanc que produit l'eau battue, y sont rendus avec vérité. Dans le milieu & à quelque distance, est un autre vaisseau encore dans la tourmente, & sur le devant, vers la gauche, des malheureux échappés du naufrage; il y en a quelques-uns assis à l'entrée d'une espèce de caverne, sur des canons, sur des débris, &c: les uns élevent les mains au ciel, un est à genoux, deux autres portent un noyé; toute cette scène est touchante & bien rendue. On trouve cette estampe chez Mondar, *rue S. Jacques, ou à l'hôtel Saumur*..

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE AU COMTE DE BUTE, à l'occasion de la retraite de M. Pitt, & sur ce qui peut en résulter par rapport à la paix; traduite de l'Anglois, sur la troisiéme édition. *A Londres, & se trouve à Paris, chez* les freres Etienne, *rue S. Jacques.*

Le but de cette lettre est de prouver: 1°. *Qu'une paix solide, honorable & avantageuse, dans les circonf-*

tances actuelles de la Grande-Bretagne, ses peuples étant aussi épuisés qu'ils le sont & ses dettes aussi multipliées, est préférable aux succès les plus éclatants de la guerre.

2°. *Qu'une paix pareille fourniroit à la Grande-Bretagne une occasion de s'excuser à l'avenir, en augmentant en core son crédit & sa réputation, de contracter avec quelque puissance que ce soit sur le continent, des liaisons aussi ruineuses par la profusion du sang de ses sujets & de ses trésors, que le sont celles dans lesquelles elle est actuellement engagée.*

3°. *Que la retraite de M. Pitt ne peut nullement empêcher l'exécution de ce systême pacifique.*

4°. *Que ce même ministre & ses amis, dont le patriotisme & l'attachement désintéressé pour leur pays, ne peuvent être révoqués en doute, doivent & voudront, pour soutenir ce caractère, coopérer à cet ouvrage si utile, soit qu'ils soient en place ou hors de place; attendu qu'on ne sçauroient les soupçonner de vouloir traverser les opérations de sa majesté, même en supposant que ces opérations n'eussent point été conseillées par eux.*

Tel est l'objet de cet ouvrage. Nous laissons aux politiques à examiner si l'auteur a tort ou raison; nous nous contenterons de dire qu'il paroît bien posséder sa matière, & que les raisons ne lui manquent dans aucuns cas. Il y a d'ailleurs dans cette lettre des choses excellentes & des réflexions qui peuvent être utiles à tous les pays & à tous les gouvernements.

ABBRÉGÉ DU COMMENTAIRE DE LA COUTUME DE TOURAINE, contenant au commencement de chaque titre les principes généraux des matieres qui y sont traitées; la conférence de chaque article de la coutume avec ceux des coutumes du royaume qui y ont trait; une explication précise des dispositions contenues & une décision claire & juste des questions qui en peuvent naître, appuyée des loix Romaines, des ordonnances, édits & déclarations du roi, d'une infinité de réglements & arrêts émanés des différents tribunaux du royaume & du sentiment des au-

teurs les plus accrédités. Par M. Jacquet, avocat au parlement. *A Paris, chez* Samſon, *quai des Auguſtins.*

C'eſt encore un de ces livres que les ſuites de la barbarie féodale rendent néceſſaires, & l'on ne peut que ſçavoir gré aux juriſconſultes qui emploient leurs veilles à débrouiller le chaos de cette multitude innombrable de loix & de coutumes différentes qui nous font reſſembler plutôt à une horde de Tartares qu'à un peuple civiliſé.

L'abrégé de M. Jacquet qui renferme tout ce qu'on peut deſirer pour l'interprétation d'une coutume auſſi difficile & auſſi importante que celle de Tours, peut ſervir à faire voir comment les autres coutumes ſont commentées dans ſon grand ouvrage, qui eſt plutôt un traité de la juriſprudence générale des différents tribunaux du royaume, qu'un ſimple commentaire de coutume, en ce qu'il contient au commencement de chaque titre & à la ſuite de la conférence de chaque article qui renferme une matière particuliere, les principes généraux, relatifs aux pays de France régis par le droit Romain, & à ceux qui ſont gouvernés par les coutumes. L'auteur s'eſt attaché à concilier par l'autorité des loix & des réglemens, les diſcordances qui ſe rencontrent d'un tribunal à l'autre, &, après l'article de la nouvelle coutume, celui de l'ancienne & la note de Dumoulin, il a rangé par claſſes en forme de conférence, les articles des autres coutumes & même des ordonnances qui y ont trait; d'où on peut conclure que ce livre ſera utile & même néceſſaire non-ſeulement aux Tourangeaux, mais même à tous les juriſconſultes, aux praticiens & aux ſeigneurs qu'il a eu ſoin de diſtinguer ſuivant les titres de baſſe, moyenne & haute juſtice, châtellenie, baronnie, comté, &c. dont leurs terres ſe trouvent décorées, il en a établi & diſcuté tous les droits, auſſi bien que ceux de leurs vaſſaux & ſujets.

LE CHRÉTIEN FIDELE A SA VOCATION, ou réflexions *sur les principaux devoirs du chrétien, distribuées pour chaque jour du mois & utiles pour les retraites;* avec le tableau du vrai chrétien composé de passages choisis, &c. *A Paris, chez* Lottin l'aîné, *rue S. Jacques.* 1761.

Le titre de ce livre tient lieu d'extrait. On sçait que les livres de ce genre se ressemblent tous, & que leur mérite ne consiste que dans le goût plus ou moins grand de leurs auteurs. Il suffit de dire que c'est ici une nouvelle édition.

TABLES SACRÉES; *ou nouvelle méthode de lire avec fruit toute l'écriture sainte dans le courant d'une année en y employant un quart d'heure par jour, &c. A Paris, chez* Lottin l'aîné, *rue S. Jacques*, 1761.

Ces tables sont divisées en cinq colonnes qui ont chacune sept divisions relatives aux jours de la semaine, desquelles il y en a quatre dont chacune est chargée d'un des titres suivants: *Lecture. Méditation. Epître. Evangile.* La premiere colonne marque le jour de la semaine auquel se rapportent les indications données dans les autres. Ces tables nous ont paru faites avec intelligence & méthode.

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard: autrement ils seront retardés de huit jours.

ON souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

N° 47.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 23 Novembre.

SCIENCES.

Physique.

M. Delor, professeur de physique expérimentale de l'école royale militaire & démonstrateur dans les collèges de l'université, recommencera le premier Décembre ses leçons de physique expérimentale dans lesquelles il suivra celles de M. l'abbé Nollet & dans le même ordre que cet académicien les a distribuées, afin que ceux qui voudront les suivre avec fruit puissent s'y

préparer par la lecture de son ouvrage. Il faut se faire inscrire avant la fin du mois. Les jours de leçon sont les Mardi, Jeudi & Samedi.

M. Delor demeure actuellement *quai d'Orléans, isle S. Louis.*

Médecine.

Dimanche, 15 Novembre, M. de Macmahon, docteur-régent de la faculté de médecine, a prononcé publiquement pour l'ouverture des écoles, un discours Latin dont le sujet étoit, *La maniere d'étudier la médecine.* Sa harangue étoit divisée en deux parties. La premiere avoit pour objet les qualités propres à un médecin, qui sont, sçavoir, une mémoire vaste pour tirer parti de l'étude continuelle qu'il doit faire, & une imagination sage, qualité plus essentielle dans cet art que dans tout autre où l'imagination peut, sans tant de danger, se livrer à quelque écart. La seconde partie traitoit des connoissances nécessaires à un médecin. On les divise en connoissances préliminaires & en connoissances propres à l'art. Les connoissances préliminaires sont les langues, & sur-tout le Grec, la dialectique qui règle le raisonnement, les mathématiques, la physique qui sont presque toujours liées avec les objets dont s'occupe particulierement la médecine. Celles-ci sont l'anatomie, la thérapeutique, &c. De tous ces détails réunis, l'auteur a conclu dans sa peroraison, qu'un grand médecin étoit un homme rare qui réunissoit en lui le mérite de plusieurs sçavants. Ce discours,

d'un ſtyle doux & fleuri, orné de tous les agréments que le ſujet a pu fournir, a été écouté avec ſatisfaction.

Hier, aux mêmes écoles, M. le Clerc, docteur-régent de la même faculté, a prononcé un diſcours François pour l'ouverture des leçons de chirurgie dont nous rendrons compte dans la prochaine feuille.

Les cours que font MM. les médecins chez eux font un ſupplément preſque néceſſaire à la briéveté des cours publics. On y montre aux étudiants dans le plus grand détail, ce que ces leçons gratuites ne font le plus ſouvent qu'indiquer; ces cours très-utiles tant aux élèves qu'aux amateurs, ont recommencé ainſi que toutes les leçons publiques dont ils font un ſupplément.

M. Ferrein, docteur-régent de la faculté de Paris & de l'académie royale des ſciences, fait un cours particulier d'anatomie & de Pathologie, en ſon amphithéâtre, *rue de l'Eperon*. Le prix du cours d'anatomie eſt de deux louis, & celui de pathologie, d'un louis. M. Petit, docteur-régent de la même faculté, & auſſi de l'académie des ſciences, a commencé le ſien Lundi dernier, en ſon amphithéâtre de *la rue S. Avoye*.

Description d'une MACHINE ÉQUITANTE, *déja connue sous le nom de* TABOURET D'ÉQUITATION, *& annoncée dans l'Avantcoureur du 26 Janvier dernier.*

CETTE machine la plus belle, la plus leste & en même-temps la plus simple qu'on puisse imaginer consiste en deux perches de jeune bois de frêne, traversées dans le milieu par un axe de rotation qui est suspendu au plancher d'un appartement. De l'extrémité des perches, descendent des courroies qui soutiennent un marchepied, sur lequel, il y a, pour s'asseoir, un tabouret élevé convenablement & rendu mobile sur quatre pieds fixes. En tirant du doigt tantôt un, & tantôt deux cordons de soie qui font jouer deux petits leviers ajustés entre les perches, on fait aller la machine, & étant assis dessus fort à son aise, on se donne tous les mouvements que l'on peut éprouver sur un bon cheval: tels sont la *marche* ou le pas, l'*amble*, le *trot* & le *galop* selon le dégré de force ou de légereté que celui qui monte la machine veut se donner; c'est-à-dire, que les mouvements sont aussi doux, ou aussi violents que l'on juge à propos de se les procurer soi-même. Il y a de plus, les *sauts en avant* & les *coups par derriere*, avec les *cabrioles*, & enfin le balancement de l'*escarpolette* que l'on prend au galop ou de tout autre manière que l'on veut, & le tout dans sa propre chambre & auprés de son feu.

Cette machine exécutée solidement & avec la justesse de l'équilibre le plus parfait, se brise

& se démonte de toutes pièces pour pouvoir être transportée. Elle s'élève au plancher de la chambre où elle est suspendue, pour ne point embarrasser après l'équitation faite. Elle a ses appuis, à l'usage des vieillards & des convalescents qui ne peuvent, ou qui pour leur santé, veulent se procurer les secousses de l'équitation par le secours de leurs domestiques. Telle est la nouvelle machine que M. *Genneté*, *premier physicien & méchaniste de l'Empereur*, vient de perfectionner sur lui-même, par affection & sans la moindre vûe d'intérêt, pour M. l'*ambassadeur de Russie*, qui doit l'envoyer à sa Cour.

On voit par la description de cette machine, combien ses mouvements sont propres à procurer une douce transpiration si nécessaire aux personnes attaquées de la goute; à débarrasser des obstructions qui sont la source de toutes les maladies; chasser les ventosités si incommodes & si nuisibles; causer une agréable circulation du sang & des humeurs, ce qui rend la gaieté, l'appetit & la santé. Elle ne seroit point inutile aux dames, qui en s'amusant, prendroient un exercice qui leur seroit aussi très-salutaire.

Au lieu du tabouret qui est le plus commode, M. *Gennetè* s'est quelquefois servi d'un *cheval artificiel* sellé & bridé. Les mouvements, quoique les mêmes paroissent alors plus en règle. Mais le seul avantage du cheval artificiel sur le tabouret, est lorsqu'on veut par son moyen, faire apprendre de bonne heure à des enfants de qualité les élémens du manège, sans courir les risques du cheval naturel.

Gazette de France.

A commencer du premier Janvier prochain, la gazette de France sera rédigée & imprimée sous l'autorité du ministre des affaires étrangères, & paroîtra deux fois la semaine, le lundi & le vendredi, imprimée en quatre pages de petit romain. Les personnes qui voudront s'abonner pour la recevoir exactement, s'adresseront pour le reste de cette année, pour Paris & pour Versailles, au Bureau des galeries du Louvre; pour les provinces du royaume & les pays étrangers, au bureau qui est actuellement *rue Baillet*. Au premier Janvier 1762, les deux bureaux seront réunis dans une maison située *rue neuve S. Roch*, qui sera désignée par cette suscription, *Bureau général de la gazette de France;* mais les deux directeurs continueront d'avoir leurs détails séparés. Ainsi l'on s'adressera à l'un ou à l'autre, suivant l'endroit d'où l'on écrira, & où l'on voudra recevoir la gazette. Le prix de chaque abonnement pour une année sera de douze francs, tant pour Paris que pour la province, & les abonnés recevront la gazette franche de port dans tout le royaume. Ceux qui sont obligés de changer souvent de lieu, & qui désireront de recevoir la gazette payeront quinze francs par année, au lieu de douze; & pourvû qu'ils avertissent à temps les directeurs par des lettres affranchies, la gazette leur sera adressée successivement aux lieux & pour le temps qu'ils indiqueront.

On joindra à la gazette des tables de matieres qui rappelleront dans un ordre alphabétique, avec les renvois nécessaires & avec autant de détail que le comporte un pareil ouvrage, non seulement les événemens remarquables, & les pièces qui auront été insérées dans la gazette; mais aussi les noms des personnes dont il aura été fait quelque mention distinguée, & en général tous les objets dont le souvenir sera jugé assez intéressant pour en occasionner la recherche dans la gazette. Il paroîtra une de ces tables tous les six mois, la premiere en Juillet 1762; la seconde en Janvier 1763; & ainsi successivement; elles seront du même format & du même caractère que la nouvelle gazette. Les abonnés qui voudront recevoir aussi ces tables, ajouteront trois livres à leur abonnement.

Poste de la ville de Paris.

Cet utile établissement a toujours, comme toutes les bonnes choses, ses contradicteurs, & quoique la plûpart des plaintes qu'on élève contre lui soient ridicules & mal fondées, comme elles pourroient prévenir la nombreuse liste des gens qui ne jugent que sur parole, l'instituteur de ce bureau vient de publier un petit écrit, dans lequel on trouvera des réponses péremptoires à tous les cris des détracteurs. Les vrais motifs de ceux qui donnent lieu aux plaintes que l'on fait quelquefois contre cette poste, y sont dévoilés & exposés de maniere à faire revenir tout homme sensé si prévenu qu'il fût.

Dans le régistre, que l'on tient à la régie des plaintes du public, il en est bien peu qui soient faites par des personnes sédentaires chez elles par leur état, comme marchands, &c. qui mettent elles-mêmes leurs lettres à la poste, & reçoivent elles-mêmes celles qui leurs sont portées, ce qui prouve que ces retards viennent ou de ceux que l'on charge de mettre les lettres à la poste, ou de ceux à qui les facteurs se trouvent obligés de les confier. Le défaut d'intérêt, ou l'intérêt même, peuvent également occasionner ces fautes. Communément les hommes ne sont pas fort attentifs lorsqu'il n'est question que d'un service gratuit, & la fixation du port des lettres trop connue, empêche les gains que certaines gens faisoient autrefois sur les commissionnaires. Il est donc de leur intérêt de faire faire de prétendues fautes à cette poste, pour qu'on ait recours à l'ancien usage. De plus, qu'on en convienne de bonne foi, on met souvent sur le compte de la poste des fautes qu'elle n'a pas commises; combien ne voit-on pas passer dans ses bureaux de billets d'invitation qui n'y sont apportés qu'après l'heure où la cérémonie devoit se faire? Combien de personnes disent, pour s'éviter une tracasserie, qu'elles ont chargé la poste de lettres qu'elles n'ont pas même écrites? Combien d'autres ont des raisons de nier d'en avoir reçu? Ces plaintes, tout injustes qu'elles sont, se répandent néanmoins, contre l'intention de ceux qui les ont faites. D'ailleurs, plusieurs personnes chargées de mettre des lettres à la boëte, par ignorance ou par mauvaise vo-

fonté, les mettent aux boëtes de la grande poste; en prenant ce parti, ils y gagnent les deux sols, & la lettre est perdue, parce qu'elle est mise au rebut. Si on vouloit prendre la peine de demander à la grande poste combien il y en a, on verroit que cet objet est très-considérable. En faisant remettre les lettres aux facteurs dans leur tournée, on éviteroit cet inconvénient, & souvent un retard de trois heures, parce que le facteur va directement à son bureau, & que l'envoi ne se fait qu'après son arrivée; au lieu que trop fréquemment la boëte vient d'être levée au moment qu'ou y envoye une lettre. D'après ce court exposé, à la vérité duquel on ne peut se refuser, on peut juger du fond qu'il y a à faire sur les clameurs. Nous ne transcrirons rien de plus; il suffit de dire que l'état actuel de la régie est détaillé dans l'écrit dont il s'agit ici, de la manière la plus étendue.

Commerce.

Industrie.

On vient d'étendre aux pièces de théâtre le privilège qu'avoient les événements remarquables & les gens en place, de donner sans le sçavoir, leurs noms aux colifichets que notre frivolité imagine tous les jours; & le petit opéra comique intitulé *On ne s'avise jamais de tout*, vient de donner naissance à un genre de coëffure qui porte le même nom, & qui sous cette dé-

nomination & placée sur la tête de nos jolies femmes, se fera sans doute encore plus de partisans que ne s'en est fait la pièce. Cette coëffure est un demi-négligé à papillons un peu rabattus & à petites barbes, ornée de rubans & de fleurs. On la trouve *aux traits galants, vis-à-vis l'opéra*, & dans quelques autres boutiques de la rue S. Honoré, célèbres pour les assortiments de parure qui changent assez tôt pour que les marchands plus écartés n'en soient instruits que lorsqu'elles passent de mode.

Depuis que la mode a banni l'usage de porter le chapeau sur la tête, le parasol est devenu un meuble indispensable, & nos artistes cherchent tous les jours à les rendre plus legers & plus portatifs. Le sieur Reynard, méchanicien, en fait qui se replient sur eux-mêmes triangulairement, & deviennent du volume & de l'épaisseur du chapeau à mettre sous le bras. On les enveloppe dans un étui de feutre qui fait ressembler le parasol à un vrai chapeau. Cette sorte de parasol est bonne pour le soleil & pour la pluie, & la construction en est très-ingénieuse. Le sieur Reynard pourroit leur donner encore plus de solidité en renforçant la verge, ce qui se peut faire sans en augmenter le volume; il n'y a qu'à lui donner un peu plus de largeur. Cette invention au reste, ne tardera pas à se perfectionner; car les arts de luxe marchent à pas de géant.

Le sieur Reynard demeure *rue S. Honoré, cul-de-sac de l'opéra*.

SPECTACLES.

Opéra.

L'ACADEMIE royale de musique continue, avec un succès incroyable & bien mérité, les représentations de l'opéra d'ARMIDE. Les directeurs avoient marqué le plus grand soin pour la remise de ce chef-d'œuvre ; ils ont depuis la premiere représentation, porté leur attention jusques sur quelques petits détails, qui dans la totalité du premier coup d'œil, ne s'étoient pas laissé remarquer ; mais que les connoisseurs avoient apperçus aux autres représentations. Le baldaquin du palais enchanté étant supprimé, la décoration y gagne ; moins de volupté, il est vrai, mais plus de noblesse ; l'embrasement & la destruction de ce beau séjour se font avec une précision inexprimable, & cette précision est bien nécessaire, car nos yeux ne pourront jamais se faire à voir cet instant négligé. Quelle satisfaction pour le public, si le costume eût été suivi dans les habits ! *Renaud* & les chevaliers chrétiens auroient très-bien représenté en habits de *croisés*, & surement beaucoup mieux qu'en habit mixtes entre le Grec, le Romain & l'Oriental. De plus, ces habits n'expriment pas assez des guerriers sortant d'un combat, ils ont l'air de guerriers pour l'état & non pour l'instant & pour l'avantage des acteurs, il y faudroit

un tonnelet qui occupât une plus grande circonférence ; on pourroit supprimer l'écharpe & le manteau. Les yeux ne se font point à voir *la Haine* coëffée & couverte d'un long manteau: pardevant on entrevoit à-peu-près une furie ; par derriere on voit surement un consul de Rome. Pourquoi le Ruisseau du monologue du second acte, n'est-il pas pour les yeux, comme son murmure est pour les oreilles? Ces petites négligences corrigées, jamais on n'aura eu à Paris un spectacle si pompeux ni si exact dans ses beautés. Au reste, quand le public, qui est fort difficile à contenter, s'amuse à de si minces observations, c'est sans doute qu'il n'a rien à reprendre sur les grandes parties. Chaque jour on voit augmenter l'exécution ; chaque jour on voit développer des beautés d'autant plus inattendues, dans chaque rôle, que la veille on avoit cru qu'il n'étoit pas possible d'y rien ajouter. La D^lle^ Chevalier & le sieur Larrivée sur-tout, à chaque représentation donnent de nouveaux tableaux, toujours plus intéressans, & qui montrent combien il est essentiel au chanteur d'être maître de sa scène.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

De l'amitié. *Virtutum amicitia adjutrix à naturâ data est non vitiorum comes.* Cic. De amicitiâ. *A Paris, chez* Desaint & Saillant, *rue S. Jean de Beauvais.* 1761. vol. in-8°. de 200 pages.

Dans cet ouvrage, écrit d'un style agréable & poli, on considere l'amitié dans tous les états & dans toutes les

conditions ; & on prouve que tous les hommes sont sujets à cet égard à des méprises de sentiment dont il ne se doutent point, & que bien souvent ils donnent le nom d'amitié à une affection dont la source est tout autre part ; car les passions vicieuses ont coutume de se parer d'un voile séduisant. Il résulte donc des réflexions de notre auteur, que l'amitié est la chose du monde la plus rare. Cette assertion reconnue dans tous les temps pour vraie, est aujourd'hui susceptible d'une extension bien plus vaste, & l'on pourroit, sans rien hazarder, dire que l'amitié est à présent un mot vuide de sens, & que l'idée qu'on y attache n'est plus qu'un être de raison. Les faux amis dont le siècle abonde, vont se recrier ; mais qu'ils lisent le *Toxaris* de Lucien & qu'ils se jugent.

Essai sur la littérature. A Paris, chez Duchesne, *rue S. Jacques. 1762.*

C'est une suite de pensées & de réflexions souvent détachées & indépendantes l'une de l'autre, sur l'étude des anciens, sur l'histoire Grecque & Romaine, sur les moeurs d'autrefois & celles d'à présent, en un mot, sur presque toutes les connoissances qui constituent le sçavant. On y trouve du goût & de la bonne critique, mais on démêle difficilement le principal but de l'auteur & à quelle sorte de science il veut spécialement qu'un homme de lettres s'applique.

Au reste, c'est, dit-on, l'ouvrage d'un Anglois qui a assez estimé la langue Françoise pour la préférer à la sienne.

Contes moraux, par M. Marmontel. A Paris, chez Lesclapart, *quai de Gesvres.* Nouvelle édition. *1761.* 2 vol. *in-12.*

Nous avons annoncé dans le temps la première édition de cet agréable recueil. Celle-ci est augmentée de trois contes qui ont pour titre : *le bon mari, le connoisseur, & l'école des peres.* Tout ce que la sagesse peut

inspirer à un homme qui veut désabuser une femme qu'il aime des attraits d'un monde vicieux & frivole, est représenté dans le premier. Le second offre un tableau frappant des travers d'une infinité de gens qui se parent du titre de connoisseurs & qui croyent l'être, parce que leur fortune leur fait trouver des adulateurs dans leurs parasites. En un mot, ce conte peint admirablement les *protégés bas*, & les *protecteurs bêtes* du MECHANT. Dans le 3e. un jeune homme gâté par une mere trop facile, se livrant à toutes les erreurs de son âge, auroit augmenté le nombre de ces hommes sans mœurs que la lâche indulgence du siécle honore, lorsque la fortune décore leurs vices. Pour le ramener à lui-même, son pere feint d'être ruiné, ses amis lui tournent le dos selon l'usage. Détrompé sur leur compte, ainsi que sur l'idée qu'ils lui avoient donnée de son mérite lorsqu'il étoit dans l'opulence, il revient à ses devoirs & se rend digne de l'amitié d'un pere estimable & d'une épouse vertueuse.

Au reste, le style de ces nouveaux contes est comme celui des précédents, élégant, correct & rapide.

RECUEIL R. *A Paris*, 1763.

Les trois premières pièces de ce recueil ne sont curieuses qu'en ce qu'elles donnent une idée des fêtes de cour dans le seiziéme siècle. A cela près, c'est la lecture du monde la plus ennuyeuse. Mais quelque chose de plus dégoûtant encore, c'est l'histoire d'un certain *Fava*, médecin, escroc, faussaire, &c. condamné au dernier supplice à Paris. C'est bien la peine de consigner, dans un recueil de pièces qu'on donne pour intéressantes, les aventures d'un scélérat obscur. La mémoire des crimes ne doit être conservée que lorsque leurs auteurs ont joué un grand rôle sur le théâtre du monde. La postérité alors peut y puiser des leçons.

La cinquième pièce est une *Lettre consolative* écrite en 1614 au duc de Montmorency sur la mort du connétable son pere, par M. de Nerveze.

La sixiéme a pour titre, *l'anti-Maregard*. Elle n'in-

téressera personne que lorsqu'on aura donné les prédictions de ce Moregard ; on les promet, mais il paroîtra singulier qu'on publie la critique d'un ouvrage, avant de faire connoître l'ouvrage même. Suit une *Protestation & Déclaration* du roi de Navarre (Henri IV) sur la venue de son armée en France. Cette pièce est ici très-déplacée, & eût mieux figuré dans les volumes précédents où il étoit beaucoup question de la ligue, d'autant plus que les quatre morceaux suivants ramenent le lecteur à la minorité de Louis XIII. Le premier est une lettre du Duc de Nevers à la reine régente, pour lui donner avis de la révolte de Maizieres. On ne voit pas pourquoi on l'a conservée ; rien n'est plus simple, & dans les mêmes circonstances tout gouverneur de place écrira de même. Le second est un *Avis au roi* par Baïf. Peut-être nos lecteurs nous sçauront gré de leur faire connoître un fragment d'un de nos anciens poëtes.

Advis au Roi Louis XIII par Jean-Antoine Baïf en 1614.

Auguste fut neveu du premier empereur ;
Vous êtes fils du roi le plus grand de la terre :
Auguste, jeune enfant, fut des vieux la terreur ;
Et votre jeune bras les plus rusés atterre :
Auguste, ayant conquis le monde par la guerre,
Le garda par la paix ; vous en ferez ainsi.
Il aima les sçavants ; aimez les donc aussi ;
De peur que sa vertu, par écrits ennoblie,
Ne gagne dessus vous cet avantage-ci,
Que sa gloire on connoisse & la votre on oublie.

On voit par ces vers que l'œil sévere de la critique n'avoit point encore examiné Auguste de près & qu'on croyoit louer dignement un monarque en le comparant à ce tyran sans courage, dont la timidité & la crainte de la

mort furent les plus grandes vertus & les motifs de la fausse clémence que tant d'écrivains ont exhaltée.

Vient un autre morceaux de poësie; c'est une *horoscope* de Louis XIII, triste monument de l'ignorance & de la crédulité qui obscurcirent le berceau de ce prince, & lui firent donner au moment de sa naissance le surnom de *Juste*, parce qu'il étoit né sous le signe de la balance.

La douzième & dernière pièce du *Recueil R.* est faite pour consoler le lecteur du peu de valeur des autres. C'est une *Lettre de M. le prince de Condé, à la reine mere régente*, qui nous a paru un chef-d'oeuvre de sens & de raison. L'extraire, ce seroit l'affoiblir, nous invitons nos lecteurs à la lire en entier.

Abrégé de la pratique de la perfection chrétienne, *tiré de Rodriguez*, &c. *A Paris, chez* Guérin & Delatour, *rue S. Jacques*. 1761.

Le nom de Rodriguez & son ouvrage sont si connus, que tout extrait seroit superflu. Il suffit de dire que cet abrégé est fait avec soin, on en a retranché tout ce qui regarde spécialement les religieux, & on l'a formé de tout ce qui, dans l'ouvrage original, convient à toutes sortes de personnes pour en rendre l'usage plus général.

Ceux qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard: autrement ils seront retardés de huit jours.

On souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

Il en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

Les Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

N° 48.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 30 Novembre.

SCIENCES.

Histoire naturelle.

M. Valmont de Bomare, dont nous avons déjà annoncé les cours précédens, fera le samedi 5 Décembre prochain l'ouverture de son septième cours d'Histoire naturelle, en son cabinet, *rue de la Verrerie, à la rose blanche, proche la rue du Coq.*

Nous invitons les amateurs à lire le prospectus que M. Valmont vient de publier, & qui se trouve chez *Vincent*, libraire, *rue S. Severin.*

Education.

Discours *sur un joujou littéraire, ou sur l'art de faire d'un coup de main, sans le secours de la plume ni du crayon, ni des cartes typographiques ni des autres moyens connus, toutes les combinaisons imaginables de lettres, inventé pour les enfants dont on commence l'éducation, par M. Vaniere.*

Nous avons déja parlé du joujou littéraire de M. Vaniere, dans notre feuille du 14 Septembre dernier, & nous annonçâmes d'avance le discours dont on vient de lire le titre. Après une description de la machine qu'il appelle *Joujou littéraire*, M. Vaniere en développe les avantages & en démontre l'utilité. Nous ne répéterons point ici ce que nous en avons déja dit nous-mêmes, & nous n'insisterons point sur la reconnoissance qu'on doit à M. Vaniere d'avoir cherché les moyens de sauver au premier âge les dégoûts de l'instruction. Nous nous contenterons de dire d'après lui, que le *Joujou littéraire* ne sert pas seulement à hâter les progrès des enfants dans l'art d'écrire & d'ortographier, mais qu'on peut encore par son moyen jetter de bonne heure des semences de vertu dans le cœur des enfants. A la faveur des leçons qu'on leur donne sur la lecture, on peut, dit M. Vaniere, glisser dans leur esprit tout ce qu'un zèle ingénieux peut fournir de traits agréables & instructifs à un instituteur habile. Il n'est point de

jour où il ne puisse enrichir leur mémoire de quelque bonne maxime. Celles que l'occasion amene sont toujours les plus profitables. Par exemple, si, dans une histoire qu'on lui aura racontée, l'enfant est surpris de voir quelqu'un de ces mignons de la fortune, auxquels il semble que rien ne manque pour être heureux, plongé dans le chagrin & dans la tristesse, on lui fait entendre aussi-tôt que ce ne sont pas les seules richesses qui rendent l'esprit content. *Voulez-vous sçavoir, mon fils*, lui dit-on, *d'où vient la joie? De l'innocence & de la santé. Il faut conserver soigneusement l'une & l'autre, sur-tout la premiere, si vous voulez être heureux. N'oubliez donc jamais que* l'innocence & la santé produisent la joie. *Voyons si vous sçaurez écrire cela sur votre joujou.* S'il y a plusieurs enfants on propose un prix a celui qui l'écrira le mieux; aussi-tôt l'émulation agit, chacun se hâte d'écrire, & bientôt le *joujou* annonce, autant de fois qu'il y a d'émules, que *l'innocence & la santé produisent la joie.* Cette maxime, ajoute M. Vaniere, ecrite, lue & relue, a déja passé dans l'esprit, & peut-être dans le cœur des enfants. Et voilà une triple leçon qu'ils reçoivent en même-tems; leçon de lecture, leçon d'ortographe, & leçon de morale.

Outre ces précieux avantages de la méthode de M. Vaniere: il est certain que dans son école, indépendamment de l'utilité particuliere de sa machine, un enfant trouvera des principes qui peuvent lui servir de règle dans tout le cours de la vie. Nous ne sçaurions trop exhorter M. Vaniere de

réfléchir toujours sur l'éducation. Ce mot est très long-temps peu ou mal entendu, & cependant quelle idée plus grande que celle qu'il présente! de quelle importance n'est-elle pas aux yeux d'un philosophe! Les écrivains qui jusqu'ici en ont traité, n'ont envisagé l'éducation qu'en petit & par quelques-unes de ses faces; ce ne sera que lorsqu'on osera la considérer en grand, que l'on pourra voir naître un bon livre sur cette matiere; mais il est certain que cet ouvrage que nous souhaitons plus que nous n'osons l'espérer, ne peut se faire que de la réunion des matériaux fournis par les traités particuliers qu'on a sur les diverses branches de l'éducation, & c'est pourquoi ceux qui s'appliquent à cette étude, quel que soit leur, objet, ne peuvent être trop encouragés.

Médecine.

Jeudi, 19 de ce mois, sous la présidence de M. Chevalier, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, M. Lezurier, bachelier de la même faculté, a soutenu aux écoles une thèse *sur la phthisie pulmonaire & les moyens de s'en préserver.* Cette matiere est d'autant plus intéressante, que la phthisie est très-commune dans les villes où un tiers des habitants est emporté par cette maladie, & un autre tiers meurt affecté d'accidents au poumon. D'où vient, se demande le bachelier, le peu d'efficacité des remédes qu'on oppose à ce mal? Est-ce le peu de connoissances qu'on a de ses causes, ou l'ignorance où l'on est de la maniere dont il faudroit

le traiter? Cependant on sçait que cette phthisie formée, est toujours accompagnée d'une suppuration dans les tubercules du poumon. La fibre étant trop molle, les humeurs trop épaisses & la capacité de la poitrine étant trop resserrée, & n'ayant pas, par un vice de nature, profité & crû à proportion du reste du corps, le sang y circule difficilement & forme des obstructions qui sont accompagnées d'inflammation. Or, pour prévenir les suites de cette difficulté de circulation, le seul moyen efficace est la saignée faite en petite quantité & répétée souvent. Tous les auteurs tant anciens que modernes, se trouvent d'accord sur cet article & conseillent aux personnes menacées de phthisie, de se faire saigner tous les six mois pendant quelques années. Les vaisseaux étant désemplis, la pléthore cesse & le viscere se trouve soulagé. Les obstructions au poumon différent de celles des autres visceres, en ce que la pléthore est presque toujours le principe des obstructions pulmonaires, & c'est pourquoi on saigne dans celle-ci, ce qu'on ne fait point dans les autres. Au reste, quoique la saignée répétée en petite quantité soit le plus efficace remède dans les affections du poumon, il n'est pas mal d'en joindre quelques autres. Si les humeurs sont âcres, le petit lait & tous les adoucissants sont utiles, si elles sont épaisses & visqueuses, on employera les toniques & les apéritifs, comme rue, véronique, calaminthe, marube blanc camphrée, foye de soûfre, pilules de Morton, &c. Il faut aussi, ajoute le bachelier, distinguer les symptômes qui annoncent

une affection vicieuse de la poitrine, d'avec la toux qui ne vient quelquefois que de saburre & d'un vice d'estomac; dans ce dernier cas, il faut bien se garder de saigner, les purgatifs & les vomitifs sont les seuls spécifiques. Les accidents qui annoncent une disposition à la phthisie pulmonaire, sont de ne pouvoir parler longtemps sans tousser, le crachement de sang, une rougeur subite après le repas, dans les moindres froids une toux séche, une difficulté de respirer après la marche, &c; ces diagnostiques suffisent pour annoncer la nécessité de la saignée, & dans le commencement on peut aider la circulation par quelque exercice modéré, comme l'équitation, &c. Cette thèse, de la composition du bachelier, est pleine de principes & de raisonnemens solides sur cette importante matiere.

Botanique.

On reconnoît depuis quelque temps l'utilité des plantes graminées, & l'on s'applique de plus en plus à les connoître : mais bien des gens ne peuvent pas se procurer cette utile connoissance faute de noms François. Car la plus grande partie des plantes qui composent cette nombreuse famille, n'en ont point; il seroit utile qu'on leur en donnât. Le célèbre Linnæus a déja rendu ce service à sa patrie dans la *Flore de Suède*; nous essaierons de le rendre à la notre. Un jeune homme qui s'attache à cette partie, nous fait espérer qu'il sera dans peu en état de nous donner les noms François de toutes les espèces des

graminées : voici en attendant ceux des genres seulement, suivant l'ordre suivi au jardin du roi, à Trianon.

Les noms en lettres italiques, sont ceux que l'on propose au public, les autres étant déjà reçus dans la langue.

NARDUS.	*le Trompe-faucheur*, parce qu'il glisse sous la faulx.
BOBARTIA.	*la Bobart*. de M. Bobart, botaniste.
SACCHARUM.	la Canne à sucre.
PHALARIS.	l'Alpiste.
PHLEUM.	*la Masse des prés*, parce qu'elle ressemble à la masse.
CINNA.	*la Cinne*.
PASPALUM.	*le Paspale*.
AGROSTIS.	la Panache.
STIPA.	*la Stipe*.
PHARUS.	*le Phare*.
ZIZANIA.	la Zizanie.
ORYSA.	le Ris.
HOLCUS.	*le gros Mil*, parce que le *Sorgho* ou *gros Mil* en est une espèce.
ALOPECURUS.	*la Queue de Renard*.
LAGURUS.	*la Queue de Lièvre*.
ANDROPOGON.	*la Barbe d'homme*.
ANTHOXANTHUM.	*le Musc des prés*, parce que c'est ce qui donne au foin l'odeur de musc.
AIRA.	*l'Aire*.
AVENA.	l'Avoine.

OLYRA.	*l'Olyre.*
MILIUM.	le Mil.
PANICUM.	le Millet ou Panis.
ISCHÆMUM.	*l'Etanchant.* C'eſt la ſignification du mot Latin.
MELICA.	*la Mélique.*
APLUDA.	*l'Aplude.*
LYGEUM.	*le Solitaire.* Parce qu'elle n'a qu'un ſeul grain très-gros.
TRIPSACUM.	*le Géant.* Parce que c'eſt le plus grand des gramens.
COIX.	le Larme de Job.
CORNUCOPIA.	*la Corne d'abondance.*
CENCHRUS.	*le Cencre.*
CYNOSURUS.	*la Queue de Chien.*
ELYMUS.	*la Tête de Meduſe.* Parce qu'une eſpèce s'appelle *Caput Meduſæ.*
HORDEUM.	l'Orge.
SECALE.	le Seigle.
TRITICUM.	le Bled.
LOLIUM.	l'Ivraie.
ARUNDO.	le Roſeau.
BRIZA.	*le Trembleur.*
POA.	*le Poa.*
UNIOLA.	*l'Union.*
DACTYLIS.	*le Dactyle.*
FESTUCA.	*le Poil.*

BROMUS. — la Drou.
C'eſt le nom que les fermiers des environs de Verſailles donnent à la première eſpèce.

ARISTIDA. — *l'Ariſte.*

ÆGYLOPS. — *la Chevreuſe*,
Le mot Latin ſignifie face de Chevre.

CYPERUS. — le Souchet.

SCIRPUS. — *le Scirpe.*

ERIOPHORUM. — *la Cotoniere.*
Parce qu'elle produit un faux coton propre à faire des couſſins, carreaux, &c.

SCHÆNUS. — *le Schène.*

CAREX. — *le Carès.*

ZEA. — le Maïs ou bled de Turquie.

CYPHA. — *la Maſſe.*

LOSTERA. — *l'Algue marine.*
Ou *Varech* en Normandie, *Goeſmond* en Bretagne, & *Sar* en Poitou.

COMMERCE.

Induſtrie.

L'ébéniſterie eſt un de ces arts où le goût & la recherche ont le plus d'occaſion de ſe montrer ; l'artiſte y a toujours du moins le mérite de la difficulté vaincue. Notre ſiécle plus minutieux qu'aucun autre, eſt très-curieux de ces pe-

tits meubles de rapport où la précision de l'ouvrier se fait admirer, & nous en avons vu un de ce genre qui nous a paru mériter l'attention des connoisseurs. C'est une espèce de petit cabinet dont le revêtissement est formé de pièces d'ivoire découpées, sculptées, dorées & peintes en Chine. Les espèces de tableaux que forment ces pièces, sont adroitement distribués sur le fond qui est de bois de cerisier travaillé à jour en guillochis découpé & en grillage. Le tout forme une table posée sur un soubassement, à la moitié des pieds de laquelle se trouve, comme au vuide-poche, une tablette bordée de bandes à jour, faisant la corbeille. Sur cette table se trouve le cabinet doublé de glace & orné de pilastres qui coupent les tableaux Chinois. Une gallerie en guillochis découpé, couronne l'ouvrage. On a ménagé un grand tiroir dans le soubassement des pilastres, & on eût pu en ménager encore deux dans le soubassement des côtés. Toute cette jolie machine fait honneur au sieur Garnier, ébéniste, qui a tiré parti des pièces & travaillé le morceau d'ébénisterie qui leur sert de fond. Les curieux pourront voir cette pièce chez lui, *rue neuve des petits champs, vis-à-vis M. de Manmartel.*

NOTRE goût décidé pour le changement, s'étend jusqu'aux moindres détails de l'habillement. Les boucles de souliers ont subi divers changements; celles à pierres sont peu propres pour les gens de pied, & celles de tombac sont trop sujettes au verdet; c'est ce qui a rendu com-

munes & a fait rappeller les boucles d'argent. On en travaille actuellement sur un modèle qui est bien moins exposé à se gâter & plus facile à nétoyer. Ce sont des boucles à grilles & à jour, dans la forme Angloise. Ces boucles sont battues à froid, unies, & brunies de maniere à ne recevoir aucune impression de l'eau; elles valent, lorsqu'elles sont bien polies & finies, 24 livres les deux paires grandes & petites. On en trouve, *rue de l'Arbre sec, vis-à-vis la porte de S. Germain l'Auxerrois.*

ARTS.

Architecture.

Recueil élémentaire d'architecture composé par le sieur Neufforge, architecte & graveur, approuvé par l'académie royale d'architecture, le 5 Septembre 1757. Se vend à Paris, chez l'auteur, *rue S. Jacques, au Chariot d'or.* Cette œuvre dont on va distribuer le cinquiéme volume, se débite toujours par cahiers de six feuilles.

Nous allons donner une idée de ce que contiennent les volumes déja publiés. Le premier volume composé de douze cahiers ou de soixante-douze planches, offre les cinq ordres en particulier, ensuite appliqués à différentes productions d'architecture, tant pour la décoration intérieure qu'extérieure.

Le second volume composé aussi de soixante-douze planches, présente diverses élévations d'édifices, où, tour-à-tour, les ordres président ou sont supprimés, selon l'importance des objets, tels que sont lès portes de ville, les fontaines, les arcs de triomphe, belveders, phares, mausolées, &c. &c.

Le troisiéme volume est composé toujours de douze cahiers, contenant chacun diverses distributions très-ingénieuses de bâtiments, depuis trois toises de face jusqu'à vingt-quatre toises avec les plans supérieurs, les élévations & les coupes.

Le quatriéme volume est divisé en deux parties, sçavoir de huit cahiers, offrant encore des distributions de bâtiments depuis vingt toises de face jusqu'à cinquante ; & de quatre cahiers contenant des portes d'édifices publics, des niches, des croisées, des profils de menuiserie & de différents compartiments à l'usage des bâtiments sacrés, publics & particuliers.

Enfin, le cinquiéme volume, actuellement sous presse, offrira des jardins de propreté, des treillages, des fontaines jaillissantes, des grottes, des orangeries, de la serrurerie, des balustres & balustrades, des entrelas, des piédestaux, des vases, des guaines, des piédouches, &c. autant de morceaux également intéressants, & d'un genre grave & soutenu qui ne peuvent faire que beaucoup d'honneur à l'auteur & contribuer au progrès de l'art.

Gravure.

Antiquités Romaines.

Les ſieurs Bouchard & Gravier, libraires François à Rome, viennent de publier un ouvrage en un volume *in folio*, qui a pour titre: *Les plus beaux monuments de Rome ancienne*, ou *Recueil des beaux morceaux de l'antiquité Romaine qui exiſtent encore, deſſinés & gravés en 120 planches originales avec leurs explications.* Ce bel ouvrage qui ſe trouve à Paris *chez Tillard, quai des Auguſtins*, a été exécuté d'après les deſſeins de M. *Barbault*, ancien penſionnaire du roi à Rome. Les temples, les baſiliques, les thermes, les aqueducs, les amphitéâtres, les cirques, les arcs de triomphe, les colonnes, les obéliſques, &c. qui embelliſſent encore la Rome moderne, & donnent une idée de la magnificence de l'ancienne y ſont repréſentés avec exactitude.

Il paroît un *plan géometral de la ville de Madrid & de ſes environs*, levé par un ingénieur François, & gravé par le ſieur Chalmadrier. Les édifices royaux & publics y ſont repréſentés en élévation, & les marges ſont chargées d'explications hiſtoriques en Eſpagnol & en François. Rien n'eſt plus beau que la maniere dont ce plan eſt exécuté. Il ſe vend chez le ſieur *Julien à l'hôtel de Soubize*, & dans la maiſon de M. Franque, architecte du roi, *rue Guenegaud.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

BIBLIOTHÉQUE DES JEUNES NÉGOCIANTS, ou *l'arithmétique à leur usage*. » Contenant le commerce des ma-
» tieres d'argent, avec les différents tarifs qui le con-
» cernent, & une table des rapports des mesures pour
» les grains, ensuite leurs divisions & leurs poids. Le
» traité de la correspondance des mesures des corps
» liquides, & ceux des rapports des corps pesants &
» des corps étendus, pour les poids & pour les étoffes,
» &c. Ensemble les changes des principales places de
» l'Europe, sur leur cours actuel & proportionné, &
» les principes des arbitrages, pour faciliter les opé-
» rations de la banque : avec une ample instruction en
» forme de table alphabétique, sur les termes & les
» principaux usages du commerce, pour les jeunes gens
» qui veulent s'y dévouer & y faire des progrès, fon-
» dés sur des principes solides. Cette instruction est
» terminée par un important édit du roi Charles IX.
» & par le réglement de la place du change de la ville
» de Lyon ». *Par M. Jean la Rue, à Lyon*, seconde édition revue & corrigée par l'auteur. *A Lyon, chez* Reguilliat, *& se trouve à Paris, chez* Lambert, *rue de la comédie Françoise*. 2 vol. in-4°.

Nous l'avons déja dit : un ouvrage où il n'y a rien de relatif à l'histoire du jour, à la folie du moment, à la satyre en vogue, doit certainement être réputé bon lorsqu'il en paroît une seconde édition.

L'ART DE PARLER ALLEMAND. Par M. Leopold, interprête juré du roi, & professeur des langues Allemande, Françoise, Italienne & Espagnole. in-12. A Paris, chez Lambert, *rue de la comédie Françoise. 1761.*

C'est une nouvelle édition d'un livre utile à bien des gens & sur-tout aux militaires.

IDYLLES NOUVELLES. *A Paris, chez* Duchesne, *rue S. Jacques, &* Dufour; *quai de Gêvres.*

Cette petite brochure contient six pièces de vers qui ont pour titres, *la Vie champêtre, l'Aurore, les Zéphirs, Timante, la Nuit; le Retour des mœurs.* On ne voit pas trop pourquoi on les a nommées *Idylles.* Le ton de cette sorte de poëme n'y est point du tout observé. L'auteur paroît même n'avoir point de maniere décidée. Des idées puérilement gigantesques, une imagination sautillante, des vers durs ou lâches & presque toujours incorrects, des transitions mal amenées, des inversions forcées; voilà à-peu-près ce qu'on trouvera dans ces prétendues Idylles. C'est l'ouvrage d'un jeune homme, dit-on dans l'avertissement, & la malheureuse facilité avec laquelle ces vers sont faits, le prouve. On voit que l'auteur n'est point fait à raturer. Il lui eût été quelquefois si aisé de rendre son vers moins mauvais : par exemple,

Je jouis enfin de moi-même, ———

Je fuis, *dès qu'il me plaît*, un visage ennuyeux.

On ne sçait dans le second vers si l'auteur *fuit* quand il veut *le visage ennuyeux*, ou s'il le fuit lorsque *ce visage ennuyeux* commence à ne plus l'être. Il eût rendu sa pensée en disant :

Je fuis, dès qu'il me lasse, un visage ennuyeux.

Ces équivoques auxquelles la langue Françoise est plus sujette qu'une autre, astreignent tout écrivain à s'expliquer avec clarté, & l'on n'en vient à bout qu'en revoyant son ouvrage avec des yeux séveres.

Il y a pourtant quelques vers heureux dans ces morceaux, mais ils sont rares.

PROJET D'UNE ÉCOLE GRATUITE DES SCIENCES POUR TOUTES LES PROVINCES DU ROYAUME *où tous les citoyens de quelque ordre qu'ils soient, trouveroient les secours*

de l'éducation. Par M. Fleury, ancien professeur royal de mathétiques & de génie. 1761. Brochure de 50 pages.

Nous ne ferons pas l'extrait de ce plan ; nous nous contenterons d'inviter nos lecteurs à le lire. Il est certain que l'établissement d'une telle école, ne peut être qu'avantageux ; & nous joignons nos vœux, à cet égard, à ceux de l'estimable citoyen qui a formé ce projet.

LE tome VII. de *la bibliothéque portative des peres de l'église*, paroît chez A. M. Lottin, *rue S. Jacques.* Cet ouvrage est connu depuis long-temps, & il suffit de l'annoncer. Dans ce septiéme volume, il s'agit de *S. Jean Damascène*, de *S. Anselme*, & de *S. Bernard.* Le libraire vient de publier une sorte d'avertissement en guise de *Prospectus*, dans lequel on donne des mémoires sur la vie de feu M. *Tricalet*, auteur de cet ouvrage.

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard : autrement ils seront retardés de huit jours.

On souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 49.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 7 Décembre.

SCIENCES.

Académies.

M. Bertin, contrôleur général des finances, élu par l'académie des sciences, honoraire à la place de feu M. Rouillé, a été nommé par le Roi ; & a pris séance en cette qualité le mercredi 2 Décembre. Le 5, l'académie royale des sciences a élu MM. de Tourniere & de Valieres, pour être l'un des deux nommé, par sa majesté, à la place d'associé libre, vacante par la mort de M. Belidor.

Histoire naturelle.

La Conchyliologie, *ou l'Histoire des Coquillages*, qui se vend chez Debure l'aîné, libraire, quai des Augustins, est un ouvrage connu, dont le débit prouve le mérite. Les descriptions fidelles que l'on y trouve des coquilles dont il est fait mention dans ce livre, la netteté & la beauté des planches dont il est accompagné, ont sur-tout attiré l'estime & les éloges des connoisseurs. Mais avec quelque vérité que ces figures rendent les objets qu'elles représentent, il reste toujours quelque chose à desirer pour l'exacte imitation ; car les planches les mieux gravées ne sçauroient exprimer parfaitement les couleurs naturelles des objets qu'elles représentent : l'imagination est encore obligée de travailler d'après elles, pour appercevoir & saisir les nuances, dont il plaît à la nature de varier tout ce qu'elle embellit ; mais dans ce travail, l'imagination demeure toujours beaucoup en-deçà du vrai.

Ces raisons ont fait croire, que ce seroit rendre service aux amateurs & aux curieux, que de leur procurer ces mêmes planches coloriées d'après les originaux de la fameuse collection d'histoire naturelle, que possedent l'auteur de la Conchyliologie & autres curieux. C'est ce qu'on vient d'exécuter sur un petit nombre d'exemplaires de cet ouvrage. On a fait choix pour ce travail d'un artiste habile & versé dans cette partie de l'histoire naturelle, & chacune de ces planches n'a été peinte & coloriée que d'après les coquilles qu'elle repré-

fente ; enforte qu'indépendamment de l'élégance dans l'exécution, de la beauté & de la vivacité des couleurs, on retrouvera dans ces planches, toute la vérité de la nature. Par-là les curieux qui ont des cabinets, pourront fe procurer le plaifir de parcourir d'un coup d'œil toute la variété & tout l'agrément des richeffes qu'ils poffèdent ; & & ceux qui n'en ont point, feront à portée, en achetant ce livre, de fe former à peu de frais un coquillier complet, qui pour être moins coûteux, n'en fera, ni moins curieux, ni moins utile.

Le prix de chaque exemplaire ainfi conditionné fera de 216 livres en feuilles, & de 240 livres relié en maroquin, de la reliure la plus élégante & la plus riche.

Météore prodigieux.

Nous croyons faire plaifir à nos lecteurs en leur donnant la relation, d'un phénomène extraordinaire vu en Bourgogne, envoyée à l'académie des fciences. Le 12 de ce mois, à quatre heures un quart du matin, il a été vu à une lieu de Villefranche vers le Nord. Le temps étoit clair, & la lune pleine avoit encore deux heures à refter fur l'horifon. Tout-à-coup la lumiere a augmenté au point que l'horifon s'eft trouvé auffi éclairé qu'en plein midi & la lumiere étoit plus vive à mefure qu'elle approchoit de la lune. Cet aftre difparut & on vit à fa place un globe éclatant dont le difque étoit double de celui de la lune; ce globe fe précipitoit vers la terre avec une vîteffe incroyable &

grossissoit à mesure qu'il en approchoit; il laissoit après lui une trainée de lumiere ou de feu permanent qui paroissoit avoir dix pouces de diametre. Après que ce globe eut parcouru à-peu-près la huitiéme partie de l'horison vers le Nord-Est, sa grosseur étoit comme celle d'un tonneau coupé par la moitié, alors il se renversa par le côté qui tenoit à l'arc de feu; il en sortit une nape prodigieuse d'étincelles semblables en couleur & en forme à celles qu'on voit dans les gerbes d'artifice & tout disparut, & la lune qui avoit été cachée par l'interposition du globe ou enveloppée dans la grande lumiere, reparut. Par les informations qui ont été prises dans les différents lieux où ce phénomène a été vu, il est constaté que le centre de l'effet a été aux environs de Dijon & sur la gauche, d'où il s'est étendu à dix lieues en tous sens. Dans un village à deux lieues de Vitteaux & quelques villages voisins, il est tombé du feu qui n'a rien enflammé, ce feu étoit parfaitement blanc; un bruit épouventable a été entendu depuis Beaune jusqu'à Vitteaux, ce qui fait vingt grandes lieues; la clarté a été vue beaucoup plus loin, jusques près Auxerre, elle a pu même être visible jusqu'à Lyon. Depuis Beaune jusqu'à Vitteaux, le temps n'étant pas serein, les habitants n'ont point vu le feu du phénomène, ils n'ont vu que la clarté suivie de l'affreux bruit du tonnerre, & l'ont appellé l'éclair. Depuis Vitteaux jusqu'à Vermanton, les Habitants l'ont appellé mine de feu, ils ont cru voir tomber la lune & arriver la fin du monde. A Viller, près de Joigny, le

feu est entré dans une maison, mais sans rien brûler. Ce phénomène étonnant s'est élevé, a crevé & s'est dissipé très-promptement; sa durée n'a été que d'environ une bonne minute, il étoit, à ce qu'on peut juger, à la triple élévation d'une grosse fusée volante.

Médecine.

M. le Clerc, docteur-régent de la faculté de médecine, a prononcé Dimanche 22 Novembre, comme nous l'avions annoncé dans nos feuilles précédentes, un discours François pour l'ouverture des leçons de chirurgie aux écoles de médecine. En voici le sujet: *Si les progrès qu'a fait la chirurgie ont procuré à la société une utilité proportionnée à ces progrès?* L'auteur a détaillé dans sa premiere partie les principales découvertes faites en chirurgie depuis vingt ans, pour simplifier & assurer les opérations. L'heureuse invention de divers instrumens propres à abréger & à déterminer le succès de ces opérations, a reçu les justes louanges qu'elle méritoit; mais il prétend dans la seconde partie que ces succès qui devoient promettre à l'humanité les plus promts secours, n'avoient point répondu à ce qu'on attendoit par le défaut de concours de la médecine avec la chirurgie. Faute de ce concours, l'auteur prouve que les opérations sont rarement faites à propos, & comme le mal tient le plus souvent à toute la constitution, la médecine doit travailler avec la chirurgie pour chasser le vice interne qui est du ressort de la

médecine ſeule. Toutes les fois que ce concours manque, l'opération, quoique bien faite, ne peut ſauver le malade qu'un vice intérieur enlevera. Ce diſcours riche en images & fort de vérités, eſt celui d'un homme expert dans l'une & l'autre ſcience, qui voit la liaiſon qu'elles ont entr'elles & les moyens de les faire concourir au plus grand avantage de la ſociété, en les faiſant marcher d'accord.

Il ſeroit très à ſouhaiter que banniſſant toute jalouſie, ces deux ſciences vouluſſent réciproquement ſe prêter la main. Les lumieres conjecturales de la médecine deviendroient peut-être quelque choſe de mieux, ſi elle s'appuyoit des principes certains de la chirurgie. Malheureuſement le mur de diviſion élevé jadis par des eſprits brouillons, n'eſt point encore entierement détruit, & ce ne ſera qu'après ſa ruine totale que l'art de guérir pourra faire des progrés utiles à l'humanité. Cette réflexion que nous oſons ajouter à la thèſe dont il s'agit ici, devroit être miſe continuellement ſous les yeux des élèves de l'un & de l'autre art. Quand ceſſera-t-on de chercher l'élévation de ſon état au préjudice du bien de l'humanité ?

Quoique la vipere ſoit moins commune dans ces cantons que dans quelques provinces, il s'en trouve cependant par-tout, même aux environs de Paris, & la morſure en eſt fort dangereuſe ſi on n'y apporte un prompt remède; en voici un qui produit un effet ſûr & qui a été

éprouvé en présence de M. de Jussieu, docteur-régent de la faculté de Paris, dans le cours de ses herborisations. Il n'est question que de faire prendre à la personne mordue, le plus promptement qu'on peut après la morsure, une petite cuillerée d'alkali volatil, une heure après pareille dose; on met le malade dans un lit bassiné, la sueur ne tarde pas à être provoquée : on réitere la prise d'alkali, & en très-peu de temps l'enflure diminue : le venin passe par la transpiration & il ne reste à l'endroit de la morsure qu'une marque jaune qui disparoît au bout de quelque temps; en quelque lieu qu'un homme soit mordu d'une vipere, on peut aller à la ville la plus prochaine chercher chez l'apothicaire de l'alkali volatil; le temps du voyage laissera bien augmenter l'enflure; mais six ou sept heures ne sçauroient le rendre incurable, & on en sera quitte pour prendre quelques doses d'alkali de plus; nous croyons que cette découverte importe trop à l'humanité pour ne pas contribuer par nos feuilles à la répandre.

Chymie.

M. de la Planche, Me apothicaire, *rue de la Monnoye*, a commencé mardi dernier le cours de Chymie qu'il fait tous les ans. Les leçons se font à trois heures après midi.

Œconomique.

La plûpart des végétaux ont des propiétés qui ont échappé le plus souvent à la recherche des simples curieux. Le maronier d'inde est trop

abondant en fruit pour qu'on puisse penser qu'il est inutile; parmi les différentes épreuves qu'on a faite jusqu'ici pour en tirer parti, celle de M. Moreau mérite d'être distinguée. Il a trouvé le moyen d'ôter au maron d'inde son amertume & d'en faire, par ce moyen, un aliment propre aux animaux. On remplit un grand cuvier d'eau commune, on y laisse tremper les marons; au bout de quelques jours, on les change d'eau, on réitere plusieurs fois jusqu'à ce que le maron soit à son point, on en fait alors une pâte qu'on donne à manger aux porcs & à la volaille, qu'elle engraisse merveilleusement.

Ce maron séché & pulvérisé après qu'on en a ôté la coque rousse, fait encore un savon qui peut être fort utile aux pauvres gens de la campagne; on le détrempe dans une quantité d'eau suffisante qui devient aussi propre à savonner qu'un eau de savon ordinaire.

Odontologie.

Elixir pour les dents.

Cet elixir est une liqueur claire & transparente, agréable à la vûe, flatteuse à l'odorat & au goût. Le sieur Laserre, son inventeur assure qu'il a la propriété d'appaiser d'abord, & de guérir ensuite radicalement tous les maux dont les dents peuvent être attaquées, soit que ces maux viennent de caries, de fluxions ou de toute autre cause; qu'il arrête la carie des dents qui se gâtent; qu'il dispense de les faire arracher, opération pénible, douloureuse, & souvent funeste. Cet élixir em-

pêche même le retour de la douleur, au moyen de certaines précautions que le sieur Laserre indiquera. Enfin, outre qu'il conserve les dents saines & dans leur blancheur naturelle, il peut même la leur rendre, lorsqu'elles l'ont perdue. Le sieur LASERRE demeure *au grand Magasin de Provence & de Montpellier dans l'abbaye Saint Germain-des-Prés, vis-à-vis la grande grille des Bénédictins.*

ARTS.

Musique.

SIX symphonies di varj autori : Filtz, Fraentzel, Cannabich, Wangenseil, Back, opera 12. Prix 10 livres ensemble, & 48 sols chacune séparément, chez le sieur Venier, *rue S. Thomas du Louvre, vis-à-vie le Château d'eau ; rue S. Honoré, à la Règle d'or ; rue du Roule, à la Clef d'or.*

Le Carillon du Ménage, dialogue entre Jacot, M^e^ savetier, & Suzon la ravaudeuse, parodie de l'air du maréchal, *quand pour le grand voyage*, ajusté pour chanter avec accompagnement de violon, prix 12 sols, chez Dufour, *quai de Gêvres, & aux adresses ordinaires.*

TROISIÉME recueil de Noels arrangés par notes & par tablatures pour guittare & harpe, chez M. Simon, *rue de la Jussiane, près la rue Soly*. Prix 3 livres.

Horlogerie.

Le ſieur Rivas, connu par pluſieurs ouvrages de méchanique approuvés, & entr'autres par une maniere de graver les pierres les plus dures en très-peu de temps au moyen d'un tour, a fait une pendule à ſecondes que nous avons vue à Nogent, dans la maiſon de M. Nugues & qui mérite d'être annoncée aux amateurs. Cette pendule va un an entier ſans être remontée, marque l'âge de la lune, & n'eſt point d'une ſtructure trop compliquée. Il a fait pour pendant au cartel de cette pendule, un autre cartel qui porte un cadran dont l'aiguille marque les changements de temps ; il a ménagé, par un renvoi à un barometre voiſin, le tirage de cette aiguille occaſionné par l'aſcenſion ou la deſcente du mercure, de maniere à rendre ſenſibles les plus petites variations.

SPECTACLES.

Comédie Italienne.

Les comédiens Italiens ont donné ſamedi dernier la première repréſentation d'une comédie avec intermèdes, qui a pour titre : *les deux Amis ou le vieux Coquet*, pièce en vers libres & en trois actes. Par M. Bret ; c'eſt une imitation libre des *Commeres de Windſor*, *de Shakeſpear*.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Querelles littéraires, *ou Mémoires pour servir à l'histoire des révolutions de la république des lettres, depuis Homère jusqu'à nos jours.* Tantæ ne animis cœlestibus iræ! VIRG. *A Paris, chez* Durand, *rue du Foin.* *1761.* 4 vol. in-12.

Cet ouvrage, écrit purement & d'un style que l'auteur a sçu rendre flexible à tous les tons, selon la convenance des sujets, cet ouvrage, plein d'anecdotes curieuses & présentées d'une maniere intéressante, en un mot, cet ouvrage, qui sera lu avec avidité de quiconque aime à lire, n'est pourtant que l'histoire des plus honteux opprobres de l'humanité. A voir la discorde, la haine, l'envie, la cruauté même perpétuellement compagnes des muses, on seroit tenté de souscrire aux paradoxes du fameux citoyen de Genève, & d'aller pleurer chez les Hurons & les Hottentots sur les vices des peuples civilisés. Mais de ce que la science a quelquefois servi le crime, faut-il en conclure qu'elle en est la mere? Non sans doute. D'ailleurs, dans la plus grande partie des troubles qui ont agité la république des lettres, on voit l'ignorance, la superstition, le préjugé aux prises avec le génie, la philosophie & la vertu. Et si quelquefois on a vu deux grands hommes s'avilir réciproquement en s'acharnant l'un contre l'autre, c'est que les lettrés ont leurs foiblesses comme le soleil a ses taches.

L'ouvrage que nous annonçons présente une trop grande variété d'objets & roule sur trop de sujets différents pour être susceptible d'extrait. Des discussions littéraires, les unes ont été graves, les autres simplement ridicules, mais toutes déplorables. Elles sont exposées par notre auteur avec beaucoup de clarté & de méthode. *Querelles particulieres, ou querelles d'auteur*

à auteur; telle que celle de Racine avec Pradon; *Querelles générales ou querelles sur de grands sujets*, telles que la dispute sur les anciens & les modernes; *Querelles de différents corps*, celle, par exemple, de l'Université de Paris avec les jésuites; *Querelles de différents particuliers avec des corps*, comme celle de Furetiere avec l'académie Françoise. Les premiere, troisiéme & quatriéme divisions sont assujetties à l'ordre des temps, la seconde l'est à celui des matieres.

Dans le récit des unes & des autres, notre auteur s'est efforcé de tenir la balance égale: mais quelque soin qu'il ait pris pour montrer par-tout la neutralité d'un historien indifférent à toute secte, les acteurs des derniers troubles littéraires le trouveront, à coup-sûr, trop décisif & le taxeront de partialité. Sera-ce à tort ou justement? Ce n'est point à nous à en décider,

Le temps présent est l'arche du Seigneur,

& aucune adresse ne peut sauver l'écrivain qui y touche de l'humeur des différents partis.

Essai sur le luxe. Broch. de 36 pag. qui se trouve *à Paris*, *chez* Lambert, *rue de la Comédie Françoise*. *1761*.

Le luxe est-il utile ou nuisible à une nation? Question de politique & de morale qui dans ce siècle a été agitée par les meilleurs têtes & les plus grands philosophes & qui est encore indécise, parce que personne ne l'a encore bien approfondie, & que le luxe n'a jamais été envisagé sous toutes ses faces par les écrivains qui en ont traité *ex professo*. Ce qu'on a dit de mieux sur cette matiere se trouve dans un chapitre éloquent d'un livre célèbre où l'on considere le luxe dans le point de vue sous lequel il s'est présenté aux politiques qui l'ont regardé comme utile aux états, & aux philosophes qui l'ont jugé funeste aux nations. Nous ne sçavons si l'auteur de la brochure que nous annonçons

ramenera à ses idées les deux sentiments opposés ; mais il nous semble qu'il raisonne avec raison, si l'on peut s'exprimer ainsi ; & que, quoiqu'il panche du côté de ceux qui ont regardé le luxe comme un vrai fléau, les distinctions sages qu'il fait de ce qui est luxe dans un pays & ne l'est pas dans un autre, jetteront beaucoup de jour sur cette matiere. D'ailleurs, cet essai contient des vues, peut-être chimériques, mais dont l'utilité publique est le but, ce qui rend son auteur très-estimable. Fût-ce des rêves, il est si beau & si honnête de rêver comme l'abbé de S. Pierre !

GABRIELLE D'ESTRÉES A HENRI IV. Héroïde, dédiée à M. de Voltaire, par l'auteur de SAPHO & de BIBLIS. 1761.

SAPHO & BIBLIS ont été bien reçues du public & nous avons applaudi aux talents de leur jeune auteur. Dans sa nouvelle Héroïde il en donne une nouvelle preuve, quoiqu'on puisse encore lui reprocher quelques incorrections & quelques vers foibles ou durs ;

> Nature, quelles couleurs
> Il faut trouver pour te peindre !
> Apprenez, jeunes auteurs,
> A raturer sans vous plaindre.

Ce sage conseil que donnoit M. Destouches à un jeune poëte, ne doit jamais être perdu de vue & tous ceux qui veulent se faire un nom dans les lettres, doivent se le répéter sans cesse.

Gabrielle d'Estrées est supposée écrire à son amant dans un intervale de tranquillité que lui laisse la maladie mortelle dont elle étoit atteinte. Elle se plaît à se rappeller les beaux jours de son amour, & écarte les remords que lui inspire l'approche de la mort, par

l'idée qu'il n'eſt pas poſſible qu'elle ſoit criminelle,

En aimant, à la fois,
Le plus grand des humains & le meilleur des rois.

Bientôt ſa tendreſſe en lui retraçant les attentats déja commis contre ce héros, lui fait craindre qu'un nouveau ſcélérat ne ſoit plus adroit que Châtel & Barriere; elle eſſaye pourtant de ſe raſſurer. Ne crains rien, dit-elle,

Ne crains rien, cher amant, va, crois-moi, la nature
N'enfante point trois fois un cœur aſſez parjure,
Un monſtre aſſez cruel pour tramer ce deſſein.
Henri, t'en ſouviens-tu? Quand la Parque en furie
S'apprêtoit à couper la trame de ta vie,
Hélas! tout le fardeau du céleſte courroux
Parut en ces moments s'appeſantir ſur nous.
De quels cris douloureux nos temples retentirent!
Tout s'émut, tout trembla, tous les cœurs s'attendrirent:
Mais tout changea bientôt; quand, vainqueur du trépas,
Tu vis l'abîme affreux refermé ſous tes pas.
Quels doux emportements! la France avec ſon maître
Des portes du tombeau ſembloit auſſi renaître:
Tu parus, & chacun voulut revoir ſon roi:
Tout un peuple, en pleurant, voloit autour de toi.
Hélas! ſa douleur ſeule égala ſon ivreſſe!

Cette peinture touchante de l'amour de la France pour ſon digne roi, nous paroît admirable.

Le ſonge dans lequel Gabrielle a vu Henri III. portant encore les marques du coûteau parricide, eſt auſſi un très-beau morceau, & la maniere dont elle ſçait tirer parti de cet affreux effet du fanatiſme, pour faire crain-

dre à son cher prince les restes de la ligue, nous a frappés.

De la ligue, ô Henri, crains l'hydre menaçante :
Dans l'ombre de la nuit sa tête renaissante
Se cache, en méditant des projets pleins d'horreur ;
Son repos est à craindre autant que sa fureur.
Ecarte loin de toi ces moines politiques,
Qui, sous un front timide, esclaves despotiques,
Fameux dans l'art de feindre, & prêts à tout oser,
Ne rampent près des rois que pour les maîtriser.
Crains qu'un autre Clément, du sein de la poussiere,
Ne puisse quelque jour de sa main meurtriere,
Croyant venger l'église, & méprisant ses loix,
Te joindre dans la tombe au dernier des Valois.

En un mot, nous pensons qu'on verra cette héroïde avec plaisir, & que si l'œil de la critique y trouve quelques défauts, on les pardonnera en faveur des beautés qui y brillent.

ŒUVRES ANATOMIQUES *de M. Duverney, de l'académie des sciences. A Paris, chez* Jombert, *rue Dauphine*, 1761. 2 vol. in-4°. fig. *Prix*, 30 *livres*.

Le nom de cet habile observateur qui avoit poussé les connoissances anatomiques assez loin pour pouvoir dire : *qu'on me montre la dent d'un animal inconnu ; par sa dent, je jugerai de ses mœurs*, est si célèbre, qu'il suffit pour donner la plus haute idée de l'ouvrage que nous annonçons & qui est une collection complette de tout ce qui est sorti de la plume de cet illustre auteur. L'objet le plus considérable de ce recueil, est un *Cours complet d'anatomie*, divisé en trois parties. La premiere regarde l'anatomie du cerveau & de tous les organes des sens. La seconde traite de la poitrine & de ses dépendances, & la troisiéme comprend l'estomac, le bas-

ventre, & tout ce qui en dépend, comme les intestins, le foie, la ratte, & les parties de la génération.

Ce cours d'anatomie est suivi d'un *Traité sur la génération*, dans lequel, après avoir rapporté les différentes opinions des philosophes anciens & modernes sur ce mystere inconnu jusqu'à présent aux uns & aux autres, M. Duverney établit le systême des œufs, comme le plus probable & le plus propre à rendre raison de ce phénomène miraculeux de la nature. A la suite de la premiere partie du cours d'anatomie, on trouve un *Traité complet d'Ostéologie*, un *Traité de Myologie*, un *Traité d'Adénographie*, & un autre d'*Angeiographie*, ces diverses branches de l'anatomie ayant été jugées par M. Duverney, dignes d'être considérées en particulier. On trouve encore dans ce recueil un mémoire sur la formation des dents, suivi de diverses observations sur la végétation des cornes, sur la structure du rêts admirable dans quelques animaux & sur la paupiere interne des animaux quadrupedes, sur l'oeil des chats, sur la circulation du sang dans le foetus, sur les quatre estomacs des animaux qui ruminent, sur le jabot & le gésier des oiseaux qui vivent de grains, & sur les parties qui servent à la digestion & à la nutrition dans les animaux de cette espèce, sur le rein de différents quadrupèdes, &c.

A ces ouvrages qui n'avoient pas enco e été publiés, on a joint, pour rassembler toutes les uvres de M. Duverney dans le même corps d'ouvrage, les dissertations & mémoires de cet académicien insérés dans le recueil de l'académie des sciences. Nous n'entrerons dans aucun détail à ce sujet, ces morceaux étant connus de tout le monde.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 50.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines noſtri eſt farrago libelli. Juven.

Du Lundi 14 *Décembre*.

SCIENCES.

Géographie.

LE célèbre M. d'Anville, vient de publier ſa troiſiéme & derniere carte d'Europe. Cette carte, qui eſt en deux grandes feuilles, eſt la derniere de la collection précieuſe des quatre parties du monde données par cet habile géographe. On ſçait que ſes cartes ſont dreſſées avec tout le ſoin poſſible & d'après les plus nouvelles & les plus ſûres obſervations, & que l'exécution en eſt parfaite.

Physique.

Les phénomènes de la nature ont été & seront toujours l'objet le plus piquant de la curiosité humaine; cette vérité nous fait penser que nos lecteurs verront ici avec plaisir l'explication des causes du météore, dont nous avons donné la description dans notre derniere feuille. Cette explication nous vient de très-bonne main (*).

Les exhalaisons légeres & atténuées, matières ou parties aëtiennes, ignées & sulphureuses qui, continuellement élevées des entrailles & de la surface de la terre, pelotonnées & comprimées dans le sein des nuées vaporeuses qu'elles rencontrent dans leur ascension, s'y enflamment, les brisent, & s'en élançant impétueusement, en forme de flammes, par les ouvertures qu'elles y pratiquent, produisent tous les phénomènes du tonnerre & des éruptions de la foudre. Ramenées & déposées par la chûte des pluyes sur la surface & dans les entrailles de la terre, dont elles s'étoient élevées; ces exhalaisons y forment les branches, ramifications, veines & réservoirs souterreins, dont les incendies spontanés produisent tous les phénomènes des tremblements de terre & des éruptions des volcans, qui les rejettent & les restituent dans l'athmosphere terrestre. C'est de là que les éruptions de la foudre & la résolution des météores ignés qui s'y forment, les renvoyent sur la surface & dans le sein de la terre, & ainsi à l'infini de l'un dans l'autre, sans quoi la terre ou son ath-

(*) Nous la devons à M. de la Perriere de Roiffé.

mosphère demeurant épuisées de ses principes de fécondité, dont elles sont les réservoirs généraux, toutes les espèces organisées dont elles sont les principaux éléments & aliments, y périroient par la cessation des ascensions ou des chûtes.

Ces mêmes exhalaisons étant assemblées en plus ou moins grande quantité, sous diverses formes & directions, & à diverses distances au-dessus de la surface de la terre, pelotonnées & comprimées par la pression ambiante universelle qui règne dans l'athmosphere terrestre, elles y forment des masses ou traînées, plus ou moins condensées & qui, de plus en plus comprimées dans leur chûte vers la surface de la terre, s'enflamment comme la poudre ardente & tous les phosphores artificiels, par l'action seule du ressort de l'air sur elles, & produisent tous les phénomènes des météores ignés, poutres, chevrons, étoiles tombantes & qui filent, feux folets, globes & muids de feux, aurores boréales, comètes sublunaires & tous les autres feux aëriens. Comme les exhalaisons sulphureuses dont tous ces météores ignés se forment, sont rares & légeres, elles peuvent, en bien des cas, ne porter ni ne mettre le feu où elles touchent & s'attachent, comme l'esprit de vin enflammé se consomme sur le bout du doigt qu'on y trempe sans brûler le doigt. C'est la résolution, chûte & dispersion de ces mêmes matieres aëriennes, ignées & sulphureuses qui, en temps d'orage, échauffent, actilisent & électrisent l'air où elles se distribuent, &, par son moyen, les athmospheres des barres de fer pointues &

autres corps de cette classe électrique qui y sont exposés & isolés.

Ces principes incontestables posés, il n'est pas difficile d'expliquer toutes les circonstances du phénomène en question : la gerbe de flammèches, sortie du muid de feu enflammé, est une des pièces & des décorations ordinaires de la nuée rare & légere d'exhalaisons qui fait l'aurore boréale & du sein de laquelle il s'élance des dards, des lances & des pyramides de feu de diverses couleurs, selon que les diverses matieres enflammées diversifient l'action du feu qui s'en dégage sur le véhicule ambiant de la lumiere, ou que l'action en est diversifiée dans les diverses couches aëriennes qu'elle traverse pour parvenir à l'œil.

On sera peut-être étonné de trouver ici l'aurore boréale au nombre des météores ignés; quelque respectables que soient les idées des hommes célèbres, elles méritent cependant révision, & l'on peut douter, en supposant que le soleil ait une athmosphere, que cette athmosphere puisse s'étendre jusqu'à celle de la terre, pour produire les aurores boréales, les queues des comètes, la lumiere zodiacale, &c. sans y porter l'incendie & sans calciner & vitrifier la Lune, Vénus & Mercure qui se trouveroient profondément enfoncés dans son sein dévorant. Il se pourroit bien faire que de tous les points de la circonférence du soleil, impulsés par le fluide universel dans le sein duquel il est plongé, il s'élanceroit continuellement un nombre prodigieux de parties ignées, que le même fluide

univerſel y rameneroit continuellement & que par ce moyen le globe igné ſeroit enveloppé d'une couche de ces deux corps élémentaires, lancés & agiſſants l'un ſur l'autre, qui formeroit l'athmoſphere ſolaire. Il ſe pourroit encore faire que dans le ſein de cette couche mixte d'éléments hétérogènes, il ſe formeroit des aſſemblages & pelotonnements paſſagers capables d'obſcurcir la partie du ſoleil ſur laquelle il ſe trouveroient imminents & d'y former des taches mobiles & changeantes ; mais il n'eſt pas probable que cette athmoſphere dévorante de feu & de lumieres élémentaires, auſſi prodigieuſement agitée puiſſe s'étendre juſqu'à celle de Mercure & encore moins juſqu'à celle de la terre, ſans l'enflammer, diſſoudre, calciner & vitrifier la Lune, Vénus & Mercure, plongés alors profondément dans ſon ſein.

Lorſque les exhalaiſons ſulphureuſes atténuées, rares & légeres qui s'élevent continuellement de la terre, s'en élevent en abondance & ne rencontrent pas ſur leur route de maſſes de vapeurs capables d'en arrêter l'aſcenſion, elles s'élèvent à une hauteur prodigieuſe dans le ſein des ſphères aëriennes & ignées, combinées, annexées à la terre; ces exhalaiſons élevées vers l'équateur de rotation & entre les tropiques, y ſont refoulées & renvoyées vers les pôles, pouſſées ainſi ſur l'air froid & condenſé des parties polaires, elles s'y aſſemblent, s'y pelotonnent & s'y accumulent en forme de nuées de diverſes figures & à diverſes hauteurs, & elles s'y ſoutiennent juſqu'à ce que le ſoleil étant couché, elles s'af-

faissent & retombent sur l'air & s'y enflamment dans le choc, à diverses reprises & à mesure qu'elles y retombent sous diverses formes & couleurs, & produisent les divers spectacles & phénomènes des aurores boréales. C'est ainsi que dans les temps chauds les exhalaisons qui s'élevent pendant le jour, s'affaissant & retombant le soir sur l'air froid & condensé inférieur de l'horison, s'enflamment & produisent des éclairs presque continuels sans bruit & sans éclat de tonnerre, qui n'ont lieu que lors de leurs explosions & éruptions hors du sein des nuées vaporeuses où elles s'enflamment & par la percussion violente qui en résulte sur l'air environnant.

Anatomie.

La prodigieuse quantité de mots dont l'étude de l'anatomie est chargée, cause à la mémoire un travail d'abord très-pénible & souvent infructueux après. Si les noms des divers muscles, arteres, nerfs, &c. étoient offerts aux yeux en raccourci & dans un ordre qui aidât au méchanisme de la mémoire, on les retiendroit peut-être mieux & il en résulteroit des avantages certains. C'est ce que vient de tenter M. Chirol, chirurgien, en composant avec soin sept cartes qui renferment toutes les parties de l'anatomie. La premiere traitera des noms, éminences & cavités des os avec les noms des articulations. La seconde contiendra l'ostéologie. La troisiéme, la myologie. La quatriéme, l'artériologie. La cinquiéme, toutes les veines. La sixiéme, la

ſplanchnologie. La ſeptiéme, la nevrologie. Ces cartes ſeront imprimées ſur grand chapelet fin, elles portent en chef un cartouche gravé en taille-douce; on n'a rien épargné pour ſatisfaire l'œil & l'eſprit. On diſtribue actuellement la carte des arteres. On aura la carte des muſcles dans le mois de Janvier prochain & ainſi de mois en mois. Le prix de chaque carte eſt de 20 ſols. Ceux qui les voudront avoir collées, montées ou pliées feront avertir l'auteur, *rue S. Jacques, à l'enſeigne du globe, près la fontaine S. Severin*. Ces cartes peuvent ſuppléer & frappent plus ſenſiblement qu'un volume de nomenclature fort cher.

Chymie.

L'IMPORTANCE reconnue de la chymie, ſon intime liaiſon avec la bonne phyſique ayant multiplié le nombre des amateurs, les cours ſe ſont multipliés dans la même proportion; indépendamment des cours de MM. Rouelle, Maquer, &c. que nous avons annoncé, M. de Machy, apothicaire & membre de l'académie de Pruſſe, en a ouvert un le 7 de ce mois, en ſon laboratoire, *rue du Bacq, fauxbourg S. Germain, vis à-vis les filles ſainte Marie*. Ses leçons commencent à trois heures préciſes.

Botanique.

Conſervation des plantes.

PARMI les différents moyens qu'employent les botaniſtes pour préſerver les plantes tendres des gelées pendant les hyvers rudes, il en eſt un fort ſimple ſur lequel un curieux nous adreſſe un mémoire contenant ſes expériences & leur ſuccès. C'eſt de placer les pots qu'on veut préſerver de la gelée au fond d'un grand tonneau ou cuve, de maniere qu'ils ſoient droits & ne ſe renverſent pas, de remplir enſuite ce tonneau, de maniere qu'il y ait au-deſſus de la plante au moins deux pieds & demi ou trois pieds d'eau; la ſuperficie de l'eau ſe glacera; mais le fond du tonneau ſera d'une température modérée qui conſervera les plantes. Ce moyen eſt trop facile pour ne le pas publier & ne le pas mettre en pratique lorſque des expériences réitérées auront conſtaté la bonté.

Médecine.

L'onguent pour la brûlure paſſe pour être encore un remède à trouver, tant l'habitude de plaiſanter ſur le mot, rend ſuſpectes toutes les recettes qu'on donne pour cet accident. Mais les plaiſanteries doivent-elles empêcher de publier celles qui ſont munies d'une certaine autorité, & que l'expérience démontre utiles? Non ſans doute. Et nous croirons avoir rendu ſervice

nos lecteurs ; en leur indiquant le remède suivant dont on assure l'efficacité. Remède qui, ajoute-t-on, non-seulement guérit toutes sortes de brûlures ; mais même n'en laisse subsister aucune trace sur la peau.

On prend six onces d'huile d'olives, & quatre ou cinq blancs d'œufs frais qu'on bat ensemble à froid. Il résulte de ce mélange une espèce d'onguent qu'on étend de temps en temps avec un plumaceau sur la brûlure, observant de ne mettre aucun linge sur les parties blessées. A mesure que le remède est appliqué couche par couche, il séche chaque fois & il se forme une croute qui tombe ensuite par écailles vers le douziéme jour. Quand les croutes sont toutes tombées, on découvre une surpeau nouvelle qui s'étoit formée dessous. Cette surpeau est d'abord rougeâtre comme dans les enfants nouveaux-nés ; mais au bout de quatre ou cinq jours elle blanchit, par le contact de l'air qui la consolide, la desséche, & la rafraîchit.

COMMERCE.

Manufacture de toile peinte d'Orange.

A peine une manufacture, un établissement utile est-il formé, qu'il rencontre des contradictions. Avant qu'il ait pris une certaine consistance, on cherche à le détruire ; quand on voit qu'il commence à s'affermir, on le dénigre ;

quand enfin il a surmonté tous ces obstacles; & qu'il est parvenu à acquérir de la réputation, on essaye d'en enlever les fruits à son auteur, en contrefaisant ses ouvrages, ou en lui attribuant ceux d'autrui. Et comme il s'en faut bien que ces contrefaçons égalent en bonté & en beauté les pièces originales, le public qui est toujours trop tard averti de la supercherie, peut s'indisposer contre les vrais artistes qu'il juge d'après les informes productions de leurs copistes. On devroit pourtant suspendre tout au moins son jugement, vu les expériences sans nombre qu'on a faites de ces filouteries; mais les hommes sont tellement faits pour l'erreur, qu'il est fort difficile de leur apprendre à douter même pour leur intérêt.

La manufacture de toiles peintes d'Orange se trouve actuellement dans le cas de prévenir le public contre les imitations de ses ouvrages. Il s'en est vendu plusieurs pièces auxquelles on avoit cousu des chefs de de la vraie manufacture pour mieux masquer la supposition, & l'acheteur ne s'est apperçu de la tromperie qu'à l'usé; outre cela, les prix ayant subi une variation qui a donné lieu à des plaintes, les intéressés à cette manufacture n'ayant rien plus à cœur que de mettre le public à portée de juger sûrement & par lui-même de la bonté & de la solidité de leur travail, ainsi que du prix qu'ils fixent invariablement à leur marchandises, avertissent:

1°, Que toutes les pièces de toiles peintes, teintes ou imprimées à la manufacture d'Orange, sont marquées à la tête & à la queue,

ainsi qu'il suit ; *Manufacture de J. R. Wetter & sa compagnie, à Orange.*

2° Qu'il ne se vend rien au magasin général tenu *à l'hôtel de Jabac, rue neuve S. Méderic*, qui ne soit de ladite manufacture.

3°. Que le prix de chaque toile est marqué lisiblement sur une carte cousue à chaque pièce, que l'acheteur est & sera toujours le maître de se le faire représenter.

Au reste, on sçait que le magasin est assorti en toutes sortes de toile peinte, tant pour meubles, robes, toile pour habits d'homme, qu'en desseins de lustrine, mouchoirs & vestes à bordures, & généralement en toute espèce de toiles peintes en toutes couleurs.

Nos besoins factices qui tiennent continuellement à la torture l'esprit inventif des artisans du luxe ne les rendent jamais plus industrieux que lorsqu'il s'agit de modifier d'une nouvelle maniere les aromates de l'Inde & de l'Arabie pour flatter les palais usés de nos Apicius : & dans le nombreux catalogue de nos liqueurs que l'art des distillateurs varie à l'infini, on trouve tous les jours des nouveautés dont les noms imaginés par la mode sont aussi ridicules que nos goûts frivoles.

La Coquette flatteuse, *le Bouquet du goût*, *l'Admirable inconnue*, *la Printanniere* ou *le Verd-Galant*, *le Bouquet des Bouquets*, &c, &c, &c. Voilà une partie des noms baroques qu'on

donne à des boiſſons qui font circuler dans nos veines des milliers de quintaux d'épiceries, & nous rendent à trente ans plus vieux que nos ayeux ne l'étoient à quatre-vingt.

On trouve un ample aſſortiment de ces liqueurs, faites avec tout l'art & le ſoin poſſible, chez le ſieur Sauvel marchand épicier & diſtillateur *rue neuve des Petits-champs*, *au coin de rue neuve des bons Enfans; au magazin de Provence.*

ARTS.

Gravure.

Ecrans de l'Opéra comique.

CHAQUE année peut fournir de nouveaux ſujets agréables, dignes d'amuſer le public; le plus difficile eſt d'en ſçavoir faire un choix heureux. L'établiſſement de la poſte de Paris fournit l'année derniere au ſieur Huquier fils, le projet d'en compoſer ſix écrans différents, ce qu'il a exécuté à la ſatisfaction du public, & le débit qu'il en a fait, peut en ſervir de preuve.

Pour donner en ce genre de la nouveauté, il a fait faire pour l'année prochaine ſix écrans où ſont repréſentées ſix piéces du théâtre de l'opéra comique. Les ſujets ſont bien choiſis, & on a ſaiſi les ſcènes les plus propres à faire ta-

bleau, Les pièces d'où sont tirés ces écrans, sont *Blaise le savetier*, *le Cadi dupé*, *le Maréchal*, *Georget & Georgette*, *On ne s'avise jamais de tout*, *& le Tonnelier*. Peut-être trouvera-t-on a redire sur le choix de cette derniere piéce, à cause de son peu de succès, mais la composition de l'écran n'en est pas moins jolie, & le tableau en est très-piquant; ces six écrans sont bien exécutés, coloriés avec vivacité, & d'une forme très-agréable. Le prix de la suite est de 12 livres tous montés. Le prix de ceux de la poste de Paris, est de 9 livres la suite.

Le sieur Huquier fils, graveur, demeure *rue S. Jacques, au-dessus de celle de Mathurins, au grand S. Remy*.

Musique.

M. d'Aquin touchera des noëls sur l'orgue de S. Paul, le quatrième Dimanche de l'Avent, 20 du présent mois. Le salut commencera à cinq heures précises & les noëls s'exécuteront immédiatement après, un peu avant six heures. Cette fête musicale est d'autant plus intéressante, que le buffet d'orgue de S. Paul passant pour l'un des plus complets de Paris, offre une grande variété de jeux dont un artiste supérieur sçait toujours tirer le meilleur parti. On entendra pour la premiere fois un noël sur le hautbois, jeu nouvellement imaginé & que tous les connoisseurs regardent comme parfait dans son genre.

Symphonie périodique, N° 23, del signor Cannabich, avec flutes, hautbois & cor-de-chasse. 48 sols. N° 26; del signor Toeschi. 48 sols.

Six grandes symphonies du même auteur avec flûte, hautbois & cor-de-chasse.

Symphonies à quatre parties, par Vacon, premier violon de monseigneur le prince de Conty. Prix 9 livres. Chez M. la Chevardiere, *rue du Roule, à la Croix d'or.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Abrégé chronologique de l'histoire générale d'Italie, depuis la chûte de l'empire Romain en Occident; c'est-à-dire, depuis l'an 476 de l'ere chrétienne, jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle, en 1748. Par M. de Saint-Marc. Tome I, partie premiere. *A Paris, chez* Hérissant, *rue S. Jacques. 1761.* in-8° de 700 pages.

Depuis près de trente siècles, L'Italie a été le théâtre, la cause ou l'origine de presque toutes les révolutions qui ont agité l'Europe & quelquefois même l'univers entier. Maîtresse des deux tiers du monde connu, lorsque ses habitants étoient citoyens de Rome, elle a eu quelques jours de gloire, & peut-être de bonheur, mais depuis les invasions des Barbares, depuis la formation de tant de nouveaux états qui rend

ses habitants étrangers l'un à l'autre, depuis que des Recollets occupent, comme a dit M. de Voltaire, la place des Scipions & des Antonins, la triste Italie toujours esclave, toujours déchirée, n'a eu d'instants tranquilles que ce qu'il en falloit, pour lui donner le loisir de sentir l'horreur de son état présent & déplorer sa grandeur passée. C'est précisément le tableau des malheurs de cette belle contrée que M. de S. Marc nous présente. On y verra tour-à-tour les Hérules, les Goths, les Sarrazins, les François, &c, s'en arracher la possession sanglante, & n'y laisser que des ruines pour tous monuments de sa beauté premiere.

Cette portion de volume comprend les événements qui se sont passés depuis l'an 476, de l'ere vulgaire; jusqu'à l'an 840; c'est-à-dire, depuis l'invasion d'Odoacre, chef d'une horde d'Hérules & premier roi d'Italie, jusqu'à la mort de Louis *le Débonnaire* ou *le Foible.*

Lettres de Madame la Marquise de Villars, ambassadrice en Espagne, dans le temps du mariage de Charles II, roi d'Espagne, avec la princesse Marie-Louise d'Orléans, fille de Monsieur, *frere unique de Louis XIV, & de Henriette-Anne d'Angleterre, sa premiere femme. A Amsterdam & à Paris, chez* Lambert, *rue de la Comédie Françoise. 1762.*

C'est une seconde édition d'un recueil que le public a accueilli & qu'on lira toujours avec plaisir. Les mœurs & les usages d'Espagne alors si opposés aux nôtres, les minuties de l'étiquette de cette cour, la galanterie & la dévotion Espagnoles, ce qu'on appelloit plaisirs & amusements à Madrid, & qu'on eût nommé ennui & supplice à Paris, la haine de Charles II. pour les François qui s'étendoit jusqu'aux chiens que sa femme avoit amenés de Paris & qu'il chassoit en disant, *fuera, fuera, Perros Francés* (*). L'aspect de l'Espagne qu'il ne faut que traverser pour n'avoir plus d'envie *d'y bâtir des châ-*

(*) Dehors, dehors, chiens François.

teaux, &c, &c ; tout cela eſt repréſenté par madame de Villars ſous les couleurs les plus riantes & les plus agréables. Son ſtyle, plein de charme & d'agrément, qui amuſe le lecteur même dans la deſcription d'un *auto-da-fé*, lui fait trouver un plaiſir ſingulier dans celle des manieres de *galantear* uſitées en Eſpagne, qui racontées par tout autre, paroîtroient peut-être très-inſipides. En un mot, ces lettres étoient écrites à madame de Coulanges, & l'on ſçait quelles amies cette dame avoit.

*LA PAYSANNE PHILOSOPHE, ou les aventures de madame la comteſſe de***, par madame de R. R. 1761.* 4 vol. in-12. *A Amſterdam & à Paris, chez* Lambert, *rue de la Comédie Françoiſe.*

La payſanne philoſophe a vraiſemblablement cru juſtifier le titre qu'elle s'arroge en rempliſſant les premieres pages de ſon hiſtoire des lieux communs de cette morale uſée & rebattue qui, loin de nous apprendre à devenir meilleurs, nous dégoûte de l'inſtruction. A ces quelques pages près, rien de philoſophique ne ſe trouve dans ce livre qui reſſemble à tous les romans vulgaires pour la texture, & les ſurpaſſe peut-être tous par l'ennui qu'il inſpire.

CEUX qui voudront faire inſérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embraſſe, ſont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi juſqu'au Mercredi, & jamais plus tard : autrement ils ſeront retardés de huit jours.

ON ſouſcrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoiſe, au Parnaſſe. Le prix de la Souſcription, pour Paris & pour les Provinces, eſt de 12 livres pour l'année, ſans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souſcripteurs de Province ſont priés de remettre leur argent à la Poſte, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

N° 51.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 21 Décembre.

SCIENCES.

Académies.

Elections de l'académie royale des sciences.

LE roi a nommé M. de Valiere, que l'académie avoit élu, associé libre, & M. de Tourniere, surnuméraire dans la même classe. Ils ont tous deux pris séance en cette qualité, dans l'assemblée du 16 Décembre.

Physique.

La physique est devenue une étude si générale, que les cabinets se multiplient & que l'on trouve des cours dans chaque quartier pour la commodité des amateurs. M. Alard vient d'en ouvrir un où il passera en revue d'une maniere précise tous les phénomènes physiques, & essayera d'en donner l'explication qu'il appuyera des expériences qui en sont la preuve. Il a rassemblé dans son cabinet un grand nombre de machines très-propres & très-exactement construites tant pour la statique & les loix du mouvement que pour les autres parties de la démonstration de physique expérimentale ; il a sur-tout une pompe pneumatique faite avec la plus grande précision, & toutes les machines qui en dépendent. Ce cabinet est situé *rue des Maçons, quartier de la Sorbonne.*

Chymie.

Plusieurs chymistes ont prétendu que l'air qui entre dans la plûpart des corps comme fluide délié qui s'insinue dans leurs pores, y entroit encore comme principe qui en constitue la nature : mais dans leur hypothèse même il étoit difficile d'en déterminer la quantité. M. Hales, célèbre Anglois, auteur de la statique des végétaux, avoit imaginé un procédé qui donnoit la mesure de cette quantité ; mais ce procédé étoit imparfait & l'air n'étoit pas suffi-

famment retenu dans son opération. Le célèbre M. Rouelle a tellement ajouté à l'invention de M. Hales qu'on peut déterminer, avec une grande précision, la somme d'air qui entre dans chaque corps : & voici son expérience. On pose une retorte pleine du bois qu'on veut distiller sur un fourneau; cette retorte est courbée de façon à s'aller adapter, par-dessus les bords d'une terrine, à un récipient qui est posé dans cette terrine; le récipient porte un tube qui s'élève aux deux tiers de la hauteur d'une cloche qu'on pose sur le fond de la terrine; &, par-dessus le récipient, on emplit la terrine d'eau, de maniere que la partie luttée, de la retorte & du récipient, y plonge. Ce lut est fait avec de la ficelle & de la terre que l'eau resserre de maniere à empêcher l'émission de l'air. Alors on pompe l'air qui se trouve dans la cloche au moyen d'un petit trou qu'on a ménagé dans le haut; à mesure qu'on pompe l'air, l'eau monte dans la cloche; on la fait ainsi monter jusques près de l'ouverture du tube du récipient, & on rebouche le trou. Alors on pousse le feu & on dégage les principes qui vont se rendre de la retorte dans le récipient : l'air qui est un de ces principes, monte par le tube dans la partie vuide de la cloche, & à mesure qu'il s'y introduit, l'eau redescend & baisse dans la proportion où l'air entre, & c'est cette proportion, lorsque les vases sont refroidis, & que la raréfaction a cessé, qui donne la quantité précise d'air que contient chaque végétal. Le gayac est de tous les bois celui qui contient le plus d'air comme

principe. M. Rouelle a fait dernierement dans ses leçons la démonstration de cet ingénieux procédé qui peut jetter beaucoup de lumiere sur la nature de l'air & sur toute la physique. Cette expérience est heureuse, mais il ne paroît pas qu'elle prouve directement que l'air est un principe qui constitue la nature de tous les corps ; il n'est pas un corps, il est vrai, qui ne renferme de l'air & d'autres fluides dans ses pores, mais en conclure que l'air est un des principes constitutifs des corps, beaucoup de physiciens nieront la conséquence, parce que les pores du corps ne sont pas le corps même, & que ce qui les remplit n'est pas de la nature même de tel ou tel corps. L'air contribue, dira-t-on, à ce que tel corps conserve sa forme, soit intérieure, soit extérieure, il est une des conditions sans laquelle le gayac ne seroit pas gayac, le chêne ne seroit pas chêne ; mais il n'entre ni dans l'essence du gayac, ni dans celle du chêne, par la raison que ses parties sont bien adhérentes à celles du corps qui répondent aux pores, mais non pas cohérentes entre elles, ce qui est nécessaire pour la forme essentielle de tel ou tel corps. Dans tous les corps, les parties de l'air qui y sont renfermées sont toujours parties d'air, jamais elles ne se transforment par cohésion en d'autres parties qui soient en gayac, en chêne, &c. & dès-lors elles forment un corps séparé dans un autre corps qui les contient. L'expérience de M. Rouelle prouve cette vérité déja connue, & y ajoute de nouvelles connoissances sur la quantité relative d'air qui est contenu

dans les corps, mais elle ne donne aucun jour à l'opinion qui voudroit établir l'air comme principe constitutif de la nature des corps.

Botanique.

L'ON a beau vanter l'agrément des parterres en broderies, les plattes-bandes garnies de fleurs sont toujours exposées à être nues, surtout dans l'arriere saison. Nous avons vu ces jours-ci, chez un curieux, un parterre qui nous semble devoir plaire en tout temps & être aussi agréable en hyver que dans le fort de l'été. C'est un genre de parterre à l'Angloise, mais formé & nué à grandes parties en gazon de diverses couleurs, à-peu-près comme nos boëtes de différents ors. Une fleur-de-lys découpée formoit ce parterre; elle étoit composée de quatre grandes pièces, dont l'une étoit en rey-grass, l'autre en petit gramen d'Espagne, &c. On sçait qu'il y a 200 espèces de graminées qui fournissent abondamment de quoi choisir pour varier ces nuances de verd dont l'une differe de l'autre très-sensiblement. Cette variété qui est très-agréable à l'œil, jointe aux sables colorés, fait un plus joli effet que les buis toujours sales & sujets à trop d'entretien.

Géographie.

LE sieur Brion, ingénieur-géographe, déja connu par différents ouvrages, vient de mettre au jour une carte qui a pour titre: *la France ana-*

lysée par gouvernements ; parlemens, généralités ou intendances, & archevêchés ou provinces ecclésiastiques. L'art de cette carte consiste principalement en ce qu'une seule planche tient lieu de quatre planches différentes; c'est-à-dire, que les quatre divisions générales du royaume sont comprises ensemble dans une seule feuille où elles sont traitées chacune séparément. L'ouvrage est curieux & intéressant encore à d'autres égards; on y trouve les ports & les places fortes, distingués suivant leur plus ou moins d'importance, ainsi que les routes de Paris aux principales villes du royaume & des pays limitrophes, avec les distances de ville en ville en lieues communes. Cette carte est gravée fort proprement & imprimée sur de très-beau papier. Le prix est de 20 sols pour une feuille enluminée, & 24 pour une feuille lavée. Elle se vend chez l'auteur, *rue S. Jacques, à la Croix blanche, près la fontaine S. Severin.* Le sieur Brion enseigne la géographie, les fortifications & le dessein.

COMMERCE.

Industrie.

Les ressources de la mode & de la frivolité sont inépuisables & chaque jour voit éclorre de nouvelles productions en ce genre presque toutes inutiles & bonnes seulement à servir de joujou à nos petits maîtres; vieux enfants, à qui

il faut encore des poupées. La futilité de ces colifichets est si reconnue que l'on a sujet de s'étonner quand, dans le nombre de ceux que l'industrie de nos artistes imagine pour leur plaire, il s'en trouve quelqu'un qui a une sorte d'utilité. C'est le cas des nouveaux calendriers inventés par le sieur Tesniere, marchand bijoutier. Ces calendriers ne ressemblent à aucune sorte d'almanach, & (ce qui paroîtra singulier dans un ouvrage de mode, car on sçait que les goûts à cet égard sont pis qu'éphémères) ils sont perpétuels. Ce sont deux plaques d'or rondes, de la grandeur d'une pièce de 12 sols, placées l'une sur l'autre; l'inférieure est mobile, & sur sa surface sont gravés des chiffres correspondants à de petites ouvertures pratiquées à la plaque supérieure sur laquelle sont gravés les jours de la semaine, les mois, l'heure du lever & du coucher du soleil, &c. En tournant jusqu'à un certain point, la plaque mobile une fois la semaine, on a toujours au juste le quantième, &c. marqué dessus. Ce calendrier, ainsi construit, est ou isolé, & alors il peut se porter à la chaîne de la montre en guise de breloque, ou il est attaché à quelque petit meuble comme étui, tabatiere, boête à mouches, &c. & alors il tient lieu du petit ornement d'or que l'on y incrustoit aux deux bouts, ou au milieu. L'exécution en est soignée & cet ornement ne renchérit pas de beaucoup le bijou auquel il est annexé.

Le sieur Tesniere demeure *rue S. Honoré, au Louis-d'or, entre le cul-de-sac de l'Oratoire, & la rue des poulies.*

Nouvelles Tabatieres.

Si les arts utiles se perfectionnoient dans la même progression que les arts de luxe, nous n'aurons bientôt plus à regretter les anciennes découvertes perdues, ni à gémir sur l'insuffisance de la méchanique, de la géométrie, &c, &c. mais tel est le sort des choses humaines que la frivolité court à pas de géant dans la carriere où la raison marche en tortue. Le monde n'est-il donc pas assez vieux pour sortir d'enfance? & le regne des colifichets doit-il durer encore bien des siécles? Ces réflexions qui se présentent naturellement à la vue de l'élégance de nos bijoux, ne diminuent pourtant pas le mérite de l'artiste qui excelle à leur donner un nouveau lustre; &, puisqu'il faut que nous ayons des futilités, nous devons applaudir au talent qui les embellit.

Le sieur Compigné, tabletier privilégié du roi, *rue Greneta, au roi David*, est connu depuis long-temps pour la beauté de ses boëtes d'écaille, soit tabatieres, soit autres. L'usage de boëtes d'écailles toujours constant, malgré les caprices de la mode, est plus que suffisant pour engager les artistes qui les travaillent à leur donner un nouveau mérite; & le sieur Compigné a trouvé le moyen de les incruster soit en or, soit en autre matiere, avec une solidité à toute épreuve. Nous avons été frappés de la beauté des ouvrages en ce genre qu'il nous a montrés & les curieux trouveront chez lui un ample assortiment de tous les bijoux de son art, exécutés avec toute la propreté & le goût possibles. Il en

a même imaginé plusieurs pour la nouvelle année d'un dessein & d'un tour nouveau dont nous ne donnerons pas le détail, mais qui peuvent faire de très-jolies étrennes.

Ecrans palingénésimagiques.

Nouvel an, compliments nouveaux,
Eternelle cérémonie,
Inépuisables madrigaux,
Courses à la cour qu'on ennuie,
Vers dont on endort son héros, &c.

A cette peinture si vraie de la fausseté des démonstrations d'amitié ou d'attachement que le nouvel an occasionne, M. Gresset auroit pu ajouter quelque chose sur les étrennes & les babioles qui ordinairement les constituent. Son riant pinceau qui sçait si bien rendre les objets avec vérité, auroit offert le tableau le plus agréable en nous représentant l'esprit de nos artistes toujours en action pour imaginer du galant, du joli, du singulier, du bizarre même pourvu qu'il soit nouveau. Voici des écrans d'un nouveau goût auxquels on a donné l'emphatique nom de *Palingénésimagiques*, comme si dans leur structure étoit renfermé un principe de reproduction qui vivifiât les plantes & les fît reparoître dans leur éclat primitif à la volonté du possesseur de l'écran. Sans entrer dans l'examen de ce qui peut produire l'effet qu'on annonce, nous dirons que, par un artifice caché, tantôt on n'apperçoit sur l'écran que l'esquisse, froide, séche & dénuée de toute couleur, d'une

fleur quelconque ; mais qu'au moment qu'on approche l'écran du feu, cette esquisse s'embellit, se pare du plus brillant coloris de la nature & présente un riant camayeu ; & lorsque cet écran se refroidit, il reprend son ancienne forme & la couleur disparoît au grand étonnement de celui qui le tient. Ils se vendent 3 livres pièce & se trouvent chez madame Dulac, *rue S. Honoré, proche l'Oratoire.*

Méchanique - Acoustique.

Il a déja été fait mention plus d'une fois dans nos feuilles des machines organiques du sieur Pelletier, machiniste, *rue Charlot, au Marais*, & nous avons invité les curieux à aller entendre le jeu des pièces qui composent le cabinet de cet artiste qui a tout ce qu'il faut pour leur plaire. Nous apprenons avec surprise que certains bruits en ont détourné les amateurs, & qu'on a faussement cru que les machines du sieur Pelletier ne méritoient pas d'être vues. Rien n'est si mal fondé que cette idée, & pour en détromper entierement le public, le sieur Pelletier offre de laisser voir son cabinet, gratuitement, aux domestiques qui y seront envoyés par leurs maîtres, sur le rapport desquels ils pourront s'assurer non-seulement que le local est fait pour recevoir ce qu'il y a de plus distingué, mais que l'aspect seul des machines suffit pour inspirer le desir de les entendre.

Le cabinet du sieur Pelletier sera ouvert ainsi tous les jours depuis neuf heures jusqu'à midi.

Le jeu de terne composé d'extraits, d'ambes & de quatrains, formé à l'instar de la loterie royale, se joue avec un jeu de piquet, à deux, trois, quatre & cinq personnes. On vient d'imprimer les règles de ce jeu sur lequel il nous a été fait quelques questions. On trouve ce livret chez l'auteur du jeu même, M. Denis, maître de langue Latine & d'arithmétique, demeurant *rue de Grenelle S. Honoré, à l'hôtel de Grenoble*; & chez le sieur Caillaud, maître tailleur, *rue Jean Painmolet, à la tête noire.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Institutions politiques; Ouvrage où l'on traite de la société civile, des loix, de la police, des finances, du commerce & des forces d'un état; & en général de tout ce qui a rapport au gouvernement. Par M. le baron de Bielfeld. *Nouvelle édition.*

> Descends du haut des cieux, sévère Vérité,
> Répands sur mes écrits ta force & ta clarté;
> Que l'oreille des rois s'accoutume à t'entendre.
>
> Henriade *Ch. I.*

A Paris, chez Duchesne, *rue S. Jacques, 1761. Avec approbation & privilège du roi.* 4 vol. in-12.

Le titre de cet ouvrage fait assez connoître quel en est l'objet, & en supposant même qu'il ne soit pas rempli avec toute la perfection desirable, l'on sçait combien avantageuse est l'apparition de semblables traités lorsqu'ils ne sont point infectés du poison trop répandu du Machiavelisme. C'est un reproche qu'on ne sçauroit

faire à notre auteur qui s'élève par-tout avec force contre l'affreuse politique des Borgia. Au reste, en disant que de semblables traités sont avantageux lors même que l'on n'y a pas atteint la perfection desirable, nous ne prétendons insinuer en aucune maniere que M. le baron de Bielfeld est au-dessous de son sujet. Il seroit douloureux pour nous que ce qui n'est dit que pour faire l'éloge d'un genre, parût renfermer la critique d'un homme vertueux & éclairé qui s'y est exercé. Ce n'est point notre intention & nous nous hâtons de le déclarer.

On voit dans l'épître dédicatoire adressée au prince Auguste-Ferdinand de Prusse que notre auteur a été chargé de son éducation, ce qui est déja un grand préjugé en faveur des choses qu'il avance; car un homme du métier doit raisonnablement en être regardé comme mieux instruit, en ce qu'il a eu occasion de joindre l'expérience à la théorie. L'avantage de ce préjugé ne doit pas s'étendre jusqu'à faire supposer dans un écrivain une infaillibilité universelle, & M. le baron de Bielfeld n'y prétend pas non plus. Il nous conviendroit peu de nous engager dans une discussion polémique pour relever les endroits où il nous paroît n'avoir point saisi le vrai : ce seroit, de notre part, oublier la nature de notre ouvrage, nous méfier des lumieres du lecteur, & tout au moins engager le combat avec des forces trop inégales pour que la bonté de notre cause n'y perdît point au lieu d'y gagner.

M. le baron de Bielfeld se plaint qu'on lui a reproché de manquer de méthode, nous nous permettrons de dire qu'il a raison de se plaindre. Son ouvrage nous a paru méthodique & très-méthodique. Nous voudrions pouvoir en convaincre nos lecteurs par l'exposition de la marche qu'il tient, mais l'étendue de l'ouvrage en donneroit trop à notre extrait & nous sommes réduits là-dessus à n'en présenter les objets que sommairement. L'auteur traite des connoissances préliminaires à la politique, de la politique en général, de la maniere de

pour une nation, de l'entretien de la société & du bon ordre, des loix & de la législation, de la police, de la police de la campagne, de l'opulence de l'état en général, des finances, des manufactures, du commerce, de la navigation, des forces de l'état, du conseil & de ses ministres, du département des affaires étrangeres, de la puissance & du système des états, des engagements réciproques des souverains en général des alliances & des traités, de la guerre & de la paix, des négociations en général, des ministres publics, des instructions, lettres de créances & autres pièces d'écriture nécessaires à la négociation, des personnes qui composent la suite d'un ministre public & de sa maison, de la conduite politique des ministres publics, du cérémonial, des calculs politiques, de la décadence des états. Tels sont les objets différents qu'envisage M. le baron de Bielfeld. Il montre par-tout de la sagacité, des intentions droites, & une ame grande, noble & vraiment philantropique. Ce dernier trait nous paroît faire sur tout son éloge, comme nous oserons dire que rien ne fait plus celui de notre gouvernement, & peut-être de notre siécle, que de voir imprimé avec privilège du roi, un ouvrage où l'on lit: (*Tom. 4, pag. 360*)
» L'homme d'état qui sait passer légerement sur le fri-
» vole pour méditer sur ce qui est essentiel, y dé-
» couvre (*) plusieurs causes de la bonne & de la mau-
» vaise fortune de Louis XIV. La religion semble en
» devenir le premier mobile. Tant que le roi eut des
» maîtresses & des favoris qui élevoient son esprit à
» la gloire & son cœur aux plaisirs, les affaires de la
» France prospérérent, Louis soutint les efforts de l'Eu-
» rope réunie, en triompha & fit des conquêtes. Dès
» qu'une dame, qui se peint dans ses lettres comme
» une Magdeleine pénitente, s'empara du cœur de ce
» roi & le conduisit par la dévotion à l'amour & par
» l'amour à la dévotion, les confesseurs, les direc-

(*) Dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon.*

» teurs, les jésuites, les évêques, les religieuses &
» autres personnes appartenantes au clergé, eurent
» part aux affaires, occasionnerent des schismes, firent
» des cabales; occupérent le monarque de ces petites
» miseres, & le détournerent de son attention pour
» les grands objets seuls dignes de lui. Les ministres
» étoient placés & déplacés tour-à-tour par les in-
» trigues des prêtres ou sur des soupçons sur leur
» croyance. Toute la cour étoit en prieres, tandis
» que les ennemis hérétiques étoient en action. Les
» troupes furent partout battues, les villes prises,
» les flottes abîmées. A mesure que le roi mitigea sa
» dévotion, que le crédit des prêtres diminua, que
» les talents politiques & militaires rentrerent dans
» le droit de se faire employer, que la dévotion se
» renferma dans S. Cyr, Dieu bénit les armes de la
» France & rétablit ses affaires ». Pour s'étonner de
voir paroître un pareil passage, il faudroit fermer les
yeux sur les encouragements accordés à tout ce qui est
relatif à l'agriculture, au commerce & à l'instruction
des autres parties du gouvernement. Dès que l'on vou-
dra faire attention à ce desir marqué de s'éclairer, on
verra sans surprise la critique d'un de nos plus grands
monarques. Il n'importe plus à la vanité de Louis XIV.
d'être ménagée, & il nous importe d'être instruits de
la cause de ses méprises, qui, si elles reparoissoient,
auroient sans doute des effets aussi funestes.

Le Diable Cosmopolite, ou les aventures d'Astarot dans diverses régions du monde. Poëme. *1761.*

Ce poëme où l'on trouvera de la dureté, que l'auteur a prise pour force; de l'obscurité, qu'il a regardé comme précision; des sarcasmes atroces, qu'il veut faire passer pour plaisanteries innocentes; des personnalités odieuses, qu'il donne pour des fictions; ce poëme, ou plutôt cette satyre, est le vrai pendant de la comédie jouée sur le théâtre François le 2 Mai 1760; de cette indécente comédie si courue à Paris & si insi-

pide en province où l'allusion & l'à-propos étoient perdus, de ce drame enfin que nous ne nommons point pour ne pas tirer de la fange de l'oubli, ce qui est fait pour y rester.

L'ESPIÉGLERIE AMOUREUSE, OU L'AMOUR MATOIS; *opéra bouffon, tragi-comico-poissard, en un acte*; mêlé de chansons grivoises sur des airs communs. *Aux Porcherons, & à Paris, chez* Cailleau, *rue S. Jacques.*

Le genre poissard, qui en faisant applaudir aux talents de Vadé, en faisoit déplorer l'usage par tous les gens de goût, n'a produit, depuis la mort de ce Teniers de la poësie, que des farces aussi ennuyeuses que les siennes étoient amusantes. On nous dit pourtant que l'espèce de parade que nous annonçons, a été applaudie sur des théatres bourgeois; cela peut être. On ajoute que le jeu naïf & vrai des acteurs a vraisemblablement contribué plus que tout autre chose à ce succès, & cela peut encore mieux être.

INSTRUCTION DES NÉGOCIANTS. *Ouvrage utile aux juges & consuls & à tous ceux qui font le commerce. Par M. Masson, imprimeur-libraire.* Nouvelle édition. *A Blois, chez* l'auteur, *& à Paris, chez* Le Mercier *&* Despilly, *rue S. Jacques.* in-12 de 370 pages.

L'insuffisance des traités que l'on a donnés sur cette matiere, quelque volumineux qu'ils soient, a engagé l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons à rassembler dans un petit volume des notions claires & simples sur les conventions de commerce & les différends qui peuvent s'élever entre les négociants. Ce n'est qu'un petit compendium, mais il ne peut être que très-utile, tout y étant présenté avec ordre, méthode & netteté.

LES SAUVAGES DE L'EUROPE. Seconde édition. 1762. *A Berlin, & à Paris, chez* Duchesne, *rue S. Jacques.*

On connoît cette satyre, quelquefois vraie, souvent outrées, mais toujours partiale & indécente des usages & des moeurs de nos voisins. Son style léger &

agréable, la malignité humaine, la jalousie nationale lui ont procuré d'abord une sorte d'accueil; mais falloit-il la faire revivre?

TRAITÉ DES OBLIGATIONS. 2 vol. *in-12. A Orléans, chez* Rouzeau-Montaut, *& à Paris, chez* Deburé, *quai des Augustins.* 1761.

Cet ouvrage est divisé en quatre parties. Dans la premiere, on traite de ce qui appartient à l'essence des obligations & de leurs effets. Dans la seconde, on examine les différentes espèces d'obligations. Il s'agit dans la troisiéme, des manieres dont s'éteignent les obligations & des différentes fins de non-recevoir ou prescriptions contre les créances. La quatriéme enfin a pour objet la preuve tant des obligations que de leurs payements. De chacune de ces divisions générales, partent de nombreuses soûdivisions dans lesquelles l'auteur a envisagé son sujet sous toutes les faces.

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard: autrement ils seront retardés de huit jours.

ON souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

N° 52.

L'AVANTCOUREUR.

MIL SEPT CENT SOIXANTE-UN.

Quidquid agunt homines nostri est farrago libelli. Juven.

Du Lundi 28 Décembre.

SCIENCES.

Géographie.

LE sieur Lattré, graveur, *rue S. Jacques, à la ville de Bordeaux*, vient de publier l'atlas militaire, format *in*-18, par M. Rizzi Zannoni, de la société royale de Gottingen, professeur de géographie, où l'on a distingué par des couleurs les marches des armées, avec les dates des camps & batailles, depuis 1756, jusqu'au commencement de 1762. Pour rendre cet atlas plus in-

téressant, & se conformer au goût d'un grand nombre d'officiers de distinction, on y a joint un journal circonstancié de la guerre présente, depuis son commencement jusqu'à ce jour. L'atlas avec le journal reliés en maroquin, se vend 7 livres; & en veau, 6 livres.

L'atlas ou étrennes géographiques, même format & du même auteur, contient la mappemonde, les quatre parties avec les différents états d'Europe, reliés en maroquin, 9 livres; en veau, 8 livres.

On trouve chez le même un très-beau plan de Dijon en deux feuilles, avec une vue & les principaux édifices de cette ville, artistement arrangés autour du plan; le sieur Lattré prévient qu'ayant gravé ce plan pour les états, il n'en sera vendu qu'un très-petit nombre dont ils l'ont gratifié.

Chymie.

Extrait d'une lettre écrite aux éditeurs de l'Avant-coureur, par M. de la Perriere de Roiffé.

L'experience de M. Hales rectifiée & perfectionnée par M. Rouelle, qui est rapportée dans la derniere feuille de l'avantcoureur, ne me paroissant pas suffisante pour déterminer l'objet de la question, je vous adresse les observations

ſuivantes qui pourront peut-être jetter quelque lumiere ſur ce problême important.

L'air & le feu qui s'exhalent des corps par les décompoſitions chymiques, prouvent déja qu'ils ne ſont pas les principes conſtitutifs de leur nature. 1° Pour décider ſi l'air entre ou non dans les corps comme principe conſtitutif, il faut d'abord établir ſi l'on entend par principe conſtitutif, les éléments non élaſtiques qui compoſent la maſſe des parties, & conſtituent la nature des corps. Il eſt évident que le feu & l'air combinés enſemble qui s'en exhalent par la décompoſition, étant flexibles & élaſtiques, n'ont point avec les corps de cohérence particuliere. Il eſt cependant convaincant que l'air qui occupe les pores de ces corps, & ſe trouve en équilibre avec l'air ambiant & igné qui fait la baſe de leur athmoſphere, ne ſuffit pas pour produire, par ſon expanſion, un volume égal à celui que portent les expériences de MM. Hales & Rouelle; une partie de ce fluide ignéaërien demeure comprimé dans les parties propres de ces corps, & même entre pour quelque choſe dans leur conſtitution. Ce fluide ignéaërien qui s'exhale du corps mis en expérience n'étant pas le même que celui qui en occupe les pores, n'a ni le volume, ni le dégré de compreſſion néceſſaires pour produire des vibrations lumineuſes. C'eſt donc une portion d'air & de feu comprimée dans le ſein des molécules, & parties conſtituantes du corps qui fournit la maſſe de flamme égale à ſon volume. 2°. Il eſt certain que les principes conſtitutifs

de la nature de tous les corps qui se réduisent à l'analyse, étant non élastiques de leur nature, n'entrent pas en plein contact dans la composition des corps, puisqu'il n'y en a pas d'absolument inflexible, & c'est l'action de ce fluide igné-aërien dont j'ai parlé, qui communique aux corps tout leur ressort. D'ailleurs, ce mêlange fluide d'air & de feu, composé de parties, pelottes, &c. est la même chose que l'huile & le ciment élémentaire de tous les corps, qui comprimés entre leurs parties non élastiques, en déterminent les ressorts. Ces principes élémentaires d'élasticité & de non élasticité, sont les éléments de la méchanique naturelle, comme le levier, la corde & le coin, sont ceux de la méchanique artificielle.

3° L'attraction & la répulsion continuées, tout opposées qu'elles sont, subsistent en même-temps dans le même sujet; & quoique les Neutoniens tirent de leurs effets, la raison de l'élasticité des corps; il est clair que le vuide & le défaut de continuité, que supposent ces qualités occultes entre les parties non élastiques des corps, rendent ces paradoxes insoutenables. Il est impossible que des corps dont les parties seroient séparées dans le vuide, fournissent la quantité d'air, que MM. Hales & Rouelle ont tiré de ceux qu'ils ont mis en expérience, leurs procédés contredisent entierement la théorie Neutonienne, sur la fluidité & l'élasticité des corps; comme il est également impossible que l'air qui réside dans les pores des corps fournisse un volume qui leur soit égal,

il s'ensuit que les expériences de nos auteurs ne peuvent servir à démontrer leur systême.

4°. Ce n'est pas le fluide igné-aërien qui fait que l'or est or, il sert seulement à unir ses principes constitutifs; comme ciment phlogistique, il conserve la distinction des parties propres, & en empêche le contact immédiat par son interposition. Le feu & l'air ainsi combinés, sont le ciment phlogistique qu'il faut suppléer aux métaux calcinés, pour en réunir les parties, ces parties étant amalgamées avec des portions de matières végétales, animales & minérales, sont la base des graisses essentielles, & de tous les autres corps inflammables lesquels s'évaporent dans l'air ambiant, qui est comme le réservoir où elles se jettent par l'action de la décomposition.

Optique.

Le sieur Girard, peintre, a composé un théâtre d'optique qu'on peut annoncer au public comme ce qu'il y a de meilleur en ce genre. Dans toutes les villes où cet artiste a passé, il a pris les points de vue les plus intéressants; régularité de perspective, vérité de couleur, grands effets de lumiere; tout cela rend la nature de maniere à faire illusion aux spectateurs. Tous ces tableaux sont travaillés à l'envers, pour que derriere les verres les objets se trouvent dans leur sens naturel. Les principales beautés du Languedoc, & entr'autres du fameux canal, & les antiquités de Nismes forment une partie

de ces vues; les particularités de la Provence; Marseille, Aix, Avignon, &c. en forment une autre; la place de Bellecour à Lyon, plusieurs ports de France, le mont Vésuve, Naples, &c. composent une suite de tableaux précieux qui font le plus grand effet. L'auteur a jugé à propos de donner un des points de vue de Paris vu d'un côté qui n'a jamais été pris, pour qu'on puisse juger de l'exactitude de ses autres pièces. Tous les connoisseurs ont été contents de sa touche qui est vive & lumineuse. Il est logé chez M. Villan, *rue du Four S. Honoré, vis-à-vis les murs de l'hôtel de Soissons*. Il prend 24 sols par personnes & il ne donne que douze pièces par représentation. Ce spectacle sera ouvert depuis deux heures après midi jusqu'à neuf heures du soir, & il sera toujours vu à la lumiere; on ne commence que lorsqu'il s'y trouve cinq personnes au moins.

COMMERCE.

Industrie.

LA moire rayée est un ameublement riant auquel on ajoûte encore aujourd'hui un nouvel agrément. On peint entre les rayes sur un fond clair, un joli rameau montant de fleurs nuées qui ont beaucoup d'éclat & enrichissent ces sortes de tentures. Nous avons vû de ces tapisseries ainsi ornées, & d'une exécution parfaite, chez un artiste très-connu, & déja annoncé dans

nos Feuilles, *vis-à-vis la croix du Roule*. On trouvera chez cet artiste à choisir pour les desseins. Sa peinture ne fait point pâte & n'engage pas le grain de l'étoffe ; elle ressemble plutôt à une teinture qui ne s'écaille point, & est cependant d'un ton très-vif.

On a vû ces jours-ci chez madame Dulac, *rue S. Honoré, près l'Oratoire*, un surtout de table qui a surpris par la beauté & le goût de sa composition. Ce sur-tout offre un paysage bien dessiné & exécuté avec tout l'art possible en coquilles de diverses couleurs très-vives ; les fleurs y sont aussi belles que nature, & sont répandues avec discernement dans tous les ornemens. Cette pièce est un morceau unique & d'un très-grand prix. On trouve aussi au magasin de madame Dulac, toujours très-assorti en nouveautés, toutes sortes de jolis bijoux pour les étrennes ; de petites jarretières à boucles de diamans & à coulans, des cordons de sonettes de gaze d'Italie garnis de fleurs, & autres galanteries de mode.

Pastilles d'étrennes.

Les bonbons sont de temps immémorial en possession d'être donnés en étrennes préférablement à d'autres bagatelles, & l'art des confiseurs cherche tous les ans à leur donner quelque forme nouvelle ou piquante. On trouve chez la

veuve Boutteville des pastilles de Turin, ornées de jolies devises ; le goût de ces pastilles répond parfaitement à la gentillesse de l'ouvrage. Elles sont chacune sous une enveloppe de papier à vignettes & on leur donne avec raison le nom de *Lettres galantes*, ceux qui voudront en envoyer pour étrennes, peuvent se servir de la voie de la petite poste, à l'établissement de laquelle l'on doit sans doute l'invention de ces sortes de lettres comme celle des écrans du sieur Huquier, &c. &c. On ne doit pas craindre que les facteurs les cassent, la veuve Boutteville ayant prévenu les directeurs du bureau général sur ces sortes d'envois.

La veuve Boutteville demeure *rue des Lombards, la premiere boutique en entrant par la rue S. Denis, à la reine de France.* Son magasin est d'ailleurs très-bien assorti en tout ce qui regarde son commerce.

ARTS.

Architecture.

M. Blavet, architecte expert du roi, duquel nous avons parlé à l'occasion de la jolie maison qui fait l'encoignure de la rue de l'Arbre-sec & de celle de S. Germain, vient d'en construire une, rue d'enfer, vis-à-vis le réservoir du Luxembourg. Cette maison, quoique resserrée dans 30 toises d'un terrein irrégulier, offre une

simplicité noble & de belles proportions. L'architecte a donné une belle forme à ses parties, & a sur-tout montré beaucoup d'intelligence dans la distribution. Ce qui se remarque principalement, est le cabinet de compagnie que M. Blavet a fait décorer d'un très-bon goût; la boiserie en panneaux quarrés-longs, est coupée de pilastres encadrés d'une baguette, découpée de petites boules rondes & ovales, soutenue d'une petite gorge entre deux filets; les chambranles des portes sont ornés de guillochis entre deux moulures, & le tout est peint de couleur de paille clair rechampi de gris de lin. Les angles de la corniche sont ornés de petits trophées représentant les quatre saisons sculptées & joliment rechampies dans les couleurs naturelles des fleurs & des fruits; en tout, cette maison fait honneur à M. Blavet, tant pour la construction que pour la distribution & l'ornement.

Musique.

Le sieur de la Chevardiere vient de faire de la composition de la musique un jeu de hasard fort ingénieux; au moyen d'un toton harmonique qu'il a imaginé, on tire au sort & l'on compose des marches en trio, sans avoir aucun principe de composition ni même de musique. Il ne faut que tourner ce toton, qui, donnant les trois parties propres à exécuter sur toutes sortes d'instruments, est conséquemment supérieur & plus combiné que le jeu de dez inventé aussi ci-devant par le sieur de la Chevardiere; celui-ci

ne donnoit que la basse, au lieu que le toton donne un premier dessus, un second dessus & la basse ; ce qui est plus agréable. Ce toton ne se vend que 4 livres 4 sols, *rue du Roule*, *à la Croix d'or*.

Les folies d'Espagne, avec dix-huit variations & autres petits airs. Quatriéme divertissement champêtre avec la basse continue pour un violon, une flûte, un hautbois, un pardessus de violle, une vielle ou une musette. Par M. Bouin. Prix, 1 livre 4 sols. *Se vend aux adresses ordinaires*. Avec privilège du roi.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

CODE DES SEIGNEURS HAUTS-JUSTICIERS ET FÉODAUX, *ou maximes concernant les fiefs & droits féodaux, les justices seigneuriales & les droits qui appartiennent aux seigneurs à cause de leur justice*. Par M. ***, avocat au parlément. *A Senlis, chez* Desrocques ; *& à Paris, chez* Nyon, *quai des Augustins* ; Knapen, *au Palais ;* & Duchesne, *rue S. Jacques*, *1761*. vol. *in-12* de 380 pages.

Ce n'est point pour les avocats & les praticiens que cet ouvrage est fait. Il peut seulement leur servir à rappeller ce qu'ils sçavent déjà & à le leur présenter méthodiquement & en abrégé. Mais il est d'une utilité réelle pour les possesseurs de fiefs, &c, qui trouveront des décisions claires de la plus grande partie des questions qui s'élevent sur les droits qui leur appartiennent. Ces décisions sont puisées dans les loix & les coutu-

mes différentes qui sont citées avec beaucoup d'exactitude & leur connoissance pourra détruire, dans leur origine, beaucoup de procès dont la plûpart ne s'élevent & ne fermentent que par l'ignorance où les parties sont des termes de la loi. Si, comme l'auteur le desire, son ouvrage produit cet effet, ce ne sera pas un des moins utiles à la nation.

ORAISON FUNEBRE de très-habile, très-élégant, très-merveilleux, CHRISTOPHE SCHELING, *maître tailleur de Paris;* prononcée le *18* Février *1761* dans la salle du célèbre *Alexandre*, limonadier au Boulevard. *A Paris 1761.*

Ce badinage est une satyre piquante & ingénieuse de l'esprit du siécle. La critique des moeurs actuelles, la frivolité de nos petits maîtres, le goût de la parure qui absorbe tous les autres, les progrès que les étrangers font dans l'étude de notre nation dont ils n'apprennent que les ridicules, tout cela est rassemblé & peint avec vivacité dans cette brochure. Les idées gigantesquement puériles dont les faiseurs d'éloges funéraires croyent orner leurs discours, sont ici employées très-heureusement, & l'on verra avec plaisir & l'image de la mort, *de l'impitoyable mort qui se plait à réduire en poudre le tailleur ainsi que le berger*, & *l'effroi* s'emparant, à l'aspect des talents de Scheling, du coeur de tous les tailleurs vulgaires *qui auroient été ensevelis pour toujours avec leur nom & leur destinée si la routine ne guidoit pas encore un tiers de l'univers.* On applaudira à certains traits de philosophie morale enjouée qui nous apprend à préférer *l'aiguille qui sert à couvrir & à décorer l'humanité à toutes les épées qu'on n'emploie que pour la détruire.* En un mot, nous pensons que cette bagatelle sera lue avec empréssement. Elle est parfaitement dans le genre, & l'auteur y est si bien entré, que quelque plaisant qu'en soit le sujet, il n'a pu éviter d'être quelquefois long & ennuyeux,

tant les oraisons funèbres sont prédestinées à l'être. Mais ici les taches sont rares, & il y a peu de reproches, à cet égard, à faire à notre auteur.

Epitre à Mlle Clairon, jouant le rôle de Pulchérie dans Héraclius.

Il y a long-temps que les muses ont rendu leur premier hommage aux talents de Mlle Clairon, & chaque jour elle leur paroît en mériter un nouveau. Parmi les éloges dont elles s'empresseront toujours à combler cette inimitable actrice, on distinguera l'épître que nous annonçons, & qui est de M. Dorat. La versification nous en a paru, en général, douce & aisée, & nous regardons comme un trait de génie d'avoir représenté Corneille traçant le caractère de *Pulchérie* dans le mouvement d'un esprit fatidique qui lui faisoit voir comment ce rôle seroit un jour rendu par Mlle Clairon.

Corneille, ô mon maître, ô grand homme,
Toi qui d'un vol majestueux
Planant sur les tombeaux de Rome,
Evoquois les mânes fameux :
Du trône où l'Olympe t'admire,
Vois parmi nous se reproduire
L'illustre sœur d'*Héraclius*,
La noble audace qui l'inspire,
Et tout l'orgueil de ses vertus.
Lorsque ton fertile génie
Créa ce chef-d'œuvre nouveau,
Quand tu peignois ta *Pulchérie*,
De *Clairon* tu fis le tableau.
Des temps tu franchis la distance.
Oui, tu voyois dans l'avenir
Ce front superbe avec décence,

Ces yeux qu'enflamme la vengeance,
Cet Art qu'on ne peut définir,
Son port, son geste & son silence.
Dès-lors *Melpomène* & l'Amour
Présageant sa gloire immortelle,
T'offroient son image fidelle;
Même avant que de voir le jour,
Elle t'a servi de modèle.

Nous devons applaudir aussi au tour ingénieux par lequel M. Dorat termine son épître.

Muses, beaux arts, je vous implore
Vous lui devez tous vos attraits:
Dans Clairon, c'est vous qu'on adore,
Veillez sur elle désormais;
Et toi, cruel dieu d'Epidaure,
A ses pieds rampe pour jamais;
Dussé-je la voir plus brillante
Et cueillant des lauriers nouveaux,
Ne prêter sa voix éloquente
Qu'aux vers de mes jeunes rivaux.

ALMANACH PARISIEN, *en faveur des étrangers & des personnes curieuses, indiquant par ordre alphabétique tous les monuments des beaux arts répandus dans la ville de Paris & aux environs; ce qui a pour objet les lieux remarquables ou par la grandeur du dessein, ou par les morceaux de peinture & de sculpture qu'on y voit, édifices sacrés, châteaux & maisons royales, palais, hôtels, ouvrages publics, maisons de plaisance, &c. A Paris, chez* Duchesne, *rue S. Jacques.*

Parmi les almanachs que l'utilité ou la frivolité pro-

duisent tous les ans & dont nous donnons la liste, celui-ci mérite d'être distingué. Son titre qui en annonce l'objet, nous a paru bien rempli.

CALENDRIER DES PRINCES ET DE LA NOBLESSE, *contenant l'état actuel des maisons souveraines, princes & seigneurs de l'Europe & de la noblesse de France, par ordre alphabétique des noms, extrait du dictionnaire généalogique imprimé en 1743, trois volumes in-8° & de son supplément, aussi trois volumes in-8° imprimé en 1760, avec corrections & augmentations. Par le même auteur.*

Ce petit ouvrage est fait sur le modèle de plusieurs almanachs Allemands-généalogiques, où il paroît que l'on a puisé pour les maisons étrangeres.

Il se vend chez Duchesne, *rue S. Jacques.*, chez qui l'on trouve aussi le dictionnaire généalogique & son supplément; & le dictionnaire militaire, réimprimé pour la quatrième fois en 1759.

Almanachs nouveaux pour l'année 1762.

Depuis l'invention de cette foule d'almanachs chantants, dansants, cabriolants, que ce siècle a vu éclore, chaque année en produit de nouveaux, & ceux même qu'on voit reparoître sous les mêmes titres, sont différents de ceux des années précédentes. Voici une liste des principaux dont on trouve un ample assortiment chez Duchesne & chez Langlois, *rue S. Jacques.*

Second supplément à la France littéraire, contenant les noms & les ouvrages des auteurs François, pour les années 1761 & 1762. 1 l. 4 s.

Les spectacles de Paris ou calendrier historique & chronologique de tous les théâtres: onziéme partie, 1762. chaque partie se vend séparément, 1 l. 4 s.

Almanach ecclésiastique, historique & chronologi-

que, avec l'état actuel du clergé de France, particulierement de Paris & de la cour, 1 l. 4 ſ.

Almanach Turc, ou tableau des mœurs & uſages des Turcs, ainſi que des intrigues du ſérail, 1 l. 4 ſ.

Almanach des voyageurs, utile & néceſſaire, 1 l. 4 ſ.

Almanach Chinois, ou idée abrégée des mœurs, uſages & coutumes de cette nation, nouvelle édition, 12 ſ. *ainſi que les ſuivants.*

Almanach de perte & gain, avec une indice alphabétique de tous les jeux qui ſe jouent en Europe,

Bagatelle, ou étrennes à tout le monde.

Almanach pour les jeunes gens, chantant

Les tablettes de l'amour, chantant.

Almanach de table, chantant.

Nouvel almanach danſant.

Almanach de compagnie, chantant.

Almanach des Francs-Maçons & Franches-Maçonnes.

Nouveau calendrier du deſtin.

La magie blanche.

Almanach du ſort, ou nouveaux oracles.

Nouvelles tablettes de Thalie.

Le gage touché, almanach nouveau.

Nouvel almanach des fables en vaudeville.

Les ſoirées amuſantes.

L'éthomantie des dames.

Le joli pont-neuf, almanach nouveau.

Almanach chantant, ou tablettes d'un philoſophe.

Le chanſonnier François.

Almanach chantant des plagiaires.

La gageure, ou les amours de Daphnis.

Nouvelles étrennes du jour de l'an.

Almanach chantant de Ramponeau.

Amuſement des ſociétés.

Les amours de Corine.

Nouvel almanach des dames & des meſſieurs.

L'ambigu du Parnaſſe, chantant.

La muſe bouquetiere, chantante.

Les loiſirs de l'amour, chantant.

L'année galante, almanach chantant.

Le goût du temps ou les étrennes à la mode, almanach chantant.

L'ouvrage à la mode, ou recueil des amusements du temps, almanach nouveau sur des airs connus & choisis. Par M. C...

Le calendrier des passions ou le triomphe de l'amour, almanach chantant. Par M. L....

Les étrennes chansonnieres du nouvel an, ou les divertissement & plaisirs pour chaque mois de l'année & plusieurs autres chansons sur divers sujets; &c, &c.

CEUX qui voudront faire insérer dans l'*Avantcoureur* quelques articles concernant quelqu'un des objets qu'il embrasse, sont priés de les envoyer au Libraire, depuis le Lundi jusqu'au Mercredi, & jamais plus tard: autrement ils seront retardés de huit jours.

ON souscrit pour l'*Avantcoureur*, à Paris, chez *Michel Lambert*, Imprimeur-Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse. Le prix de la Souscription, pour Paris & pour les Provinces, est de 12 livres pour l'année, sans aucune augmentation pour le port.

IL en paroît une Feuille le Lundi de chaque Semaine.

LES Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'Avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

TABLE

DES DIFFÉRENTES MATIÈRES

Contenues dans l'AVANTCOUREUR,
Année 1761.

A

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

J.

L.

Livres nouveaux.

M.

N.

O.

P.

R.

S.

T.

V.